

Université des Antilles et de la Guyane

Faculté de « Lettres et Sciences Humaines »

École doctorale pluridisciplinaire

La mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe :

Analyse de la situation, enjeux, propositions

Par Philippe BONIFACE

Thèse de Doctorat en sciences de l'éducation

Sous la direction de Madame la Professeure Dominique GROUX

Date de soutenance : 22 Janvier 2015

Composition du Jury :

Dominique GROUX, Professeur émérite, Directrice de recherche, Université des Antilles et de la Guyane.

Marcel PARIAT, Professeur, Rapporteur, Université Paris Est Créteil Equipe LIRTE.

Charles HADJI, Professeur émérite, Rapporteur, Université Pierre Mendès France Grenoble 2.

Peddy CALIARI, Maître de conférences co-encadrant de la thèse, Université des Antilles et de la Guyane.

Remerciements

En premier lieu, je voudrais exprimer mes remerciements à Dominique GROUX qui a dirigé mes travaux, pour sa confiance et ses encouragements.

A Peddy CALIARI, pour son regard critique, et son appui sans faille.

A la Direction Générale de Pôle emploi Martinique et en particulier à Antoine DENARA pour ses interventions au niveau institutionnel et son enthousiasme pour nos travaux.

Je voudrais également exprimer toute ma reconnaissance :

- à l'équipe de l'antenne Martinique de Pôle emploi international, pour sa confiance et sa collaboration encourageante dans la phase de collecte des données.

- au Rectorat de l'académie de Martinique et en particulier à la Déléguée Académique aux Relations Européennes et à la Coopération pour sa collaboration.

A mes camarades de promotion, à mon entourage amical, familial et à Eline pour son soutien inconditionnel.

A ma fille, Lauren, globe-trotter.

Résumé

A l'aube du XXIème siècle, l'enjeu pour la Martinique est de construire un modèle de développement endogène qui nécessite son intégration dans la Caraïbe. Un consensus existe pour cette orientation, tant au niveau des acteurs économiques que des gouvernances locales et nationales. Mais qu'en pense la population ? Sur le plan diplomatique, cette orientation se concrétise par une adhésion progressive de la Martinique aux différentes organisations communautaires caribéennes en qualité de membre à part entière. Toutes ces avancées s'opèrent dans un contexte socio-économique qui se caractérise pour la Martinique par une population en voie de vieillissement, un chômage structurel et un départ du territoire des jeunes diplômés. Dans cette perspective, le développement des échanges avec la Caraïbe va induire des flux matériels et immatériels, et pour les Martiniquais, des perspectives d'insertion professionnelle dans des pays de la Caraïbe qui ont des taux de chômage plus cléments. Ces éléments de contexte interrogent l'évolution de la société Martiniquaise dans un nouveau paysage international, qui va au-delà des accords politiques et diplomatiques, car il va induire des rencontres entre individus de culture et de pratiques professionnelles différentes, directement ou indirectement, matérialisées ou dématérialisées. Ces travaux de recherche s'intéressent au point de vue des individus, au regard qu'ils portent sur ce qu'il convient de considérer comme un projet de société et aux moyens qu'ils ont d'y contribuer. Cette recherche s'inscrit dans la perspective du développement de la mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe et elle fait des propositions sur les conditions de sa mise en œuvre. Elle interroge l'environnement dans lequel s'opèrent aujourd'hui les projets de mobilité professionnelle à l'international des Martiniquais et les représentations sociales qui sont en marche dans ce nouveau paradigme. Comment le Martiniquais peut-il devenir un citoyen caribéen sur un marché du travail élargi aux pays du bassin caribéen ?

Mots-clés

Mobilité professionnelle, représentation, Caraïbe, échanges éducatifs, éducation à l'altérité, citoyenneté caribéenne

Abstract

At the turn of the century, the challenge for Martinique is to build a model of endogenous development that requires its integration in the Caribbean. There is consensus for this approach, both in terms of economic actors as local and national governance. But what the people think? On the diplomatic front, this orientation is reflected by a gradual accession of Martinique to different Caribbean community organizations as a full member. All these developments are taking place in a socioeconomic context characterized for Martinique by a population in the process of aging, structural unemployment, and a departure from the territory of graduates. In this perspective, the development of trade with the Caribbean will induce the material and immaterial flows and for Martinique, perspectives employability in Caribbean countries with more lenient unemployment. These contextual elements questioning the evolution of Martinican society in a new international landscape that goes beyond political and diplomatic agreements, as it will lead to encounters between individuals of different cultures and business practices, directly or indirectly, materialized or dematerialized. This study focuses on the perspective of individuals and the way they look at what should be regarded as a social project and how they contribute. It is part of a perspective of the development of professional mobility of Martinique in the Caribbean and on the conditions for its implementation. She questions the environment in which today operate occupational mobility projects internationally Martinicans and social representations that are running in this new paradigm. How can the Caribbean Martinique become a citizen on the broader labor market to the countries of the Caribbean basin?

Keywords

Job mobility, representation, Caribbean, educational exchanges, education otherness, Caribbean citizenship

SOMMAIRE

Liste et signification des sigles, acronymes et abréviations.....	6
INTRODUCTION.....	7
1ère PARTIE : CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	12
1.1 Développement économique endogène et relations avec la Caraïbe.....	13
1.2 Démographie et emploi.....	25
2ème PARTIE : PROBLÉMATIQUE, CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.....	35
2.1 Problématique.....	36
2.2 Cadre théorique.....	37
2.3 Cadre méthodologique.....	52
3ème PARTIE : LA RECHERCHE.....	56
3.1 État des lieux de la mobilité professionnelle en Martinique.....	57
3.2 Politique éducative de l'académie de Martinique et mobilité.....	82
3.3 Formation professionnelle et politique régionale de la mobilité.....	100
3.4 Mobilité professionnelle et représentations sociales.....	117
4ème PARTIE : RÉSULTATS ET PROPOSITIONS.....	181
4.1 Population et inférence des résultats.....	183
4.2 Théorie et limites.....	186
4.3 Hypothèses et résultats.....	189
4.4 Des outils pour l'action.....	201
CONCLUSION.....	216
Bibliographie.....	222
Index des auteurs.....	226
Table des tableaux.....	227
Index des notions.....	228
Table des figures.....	229
Annexes.....	231
Table des matières.....	358

Liste et signification des sigles, acronymes et abréviations

ACP	Accords Caraïbe Pacifique
AEC	Association des Etats de la Caraïbe
AGEFMA	Association pour la Gestion de l'Environnement de la Formation en Martinique
CARES	Caraïbe Experience and Expertise Service
CARICOM	Caribbean Community and Common Market
CARIFORUM	Commission Economique Pour l'Amérique Latine et la Caraïbe
CEGEP	Collège d'Enseignement Général et Professionnel
CEPALC	Commission Economique Pour l'Amérique Latine et la Caraïbe
CPRDFP	Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle
CESER	Conseil Economique Social Environnemental Régional de Martinique
DAREC	Délégué Académique aux Relations Européennes et à la Coopération
DIECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
EFTLV	Education et Formation Tout au Long de la Vie
EPA	Economic Parthnership Agreement
IDH	Indice du Développement Humain
IMSEPP	Institut Martiniquais de Statistique et d'Evaluation des Politiques Publiques
INED	Institut National d'Etudes Démographiques
LODEOM	Loi d'Orientation pour le Développement de l'Outre-Mer
MFV	Migration Famille Vieillessement
OECS	Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale
OECS	Organisation of Eastern Caribbean States
OIT	Organisation Internationale du Travail
RUP	Régions Ultrapériphériques
SMA/RSMA	Service Militaire Adapté/Régiment du Service Militaire Adapté

Introduction

L'intérêt porté par le monde moderne sur la mobilité en tant que fait générateur de transformation sociale est consigné dans la Déclaration universelle des droits de l'homme qui énonce dans son article 13 que :

« [...] article 13 : 1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat. 2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.[...] »

La mobilité professionnelle est une forme de mobilité.

Dès lors, le fait d'être mobile ou de pouvoir l'être est associé à l'idée de liberté et d'équité. C'est un fait social et il est nécessaire de mesurer cette liberté et cette équité, de les apprécier dans l'espace et dans le temps.

Le 20^{ème} siècle s'est achevé sur des progrès majeurs dans le domaine de la vitesse et des nouveaux moyens de communication (NTIC). Dès lors, le rapport de l'homme à l'espace et au temps s'en est trouvé modifié.

Comment appréhender ce fait social ? Est-il question de temps consacré au déplacement, de fréquence de déplacement, de distances ?

Aujourd'hui, les frontières entre temps contraint et temps libre sont brouillées, entre domicile et lieu de travail également. Comme le fait remarquer très justement Vincent Kaufmann¹ :

« On peut se déplacer sans être mobile et à l'exemple de l'homme d'affaires, parcourir la planète, d'aéroports en hôtels, sans être confronté à des univers sociaux différents, sans rapport à l'altérité.»

On peut se déplacer et être mobile, lorsque la mobilité spatiale s'accompagne d'un changement d'univers social. Mais on peut aussi ne pas se déplacer physiquement et être

¹ KAUFMANN Vincent, *Les paradoxes de la mobilité-bouger-s'enraciner*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romande, 2008, p.115.

mobile d'une certaine façon lorsqu'à travers des échanges à distance, on est amené à des pratiques sociales différentes, rendues nécessaires par des univers sociaux différents. En sciences sociales classiques, il est devenu discutable d'enfermer la notion de mobilité et ses usages, notamment lorsqu'il s'agit du sujet migrant, des mouvements migratoires, des enjeux autour de la sociologie, de la mobilité sociale et de ses effets sur la vie sociale et les organisations. De plus en plus fréquemment, les pratiques de mobilité professionnelle s'écartent de l'opposition classique entre sédentarité et mobilité. L'univers visible de l'espace de la rue s'enrichit de celui des territoires numériques offerts par le développement des NTIC.

Les sociologues nous invitent à observer la rue à la fois comme lieu où se déploient et s'observent les mouvements des gens et le cyberspace comme lieu où s'expérimentent des échanges d'une autre nature que ceux qu'autorisent le face-à-face et le côtoiement (Berthomière, 2009).

« Le migrant est devenu aujourd'hui la figure contemporaine exemplaire de l'effacement des repères stables que proposaient les groupes ancrés dans des territoires à faire l'histoire faite, et celle déroutante de l'expérience active du déplacement » écrit William Berthomière².

Dans la nouvelle économie, il faut considérer que l'expérience dominante est celle de la dérive de lieu en lieu et de travail en travail (Sennet, 2006).

Les régions d'Outre-mer, et singulièrement la Martinique, sont à un tournant de leur histoire parce qu'elles sont à l'avant-garde de mesures législatives et réglementaires qui sont inédites et qui ne concernent pas pour l'instant les autres régions de la France dite hexagonale.

En premier lieu, il y a de nouvelles habilitations données au conseil régional de Martinique, en matière de diplomatie, de politique étrangère et de coopération dans la Caraïbe, en matière de formation professionnelle, de transport et de gestion de l'énergie. Ces habilitations en font un territoire français singulier sur le plan de sa gouvernance, objet d'observations particulières du monde socio-économique et politique.

² BERTHOMIÈRE William. Pas de monde sans mobilités. In Dureau Françoise et Hily Marie-Antoinette (Dir.) *Les Mondes de la Mobilité*, Rennes, Presses Universitaires De Rennes, 2009, pp. 175-187.

En second lieu, il y a la fusion des deux assemblées départementale et régionale résultant d'une volonté démocratique locale qui interviendra dès 2015, et qui anticipe les dispositions prévues dans l'acte III de la décentralisation et la refonte de la carte des régions. La future assemblée territoriale de Martinique va concentrer les responsabilités, compétences et moyens des deux assemblées, régionale et départementale, et pour des questions de calendrier, elle sera la première à fonctionner de la sorte sur l'ensemble du territoire français, portée par l'acte III de la décentralisation.

Enfin, une nouvelle période de programmation opérationnelle s'ouvre en 2014-2020 pour les politiques européennes en même temps que la percée de nouvelles écluses dans le canal de Panama qui s'achèveront en 2015, ouvrant de nouvelles perspectives de développement commercial tant entre la Caraïbe et l'Europe que pour les échanges entre les pays de la Caraïbe et le Pacifique.

Aux 16^{ème}, 17^{ème}, et 18^{ème} siècle, la Caraïbe et le nouveau monde ont été des terres d'immigration massive, y compris par le commerce triangulaire entre des pays d'Europe, l'Afrique et la Caraïbe. Au 20^{ème} siècle, le mouvement s'est inversé et les territoires de la Caraïbe sont devenus des terres d'émigration, qui après la fin de l'économie de plantation, sont devenues pourvoyeuses de main-d'œuvre pour les pays occidentaux industrialisés. Aujourd'hui, un troisième mouvement semble s'amorcer à l'aube du 21^{ème} siècle, dans un contexte qui se caractérise à la fois par une croissance à un chiffre, dans ces pays autrefois terres d'accueil pour les populations de la Caraïbe, et en même temps, par de nouveaux pays émergents tels la Chine et l'Inde qui sont de nouveaux pôles d'attraction, affichant une croissance à deux chiffres et qui sont de nouvelles terres d'immigration.

Dans ce même temps, face à l'impossibilité pour les métropoles européennes d'absorber l'excédent de main-d'œuvre disponible dans la Caraïbe et l'insuffisance d'activités créatrices d'emploi dans les régions d'Outre-mer, les échanges migratoires à l'intérieur du bassin caribéen apparaissent de plus en plus comme une solution de repli pour les ressortissants de la Caraïbe qui sont candidats à une mobilité professionnelle.

Cependant, la dynamique migratoire intra-caribéenne n'est pas nouvelle, car les États indépendants de la Caraïbe y participent activement depuis la fin du 20^{ème} siècle. Ce qui est nouveau, c'est le regard porté par la classe politique de la Martinique sur cette région du monde.

Ces éléments de géopolitique préfigurent, pour les régions d’Outre-mer de la Caraïbe, une nouvelle réalité territoriale. Mais au-delà du projet politique, se pose la question de la société de demain avec les hommes qui la composent et, par conséquent, de leur appropriation de cette entrée de la Martinique du 21^{ème} siècle dans la mondialisation par la Caraïbe. En effet, si au niveau des régions d’Outre-mer, des tractations sont en cours pour fonder une communauté de marché au sens où l’entend Max Weber, les lois régissant les rapports concurrentiels entre humains au sein d’une communauté d’échanges sont autres. Toute force de travail mise en concurrence sur un marché est soumise aux lois de ce marché et on sait aujourd’hui que « La communauté de marché³, en tant que telle est le plus impersonnel des rapports de la vie pratique dans lesquels les hommes peuvent se trouver[...] lorsque le marché est laissé à sa propre légalité, il n’a de considération que pour les choses, aucune pour les personnes ni pour les devoirs de fraternité ou de pitié, aucune non plus pour les rapports humains originels, propres aux communautés personnelles⁴ ». On en revient toujours aux origines de l’échange dans l’humanité comme « forme pacifique d’acquisition de puissance économique⁵.» On peut donc s’interroger sur le fait que la Martinique puisse ou non former une communauté humaine avec ses voisins de la Caraïbe pour ce qui est des échanges de biens et de services au-delà de toute convention administrative pouvant exister par ailleurs. Les Martiniquais aspirent-ils à cette ouverture ? Sont-ils préparés à vivre une Caraïbe plus présente dans leur vie quotidienne, à vivre des échanges économiques plus intenses et à se positionner sur un marché du travail désormais international, riche de cultures professionnelles hispanophones et anglo-saxonnes ? Est-il nécessaire d’accompagner cette mutation ou pas ? Et si oui, quelles pourraient être les politiques publiques pour accompagner cette ouverture ? L’enjeu est de taille car il nécessite un véritable brassage des hommes et des territoires et préfigure singulièrement une mobilité professionnelle au sein de la Caraïbe pour l’ensemble de ses ressortissants, et ceci, précisément au moment où tous les pays du monde s’organisent en zone d’influence pour lutter contre la récession.

La Martinique se doit de réussir ce rendez-vous avec la Caraïbe après plusieurs années de propositions d’universitaires et de politiciens. Il nous semble que la problématique se

³ Ce qui est également le cas du marché du travail, lieu de rencontre de l’offre et de la demande d’emploi.

⁴ WEBER Max, *Economie et société*, Paris : Pocket, 2009, pp.410-412

⁵ *Ibid.*, p.416.

pose désormais au niveau des hommes qui constituent la société martiniquaise et de la compatibilité des intérêts qui sont en jeu, entre intérêts nationaux et régionaux, collectifs et individuels.

Ce questionnement nous amènera dans une première partie à faire état des éléments de contexte socio-démographique et politico-économique qui donnent à ces enjeux une acuité particulière et qui font du développement de cette mobilité, une nécessité. Après avoir présenté dans une deuxième partie, la problématique qui émerge de ce contexte, nous ferons état de la méthode à l'aide laquelle nous vérifierons les hypothèses qui la sous-tendent. Dans un troisième temps, nous nous attacherons à dresser un état des lieux de la mise en œuvre d'une mobilité professionnelle dans la Caraïbe. Nous tenterons de vérifier si, aujourd'hui, les conditions d'une mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe sont favorables et en particulier si les politiques publiques qui s'expriment à travers les systèmes de formation initiale et continue contribuent à accompagner les projets de mobilité professionnelle dans la Caraïbe.

Dans cette troisième partie, nous interrogerons la politique éducative qui est menée en Martinique notamment pour ce qui est de la préparation des élèves d'aujourd'hui, potentiellement candidats demain à la mobilité.

Pour ce qui est de la formation professionnelle, nous analyserons celle qui est définie dans le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle, en particulier pour ce qui est de l'accompagnement des demandeurs d'emploi intéressés par une insertion professionnelle à l'étranger.

Après avoir abordé la question du développement de la mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe, du contexte et de l'environnement dans lequel elle est amenée à se déployer, nous nous intéresserons aux individus et à la représentation qu'ils se font de la perspective de cette mobilité professionnelle. Constitue-t-elle un frein ou est-elle facilitatrice ? Dans une quatrième partie, nous conclurons sur les résultats de nos investigations menées en vue de la vérification de nos hypothèses et sur des propositions en vue d'élucider notre problématique.

1^{ère} PARTIE : CONTEXTE DE L'ÉTUDE

1.1 Développement économique endogène et relations avec la Caraïbe

La Martinique est une île d'origine volcanique de 1080 km² située sur le globe terrestre par 14°30 de latitude nord et 61° de longitude ouest, à 7000 km du continent européen. Elle fait partie de l'archipel des îles de la Caraïbe et plus largement du bassin caribéen.

Les premières traces de présence humaine à la Martinique sont datées du 1^{er} siècle après J.C. L'île aurait été occupée dans un premier temps par les Amérindiens, dès 130 après J.C, successivement par les Arawaks, puis les Caraïbes. En 1635, sous le règne de Louis XIII, l'île est annexée par la France. Pierre Belain d'Esnameux en prend possession sous les ordres de Richelieu, marquant ainsi le début de la colonisation. En 1946, les rapports entre la population des colonies et la métropole changent. L'Île accède au statut administratif de département d'Outre-mer, donnant lieu à la création d'une collectivité en charge de l'administration des affaires économiques et sociales de l'île, le Conseil Général. Ce statut va perdurer jusqu'en 1983, date à partir de laquelle la Martinique devient une région monodépartementale à part entière, donnant lieu à la création d'une nouvelle collectivité, le Conseil Régional, dirigé alors par Aimé Césaire.

1.1.1 La place de la Caraïbe dans l'Europe

En ce début de 21^{ème} siècle, plusieurs régions d'Outre-mer dont la Martinique réfléchissent sur une évolution statutaire et donc sur leurs relations avec le pouvoir central. Cette évolution s'inscrit dans un cadre géopolitique plus large étant donné que depuis 1992, la Martinique, comme d'autres îles des états de l'Union Européenne, fait partie des régions dites ultra-périphériques, les RUP.

Ce concept de RUP est apparu pour la première fois dans les traités de la Déclaration relative aux régions ultrapériphériques de la Communauté annexée au traité de Maastricht de 1992:

« La Conférence reconnaît que les régions ultrapériphériques de la Communauté (départements français d'outre-mer, Açores et Madère et Îles Canaries) subissent un retard structurel important aggravé par plusieurs phénomènes (grand éloignement, insularité, faible superficie, relief et climat difficile, dépendance économique vis-à-vis de quelques produits) dont la constance et le cumul portent lourdement préjudice à leur développement économique et social. Elle estime que, si les dispositions du traité instituant la Communauté européenne et du droit dérivé s'appliquent de plein droit aux régions ultrapériphériques, il reste possible d'adopter des mesures spécifiques en leur faveur, dans la mesure et aussi longtemps qu'il existe un besoin objectif de prendre de telles mesures en vue d'un développement économique et social de ces régions. Ces mesures doivent viser à la fois l'objectif de l'achèvement du marché unique et celui d'une reconnaissance de la réalité régionale en vue de permettre à ces régions de rattraper le niveau économique et social moyen de la Communauté. »⁶

Les régions ultrapériphériques représentent un ensemble de territoires des états membres de l'UE, qui sont très éloignés du continent européen. Il s'agit des départements français d'Outre-mer, des Canaries, de Madère et des Açores. À l'exception de la Guyane française, ces régions sont toutes des îles. Les régions ultrapériphériques représentent une population de 3,8 millions d'habitants, soit 1 % de la population de l'Union Européenne. Leur superficie correspond à 3 % de la superficie de l'UE. Sur le plan socio-économique, leur PIB atteint 66 % de la moyenne de l'UE des 25.

Ces régions sont confrontées à des difficultés telles qu'un chômage élevé, la concurrence des pays environnants et leur intégration problématique au marché unique européen. Elles cumulent des handicaps qualifiés par la Commission européenne "de handicaps géographiques permanents". Cependant, la Commission européenne considère que ces régions sont des porte-étendards, postes avancés de l'Europe pour le développement des échanges économiques et des relations commerciales avec leurs voisins et des sites d'implantation pour certaines activités de technologie de pointe⁷. Les régions ultrapériphériques permettent également à l'Union Européenne de disposer du premier territoire maritime mondial et de denrées agricoles spécifiques (bananes, canne à sucre...).

⁶ Cf. Traité sur l'Union Européenne, *Journal officiel* n° C 191 du 29 juillet 1992 [en ligne]. Déclaration relative aux régions ultrapériphériques de la Communauté p. 119[consulté en Octobre 2012]. Disponible sur le Web : <http://www.statistiques-mondiales.com/pdf/traité_de_maastricht.pdf >.

⁷ Cf. Ariane espace en Guyane, l'institut d'astrophysique des Canaries.

Outre les contraintes physiques, certaines contraintes réglementaires sont perçues dans ces régions comme un vrai frein à l'intégration. Elles pénalisent leur participation au marché unique, au moment où le processus de relance de ce grand marché est en cours, avec l'objectif d'en faire un instrument pour que le citoyen européen puisse bénéficier pleinement des avantages qui découlent de la condition d'Européen. Tous les ressortissants des régions ultrapériphériques, tant les ménages que les entreprises doivent pouvoir profiter de ces avantages, à un moment où le marché unique, instrument clé pour la réalisation des objectifs de la Stratégie 2020, doit être exploité au maximum pour contribuer à la sortie de la crise, à la création de richesse et d'emplois de qualité, notamment dans les régions où les effets de la crise financière mondiale se font sentir d'une manière particulièrement grave.

Dans le cadre des accords ACP⁸, l'Union Européenne entretient déjà des relations commerciales avec quinze pays du bassin caribéen. En outre, il convient de noter que dans le cadre des travaux préparatoires de la prochaine période contractuelle 2014-2020 des programmes opérationnels pour la Communauté Européenne, un cabinet privé a été chargé d'élaborer un diagnostic territorial stratégique de la Martinique. Ce diagnostic vise à articuler les politiques régionales à la stratégie communautaire et va être déterminant pour l'intervention financière de l'Union Européenne à la Martinique à partir de 2014. Il s'agit ici de prendre en compte les spécificités d'une région ultrapériphérique à partir d'un état des lieux prospectif, des stratégies portées par les acteurs et des objectifs qu'ils se donnent. Pour cette finalité, plusieurs ateliers thématiques se sont tenus à Fort de France entre le 25 et le 28 Septembre 2012. En matière de développement, il a été question d'une « nouvelle centralité » pour les régions d'Outre-mer, intégrant leur environnement caribéen. Sur l'item de la mobilité, l'atelier thématique a exprimé comme

⁸ Accords Afrique Caraïbes Pacifique : Le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est une organisation instituée par l'Accord de Georgetown en 1975. Au départ, le Groupe a été créé en vue de coordonner la coopération de ses membres avec l'Union européenne. Son objectif essentiel était de négocier et de mettre en œuvre ensemble, des accords de coopération avec la Communauté européenne. La coopération entre ses membres va désormais au-delà de la coopération au développement avec l'Union européenne et couvre des domaines variés tant sur le plan commercial, économique, politique et culturel, et ce dans des instances internationales diverses dont l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le développement durable et leur intégration progressive dans l'économie mondiale, ce qui implique en priorité la lutte contre la pauvreté, pour l'établissement d'un nouvel ordre mondial plus juste et plus équitable.

enjeux, la nécessité de désenclaver et ouvrir la Martinique au monde et comme priorité, celle de concevoir et développer une nouvelle continuité sur la Caraïbe et sur le monde.

Ces données de l'environnement politique et économique de la Martinique ont un impact dans le choix des individus à être mobiles ou non à l'intérieur d'un périmètre géographique tel qu'il est défini par l'Union Européenne en matière de politique étrangère. La Martinique se trouve immergée dans un contexte de politique migratoire défini par la France et l'Union Européenne, qui va avoir des conséquences sur la nature de ses relations avec ses voisins géographiques immédiats que constituent, les autres Etats de la Caraïbe, parce que ce sont des états indépendants de la Caraïbe.

1.1.2 La Caraïbe dans la géopolitique française

La Martinique a connu en février-mars 2009 un mouvement populaire contre la vie chère, de grande amplitude, qui a conduit l'ensemble des acteurs de la vie politique, économique et sociale à se rencontrer dans le cadre d'états généraux de l'Outre-mer, organisés par le gouvernement en place à cette époque. Dans un climat de dialogue interrompu et d'incompréhension, ces états généraux avaient un triple objectif :

- Faire un bilan de la situation économique et sociétale ;
- Construire un projet de développement pour la Martinique de demain ;
- Définir de manière consensuelle, des plans d'actions à court et moyen terme.

Il a été question, bien entendu, de développement économique, mais aussi de responsabilisation, de cohésion et de gouvernance. Ces états généraux ont donné naissance à un conseil interministériel dédié à l'outre-mer et à une consultation populaire sur l'évolution statutaire de la Martinique. Le premier axe stratégique du rapport général de ces états généraux traite de la question de la croissance et de la création d'emplois durables, qui permettrait à l'économie Martiniquaise de passer d'une économie administrée à un développement endogène impliquant les Martiniquais. Un certain nombre d'incertitudes pèsent sur les grands équilibres économiques actuels, parmi ceux-là, la fin des fonds structurels en 2013 et les effets de l'accord signé en 2008 entre

l'Union Européenne et le CARIFORUM⁹, convention de libéralisation d'échanges de biens et services asymétrique au profit des pays de la Caraïbe qui oblige, côté région d'Outre-mer, à encore plus d'imagination pour faire face à la concurrence. La feuille de route tracée à l'issue de ces états généraux de l'Outre-mer fait mention de possibilités de développement économique résultant d'une coopération plus proactive avec les pays de la Caraïbe.

Dans le rapport de synthèse des États généraux de l'Outre-mer¹⁰, il est ainsi fait mention des actions suivantes :

« - Offrir aux autres pays de la Caraïbe des services à haute valeur ajoutée. Les Régions d'Outre-mer en général ont des infrastructures et un savoir-faire susceptibles de nourrir des échanges de bonnes pratiques avec leurs voisins de la Caraïbe, notamment dans le domaine de la santé, de la protection de l'environnement, de la formation, de la production de biens culturels et de la gestion de l'énergie.

- Exporter l'agroalimentaire vers les « marchés ethniques ». Il est question ici de niches de commercialisation de produits du terroir soit en direction de touristes ou de consommateurs de passage ou résidant dans les autres pays de la Caraïbe, mais aussi de diasporas antillaises basées à Miami ou à Montréal.

- Coopérer avec les autres pays de la Caraïbe sur la gestion partagée des risques naturels en vue de faire émerger un système d'information géographique sur les séismes et les cyclones constitue une plus-value indiscutable.

- Monter des projets communs pour conquérir de nouveaux marchés. Le tourisme multi-destination est la première piste qui vient à l'idée lorsqu'il est question de coopération dans un système d'échanges équitable. Mais ce n'est pas la seule piste de coopération possible. Les régions d'Outre-mer sont pour les pays de la Caraïbe de véritables relais du savoir-faire européen en matière de norme qualité en général. Des négociations commerciales peuvent prendre appui sur cette ouverture en termes de marché pour tous les acteurs.

- Abaisser les barrières douanières. »

Il existe de nombreux freins au développement des échanges entre les pays de la Caraïbe. La langue, les droits de douane, les transports sont les plus visibles et connus. Cependant, l'absence de la Martinique dans les instances caribéennes, telles que l'Organisation Économique de la Caraïbe Orientale (OECA), ou de la Commission

⁹ Le Forum Caribéen des États de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (CARIFORUM) est un groupement des États des Caraïbes qui sont signataires de la Convention de Lomé IV. Il contrôle et coordonne l'attribution des ressources du Fonds Européen de Développement (FED) pour financer les projets régionaux dans la région caribéenne.

¹⁰ Rapport Général pour la Martinique. Pour une Martinique performante, responsable et solidaire [en ligne], 31 Août 2009. [Consulté en Mai 2012] Disponible sur le Web : <<http://observatoire-outre-mer.interieur.gouv.fr/site/content/download/279/1742/file/>>.

Économique Pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC), l'isole de son environnement géopolitique naturel et de l'accès aux marchés publics de ces Etats, avec lesquels elle n'a aucune possibilité d'infléchir sur la politique des visas.

Suite aux États Généraux de 2009, le renforcement de la présence de la Martinique dans les instances consulaires et diplomatiques a été vivement souhaité.

Depuis cet événement social, un changement de majorité s'est opéré en 2012. A l'issue des élections présidentielles, cette orientation a été confirmée par le nouveau gouvernement en place. Le ministre des Affaires étrangères en poste, Laurent Fabius, a donné son feu vert pour que la Martinique adhère au marché commun des Etats de la Caraïbe (CARICOM)¹¹. Conformément aux compétences dévolues en matière de coopération aux régions d'Outre-mer, le gouvernement a confirmé cet axe de progrès initié par le gouvernement précédent. Cette communauté caribéenne regroupe 15 états anglophones de la région ainsi qu'Haïti. La Martinique n'étant pas un état souverain, elle pourra cependant siéger au sein de cette entité en tant que membre associé. Les démarches ont été concrétisées en Août 2012, par l'adhésion effective de la Martinique et de la Guadeloupe au sein de la Commission Économique Pour l'Amérique Latine et la Caraïbe (CEPALC), commission économique et organe régional de l'organisation des Nations Unies regroupant des pays d'Amérique Latine et de la Caraïbe¹², œuvrant pour le développement des états membres et l'accompagnement des politiques publiques. La Martinique, ainsi que la Guadeloupe, sont reconnues comme membres associés à cette instance et pourront bénéficier de ce fait de l'expertise de l'ONU en matière de développement et de la dynamique de réseau entre tous les pays adhérents. Toutes ces initiatives ont pour objectif d'ouvrir un espace d'échange économique et culturel, réclamé de longue date, tant par les hommes politiques, les économistes que par le monde de l'entreprise en Martinique.

Le Conseil Régional de Martinique est à pied d'œuvre pour concrétiser ces avancées. En matière de coopération avec la Caraïbe, la Martinique n'en est pas à sa première initiative. De nombreux accords ont été signés entre la communauté européenne et les

¹¹ Caribbean Community and Common Market.

¹² Commission Économique Pour l'Amérique Latine et la Caraïbe.

pays de la Caraïbe, organisée en communauté, le CARIFORUM, ou au sein d'une communauté plus large des pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique). Un accord daté de 2004, l'arrangement Economic Partnership Agreement (EPA), prévoit la création d'un environnement commercial stable et sûr pour les marchandises en provenance des Caraïbes. Il a également facilité la négociation d'un cadre d'investissement et de services entre le CARIFORUM et l'UE, pour la première fois. L'EPA devrait ouvrir la porte à une amélioration des relations commerciales et d'investissement avec l'Europe. Ces dernières années, les échanges commerciaux et les investissements entre l'Europe et les Caraïbes ont augmenté à un rythme plus lent. L'EPA est destiné à stimuler l'investissement entre l'Europe et les Caraïbes, grâce une levée mutuelle des obstacles à l'investissement, ainsi que le renforcement de l'attractivité de l'espace économique des Caraïbes pour attirer des investisseurs étrangers. L'accord vise également à stimuler les exportations des Caraïbes de produits non traditionnels et de services, en encourageant et en soutenant la diversification de ces économies.¹³ Déjà en 2009, dans le cadre de cet EPA, le Conseil Régional de Martinique a initié un projet de coopération nommé CARES (Caraïbe Experience and Expertise Service) en partenariat avec Pôle Emploi Martinique, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Martinique, la Caribbean Export Development Agency et le secrétariat de l'Organisation des États de la Caraïbe de l'Est (OECE). L'objectif de ce projet de coopération a été de faciliter l'échange de connaissances, de savoir-faire et d'expertise dans des secteurs de services sélectionnés entre la Barbade, la Martinique, Sainte Lucie, Trinidad et Tobago. Les résultats escomptés se situaient tant au niveau des échanges commerciaux que du brassage de matière grise en matière d'expertise, de savoir-faire dans le domaine de la démarche qualité, avec à la clé la création d'un espace de mobilité de l'expertise et des savoir-faire dans la Caraïbe. Ce projet était conduit par l'ancienne majorité au pouvoir au Conseil Régional de Martinique. La nouvelle majorité en place a défini de nouvelles priorités qui s'inscrivent dans la lignée des États Généraux de l'Outre-mer.

Tous ces actes témoignent d'une volonté constante des acteurs économiques et politiques de la Martinique de construire un modèle de développement endogène intégrant l'environnement géographique proche. Les différents Etats de l'espace caribéen ont des

¹³ Secrétariat du CARICOM office des négociations commerciales.

statuts politiques leur permettant en grande majorité d'être souverains dans leurs décisions, ce qui n'est pas le cas des deux régions que sont la Martinique et la Guadeloupe. Le fait nouveau qui est susceptible de lever un certain nombre de freins dans les échanges est que, désormais, l'Etat français pourra être représenté dans les instances caribéennes par les élus régionaux de Martinique. L'adhésion de la Martinique et de la Guadeloupe à l'Association des États de la Caraïbe (AEC) en qualité de membre associé, territoire non indépendant, est effective depuis le 11 Avril 2014. L'AEC est un organe de concertation ayant pour objet de structurer la coopération entre ses 25 Etats membres et 11 autres Etats associés dans le domaine de l'environnement, du développement durable et sur des espaces de coopération technologique, scientifique culturel et économique.

La Martinique fait donc géographiquement partie d'un grand ensemble tel que la Caraïbe, mais dont les composantes ont eu une évolution différente. Nous nous référons à l'analyse de Vincent Hecquet publiée dans le n°26 de la *Revue Économique et Sociale des Antilles-Guyane* (vol. Antiane) en mai 2006 qui, dans son abstract, souligne que :

« La plupart des pays caribéens ont connu depuis les indépendances des trajectoires en développement, à l'exception notable d'Haïti qui demeure confronté au sous-développement. Depuis les années 2000, les perspectives semblent moins favorables, avec l'érosion des préférences commerciales et la persistance de plusieurs problèmes structurels. L'intégration régionale reste à approfondir et la dégradation des finances publiques introduit des fragilités nouvelles. »¹⁴

On peut donc affirmer qu'il y a une véritable dynamique qui est en marche, à un niveau macroéconomique, pour que la Martinique améliore son intégration dans son environnement géographique proche. Le volet politique de cette nouvelle dynamique est concrétisé. Il précède un volet économique de coopération, d'échanges de biens et de services qui existent aujourd'hui à un état embryonnaire, à travers des opérations ponctuelles et privées. Ces accords de coopération avec la Caraïbe créent un espace d'attraction pour les investisseurs. Des flux physico-financiers sont amenés à se développer, et ils induiront des flux d'échanges entre personnes. Ces échanges pourront être virtuels, épistolaires, électroniques ou physiques. Un nouveau modèle économique

¹⁴ HECQUET, Vincent. *Revue Économique et Sociale des Antilles-Guyane*. INSEE, Mai 2006, vol. Antiane n° 26.

basé sur la coopération semble prendre le relais d'un précédent modèle fondé sur la compétitivité et l'individualisme exacerbé. Pour les acteurs de la Martinique et de la Guadeloupe, c'est la rencontre avec un milieu économique aux pratiques professionnelles occidentales et francophones, européennes, qui est le leur, avec 25 nationalités, des cultures et des pratiques professionnelles hispanophones et anglo-saxonnes, des pratiques communautaires de coopération qui sont déjà en marche à travers des organisations internationales actives telles que le CARICOM et le CARIFORUM.

Pour renforcer sa posture et dans la dynamique de responsabilisation des élus politiques de la Martinique, le Conseil Régional a obtenu du pouvoir législatif central trois habilitations sur le fondement des deuxième et troisième alinéas de l'article 73 de la constitution et des articles LO 4435-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, en matière de transport, d'énergie et de formation professionnelle.

Ainsi en matière d'énergie, l'habilitation énergie obtenue en 2011 a permis de créer une agence régionale de l'énergie ayant pour objet de fédérer les acteurs locaux autour des problématiques d'autonomie énergétique du territoire, de limitation de gaz à effet de serre et de production de déchets, compte tenu des spécificités du territoire en matière de biodiversité et d'écosystèmes.

Concrètement, ce sont des mesures d'aide au développement durable qui sont prises en faveur des constructions para-cycloniques et parasismiques, de récupération d'eaux de pluie et d'installation de panneaux photovoltaïques qui ont été décidées par l'assemblée régionale.

En matière de transport, le parlement a autorisé le Conseil Régional de Martinique à créer et mettre en œuvre l'autorité organisatrice unique des transports ayant compétence pour les transports terrestres, maritimes, de passagers et de marchandises, sur les motifs principaux suivants ¹⁵:

- « - Considérant la nécessité d'une équité territoriale pour faire progresser le droit au transport sur toute la Martinique ;
- Considérant l'urgence et la nécessité de développer un système de transport global en vue du développement économique et social pour faire face à la situation critique actuelle (millions d'heures perdues dans la congestion, difficulté d'accès à l'emploi et

¹⁵ Extrait de la Délibération n° 13-1229-1 du 28 juin 2013 du Conseil régional de Martinique portant demande d'habilitation sur le transport.

à la formation, coût du transport public : l'étude menée sur la jeunesse en 2009 et les remontées des missions locales montrent que le déficit et/ou le manque de fiabilité du transport public et son coût constituent un facteur important d'abandon des formations) ;

- Considérant que l'amélioration de l'organisation des transports doit être une priorité en Martinique pour améliorer la qualité de vie des Martiniquais et contribuer au développement économique ;

- Considérant l'urgence de faire progresser une mobilité plus durable alternative à la voiture tant du point de vue de la maîtrise énergétique que de la limitation des émissions de gaz à effet de serre. »[...]

Pour ce qui est de la troisième habilitation, l'Assemblée nationale a adopté le 7 février 2014 un amendement déposé par le Gouvernement sur demande du député et Président du Conseil Régional de Martinique en exercice.

Cet amendement autorise une habilitation au titre de l'article 73 de la Constitution, permettant au Conseil Régional de Martinique de fixer en matière de formation professionnelle des règles qui relèvent du domaine de la loi.

- Un établissement public à caractère administratif chargé d'exercer les missions suivantes sera créé avec pour mission :
 - o de créer et gérer le service public régional de la formation professionnelle,
 - o d'organiser et coordonner le service public régional de l'orientation tout au long de la vie sur le territoire de la Martinique,
 - o de professionnaliser les acteurs de la formation et de l'orientation,
 - o de rechercher l'articulation entre orientation, formation et emploi en développant des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi.

Toutes ces mesures témoignent d'une mise en route d'un processus de grande ampleur qui va influencer bien entendu sur le rapport des électors martiniquais et guadeloupéens envers leurs édilités, mais aussi sur la responsabilité des ressortissants de ces régions dans les choix de société qui sont implicites et en corollaire de l'évolution de ces cadres réglementaires en matière de développement et d'environnement notamment.

Au-delà des aspects politiques, économiques et diplomatiques, qui sont cités, à terme ce sont des individus qui iront à la rencontre d'autres individus dans un cadre collaboratif, mais aussi économique et de travail. Cette volonté de coopération s'inscrit pour chaque acteur concerné, dans le contexte des problématiques qui sont propres à chaque territoire

et qui demeurent en toile de fond des échanges. Singulièrement pour la Martinique, les questions de croissance, de chômage et de formation des jeunes, de vieillissement de la population et de fuite des cerveaux sont d'actualité. Aujourd'hui les flux de biens, de services et de personnes sont en majorité en direction de la France métropolitaine. Pour les années à venir, la question est de savoir si ce nouveau pôle d'attraction de biens de services et par conséquent de personnes que représente la Caraïbe, est porteur de solutions aux problématiques actuelles.

« Il semble que cela soit également le cas pour les autres pays de la Caraïbe. Le paradigme qui présidait à une vision des pays de la Caraïbe comme étant structurellement en difficulté de développement du fait de leur dimension et de leur insularité ne prévaut plus. Une nouvelle vision émergente du modèle de développement économique n'en fait plus des territoires vivants de l'aide internationale comme ressources et affecté par l'émigration de ses forces vives, seule voie de salut de ces économies. Il a été constaté que ces pays insulaires, en général, n'étaient pas les plus pauvres de la planète et bien que connaissant des difficultés de croissance, affichaient des indicateurs de développement humain (IDH) et des PIB par habitant qui les situent dans une zone intermédiaire de richesse et de développement au niveau mondial. Le classement de la richesse des nations place certains pays comme étant les plus prospères de la planète. Les îles vierges britanniques avec un PIB par habitant de près de 38.000 dollars se placent parmi les 25 territoires les plus riches de la planète. Et l'île de Saint Barthélemy dépasse de 10 % la moyenne nationale.¹⁶ »

Tableau 1 Classement des îles des petites Antilles suivant l'IDH

<i>Pays</i>	<i>IDH</i>	<i>Classement Mondial</i>	<i>Niveau de développement</i>
<i>Barbade</i>	<i>0,903</i>	<i>37^e</i>	<i>Très élevé</i>
<i>Antigua-et-Barbuda</i>	<i>0,868</i>	<i>45^e</i>	<i>Elevé</i>
<i>Saint-Kitts-et-Nevis</i>	<i>0,838</i>	<i>62^e</i>	<i>Elevé</i>
<i>Trinidad-et-Tobago</i>	<i>0,837</i>	<i>64^e</i>	<i>Elevé</i>
<i>Sainte-Lucie</i>	<i>0,821</i>	<i>69^e</i>	<i>Elevé</i>
<i>Dominique</i>	<i>0,814</i>	<i>73^e</i>	<i>Elevé</i>
<i>Grenade</i>	<i>0,813</i>	<i>74^e</i>	<i>Elevé</i>
<i>Saint-Vincent et les Grenadines</i>	<i>0,772</i>	<i>91^e</i>	<i>Moyen</i>

Source : Rapport mondial sur le développement humain, 2009, données de 2007

¹⁶ NICOLAS, Thierry. Insularité et développement dans les petites Antilles. In *La Caraïbe un espace pluriel en questions*, Paris : Karthala-Terres d'Amérique, 2011, p.151.

L'analyse de Thierry Nicolas est qu'on observe que les espaces insulaires jouent sur la rupture permanente de la continuité terrestre afin de réussir économiquement. L'isolement conjugué à l'éloignement et à la petitesse leur permettent de trouver des niches économiques privilégiées comme en témoigne la mise en place de banques offshore, de paradis fiscaux, de ports francs, de pavillons de complaisance, etc...

La Caraïbe apparaît aujourd'hui aux yeux des investisseurs du monde entier comme une région du monde fortement dotée en mesures dérogatoires de toutes sortes, de privilèges commerciaux, d'exemptions fiscales et douanières, auxquelles vient s'ajouter l'essor de l'industrie touristique qui représente de 55 à 90 % du PIB de certains pays, puisque la Caraïbe est la première région de croisière au monde en termes de volume de croisiéristes.

Ces nouvelles vertus économiques de l'insularité sont une réalité pour les pays de la Caraïbe et sans doute une nouvelle perspective pour la Martinique et la Guadeloupe ou tout au moins une nouvelle perception de leurs potentialités.

Le professeur Maurice Burac¹⁷ notait déjà en 2006 que les succès économiques rencontrés dans ces territoires sont tels qu'ils s'accompagnent parfois d'appel de main-d'œuvre extérieure et d'une inversion de la tendance migratoire.

En somme, la Martinique ne peut pas bâtir un projet de développement fondé sur un nouvel ethnocentrisme, sans s'interroger sur le regard historique et actuel que ses pays voisins portent sur des tractations qui s'opèrent pour l'instant à un niveau politique et diplomatique. Quant au citoyen résidant en Martinique, quel regard porte-t-il sur cette perspective d'échanges, de brassage économiques mais aussi de culture, de représentation, de valeurs et de croyances ? Cependant, pour la Martinique, cette ouverture sur la Caraïbe s'opère dans un contexte sociodémographique qui est à l'origine de problématiques internes.

¹⁷ BURAC, Maurice. Introduction. *In Dynamiques migratoires de la Caraïbe*, Paris : Karthala-Terres d'Amériques, 2007, p.16.

1.2 Démographie et emploi

1.2.1 Vieillesse de la population et tendance à l'horizon 2040

La Martinique a cessé d'être une région dont la population s'accroît en raison d'un faible taux de mortalité et d'un taux de natalité élevé. L'effet conjugué d'une baisse du taux de mortalité et du taux de natalité contribue au vieillissement de la population de la Martinique.

Estimée à 394 173 habitants au 1er janvier 2013, soit 0,6 % de la population française totale, son taux de croissance naturel ralentit d'année en année pour être inférieur à 0,2 % d'ici 2040. C'est une région les plus denses de France avec 354 habitants au km², fortement concentrée sur le Centre de l'île, Cependant, depuis 1982, le taux de croissance naturel diminue, passant de +1,1 % en 1982 à +0,5% entre 1998 et 2008, puis à +0,19 % entre 2010 et 2040. Le taux de natalité a été divisé par 2 en 30 ans entre 1970 et 2000, et l'espérance de vie atteint désormais les moyennes des pays européens, soit 77,6 ans pour les hommes et 84 ans pour les femmes.

Tableau 2 Evolution de la population Martiniquaise de 1961 à 2005-Migrations et croissance naturelle

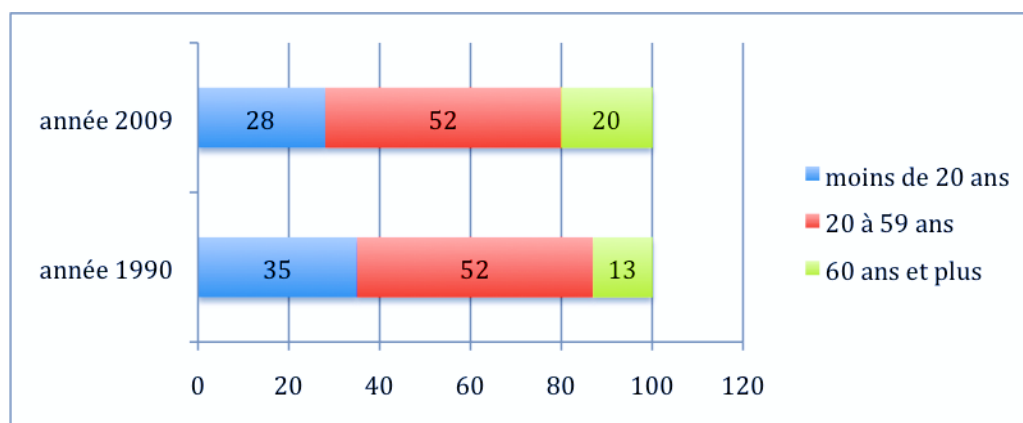
Taux d'évolution de la population	1,53%	0,21%	0,21%	1,13%	0,66%	0,56%
Impact du solde naturel en %	2,58%	1,97%	1,14%	1,12%	0,99%	0,74%
Impact du solde migratoire en %	-1,05%	-1,75%	-0,99%	0,01%	-0,33%	-0,18%

Source INSEE Antilles Guyane – Projections de population aux Antilles Guyane à l'Horizon 2030

En 2009, les personnes âgées de plus de 60 ans représentaient plus d'1 personne sur 5. Les projections en 2040 font qu'elles représenteront plus de 40 % de la population (2

personnes sur 5) contre 13 % de la population en 1990. La tranche d'âge 40-59 ans représente environ 30 % de la population aujourd'hui contre 19 % en 1990.

Figure 1 Evolution de la structure par âge de la population Martiniquaise de 1990 à 2009



Source INSEE

Selon les projections de l'INSEE, la Martinique sera, d'ici 2040¹⁸, la 2ème région la plus âgée de France. En 2040, la population martiniquaise sera de 423 000 habitants, si les tendances démographiques récemment observées se maintiennent. Le rythme de croissance de la population sera trois fois plus faible qu'aujourd'hui. Les décès seront plus nombreux que les naissances et l'augmentation modérée de la population sera portée uniquement par l'excédent migratoire. Le vieillissement s'accroîtra : 40% des Martiniquais auront plus de 60 ans, alors que ce ne sera le cas que de 31 % des Français.

A cette tendance s'ajoute l'effet d'un solde migratoire négatif qui autorise à envisager d'énormes tensions sur le marché du travail, même si ce vieillissement de la population peut générer des activités en matière de prestations de soins, d'hébergement et autres services à la personne sous réserve de leur solvabilité.

18 Source : INSEE Antilles-Guyane, Premiers résultats n°72, *Projections de population à l'horizon 2040* (janvier 2011).

1.2.2 Situation de l'emploi et tendances lourdes

Le taux de chômage en Martinique est structurel car il se maintient depuis 2002 dans une fourchette allant de 20 à 23 % avec 45.500 demandeurs d'emploi de catégorie A de Pôle emploi fin 2013, et plus de 57.000 demandeurs d'emploi toutes catégories confondues. Selon l'analyse du service statistique de Pôle Emploi Martinique, en ce qui concerne la demande d'emploi, on constate les tendances suivantes ¹⁹:

- Pour les trois-quarts des chômeurs, une persistance du chômage de longue durée, soit de plus d'un an.²⁰
- Les femmes, d'une façon générale, et singulièrement celles de la tranche 25 – 49 ans sont plus touchées par le chômage que les hommes. Fin 2013, elles sont plus de 30.000 à être inscrites dans les fichiers de Pôle Emploi.

Depuis 2008, on constate une forte augmentation des seniors dans les fichiers de Pôle Emploi ; le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus a été multiplié par 2,2 en 5 ans (+124 %).

Une majorité de demandeurs d'emploi ont un niveau CAP/BEP. Avec les niveaux inférieurs au niveau V, ils représentent plus de 60 % des demandeurs d'emploi. Cependant entre 2010 et 2012, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi de niveau IV a augmenté de 35 %. Seulement 10 % des demandeurs d'emploi ont un niveau supérieur ou égal au niveau III (BTS, licence, master).

- 52% des demandeurs d'emploi postulent pour des emplois qualifiés et seulement 5 % pour des postes d'agents de maîtrise et de cadres.
- Le nombre d'offres collectées par Pôle Emploi est en diminution et s'établit à 8000 offres fin 2012, cependant il convient de noter que Pôle Emploi Martinique évalue à 20 % son taux de pénétration du marché de l'offre de travail.

La situation du marché du travail résulte d'un déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, certaines offres d'emploi n'étant pas pourvues.

¹⁹ Source : Pôle Emploi Martinique, *Bulletin mensuel décembre 2013*- enquête BMO 2013.

²⁰ Source : CPRDFP de Martinique, *État des lieux diagnostic*, oct.2011.

- 40 % des offres sont des contrats de travail de moins de 6 mois. Le travail précaire est donc très présent et plus de 70 % de ces offres concernent du travail pour employés qualifiés ou non qualifiés (10 %).
- Le taux de chômage des moins de 25 ans est en augmentation. Entre 2007 et 2010, il est passé de 46,7 % à 62,2 %, alors qu'il est de 20,8 % toutes classes d'âges confondues.
- Plus de 50 % des jeunes de moins de 25 ans sont inscrits comme demandeurs d'emploi non qualifiés.
- La part des jeunes de moins de 25 ans dans l'emploi salarié est en recul de 2 points entre 2007 et 2010 et 83 % des jeunes de moins de 25 ans occupent des emplois d'ouvriers ou d'employés ; 13 % d'entre eux occupent des emplois intermédiaires.
- Des variations à la hausse plus marquées chez les seniors, les hommes et les jeunes qui sont plus touchés.

L'analyse de l'IMSEPP²¹ (Institut Martiniquais de Statistiques et d'Évaluations des Politiques Publiques) confirme cette situation dans la lettre mensuelle de septembre 2012 dans laquelle il est indiqué que :

« La réduction de la population totale et de la population active entraîneront de facto une réduction concomitante du nombre d'actifs occupés et du nombre de chômeurs, sans que les taux officiels ne varient de façon significative... il faut donc s'attendre à une dégradation continue de la situation du marché de l'emploi... même si la stagnation du taux de chômage au sens du BIT produit par les résultats des enquêtes emplois de l'INSEE en 2011 et 2012 pourrait donner le sentiment d'une amélioration sur le plan macroéconomique. »

De moins en moins nombreux, de plus en plus âgés et de moins en moins actifs, ce sont là des qualificatifs des tendances lourdes de l'évolution de la population martiniquaise.

1.2.3 Géostratégie et mobilité

Le léger recul démographique que connaît la Martinique a des répercussions sur la demande de biens et de services. Cette demande se rétractant, les entreprises ont du mal

²¹ L'IMSEPP est un organe statistique interne au Conseil Régional de la Martinique. Réunis en séance Plénière le 08 octobre 2012, les élus du Conseil Régional ont validé la création de l'IMSEPP, Institut Martiniquais de Statistique et d'Évaluation des Politiques Publiques. De tous les bords politiques, le constat a été fait de la non disponibilité en Martinique de données économiques et sociales adaptées aux besoins locaux d'évaluation, de pilotage, et d'analyse prospective de l'activité économique et des politiques publiques en général. Des chercheurs, des économistes, des chefs d'entreprises, plusieurs hommes politiques, des intellectuels ont souligné cette absence.

à investir et à embaucher s'il n'y a pas de perspective de développement résultant d'une dynamique territoriale ou d'un retour d'une croissance au plan des affaires et à un niveau mondial. Dans une présentation faite aux investisseurs et chefs d'entreprises de Martinique le 27 novembre 2013, l'IMSEPP dressait un diagnostic économique du territoire dont celui des finances publiques comme suit :

- *La situation des finances publiques locales ne s'améliore pas. Le désengagement de l'État, les transferts de charges annoncés, la baisse des dotations publiques, l'accroissement de la pression fiscale directe et indirecte, mettront une majorité de collectivités territoriales en situation de quasi-cessation de paiement.*
- *Le poids disproportionné des budgets de fonctionnement par rapport aux budgets d'investissement ne laisse aucune marge de manœuvre aux décideurs et interdit tout espoir de relance Keynésienne de l'activité économique.*
- *Les inquiétudes liées à la question de l'octroi de mer persistent et une réflexion relative à une réorientation des sources de financement des collectivités n'est pas à l'ordre du jour. Du fait de la demande, le rôle joué par les élus régionaux est d'accompagner, d'impulser un développement économique notamment par les mécanismes des dépenses publiques qui soutiennent fortement l'économie martiniquaise.*
- *Les années d'après crise 2007-2009 se caractérisent en Martinique par une asymétrie des politiques publiques.*
- *L'Etat observe et n'anticipe aucune évolution du modèle économique et social local.*
- *La Région tente de relancer l'activité en proposant des plans d'aménagement et de restructuration à long terme de l'espace économique.*
- *Le Département se concentre sur l'action sociale dans les limites autorisées par ses capacités financières.*
- *Les EPCI et les Communes ne disposent ni des moyens techniques, ni des capacités financières, ni des ambitions d'agir au-delà de leurs limites territoriales.*
- *L'absence de coordination des politiques publiques ne procure une visibilité suffisante pour envisager un développement concerté et durable du territoire.*

Dans ce contexte, il est indéniable que la création de richesse et de valeur ajoutée soit une attente forte de l'exécutif régional comme retombée de cette ouverture sur la Caraïbe. De ces échanges internationaux, naîtront des projets et des chantiers. Ces chantiers et ces projets seront tantôt au service d'intérêts communs et de problématiques

communes à l'ensemble des pays de la Caraïbe ou adhérents à l'AEC²², tels que l'environnement ou la prévention des risques, tantôt au service du développement économique dans l'agro-alimentaire ou le tourisme par exemple. Par conséquent, certains projets seront financés essentiellement par des dépenses publiques, tandis que d'autres le seront par des investisseurs et des initiatives privées. Ces nouvelles richesses nécessiteront des échanges et des contacts entre populations originaires de ces territoires et toutes ces activités nouvelles, ou de développement de celles qui existent déjà, vont créer un développement sur chaque territoire. Ces territoires deviendront des pôles d'attraction des terres d'accueil pour des populations migrantes en recherche d'activité, comme il en a été pour les pays occidentaux lorsque la main-d'œuvre disponible sur le territoire était insuffisante quantitativement et qualitativement pour faire face à la croissance, notamment lors de la révolution industrielle.

Aujourd'hui, l'émigration des moins de 32 ans, ou de jeunes diplômés et sans projet de retour, provoquée par des perspectives d'embauches insuffisantes est déjà une réalité en Martinique. Les offres d'emplois faiblement qualifiés sont boudées par les demandeurs d'emploi qui pourraient les obtenir, phénomène souvent observé dans les pays ayant un PIB élevé et croissant. L'enjeu du 21^{ème} siècle pour la Martinique est de réussir à faire de cette ouverture vers la Caraïbe un axe de développement économique, mais aussi d'épanouissement et de réalisation professionnelle pour la population martiniquaise, dans un marché du travail nécessairement élargi et international. Cette perspective est d'autant plus réaliste que selon l'annuaire statistique publié en 2007 par le Centre d'Etude pour l'Amérique Latine (ONU), le taux de chômage de cette région est en diminution depuis 2000. Il s'établit à 8,7 %²³ en moyenne en 2006 pour 22 pays de la zone, et ne dépasse pas 16 % (République Dominicaine) pour les pays les plus affectés. Plusieurs organes internationaux publient des données statistiques sur l'économie des pays de la Caraïbe. Ce sont principalement l'ONU, la Banque Mondiale, la CIA World factbook, l'Index Mundi, le CARICOM et la Banque de Développement Américaine. Ces statistiques sont sujettes à caution car elles émanent d'organismes qui peuvent être dans des zones d'influences géostratégiques. Pour illustrer nos propos, nous nous appuyons sur l'analyse faite par les contributeurs au projet Caribbean Atlas, banque de

²² Association des États de la Caraïbe.

²³ CEPAL, anuario estadístico de America Latina y al Caribe, estadísticas sociales, 2006, p.54.

données capitalisant l'information disponible sur la Caraïbe. Ce projet est dirigé par Romain Cruse, ATER, à l'université des Antilles et de la Guyane.

« La fiabilité de ces sources est cependant particulièrement douteuse. De manière générale on considère les statistiques fournies par les Nations Unies comme plus fiables, bien qu'il soit souvent difficile de savoir comment elles ont été collectées, et bien que les données fournies par les différents services de cette institution soient parfois contradictoires. Les gouvernements locaux fournissent aussi plus ou moins régulièrement des statistiques nationales. La Banque Mondiale et la Banque de Développement Interaméricaine produisent des données statistiques sur la région caribéenne. Chacune de ces sources a ses intérêts et ses limites, limites généralement liées aux objectifs du collecteur d'information : les taux de chômage présentés par les gouvernements caribéens sont fréquemment rabaissés par des méthodologies amalgamant le formel et l'informel (par définition difficile à mesurer) et en jouant des limites entre chômage et inactivité ; les organisations internationales proches de la politique étrangère nord-américaine tendent à sous-évaluer les performances des pays "ennemis" ; certaines données fournies par des organismes respectables sont parfois tout simplement farfelues (le taux d'urbanisation de la Dominique serait de plus de 60 %, etc.). Ceci tout en sachant bien que la collecte de statistiques fiables est d'autant plus complexe que les services publics caribéens ont souffert d'une réduction drastique de leurs moyens durant les dernières décennies. Les statistiques fournies dans ces tables sont donc à prendre pour ce qu'elles sont, des indications. »²⁴

L'examen des taux de chômage des pays du bassin caribéen montre qu'à l'exception d'Haïti, ce sont les régions d'Outre-mer qui ont les taux les plus élevés. Par conséquent, la région Caraïbe peut valablement constituer une zone d'attraction pour les ressortissants de Martinique et de Guadeloupe qui sont en recherche d'activité.

Les données disponibles qui ont été collectées auprès de différentes sources sont les suivantes :

²⁴ Le Caribbean Atlas est un atlas en ligne. Il est le fruit de la coopération des principales universités de la région caribéenne : University of the West Indies, Université des Antilles et de la Guyane, University of Curacao, University Anton de Kom (Suriname), Université d'État d'Haïti, Universidad de la Habana... Ce projet est co-dirigé par Romain CRUSE, enseignant et chercheur à l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG-CEREGMIA) et à l'University of the West Indies (St Augustine - Trinidad) et Kevon RHINEY, enseignant-chercheur à l'University of the West Indies (Mona - Jamaica).

Tableau 3 Taux de chômage des pays de la Caraïbe²⁵

Taux de chômage des pays de la Caraïbe selon 3 sources							
Pays	Pays			Pays	Pays		
	CIA worldfactbook OIT 2008	index mundi 2013			CIA worldfactbook OIT 2008	index mundi 2013	
Aruba			10,6	Iles vierges		6,2	
Bahamas	8,7	16		Jamaïque	10,3		14,4
Barbade	8,1	11,4	14	Martinique	21,5		21
Belize	8,2		11	Mexique	3,5	4,9	
Brésil		5,7		Montserrat		6	
Colombie	11,4		10	Panama	5,8	4,5	6,8
Costa rica	4,9		4,6	Puerto rico	11,5	16	15,5
Cuba	1,6			Rép. dominicaine	14	15	15,7
Curaçao			9,8	Saint Barthelemy			4,3
Dominique		23		Saint kitts nevis		4,5	
Equateur	7,3			Saint martin			27,3
Guadeloupe			22	Saint vinceny		18,8	
Guyana		11	11	Sainte Lucie		20	
Guyane française			20,5	Sin Marteen		12	12,2
Haïti		40,6	45,6	Suriname		9	8,5
Iles caymans	4		6,2	Trinidad	4,6	5,9	
Iles néerlandaises	10,3			Venezuela	6,9	7,9	8,3

Ces perspectives de mobilité professionnelle qui sont offertes aux Martiniquais, sont réelles. Elles sont une conséquence de cette ouverture à un international de proximité, qui met en cohérence un projet politique avec un projet de société. Le fait migratoire à l'international n'est pas nouveau pour les natifs de Martinique. Ce qui est nouveau, c'est qu'il est une conséquence logique et possible d'une politique publique régionale. Nous constatons qu'une Caraïbe politique et économique est en marche et que cette construction est voulue comme étant une réponse partielle et implicite aux déséquilibres

²⁵ L'OIT est l'Office International du Travail, la CIA worldfact book est un organe du gouvernement américain et l'Index Mundi est un index en ligne créé par deux économistes américains indépendants.

socio-économiques de la Martinique dont le chômage, et que la dynamique qui viendrait naturellement en conséquence de cette ouverture à l'international caribéen se manifesterait notamment par des flux de biens, de services, de capitaux et de personnes, mais également, de données électroniques, numériques, épistolaires et téléphoniques. Les prises de parole du Président du Conseil Régional de la Martinique, à l'occasion de l'adhésion de la Martinique aux communautés des Etats de la Caraïbe sont sans ambiguïté dans ses deux discours²⁶ prononcés les 11 et 30 avril 2014 à l'occasion des cérémonies d'adhésion de la Martinique à l'Association des États de la Caraïbe :

« Je pense que c'est par des actions concrètes que nous pourrions rendre lisible la politique de développement de la grande Caraïbe. Au-delà de la question de l'intégration c'est désormais en termes de convergence que doit se concevoir la diplomatie territoriale, tant dans sa dimension éthique, économique, sociale, écologique et culturelle. Les mouvements des capitaux et des biens compléteront toutes les stratégies d'investissement publiques ou privées.

Ce sont ces valeurs que nous posons comme socle, pour nous permettre, nous, peuple martiniquais, d'être dans un ensemble, comme acteur du développement, dans une nouvelle vision géostratégique, mais aussi comme initiateur de voies nouvelles d'une émancipation politique, culturelle et économique, fiable, durable et moderne. »

Et dans son discours du 30 Avril 2014²⁷ :

« C'est un événement symbolique dont la dimension concrète et politique engage notre avenir. Cette décision du 11 avril 2014 co-signée ici et entérinée au Mexique sera celle de l'adhésion de la Martinique à l'Association des États de la Caraïbe ! C'est une porte qui s'ouvre pour notre jeunesse, pour nos entreprises, pour notre dynamisme, pour notre intelligence, pour notre volonté de refuser toute fatalité et de changer durablement les choses ! Et cette porte, comme le dirait Césaire, nous fait de l'avenir les signes de l'amitié... » a-t-il conclu.

La situation socio-économique de la Martinique place le fait migratoire au centre de la géostratégie qui est en train de se mettre en place. Les discours politiques et les analyses

²⁶ Signature de l'adhésion de la Martinique à l'Association des États de la Caraïbe, discours du président du Conseil Régional de Martinique [en ligne], Carbet, 11 Avril 2013. Disponible sur le Web : < <http://www.serge-letchimy.fr/wp-content/uploads/2014/04/discoursAEC-v10.pdf>>

²⁷ VIème sommet de l'AEC, discours du Président du Conseil régional de Martinique, [en ligne], Merida, 30 Avril 2013. Disponible sur le Web : < <http://www.serge-letchimy.fr/2014/05/01/allocation-du-president-letchimy-au-vieme-sommet-de-laec/>>

économiques émanant tant de l'INSEE que de l'IMSEPP sont convergents et sans ambiguïté. Nous constatons que les actes politiques qui sont posés sont en cohérence avec les nouvelles postures qui sont prises par les décideurs politiques tant régionaux que nationaux, faisant des échanges internationaux de biens et de personnes la clé de voûte d'un modèle de développement économique en construction. Il nous semble désormais légitime de nous interroger sur les conditions de mise en œuvre d'une mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe.

2^{ème} PARTIE : PROBLÉMATIQUE, CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

2.1 Problématique

La mobilité professionnelle des Martiniquais apparaît comme étant une des réponses possibles au contexte socio-économique défavorable à un développement de l'offre d'emploi sur un marché du travail interne, ne pouvant absorber un taux de chômage qualifié de structurel de 20 % de la population active. Il s'agit d'un véritable projet de société, équivalent en termes d'enjeux pour les populations, aux premiers instants de la construction européenne, lors du traité de Rome, avec une nuance cependant, qui est que la Martinique et la Guadeloupe rejoignent en derniers arrivants, une communauté internationale déjà organisée.

Comment concilier des impératifs qui peuvent paraître comme étant opposés ? D'un côté, il y a cette nécessité pour le pouvoir politique et économique qui est en place, de créer de la richesse, du PIB, en s'ouvrant à un international de proximité. D'un autre côté, il y a cette dynamique de mobilité des jeunes diplômés vers la France, l'Europe ou l'Amérique du Nord, qui se trouverait renforcée par une ouverture nouvelle sur la Caraïbe, et qui ne ferait qu'amplifier un phénomène de diminution et de vieillissement de la population qui est déjà en marche. La Martinique se trouve bien dans une double difficulté, le chômage et le vieillissement de sa population. Mais quand bien même cette ouverture vers la Caraïbe devrait représenter une réponse pertinente, comment ces intérêts macroéconomiques peuvent-ils trouver écho dans les mentalités ? Quel regard la population Martiniquaise, concernée au premier chef porte-t-elle sur un processus de rapprochement avec la Caraïbe qui semble pour l'instant, marginal mais qui est lourd de conséquence sur la société Martiniquaise de demain ? Pouvons-nous imaginer qu'il puisse y avoir de la réciprocité dans les échanges entre la Martinique et les Etats de la Caraïbe sur les flux de main-d'œuvre, dans un véritable marché du travail ? Comment les Caribéens voient-ils eux-mêmes une présence renforcée de Martiniquais dans les échanges économiques ? Les Martiniquais eux-mêmes sont-ils prêts en contrepartie, à être mis en concurrence sur le marché du travail avec des étrangers ? Comment cette régulation du marché du travail par les échanges avec la Caraïbe, sera-t-elle vécue par les individus ? Il nous semble pertinent de nous interroger sur les fondements actuels de cette société de demain. Notre questionnement consiste à nous interroger sur les

conditions de mise en œuvre d'une mobilité professionnelle encouragée dans la Caraïbe. L'environnement créé par les politiques éducatives et de formation professionnelle est-il véritablement propice au développement de cette mobilité nécessaire ? Quelles représentations les Martiniquais ont-ils de cette mobilité professionnelle dans la Caraïbe ?

2.2 Cadre théorique

Conclure qu'une mobilité professionnelle des Martiniquais sur un nouvel axe migratoire tel que la Caraïbe est une opportunité pour faire face au non emploi, ne préjuge pas de sa faisabilité. Une assertion aussi simple en apparence soulève tout un faisceau de questionnements et de problématiques de tous ordres, qu'il nous semble important de sérier afin de, non seulement circonscrire notre propos, mais aussi d'en poser les limites. Dans cette étude, notre propos n'est pas d'aborder l'analyse du marché du travail de la Caraïbe pour en déduire la pertinence d'une mobilité professionnelle et géographique des Martiniquais dans cette région, car nous ne nous situons pas dans un champ économique qui a pour objet de trouver des solutions quantitatives à la problématique du chômage. En revanche, de même qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une connaissance approfondie d'un sujet pour s'en faire une opinion ou adopter une attitude, nous nous intéresserons aux individus et à leurs choix professionnels dans une perspective de mobilité, à l'état de la connaissance que les candidats à la mobilité ou adeptes de la sédentarité ont de la Caraïbe, pour comprendre comment, par inférence, ils reconstruisent leur réalité et comment leur représentation de la situation évoquée est compatible avec les mutations qui sont en cours.

Une interrogation sur cette faisabilité se présente au moins à deux niveaux, celui de la volonté des acteurs concernés à travailler ensemble, c'est-à-dire des Martiniquais de vouloir travailler dans la Caraïbe, et celui de la capacité de ces territoires à accueillir de nouveaux migrants compte tenu de leur situation socio-démographique, politique et économique. Nous avons choisi de nous interroger sur la vision de cette perspective depuis le point de vue des natifs de Martinique. Il s'agit de s'interroger sur les différents

aspects d'une question qui se pose tant à un niveau macro-économique et collectif, lorsqu'il s'agit d'aborder les questions de migrations entre territoires, de situation économique et d'intégration par exemple, qu'à un niveau micro-économique et individuel lorsqu'il s'agit de s'intéresser à l'individu dans sa démarche d'insertion professionnelle et de projet.

Ce sujet nous place dans le champ de la sociologie, de la psychologie sociale et cognitive et nous identifions une relation triangulaire entre un objet, un sujet et un *alter ego*, lequel *alter ego* est à la fois cet autre soi-même vers lequel il s'agit de se projeter et cet autre, voisin de la Caraïbe, vers lequel il s'agit d'aller.

L'objet de notre questionnement est complexe car il est à la fois la résultante d'un processus d'analyse et de décision, et d'un positionnement, qui se met en œuvre à partir de données personnelles, dans un contexte donné à un instant précis. Nous savons que tout ce que l'on pourra identifier comme étant une variable explicative d'un phénomène tel que la mobilité professionnelle est amené à changer dans le temps. La région Caraïbe elle-même est une région par nature naturellement instable, soumise à des catastrophes naturelles tels que les séismes et les ouragans, et ces aléas en font tantôt une destination de cœur, tantôt une destination peu prisée. De même, nous sommes confrontés à la complexité de l'analyse des trajectoires professionnelles pour des mobilités de transition, avant une nouvelle destination, ou de retour programmé dans la région d'origine, ou de mobilité travestie lorsque la stratégie individuelle passe par une étape d'apprentissage d'une langue ou de formation professionnelle en métropole ou à l'étranger.

Nos travaux nous conduisent à nous interroger au sujet de la nature des rapports que les natifs de Martinique entretiennent avec leurs voisins de la Caraïbe, dans une perspective de coopération et de partage de la ressource fortement convoitée que constitue le travail, et sur ses corollaires. Une telle démarche est en effet un facteur d'intégration sociale, d'autonomisation et de reconnaissance, mais interroge aussi la représentation que les Martiniquais se font d'une mobilité professionnelle dans ce contexte. Nous voyons d'ores et déjà se dessiner le périmètre de notre étude.

Pour nos travaux nous nous appuyerons sur des concepts clés, des théories et des méthodes de recherche en sciences sociales.

2.2.1 Mobilité et transition professionnelle

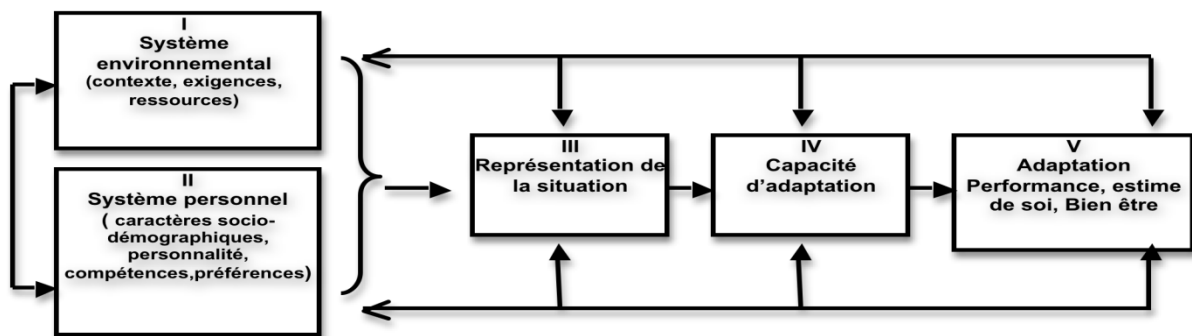
L'état de la recherche en sciences sociales nous indique que l'analyse d'une perspective de mobilité professionnelle dans le contexte présenté relève des problématiques de transition professionnelle, choisie ou subie, notamment pour des publics en situation de non-travail, de travail précaire ou de situation professionnelle insatisfaisante. En matière de pratique d'orientation professionnelle, le cadre idéologique et théorique le plus adapté au contexte est celui qui permet d'analyser des choix professionnels dans un avenir conçu comme incertain et instable. En effet, *« de nombreux travaux contemporains soulignent que les carrières professionnelles correspondent désormais moins à un développement vocationnel qu'à un chaos : elles forment plus rarement une continuité. Les individus sont plus souvent confrontés à des ruptures dans leur vie professionnelle. Les évolutions marquant leur vie personnelle sont parallèles : les familles sont moins stables, les changements de régions sont plus fréquents. Ces divers phénomènes des ruptures dans la vie des individus ont été subsumés sous l'appellation de transitions. »*²⁸

En conséquence, les autres approches développées en psychologie cognitive, qui sont soit centrée sur l'individu, soit sur les organisations, ne sont pas pertinentes pour aborder la question de la mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe dans le contexte que nous avons décrit, d'autant qu'il n'est pas question ici d'une cible professionnelle clairement identifiée dans laquelle il est question de se projeter, mais d'un contexte de rupture en termes de lieu d'exercice d'un métier qu'il s'agit d'envisager. L'approche de la psychologie de l'orientation que nous privilégierons est la plus récente. Dans le rapport entre champs professionnels et individus, elle accorde moins d'importance aux questions d'aptitudes, de vocation et de personnalité dans l'analyse des choix professionnels et donne plus de poids à l'activité mentale et aux paramètres individuels dans leur dynamique de changement en fonction du contexte. La plupart des travaux du début du 20^{ème} siècle sont centrés à la fois sur l'individu et sur son épanouissement par le travail (Binet, 1908). Des travaux plus récents (Meda, 2010) ont en commun qu'ils abordent la question de l'orientation par le prisme du développement personnel et des préoccupations personnelles et des occupations sociales. Il nous semble

²⁸ GUICHARD Jean et HUTEAU Michel, *Psychologie de l'orientation*, Paris: Dunod, 2001, p.8.

que le nouveau paradigme de l'orientation professionnelle d'aujourd'hui inclut fortement les contextes de précarité et d'incertitude qui pèsent sur le monde du travail et que l'individu est plus enclin à rebondir et à construire et déconstruire des stratégies d'insertion professionnelle que de faire le bilan de sa vocation et de l'adéquation de sa personnalité aux postes à pourvoir. Ainsi, pour nos travaux nous nous référons à la théorie de l'adaptation de Rudolf Moos²⁹ qui définit le processus mental des personnes confrontées à des choix d'orientation dans un environnement instable, comme résultant de l'interaction de deux sous-systèmes : un système environnemental et un système personnel, schématisés comme suit en 5 étapes:

Figure 2 Présentation schématisée de la théorie de l'adaptation selon Rudolf Moos³⁰



Pour ce qui est du système environnemental, il y a bien entendu le contexte socio-économique de la Martinique que nous avons évoqué mais il y a également le contexte caribéen que nous explorerons. Nous interrogerons d'autres données du système environnemental, notamment sur les politiques éducatives, en dressant un état des lieux des pratiques qui ont cours actuellement en matière de préparation à la mobilité à travers des échanges éducatifs et d'éducation à l'international caribéen dans l'Académie de Martinique. Ce premier volet nourrira notre connaissance de l'environnement dans lequel les futurs travailleurs de la Caraïbe ont évolué avant leur arrivée sur le marché du

²⁹ MOOS Rudolf H. Person-environment congruence in work, school, and health care settings. *Journal of Vocational Behavior*, 1987, vol. 31, no. 3, pp. 231-247.

³⁰ GUICHARD Jean ; et HUTEAU Michel, *Psychologie de l'orientation*, Paris : Dunod, 2001, p.72.

travail. Le second volet complémentaire au premier sur lequel nous nous interrogerons est celui de l'environnement de la formation professionnelle, parce que cette voie est envisagée par de nombreux demandeurs d'emploi, qui une fois sortis du système éducatif, sont livrés aux lois du marché du travail.

Pour ce qui est du système personnel, nous nous attacherons à comprendre les logiques qui sont mises en œuvre par les candidats à la mobilité, mais nous nous intéresserons également aux cheminements de ceux qui ne sont pas intéressés par une mobilité professionnelle dans la Caraïbe, en tentant de comprendre ce qui les caractérise collectivement. Dans ce schéma, l'étape 3 ayant trait à la représentation de la situation est une étape clé que nous approfondirons dans notre analyse, de même que cette perspective de rupture que constitue en soi un projet de mobilité professionnelle. Une définition contextualisée de la mobilité professionnelle nous est donnée par Nancy Schlossberg. Il s'agit de :

« Tout événement ou absence d'un événement prévu qui a pour effet de transformer les relations, les routines, les croyances et les rôles de l'individu. »³¹

Ces référents théoriques nous permettront d'aborder la question sous l'angle de l'individu, à travers des questionnaires et des interviews. Nous compléterons notre analyse sur les aspects sociologiques en matière de représentation sociale de la mobilité. Enfin, pour ce qui complète notre approche des volets 3, 4 et 5 du processus mental de Rudolf Moos, nous nous intéresserons aux représentations sociales qui sont en œuvre dans les projets de mobilité des Martiniquais notamment en direction de la Caraïbe. Pour construire notre modèle d'analyse, nous retiendrons comme variables explicatives des hypothèses de notre problématique, celles qui correspondent aux différentes phases du système proposé par Moos (Moos, 1987) à savoir la politique éducative et de formation professionnelle et les représentations sociales des freins à la mobilité professionnelle.

³¹ SCHLOSSBERG Nancy, *Counseling adults in transition: Linking practice with theory*. New York: Springer Publishing Company, 2005, p.70.

2.2.2 Mobilité et représentations sociales

Pour compléter notre approche, nous référons aux cinq caractéristiques d'un objet de représentation énoncées par Denise Jodelet³² pour affirmer que la mobilité professionnelle constitue bien un objet de représentations sociales.

- Une dimension de causalité, car toute représentation est représentation d'un objet, et dans le cadre de notre étude, il s'agit bien de la mobilité professionnelle.
- Une dimension imaginaire car l'idée même de partir à l'étranger est créatrice d'imaginaire social et individuel.
- Une dimension symbolique, par le fait même de quitter son pays d'origine en allant travailler ailleurs.
- Une dimension constructive car dans une perspective de mobilité professionnelle à l'étranger, le sujet est confronté à un nouveau flux d'informations sur lesquelles il devra se positionner et se reconstruire.
- Une dimension qualifiée par Denise Jodelet d'autonomisation et de créativité en ce que la représentation impacte les comportements et en matière de transition professionnelle, les candidats à la mobilité se trouvent nécessairement dans une prise d'autonomie et de créativité pour faire face à l'inconnu et fuir le connu.

Pour affiner notre compréhension de cet objet qui est en interface du psychologique et du social, dans sa sphère individuelle et cognitive, c'est-à-dire des sentiments et des jugements, des processus mentaux qui sont en œuvre dans une situation de mobilité professionnelle dans laquelle le sujet se projette, il nous apparaît en effet pertinent d'aborder notre étude sous l'angle des représentations sociales en psychologie sociale, pour aborder un sujet où il sera question d'opinion, d'images, de croyance, d'attitudes et de stéréotypes tels qu'ils s'expriment dans la dynamique de l'influence de l'autre. Sur le plan de la recherche et des concepts, aujourd'hui, nous avons dépassé les oppositions entre représentations individuelles et représentations collectives d'Emile Durkheim, car les sociologues s'accordent à dire qu'en matière de sciences humaines et de psychologie notamment, l'individuel et le collectif, l'interne et l'externe s'influencent mutuellement.

³² JODELET Denise, *Les représentations sociales*, Paris: PUF, 1991, pp.36-60.

Par conséquent, en matière d'étude de comportement, l'approche béhavioriste consistant à analyser les comportements humains comme résultant de stimuli a laissé la place à une approche cognitiviste des processus mentaux. Pour notre étude, nous nous référons principalement à la pensée d'Emile Durkheim³³ et à ses œuvres qui sont en rapport avec notre cadre théorique, *éducation et sociologie*. Sur la question des oppositions sur la méthode, dans la préface de son ouvrage sur *Le Suicide* rédigée par Serge Paugam, il est indiqué que :

« La position de Durkheim est claire, [...] le sociologue doit se détacher des facteurs individuels et rechercher avant tout les causes sociales. »³⁴

Pour l'heure, et pour l'essentiel, les avancées en psychologie sociale sur les représentations sociales théoriques se réfèrent toutes aux travaux de Serge Moscovici³⁵ datant de 1961. Plusieurs courants se sont construits à partir de ses travaux, chacun abordant la question sous un angle différent. De manière synthétique, six courants se dégagent dans la manière d'analyser la construction d'une représentation sociale. Un premier courant se singulariserait par l'importance accordée par la pratique sociale du sujet en fonction de la place sociale qu'il occupe. Un second courant aborde la question de la représentation sociale à travers la pratique discursive et la communication du sujet (Lipiansky, 1990)³⁶.

Le courant de Pierre Bourdieu³⁷ est repéré comme étant celui qui aborde la question de la représentation sociale sous l'angle des visions structurées par les idéologies dominantes et des reproductions de schèmes.

D'autres auteurs se rejoignent dans une approche centrée sur les interactions des groupes qui infléchissent la position de leurs membres, et un cinquième courant se distingue des autres courants par son approche de la représentation sociale construite notamment à

³³ DURKEIM Emile, *Education et sociologie*, Paris: PUF, 2006

³⁴ DURKEIM Emile, *Le suicide*, Paris: PUF, 2007, p.14.

³⁵ MOSCOVICI Serge, *et al. Psychologie sociale*, Paris: PUF, 2002

³⁶ LIPIANSKY Edmond-M.; TABOADA-LEONETTI Isabelle & VASQUEZ Ana. Introduction à la problématique de l'identité. In CAMILLERI Carmel, *Stratégies Identitaires*, Paris : PUF,1990, pp. 43-83.

³⁷ BOURDIEU Pierre; et WACQUAND L. *Réponses*, Paris : Seuil, 1992.

partir des interprétations fournies par la société (Doise 1990)³⁸. Enfin, un dernier courant aborde le sujet sous un angle cognitif de manière significative, notamment à travers deux dimensions que sont le contexte et l'appartenance du sujet. L'auteur qui est identifié comme travaillant dans cette direction est principalement Jean-Claude Abric³⁹. Mais d'une façon générale, tous ces courants se recoupent, car il s'agit de pondération entre la dimension psychologique et la dimension sociale. Toutefois, compte tenu du secteur d'application qui nous concerne, à savoir la mobilité professionnelle, l'approche cognitive développée par Jean-Claude Abric nous apparaît comme étant la plus adaptée, que les approches qui ont été expérimentées et éprouvées dans les représentations sociales qui sont en œuvre dans le domaine de la santé. Mais d'une façon générale, nous nous référerons de manière transverse à tous les courants développés à partir des travaux de Moscovici (Moscovici, 2002).

La théorie de Jean-Claude Abric est adaptée à tout questionnement qui induit une problématique de changement et de résistance au changement, ce qui est la caractéristique même de ce qu'il a défini comme étant le noyau central. L'apport de la théorie d'Abric est qu'elle donne en même temps des éléments de solution pour faire face aux phénomènes de résistance au changement.

D'après Abric, les représentations sociales remplissent quatre fonctions, la première est de faciliter les échanges et la communication autour d'un objet de représentation en donnant des éléments explicatifs sur l'état et la nature du savoir détenu par les individus et la société sur cet objet et dans notre étude, sur la mobilité professionnelle dans la Caraïbe. La seconde fonction est de donner un éclairage sur l'identité sociale des individus, leur appartenance à des groupes sociaux et leur spécificité. Plusieurs groupes sociaux se constituent autour de notre questionnement et sur la comparaison sociale, cette fonction de la représentation sociale est éclairante. La fonction d'orientation qu'Abric attribue à la représentation sociale est celle de l'orientation de l'individu dans ses choix. En effet, pour ce qui est de notre sujet, il est bien question de transition professionnelle et de choix de vie en mobilité ou pas. Enfin, une quatrième fonction reconnue est celle de la justification ; il s'agit ici non seulement de comprendre des

³⁸ PALMONARI Augusto et DOISE Willem. *Caractéristiques des représentations sociales. L'étude des représentations sociales*, Paris : PUF, 1986, pp. 12-33.

³⁹ ABRIC Jean-Claude, *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Ramonville Saint-Agne : Eres, 2003.

processus de pensée mais de comprendre aussi comment ils renforcent des positions. Cette fonction est indispensable pour aborder les questions d'évolution des représentations et des freins à la mobilité professionnelle.

C'est parce que, pour Abric, *une représentation sociale est un ensemble organisé d'informations, d'opinions, d'attitudes et de croyances à propos d'un objet*, qu'il nous semble incontournable d'analyser le système de représentations sociales dans lequel évolue le Martiniquais lorsqu'il est confronté à un choix de mobilité professionnelle dans la Caraïbe, d'autant que *cette représentation est fortement marquée par des valeurs correspondant au système socio-idéologique et à l'histoire du groupe qui la véhicule, pour lequel elle constitue un élément essentiel de la vision du monde*, précise Abric.

Sa théorie du noyau central offre au chercheur un modèle d'analyse de la représentation et un mode opératoire qui fait émerger, dans cette représentation sociale, une structure avec un contenu, des éléments principaux et secondaires, des relations hiérarchisées entre différents éléments. Le modèle d'analyse permet de repérer et de hiérarchiser ce qui, dans un groupe social, constitue une opinion sur un fait, ce qui diffère d'une attitude, d'une croyance ou d'une valeur. Pour Abric, *la connaissance du contenu d'une représentation sociale ne suffit pas, c'est d'abord et avant tout l'organisation de ce contenu qui donne du sens*.

Aussi, nous sommes convaincu qu'un travail de recherche interrogeant la question de la représentation sociale doit dépasser l'enquête d'opinion sur un fait social qui ne permettrait pas d'aller au-delà du constat. La théorie du noyau central de Jean-Claude Abric induit un mode opératoire permettant de cerner ce qui dans une représentation sociale est de l'ordre de la croyance ou des valeurs et qui est relativement stable et durable dans un système de représentation, et ce qui est de l'ordre d'une attitude ou d'une opinion sur un fait, et qui est susceptible d'évoluer dans le temps. En outre, la théorie du noyau central aborde l'hypothèse de la zone muette qui est constituée d'éléments de la représentation qui ne sont pas verbalisés parce qu'ils ont un caractère contre-normatif, *tabou*. Cet apport nous semble nécessaire pour aborder la question de la mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe qui soulève des questions de migration à l'étranger et de rapport à l'autre. La théorie du noyau central sera donc le fil

conducteur de la construction de notre modèle d'analyse des représentations de la situation.

2.2.3 Mobilité ou migration

La mobilité transnationale dans le bassin Caraïben a ceci de singulier qu'entre les 25 territoires qui le composent de Trinidad, le plus au sud, aux Bahamas le plus au nord, le temps de trajet en avion ne dépasse pas en moyenne la demi-heure et que, sur un axe nord-sud, il n'existe pas d'autre région au monde regroupant autant de nationalités sur une aussi petite distance et superficie. En droit français, la mobilité professionnelle subie relève du champ contractuel, librement consenti par les parties. En matière de contrat de travail, la jurisprudence qui est relative à la vie des contrats de travail, témoigne d'une volonté du législateur de concilier les intérêts de l'entreprise au droit du salarié à une vie personnelle et familiale. D'autres dispositions négociées avec les partenaires sociaux, tel l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2008, posent un certain nombre de principes d'équité et d'accompagnement pour des salariés ou des demandeurs d'emploi. Enfin, le code du travail prévoit un certain nombre de mesures pour les entreprises de plus de 1000 salariés ainsi que pour des déplacements de plus de 50 kilomètres. Cependant, bien que les territoires de la Caraïbe soient proches géographiquement, il n'en demeure pas moins qu'une mobilité professionnelle entre ces pays, dont les régions d'outre-mer des Antilles, est régie par les dispositions en vigueur dans chaque pays en matière d'immigration. En effet, il ne faut pas oublier la situation particulière d'une mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe faisant qu'à 200km de son lieu de résidence, ils sont en situation d'émigration, alors qu'un déplacement à 7000 km, vers une région de France, est assimilé selon la législation française à une mobilité professionnelle au même titre qu'un déplacement d'une région à l'autre de France.

En ce début du 21^{ème} siècle, le rapport de l'homme à l'espace et au temps semble ouvrir une ère nouvelle, qualifiée par Rémy Knafou⁴⁰ comme étant celle de la planète nomade. En effet, les nouveaux moyens de communication ont aboli les distances, et la mobilité pour les loisirs ou la culture, l'échange de l'information avec internet ou les réseaux sociaux sont rentrés dans les mœurs et les hommes sont devenus moins sédentaires.

⁴⁰ RÉMY Knafou, *La planète nomade. Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris : Belin 1998, 247 p.

La mobilité et le nomadisme pour raisons professionnelles ont concerné en 2009 des millions de Français, et ce chiffre va en augmentant.

Selon les dernières statistiques du ministère des Affaires étrangères, plus de quatre millions de Français déménagent chaque année, six millions changent d'employeur, deux millions changent de domicile et d'employeurs. Un million de travailleurs sont transfrontaliers et un million est établi à l'étranger.

Cependant, ces chiffres en valeur absolue peuvent masquer une réalité qui est celle d'une relative inertie de la mobilité géographique des Français. Selon les travaux du Conseil de l'orientation et de l'emploi du 31 Mars 2007, sur un panel de population âgée de 25 à 50 ans, 89 % n'auraient effectué aucun changement de lieu de travail de plus de 50 km entre 1997 et 2001. La question de l'emploi et du marché du travail interroge celle de la mobilité professionnelle. Comment faire pour que des emplois disponibles ici soient couverts par une main-d'œuvre disponible là ? C'est toute la question de l'équilibre entre territoires qui a fait qu'aujourd'hui, mobilité rime avec flexibilité et qu'elle s'impose comme une norme de comportement attendu du chercheur d'emploi et qui est de plus en plus déterminant dans les facteurs de sortie du chômage. Le migrant n'est plus un marginal, au contraire, il représente typiquement l'homme moderne qui doit composer avec l'effacement des repères de l'espace et du temps qu'hier encore, ceux qui étaient ancrés dans les territoires, promouvaient.

L'article 39 du Traité créant l'Union européenne a posé comme principe la libre circulation des travailleurs, condition indispensable à la cohésion économique et sociale entre les Etats et à l'émergence du citoyen européen. Les territoires, Etats ou Régions qui ont un fort développement économique devront, pour conserver leurs emplois, développer des politiques pour attirer les populations, ceux qui ont une croissance démographique forte devront, pour conserver leur population, mener des politiques attractives pour que des activités se créent sur leur territoire et les autres territoires qui sont en voie de vieillissement et de récession économique devront livrer bataille sur les deux fronts, sous peine de recul démographique et repli économique. Le territoire de la Martinique se trouve dans cette situation consistant à devoir livrer bataille sur deux fronts, celui du vieillissement de sa population et celui du développement économique.

D'ailleurs, le plan d'action européen 2007-2010 pour la mobilité de l'emploi a fait de la mobilité un instrument de régulation du marché de l'emploi et d'équilibre dans le développement des territoires, selon les principes de « flexicurité », combinant à la fois les impératifs de souplesse et de sécurisation de dispositions contractuelles d'une part, et d'équilibre entre les droits et responsabilités des personnes d'autre part. Ce qui signifie pour chaque Etat de l'Union Européenne, la nécessité de réformer la réglementation sur l'emploi pour répondre aux besoins de l'économie et sécuriser les mobilités professionnelles et géographiques des individus.

La Martinique en tant que Région Ultrapériphérique est immergée dans ce contexte et ces enjeux.

Les études réalisées sur la question de la mobilité montrent que le concept de mobilité tel qu'on l'évoque aujourd'hui en France est polysémique. Entre mobilité transfrontalière, régionale, entre l'Union Européenne des 27 et l'étranger ou l'Union Européenne des 12 ou des 15, le lecteur non averti s'y perd. D'une façon générale, les observateurs s'accordent à dire que la mobilité géographique et professionnelle au sein de l'Europe est insuffisante car elle est nécessaire pour au moins deux objectifs, un objectif de régulation du marché du travail et de développement économique plus harmonieux entre les Etats, auquel s'associe un objectif plus politique de construction d'une communauté de citoyens européens vivant dans une Europe offrant un niveau de vie sans cesse accru. Cependant, les freins à la mobilité sont connus et identifiés tant par les Etats à titre individuel, même si les situations sont nuancées d'un Etat à l'autre, mais aussi par le Conseil de l'Europe, à travers ses différentes directions en charge de cette problématique.

En effet, si la « mobilité géographique du travailleur salarié de l'Union européenne », portée dès 1957 par le traité de Rome, n'est pas pleinement réalisée à ce jour, deux difficultés majeures expliquent ce constat d'échec.

D'abord, la délicate appréhension du concept de mobilité. Les salariés migrants se voient qualifiés de salariés expatriés, détachés, envoyés en mission, mis à disposition, transférés, mutés,... Il importe alors de restituer au salarié son exacte qualification, en se fondant sur des critères distinctifs formalisés. Naît ainsi une typologie de la mobilité, assise sur une dichotomie établie entre la mobilité à durée déterminée et celle à durée

indéterminée. Le droit de l'Union Européenne a régulièrement recours à cette *summa* division.

La seconde difficulté qui affecte la mobilité géographique du salarié se situe au stade de son régime juridique. Loin de dissocier chaque forme de mobilité suivant une typologie arrêtée, le droit de l'Union tend au contraire à uniformiser les régimes de l'ensemble des ressortissants grâce au concept de « citoyenneté de l'Union ».

Dès 2009, le Conseil Européen a défini un certain nombre d'orientations visant à rendre plus fluide au sein de l'Europe, l'offre et la demande d'emploi. Environ 2 % des travailleurs européens vivent et exercent une activité dans un autre état membre.

Entre 2000 et 2005, le taux moyen de mobilité des travailleurs européens au sein de l'UE était de 1 % alors qu'il avoisine les 3 % aux Etats-Unis et 2 % en terres australiennes⁴¹.

Dans l'ensemble des études réalisées sur la question de la mobilité professionnelle des travailleurs européens, on retrouve de manière récurrente les mêmes facteurs explicatifs des freins à une mobilité plus importante :

- Les difficultés langagières et les barrières culturelles,
- les différences entre les différents systèmes fiscaux et de retraite d'un pays à l'autre,
- les systèmes de soins qui restent cloisonnés d'un Etat à l'autre,
- l'absence de transparence du marché du travail qui reste régi par la réglementation de chaque pays et qui n'autorise pas le travailleur candidat à la mobilité de prendre des risques non mesurables.

Pour notre recherche, nous nous en tiendrons à cette approche qui est à la fois juridique et socio-économique de la mobilité, car elle répond bien à la complexité du questionnement. Il ne s'agit pas ici de nation ou de pays, mais de territoires présentant des caractéristiques propres. Elle se réfère aux travaux de Gérard-François Dumont⁴² qui étudie la mobilité comme une branche de la géographie. Le modèle *d'opportunité* et le

⁴¹ Cf. *La mobilité géographique au sein de l'UE : Optimiser ses avantages sociaux et économiques*, Commission européenne, DG emploi affaires sociales et égalités des chances, rapport final, avril 2008.

⁴² DUMONT Gérard-François *et al.*, *Les mobilités*, Saint-Just-la-pendue : SEDES, 2010, pp.15-53.

modèle d'*attraction répulsion* qu'il a développé, permettent d'aborder la mobilité avec une rationalité plaçant la motivation de l'homme au cœur de la décision de mobilité.

L'auteur propose, parmi les dix lois de la géopolitique des populations qu'il a élaborées, trois lois directement liées aux migrations internationales : « la loi d'attraction » la « loi de repoussement » et la « loi des diasporas ». En effet, en s'inspirant de la méthode expérimentale de Claude Bernard, il met en évidence leur caractère universel et régulier en tant que phénomène d'interactions entre les migrations internationales et géopolitiques⁴³.

Le modèle proposé par Dumont (Dumont, 2012) met en lumière plusieurs paramètres explicatifs ou déterminants du fait migratoire, dont notamment celui du raisonnement effectué par le candidat à la mobilité entre richesse et pauvreté de la région d'origine et la région d'accueil, le raisonnement économique coût-avantage, la pression exercée par le lieu d'origine, le facteur géopolitique,... Le candidat à la mobilité se trouve dans un système de *push* et *pull* à l'intérieur duquel il doit développer un raisonnement d'*homo-oeconomicus*. Dans le cadre de notre recherche sur la mobilité des Martiniquais dans la Caraïbe, nous retiendrons le caractère universel de cette approche et l'opérationnalité de ce modèle pour l'élaboration de questionnaires et de guides d'entretien, car elle met l'accent sur les individus et les territoires, indépendamment de considérations géopolitiques ou historiques.

2.2.4 Mobilité et altérité

L'œuvre de Claude Lévi-Strauss a influencé au 20^{ème} siècle la manière de penser l'anthropologie et la sociologie et plus généralement la pensée en sciences humaines et en sciences cognitives. Le travail qu'il a réalisé dans la connaissance des peuples a été animé d'une volonté d'universalité. Ainsi, lorsqu'il explique ce qu'est le totémisme dans *La Pensée sauvage*, cette approche apparaît clairement :

⁴³ MORINAUX Vincent et al., *Les mobilités*, Saint-Just-la-pendue : SEDES, 2010, p.24.

« En fait le totémisme n'est pas autre chose qu'une manière d'établir et d'exprimer un système de différences entre les hommes (individus ou groupes) à l'aide d'un système de différences entre des animaux, des plantes ou des objets quelconques. Ce ne sont pas les hommes et les choses qui se ressemblent (selon la vieille théorie de l'identification au " totem "), mais ce qui se ressemble ce sont des rapports différentiels (tel clan est à tel autre comme l'ours l'est à l'aigle, le saumon à la tortue, etc. »)⁴⁴

Pour Claude Lévi-Strauss⁴⁵, *ce sont donc nos différences qui se ressemblent et qui nous rassemblent*. Ses prises de position contre la colonisation, la notion de race et l'esclavage, et d'une façon générale, contre tout ce qui vise à construire des oppositions et une hiérarchisation entre les peuples, s'inscrivent dans la droite ligne de cette pensée. Son regard anthropologique sur les hommes évolue dans un double mouvement. Le premier mouvement est celui d'un intellect qui analyse, qui dissèque, classe, catégorise, modélise la réalité puis, dans un second mouvement, Claude Lévi-Strauss relativise, pondère ses propres avancées pour les inscrire dans une vision universaliste et humaniste. Ses travaux obligent à sortir d'une vision dualiste du monde, des oppositions classiques, quelquefois rendues nécessaires pour aborder la réalité de manière scientifique.

Dans une réflexion sur la mobilité professionnelle, concernant les habitants d'une région du monde où la question identitaire est en toile de fond des problématiques, il semble nécessaire pour le chercheur appartenant à une communauté humaine sur laquelle il souhaite porter un regard objectif, de se doter d'un cadre théorique lui permettant de neutraliser les effets induits par son immersion dans un mode de pensée propre à sa région et à son histoire. Il ne s'agit pas de faire une impasse sur une approche d'un problème, mais d'aborder une question comme celle de la mobilité dans une perspective universelle. Notre choix est de considérer que la question de la mobilité professionnelle des Martiniquais dans des pays voisins de la Caraïbe peut se poser comme étant une question relevant de l'altérité, celle d'un peuple qui évolue dans un contexte de raréfaction des ressources pour survivre -cette ressource étant ici le travail-, et qui doit migrer vers des régions voisines, dites étrangères, à la rencontre d'autres peuples avec lesquels la question du partage de la ressource va se poser. A partir de cette approche,

⁴⁴ LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris : Pocket, 1990, pp.50-99.

⁴⁵ KECK Frédéric, *Lévi-Strauss et la pensée sauvage*, Vendôme : PUF, 2004, p.36.

notre analyse peut s'enrichir de l'expérience d'autres peuples du monde, confrontés dans l'espace et dans le temps à des problèmes identiques, et ce indépendamment des questions géopolitiques actuelles, ou historique et identitaire, mais de relations de population à population. Cette approche est indispensable car elle permet au chercheur d'avoir la distance nécessaire par rapport à l'objet observé. Dans le cadre de nos travaux, nous serons amené à développer une approche comparative des situations de peuples ayant connu ou connaissant la même situation de mobilité professionnelle et il s'agit ici tant de populations de la Caraïbe d'aujourd'hui ou d'hier que d'autres peuples occidentaux, dans le cadre de la construction de l'Europe.

2.3 Cadre méthodologique

2.3.1 L'analyse de contenu

Dans le cadre de nos investigations, nous aurons à traiter des matériaux qui se présenteront sous forme de textes, de discours, de récits collectés lors d'interviews de personnes ressources qui sont en rapport avec notre recherche ou de personnes interrogées sur leurs projets professionnels. Nous nous situons avant tout dans une démarche plus qualitative que quantitative car il ne s'agit pas tant de savoir dans quelle proportion la mobilité professionnelle dans la Caraïbe intéresse les Martiniquais, que de repérer les représentations sociales qui sont en œuvre dans cette perspective, différenciée ou non d'une catégorie à l'autre. Notre analyse de contenu consistera à rechercher dans les textes que nous aurons collectés, les thèmes qui sont présents ou absents, et si possible les expressions récurrentes, de les catégoriser en fonction de nos hypothèses et de nos repères théoriques. Il en sera fait autant pour le traitement des réponses aux questions ouvertes qui ont été posées dans les questionnaires. Pour effectuer ce traitement de données, nous nous appuierons sur les outils de traitement informatique.

2.3.2 Le questionnaire

Pour l'analyse des représentations, nous aurons recours au questionnaire écrit d'administration directe, adressé par boîte électronique et géré par un système automatisé (Survey monkey). L'intérêt des systèmes informatisés d'administration de questionnaires est qu'ils diminuent le taux de non-réponses et qu'ils facilitent le dépouillement. Les questionnaires seront différenciés en fonction du groupe social auquel ils seront destinés mais comporteront des questions identiques permettant des analyses comparatives d'un groupe à l'autre. Ils seront constitués au maximum de 23 questions, ouvertes, fermées, préformées. Certaines questions permettront de situer les répondants en fonction des critères qui sont connus comme étant significatifs. Les questionnaires sont structurés en trois parties. Dans la première partie, pour les besoins de la recherche, nous aurons recours aux techniques d'investigation de la « zone muette » des représentations sociales définie par Abric comme étant cachée ou masquée. Abric considère en effet qu'il existe dans le noyau central des représentations sociales, des éléments dormants, non activés parce que contre-normatifs et non exprimables. C'est *la face cachée et non avouable d'une représentation*, écrit-il. Pour réduire la pression normative et faciliter la verbalisation, il convient d'utiliser des techniques dites de substitution lorsque le sujet pourrait rencontrer des difficultés à assumer certaines opinions. Pour cela, il existe deux approches. La première consiste à réduire le niveau d'implication du sujet et la seconde consiste à placer le sujet dans un contexte éloigné de son groupe social d'appartenance. La seconde partie du questionnaire explore les modalités de construction des projets des personnes interviewées, leur choix et leur priorité selon le modèle de l'homo-oeconomicus de Dumont (Dumont, 2010). La troisième partie du questionnaire a pour objectif de repérer les catégories sociales d'appartenance des répondants aux questionnaires.

Au préalable les questionnaires élaborés seront testés auprès d'un échantillon, de manière à vérifier la compréhension de la formulation des questions, des expressions utilisées et leur sens commun, d'en vérifier le temps de réponse estimé à 20 minutes. Ce type de démarche convient dès lors qu'il s'agit d'obtenir des informations complémentaires sur une population donnée. Cependant, étant donné d'une part, les limites de cette approche et des problèmes posés par les taux de réponses généralement faibles et d'autre part, la représentativité des répondants par rapport à la population de

départ, il est nécessaire de multiplier les angles d'analyse, notamment par des entretiens à finalité qualitative.

2.3.3 Les entretiens

Pour nos travaux, nous aurons recours principalement à deux types d'entretien.

Durant les premières étapes de notre étude et de notre phase exploratoire, nous aurons à conduire des entretiens tandis que nos hypothèses et que notre cadre méthodologique sont en cours de construction. Il s'agit ici de ne pas se fermer à des ouvertures nouvelles qui se feraient jour et de ne pas aborder le sujet avec trop de certitudes sur la question des variables explicatives. L'entretien compréhensif, tel qu'il est présenté par Jean-Claude Kaufmann⁴⁶, nous semble adapté à la situation de non-directivité qui est nécessaire d'une part dans la phase exploratoire de nos travaux, en amont de l'élaboration des questionnaires et d'autre part, en raison de l'approche qualitative de nos travaux. En effet, Kaufmann définit l'entretien compréhensif comme s'inscrivant dans la dynamique par laquelle l'enquêteur s'engage activement dans les questions pour provoquer l'engagement de l'enquêté. Il oppose cette pratique aux pratiques consistant à aseptiser l'échange pour en obtenir des contenus standardisés pour des traitements automatisés afin de réduire le phénomène de la variation d'un entretien à l'autre.

L'entretien en profondeur conduit dans une attitude non directive sera nécessaire lorsqu'il conviendra de connaître la motivation, les projets des personnes interviewées, notamment lorsqu'il s'agira de réaliser la technique du récit pour la collecte d'informations auprès de personnes motivées ou non par la mobilité professionnelle dans la Caraïbe. Le récit de type autobiographique est utilisé ici afin de permettre à l'interviewé de reconstituer de manière consciente tout le processus par lequel il est passé pour construire ses choix professionnels et d'envisager une mobilité géographique et professionnelle comme un plan d'action, un choix d'orientation. Cette mise en mots invite l'interviewé à situer l'entretien en dynamique entre un passé formulé, un présent, et un futur projeté, soit une mobilité professionnelle dans la Caraïbe. Il est important de relever qu'une partie des personnes interviewées et qui sont en recherche d'emploi

⁴⁶ KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris : Armand Colin, 2007.

pourraient se sentir fragilisées ou déstabilisées. En effet, certains actifs non occupés notamment peuvent être fragilisés du fait de leur situation de non-emploi qui n'est pas acceptée et éprouver des sentiments de dévalorisation, de culpabilité. La mobilité professionnelle peut être un choix par défaut, vécu comme une solution de la dernière chance. Dans ce contexte, la posture d'empathie de l'interviewer est indispensable. Ce type d'entretien sera utilisé lorsque le cadre méthodologique et théorique sera défini ainsi que les hypothèses, de manière à pouvoir recadrer les entretiens en fonction d'une trame d'investigation.

Un guide d'entretien sera construit pour conduire ces entretiens, qui le seront par des enquêteurs des deux sexes. Le principe est qu'une première question ouverte est préparée et mémorisée par l'interviewer. Toutes les autres questions qui seront formulées seront soit des reformulations de la première, lorsqu'elle n'aura pas été traitée en totalité par l'interviewé, soit des questions nouvelles qui seront construites au fur et à mesure de l'entretien et en fonction du contenu développé par l'interviewé. Les questions posées seront essentiellement ouvertes sauf lorsqu'il s'agira des questions de reformulation.

3ème PARTIE : RECHERCHE

3.1 État des lieux de la mobilité professionnelle en Martinique

Le système économique dans lequel s'inscrit la Martinique depuis la colonisation privilégie les flux de biens, de services et de personnes avec la Métropole. Du fait de la baisse du taux d'évolution naturel résultant de la différence entre les décès et les naissances, les mouvements migratoires qui affectent les populations des DOM et singulièrement la Martinique, ont en réalité plus d'impact sur la structure, c'est-à-dire l'âge moyen, le sexe et l'emploi que sur les volumes. Les départs concernent surtout les populations en âge de travailler tandis que les retours des natifs des DOM concernent avant tout des personnes inactives et âgées. Historiquement, la Martinique a connu des mouvements migratoires résultant de faits extérieurs ou de politiques publiques qui impactent aujourd'hui les représentations que les Martiniquais se font d'une mobilité choisie ou subie.

3.1.1. Les premiers flux migratoires dans la Caraïbe

Les travaux du démographe Hervé Domenach⁴⁷ portant sur l'évolution du système démographique et migratoire caribéen au 20ème siècle montrent que dans la Caraïbe, d'un point de vue historique, les mouvements de personnes ont toujours déstabilisé les populations et les économies et que leurs effets perdurent encore en ce début du 21ème siècle.

Il apparaît donc que l'abolition de l'esclavage en première moitié du 19ème siècle a provoqué les premières mobilités géographiques pour raisons professionnelles, lorsque

⁴⁷ DOMENACH, Hervé. *L'évolution au XXe siècle du système démographique et migratoire caribéen*,. Hommes et Migrations, 2002, pp. 13-25.

les premiers esclaves libérés et ayant le droit au déplacement se sont mis en quête de terre à acquérir, que la plupart des petites îles ne pouvaient leur proposer.

En termes de volume, la Caraïbe compte 5,7 millions d'habitants vers 1880 et les premières migrations libres concernent 19.000 immigrants des petites Antilles britanniques vers Trinidad et le Guyana en 1846 et 50.000 immigrants de la Barbade entre 1850 et 1921. Lorsque l'économie de plantation commença à décliner du fait de la concurrence de la betterave européenne notamment, l'introduction de la mécanisation de la canne à sucre provoqua les premiers phénomènes d'emplois saisonniers qui généra des mouvements de population périodiques vers leurs pays d'origine car elles n'étaient plus occupées à temps complet, une fois la récolte achevée. Dans l'ensemble de la Caraïbe un certain nombre de grands chantiers ont drainé des populations, tel les mines d'or des Guyanes, les raffineries du Venezuela, de Trinidad, le percement du canal de panama qui, à compter de 1904, vit arriver quelques 5.500 Martiniquais, 20.000 Barbadiens et 5.000 autres originaires des petites Antilles. Ces mouvements migratoires affectèrent principalement les jeunes adultes masculins, déséquilibrant les rapports masculin/féminin dans un sens pour les pays d'accueil et dans l'autre pour les pays de départ. Il faudra attendre les années 30 avec la fin des travaux du canal de panama, la crise qui s'en suivit avec les retours des embauchés pour que les populations soient stabilisées dans les pays de la Caraïbe et que la croissance des populations ne soit plus que le résultat des mouvements naturels mortalité/décès. Sur cette première moitié du 20ème siècle la Martinique aura vu sa population diminuer suite à l'éruption de 1902, ainsi qu'aux pertes subies, dues aux deux guerres mondiales. En 1921, pour 1000 femmes, Cuba compte 1131 hommes tandis que Grenade n'en compte que 589 pour 1000. La fin des travaux du Canal de panama et la montée des nationalismes dans plusieurs pays auront ralenti considérablement la densité de ces échanges, confortés par des politiques de contrôle des immigrants visant à protéger l'emploi raréfié dans ces territoires.

Depuis cette période, et après trois siècles de flux ininterrompus, les pays de la Caraïbe sont rentrés dans une phase de stabilisation de leur démographie, et les populations n'évoluaient plus que par le simple jeu du solde naturel natalité/mortalité. Les flux migratoires extra-caribéens, entre les anciennes colonies et les pays d'Europe sont quasi inexistantes sauf pour une élite. Dans la période qui a suivi l'après-guerre la situation

générale des pays de la Caraïbe, y compris la Martinique et la Guadeloupe est explosive d'un point de vue démographique, en même temps qu'une croissance industrielle qui s'accélère dans les métropoles, et demandeuse de main-d'œuvre. Selon des modalités diverses, les pouvoirs politiques en place ont organisé des vagues massives d'émigration de la Caraïbe vers les métropoles européennes, dont les effets sur la structure des populations sont encore perceptibles en ce début de 21ème siècle.

3.1.2 Les Événements à l'origine des mouvements migratoires dans la Caraïbe

Aujourd'hui, la Caraïbe compte environ 123 millions d'habitants et 600.000 Caribéens ne vivent pas dans leur pays d'origine. Tous les pays de cette région du monde sont confrontés aux mêmes phénomènes de mouvements migratoires de masse en faveur des pays du nord, États Unis, Royaume uni et Europe. Dans un article publié par André Calmont dans la publication annuelle du Centre de recherche GEODE de l'université des Antilles et de la Guyane, il est indiqué qu'il existe trois types de mobilité au sein de la Caraïbe.

- Le premier type de mobilité est une circulation migratoire faite de va-et-vient, de rythmes variables, sur des circuits de pays repérés. Il s'agit d'individus pratiquant une forme de commerce international, entrepreneurs individuels et qui génèrent au plan statistique des mouvements migratoires. Ce sont les « Madan Sara⁴⁸ » haïtiennes, les « travailleurs du sexe » dominicaines et les « pacotilleuses » de Sainte Lucie qui sont actives principalement à Fort de France.

Les situations précaires des économies haïtienne et Sainte Lucienne ont donné naissance à un secteur informel constitué de petits commerçants indépendants, itinérants, achetant ici des produits manufacturés bon marché pour les revendre là où la demande existe. Cette économie parallèle du pauvre fonctionne entre les pays et concerne tant des

⁴⁸ L'équivalent de madame Sarah en France, commerçante faisant le lien entre le monde rural et le monde urbain.

commerçants professionnels que des particuliers qui exploitent à fond les possibilités des systèmes douaniers et des zones franches qui sont en place dans certains pays. C'est le commerce « à la valise » qui s'opère dans d'autres pays du monde. Le circuit des commerçantes haïtiennes s'opère entre Saint Domingue, les zones franches de Curaçao, Porto Rico, Miami, les Bahamas, le Venezuela, pour s'approvisionner et revenir à Haïti pour revendre après une escale à Fort de France ou Saint Martin. Les séjours sont courts, les déplacements se font en bateau ou en avion et les volumes d'affaires sont peu importants, mais les marges sont adaptées à la consommation de personnes démunies. Les « pacotilleuses » de Sainte-Lucie opèrent entre la Guadeloupe, Saint Martin, Saint Domingue et la Martinique. Les « travailleuses du sexe » de Saint Domingue sont les victimes du machisme ambiant de la société dominicaine, de la discrimination et des violences envers les femmes. Le département de protection des femmes de la République Dominicaine indique que 51 % des cas de violence envers les femmes sont de nature sexuelle et 24 % de violence physique dans un cadre familial. La femme dominicaine souffre de multiples discriminations qui bloquent son ascension sociale et l'émigration apparaît comme étant la seule solution, nous dit Fabienne Jannas Pierre Louis⁴⁹ dans une contribution publiée dans *Dynamiques Migratoires de la Caraïbe*.

Et selon Cédric Audebert :⁵⁰

« l'objectif du projet migratoire de la plupart de ces femmes est clair et assumé : elles partent pour être des « travailleuses sexuelles » selon la terminologie utilisée en République Dominicaine, avec pour objectif d'envoyer de l'argent à leur famille restée pour s'occuper des enfants, puis à leur retour investir dans une petite affaire artisanale, de commerce ou de salon de coiffure. » nous dit-il.

La République Dominicaine estime qu'il y aurait plus 50.000 prostituées pratiquant à l'étranger.

Le circuit adopté est fonction des politiques migratoires des pays de destination pour la délivrance de titre de séjour. Le rythme de circulation entre les pays est plus long, de l'ordre de l'année, avec des périodes de retour à Saint Domingue. La zone française est

⁴⁹ CALMONT, André et AUDEBERT, Cédric. *Dynamiques migratoires de la Caraïbe*. Clamecy : KARTHALA Editions, 2007, pp.181-197.

⁵⁰ *Ibid.* pp169-179

privilegiée car elle permet la circulation sur trois territoires avec un même titre de séjour que sont la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane.

- Le deuxième type de mobilité est d'origine historique et géopolitique. Des mouvements migratoires sont en œuvre à destination des pays avec lesquels les états de la Caraïbe ont conservé des liens privilégiés de nature économique, culturelle, ou diplomatique. Certains territoires tels Porto-Rico ou les îles vierges confèrent à leurs ressortissants la nationalité américaine. Le statut de *Home Rule* est accordé aux ressortissants des ex-colonies hollandaises et du Commonwealth et celui de citoyen Français aux ressortissants des DOM. Ces dispositions permettent et facilitent une libre circulation entre ces territoires et l'Europe ou les États Unis. Ces diasporas représentent des volumes relativement conséquents puisqu'ils sont de l'ordre de 1.500.000 personnes, dont 300.000 originaires de la Caraïbe qui sont installés aux Pays-Bas, 600.000 résidents au Royaume Uni et la communauté Antillo-guyanaise vivant en France est estimée par l'INSEE à 400.000 ressortissants. Le Canada accueille 300 à 400.000 Caribéens. Les États Unis constituent la première destination des Caribéens avec 7 millions de ressortissants, concentrés sur la région Miami, et New York. Tous ces mouvements migratoires ont été à leur apogée dans les années 50 et 70 et ont connu un ralentissement dû à des politiques migratoires restrictives du début des années 80. Sur une période de 40 ans, tous les pays de la Caraïbe constatent un solde migratoire négatif avec des tendances qui sont variables d'un territoire à l'autre.

Tableau 4 Tendances migratoires des pays de la Caraïbe entre 1950 et 1989

Pays	solde migratoire de 1950 à 1989	Tendance du solde Négatif sur 40 ans
Antigue	-21900	↗
Aruba	-34000	↘
Barbade	-83800	↘
Bahamas	-48800	↘
Cuba	-727000	↘
Curaçao	-60100	↗
Dominique	-43500	↗
Grenade	-71800	↘
Guadeloupe	-65000	↘
Guyana	-308500	↘
Haïti	-1040000	↗
Jamaïque	-971900	↘
Martinique	-86200	↘
Montserrat	-9500	↘
Porto Rico	-832900	↘
Rép. Dominicaine	-689000	↗
Saint-Kitts	-38400	↘
Sainte Lucie	-62700	↘
Saint Vincent	-57500	↘
Surinam	-163300	↘
Trinidad	-282200	↘

Cinq pays voient leurs soldes migratoires négatifs continuer à se dégrader, ce sont Antigue, Curaçao, la Dominique, Haïti et la République Dominicaine.

-Le troisième mouvement migratoire que l'on observe au sein des pays de la Caraïbe est celui résultant d'un processus de substitution qui amène certains ressortissants des pays de la Caraïbe à remplacer les émigrants des pays voisins créant ainsi des trajectoires migratoires. Cette dynamique de migrations internes à la Caraïbe a vu le jour au 20ème siècle en même temps que se développait une émigration massive des ressortissants de la Caraïbe vers les grands pays industrialisés du Nord. Ce phénomène se constate entre Saint Vincent, Barbade Trinidad et la Grande Bretagne et entre Antigua, les îles vierges, Porto Rico et les États Unis. Cette logique s'opère également selon le niveau de vie des pays d'accueil qui constituent un pôle d'attraction pour les pays ayant un niveau de vie inférieur au leur. C'est ainsi que les travailleurs haïtiens migrent vers la République Dominicaine ou les Régions Françaises d'Outre-mer, les Jamaïcains migrent aux Bahamas, les Saint-Luciens et Saint-Vincentais vers la Barbade. Les mouvements migratoires entre pays de la Caraïbe sont moins importants, que ceux existants avec les pays industrialisés du Nord et s'opèrent à l'intérieur d'une zone pratiquant la même langue. Les Régions d'Outre-mer représentent pour de nombreux candidats à l'immigration de la Caraïbe des territoires attractifs tant par les avantages sociaux qui sont accessibles aux étrangers, que les infrastructures, le niveau de vie, l'accès aux soins et à l'éducation pour les enfants.

Dans une contribution à une publication annuelle du Centre de recherche GEODE de l'université des Antilles Guyanes, Cédric Audebert⁵¹ indique que « le statut de département français a rendu la Martinique et la Guadeloupe attractives aux yeux des originaires des îles voisines. Le statut de département d'Outre-mer a fourni le cadre dans lequel se sont opérés des migrations massives d'Antillais vers la Métropole...ces flux

⁵¹ CALMONT, André et AUDEBERT, Cédric. *Dynamiques migratoires de la Caraïbe*. Clamecy : KARTHALA Editions, 2007, pp169-179.

ont particulièrement concerné les couches défavorisées des populations Martiniquaises et Guadeloupéennes. »

Tableau 5 Les migrations intra-Caraïbes

<i>Pays d'origine</i>	<i>Flux total</i>	<i>Première destination</i>	<i>% du flux total</i>	<i>Deuxième destination</i>	<i>% du flux total</i>
<i>Anguila</i>	2467	<i>Iles vierges US</i>	49	<i>Saint-Martin</i>	30,4
<i>Antigua</i>	6519	<i>Iles vierges US</i>	75,8	<i>Iles vierges Brit.</i>	6
<i>Aruba</i>	3624	<i>Curaçao</i>	56,3	<i>Saint-Martin</i>	34,8
<i>Bahamas</i>	453	<i>Haïti</i>	86,3	<i>Caïmans</i>	11
<i>Barbade</i>	5933	<i>Trinidad</i>	67,3	<i>Guyane</i>	8,9
<i>Belize</i>	137	<i>Caïmans</i>	79,6	<i>Bahamas</i>	20,4
<i>Caïmans</i>	26	<i>Belize</i>	53,8	<i>Bahamas</i>	46,2
<i>Cuba</i>	28698	<i>Porto Rico</i>	79,5	<i>Haïti</i>	8,5
<i>Curaçao</i>	4492	<i>Aruba</i>	48,9	<i>Bonaire</i>	26,1
<i>Dominique</i>	8238	<i>Guadeloupe</i>	47,7	<i>Iles vierges US</i>	32,2
<i>Grenade</i>	22960	<i>Trinidad</i>	92,4	<i>Barbade</i>	2,2
<i>Guadeloupe</i>	3668	<i>Martinique</i>	67,6	<i>Guyane</i>	29,7
<i>Guyana</i>	13175	<i>Surinam</i>	49,1	<i>Trinidad</i>	22,1
<i>Guyane</i>	1637	<i>Martinique</i>	64,3	<i>Guadeloupe</i>	30,9
<i>Haïti</i>	103080	<i>Rép.Dominicaine</i>	58,4	<i>Cuba</i>	21,9
<i>Iles vierges US.</i>	1225	<i>Porto Rico</i>	83,4	<i>Iles vierges Brit.</i>	16,4
<i>Iles vierges Brit.</i>	3438	<i>Iles vierges US</i>	96,3	<i>Saint-Kitts</i>	3,1
<i>Jamaïque</i>	12924	<i>Cuba</i>	48,4	<i>Bahamas</i>	19,9
<i>Martinique</i>	8394	<i>Guadeloupe</i>	55,3	<i>Guyane</i>	44,6
<i>Montserrat</i>	1201	<i>Iles vierges US</i>	58,7	<i>Saint-Kitts</i>	22,8
<i>Porto Rico</i>	6256	<i>Iles vierges US</i>	79,8	<i>Rép.Dominicaine</i>	19,8
<i>Rép.Dominicaine</i>	30542	<i>Porto Rico</i>	67,3	<i>Haïti</i>	19,1
<i>Saint-Kitts</i>	9743	<i>Iles vierges US</i>	67	<i>Saint-Martin</i>	11,4
<i>Sainte-Lucie</i>	12419	<i>Barbade</i>	26,7	<i>Iles vierges US</i>	21,8
<i>Saint-Vincent</i>	18761	<i>Trinidad</i>	72,8	<i>Barbade</i>	17,9
<i>Surinam</i>	5251	<i>Guyane</i>	57,5	<i>Curaçao</i>	28,2
<i>Trinidad</i>	6522	<i>Iles vierges US</i>	41,2	<i>Barbade</i>	23,3
<i>Turks et Caïcos</i>	2695	<i>Bahamas</i>	99,8	<i>caïmans</i>	0,2

Source : Simmons AB et Guenguant J-P, 1992

Les individus restés sur place ayant délaissé les emplois agricoles, attirés par les emplois plus valorisants et désormais accessibles de la fonction publique, des travailleurs, saisonniers ou permanents d'autres pays de la Caraïbe ont apporté un complément de main-d'œuvre dans l'agriculture, la construction, les services domestiques et commerciaux.

Cette dynamique migratoire a débuté il y a plus de 50 ans, dès 1958 avec la création de la Fédération des West Indies entre les anciennes colonies britanniques, premiers états émancipés de la couronne britannique, renforcé en 1972 par la création du CARICOM par les accords de Chaguaramas (Trinidad) instaurant deux organisations caribéennes fédératrices, la communauté Caraïbe (Caribbean community) et le marché commun de la Caraïbe (Caribbean common market). Au-delà des aspects économiques, ces traités visaient l'intégration des populations, leur bien-être et des intérêts communs tels que la santé ou le droit.

Aujourd'hui il existe plusieurs organisations au sein de la Caraïbe, qui sont positionnées sur des axes différents, tels que l'Organisation des États de la Caraïbe Orientale (OECS), créée en 1981 entre les plus petits états pour la prise de compte de leur problématique spécifique au sein de la Caraïbe et qui utilisent leur propre monnaie. L'organisation la plus large regroupant toutes les autres est l'Association des États de la Caraïbe qui regroupe 25 pays dont ceux du bassin Caribéen. Le développement des mouvements migratoires accompagnant les échanges économiques n'a été possible que parce qu'il y a eu en amont des dispositions prises en matière de circulation des personnes. Les accords de Chaguaramas définissent ainsi les règles migratoires dans l'article 46 :

Circulation des ressortissants qualifiés de la Communauté

1. Sans préjudice des droits reconnus et convenus aux articles 32, 33, 37, 38 et 40 comme devant être accordés par les États membres entre eux et aux ressortissants de la Communauté, les États membres sont convenus d'accorder aux catégories de ressortissants de la Communauté ci-après le droit de chercher un emploi sur leur territoire, et s'y engagent à titre de première étape vers la réalisation de l'objectif énoncé à l'article 45:

a) diplômés d'université; b) travailleurs du secteur des médias; c) sportifs; d) artistes; et e) musiciens, reconnus en tant que tels par les autorités compétentes des États membres qui les accueillent.

2. Les États membres établissent les arrangements juridiques, administratifs et procéduraux appropriés afin de: a) faciliter la circulation des personnes qualifiées au sens du présent article; b) prévoir la circulation des ressortissants de la Communauté vers et sur leur territoire sans harcèlement ni imposition d'obstacles, y compris: i) la suppression de l'obligation de passeports pour les ressortissants de la

Communauté voyageant vers leur territoire; ii) la suppression de l'obligation de permis de travail pour les ressortissants de la Communauté cherchant un emploi agréé sur leur territoire; iii) la mise en place de mécanismes pour la certification et la détermination de l'équivalence des diplômes et pour les organismes d'accréditation; iv) l'harmonisation et la transférabilité des prestations de sécurité sociale.

3. Aucune disposition du présent traité ne peut être interprétée comme empêchant les États membres d'accorder aux ressortissants de la Communauté l'accès sans restriction à leur territoire et la libre circulation sur leur territoire, sous réserve des conditions qui peuvent être jugées nécessaires pour l'intérêt public.

4. La Conférence examine en permanence les dispositions du présent article afin:

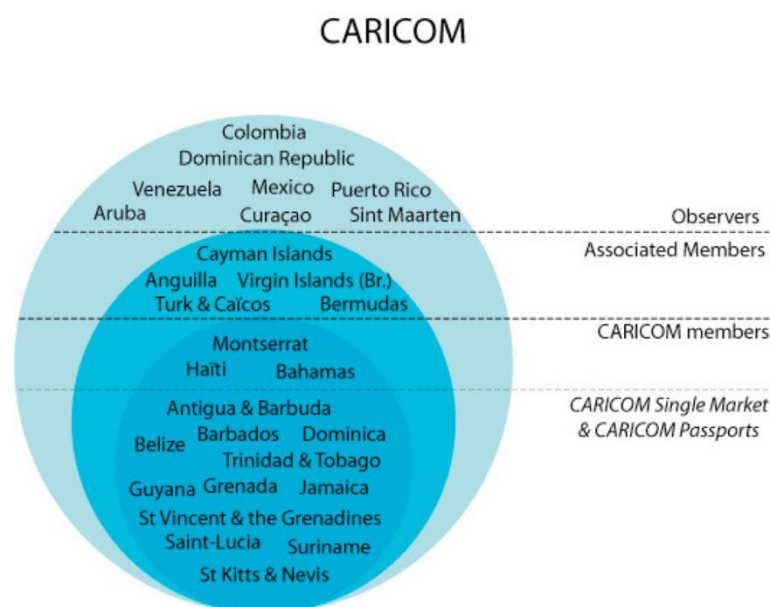
a) d'augmenter, selon qu'il sera approprié, les catégories de personnes autorisées à circuler et à travailler librement dans la Communauté; et

b) de surveiller et d'assurer le respect de ces dispositions.

La Martinique et la Guadeloupe ne faisant pas partie du CARICOM à cette époque, les échanges se sont développés uniquement entre les pays membres de cette organisation.

Un passeport communautaire permet une libre circulation entre certains pays du CARICOM qui s'opère selon des modalités que l'on peut se représenter visuellement comme suit :

Figure 3 La libre circulation des personnes au sein du Caricom⁵²



⁵² Cf .CEREGMIA, Université des Antilles et de la Guyane. Caribbean atlas[en ligne].cartothèque.[consulté en février 2013] Disponible sur le Web : < <http://www.caribbean-atlas.com/fr/cartothèque/alliances-regionales.html>>

A l'exception des ressortissants de Montserrat, Haïti et des Bahamas, tous les ressortissants des pays membres du CARICOM circulent librement dans 13 Pays.

3.1.3 La réalité Caribéenne en Martinique

Selon des données du recensement de 1999, 59 % des travailleurs étrangers résidant en Martinique sont originaire de la Caraïbe et les Saint-Luciens et les Haïtiens représentant 80% de ces étrangers.

Cependant, la forte présence des communautés Sainte Lucienne et Dominicaine en Martinique n'a pas seulement pour origine la proximité géographique puisque ces deux îles sont situées à moins de 30 minutes en bateau et d'une heure en avion de Fort de France. Elle est aussi en partie historique puisque, durant la seconde guerre mondiale, et sous le régime de Vichy, plusieurs Martiniquais ont répondu à l'appel à la résistance du général de Gaulle en passant par les voies maritimes jusqu'à ces îles alors placées sous protectorat britannique. Cet épisode de l'histoire connu sous le nom de *dissidence* est présent dans la mémoire d'une génération vieillissante et relayée par les historiens.

Aujourd'hui, cette période de l'histoire a laissé en héritage, cette proximité entre la Martinique, Sainte Lucie et la Dominique qui se matérialise par l'existence d'un créole aisément pratiqué comme moyen de communication dans ces trois îles, lorsque la pratique du français chez les uns ou de l'anglais chez les autres fait défaut. Pour sceller cette pratique de bon voisinage, des accords diplomatiques ont permis plusieurs années durant aux Martiniquais de se rendre à Sainte Lucie et à la Dominique sur présentation de leur carte d'identité et réciproquement, pour des séjours de courte durée.

Dans le cadre de nos travaux nous nous sommes interrogés sur l'intégration des Martiniquais dans cette histoire des migrations dans la Caraïbe et sur l'impact qu'auraient pu avoir les grands événements historiques qui ont provoqué des mouvements massifs de Martiniquais dans d'autres régions du monde, tels que les départs pour la résistance durant la seconde guerre mondiale, ou la première percée du canal de Panama. Dans le cadre de notre enquête nous avons interrogé un groupe de 308 demandeurs d'emploi, candidats à une mobilité internationale, sur le fait qu'ils aient pu

être influencés dans leur décision de mobilité par des faits de l'histoire. A la question posée comme suit :

Avez-vous le sentiment que des faits de l'histoire aient pu avoir un impact sur votre décision de mobilité ?

Les réponses sont majoritairement négatives.

Non : 69 %

Sans doute : 10 %

Pas du tout : 21 %

Compte tenu de ces éléments, ce sont vraisemblablement des considérations autres qu'historiques qui sont prises en compte dans les choix de mobilité professionnelle des Martiniquais.

Les enquêtes menées dans le cadre de cette étude ont révélé que les Martiniquais et les Guadeloupéens se forgeaient une représentation de la Caraïbe à partir de ce qu'ils en percevaient et ce qu'ils en vivaient depuis leur position dans leur pays. Le raisonnement consistant à considérer que les régions d'Outre-mer sont des pôles d'attraction pour les autres pays de la Caraïbe en raison de leur niveau de vie et que par déduction, les pays de provenance des populations originaires sont nécessairement plus pauvres est aisément adopté pour alimenter le sens commun.

En effet on constate que pour ce qui est des emplois faiblement qualifiés, les Haïtiens et les Sainte-Luciens sont relativement plus présents que les Martiniquais dans les proportions suivantes :

Tableau 6 Présence des ressortissants de la Caraïbe dans la population active Martiniquaise

Effectifs représentés en pourcentage	Population active martiniquaise en 1999	Ressortissants d'origine haïtienne	Ressortissants d'origine Sainte-Lucienne
Secteur de l'agriculture	7,2%	31,6%	26,6%
Secteur de l'Industrie	7,8%	8,5%	9,8%
Secteur de la construction	6,1%	10,9%	11,5%
Secteur tertiaire	78,9%	49%	52%
<i>Dont commerce</i>	14,2%	16,2%	6,6%

Source : Préfecture de la Martinique

Les immigrés de la Caraïbe s'insèrent en Martinique dans les emplois faiblement qualifiés, situés en bas de l'échelle sociale dont les jeunes Martiniquais ne veulent pas, et il en est de même pour ce qui est de la Guadeloupe. Une nuance est à introduire cependant en ce qui concerne l'île de Saint-Martin qui fait partie de l'archipel Guadeloupéen mais qui aura drainé une population caribéenne plus diversifiée, venant de toute la Caraïbe et qui s'est insérée dans les métiers de l'hôtellerie, compte tenu du type d'activité dominante à Saint Martin.

Néanmoins, la Martinique et la Guadeloupe sont aujourd'hui absentes de cette dynamique migratoire qui s'opère dans la Caraïbe. Pourtant l'analyse comparative des situations démographiques des îles de la Caraïbe montre que la Martinique et la Guadeloupe ne sont pas les seules dans cette région à constater un ralentissement de la croissance naturelle et un vieillissement de la population. D'après les données de 2010, Cuba, Porto-Rico, Barbade, et Aruba comptent plus de 10 % de leur population âgée de plus de 65 ans et les taux de croissance démographique qui sont en diminution se situent à des niveaux équivalents sinon inférieurs à ceux de la Guadeloupe et de la Martinique, pour des pays tels que Trinidad, Barbade et Aruba.

Tableau 7 Données démographiques de la Caraïbe insulaire en 2010

Pays	Population (milliers)	Densité (hab/km ²)	Taux de natalité (%)		ICF (nb.enf/F)	Croissance démogr.(%)		Croiss.nat. En% (2002)	%>65 ans
			1990	2010		2002	2010		
Antigue et Barbuda	89	202	20,5	16,1	2,2	0,7	0,5	1,3	4
Ant. Néerlandaises	201	251	19,2	14,1	2,1	0,8	0,7	0,9	10
Aruba	107	563	16,4	10,6	1,8	0,6	0,3	0,6	14
Bahamas	346	25	23,6	17,3	2,1	Nc	0,9	Nc	7
Barbade	257	597	15,1	11,1	1,5	0,4	0,3	0,4	10
Cuba	11203	101	16,2	11,1	1,7	0,3	0,2	0,4	13
Dominique	67	89	22,8	14,1	1,9	-.0,8	0,7	1,1	8
Grenade	104	306	26,5	12,9	2,2	0	0,5	1,5	3
Guadeloupe	402	226	19,6	13,1	2,1	1	0,6	1,1	13
Haiti	9927	358	37,6	28,2	3,4	1,3	1,3	1,6	4
Jamaïque	2730	248	24,1	18,6	2,2	0,9	1	1,5	7
Martinique	399	363	17,9	11,3	1,8	0,6	0,2	0,7	15

Suite du tableau page suivante

Pays	Population (milliers)	Densité (hab/km ²)	Taux de natalité%		ICF (nb enf/F)	Croissance demogr.%		Croiss.nat. En% 2002	%>65 ans
			1990	2010		2002	2010		
<i>Porto Rico</i>	3998	447	18,3	13,1	1,9	0,5	0,3	0,6	14
<i>Rép. Dom.</i>	9899	203	28,8	21,1	2,5	1,5	1,2	1,6	5
<i>Sainte-Lucie</i>	174	281	26,2	18,5	2,1	0,8	0,6	1,5	6
<i>Saint-Kitts et Nevis</i>	52	144	23,3	17,7	2,2	0	1	1,1	8
<i>Saint-Vincent</i>	109	279	25,1	18,2	2,1	0,6	0,5	1,6	7
<i>Trinidad et Tobago</i>	1344	262	20,6	14,1	1,6	0,3	0,2	0,6	8

Source : Commission Économique Pour l'Amérique Latine (ONU)

3.1.4 La mobilité professionnelle au 20^{ème} siècle

3.1.4.1 Approche institutionnelle : du BUMIDON à LADOM

De 1960 à 1980, des centaines de milliers de natifs des régions d'Outre-mer ont quitté leur région d'origine pour la France Métropolitaine. C'est le plus important mouvement de population interne qu'ait connu la France au 20^{ème} siècle. Le baby-boom d'après-guerre a eu pour effet d'appauvrir des familles déjà en situation précaire. A la Réunion à la fin des années 50 la moyenne était de 9 enfants par famille. Le taux de natalité atteint des niveaux records en Martinique, Guadeloupe et à la Réunion.

Tableau 8 Evolution de la population de 1960 à 1970 dans les trois Régions d'Outre-mer

Recensement	1960	1970
<i>Guadeloupe</i>	263.000	338.000
<i>Martinique</i>	276.000	357.000
<i>Réunion</i>	324.000	435.000

Source : INSEE

A cette époque, le chômage avoisine déjà les 40 %. Dans l'ensemble, l'économie de ces régions qui reposait sur la monoculture du sucre de canne s'est trouvée, fragilisée du fait de l'introduction sur le marché du sucre de betterave, produit en France Métropolitaine. Le contexte social à cette époque est un contexte de crise. Les populations d'Outre-mer ont subi une forte déconvenue après avoir espéré une amélioration de leurs conditions de vie, et ce d'autant que ces régions avaient accédé au statut de département avec la loi de 46 sur la départementalisation de ces territoires. Les années 50 et 60 sont marquées par plusieurs grèves dans les plantations tandis que de nombreux pays, comme l'Algérie, accèdent à leur indépendance à cette époque. Le gouvernement de l'époque sous la présidence du général de Gaulle, met tout en œuvre pour conserver ces anciennes colonies. Il désigne son ancien premier ministre, Michel Debré pour remporter les élections à la Réunion dans un contexte de revendication d'autonomie. C'est à cette époque qu'est créée une structure pour régler le problème du chômage et de la surpopulation. Le Bureau pour le développement des migrations des populations d'Outre-mer (BUMIDOM) ouvre ses portes en juin 1963 et il propose aux jeunes un emploi dans l'administration en France. L'objectif assigné est d'organiser un mouvement migratoire massif des jeunes des DOM vers la France afin de pourvoir des emplois faiblement qualifiés dans l'administration, de la RATP, les PTT et les hôpitaux, qui étaient boudés par les Français de métropole.

Les volontaires à la mobilité ont entre 18 et 25 ans, sans diplômes, aînés de familles défavorisées. Cette opération s'est déroulée sur plusieurs années dans un sentiment mitigé d'arrachement aux familles et d'incertitude, de déception et d'exil car les niveaux de rémunération ne permettaient pas d'envisager de retour dans l'immédiat. Après une première vague de migrants, le BUMIDOM procéda au regroupement familial en proposant aux Antillais installés en France métropolitaine de faire venir un membre de leur famille. La France sort alors de la période des 30 glorieuses et dans les années 70, le chômage fait son apparition, ne justifiant plus ces mouvements migratoires massifs. En 1982, François Mitterrand met fin au dispositif. En moins de 20 ans 160.000 Antillais et Réunionnais quitteront leur île natale. Cette génération des années 60/70 est aujourd'hui parvenue à l'âge de la retraite et ceux qui souhaitent « revenir au pays » se heurtent à

une certaine hostilité de ceux qui ne sont pas partis, les qualifiant de *négropolitains*⁵³. Cette situation est d'autant plus douloureuse que ces candidats à la mobilité conservent le sentiment d'avoir été l'objet d'une manipulation, dans la mesure où la réalité n'aura pas été à la hauteur des promesses du BUMIDOM. Pour cette génération et pour de nombreux migrants, parler du BUMIDOM est devenu un secret de famille dont on a honte, car dire de manière implicite qu'on a fait partie de cette vague migratoire, c'est reconnaître aussi qu'on a été pauvre, qu'on n'avait pas de diplômes et qu'on a été dupé. Cependant il y a quand même eu des réussites professionnelles et des carrières administratives à la clé de cette opération et des migrants du BUMIDOM et leurs descendants qui en parlent avec fierté.

Le BUMIDOM a été remplacé en 1982 par l'agence nationale pour les travailleurs d'Outre-mer, l'ANT qui avait pour mission de favoriser l'insertion professionnelle des Ultramarins en leur proposant des actions de formations qualifiantes ou des stages pratiques en métropole en prenant en charge leur déplacement. Depuis 2010, l'agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM) s'est substituée à l'ANT avec une mission élargie à la mise en œuvre de la politique de continuité territoriale reposant sur des principes d'égalité de droits, de solidarité nationale et d'unité de la république. LADOM est un établissement public placé sous la tutelle du Ministère de l'Outre-mer. Dans le cadre des orientations gouvernementales et des politiques de mobilité définies par l'état en lien avec les régions d'Outre-mer et les services déconcentrés de l'état, qualifiés sur les questions d'insertion et de continuité territoriale, LADOM a pour objet de veiller à l'inclusion dans l'emploi des demandeurs d'emploi résidant habituellement dans les cinq régions d'Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion). En effet, depuis un arrêté du 19 février 2010, la loi pour le développement de l'Outre-mer (LODEOM) a confié à LADOM la gestion des fonds dédiés à la continuité territoriale, élargissant ainsi son champ d'intervention. Le budget de LADOM est de plus de 100 millions d'euros dont 65,8 millions de l'État, 35 millions des collectivités locales et 6 millions du FSE. LADOM compte 134 salariés œuvrant à la mobilité des Ultramarins entre les cinq régions et le territoire métropolitain.

⁵³ Expression péjorative utilisée en langage populaire pour désigner une personne de parents antillais née en France ou celle qui après un séjour prolongé en France, rencontre des difficultés à s'adapter ou marque sa différence, ne serait-ce que par son accent ou ses expressions.

Les volumes physiques qui sont générés par cette organisation de la mobilité entre les cinq régions d’Outre-mer et la métropole sont conséquents à l’échelle de ces territoires. En ce qui concerne la région Martinique, les flux annuels de stagiaires de la formation professionnelle et les mobilités de transit rendues nécessaires pour la présentation aux oraux ou écrits de concours nationaux ou de stages pratiques, les données sont les suivantes :

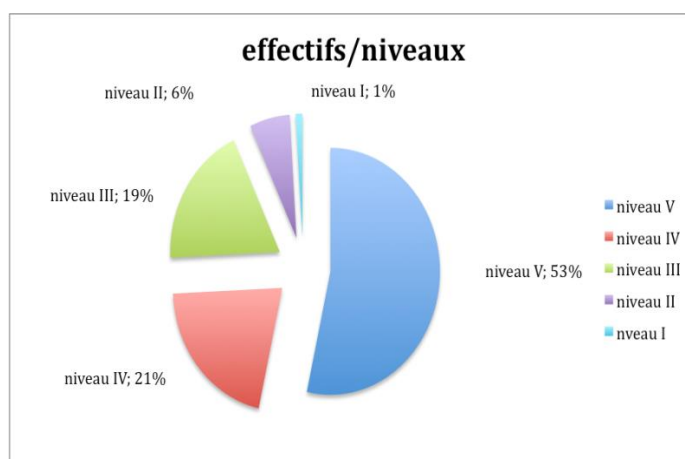
Tableau 9 Flux annuels de 2010 à 2013 de stagiaires de la formation professionnelle et les mobilités de transit

Années	Stagiaires de la formation professionnelle	Transit (concours, stages/)	Flux annuels
2010	1082	578	1660
2011	1035	377	1412
2012	753	180	933
2013	964	229	1193

Source : LADOM⁵⁴

Sur cette même période 2010-2013, les niveaux de formation ciblés par les départs en mobilité s’établissent comme suit :

Figure 4 Répartition des stagiaires de LADOM par niveau de formation choisi



Source : LADOM

⁵⁴ Cf. Rapport de d’activité 2013 de LADOM.[en ligne], 2013 [consulté en mai 2014]. Disponible sur le web : < [http://www.ladom.fr/sites/default/files/RAPPORT%20D'ACTIVITE %20120614.pdf](http://www.ladom.fr/sites/default/files/RAPPORT%20D'ACTIVITE%20120614.pdf)>

Les bénéficiaires du dispositif de LADOM ont pour région de destination principalement l'Ile de France, pour 28 % d'entre eux, en raison notamment du dispositif de formation qui est concentré sur cette région. Les autres se répartissent harmonieusement sur l'ensemble du territoire et pour 6 % d'entre eux, la destination d'accueil est hors métropole, essentiellement dans une mobilité inter-dom.

Cette agence gère un certain nombre de dispositifs d'aides à la mobilité dans les DOM en co-financement avec les Conseils régionaux et notamment :

-Le passeport mobilité formation professionnelle qui est une aide financière destinée aux bénéficiaires, demandeurs d'emploi, souhaitant suivre un cursus de formation qui n'existe pas dans leur région de résidence ou qui est saturé. 6561 jeunes ont bénéficié de ce dispositif en 2013, ce chiffre est en augmentation de plus de 8 % par rapport à 2012.

-L'aide à la continuité territoriale qui est une participation financière aux titres de transport entre les régions d'Outre-mer et le territoire métropolitain, pour les populations à revenus modestes, et « donner ainsi du sens et une réalité d'une seule république qui relie Saint-Denis à Marseille, Cayenne à Paris ou encore Fort-de-France à Bordeaux »⁵⁵. Dans ce contexte 143 260 bons de transports ont été pris en charge par LADOM en 2013, en hausse de 20 % par rapport à 2012.

-Le passeport mobilité études qui concerne les élèves et les étudiants contraints de se rendre en métropole pour suivre une formation n'existant pas sur place ou dont l'offre est saturée. C'est un outil de cohésion au sein de la république, œuvrant pour une égalité d'accès des jeunes aux plus hauts niveaux de formation quelle que soit leur région d'origine. En 2013, 15000 élèves et étudiants sont rentrés dans le cadre de ce dispositif soit 36 % de plus qu'en 2012.

⁵⁵ Cf. Extrait du discours [en ligne] prononcé par Victorin LUREL, ministre chargé de l'Outre-Mer le 19 Novembre 2013, lors d'une visite au siège de LADOM [consulté en janvier 2014]. Disponible sur le Web : < <http://www.outre-mer.gouv.fr/?le-ministre-des-outre-mer-en-visite-au-siege-de-ladom.html> >

Pour tous ces dispositifs, LADOM assure le financement de la formation, cependant, la rémunération des stagiaires est assurée par les collectivités d'Outre-mer.

Selon LADOM, compte tenu d'une part du faible niveau de qualification des jeunes dont 46 % n'ont aucun diplôme, (contre 16 % en métropole), d'autre part de l'insuffisance de l'offre locale de formation, le contrat de performance passée entre le ministère de l'Outre-mer et LADOM pour la période 2013-2015 a pour priorité l'inclusion dans l'emploi des jeunes ultramarins, dans leur département d'origine ou si tel est leur choix dans l'hexagone ou à l'étranger.

Cette inclusion s'opérera par l'orientation des jeunes ultramarins dans des filières identifiées comme étant des niches d'emploi. Ces niches d'emploi ont été repérées dans le cadre de la LODEOM, la loi d'orientation pour le développement de l'Outre-mer du 27 mai 2009 avec la création de zones franches d'activités. Ces zones franches ont été identifiées par les acteurs locaux comme motrices d'un développement endogène ainsi que d'autres projets dits structurants pour l'économie et dont les plans d'actions sont déclinés dans les contrats de plans régionaux de développement des formations professionnelles et les diagnostics territoriaux établis par les services publics de l'emploi local.

Un maillage avec d'autres structures permet à LADOM d'être plus efficace. Ainsi des conventionnements sont passés avec les conseils régionaux locaux pour déterminer les besoins en compétences et les financements associés ainsi qu'avec les conseils régionaux de l'hexagone pour l'accueil des originaires d'Outre-mer. Un partenariat est construit notamment avec Pôle Emploi et le Service Militaire Adapté (SMA⁵⁶) pour l'accueil dans des formations professionnelles.

⁵⁶ En 1964, à la dissolution du Régiment mixte des Antilles-Guyane (RMAG) créé en 1961 par le général Némou pour mettre sur pied le Service militaire adapté, le 1er Groupement du SMA de Martinique devient le 1er bataillon du SMA. Le RSMA-M est placé sous la tutelle locale du Préfet de la Région Martinique pour mener à bien les activités de formation professionnelle et de développement. L'instruction militaire représente 30 % des activités mais l'encadrement se consacre essentiellement à la resocialisation et à la formation technique des volontaires du SMA dans 25 filières professionnelles : métiers du bois, de la terre, du transport, de la sécurité, du bâtiment, travaux publics, bureautique, restauration, mécanique auto, agents de stock... Le RSMA, organisme militaire de formation professionnelle relevant du Ministère de l'Outre-mer a pour mission principale de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes Martiniquais tout en participant par des chantiers d'application au développement du département

L'action du service militaire adapté (SMA) se déploie autour de 2 actions :

-La première vise la formation à caractère éducatif et à la citoyenneté nécessaire à l'acquisition d'un référentiel de comportement favorable à l'inclusion sociale.

-La seconde se caractérise par une action volontariste d'insertion en proposant des contrats d'embauche d'un à trois ans de volontaires techniciens pour une première expérience professionnelle.

Le RSMA accueille environ 500 stagiaires chaque année, dont les trois-quarts poursuivent un cursus de formation en Métropole, et 10 à 13 % restent sur place et moins de 0,5 % (en 2013) ont une solution d'insertion dans un pays étranger de la Caraïbe.

57

La vocation de LADOM n'est pas d'organiser la mobilité des natifs des DOM à l'étranger. Cependant, en fonction des régions, LADOM accompagne des initiatives. Ainsi en 2013, en ce qui concerne la Région de Mayotte, 19 % des jeunes sont partis en mobilité dans l'océan indien et à la Réunion.

En outre, un protocole de coopération a été conclu entre le Conseil régional, le ministère de l'immigration et des communautés culturelles du Québec, ainsi que le ministère de l'éducation du loisir et du sport du Québec pour permettre à 112 Réunionnais de suivre un programme de formation technique d'études dans un CEGEP⁵⁹ en vue de travailler au Québec.

L'agence d'Outre-mer pour la mobilité (LADOM) a conventionné en 2012 avec l'office franco-québécois pour la jeunesse pour que quarante ressortissants de Martinique âgés

57 Source : 23ème conseil de perfectionnement du RSMA

58 En 2013, 50.000 dossiers ont été déposés à LADOM dans le cadre de l'aide au voyage, mais seulement 22.000 personnes ont effectivement voyagé car à la différence des modalités d'aides des années précédentes, une part du prix du billet restait à la charge des demandeurs.

⁵⁹ Collège d'enseignement général et professionnel

de 18 à 35 ans puissent, soit se perfectionner durant 12 semaines dans une entreprise au Québec, soit occuper un emploi temporaire de 6 à 12 mois en mission dans une alliance française de l'espace Caraïbe ou pour occuper un emploi temporaire de 12 à 18 mois.

En ce qui concerne la Martinique, en 2013, 10 jeunes martiniquais, bacheliers, âgés de 20 à 26 ans sont partis en mobilité au Pérou, pour une immersion dans des structures associatives péruviennes œuvrant dans les secteurs de la jeunesse, de l'éducation à la francophonie. Ce projet piloté par LADOM a été mené par Pôle emploi, les missions locales, et France volontaire Martinique (FRANCAS).

LADOM déclare que 58 % des bénéficiaires de ses dispositifs sont insérés dans l'emploi. Ce dispositif joue un rôle moteur considérable dans la mobilité professionnelle en général, car les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes domiens peuvent transiter provisoirement par la France, pour acquérir une qualification professionnelle avant de migrer pour une insertion dans un autre pays d'Europe ou d'Amérique. Dans le cadre de nos enquêtes nous avons pu le constater en ce qui concerne l'insertion de domiens au Royaume Uni, qui partent en mobilité dans le cadre d'un stage linguistique puis qui tentent leur insertion professionnelle une fois sur place. Dans un second temps une fois réalisé leur insertion en zone anglophone, ils se positionnent sur le marché du travail anglophone canadien, américain et caribéen.

On peut conclure, à ce stade de notre état des lieux du système environnemental qui encadre les processus mentaux qui sont en œuvre dans le cadre d'un projet de mobilité professionnelle géographique, que les dispositifs qui sont en place en Martinique tels LADOM ou le SMA, favorisent avant tout une mobilité au titre de la formation professionnelle en vue de l'insertion, dans un périmètre national. Cependant, ils peuvent jouer un rôle majeur dans des trajectoires migratoires, en permettant à des ressortissants des DOM de s'insérer dans le monde entier après une première étape en Europe, compte tenu de l'effort financier que peut représenter un projet de mobilité lorsqu'il n'est pas accompagné financièrement. Cette donnée est à prendre en compte dans les raisonnements, et même les représentations, qui peuvent être mis en œuvre dans le cadre de projet en mobilité, où les discours des bénéficiaires de ces aides se contorsionnent dans des stratégies, soit pour coller au système, soit ou pour en faire un système D.

3.1.4.2 La mobilité aujourd'hui

Les populations des Régions d'Outre-mer sont l'objet de flux migratoires importants avec la France métropolitaine encouragés par des politiques publiques depuis plusieurs décennies et « nourries par les contraintes que font peser sur ces populations une offre éducative insuffisante, des marchés de l'emploi sous tension, des taux de chômage très élevés qui concourent à des difficultés d'insertion sans commune mesure avec la situation métropolitaine »⁶⁰.

L'enquête MFV, migrations famille, vieillissement, conduite entre 2009 et 2010 par l'INED en partenariat avec l'INSEE des quatre DOM a été rendue publique en 2012 par l'INED pour apprécier les mutations socio-démographiques, a porté un éclairage sur l'insertion professionnelle des jeunes ultramarins. Elle a été réalisée à partir du recensement rénové de la population française de 2007, de l'enquête *migration famille vieillissement* et celle sur l'enquête *Trajectoires et Origine*. Cette étude a été menée par Franck Temporal, Claude-Valentin Marie et Stéphane Bernard. Elle renseigne sur la réalité de ces mouvements migratoires des natifs des DOM⁶¹ et leurs conséquences sur l'évolution de la société Martiniquaise à moyen terme.

Selon le recensement de 2007, un natif des DOM sur cinq réside en France métropolitaine. Cette donnée doit être appréhendée avec des nuances car elle varie d'un département d'Outre-mer à l'autre et ce en fonction du sexe, du niveau de diplôme et du fait que le natif des DOM recensé soit en activité ou pas. Ainsi pour la Martinique, si on s'intéresse à la population en âge de travailler et singulièrement aux plus jeunes, qui sont âgés de 18 à 34 ans et qui résidaient en France métropolitaine lors de l'enquête en 2007, cette proportion s'élève à 36 % des jeunes natifs des DOM. C'est l'un des taux le plus élevé des 4 régions d'Outre-mer. D'un point de vue rétrospectif, lorsque l'on s'intéresse aux mouvements migratoires dans les DOM, les motifs les plus fréquemment évoqués par ceux qui sont partis, sont les études et l'emploi.

⁶⁰ TEMPORAL Franck *et al.* *Insertion professionnelle des jeunes ultramarins: DOM ou métropole?* Paris : INSEE Population, 2012, vol. 66, no 3, p. 555-599.

⁶¹ Le natif des DOM est défini par l'INED comme étant toute personne née dans les départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion).

D'après l'enquête MFV⁶² menée par l'INED, sur l'ensemble des natifs des DOM âgés de 18 à 79 ans de retour dans leur département après un séjour de plus de 6 mois, 29 % déclarent être partis pour un emploi, 16 % pour des études. La métropole reste le lieu privilégié de destination. Ils ne sont que 9 % à avoir migré dans un autre DOM ou COM et 4 % à l'étranger.

Dans le cadre de cette enquête, les jeunes natifs des DOM, âgés de 18 à 34 ans ont été interrogés sur leurs aspirations en matière de mobilité. A la question « si vous aviez la possibilité d'obtenir un emploi (plus intéressant pour ceux qui en avaient déjà un) hors du département, seriez-vous prêt à partir ? » 67 % d'entre eux ont déclaré être prêts à partir ou repartir. Dans l'ensemble des DOM, les Martiniquais apparaissent comme étant les plus intéressés par un tel projet.

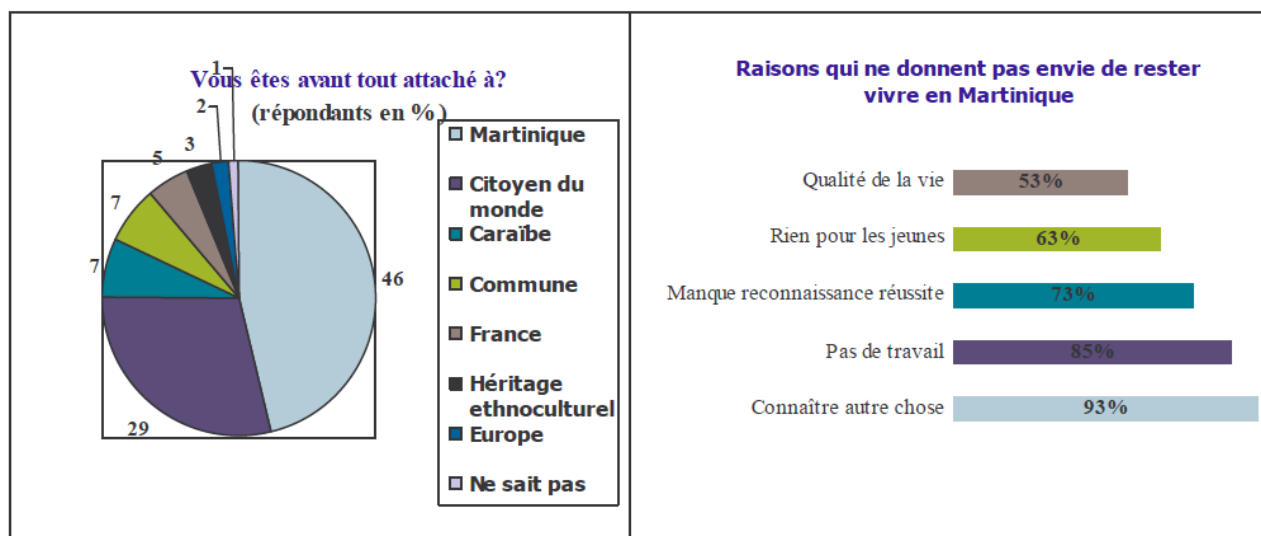
La réponse est à nuancer en fonction du sexe, de la situation de famille, et du diplôme. Mais dans l'ensemble cet intérêt s'inscrit dans une perspective de retour. Enfin l'enquête révèle que 77 % des personnes interrogées et appartenant à cette classe d'âge font le choix de la métropole et une minorité de 12 % envisagerait l'étranger.

Par ailleurs, une autre étude vient corroborer cette analyse. Le Conseil économique et social Régional de la Martinique, préoccupé par les difficultés rencontrées par la jeunesse martiniquaise, le chômage, sa dépendance financière et son faible niveau de qualification, s'est autosaisi de la problématique et a confié en 2008 au cabinet d'audit et d'études économiques, VEV Consulting une étude sur les représentations sociales des jeunes et de leur projection dans le monde actuel et futur. Il ressort de cette étude qui a concerné plusieurs centaines de jeunes âgés de 10 à 25 ans que « les jeunes martiniquais sont majoritairement attachés à la Martinique mais sont pessimistes quant à l'avenir de leur pays. Seuls un tiers d'entre eux s'imaginent rester vivre en Martinique, ce qui est un indicateur alarmant en soi », indique le rapporteur⁶³ de la commission interne au CESR, en charge de cette étude.

62 MARIE, Claude-Valentin. L'enquête Migrations, famille et vieillissement. *Politiques sociales et familiales. Réalités sociales et politiques publiques dans les DOM*, Paris : INED, 2011, vol.

63 MARCELIN Albéric. *La jeunesse martiniquaise: Priorité des deux prochaines décennies* Commission Formation Insertion. CSER, Martinique, Janvier 2010.

Figure 5 Résultats de l'enquête du CSER de Martinique sur la jeunesse Martiniquaise



Source : Rapport du CSER de Martinique, la jeunesse martiniquaise, priorité des deux prochaines décennies, janvier 2010

Les résultats indiquent par ailleurs que 29 % d'entre eux se sentent citoyens du monde, 7 % sont attachés à de la Caraïbe, 5 % de la France et 2 % à l'Europe.

Pour compléter cet état des lieux, sur un échantillon de 308 demandeurs d'emploi et salariés intéressés par une expérience en mobilité internationale et qui ont été interrogés dans le cadre de notre enquête par questionnaire, 40 % des répondants sont prêts à envisager un retour en Martinique mais 60 % ne le sont pas. Les résultats sont les suivants :

Tableau 10 Projet de mobilité et conditions de départ

A quelle condition envisageriez-vous de partir travailler à l'étranger?	
Questions	Pourcentage
A titre provisoire et à condition de revenir après un certain	40,4%
Définitivement et sans conditions préalables	11,5%
Définitivement sous certaines conditions	42,3%
Autre	5,8%

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse

3.1.5 Les Martiniquais et le Monde

Les données du Ministère des affaires étrangères, concernant les Français établis hors de France, ventilés selon leur lieu de naissance ne sont pas accessibles. Les ambassades et consulats basés dans la Caraïbe ne sont pas autorisés à publier ces chiffres, qualifiés de

sensibles. Il est possible cependant d'en faire une estimation à partir de sources différentes. Nous en avons identifié principalement deux, celle émanant de l'Institut national d'études démographiques et celle émanant des diasporas et collectées par le Conseil régional de Martinique.

Selon les données publiées par le Conseil régional de Martinique dans le cadre du forum sur la diaspora martiniquaise organisé les 9 et 13 décembre 2013, 40.000 Martiniquais vivent à l'étranger, se répartissant en 25 % en Europe et 25 % en Amérique du Nord, mais ces chiffres nous semblent surévalués. Les chiffres de l'enquête Migrations, famille et vieillissement publiés par l'INED en 2013 sont en dessous de cette évaluation puisqu'ils établissent à 334.000 le nombre d'originaires des DOM résidant hors de leur région de naissance soit 23 % de la tranche 18-79 ans, et à 13.500 les natifs des DOM âgés de 18 à 79 ans résident à l'étranger lors de l'enquête.

La population étrangère, résidant en Martinique, est essentiellement d'origine caribéenne et représentait en 2010, 2 % de la population résidant en Martinique.

Tableau 11 Part des étrangers dans la population Martiniquaise au 1/1/2010

<i>Population en Martinique selon la nationalité au 1er janvier 2010</i>				
<i>en nombre et %</i>				
	<i>Au 1er janvier 2010</i>			
	<i>Martinique</i>			
	<i>Homm es</i>	<i>Femm es</i>	<i>Ensemb le</i>	<i>%</i>
<i>Source : Insee, RP2010 exploitation principale.</i>				
<i>Français</i>	<i>179 360</i>	<i>208 121</i>	<i>387 481</i>	<i>98,3</i>
<i>Français de naissance</i>	<i>177 999</i>	<i>205 717</i>	<i>383 717</i>	<i>97,3</i>
<i>Français par acquisition</i>	<i>1 361</i>	<i>2 404</i>	<i>3 765</i>	<i>1,0</i>
<i>Etrangers</i>	<i>2 713</i>	<i>3 978</i>	<i>6 692</i>	<i>1,7</i>
<i>Saint-Luciens</i>	<i>758</i>	<i>1 227</i>	<i>1 986</i>	<i>0,5</i>
<i>Haïtiens</i>	<i>897</i>	<i>1 071</i>	<i>1 968</i>	<i>0,5</i>
<i>Étrangers du Royaume-Uni</i>	<i>75</i>	<i>111</i>	<i>186</i>	<i>0,0</i>
<i>Dominiquais</i>	<i>100</i>	<i>330</i>	<i>430</i>	<i>0,1</i>
<i>Chinois</i>	<i>89</i>	<i>80</i>	<i>169</i>	<i>0,0</i>
<i>Belges</i>	<i>88</i>	<i>112</i>	<i>199</i>	<i>0,1</i>
<i>Italiens</i>	<i>53</i>	<i>50</i>	<i>103</i>	<i>0,0</i>
<i>Autres étrangers de l'Union européenne</i>	<i>168</i>	<i>204</i>	<i>372</i>	<i>0,1</i>

<i>Population en Martinique selon la nationalité au 1er janvier 2010</i>				
<i>en nombre et %</i>				
	<i>Au 1er janvier 2010</i>			
	<i>Martinique</i>			
	<i>Homm es</i>	<i>Femm es</i>	<i>Ensemb le</i>	<i>%</i>
<i>Autres étrangers d'Amérique</i>	219	489	708	0,2
<i>Autres</i>	265	305	571	0,1
<i>Total</i>	182 073	212 100	394 173	100, 0

Source : Institut d'études démographiques/INSEE

Ces données nous permettent une première estimation selon laquelle il y aurait numériquement plus d'étrangers en Martinique que de Martiniquais à l'étranger, étant donné que les chiffres de l'INED concernent l'ensemble des quatre DOM (13.500) et que pour la Martinique uniquement le nombre d'étrangers est estimé au 1/1/2010 à 6692 ressortissants.

Proportionnellement, la population française au 31/12/2013 s'établit à 63,9 millions d'habitants auxquels il convient d'ajouter 2,1 millions résidants dans les régions et territoires d'Outre-mer et 1,6 millions établi à l'étranger soit environ 2 % de la population française.

Dans une hypothèse des plus favorables, il y aurait dans tous les cas moins de 2 % de la population martiniquaise (<8000) à l'étranger. Les natifs de Martinique ne seraient donc pas plus nomades que d'autres populations, contrairement à une idée reçue, se situant ainsi dans une moyenne européenne. La question de la contribution du système éducatif à la formation des hommes et à du développement de leur capacité à être mobile peut être valablement posée ; L'analyse de la politique éducative sur ce volet spécifique est un éclairage qui est nécessaire à l'avancée de nos travaux.

3.2 Politique éducative de l'académie de Martinique et mobilité

Sur le plan de l'éducation, l'académie de la Martinique fait état de plusieurs indicateurs préoccupants. Le nombre redoublement dans l'académie de la Martinique est équivalent à celui de la Métropole, cependant, le nombre d'élèves en retard de deux classes est plus important en Martinique qu'en France. Enfin, selon les résultats de la *journée défense et citoyenneté* de 2013, plus de 30 %⁶⁴ des jeunes scolarisés ou non, âgés de plus de 17 ans, présentent des difficultés de lecture dont la moitié en très grande difficulté, tandis que ce taux s'établit à 9,6 % en France. Le taux de réussite au Baccalauréat a été de 86 % en 2013, mais le taux d'abandon en 1ère année de licence est important. Sur la tranche d'âge 15-29 ans, 26 % des hommes et 17 % des femmes n'ont aucun diplôme.

L'académie de la Martinique se singularise dans l'ensemble français par l'importance du décrochage scolaire. Sur la classe d'âge des 20 à 24 ans, 22 % n'ont pas obtenu de diplôme de second cycle de l'enseignement secondaire. Ce taux est de 13,7 % sur l'ensemble de la France.⁶⁵

En 2009, 12000 jeunes martiniquais étaient suivis par les missions locales ; On note que les inscriptions sont en augmentation (+30 % en 2011/2010).

Aujourd'hui, un bachelier sur deux est amené à quitter le territoire pour suivre un cursus de son choix. Dans un contexte de chômage structurel la question de la mobilité se pose de plus en plus comme une solution individuelle mais a des répercussions sur les grands équilibres de la société.

En ce début du 21ème siècle, tout milite et tout converge pour que la Martinique rentre dans une nouvelle ère de coopération avec son environnement géographique de proximité. Mais de quels leviers dispose-t-elle pour réussir cette intégration ? Nous

⁶⁴ Source : Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, DEPP,2012

⁶⁵ Source : CPRDFP 2012-2015 Région Martinique/ DATAR observatoire des territoires selon INSEE RP 2006

n'alimenterons pas ici le débat sur le rôle de l'école dans la société consistant à s'interroger sur le fait qu'elle doive ou pas faciliter l'insertion professionnelle. Nous nous appuyons sur le fait que, d'une part l'environnement éducatif fasse partie du système environnemental dans lequel se déploient les processus mentaux qui sont œuvre dans les transitions professionnelles en général et singulièrement pour un projet de mobilité et qu'il constitue de ce fait une variable explicative des choix et des situations qui sont analysés, et d'autre part, sur la définition qu'Emile Durkheim donne à l'éducation pour renforcer notre propos sur le rôle que l'éducation doit jouer dans la société martiniquaise aujourd'hui en tant que levier pour la Martinique de demain.

« L'éducation est l'action exercée par les générations d'adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné⁶⁶. »

Selon Durkheim, l'éducation a un rôle de socialisation méthodique de la jeune génération et il considère par conséquent que l'État en matière d'éducation a, dit-il :

« Un rôle primordial, de rappeler sans cesse au maître quelles sont les idées, les sentiments qu'il faut imprimer à l'enfant pour le mettre en harmonie avec le milieu dans lequel il doit vivre »

Il revient donc à la société d'aujourd'hui de préparer les générations de personnes actives de demain et aux politiques publiques d'être en cohérence par rapport à ce contexte qui se dessine, peut-être insidieusement, *ce milieu spécial auquel il est particulièrement destiné*.

Notre méthode pour appréhender la politique éducative de l'académie de Martinique consiste à lire au travers de textes et de données chiffrées comment, la société Martiniquaise par l'éducation, s'intègre dans le milieu spécial auquel elle est particulièrement destinée.

⁶⁶ DURKHEIM Emile, *Education et sociologie*, Paris: PUF Quadrige, 2006, p.51.

3.2.1 Données de cadrage de la politique éducative de l'académie de Martinique 2007-2013

L'académie de la Martinique a élaboré pour la période 2007-2013 un vaste projet de développement en 3 axes, parmi lesquels il est indiqué dans les grands défis du 21^{ème} siècle de l'axe 3, celui de développer l'ouverture à l'international et à la culture. Il s'agit à travers ce projet de décliner à un niveau régional les orientations ministérielles notamment en matière d'égalité des chances et d'orientation progressive. Ce projet a fait l'objet d'une large consultation des acteurs du monde éducatif et a été approuvé en Conseil National d'Education du 15 Octobre 2010, et selon les propos introductifs du Recteur d'Académie « ...et ce, à partir d'une question unique : comment faire en sorte que nos élèves atteignent la moyenne des performances au plus tard en 2013. »

Nous retiendrons que l'ambition annoncée par l'académie de s'ouvrir à l'international se décline en 6 plans d'action que nous indiquons ci-après :

- Action n°1 : Créer un internant d'excellence sur le thème des relations internationales

Il s'agit ici au titre de l'égalité des chances de revitaliser la politique d'internat de l'académie et d'en faire un lieu de mixité sociale, culturelle et d'excellence. La thématique internationale voulue par l'académie se décline dans les projets éducatifs et se justifierait par la valeur ajoutée que cela apporterait à l'insertion des élèves dans le contexte international et caribéen.

- Action n°2 : Organiser des stages en entreprises en international

L'ambition annoncée est de développer chez les élèves, confiance en soi, adaptabilité et acquis linguistiques et professionnels.

- Action n° 3 : Organiser des échanges scolaires et des partenariats éducatifs internationaux.

Diversité culturelle et partenariats avec des établissements de la Caraïbe, de l'Europe et d'Amérique sont les objectifs principaux de ce plan d'action.

- Action n°4 : Développer la communication en langue étrangère dans des activités non linguistiques.

Le personnel enseignant est ici concerné par cette volonté d'ouverture au monde extérieur, et par une politique éducative annoncée comme allant au-delà de la pratique d'une langue vivante.

- Action n° 5 Faciliter l'accès aux certifications en langue.

Il est question dans ce plan d'action de vulgarisation, de préparation et de méthodologie

- Action n° 6 Développer les partenariats pour l'accès à la culture.

C'est l'accès, dès le plus jeune âge de tous les élèves aux lieux culturels, artistiques, se référant ainsi à une circulaire interministérielle sur le développement de l'histoire des arts et le développement d'activités artistiques à l'école et hors de l'école.

Tous ces éléments ont fait l'objet d'une large diffusion sous forme de plaquettes et l'information est disponible en ligne sur le site de l'académie⁶⁷. Le projet tel qu'il est présenté, affirme prendre en compte les spécificités locales en matière de traitement de la violence, de politique d'internat ou des contre-performances spécifiques de l'académie.

Cependant il est étonnant que la question de l'intégration de Martiniquais dans son environnement Caribéen n'apparaisse pas a priori comme étant une spécificité à prendre en compte dans ce document, même si l'entourage proche du Recteur affirme son intérêt pour l'intégration de la Martinique dans son environnement Caribéen.

Il est bien entendu prématuré de dresser un bilan de ce projet académique qui inclut l'année 2013. Cependant en matière d'ouverture à l'international et de relations avec la Caraïbe, des faits et des données sont disponibles.

En premier lieu, en matière de politique éducative et de mobilité, le Recteur de l'académie de Martinique, en fonction en 2013 affirmait dans une interview accordée à la revue SOLEO, éditée par l'Agence Europe Education France l'intérêt premier qu'il accordait à l'ouverture à l'international pour les élèves de Martinique et ce pour plusieurs raisons.

⁶⁷ Site de l'académie : www.ac-martinique.fr

- La nécessité pour les Martiniquais d'acquérir des compétences nouvelles à l'étranger en vue de leur insertion.
- Le positionnement géopolitique de la Martinique qui rend naturelle cette ouverture à l'international.
- L'immersion culturelle et linguistique, atout essentiel pour une insertion dans le monde d'aujourd'hui.

Selon le Recteur de l'Académie de la Martinique, en dépit d'une proximité des pays de la Caraïbe ou de l'Amérique, la position prépondérante de l'Europe dans cette dynamique de mobilité et d'ouverture à l'international serait justifiée en raison de plusieurs facteurs :

- L'existence de fonds européens dédiés et organisés pour stimuler cette mobilité.
- La prédominance du modèle européen des études supérieures universitaires au détriment d'autres références.
- Pour les rencontres nationales et les compétitions sportives des jeunes, la prévalence de la destination France et donc de l'Europe, sur les autres destinations de la planète.
- Le fait qu'une mobilité en Europe puisse renforcer la cohésion territoriale et la cohésion sociale à travers la diffusion de valeurs européennes.

Cette position est partagée par le Préfet de la Martinique qui est co-interviewé par Dominique Ardiller, Rédactrice en Chef de la revue *Soleo*. La question des flux migratoires sortant qui pourrait naître à l'issue de « cette élévation très significative de l'ambition dont manquent trop souvent ici nos jeunes » est évoquée comme étant inévitable et souvent définitive. Pour un juste équilibre, elle rendrait nécessaire en contrepartie des flux migratoires rentrant de jeunes européens.

Pour ce qui est de la mobilité dans la Caraïbe, le constat est que peu de fonds y sont dédiés. Le Conseil Régional de Martinique et LADOM cofinancent les initiatives qui sont prises par l'académie de la Martinique pour favoriser la mobilité des apprenants dans la Caraïbe. En 2010, ces échanges s'inscrivaient majoritairement dans le cadre du

programme INTERREG IV (financé via le FEDER⁶⁸). Mais les volumes restent modestes.

Tableau 12 Nombre d'élèves ayant un projet de mobilité (hors financements européens) en 2013

Destinations	Caraïbes	Europe	Amérique	Autres	Total
Nombre d'élèves	35	18	36	5	94

Source : Rectorat de Martinique. DAREIC

Ce point de vue est partagé par Sébastien Thierry, Directeur-Adjoint de l'agence de l'agence Europe Education Formation. Dans un article paru dans le n°24 de la Revue *Soleo*, paru en Septembre 2010, il livre son analyse quant à la spécificité de la mobilité des jeunes de Martinique. Il constate un intérêt certain des jeunes élèves Martiniquais pour la Caraïbe, qui est une région d'une grande diversité au sein de laquelle ils devront faire preuve d'adaptation et d'ouverture d'esprit pour faire face à un choc culturel équivalent à celui qu'ils auraient rencontré en Europe. Cependant les élèves ne sont pas plus attirés par la Caraïbe que par l'appel du grand ouest des Etats-Unis et du Canada, ou de l'Europe

Selon la plupart des interlocuteurs que nous avons rencontrés dans le cadre de cette étude, le véritable frein à une mobilité plus importante dans la Caraïbe semble être le mode de financement qui rend plus possible la destination Europe que toute autre destination.

3.2.2 La pratique des échanges éducatifs au sein de l'académie de Martinique

Les initiatives prises par la communauté éducative de Martinique pour mettre en œuvre la politique qui a été définie par le Recteur en matière de mobilité se situent à trois niveaux :

⁶⁸ FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

Au niveau des établissements

La politique éducative de l'académie se met en œuvre à travers les projets d'établissements. Certains établissements s'y réfèrent, d'autres pas, en fonction de leurs priorités et leurs problématiques de proximité. En matière de mobilité et d'échanges éducatifs, chaque établissement définit un projet en fonction des filières concernées par des échanges éducatifs, d'autres établissements qui n'ont pas cette contrainte montent des projets principalement dans le cadre des fonds européens Erasmus et Leonardo, offrant ainsi aux élèves volontaires la possibilité d'un stage à l'étranger. La difficulté de mise en œuvre de la politique éducative sur ce point précis de mobilité à l'international est double. La première difficulté consiste à fédérer les projets d'établissements selon un calendrier permettant aux services du rectorat de les optimiser. La deuxième a trait aux volumes financiers qui peuvent s'avérer insuffisants pour qu'un seul établissement puisse lever des fonds européens compte tenu des cahiers des charges qui sont imposés et qui requièrent que les projets soient fédérés.

Dans la pratique les établissements adhèrent individuellement à la charte Erasmus. Cette adhésion ouvre droit à un quota annuel de bourses en mobilité. Ce quota est utilisé à la fois pour les élèves qui ont dans leur cursus une période de stage obligatoire à l'étranger. Mais il ouvre une autre possibilité basée sur le volontariat. Pour cette option, le chef d'établissement informe les élèves de cette opportunité en début d'année scolaire puis une sélection s'opère sur la base de la motivation de l'élève. Au vu des statistiques, l'académie constate une diminution du départ de jeunes pour la zone Caraïbe, car les fonds complémentaires qui ont été sollicités par les établissements pour financer des stages dans cette zone hors Europe, n'ont pas été accordés. Exceptionnellement, le Conseil Régional de Martinique a pu intervenir à hauteur de 60 % des frais réels.

Des accords de partenariats ont été signés entre l'académie de Martinique et les gouvernements de Sainte Lucie et de la Dominique pour qu'il y ait des échanges éducatifs entre les établissements des deux pays. Ainsi, le collège *Joseph Lagrosillière* de la ville de Trinité en Martinique entretient des relations avec une école de la Dominique depuis une dizaine d'années. Pour ce qui est de Sainte Lucie, le volume des échanges éducatifs est important et l'académie a détaché un enseignant pour coordonner toutes les actions des établissements qui sont en partenariat et pour rendre les relations plus fluides. Par exemple pour le suivi des échanges virtuels, projet qui a été impulsé par la *communauté espace sud* de Martinique, pour que des élèves des écoles du sud de

Martinique rentrent en relation par visioconférence, avec des élèves des écoles de Sainte Lucie. Mais il semble que ces deux pays bénéficient d'un flux important d'échanges depuis des années et l'académie a surtout entériné une situation de fait plutôt qu'impulsé, par sa politique éducative, des échanges internationaux avec d'autres établissements.

Au niveau des enseignants.

L'académie considère que la mise en œuvre de sa politique éducative en matière de mobilité passe par la qualité de l'enseignement des langues et par conséquent par la formation des enseignants et leur perfectionnement. Elle mobilise pour ce faire des instruments financiers européens destinés au personnel de l'éducation nationale, tel Comenius, et en 2012, les enseignants qui l'ont souhaité ont pu bénéficier d'une bourse allant de 2400 à 3800€ pour partir en mobilité dans le cadre Européen.

Au niveau des élèves

Dans les faits, en matière d'ouverture à l'international, l'académie de Martinique prend appui sur les référentiels nationaux des diplômes et œuvre à l'optimisation des périodes de séjour à l'étranger qui sont obligatoires dans certains cursus. Ainsi on peut distinguer des pratiques de mobilité au profit des élèves préparant le baccalauréat professionnel option Disciplines Non Linguistiques pour des périodes qui sont de l'ordre de six semaines, et pour des filières post-bac, comme les BTS en commerce international, Assistant(e) Manager, pour lesquels la durée du stage à l'étranger est au minimum de 8 à 9 semaines en Europe ou dans la Caraïbe avec des maxima de 13 semaines pour certains cursus comme la Licence Professionnelle ou le BTS Hôtellerie. Les données statistiques émanant du Rectorat de l'académie de Martinique montrent une évolution effective du nombre d'élèves qui ont expérimenté ou vont expérimenter en 2013, une période de stage à l'étranger. La décision majeure prise par les services du rectorat qui soit en rapport avec le développement de la mobilité à l'international a été de porter de 6 à 8 semaines la durée de la période de stage à l'étranger, pour les BTS concernés,

considérant qu'en procédant de la sorte l'efficacité en est améliorée. Un accord a été passé avec le Conseil Régional de Martinique pour le financement de cette augmentation. Mais il faut indiquer que cette décision a été dictée par les entreprises d'accueil des élèves qui sont favorables à des durées de stage plus longues, car leur permettant d'optimiser le temps passé à former l'élève et d'en avoir un retour sur investissement. Les durées de 13 semaines sont ainsi envisagées pour les spécialités en hôtellerie à l'aide de financements européens. Les étudiants en BTS sont plus mobiles que les élèves inscrits en Bac Pro et la destination Europe reste celle qui est privilégiée et en constante augmentation.

Tableau 13 Les départs en mobilité au sein de l'académie de Martinique de 2010 à 2013

Académie de Martinique			
Evolution des départs en mobilité stages de 2010 à 2013			
		Etudiants	Bacs pro
2010-2011	Europe	84	0
	Autres	56	15
Total 2010-2011		140	15
2011-2012	Europe	95	40
	Autres	70	1
Total 2011-2012		165	41
Prévision 2012-2013	Europe	180	80
	Autres	40	12
Total 2012-2013		220	92
Source: Rectorat de Martinique			

Source : Rectorat de Martinique

Au niveau des étudiants

Pour sa part, l'Université des Antilles et de la Guyane a signé plusieurs conventions avec des universités de la Caraïbe, du continent Nord-Américain et d'Europe afin de permettre à des étudiants volontaires de faire un séjour linguistique à l'étranger de 5 semaines (Canada) à 6 semaines (Jamaïque, Trinidad ou Barbade), des stages en entreprises de 3 à 12 mois, ou 1 à 2 semestres complet en études dans une université d'Europe, du Canada, des Etats-Unis ou de la Caraïbe. Les données statistiques sur la période 2011-2014, indiquent, comme pour les années antérieures que les étudiants choisissent plus souvent la destination Europe tant pour les stages linguistiques que pour les semestres d'études. Les effectifs restent stables malgré une diminution des étudiants inscrits à l'UAG, cependant, les volumes restent très faibles.

Tableau 14 Mobilité des étudiants de l'UAG en 2011/2014

Mobilité des étudiants en 2011/2012	Etudiants de l'UAG en mobilité pour l'étranger 2011	Etudiants de l'UAG en mobilité pour l'étranger 2012	Etudiants de l'UAG en mobilité pour l'étranger 2013	Etudiants de l'UAG en mobilité pour l'étranger 2014
Haïti	1			
Caraïbes dont Pays de l'OECS	4	6	23	1
Europe Erasmus	19	9	6	6
Canada CREPUQ	0	4	1	6
Etats-Unis ISEP	2	1		

Source : Bureau des relations internationales de l'UAG

Les données ci-dessus confirment les propos du Recteur d'académie. La destination Europe apparaît comme étant plus prisée par les élèves de Martinique que le reste du Monde incluant la Caraïbe, les Etats-unis et le Canada. Cependant, il convient de prendre en compte la nature des instruments financiers du programme européen

d'éducation tout au long de la vie (EFTLV) qui sont mobilisés par le rectorat de Martinique, avec l'appui de l'Agence Europe Education Formation France (2^E2F,) pour mettre en œuvre ces stages obligatoires, prévus aux référentiels nationaux des diplômes, dans un contexte généralisé de raréfaction des moyens budgétaires en général.

Ce sont principalement les programmes Leonardo, Comenius et Erasmus ⁶⁹ qui sont sollicités en fonction des projets, selon qu'il s'agisse de publics scolaires, de l'enseignement supérieur ou d'échanges entre établissements et qui privilégient la zone Europe.

Mais cette désaffection des étudiants pour la destination Caraïbe n'a pas seulement pour cause l'absence de financements suffisants. Il semble en effet que les étudiants de l'université des Antilles et de la Guyane ne se vivent pas comme étant Caribéen. Dans un article⁷⁰ de Romain Cruse et Ludjy Samot, publié dans le Caribbean Atlas numérique, il est indiqué que :

« Parmi les étudiants interrogés (en 2011 ndlr) dans les différentes branches de l'Université des Antilles et de la Guyane, moins d'une personne sur deux se dit « caribéen » (31 % en Guyane, 37 % en Martinique, 52 % en Guadeloupe). Quand on demande ensuite à ceux qui revendiquent une identité plurielle (par exemple Guadeloupéen et Français et Caribéen) de hiérarchiser leurs sentiments d'appartenance, moins de 15 % de ces « Antillais » se disent avant tout Caribéens (12,5 % pour les Guyanais, 11 % pour les Martiniquais, 5 % pour les Guadeloupéens). De manière générale on est ici avant tout Guyanais (43 %), Martiniquais (71 %) ou Guadeloupéen (78 %)

Le contact physique avec ces différents espaces explique sans doute en partie cette représentation identitaire en rapport avec l'espace de vie : 90 % des étudiants martiniquais ont déjà voyagé en France alors que seuls 56 % ont déjà voyagé dans la Caraïbe (hors DOM Français). 76 % des étudiants guadeloupéens ont été en France mais seuls 52 % dans la Caraïbe. Les Guyanais ne sont que 50 % à avoir été en France, mais seuls 25 % ont par ailleurs déjà voyagé dans la Caraïbe. Clairement, l'espace vécu intègre

⁶⁹ Comenius donne aux établissements scolaires la possibilité d'entreprendre des projets européens qui enrichiront leur activité pédagogique quotidienne. Le programme Leonardo da Vinci concerne l'enseignement professionnel jusqu'au baccalauréat. Il propose l'organisation de stages en entreprise en Europe pour des élèves en formation initiale. Le programme Erasmus permet aux élèves de BTS et de classes préparatoires implantées dans les lycées, de partir en mobilité d'étude ou de stage.

⁷⁰ Cruse R., Samot L. (2013). "Les "antillais" sont-ils caribéens ?" in Cruse & Rhiney (Eds.), Caribbean Atlas, <http://www.caribbean-atlas.com/fr/thematiques/qu-est-ce-que-la-caraibe/les-antillais-sont-ils-caribeens.html>.

beaucoup plus la France que la Caraïbe. Par ailleurs, les déplacements de ces étudiants dans la Caraïbe montrent une nette concentration dans les autres DOM français et dans les îles proches (Sainte-Lucie et Dominique). Mis à part la République dominicaine, qui est vendue comme une destination touristique aussi sur le marché des touristes « français d'Outre-Mer », le reste de la Caraïbe demeure très peu visité. Le centre de gravité de l'espace vécu de ces étudiants se trouve entre la France et ses dépendances caribéennes »

Figure 6 Mobilité des étudiants Martiniquais en 2011



Source : *Caribbean atlas*⁷¹

⁷¹ Cf .CEREGMIA, Université des Antilles et de la Guyane. Caribbean atlas[en ligne].cartothèque.[consulté en février 2013] Disponible sur le web : < <http://www.caribbean-atlas.com/fr/cartothèque/alliances-regionales.html>>

Les étudiants de Martinique semblent privilégier les destinations pour lesquelles il existe une desserte quotidienne.

Les chiffres de 2013 de l'académie de Martinique corroborent notre analyse quant à la désaffection des apprenants, élèves et étudiants, pour la destination Caraïbe.

Tableau 15 Mobilité des élèves de l'académie de Martinique en 2013

Prévisions 2013 des départs en stages à l'étranger des élèves de l'Académie de Martinique							
MOBILITES STAGES POST BAC 2013				MOBILITES STAGES BAC PRO 2013			
DIPLOMES CONCERNES	DESTINATIONS	NOMBRE ETUDIANTS	NB DE SEMAINES DE STAGE	DIPLOMES CONCERNES	DESTINATIONS	NOMBRE ETUDIANTS	NB DE SEMAINES DE STAGE
BTS TOURISME	Espagne Irlande	12	9	BAC PRO LOGISTIQUE COMPTA	Angleterre	19	4
C.G.O.	Espagne Irlande	9	9	BAC PRO S.E.N.	Angleterre	14	5
C.I SP3S Bâtiment	Angleterre Espagne Irlande Pays Bas	33	9	BAC PRO Organisation et production culinaire Commercialisation et services en restauration	Angleterre	12	5
A.M - CGO - S.I.O - E.T. - IRIS - E.S.F. - T.C.	Angleterre Espagne Irlande	46	10	BAC PRO COMMERCE VENTE ACCUEIL	Caraïbe	16	4
Hôtellerie MAN	Belgique Luxembourg Suisse - Canada Mexique Sainte Lucie	35	16	BAC PRO CARROSSERIE PEINTURE	Angleterre	5	4
QIABI	Angleterre	7	9	BAC PRO MAINTENANCE NAUTIQUE - BOULANGERIE/PATISSERIE - METIERS DE LA MODE	Italie	24	3
PMI/PME M.U.C.	Angleterre Espagne	15	9	BAC PRO et CAP Gros Œuvre - Second œuvre en carrelage-mosaïque - Aménagement et finition extérieure et intérieure du bâtiment	Portugal	9	4
AS. MANAGER S.I.O. AS PMI/PME DOMOTIQUE C.G.O.	Angleterre Espagne Rép. Dominicaine Trinidad Canada	61	9	CAP Pâtisserie	Italie	8	4

Source: Rectorat de Martinique

Ce tableau est un prévisionnel sur l'ensemble de la scolarité des élèves inscrits en Bac Pro ou en BTS en 2013, mais il reflète bien la tendance de l'académie ; Un élève sur 3 qui part en stage à l'étranger relève de l'enseignement professionnel. La destination Caraïbe représente 8 % des départs à l'étranger.

Toutes les réflexions menées au sujet du développement de la mobilité des élèves et étudiants martiniquais aboutissent aux deux mêmes conclusions :

- La première est la nécessité qu'une volonté d'intégration dans la Caraïbe soit fortement exprimée par les gouvernances politiques et éducatives et que celles-ci soient matérialisées dans les écrits.
- La seconde nécessité est que des moyens financiers soient affectés à cette volonté.

Pourtant, sur la question des échanges éducatifs et de leur rapport à la mobilité internationale et à l'ouverture à l'autre, l'état de la recherche montre que ce sont des conditions nécessaires mais pas suffisantes. En effet, Pour Dominique Groux et Louis Porcher, « les échanges scolaires doivent aller au-delà de l'apprentissage des langues et ont pour vocation de former les élèves à la décentration, c'est-à-dire des visions du monde qui sont différentes des leurs »⁷². Et lorsque l'on parcourt les fiches d'évaluation de séjour remplies par les Martiniquais au retour de leur séjour dans la Caraïbe, le bilan est quelquefois critique sur les difficultés rencontrées dans l'accès à internet, de débit de bande passante ou de nombre de chaînes télévisées accessibles. La rencontre de la différence et l'acceptation de l'autre ne relèvent pas seulement de corpus et de contenu, de choses à savoir sur les pays visités qui sont de l'ordre de la géographie et de l'histoire comme le révèle la pratique aujourd'hui. La question du financement ne doit pas servir d'alibi à masquer les questions de fonds. Comme l'ont indiqué Dominique Groux et Louis Porcher, dans *les échanges éducatifs*, il s'agit avant tout d'aller à la rencontre de la différence, de l'autre, d'une autre culture sans pour autant perdre son identité ni renforcer le racisme ou l'ethnocentrisme, et c'est bien là le rôle d'une politique éducative au service de l'universel-singulier. Il est pertinent que des échanges linguistiques se fassent, mais ce n'est pas tant la durée qui en améliorera l'efficacité. La pratique de l'immersion en milieu professionnel dans un environnement culturel et linguistique est une solution qui a prouvé son efficacité mais les conditions de cette immersion sont trop protectrices lorsque par exemple, les professeurs accompagnant les élèves en immersion ne véhiculent pas la culture, les manières de penser, les stéréotypes du pays d'accueil ou encore lorsque les élèves restent groupés entre eux, en pratiquant leur langue, les conditions d'apprentissage d'une autre langue que la sienne ne sont pas optimales. On pourra aussi se référer à l'approche des environnements éducatifs des pays

⁷² GROUX Dominique ; et PORCHER Louis, *Les échanges éducatifs*, L'Harmattan, 2000, p. 39

d'accueil par l'éducation comparée. Les élèves changent de contexte pour apprendre. Que fait-on de cette expérience de la différence ? Les enseignants eux-mêmes qui organisent les périodes obligatoires à l'étranger pour certains cursus en bac Pro, BTS ou Licence, que savent-ils du marché du travail et de l'entreprise qu'ils n'ont peut-être jamais connu ou pire de l'entreprise dans la Caraïbe. Pour ce qui est de la préparation à la rencontre de cette différence et à l'interculturalité, l'académie reçoit plusieurs assistants linguistes chaque année et elle met à profit cette ressource pour que les élèves candidats à un stage en mobilité soient mis en relation avec un locuteur du pays de destination pour qu'ils soient sensibilisés aux aspects culturels, mais cela reste insuffisant et ponctuel.

Il est donc nécessaire qu'il y ait une préparation en amont du départ des élèves en mobilité internationale et une exploitation en aval, et que celles-ci soient assurées par les enseignants et que des objectifs autres que d'apprentissage d'une langue ou d'une expérience professionnelle soient assignés à ces moments riches en enseignements.

« L'enseignant pourra faire comprendre aux élèves en quoi les attitudes à l'égard des peuples sont influencées par les stéréotypes et les dialectes [...] l'enseignant pourra trouver profit à la lecture du livre de G.D Salins sur l'introduction à l'ethnographie et la communication pour enseigner à regarder avec un œil neuf ce qui est quotidien mais que nous n'avons pas eu le loisir d'observer sinon à travers nos paires de lunettes culturelles. »⁷³

Autrement et sans cet accompagnement éducatif de cette nature, en amont et en aval des séjours à l'étranger, le risque est qu'il y ait un renforcement des stéréotypes et les représentations négatives des pays qui ont été visités par ces élèves s'en trouveraient accrues.

Aujourd'hui, les pratiques de l'académie de Martinique s'inscrivent avant tout dans les pratiques de l'éducation nationale en général. Une volonté politique est exprimée mais les moyens financiers ne permettent pas qu'elle soit véritablement mise en œuvre, et dans les faits la question de la pratique de la langue reste en centralité de l'action. Lorsque les élèves d'hier se retrouvent en situation d'insertion professionnelle, il n'est pas étonnant que les pays de la Caraïbe ne soient pas une destination pour un choix de mobilité professionnelle. On oublie trop souvent que l'élève est une personne allant à la

⁷³ *Ibid.*p103

rencontre d'une autre personne et que le chemin de la connaissance, n'est un ambassadeur reconnu par l'autre que si celui du chemin de la connaissance de soi a été préalablement emprunté.

Pour nous rendre compte des effets de la politique éducative sur le rapport que les anciens élèves, potentiellement actifs, en recherche d'une insertion professionnelle aujourd'hui, entretiennent avec l'idée de la mobilité, autrement dit comment le système environnemental interagit sur le système personnel tel que l'explique Rudolf MOOS, nous avons analysé les projets de demandeurs d'emploi qui sont candidats à la mobilité, natifs de la Martinique et ayant suivi un cursus scolaire allant du CAP au Master. Sur 398 projets de mobilité à l'international, plus de 25 % ont pour objectif premier l'apprentissage d'une langue comme motivation première, comme si 8 à 10 années d'apprentissage d'une langue vivante n'avaient pas suffi. Bien entendu il faudrait nuancer notre propos car il y a aussi le manque de confiance en soi ou plus simplement le manque de pratique depuis la sortie du système scolaire qui peut expliquer cette situation. Et si pour 47 % d'entre eux, la destination Canada est la plus convoitée c'est notamment parce que les candidats à la mobilité considèrent que la possibilité de parler français au Québec est une stratégie permettant d'être confronté à la différence, à d'autres systèmes de valeur, à l'international sans avoir à se battre en même temps sur le front de la communication et de la difficulté à parler la langue. Mais, cette problématique n'est pas isolée. La question de la maîtrise de la langue est un point récurrent que l'on retrouve chez les candidats à la mobilité. Une enquête menée auprès de 1204 demandeurs d'emploi sur les freins à la mobilité, a révélé que sur une échelle de 1 à 7, l'absence de maîtrise de la langue est considérée comme étant la première difficulté, le premier frein à la mobilité professionnelle dans la Caraïbe

D'autres signes montrent combien nos élèves d'hier, adultes d'aujourd'hui ne sont pas préparés à la rencontre de l'autre dans une relation de travail. Ainsi nous avons interrogé un groupe de demandeurs d'emploi candidats à la mobilité sur les informations qui leur semblaient importantes pour construire leur projet. La question a été posée comme suit et a généré 184 réponses catégorisées comme suit :

Tableau 16 Le questionnement des candidats à la mobilité

TRAVAILLER AILLEURS QU'EN MARTINIQUE	
De quelles informations auriez vous besoin pour réussir votre mobilité professionnelle dans un autre pays	
thématiques	%
Logement	90,2%
Accès aux soins	54,9%
Moyens de transports	54,1%
Autres	21,1%

Source : Enquête réalisée dans le cadre de la thèse

L'option de réponse « autres » qui a été proposée dans le questionnaire avait pour objectif de comprendre comment et sur quoi les candidats à la mobilité s'appuyaient pour construire leur décision de partir en mobilité. Elle a permis aux répondants à l'enquête de préciser leurs préoccupations, qui sont essentiellement le salaire, les conditions de travail, les droits, la protection sociale et l'état du marché du travail. Selon les résultats, on constate que la question du logement est la première information utile et préoccupation des personnes ayant un projet de mobilité, au-delà des préoccupations concernant les mœurs ou la culture du pays de destination, ou tout simplement des usages professionnels. Tout se passe comme si partir en mobilité n'était qu'une question pratique et pragmatique de parler la langue, avoir un logement, et avoir un salaire, comme pour changer d'adresse finalement.

- 63 % des répondants au questionnaire avouent ne pas savoir comment faire pour obtenir les informations dont ils ont besoin pour finaliser leur projet de mobilité et 60 % considèrent que ces informations sont difficiles à obtenir.
- Pourtant ils ont en majorité un niveau de formation supérieur au baccalauréat pour 59 % d'entre eux, mais ils ne sont que 13 % à avoir effectué un stage à l'étranger dans le cadre d'un cursus scolaire et 15 % à titre personnel.

Ces données ne permettent pas d'évaluer la politique éducative qui est menée en Martinique en matière de préparation à la mobilité à l'internationale, mais nous avons cependant un retour émanant de personnes ayant déjà eu une expérience de mobilité en métropole (60 %) ou qui sont issues d'une filiation ayant une expérience de mobilité (48 %) et qui reflètent assez fidèlement le sens commun du candidat à la mobilité, lorsqu'il amorce son processus de décision.

Mais, globalement, cette éducation à la rencontre de l'autre dans une perspective professionnelle semble faire défaut aujourd'hui, comme il ressort des conclusions des travaux menés dans le cadre du Contrat de Plan régional de Développement de la Formation Professionnelle de Martinique en 2011-2012.

En effet, dans l'état des lieux dressé par le cabinet VEV consulting pour l'élaboration du Contrat de Plan de Régional de Développement de la Formation professionnel, le constat est fait que les échanges des élèves, apprentis ou stagiaires de la formation professionnelle ne sont pas suffisants. L'académie de Martinique a fait de la maîtrise d'une langue vivante étrangère une de ses priorités, *cependant le développement de l'apprentissage de la diversité culturelle, sociale et économique d'autres régions est nécessaire pour le développement personnel et professionnel.*⁷⁴

Cet état des lieux fait également le constat que *moins de la moitié des établissements scolaires de la Martinique avait entamé un rapprochement avec des partenaires internationaux.*

Il nous semble qu'une politique éducative devrait être au service d'un projet de société dans toutes ses dimensions. Le cas de la Martinique s'ouvrant à un international de proximité, tout en restant dans une logique de région ultrapériphérique Européenne et Française est une situation particulière nécessitant à la fois un questionnement particulier qui n'est pas amorcé, puisqu'il est question ici de choix de développement, et d'ouverture à l'international d'un territoire qui fait partie d'un ensemble national, et que des dispositions spécifiques en matière éducative qui ne sont pas présentes aujourd'hui doivent être prises.

En France, le système de formation professionnelle et continue assure, dans le monde du travail, la continuité des missions dévolues au système de formation initiale, notamment en matière de socialisation, et traditionnellement les politiques de formation s'irriguent, s'enrichissent des difficultés repérées en formation initiale. C'est ainsi par exemple, que le relais de la lutte contre l'illettrisme est assuré par le système de formation professionnelle continue auprès des jeunes adultes. Il nous semble nécessaire d'examiner les tenants et aboutissants de la politique de formation professionnelle du Conseil

⁷⁴ CPRDF de la Région Martinique, p 119

Régional de Martinique afin d'appréhender en quoi elle s'inscrit en appui aux résolutions des problématiques évoquées précédemment.

3.3 Formation professionnelle et politique régionale de la mobilité

3.3.1 Le contexte de la politique régionale de formation professionnelle en Martinique

Avec un taux de chômage de 20 % en Martinique, la formation apparaît tant pour des demandeurs d'emploi que pour la classe politique comme étant une solution de sortie de l'exclusion. Les politiques publiques en matière d'emploi, qu'elles soient décentralisées ou centrales font systématiquement appel à cette solution. Les projets individuels en matière de mobilité interrogent les politiques publiques d'emploi dès lors que des aides doivent être sollicitées ou que des formations s'avèrent nécessaires pour finaliser un projet, en langue notamment.

Dans l'inventaire du possible, pour le candidat à la mobilité professionnelle, la politique régionale de formation fait donc partie de l'environnement qu'il arpente pour décider. L'acteur majeur en matière de formation professionnelle en Martinique est la puissance publique et singulièrement le Conseil Régional.

En 2010, le volume total des produits réalisés au titre de la formation professionnelle continue s'élevait à 42 millions d'euros, dont 22 millions dépensés par les pouvoirs publics. L'acteur public est donc majeur sur l'échiquier de la formation en Martinique.

Depuis l'acte I de la décentralisation de la formation professionnelle aux régions, qui est intervenu en 1983, les régions d'Outre-mer ont été confrontées à une prise de

responsabilité rapide sur ce champ, plus rapide que leurs homologues de métropole puisque c'est seulement depuis 2012 que pour les autres régions de France, la question de la décentralisation de l'outil de l'état en matière de formation professionnelle, l'Association Nationale pour la Formation des Adultes, est rentrée dans une phase réelle de décentralisation dans son mode de financement. La région Martinique dispose aujourd'hui d'une expérience et d'un recul suffisant pour définir une politique de formation professionnelle qui soit adaptée aux problématiques d'emploi et de territoire. Cette maîtrise se matérialise à travers un certain nombre d'outils prospectifs, tel les contrats d'études prospectives, mais aussi d'une politique régionale de formation professionnelle, déclinée dans un Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) défini pour la période 2012-2015. Ce Contrat de plan approuvé par les acteurs économiques locaux, trace les grandes lignes de ce que sera l'action de l'exécutif régional en termes de contribution à l'équilibre de marché du travail par la variable que représente la formation professionnelle dans les années à venir. C'est un outil dont l'objet est de « *définir une programmation à moyen terme des actions de formation en favorisant un accès équilibré des femmes et des hommes à chacune de ces filières de formation. Il comporte des actions d'information et de formation destinées à favoriser leur insertion sociale. Il définit également des priorités relatives à l'information, l'orientation et à la validation des acquis de l'expérience*⁷⁵ »

Ce CPRDFP prévoit des schémas sectoriels dans le sport, le tourisme, le domaine culturel, et les sanitaires et sociales. Mais il convient de rappeler que ce Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles est une disposition obligatoire pour toutes les régions, dont les attendus sont déclinés dans la circulaire DGEFP n° 2010-24 du 22 octobre 2010, prévoyant un large processus consultatif, co-signé par l'État et le Recteur d'académie. En Martinique, région monodépartementale, il a été adopté par l'assemblée régionale après que l'assemblée départementale ait été consultée. L'état pour sa part poursuit sa politique en faveur des publics en difficultés et également en direction des publics candidats à une mobilité s'inscrivant dans le périmètre national ou européen à travers des dispositifs tels le SMA ou LADOM. Les élus régionaux de Martinique disposent désormais de prérogatives extrêmement étendues

⁷⁵ CPRDFP Conseil régional de Martinique, Octobre 2011 Objectifs transversaux et priorités sectorielles, p 9

en matière de formation professionnelle et dispose de toute la latitude pour en faire un outil d'accompagnement des mutations sociétales à venir. Pourtant le nombre de stagiaires demandeurs d'emploi bénéficiaires de formation a diminué entre 2007 et 2010, passant de 21495 bénéficiaires à 13092, tandis que sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A passait de 36000 à 41000.

3.3.2 La pratique de la mobilité en formation professionnelle

Le contrat de plan de développement régional des formations professionnelles a défini des axes de progrès pour l'ensemble des dispositifs relevant de son périmètre de compétences, tels que l'apprentissage, la validation des acquis de l'expérience, les formations dans le secteur sanitaire et social. Il convient de noter que ces compétences iront croissant en raison de deux dispositions législatives. La première étant l'acte III de la décentralisation qui confèrera aux régions des responsabilités élargies en matière de publics dits fragiles et qui relevaient jusqu'alors de l'état. Ce sont les personnes sous-main de justice, les personnes en difficulté d'apprentissage et les personnes handicapées. La deuxième compétence étant l'habilitation donnée à la région Martinique lui permettant de prendre des dispositions réglementaires adaptées à son environnement en matière de formation mais aussi d'orientation pour tous.

La réalité du marché de l'offre et de la demande de formation, l'incapacité des organismes de formation locaux à construire des réponses en termes de formation, stages, diplômes, économiquement viables pour des faibles volumes en effectifs ou uniquement ponctuels font que pour une partie des demandeurs d'emploi, il n'existe pas de réponse à leurs demandes de formation sur le territoire, soit en terme quantitatif, par manque de place donc, mais cela est peu fréquent, soit en terme qualitatif, en raison de la qualification recherchée ou encore soit parce que le niveau choisi n'est pas proposé dans l'offre locale de formation. Le Conseil régional de Martinique en qualité d'acteur majeur de la formation professionnelle a dû prendre en compte cette réalité et prendre une position vis-à-vis d'une part de plus en plus croissante de demandeurs d'emploi, souhaitant suivre un parcours de formation, à l'étranger ou en Europe, en vue d'une insertion à l'étranger ou de retour en Martinique. Ainsi par une délibération du 11 février

2011, le Conseil régional de Martinique a mis en place une aide à la mobilité pour des demandeurs d'emploi qui relèvent du statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Les demandeurs d'emploi peuvent ainsi obtenir une prise en charge à hauteur de 9000 euros pour des frais pédagogiques et annexes inhérents à des formations qualifiantes se déroulant dans la Caraïbe ou en Amérique du Nord, à condition que ces formations n'existent pas en Martinique et qu'elles présentent un intérêt pour l'économie Martiniquaise. Ce dispositif vient compléter le dispositif mis en place en partenariat avec LADOM pour les demandeurs d'emploi et apprentis ayant choisi des actions de formation se déroulant en Europe, en métropole, en Guadeloupe ou en Guyane.

La convention signée avec LADOM fixe à 10.000€/an le plafond de la prise en charge des frais pédagogiques et annexes. Il s'agit de demandeurs d'emploi, candidats à une mobilité dans le cadre de la formation professionnelle mais il n'est pas question ici de mobilité professionnelle, même si de manière marginale, certains demandeurs d'emploi adoptent des stratégies en deux temps et qu'ils n'excluent pas de pouvoir s'insérer en fonction des possibilités qui leur seront offertes sur place une fois la formation achevée.

L'intérêt manifesté par le Conseil Régional de Martinique pour les initiatives individuelles en mobilité, se retrouve dans d'autres opérations. Ainsi, en décembre 2012, la région a signé une convention avec les universités québécoises. Cette convention octroie 30 bourses de 3500 € chacune, à destination des étudiants Martiniquais qui souhaitent effectuer des études dans trois universités du Québec, à Montréal, Trois-Rivières et à Rimouski, toujours pour des filières qui n'existent pas en Martinique ou qui sont saturées.

Chaque année on dénombre plus de 10.000 étudiants Français tentés par l'expérience de mobilité universitaire avec le Canada, dont environ une centaine de Martiniquais.

La politique régionale de formation professionnelle se déploie donc au travers d'un ensemble de dispositifs structurels dont les plus importants sont ceux de l'apprentissage, le dispositif jeunes, adultes, l'aide individuelle et l'aide à la mobilité, et les formations

dans le secteur maritime et d'autres initiatives conjoncturelles pour accompagner des initiatives allant dans le sens de sa politique. Les volumes physico-financiers de chaque dispositif permettent d'en apprécier l'importance relative. Ainsi entre 2010 et 2013, les effectifs bénéficiaires de la politique régionale de formation professionnelle se répartissent comme suit :

Tableau 17 Politique régionale de formation/Répartition des bénéficiaires de 2010 à 2013

	Nombre de personnes ayant débuté une formation ou un cursus de formation dans l'année civile			
	2010	2011	2012	2013
AFPA	1 446	1 365	1 269	896
Programme Jeunes (PRFP)	525	460	1 024	1 082
Programme Adultes (PRFP)	454	648	590	449
Aides individuelles *(Demandeurs d'emploi et mobilité)	1 073	2 631	2 861	2 161
LADOM	NC	259	274	NC
Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)	322	322	285	291
Institut de Formation Aide-Soignante (IFAS)	65	43	65	55
Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire	7	7	13	6
Institut de Formation en Masso-Kinesithérapie (IFMK)	59	60	62	61
Ecole de Sages-Femmes	96	95	90	79
Union Régionale des Associations du Secteur Social de la Martinique - Institut de Formation aux Métiers Educatifs Sanitaires et Sociaux (URASS-IFMES)	255	246	290	135
Campus Caraïbéen des Arts	110	103	120	127

* Nombre d'aides individuels alloués

Source : OREF Martinique

Dans les faits, on constate que les aides individuelles à la formation, financent des formations qui se déroulent essentiellement hors de Martinique et il faut donc y voir aussi un indicateur des projets en mobilité hors de Martinique. L'examen de quelques données relatives à la politique régionale de formation professionnelle montre que ce dispositif d'aides individuelles est en plein essor auprès des demandeurs d'emploi. En 2005 ils étaient 931 bénéficiaires de l'aide, en 2006, 879, en 2010, ils étaient 1073 et en 2013, 2161. Le montant de cette aide est plafonné à 2000 euros jusqu'en fin 2010 puis revalorisée à 3000 euros en 2011. Ainsi en 2013 près d'un stagiaire sur 2 des 4560 stagiaires demandeurs d'emploi aura bénéficié d'une aide individuelle du Conseil régional de Martinique pour suivre un cursus de formation qui n'était pas inscrit aux programmes régionaux de formation professionnelle.

Tableau 18 Effectifs/Dispositif régional de formation et de mobilité

Part de chacun des dispositifs dans l'activité formation du Conseil Régional

	2012		2013	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
AFPA *	1 269	21%	896	20%
E2C **	172	3%	307	7%
EFPMA **	236	4%	217	5%
Programme jeunes (hors E2C) **	852	14%	775	17%
Programme adultes (hors EFPMA) **	354	6%	232	5%
Aides individuelles ***	2 830	47%	2 094	46%
Mobilité Conseil Régional ***	31	1%	39	1%
Mobilité LADOM ****	274	5%	NC	
TOTAL	6 018	100%	4 560	100%

Sources :

* AFPA

** ASP

*** Collecte OREF au CR

**** LADOM

Entre 2012 et 2013 malgré une diminution de près de 50 % des effectifs du programme régional de formation, le dispositif d'aides individuelles conserve sa stabilité. Le Conseil Régional intervient peu dans les aides à la mobilité proprement dite, mais comme nous l'avons indiqué, les chiffres des aides individuelles cachent une réalité différente. Globalement sur 5000 citoyens principalement, demandeurs d'emploi, la moitié nourrit un projet professionnel nécessitant une formation qui n'existe pas en Martinique ou du moins qui n'est pas proposée par le programme régional de formation. Il y a trois réponses possibles ou les trois à la fois:

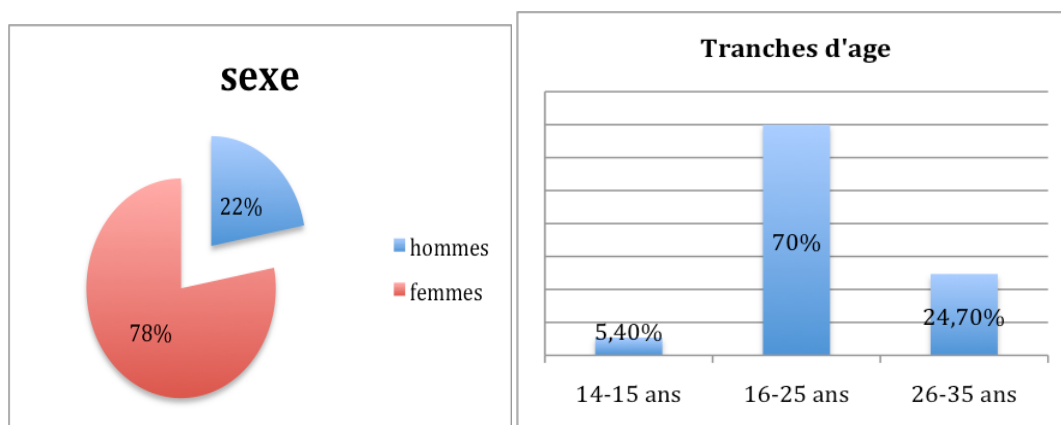
- Les formations du programme régional de formation n'offrent pas suffisamment de places par rapport à la demande, vraisemblablement en raison de la rareté des opérateurs.

- Les bénéficiaires ne souhaitent pas exercer dans les spécialités correspondant aux formations proposées par le Conseil régional
- Le marché du travail ne permet pas d'absorber la demande d'emploi et la puissance publique n'a pas d'autres solutions que de s'en remettre aux initiatives individuelles qu'elle accompagne.

Cependant, cette tendance consistant à partir en formation en mobilité est une tendance de fond que confirme une enquête menée par l'Observatoire Régional Emploi Formation⁷⁶ entre le 30 juillet 2013 et le 6 Août 2013 sur les attentes des jeunes, qui ont un intérêt marqué pour la mobilité, les résultats de l'OREF sont les suivants :

L'enquête a porté sur 233 jeunes ayant le profil suivant :

Figure 7 Répartition par sexe et âge des jeunes ayant répondu à l'enquête mobilité de l'OREF en 2013



Source : OREF Martinique/AGEFMA

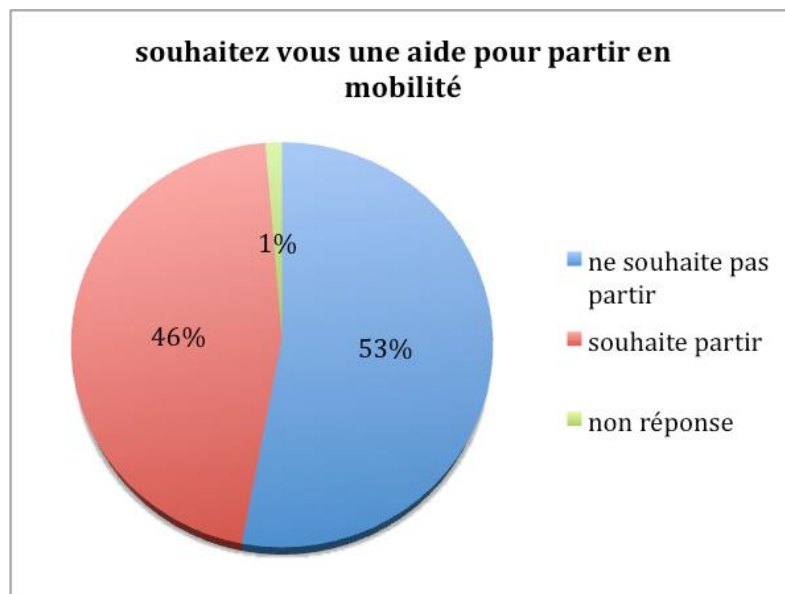
- Lors de l'enquête, plus de la moitié des jeunes étaient scolarisés pour 55,2 % d'entre eux.
- 20,2 % d'entre eux étaient demandeurs d'emploi
- 21 % salariés et 3,5 % en formation.
- 39,5 % des jeunes interrogés avaient un diplôme supérieur au niveau III et 38,1 % étaient titulaires d'un niveau IV.

⁷⁶ L'étude a été menée par la structure pilote de l'OREF Martinique qui est l'AGEFMA.

- 68% étaient en recherche d'une formation supérieure ou professionnalisante.

Cette cohorte de jeunes a été interrogée sur le thème du projet professionnel et de la mobilité. Sur la question de la mobilité, les réponses sont les suivantes :

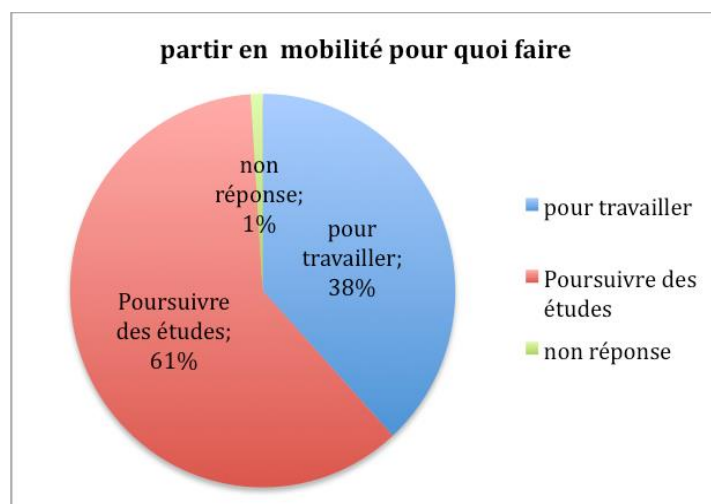
Figure 8 Résultats du sondage réalisé par l'OREF sur l'intérêt des jeunes pour la mobilité



Source : OREF Martinique/AGEFMA

Pour ce qui concerne de la motivation des jeunes, les résultats du sondage réalisé par l'OREF Martinique sont représentés par le graphique suivant :

Figure 9 Résultats du sondage réalisé par l'OREF sur la motivation des jeunes pour la mobilité



Source : OREF Martinique/AGEFMA

- Un jeune sur quatre souhaite partir en mobilité pour travailler et souhaite être aidé financièrement.

En 2013, les fonds affectés aux aides individuelles représentent environ 10 % du budget total dédié à la formation professionnelle qui est de 50 millions d'euros et le Conseil Régional de Martinique doit faire des efforts pour contenir ce type de dépenses sans générer du mécontentement. En 2014, le Conseil Régional de Martinique avait reçu environ 10.000 demandes individuelles de formation mais n'a pu donner suite qu'à la moitié. Parallèlement, la diminution du nombre de demandeurs d'emploi, bénéficiaires de formation qui a été constaté entre 2007 et 2010 a été stoppée, cependant, les organismes de formation rencontrent de plus en plus de difficultés à trouver client pour des actions de formation du programme régional qui pourtant sont censées correspondre à des emplois potentiels. Il nous semble que l'une des explications possibles résiderait dans la nature même d'une politique publique qui serait trop éloignée des besoins de ses bénéficiaires.

3.3.3 Politique publique et bénéficiaire

Nous considérons que compte tenu des logiques qui sont en œuvre dans la sphère de la formation professionnelle en Martinique, le parcours du candidat à la mobilité dans la Caraïbe est complexe. La politique de formation professionnelle est fortement connotée par une logique d'adéquationnisme, dans laquelle la formation est utilisée avant tout

comme une variable d'ajustement entre la demande d'emploi et l'offre d'emploi, et que son efficacité se mesure à l'insertion. On peut schématiser cette politique de la manière suivante. D'un côté nous avons des besoins en main-d'œuvre exprimés à travers le marché du travail et les offres d'emploi ou encore projetés en fonction des analyses prospectives sectorielles. Pour cette demande de main-d'œuvre immédiate ou à moyen terme, les dispositifs de formation financés par le Conseil Régional s'inscrivent en cohérence par rapport à cette demande, de manière à ce que globalement, les formations qui sont financées par des fonds publics contribuent à une insertion professionnelle. Et nous avons d'un autre côté, des projets individuels de demandeurs d'emploi ou de salariés souhaitant suivre un cursus de formation n'existant pas dans l'offre de formation locale et pour laquelle il y aurait une insertion soit au niveau local ou ailleurs. Cette dernière situation résultant de démarches individuelles est de plus en plus prisée par les candidats et en même temps, les formations mises en place dans le cadre de la politique régionale de formation professionnelle, bien que positionnées sur des niches d'emploi, ont du mal à trouver preneur. Une des difficultés pour le Conseil régional consiste à trouver le juste équilibre sur entre ces deux axes d'intervention dont l'efficacité ne se mesure pas de la même manière. Or, on sait aujourd'hui que de nombreux phénomènes sont des perturbateurs de cette approche adéquationniste, consistant à faire correspondre offre de formation et niches d'emploi pour au moins trois raisons :

- La première étant que ce sont les individus en dernier ressort qui choisissent d'exercer un métier et de faire le choix d'une formation qui soit en cohérence avec leur projet, indépendamment des analyses socio-économiques aboutissant à repérer des niches d'emploi, d'autant que les emplois faiblement qualifiés sont boudés par ceux qui pourraient les tenir. Ce phénomène n'est pas propre à la Martinique ni aux Martiniquais, et il est souvent explicatif de mouvements migratoires comme nous avons eu à l'expliquer précédemment. A titre d'exemple des limites de ce type de politique, nous avons en Martinique l'exemple d'une profession déficitaire en main-d'œuvre qui est le secteur agricole pour lequel une offre de formation existe. Cette offre est organisée en filière et en niveau de qualification, mais les stages restent en déficit de stagiaires souhaitant suivre cette filière. Il en résulte des coûts de revient inflationnistes puisque quels que soit les effectifs, les charges fixes sont constantes lorsqu'il s'agit de formation professionnelle d'adultes.

- La seconde étant, qu'outre la formation professionnelle, d'autres trajectoires de carrières individuelles atypiques peuvent aussi alimenter des offres d'emploi déficitaires, à l'exemple des sportifs de haut niveau qui se reconvertissent dans la vente d'articles de sports. Par conséquent un raisonnement s'appuyant sur des statistiques de main-d'œuvre disponibles ou pas à un instant donné exclut la dynamique des aires de mobilité et des passerelles entre qualifications et métiers. On se rend bien compte ici aussi que le périmètre territorial est inadapté à une politique de formation qui soit indexée sur les questions d'emploi, même si, œuvrer dans cette optique donne du sens à une politique publique qu'il faudra tôt ou tard évaluer en termes d'efficacité. Tous ces éléments montrent qu'une lecture directe formation-emploi n'est pas suffisante pour construire une politique de formation.

- Enfin pour la troisième, il convient de considérer que les phénomènes migratoires et de mobilité peuvent perturber les effets escomptés d'une politique de formation qui pondèrent fortement les logiques économiques qui sont en œuvre sur un territoire, tels que la croissance, la santé des entreprises les intentions d'embauche. C'est ainsi qu'après avoir renforcé l'effectif de l'école de formation des infirmières parce que le territoire en avait besoin, on a assisté au départ des lauréats pour d'autres contrées.

La situation peut sembler paradoxale au moment même où la décentralisation confère aux régions un rôle de plus en plus étendu en matière de formation, alors que la mobilité et la flexibilité attendues de la main-d'œuvre disponible militeraient en faveur d'une vision plus globale des questions d'ajustement emploi-formation et une prise en compte plus importantes des paramètres individuels.

La Martinique est en pleine mutation démographique et sociétale. Il devient donc nécessaire de prendre en compte fortement deux paramètres nouveaux, celui de l'ouverture sur la Caraïbe comme nouveau paramètre de représentation du territoire, de la société martiniquaise de demain y compris du monde du travail, et le deuxième paramètre celui de penser les politiques publiques en intégrant les perspectives de vieillissement et de diminution de la population et en organisant ce qui nourrit une population c'est-à-dire les échanges avec d'autres populations.

Pour alimenter notre propos, nous nous référons aux travaux de Luce Tanguy, sociologue et directrice de recherche émérite au CNRS et rattachée à l'université mixte

de recherche de Paris 10 lorsqu'elle publie dans la *Revue française en sciences sociales* de la documentation française une réflexion sur la question de l'articulation emploi formation.

« Alors que les acteurs qui plaidaient dans les années 1960-75 pour l'avènement d'une ère de l'éducation permanente se rassemblaient autour de l'UNESCO et préconisaient des politiques d'éducation et de formation répondant à des demandes collectives et mettant en œuvre des dispositifs de formation éducationnels fortement institutionnalisés, les politiques actuelles sont davantage orientées vers la demande individuelle et la responsabilité individuelle des apprenants. On ne saurait sous-estimer les changements qui se produisent au niveau européen et des législations nationales encadrant les pratiques de formation parmi lesquels : l'individualisation, le déplacement du temps de travail vers le temps de vie personnel...ainsi appréhendé, la formation apparaît comme une notion carrefour où se croisent diverses composantes des politiques libérales promues à l'échelle européenne. Ces dernières reposent, dit K. Rubenson sur une conception de la vie représentée comme « une entreprise de soi » qui exige que chacun agisse en vue de créer et conserver son capital humain. Cette idéologie exclut l'intervention de l'état et des institutions publiques qui œuvraient, dans une période antérieure à corriger les inégalités sociales dans ce domaine comme dans d'autres ⁷⁷ »

En France, la loi de mars 2014 résultant de l'accord national Interprofessionnel a donné naissance au Compte personnel de formation en remplacement du droit individuel à la formation et a supprimé la contribution fiscale des entreprises à la formation professionnelle par une obligation de former, faisant de la formation continue des entreprises, l'affaire des entreprises plutôt que celle d'une fiscalité d'État. Ces dispositions récentes corroborent la tendance évoquée par Luce Tanguy dès 2008. Il semble en effet qu'un paradigme nouveau se dessine en matière de formation en général et qu'il soit nécessaire de prendre en compte de nouveaux paramètres en termes de comportement individuel pour construire des politiques publiques efficaces en matière de formation professionnelle.

Dans le contexte actuel, l'ouverture sur la Caraïbe n'apparaît pas comme étant un axe majeur de la politique régionale de formation professionnelle. Mais elle apparaît comme le reste du monde comme étant une destination professionnalisante. Ainsi, le CPRDFP

⁷⁷ TANGUY Lucie, *Regards croisés sur les relations formation-emploi*, Revue française de sciences sociales, n°101, janvier-Mars 2008, la documentation française, p 36-37

donne la position de la région pour la période 2011-2015 à travers trois orientations majeures qui sont les suivants :

- Orientation n°1 : Sécuriser les parcours par l'anticipation des mutations
- Orientation n°2 : Accéder à l'emploi et enrichir ses compétences grâce à la formation professionnalisante
- Orientation n°3 : Veiller à l'insertion des publics les plus fragilisés

Pour chaque orientation, des objectifs sont définis, lesquels objectifs se déclinent en plans d'action. Pour ce qui est de la promotion de l'ouverture internationale et de la mobilité géographique, elle s'inscrit comme un plan d'action, dans l'orientation n° 2 et d'un objectif 2.4 défini comme étant d'améliorer la qualité de l'offre de formation en développant les partenariats et en professionnalisant les acteurs.

Le diagnostic dressé par le rapporteur du CPRDF est que les échanges des apprenants de Martinique sont insuffisants étant donné la priorité donnée par la région au développement du tourisme, qui a pour corollaire la maîtrise des langues étrangères. Les actions envisagées par la Région en matière de développement de l'ouverture à l'international et de la mobilité géographique sont au nombre de cinq :

1. Communiquer sur les vertus de la mobilité géographique, et sur ce point la jeunesse martiniquaise en est déjà convaincue ;
2. Poursuivre et accentuer le soutien aux apprentissages linguistiques, en soutenant les initiatives des établissements organisant des immersions, des stages à l'international et sur ce point la région est déjà présente. Un projet d'immersion de 5 jours à Sainte-Lucie concernant 500 élèves de seconde générale et technologique est en cours.
3. Développer les échanges scolaires et les partenariats éducatifs internationaux, au moyen d'une convention entre la région et le rectorat pour l'appariement entre des établissements de Martinique, de la Caraïbe, d'Europe et d'Amérique. Sur cet axe, la question du financement reste centrale, et la participation de la région pour lever des fonds européens est essentielle.
4. Identifier les formations pour lesquelles une mobilité vers d'autres régions françaises ou d'autres pays peut apporter une plus-value.
5. Encourager l'ouverture internationale dans le cadre de la formation des dirigeants d'entreprise soit par la venue de formateurs étrangers ou par des stages à l'étranger

Ces orientations sont également déclinées dans le schéma régional de l'apprentissage et dans le schéma régional des formations touristiques. *Les vertus de la mobilité professionnalisante sont reconnues en sensibilisant les apprentis à la diversité culturelle, sociale et économique d'autres régions sont des atouts pour la construction de la vie professionnelle et pour le développement personnel.*

Pour ce qui est du tourisme, la fiche action du schéma des formations touristiques indique que *la mobilité est particulièrement opportune dans le secteur du tourisme, où certains pays ont développé des savoirs faire qu'il serait bon de transposer en Martinique. De plus la mobilité semble indiquée dit le rapporteur du CPRDFP pour les formations de niveau supérieur, lorsque l'ouverture de sections de formation professionnalisante en Martinique est contrainte par des capacités d'accueil de stagiaires limitées des entreprises.*

L'ouverture à l'international est promue dans la politique régionale de formation professionnelle pour ses vertus éducative et professionnalisante. Dans l'ensemble, les grandes orientations s'inscrivent dans une logique d'intégration dans le système de formation existant qu'il s'agit d'améliorer ou d'optimiser et l'on retrouve les grandes problématiques connues autour de la maîtrise des langues, du développement du tourisme et des échanges éducatifs.

Cependant, la vision d'une société martiniquaise de demain tournée vers la Caraïbe dans des composantes autres qu'économiques et politiques semble peu relayée pour l'instant dans les axes politiques qui sont définis en matière de formation professionnelle et il nous apparaît nécessaire qu'elle le soit. C'est véritablement à un changement de regard sur le périmètre du possible qu'il faut opérer et cela passe sans doute par le développement d'accords et d'échanges avec les systèmes de formation des autres états de la Caraïbe. Quelle société caribéenne et quelle citoyenneté ? Quelle éducation pour construire cette société ? Quel marché du travail, quelle offre et quelle demande d'emploi sur le bassin Caribéen ? Tout cela suppose aussi une mise en réseau des systèmes emploi formation des pays de la Caraïbe, une mise à plat des systèmes de reconnaissance et certification, et un questionnement plus large pour l'ouverture sur la Caraïbe. Et enfin, quelle politique migratoire avec les pays voisins ? Pour rester dans la logique emploi-formation qui caractérise la politique de formation professionnelle du

Conseil Régional de Martinique qui est définie dans le CPRDFP, l'état de l'offre et de la demande d'emploi dans la Caraïbe devrait être intégrée selon nous, dès maintenant dans les orientations en matière de filières de formation professionnelle. Il en est de même pour les stages pratiques en milieu anglophone et hispanophone pour les formations en rapport avec les métiers du tourisme.

Nous avons exploré ce qui constitue selon nous l'environnement de proximité des projets professionnels qui nécessitent une mobilité géographique, c'est-à-dire la réalité du Martiniquais qui aujourd'hui pose un projet de mobilité dans la Caraïbe. Indiscutablement, le système éducatif, les dispositifs locaux accompagnant les mobilités en formation professionnelle sont des données qui ont un impact sur le processus de décision des individus, indépendamment de la représentation qu'ils se font de ce projet de mobilité, dans la Caraïbe notamment. En l'état actuel, le système qui résulte des pratiques ne participe pas d'une véritable fluidité des candidats à la mobilité vers la Caraïbe. Les faits et les chiffres sont têtus, car même si nous ne sommes pas en mesure de savoir très exactement combien de Martiniquais résident dans la Caraïbe, à partir des quelques données et autres éléments d'appréciation que nous avons pu avoir, la Caraïbe n'est pas une destination attractive et les politiques publiques ne disent pas le contraire en ouvrant des portes sans en baliser les chemins sur lesquels elles ouvrent.

3.3.4 Jeux d'acteurs et politiques publiques

Le demandeur d'emploi de Martinique qui a un projet de mobilité géographique est selon nous, confronté à trois logiques ou jeux d'acteurs qui s'exercent sur le territoire.

La première, est celle mise en œuvre par l'état et ses services déconcentrés dans le cadre des politiques publiques d'emploi et de réduction du chômage. En l'état actuel de la répartition des responsabilités au niveau de chaque région de France, c'est toujours l'état qui répond de la situation de l'emploi sur l'ensemble du territoire et il est légitime que son appréciation de la situation de l'emploi transcende les frontières administratives des territoires et des départements. Les dispositifs qui sont pilotés par l'état et qui agissent indirectement sur l'emploi en Martinique via la formation sont principalement le RSMA et LADOM. Ces deux dispositifs, de formation pour l'un et de mobilité et de continuité

territoriale pour l'autre ont pour effet de créer des mouvements migratoires, provisoires ou définitifs entre la Martinique et la France, mais ils n'organisent pas de manière institutionnelle et structurelle l'expatriation de ressortissants des régions d'Outre-mer vers l'étranger, même si les statistiques font état de manière marginale de demandeurs d'emploi qui après un cursus de formation agréé par les dispositifs RSMA/LADOM, s'insèrent à l'étranger. Ces initiatives sont polarisées sur la réduction du chômage en France par la mise au travail en France.

La deuxième logique qui est en œuvre résulte de la politique régionale de formation professionnelle. Celle-ci s'exerce dans le cadre de compétences dévolues aux régions qui sont comptables elles, de l'efficacité des politiques publiques qu'elles mènent y compris en matière de formation professionnelle. On voit bien ainsi qu'indirectement, les régions ont à leur disposition un levier qui permet d'agir sur l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi. La Région Martinique ne se distingue pas des autres régions lorsque dans ses discours et ses actes, elle œuvre pour que la mesure de l'efficacité de sa politique de formation professionnelle soit appréciée par les effets qu'elle aura pu avoir sur l'insertion. Les cinq contrats d'études prospectives qui ont été élaborés en 2013 par le consortium constitué de l'Etat, la DIECCTE, la Région, les organismes collecteurs agréés de fonds de la formation professionnels (OPCALIA, AGEFOS, FASEA, CONSTRUCTYS^o.) les chambres consulaires et les professionnels constitués en branche ou non, font état d'un chapitre dédié à la question de « besoins en compétences en emplois et en formations, d'adapter l'offre de formation aux besoins de compétences, d'objectifs prioritaires, besoins en compétences en formations et public cible par filière ». Cette approche est conforme à ce qui est attendu d'un outil tel le contrat d'études prospectives, que de s'inscrire dans une vision prospective et partagée de la logique emploi-formation.

Cette logique emploi-formation est une dominante de la politique régionale de formation telle que nous l'analysons, qui pondère fortement les discours et les actes, et ce dans une logique territoriale. En d'autres termes, la région Martinique entend exercer un rôle majeur sur la problématique du chômage d'une part et des jeunes d'autre part sans oublier l'ensemble des problématiques sociales, sociétales telles l'illettrisme, le vieillissement de la population, la diminution de la population. Sur la question de la mobilité, l'état menant pour sa part sa politique avec ses outils propres, le Conseil

régional s'inscrit en complémentarité pour prendre en compte une réalité qui est celle de la volonté de certains demandeurs d'emploi de vouloir s'insérer dans une autre région du Monde. La cohérence que nous trouvons entre les politiques publiques, nationale et régionale impactant les mobilités professionnelles et géographiques des demandeurs d'emploi de Martinique est qu'il n'y pas de déni de cette réalité, ni d'opposition, mais un accompagnement des volontés et des projets individuels qui se manifestent, sans qu'il y ait une véritable prise en main, une analyse rétrospective ou prospective d'un phénomène qui se traduit par le départ du territoire des jeunes diplômés, sans retour programmé.

Et c'est cette troisième logique qui imprègne un discours ambiant sur la question de la mobilité professionnelle et géographique des Martiniquais, « encouragée par des politiques publiques » qui viennent accentuer le phénomène de fuite de cerveaux dans le contexte démographique des régions d'Outre-mer en général. Cette problématique est rentrée dans le jeu des oppositions politiques et la question de la mobilité et du départ des Martiniquais de leur territoire est une question qui crée des tensions, et sur laquelle l'opinion publique est divisée, parce qu'elle oblige à positionner un curseur, un équilibre entre, d'un côté des politiques publiques au service du collectif, de l'économie ou et d'un autre côté des politiques publiques au service des citoyens, de leur projet et de leur épanouissement. En clair a-t-on raison d'aider la jeunesse martiniquaise à s'insérer dans la vie active fusse au prix de sa sortie du territoire, ou faut-il créer de la richesse sur place, encourager l'esprit d'entreprise, innover, créer de valeur ajoutée sur place⁷⁸. Pour sortir de ce choix cornélien il convient de s'inscrire dans une perspective à moyen terme. Une majorité des candidats à la mobilité, le sont dans une perspective de « non-retour au pays » avec comme conséquence pour le territoire la non-capitalisation d'expériences riches acquises dans toutes les régions du monde et qui auraient pu impacter le développement économique de la Martinique à moyen terme. Par ailleurs, le poids des actifs inoccupés, pèse sur les grands équilibres entre population inactive et notamment retraitées et population active occupée, mais ce déséquilibre qui existe dans des

⁷⁸ La Région Martinique a signé en Octobre 2014 une convention avec l'association « Martinique Ambition Jeunesse » regroupant des jeunes diplômés Martiniquais qui résident en Métropole en vue de favoriser leur retour au pays et d'enrayer la fuite des cerveaux.

proportions préoccupantes aujourd'hui deviendra alarmant demain si le taux de chômage ne diminue pas.

Au-delà du jeu des acteurs institutionnels, on peut s'interroger sur ce qu'il en est vraiment des enjeux individuels pour ce qui est de la Caraïbe, non pas comme une destination professionnalisante, pour un stage ou une immersion de courte durée, mais comme choix de lieu de vie et de travail.

Des investigations complémentaires sont nécessaires pour comprendre les processus mentaux qui sont en œuvre dans le cadre d'un projet individuel de mobilité. Qu'est-ce qui, dans l'environnement d'un projet de mobilité à l'international qui prend naissance en Martinique, interagit de manière systémique. C'est ce que Rudolf Moos a nommé le système personnel tel que la représentation sociale, qui intervient dans le processus de décision et que nous abordons dans le chapitre suivant comme étant une variable explicative de l'objet que nous observons et que Durkheim nomme l'émergence, qui est la conséquence de l'interdépendance des éléments d'un ensemble, interdépendance qui traduit le système d'interactions structurelles entre individus.

3.4 Mobilité professionnelle et représentations sociales

Pour notre analyse, nous nous appuyerons sur la théorie du noyau central de Jean Claude Abric que nous étudierons à l'aide d'un questionnaire ainsi que d'entretiens individuels et collectifs conduits auprès de trois groupes de salariés et demandeurs d'emploi. Ainsi que l'exige toute investigation en matière de représentation sociale, nous confronterons nos résultats à ceux obtenus par une autre méthode. L'analyse de contenu par la méthode des schèmes cognitifs, mise en œuvre à travers des entretiens individuels menés auprès de 20 personnes sera abordée à titre contradictoire des premières conclusions obtenues par l'étude du noyau central.

3.4.1 La population cible

Considérant que des groupes différents peuvent présenter des attitudes différenciées à l'égard d'un même objet en fonction de leur intérêt, dans le cadre de travaux portant sur la mobilité professionnelle, il convient de considérer que l'intérêt qu'a un actif occupé pour une mobilité professionnelle et géographique, diffère de celui d'un actif en recherche d'emploi. Parce que pour reprendre les propos de Serge Moscovici, *On doit ainsi toujours garder à l'esprit cette petite idée : toute représentation sociale est représentation de quelque chose et de quelqu'un*⁷⁹.

En effet, la question de la mobilité professionnelle et géographique des Martiniquais ne concerne pas la totalité de la population, mais tout au moins la population active. Il nous semble nécessaire d'indiquer dans quel ordre de grandeur se situe le phénomène que nous observons. Sur une population totale de 400.000 habitants, les derniers chiffres connus de la population active s'établissent à 178 288 habitants répartis comme suit :

Tableau 19 Répartition de la population active Martiniquaise par âge et par sexe au 1/1/2010

<i>Taux d'activité de la population au 1er janvier 2010</i>	<i>au 1er janvier 2010</i>
	<i>en %, en nombre</i>
<i>Hommes</i>	<i>70.9</i>
<i>15 à 24 ans</i>	<i>35.8</i>
<i>25 à 54 ans</i>	<i>89.0</i>
<i>55 à 64 ans</i>	<i>52.6</i>
<i>Femmes</i>	<i>68.2</i>
<i>15 à 24 ans</i>	<i>30.5</i>
<i>25 à 54 ans</i>	<i>85.5</i>
<i>55 à 64 ans</i>	<i>46.3</i>
<i>Suite du tableau page suivante</i>	
<i>Suite du tableau 19</i>	

⁷⁹ MOSCOVICI Serge, *Psychologie sociale*, PUF, Paris, 1984, p.368

<i>Total de la population active (en nombre)</i>	<i>178 288</i>
<i>15 à 24 ans</i>	<i>16 952</i>
<i>25 à 54 ans</i>	<i>138 526</i>
<i>55 à 64 ans</i>	<i>22 810</i>
<i>Champ : population de 15 à 64 ans.</i>	

Source : Insee, RP2010

Cette population active se décompose en actifs occupés et en actifs inoccupés. Les actifs inoccupés qui correspondent aux catégories A B et C des demandeurs d'emploi sont quantifiés par Pôle Emploi au 30 avril 2014 à 53 379 personnes se répartissant comme suit :

Tableau 20 Répartition des demandeurs d'emploi par âge et par sexe au 30/4/14

<i>Demandeurs d'emploi au 30 Avril 2014</i>	<i>En nombre et %</i>
<i>Hommes en nombre</i>	<i>22 254</i>
<i>Femmes en nombre</i>	<i>31 125</i>
<i>Moins de 25 ans (en %)</i>	<i>14%</i>
<i>25 à 49 ans (en %)</i>	<i>61%</i>
<i>50 ans ou plus (en %)</i>	<i>25%</i>

Sources : Pôle emploi ; Dares. DEFM A,B,C

De cette population active occupée et non occupée se dégagent deux groupes sociaux distincts compte tenu l'objet de notre recherche.

Le premier est un groupe social constitué des personnes intéressées par une mobilité professionnelle et en particulier dans la Caraïbe parce qu'elles partageraient un intérêt commun. Ce groupe sera nommé groupe MOBIL dans la suite de nos travaux. Il est à distinguer d'un second groupe social, constitué des personnes non intéressées par cette mobilité et que nous qualifierons pour les besoins de l'étude de groupe de sédentaires (groupe SEDEN).

Toutefois, si la motivation pour une mobilité professionnelle est un déterminant pour repérer un groupe social de personnes potentiellement mobiles, elle ne constitue pas à

elle seule une condition suffisante. L'étude menée par le démographe de l'INED, Claude Valentin Marie, sur l'insertion professionnelle des jeunes ultramarins et publiée en 2013, révèle qu'il existe d'autres marqueurs sociaux de ce groupe d'appartenance. L'INED a ainsi repéré 7 facteurs associés à la probabilité parmi les natifs résidents dans leur DOM d'être prêt à quitter son département pour un emploi, étant entendu que cet emploi puisse être à pourvoir en métropole, dans un autre DOM ou à l'étranger. Les démographes et statisticiens de l'INED ayant effectué ces statistiques ont précisé qu'il s'agissant d'un modèle de régression logistique binaire selon lequel est associée à chaque variable la probabilité d'être concerné ou non par l'événement modélisé.

Tableau 21 Liste des facteurs associés à la probabilité d'être prêt à quitter son département pour un emploi

<i>Pour un natif dans les DOM, liste des facteurs</i>	<i>Ensemble des natifs (18-34 ans)</i>	<i>Chômeurs (18-34 ans)</i>
<i>Effectif non pondéré</i>	2720	770
<i>Constante</i>	-1,92***	-1,81 ***
<i>Sexe-Réf : Femme</i>	1	1
<i>Homme</i>	1,41**	2,67***
<i>Groupe d'âges – Réf : 26-29 ans ou 35-39 ans</i>	1	1
<i>30-34 ans</i>	1,40***	-
<i>40-44 ans</i>		1,19*
<i>45-49 ans</i>		1,34*
<i>50-54 ans</i>		1,78*
<i>55-59 ans</i>		1,32*
<i>60-64 ans</i>		1,29*
<i>Département – Réf : La réunion</i>	1	1
<i>Guadeloupe</i>	1,18	1,36**
<i>Guyane</i>	0,98	0,65***
<i>Martinique</i>	0,92	1,09
<i>Expériences familiales de la migration – Réf : aucun membre n'a jamais déjà migré</i>	1	1
<i>Au moins un membre a migré par le passé</i>	1,95***	2,17***
<i>Au moins un membre actuellement en migration</i>	2,89***	1,12
<i>Au moins un membre actuellement et par le passé</i>	2,47*	2,04***
<i>Suite du tableau page suivante</i>		

<i>Pour un natif dans les DOM, liste des facteurs (suite)</i>	<i>Ensemble des natifs(18-34 ans)</i>	<i>Chômeurs (18-34 ans)</i>
<i>CSP des parents Réf : Au moins un parent employé</i>	1	1
<i>Au moins un parent agriculteur</i>	0,60	0,62***
<i>Au moins un parent artisan, commerçant ou chef d'entreprise</i>	1,49***	0,95
<i>Au moins un parent cadre ou profession supérieur</i>	5,56***	1,81***
<i>Au moins un parent profession intermédiaire</i>	1,64**	1,51***
<i>Au moins un parent ouvrier</i>	0,95	0,74***
<i>Au moins un parent retraité</i>	2,36***	0,71*
<i>Mixité du couple des parents – Réf : Deux parents natifs</i>	1	1
<i>Aucun parent natif</i>	0,64	0,95
<i>Parents mixtes</i>	0,83	1,13
<i>Taille de la fratrie- réf au moins cinq enfants</i>	1	1
<i>1 ou 2 enfants</i>	2,41***	1,17
<i>3 ou 4 enfants</i>	1,42***	1,15*

Source : Ined-Insee, MFV 2009-2010.

Chaque modalité testée à une significativité statistique évaluée selon une codification.

**** = $p < 0,01$*

*** = $p < 0,05$*

** = $p < 0,10$*

Plus il y a d'étoiles et plus la valeur est statistiquement significative. L'absence d'étoile correspond à une modalité non interprétable.

Pour la construction de notre échantillon nous retiendrons quatre facteurs que nous considérons comme marqueurs sociaux principaux :

- le niveau de diplôme qui augmente avec la probabilité d'être candidat à une mobilité professionnelle et durable dans une autre région.
- la tranche d'âge, qui est significative car sur un groupe d'âge de 18 à 34 ans, l'enquête de l'INED indique que ce sont les plus jeunes âgés de 18 à 24 ans qui semblent les plus motivés par la mobilité, tout au moins parmi ceux qui ont concrétisé leur projet.
- La situation sociale et familiale, car il a été observé que les célibataires, de sexe masculin, élevé par un couple avaient plus de chance d'être mobile que d'autres, et que cette probabilité augmentait si l'individu concerné était chômeur.
- Enfin, l'expérience d'une première mobilité ou de celle de ses parents constitue un facteur facilitant

Ces facteurs de probabilités signifient en lecture directe que sur une population de natifs des DOM, âgée de 18 à 34 ans et résidant dans leur DOM:

« Toutes choses égales par ailleurs, le rapport de chances pour un homme chômeur d'être prêt à quitter son département pour un emploi est 1,57 fois plus élevé que celui d'une femme au chômage »⁸⁰

3.4.2 Catégories et groupes sociaux

Nous en arrivons à catégoriser notre population cible en quatre groupes par le croisement de deux critères. Le tableau suivant est obtenu :

Tableau 22 catégories et groupes sociaux

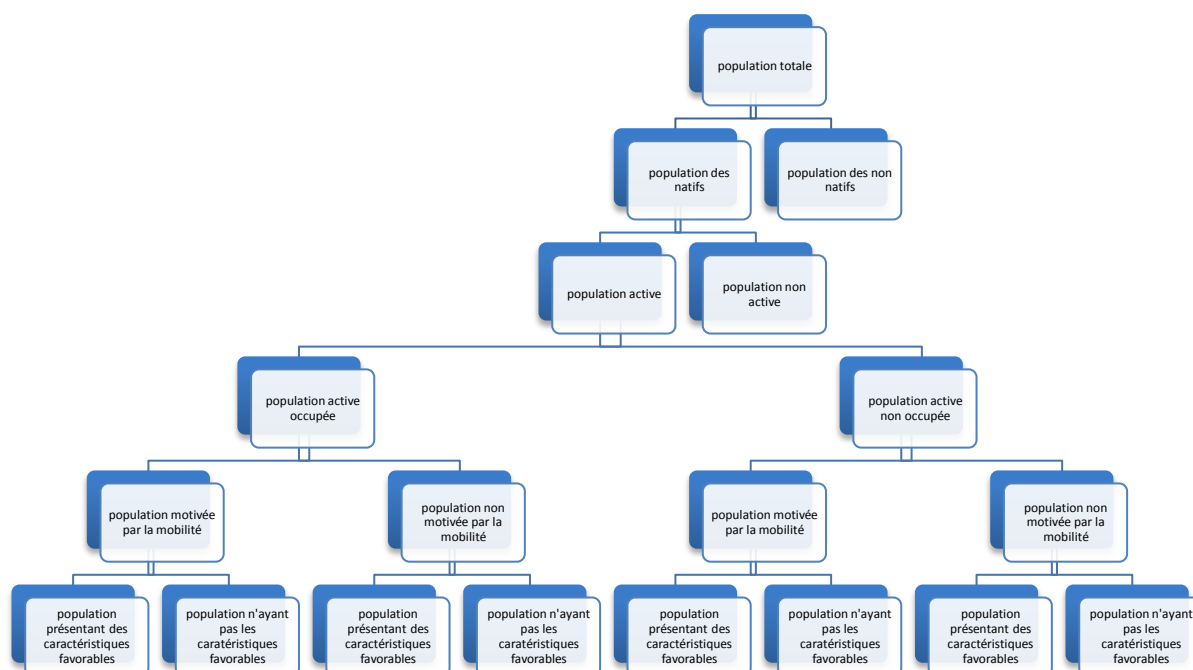
Repérage des catégories	personnes volontaires pour être mobile	Personnes non volontaires pour être mobile
Personnes présentant des conditions favorables à une mobilité professionnelle	forte probabilité immédiate	faible probabilité
Personnes ne présentant pas des conditions favorables à une mobilité professionnelle	faible probabilité immédiate	faible probabilité durable

Ces quatre catégories nous conduisent à envisager 8 échantillons de population possibles, selon le diagramme ci-après :

(page suivante)

⁸⁰ Source : Ined-Insee enquête migration familles vieillissement 2009-2010 p.590

Figure 10 Populations et échantillons de l'enquête



Ces huit populations possibles sont celles qui sont repérées à la base du graphique ci-dessus. Cette arborescence est complémentaire du tableau 21 ci-dessus. Elle est obtenue à partir de deux situations de départ croisées avec deux qualités. Ces deux situations sont celles de demandeurs d'emploi et de salariés. Lesquels peuvent être soit motivés ou non par la mobilité. Ensuite cette motivation passe par le filtre de la capacité ou pas à être mobile. Pour notre analyse, nous investiguerons ces huit catégories en procédant par comparaisons.

3.4.3 Population et Constitution des échantillons

Les travaux de recherches sur les représentations sociales des Martiniquais sur la mobilité professionnelle dans la Caraïbe nécessiteraient que nous puissions :

1. Distinguer dans la population active totale de la Martinique les personnes potentiellement « mobiles » de celles qui ne le sont pas.
2. Disposer de leurs coordonnées, boîte mail, téléphone et adresse postale, et d'indications sur leur situation sociale

3. Mener des investigations soit à l'aide de questionnaires soit au moyen d'interviews. La faisabilité de cette démarche nous conduit à explorer les champs du possible et à tenir compte de l'existant accessible dans les délais impartis à un travail de recherche.

L'offre et la demande d'emploi

Dans le système français, la comptabilisation des chômeurs est assurée par Pôle Emploi depuis la fusion entre l'ANPE et les ASSEDIC. Par conséquent, on peut considérer que l'essentiel de la demande d'emploi connue de Pôle emploi soit très proche de la réalité d'autant que l'inscription à Pôle emploi génère des droits pour la perception d'une allocation-chômage.

Il en est autrement de l'offre d'emploi, dont la connaissance exhaustive n'est pas acquise par Pôle emploi Martinique. En effet, avec environ 5000 offres par an, Pôle emploi Martinique situe son taux de pénétration du marché de l'offre d'emploi à environ 25 %. Ce taux est variable d'une région à l'autre.

L'offre et la demande de mobilité

Un projet de mobilité professionnelle et géographique est par nature une décision d'ordre privé. Sur le plan pratique, il n'est pas possible de connaître de manière exhaustive, l'identité de tous les Martiniquais qui sont intéressés à un instant précis par un projet de mobilité et quand bien même c'eût été possible, l'information capitalisée est par nature soumise à des variations au gré de l'évolution des vies personnelles et professionnelles des uns et des autres. Toutefois, Pôle emploi, dans chaque région y compris la Martinique, dispose d'une agence dédiée aux projets en mobilité internationale et dont certains collaborateurs sont des correspondants du réseau EURES, réseau européen de rencontre entre l'offre et la demande d'emploi internationale. Pôle emploi international est par conséquent destinataire d'un certain nombre d'offres d'emploi en provenance de la Caraïbe, qui lui permettent de connaître les métiers en tension, mais il n'existe pas de lieu de collecte exhaustive de l'information sur l'offre de travail dans la Caraïbe.

Par conséquent, compte tenu de la difficulté à reconstituer valablement une population cible, nous devons aborder l'analyse des représentations sociales de la mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe sous un angle plus qualitatif que quantitatif. Il nous semble important en effet de repérer les représentations sociales qui sont en œuvre en matière de mobilité professionnelle chez les natifs de Martinique, pour une destination comme la Caraïbe de manière la plus exhaustive possible, sans qu'il soit pour autant nécessaire de savoir dans quelles proportions, avec quelle fréquence, ces représentations existent dans la population.

Les Martiniquais à l'étranger

Afin d'enrichir notre analyse, il nous semble opportun d'aborder la question de la mobilité professionnelle et géographique avec des personnes ayant mis en œuvre cette mobilité et qui résident à l'étranger. Cependant, les consulats de la Caraïbe ne sont pas en mesure de communiquer l'identité, ni la quantité de natifs de Martinique travaillant dans la Caraïbe. Les chiffres communiqués par les « diasporas » ne nous semblent pas fiables.

Pour nos travaux, il nous est apparu que le seul organisme public détenteur de ce type d'information et qui soit accessible était Pôle emploi. Nous nous appuyerons donc sur les données qui sont détenues par Pôle emploi et qui concernent tant des demandeurs d'emploi que des salariés à la recherche d'un meilleur emploi ayant ou pas déjà expérimenté une mobilité professionnelle à l'étranger.

Nous avons donc constitué un groupe de discussions et deux populations destinataires de nos questionnaires et interviews.

3.4.3.1 Travaux d'approche et groupes de discussion

Constatant l'absence d'antécédent en matière de recherche sur notre objet et afin d'éviter comme point de départ des stéréotypes ou autres sens communs sur la question, nous avons constitué trois focus groupes de demandeurs d'emploi, en formation pour une insertion dans les métiers de l'hôtellerie avec pour objectif de tester nos protocoles

d'interview et de valider nos premières pistes d'investigation. Nous avons réparti en trois sous-groupes de travail 31 personnes des deux sexes, âgés de 18 à 57 ans, demandeurs d'emploi en formation. Le groupe est constitué comme suit :

- 8 personnes âgées de moins de 25 ans
- 8 personnes âgées de 25 à 29 ans
- 4 personnes âgées de 30 à 34 ans
- 3 personnes âgées de 35 à 39 ans
- 5 personnes de 40 à 49 ans
- 1 personne âgée de 50 à 54 ans
- 2 personnes âgées de 55 à 60 ans

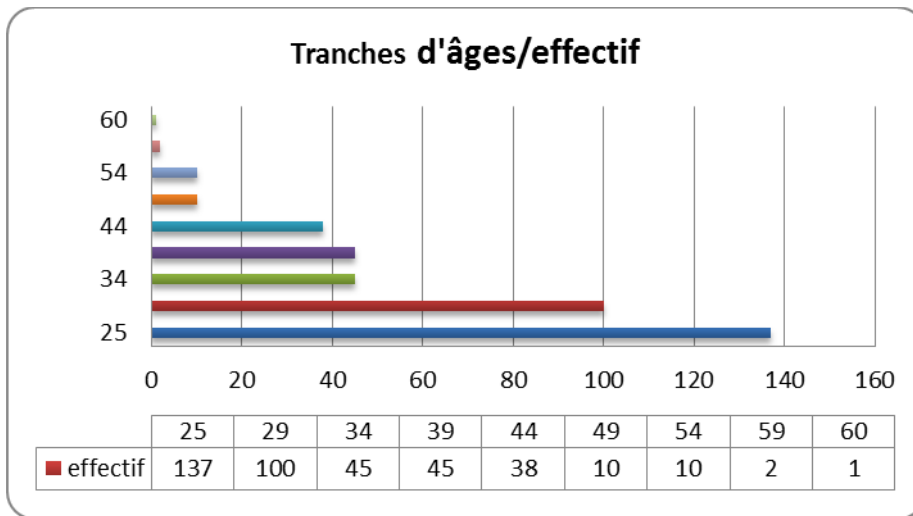
Ce focus groupe de demandeurs d'emploi s'est révélé composé de personnes natives de deux autres pays de la Caraïbe, apportant du fait de leurs origines un regard croisé que nous avons neutralisé pour l'analyse du contenu des échanges en groupe. La répartition du groupe en fonction de la nationalité est la suivante :

- 23 personnes natives de Martinique
- 5 personnes natives d'Haïti
- 2 personnes natives de Sainte Lucie
- 1 personne native de Guyane

3.4.3.2 Les candidats à un emploi en mobilité (Groupe MOBIL)

Une première population constituée de personnes, demandeurs d'emploi et salariés, ayant exprimé spontanément, entre 2010 et 2012, un projet de mobilité, et qui a cet effet se sont adressés à l'agence de Pôle emploi qui est spécialisée dans ce type de démarche. Les candidats à la mobilité qui se présentent à Pole emploi remplissent une fiche, sont reçus par des conseillers, puis peuvent s'inscrire à différents ateliers méthodologiques. Sur une période de 3 années, 398 personnes se sont présentées à Pôle emploi pour remplir ces fiches. Cette population présente les caractéristiques suivantes :

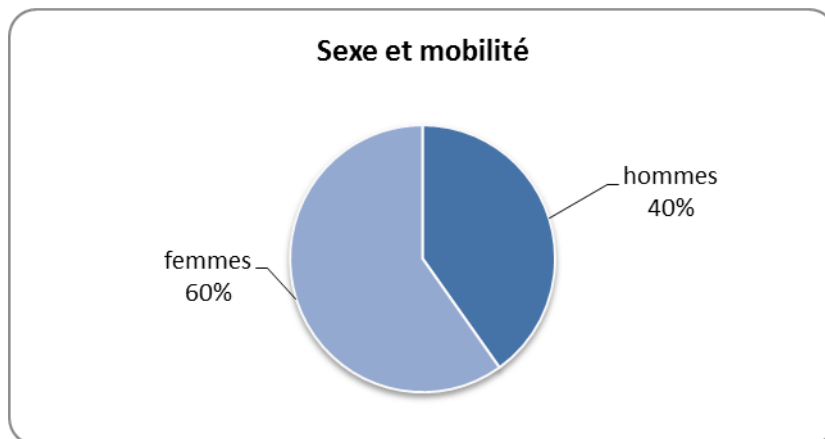
Figure 11 Répartition par tranche d'âge des candidats à la mobilité de Pôle emploi



L'âge moyen de cette population est de 30 ans avec un écart-type de 7,5 ans

La ventilation selon le genre de cette population est la suivante :

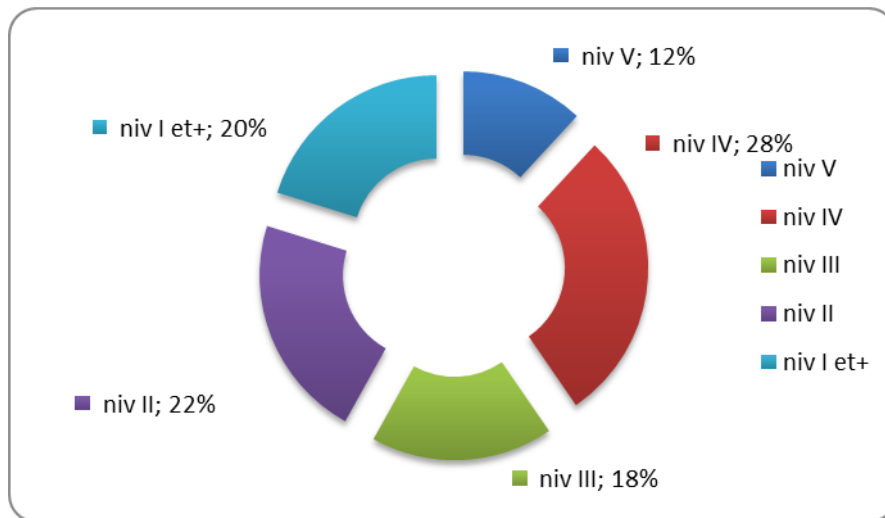
Figure 12 Répartition selon le sexe des candidats à la mobilité de Pôle emploi entre 2010 et 2012



Cette population présente pour ce qui est de la répartition par sexe et par âge les caractéristiques identiques à la population totale des actifs inoccupés, à savoir 40 % d'hommes et 61 % des effectifs dans la classe d'âge de 25 à 49 ans.

Compte tenu des déterminants que nous avons repérés à travers l'étude de l'INED sur les caractéristiques des ressortissants des DOM résidants hors de leur département d'origine, nous retiendrons deux caractéristiques complémentaires de cette population qui sont le niveau de formation et le fait d'avoir ou non une expérience acquise à l'étranger :

Figure 13 Niveau de formation des candidats à la mobilité de pôle emploi



Ce graphique indique que 60 % des candidats à la mobilité qui se sont manifestés à Pôle emploi entre 2010 et 2012 ont un niveau de formation supérieur à bac+2 et 27 % ont un niveau IV correspondant au baccalauréat.

Par rapport à la population totale des demandeurs d'emploi, selon les données de 2010, communiquées par Pôle emploi dans le cadre de l'élaboration du CPRDFP⁸¹ :

- 28,8 % des demandeurs d'emploi n'avaient aucun diplôme
- 40,2 % avaient un niveau CAP/BEP
- 18 % avaient un niveau BAC
- 4,5 % des demandeurs d'emploi avaient du diplôme supérieur à bac+2

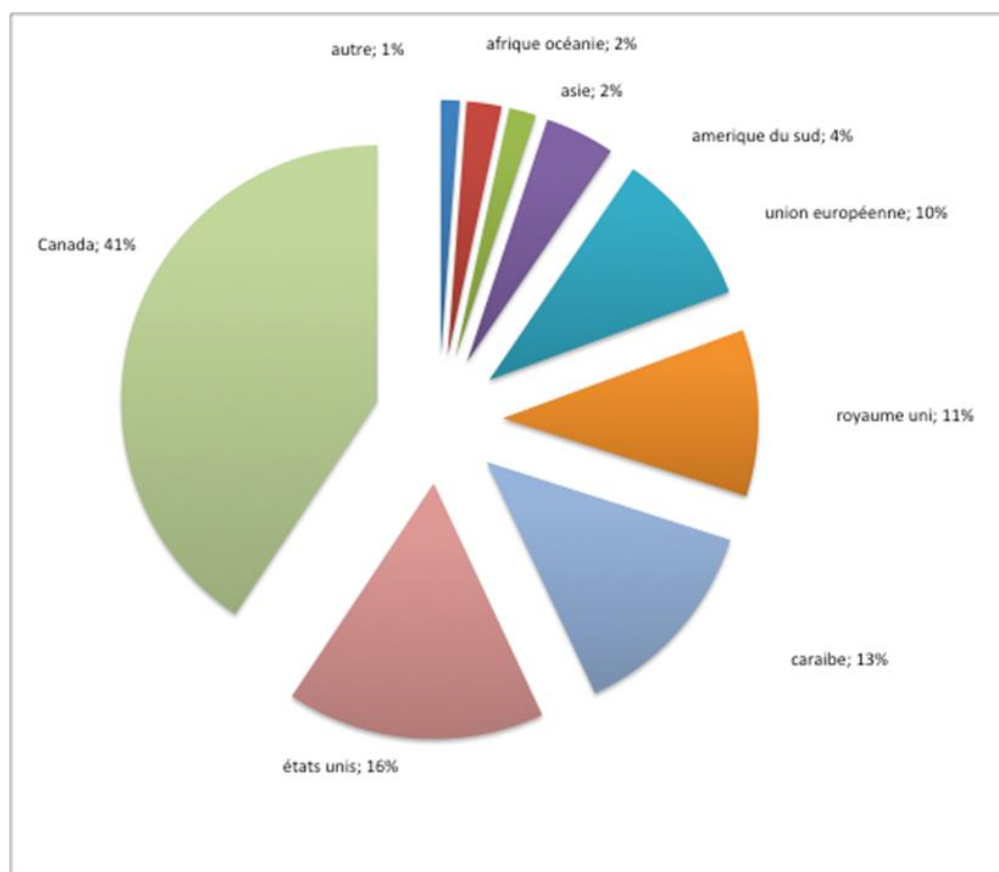
Pour situer la représentativité de ce groupe MOBIL par rapport à la population totale des demandeurs d'emploi, nous intégrons le fait que selon les ratios publiés par l'INED dans le cadre de l'enquête sur l'insertion professionnelle des Ultramarins en métropole, 43 % des 18 à 34 ans travaillant dans les DOM ont un niveau de formation supérieur. Notre analyse est que la population qui se présente à Pôle emploi dans le cadre d'un projet de mobilité et qui fera l'objet de nos investigations à travers nos questionnaires et nos interviews possède un niveau de qualification supérieur tant à la moyenne de la

⁸¹ CPRDFP : contrat de plan régional des formations professionnelles.

population active inoccupée martiniquaise que la population des ressortissants des DOM vivant soit en Métropole ou à l'étranger. Par ailleurs, l'analyse des fiches de renseignements indique que 80 % d'entre eux n'ont aucune expérience à l'étranger.

Un projet de mobilité professionnelle sur deux qui est exprimé par les personnes qui se sont adressées à Pôle Emploi international, avec pour destination géographique l'Amérique du Nord et singulièrement le Canada pour 41 % des projets. La Caraïbe n'est envisagée que dans 17 % des éventualités et l'Europe dans 1 cas sur 2, étant entendu que les candidats à la mobilité peuvent envisager plusieurs destinations.

Figure 14 Répartition selon la destination envisagée des candidats à la mobilité recensés par Pole Emploi Martinique entre 2010 et 2012



Le Canada et singulièrement l'Amérique du nord exercent un pôle d'attraction fort auprès des candidats à la mobilité, qui sont natifs de Martinique. Depuis plusieurs années

le Canada mène une politique d'immigration qui est aujourd'hui relayée sur les sites internet construits en français et, de ce fait accessibles aux candidats à la mobilité ne maîtrisant pas suffisamment l'anglais. Le passage par le Québec francophone est souvent envisagé comme une stratégie d'intégration à moyen terme aux USA.

3.4.3.3 Les candidats à un emploi sans projet de mobilité (Groupe SEDEN)

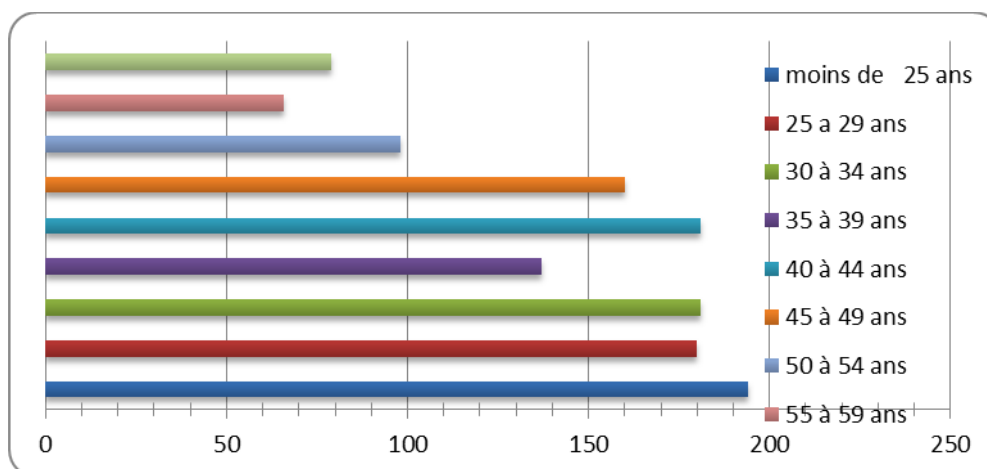
Afin de construire un regard croisé des représentations sociales de différents groupes sociaux, il s'avère nécessaire de se pencher sur les comportements, opinions et attitudes de demandeurs d'emploi et de salariés qui ne soient dans des dispositions favorables à une mobilité géographique et de comprendre comment ils se reconstruisent la réalité qui leur permet de prendre cette position. Pour que cette situation ait du sens pour les personnes qui feront l'objet de l'enquête, nous avons constitué une seconde population.

Ainsi, à partir de l'historique des offres d'emploi qui sont diffusées dans la Caraïbe et qui parviennent à Pôle emploi, il a été repéré les métiers les plus recherchés par les employeurs de la Caraïbe. Cinq filières ont ainsi été identifiées, le tourisme, l'hôtellerie, la vente hors alimentation, les services supports aux entreprises et la santé. Ensuite, Pôle emploi a procédé à une extraction de la totalité de son fichier des demandeurs d'emploi, remplissant les trois conditions suivantes :

- maîtrisant au moins une langue.
- possédant une expérience et une qualification qui soient en rapport avec les emplois recherchés dans la Caraïbe
- potentiellement mobile
- 1696 personnes remplissant ces critères ont été identifiées comme pouvant faire l'objet de nos investigations et en grande majorité, des demandeurs d'emploi.

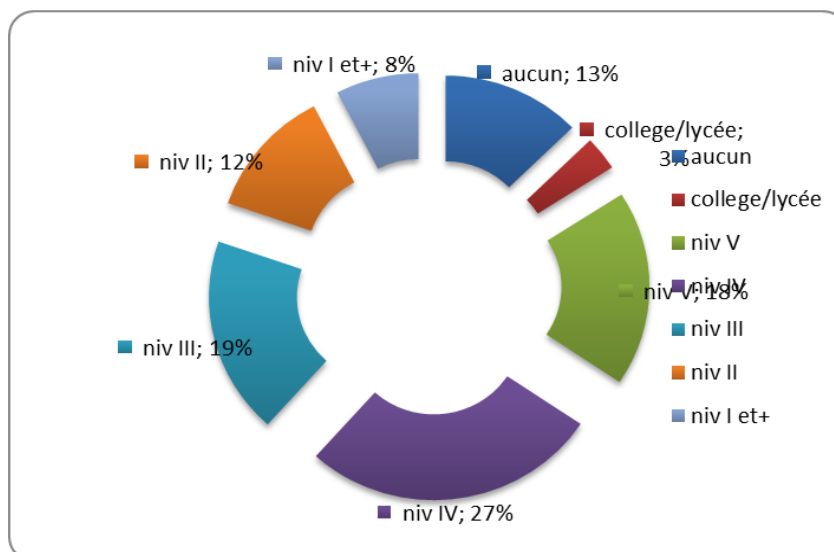
Cependant, toutes les personnes inscrites à Pôle emploi ne possèdent pas nécessairement une adresse mail ou un numéro de téléphone (350 personnes) ou ne souhaitent pas être contactées via ces moyens de communication par Pôle emploi (75 personnes). En soustrayant les adresses erronées (67 adresses fausses), notre échantillon de population s'établit à 1204 personnes présentant les caractéristiques suivantes :

Figure 15 Pyramide des âges des demandeurs d'emploi sans projet de mobilité



- L'âge moyen est de 37 ans et l'écart type est de 10,9 ans .
- 92% de cette population de 1204 personnes n'a aucune expérience de travail à l'étranger ou n'y a jamais vécu.
- Le niveau moyen de formation est en moyenne plus faible que celui des personnes qui sont candidates à la mobilité professionnelle et géographique.

Figure 16 Niveau de formation des demandeurs d'emploi sans projet de mobilité

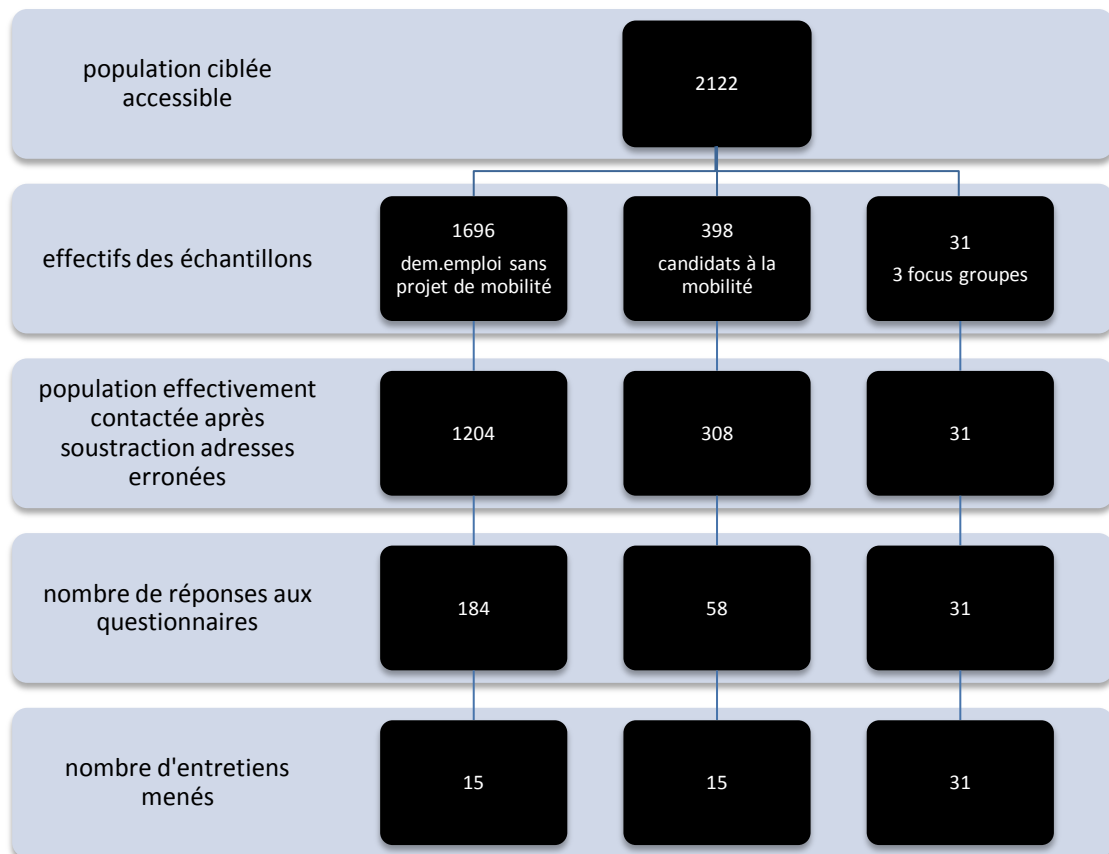


- 13 % des demandeurs d'emploi n'avaient aucun diplôme

- 27 % avaient un niveau CAP/BEP
- 27 % avaient un niveau BAC
- 39 % des demandeurs d'emploi avaient du diplôme supérieur à bac+2

3.4.3.4 Déploiement de l'enquête et données quantitatives de départ

Le bilan quantitatif de l'enquête menée par voie de questionnaire électronique et par interviews est le suivant :



3.4.4 Repérage du noyau central

L'essentiel de la démarche de recherche en matière de représentations sociales consiste à repérer comment le processus de reconstruction de la réalité s'opère chez l'individu ou les groupes d'individus, de comprendre comment le système sociocognitif est structuré. Pour nos travaux, nous retiendrons la définition de Jean Claude Abric :

Un ensemble organisé d'informations, d'attitudes et de croyances à propos d'un objet donné. Socialement produite, elle est fortement marquée par les valeurs correspondant au système socio-idéologique et à l'histoire du groupe qui la véhicule pour lequel elle constitue un élément essentiel de sa vision du monde.

L'approche par le noyau central consiste à identifier la structure et la hiérarchie du corpus de croyances, d'attitudes et comportements qui sont en œuvre avec une dimension centrale, au milieu d'une zone périphérique. La difficulté de la collecte de données dans ce type de travail de recherche, réside dans le fait qu'il s'agisse de s'appuyer sur le matériau verbal ou écrit, de personnes et de groupes, et que ce matériau collecté reflète véritablement ce que les personnes pensent ou à ce qu'elles pratiquent. La situation de production du matériau est courante en sciences sociales à l'exception près que, dans notre recherche du noyau central, ce qui n'est pas exprimé ou qui n'est pas verbalisé revêt une importance capitale parce que constitutive du noyau central selon la théorie d'Abric. En effet, il qualifie de zone muette du noyau central, un espace où l'expression de la réalité de la pensée ne se manifesterait pas, soit parce que la situation ne permet qu'elle s'exprime, soit que ce qui doit être exprimé est « contre normatif » d'un point de vue social, et les premiers éléments de discussion nous ont alerté sur la possibilité que sur le sujet il y ait du non-dit.

3.4.4.1 Recueil du contenu explicite et organisation

Afin de faire face à la difficulté de recueillir un matériau fiable, nous avons procédé par étapes successives, selon deux méthodes :

La première étant le photolangage pour une production verbale par association d'idées, et la seconde étant l'évocation hiérarchisée telle que développée dans la théorie d'Abric.

La méthode du photolangage a été utilisée avec les groupes de discussions, ou focus group et la phase d'évocation hiérarchisée a été abordée avec les autres groupes MOBIL et SEDEN.

3.4.4.1.1 Le photolangage avec le groupe FOCUS

a) déroulement de la collecte de données

Nous avons organisé une séance de photo langage avec chacun des trois sous-groupes de discussion. Nous avons retenu cette technique, souvent utilisée en formation professionnelle lorsque les personnes rencontrent des difficultés à s'exprimer en groupe, ou lorsqu'il s'agit d'exprimer du vécu ou d'accéder à l'émotionnel et de couper court au mental. La démarche repose sur des théories en psychologie mais elle est utilisable par des non spécialistes, dès lors que le protocole est respecté. Ainsi, des photos sont utilisées comme support d'expression, comme intermédiaire entre l'affect et l'expression verbale. Les consignes qui sont données permettent à chaque membre d'un groupe de s'exprimer sans qu'il puisse y avoir ni censure de la part du groupe ni influence des propos tenus par les uns sur ceux des autres, ce qui pourrait survenir dans une restitution classique d'expression individuelle dans le cadre d'un tour de table ou d'une séance de libre expression ou de créativité.

- Le contexte d'interview des trois groupes a été le suivant :

Un kit pédagogique de photolangage constitué d'un jeu de 99 photos en noir et blanc, numérotées de 1 à 99 a été installé sur des plans horizontaux. Puis, il a été demandé à chaque participant de choisir une photo qui représenterait le plus pour lui le fait de partir travailler dans la Caraïbe. Ce choix doit s'opérer dans le silence et du regard. Ensuite il est demandé aux participants de relever le numéro de la photo, de ne pas la prendre mais de noter là où elle se trouve sur les plans horizontaux qui ont été installés, de noter sur une feuille les raisons de leur choix. Au bout d'une demi-heure les participants sont invités à exposer au reste du groupe la photo choisie et le commentaire qui y est associé. Aucune discussion n'est autorisée sur l'exposé de chaque participant. Il est cependant possible de demander des précisions ou de procéder à des reformulations. Afin d'éviter que l'exposé des uns ne soit influencé par celui des autres, au fur et à mesure des restitutions individuelles, il a été demandé au participant qui expose, de s'en tenir à ce qu'il avait consigné par écrit.

Un observateur extérieur a été invité à nous assister afin de repérer les éventuels biais introduits par notre communication verbale et non verbale. Les exposés ont été enregistrés avec l'accord du groupe.

b) Production et Analyse de la production du groupe FOCUS

L'analyse du contenu de la production du groupe FOCUS a permis d'identifier quelques items récurrents qui sont de nature à faciliter ou à entraver des projets de mobilité dans la Caraïbe. Après dépouillement, nous avons procédé à une première catégorisation. Certains de ces facteurs se sont révélés être soit directement en rapport avec l'objet, soit sans rapport direct avec l'objet.

Tableau 23 Analyse de contenu de la production du groupe FOCUS

	Expressions du groupe focus considérées par lui comme ayant un rapport avec un projet de mobilité dans la Caraïbe	Expressions du groupe focus considérées par lui comme étant sans rapport avec un projet de mobilité dans la Caraïbe
Expressions du groupe focus considérées par lui comme manifestant un fort intérêt pour une mobilité dans la Caraïbe	<ul style="list-style-type: none"> -pas d'emploi sur place (en Martinique) -envie de quitter le pays (la Martinique) 	<ul style="list-style-type: none"> -Besoin d'évasion, de nouveauté, de partage, d'ouverture -Besoin de surprise, de dépaysement, d'échange identitaire et d'échange culturel de, découverte, de plaisir -De possibilité de création
Expressions du groupe focus considérées par lui comme manifestant faible intérêt pour une mobilité dans la Caraïbe	<ul style="list-style-type: none"> -Situation familiale -Caraïbe trop petite -absence d'industrie -pas d'aides pour les jeunes -pas d'opportunité pour travailler -difficultés pour les papiers et l'administration -la vie est chère -trop d'hésitation -risque -maitrise de la langue -délinquance -violence -pauvreté -problème d'accès aux soins -non maitrise de la langue -les charges existantes -violence -problème d'accès aux soins, -il n'y a pas de sécurité sociale -délinquance -pauvreté -la peur et le sentiment d'insécurité véhiculé par les médias difficultés de transports 	<ul style="list-style-type: none"> -Peur de la solitude -pas de RSA dans la Caraïbe -franchir la mer -expérience en métropole (l'étranger) négative -pas d'aides pour les jeunes -ici on est assisté par l'état -on nous exploite au travail ici -si c'est un salaire de pauvre ce n'est pas la peine -je ne veux plus travailler pour un patron -le salaire ne vaut pas tout ce qu'on fait travailler sans être déclaré ce n'est pas la peine -on nous couillonne sur les salaires -en Martinique on est aidé et assisté même si on ne travaille pas, ça n'incite pas à être mobile -avec tout ce que l'employeur se ramasse, on est exploité -les martiniquais n'iront pas dans la Caraïbe pour tenir des emplois faiblement qualifiés -franchir la mer me fait peur -j'ai peur de la mer instable, ça bouge trop -en Martinique on est trop aisé pour -au Canada c'est bien mieux

Pour l'analyse de ce corpus d'expressions nous nous appuyons sur les travaux de Dominique Meda⁸² qui sont relatifs à la place qu'occupe le travail dans les choix de vie des Français. A partir de cinq variables que sont *le taux de chômage, le niveau de développement économique, l'éthique du devoir, la dimension instrumentale ou matérialiste du travail et la dimension post-matérialiste*, elle établit une hiérarchie entre ces valeurs dans les choix de vie, de la plus importante à la moins importante. Ces travaux s'inscrivent dans une réflexion des années 1980-2000 qui a amené un certain nombre de chercheurs et institutions à des investigations autour de l'évolution de la société dans son rapport au travail et au temps libre, lorsqu'il a été question de la semaine de travail à 35 heures en France. Cette étude ainsi que celles menées par l'INED avaient révélé que les Français, contrairement aux Européens, accordaient une place importante au travail mais que cette valeur arrivait par ordre d'importance bien après d'autres valeurs comme la valeur famille. Pour son analyse, Dominique Meda s'appuie sur des données produites par l'International Social Survey Programme, l'European social Survey, l'enquête sur travail et modes de vie de Christian Baudelot et Michel Gollac ainsi que ceux du Ronald Inglehart qui a suggéré une grille de lecture sur les dimensions du travail et que nous utiliserons pour notre étude. Cette grille fait état de trois dimensions dans la valeur accordée au travail par les Européens. Elle se présente comme suit :

Tableau 24 Grille d'analyse de la valeur accordée au travail selon Dominique Meda.

Le travail est...	dimension	expression	rapport au travail
un devoir vis à vis de la société	<ul style="list-style-type: none"> • dimension éthique 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrainte 	Routine
un moyen de gagner sa vie	<ul style="list-style-type: none"> • dimension instrumentale • dimension symbolique 	<ul style="list-style-type: none"> • sécurité de l'emploi, salaire, • reconnaissance sociale 	Pragmatique
Un moyen de s'exprimer de se réaliser, de participer au collectif	<ul style="list-style-type: none"> • dimension expressive • dimension intrinsèque 	<ul style="list-style-type: none"> • réalisation de soi • expression de soi, de sa subjectivité et de sa personnalité • relations sociales et rapports collectifs 	affectif

⁸² MEDA Dominique, *Travail : La révolution nécessaire*, éditions de l'aube, Paris, 2010, p18.

Les personnes du groupe FOCUS, invitées à s'exprimer sur leur volonté de travailler en mobilité professionnelle dans la Caraïbe se sont positionnées sur cette destination professionnelle, soit en aversion, soit en attraction par rapport à cette région géographique.

Les réponses qui ont été données se construisent en fonction du rapport au travail des personnes interviewées, selon qu'elles en attendent un simple moyen de subsistance ou une source d'épanouissement, et de ce que la destination Caraïbe constitue ou non une solution pertinente par rapport à leurs attentes et la valeur travail.

L'analyse des réponses peut donc être organisée autour de deux axes qui peuvent se croiser :

- Un premier axe qui est celui du rapport au travail, avec trois dimensions, allant du travail perçu comme étant un devoir, une contrainte, le travail dans sa dimension instrumentale et symbolique, pragmatique et enfin une troisième dimension qui est celle du travail comme source d'épanouissement et de réalisation de soi dans laquelle la qualité des rapports humains occupe une place importante.
- Un second axe d'analyse qui contient trois positions, qui résument le positionnement adopté par les répondants pour ce qui concerne la destination Caraïbe, comme lieu de travail nécessitant une mobilité géographique. Les positions sont, soit de l'ordre de l'aversion pour cette destination parce que du point de vue des personnes interrogées elle ne présente pas les conditions de réalisation de ce qu'elles attendent du fait de travailler, soit de l'indifférence, de l'équanimité. Et enfin une troisième position qui est celle de l'attraction pour cette destination, parce que les personnes interviewées considèrent que la destination Caraïbe est une destination leur permettant de se réaliser dans une situation professionnelle.
- Le dépouillement des entretiens menés avec le groupe FOCUS donne une répartition du contenu autour des dimensions évoquées qui est la suivante :

Tableau 25 Analyse de contenu du groupe FOCUS et catégorisation

Catégories des expressions repérées	% du corpus recueillis
La Caraïbe comme une destination attractive en mobilité professionnelle	49%
-Le travail comme un devoir vis-à-vis de la société	9%
-Le travail comme un moyen de gagner sa vie	16%
-Le travail comme un moyen de s'exprimer de se réaliser, de participer au collectif	24%
La Caraïbe comme une destination non attractive en mobilité professionnelle	51%
-Pour des raisons liées à la destination	26%
-Pour des raisons personnelles	24%

L'exercice d'expression à partir du photolangage qui a permis de collecter les données qui ont été analysées, a été suivi d'un exercice d'expression orale libre de manière à permettre aux participants de s'exprimer sur leur vécu de l'expérience de photolangage et de préciser leur pensée. A cette occasion nous avons identifié des schémas de pensée, des processus cognitifs que nous poserons comme hypothèses de travail pour la suite de notre recherche. De même, des postures inattendues vis-à-vis de la mobilité se sont exprimées, et bien qu'elles soient marginales, nous les conserverons comme des pistes de réflexion pour la suite de nos travaux.

- Le travail comme devoir envers la société.

La présence de participants originaires d'autres pays de la Caraïbe (Sainte Lucie, Haïti) a provoqué au sein du groupe un échange sur la question de la valeur travail, sur le chômage et sur l'indemnisation du non-travail dans le système français, par rapport aux autres systèmes de protection sociale qui existent dans les autres pays de la Caraïbe. Le contenu des arguments est développé précédemment, mais un débat s'est instauré sur le fait qu'il soit légitime ou pas de considérer qu'il vaut mieux percevoir une allocation-chômage, aussi faible soit elle et disposer de temps libre que de travailler pour un salaire inférieur à ce que l'on s'est fixé comme minimum acceptable ou « d'être exploité » ou « travailler sans être déclaré ». Un véritable débat sur la valeur travail comme devoir envers la société avec sa dimension éthique et son caractère contraignant s'est instauré. Les expressions telles que « exploitation » et « travail non déclaré », « profitation du patron qui s'en met plein les poches » sont revenues souvent, comme

étant des situations de ruptures avec la société et le monde du travail et considérées comme étant des freins pour se remettre au travail y compris dans le cadre d'une mobilité. Toutes les personnes originaires de la Caraïbe anglophone alors présentes dans la salle, ont exprimé un sens de la valeur travail inverse de celui exprimé par les natifs de Martinique c'est-à-dire « le travail à n'importe quel prix ». Tout ceci a été formulé de manière explicite et présenté comme étant le raisonnement de l'évidence même pour chacune des personnes qui se sont exprimées. Nous sommes à ce stade de notre recherche en situation de collecte de données qualitatives sur les représentations et nous n'excluons par conséquent aucune contribution fut-elle marginale.

- Le salaire

La question du niveau de salaire perçu dans les autres pays de la Caraïbe a été évoquée comme étant un frein à la mobilité. Les salaires sont évalués comme étant inférieur à ceux perçus en Martinique à poste de travail équivalent. Pour se construire cette représentation, nous avons pu constater que les participants procédaient de la façon suivante :

Constatant en premier lieu que les prestations touristiques « all inclusives » qui sont proposées dans les îles voisines telles Saint Domingue, Cuba, ou Sainte Lucie sont objectivement moins onéreuses que celle offertes en Martinique et souvent pour des prestations considérées comme étant de moins bonne qualité en Martinique.

Considérant en second lieu que les analyses comparatives qui sont faites par les organes publics gravitant autour du tourisme, placent le niveau des salaires versés en Martinique et dans les DOM en général comme étant un handicap concurrentiel.

Concluant en dernier lieu que c'est parce que les salaires versés dans les autres pays de la Caraïbe sont plus faibles que ceux qui sont versés en Martinique que les prestations touristiques sont moins chères.

Et que par conséquent, travailler dans la Caraïbe revient à se faire exploiter.

Ce raisonnement économique est évidemment inexact parce qu'il fait abstraction de la notion de pouvoir d'achat en ne retenant que la seule valeur numérique du salaire. Ce raisonnement ne

replaces pas dans le contexte du pays concerné, le niveau de salaire perçu par rapport au niveau de vie du pays et que par exemple, l'équivalent d'un smic français en euros puisse être un salaire considéré comme confortable voire moyen dans une autre région de la Caraïbe et insuffisant pour survivre dans un DOM. Cette discussion a été abordée en ces termes avec les groupes de discussions et nous avons mis à profit la présence de ressortissants des autres pays de la Caraïbe pour illustrer nos propos par des exemples concrets venant de certains participants. Nous notons au passage que c'est précisément l'objet des ateliers de préparation à la mobilité organisés par Pôle emploi, que d'amener les candidats à la mobilité à construire un raisonnement comparatif qui soit à la fois juste et éclairé, sur les conditions de travail et de vie à l'étranger.

- La Caraïbe pour les loisirs

Lors de la restitution orale qui a suivi la séance d'expression collective, de nombreux participants se sont exprimés sur leur besoin de mobilité comme correspondant à un besoin de découverte, de rencontre et découverte de l'autre, d'enrichissement culturel, mais peu d'expression sur le travail. Plusieurs participants ont formulé clairement leur perception de la situation de mobilité dans la Caraïbe comme étant plus appropriée à une situation de loisirs qu'à une situation professionnelle qui soit « valable ». Nous n'écartons pas le fait que ce raisonnement soit marginal ou qu'il puisse se retrouver dans ce que Jean Claude ABRIC a appelé la zone muette des représentations sociales et qu'il ne soit pas propre à un groupe de demandeurs d'emploi, faiblement qualifié se préparant à travailler dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme.

- Une posture inattendue sur la notion de frontière et d'étranger

A la question posée sur le fait d'avoir déjà eu ou pas une expérience à l'étranger, des répondants, natifs de Martinique ont considéré le fait d'avoir travaillé en France comme étant une expérience à l'étranger. Il en a été de même pour les réponses données à la question sur la destination choisie pour un travail à l'étranger : la réponse donnée a été la France.

Il s'agit ici d'une posture qui a concerné 3 personnes sur un groupe de 31 personnes interrogées, mais que nous classons dans les points à explorer pour la suite de nos travaux. Après échanges et discussion avec les personnes concernées, il nous a été expliqué qu'il s'agissait là d'un ressenti dû à l'éloignement et au vécu douloureux sur les différences culturelles. L'ensemble des éléments collectés dans le cadre de ces focus groups a constitué notre matériau de départ pour construire les questionnaires et guides d'entretiens qui sont nécessaires aux phases suivantes de la mise en œuvre de la théorie du noyau central de Jean Claude ABRIC. Il sera

traduit en un ensemble d'assertions, formulées soit par l'affirmative soit par la négative et intégrées dans le corps des questionnaires soumis pour avis aux autres groupes sociaux concernés par l'enquête.

3.4.4.1.2 L'évocation hiérarchisée

L'évocation hiérarchisée développée par Jean- Claude Abric, vise, à partir d'une production verbale ou écrite, à procéder à une hiérarchisation d'items produits par association d'idées, selon deux critères de classement qui sont la fréquence et le rang d'apparition. Sur le plan pratique, le contexte de recueil du matériau conditionne fortement sa fiabilité et l'exploitation que l'on pourrait en faire ainsi que les conclusions que l'on pourrait en tirer. Jean- Claude Abric recommande donc de procéder à ce recueil en deux étapes. La première consistant en une phase de production, écrite ou verbale d'associations libres à partir d'une idée ou un sujet. La seconde étape consistant à faire les participants procéder à un classement des idées qu'ils ont formulé eux-mêmes.

3.4.4.1.3 Première phase d'association libre.

Pour la mise en œuvre de la première phase d'association libre, un questionnaire a été adressé à une population de 308 personnes ayant un projet de mobilité à l'étranger et qui se sont fait connaître de Pôle emploi international afin de bénéficier d'une assistance méthodologique pour la mise en œuvre de leur projet professionnel (groupe MOBIL).

- 58 personnes ont participé à cette première phase de production qui a été lancée à partir de la question suivante :

Lorsqu'on vous dit « mobilité professionnelle dans la Caraïbe », quels sont spontanément les 5 idées, mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit.

A cette occasion, 250 mots et expressions ont été formulés par écrit.

(tableau page suivante)

Listes des 250 mots et expressions associés à la mobilité professionnelle par 58 personnes ayant un projet affirmé de mobilité à l'étranger

1. Lorsqu'on vous dit « mobilité professionnelle dans la Caraïbe », quels sont spontanément les 5 idées, mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit.

1	2	3	4	5
opportunité	voyage	ouverture	langue	echange
voiture	appartement	salaire	travail	famille
découverte	échange	culture	apprendre	transmettre
langue	expérience	autre vie	culture	curiosité
plus d'opportunités	voyage	expérience	résiliation	enrichissement, meilleur déploiement et reconnaissance professionnels
coopération interrégionale	anglais	développement international	la formation	les prestations
pouvoir travailler partout dans la caraïbe sans contrainte	être autonome	savoir s'adapter à différentes situations	être disponible	être motivée
Opportunité d'expériences	Mieux maîtriser une autre langue	Ouverture vers les autres	Voir d'autres façons de travailler	Connaitre une autre culture
langue étrangère	coopération	méthodologie diversifiée	distance	déplacements
cherté des transports	absence propositions	salaires?	conditions de vie	sécurité
voyager	opportunités	developpement expériences	connaître d'autres marchés	élargir repertoire(client ou autre)
Changement	Aller de l'avant	Diriger	Créer	Construire
formation	langues étrangères	voyages	découvrir d'autres traditions, coutumes, recettes	découvrir les autres îles de la caraïbe
déménagement	opportunité	changement	coûteux	distance avec la famille
changement	reconversion	connaissance	meilleur salaire?	opportunités
trouver un emploi qui correspond à mon profil	augmenter les possibilités de trouver un emploi	découvrir et rencontrer les autres membres de la caraïbe	coût de la vie	autres langues
compliquer	loin	problème de langue	ambition	connaissance plus approfondie
voyages	organisation	priorités	cdd	cdi
je reste dans ma région	on se ressemble tout en étant différent	voyages inter-îles	voisins	enrichissement
expérience	enrichissement	nouvelle compétence	connaissance	argent
Les îles(Gaudeloupe ,St martin etc..)	Temporaire	Définitif	Soleil	Découverte
expérience	langue	valeur ajoutée	Ouverture	disponibilité
depart	travail	experience	evolution	ouverture
voyager	opportunités	Culture	Diversité	Culture
Identité	Proximité	LANGUE	professionnalisation	
COMPETENCES	PROFIL	stimulation intellectuelle		
échanges interculturels	opportunités	Langue étrangère	Probable opportunité	Expérience et découverte
Partenariat	Emploi	nouveauté	Decouverte	Experience
voyage	expérience	opportunité professionnelle de proximité	Decouverte	Expériences
échange culturel et savoir-faire	souplesse diplomatique (visas, passeport, ...)	Délai (court ou long terme)	Expérience	Trinidad
Intérêt financier	Langue	Opportunités	Ouverture	Voisin
Echange culturel	Langue parler	Opportunité	langue étrangère	
Echange culture	langues parler	Culture	échanges	soleil
Partir	Etudier	Culture	Cadre de vie	Épanouissement
Découverte	Langue	expatriation	apprentissage d'une autre culture	perfectionnement d'une langue étrangère
petit pays	régionalisation	travail	Travail	Langues
épanouissement personnel	langue étrangère	Enrichissement culturel	Tourisme	Création d'entreprise
Diversité	Connaissance du milieu	adaptation à un autre système professionnel	Challenge	
proximité	échanges	Echanges		
Opportunité	Liberté	Langues	Découverte	Expérience
Événementiel	CARICOM	Inconnu	Croisière	Anglais
Audacieux	Surprenant	Difficulté d'emploi	échange d'expérience avec un professionnel de la caraïbe	stage découverte dans une entreprise située à Trinidad, Barbade, Jamaïque etc
ouverture d'esprit	Dépassement	Expansion mondiale	échanges	cultures
Opportunité	Fiabilité		Ouverture	Travail
vie dans un Etat de la caraïbe	Possibilités d'intégrer un réseau professionnel caribéen	accès à des agences de recrutement dans la caraïbe	Climat tropical	Rencontres
proximité	points communs	linguistique	voyage	culture
Langues	Voyage	Affaires	la transmission	les cultures et langage
Expérience	Langues étrangères	Créolité	expérience	nouveauté
travail	acquisition d'expériences	échanges	Pauvreté	Ennui
dans l'échange et l'historique	emploi	choix	marché vaste	Aventure

Tableau 26 Hiérarchisation de la production du groupe MOBIL par association libre

L'analyse des réponses données par le groupe MOBIL donne une répartition du contenu autour des dimensions évoquées (Meda) précédemment pour le groupe FOCUS.

Tableau 27 Analyse de contenu du groupe FOCUS et catégorisation

Catégories des expressions repérées	% du corpus recueillis
La Caraïbe comme une destination attractive en mobilité professionnelle	79%
-Le travail comme un devoir vis à vis de la société	0%
-Le travail comme un moyen de gagner sa vie	13%
-Le travail comme un moyen de s'exprimer de se réaliser, de participer au collectif	56%
La Caraïbe comme une destination non attractive en mobilité professionnelle	14%
-Pour des raisons liées à la destination	2%
-Pour des raisons personnelles	12%
-Autres données non exploitables	7%

Les principaux freins à une mobilité professionnelle dans la Caraïbe qui ont été évoqués par le groupe MOBIL sont essentiellement liés à la non-maîtrise des langues parlées dans les pays de la Caraïbe et à des considérations personnelles et familiales.

Ce groupe est constitué de personnes qui déclarent avoir un projet de mobilité à l'international et par rapport au groupe FOCUS, il est normal que leur point de vue soit en général plus favorable à la mobilité. On peut cependant noter que la production des deux groupes FOCUS et MOBIL est assez proche dans le contenu et moins dans les proportions des différentes dimensions/catégories que nous avons retenu pour notre analyse, avec cependant deux nuances.

Selon les scores obtenus, les candidats à la mobilité du groupe FOCUS sont plus préoccupés par des questions de salaire, de contrat, de sécurité et de garanties, que ne le sont ceux du groupe MOBIL, ce qui impacte leurs attentes et la représentation qu'ils se font d'une mobilité professionnelle dans la Caraïbe et la destination est jugée plus sévèrement.

Les candidats du groupe MOBIL sont en majorité en attente d'un lieu de travail leur permettant de se réaliser et de s'exprimer professionnellement et les questions matérielles sont moins présentes. La destination Caraïbe est abordée par ce prisme explicatif de la praxie qui se déploie pour cette destination ou pour une autre.

En première analyse nous faisons le constat suivant :

1) Pour une population qui est dans des dispositions favorables à une mobilité professionnelle à l'étranger, 86 % des idées associées à la mobilité professionnelle sont favorables et positives, cependant, en ce qui concerne la destination Caraïbe, certains mots-clés recueillis, représentant 14 % du volume total, peuvent être considérés comme étant des qualificatifs de handicaps à cette mobilité caribéenne :

- problème de langue, expatriation
- compliqué, cherté des transports
- salaires ? CDD, coût de la vie
- sécurité, petit pays, pauvreté
- ennui, absence de propositions d'embauche
- distance avec la famille
- croisière

2) Pour les deux groupes qui ont été invités à s'exprimer sur le sujet, les items, expressions et assertions pouvant être associés à des facteurs défavorables à la mobilité sont quasiment identiques tant pour une population n'ayant pas de projet de mobilité que pour celle ayant une démarche de mobilité plus affirmée.

Tableau 28 Analyse comparative des productions des groupes MOBIL et FOCUS

	groupe Focus	groupe Mobil
Les expressions favorables	<ul style="list-style-type: none"> • Evasion • Dépaysement • Surprise • Plaisir • Création 	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte • Expérience • Echange • Opportunité
Les expressions défavorables	<ul style="list-style-type: none"> • Insécurité • Assistance • Garantie 	<ul style="list-style-type: none"> • Carences • Langues • Coût de la vie

Cependant, ce premier matériau recueilli n'est pas suffisant pour comprendre la structuration de la représentation sociale d'un objet, notamment pour tout ce qui a trait aux stéréotypes et autres raisons qui pourrait justifier un rapport d'aversion ou de non attraction envers la Caraïbe comme

destination professionnelle. En effet, la destination Caraïbe est une destination professionnelle pour laquelle les Martiniquais ne manifestent pas un enthousiasme particulier et il existe un décalage important entre les discours et la réalité. Il s'avère nécessaire de poursuivre notre analyse pour clarifier les premiers résultats obtenus.

En effet, selon la théorie de Jean- Claude Abric, certains éléments de la représentation pourraient échapper à une analyse du noyau central. Ce sont des éléments dits de la « zone muette » qui appartiennent à la zone du noyau central. « Ils ne sont pas produits car ils marqueraient un écart du sujet vis à vis des normes de son groupe d'appartenance ». C'est la partie non légitime de la représentation nous dit Jean- Claude Abric et *pour permettre au sujet de l'assumer, il faut lui permettre de les exprimer en les attribuant à d'autres qu'à lui-même.*

Par cette technique de substitution et de décontextualisation, nous avons donc abordé avec le groupe MOBIL de manière plus approfondie les freins à la mobilité professionnelle dans la Caraïbe, car toutes les données statistiques montrent que cette destination est peu prisée par les Martiniquais comme destination professionnelle. Nous avons donc recensé l'ensemble des points de vue défavorables que nous avons collecté jusqu'alors sur le sujet et nous avons invité le groupe MOBIL à se positionner sur un certain nombre d'affirmations alors qu'il s'était déjà exprimé spontanément et en majorité positivement sur le sujet par la méthode d'expression spontanée et d'association d'idées. La consigne donnée dans le questionnaire qui leur a été transmis a été formulée comme suit :

Plus de 40.000 Martiniquais travaillent à l'étranger. Moins de 10 % d'entre eux travaillent dans la Caraïbe. A votre avis, qu'est-ce qui pourrait détourner un Martiniquais de la Caraïbe ? Donnez les cinq mots ou expressions qui pourraient définir cette réticence.

Le dépouillement des 228 réponses à cette question, après analyse et tri, les mots et expressions regroupés en grandes familles thématiques a donné les résultats et les pondérations suivantes, classés comme suit par ordre d'importance numérique.

Tableau 29 Catégorisation des freins à la mobilité professionnelle selon la valeur travail exprimés par le groupe MOBIL

Analyse des 228 expressions/freins à la mobilité évoqués par des candidats favorables selon la méthode de décontextualisation			classement effectué par les répondants par ordre d'importance accordé du rang 1 à 5					total classement/ Rang
assertions/items participants aux freins à la mobilité	valeur travail/dimension évoquée	type d'expression	rang 1	rang2	rang 3	rang 4	rang 5	
le contexte socio économique de la caraïbe est défavorable	instrumentale	pragmatique	25	32,69	31	42,19	18,42	1
l'état d'esprit des martiniquais ne facilite pas les échanges avec la Caraïbe	expressive	affective	11,54	11,54	14	4,65	21	3
Les langues sont un handicap ainsi que les différences de systèmes	instrumentale	pragmatique	11,5	13,46	17	13,95	15,79	2
La Caraïbe c'est comme la Martinique, mieux vaut partir dans un grand pays	expressive	affective	7,69	0	2	2,33	2,63	8
le manque d'information sur la caraïbe en général	instrumentale	pragmatique	17	7,69	14	4,65	10,53	4
Les salaires en Martinique et en Guadeloupe sont plus élevés que dans les autres îles	instrumentale	pragmatique	11,5	11,54	8	6,98	7,98	5
l'insécurité dans l'emploi, partir travailler dans la Caraïbe, c'est l'aventure, sans garantie en cas de perte d'emploi	instrumentale	pragmatique	1,92	5,77	2	0	0	9
C'est trop compliqué de circuler dans la Caraïbe	instrumentale	pragmatique	1,92	3,85	4	6,98	2,63	7
Il y a des problèmes de sécurité dans la plupart des îles de la Caraïbe	instrumentale	pragmatique	0	1,92	0	0	0	11
les contraintes familiales	éthique	routine	1,92	1,92	0	2,26	0	10
La Caraïbe pour se distraire et les croisières oui, pour y travailler, non	symbolique	pragmatique	9,62	9,62	8	16	0	6

- Les résultats obtenus et ainsi analysés appellent trois observations.

- La première est que la stratégie adoptée pour faire émerger la zone muette du noyau central a été pertinente puisqu'elle a fait émerger des points de vue qui n'avaient pas été exprimés spontanément par ce même groupe sur la mobilité professionnelle dans la Caraïbe, puisque nous avons comptabilisé 14 % d'expressions défavorables sur les 250 exprimés. Ce résultat confirme la théorie d'ABRIC selon laquelle une même population peut exprimer des idées différentes selon la norme de communication induite par le système d'interrogation, précisément ici par des techniques de substitution et de décontextualisation normative.

- La deuxième observation est d'ordre méthodologique. Elle a trait à la construction du questionnaire et à l'ordonnement des questions.

L'enquête a été réalisée par un questionnaire adressé par courrier électronique et administré par un système informatique spécifique (Survey monkey). Les deux questions posées à une même population ont été ordonnées dans le questionnaire de manière à ce que l'expression spontanée soit recueillie et enregistrée avant que le répondant soit soumis à la deuxième question dite « décontextualisée » du groupe social d'appartenance du répondant, de manière à ce que le répondant ne recherche pas à être cohérent dans ses réponses en revenant sur celles-ci.

Production et analyse du groupe SEDEN

Afin de conforter notre analyse, nous avons soumis à un 3^{ème} groupe de 1204 demandeurs d'emploi, n'ayant pas de projet de mobilité, un ensemble de 11 propositions résumant l'ensemble des données que nous avons collectées à ce stade de nos travaux dans l'étape d'association libre de la théorie d'Abric tant avec le groupe FOCUS qu'avec le groupe MOBIL. Nous avons procédé par questionnaire adressé par voie électronique. La question posée à ce groupe a été formulée comme suit, compte tenu des données collectées auprès des autres groupes et les réponses données par les 184 répondants de ce groupe SEDEN s'établissent comme suit :

Tableau 30 Analyse des freins à la mobilité exprimés par le groupe SEDEN

Aujourd'hui, plus de 40.000 Martiniquais travaillent à l'étranger et chaque année environ 100 demandeurs d'emploi Martiniquais concrétisent un projet de mobilité à l'étranger. Certains ont tenté l'expérience dans la Caraïbe, mais d'autres sont moins intéressés. Lorsque l'on interroge ceux qui sont réticents à travailler dans la Caraïbe, on retrouve souvent les mêmes arguments. Qu'en pensez vous?		
AFFIRMATIONS	plutôt d'accord	plutôt pas d'accord
On vit mieux en Martinique que partout ailleurs dans la Caraïbe	40,22%	59,78%
Les salaires en Martinique et en Guadeloupe sont plus élevés que dans les autres îles	58,70%	41,30%
Partir travailler dans la Caraïbe, c'est l'aventure, sans garantie en cas de perte d'emploi	67,39%	32,61%
Ce sont des pays indépendants mais pauvres	45,11%	54,89%
Il y a des problèmes de sécurité dans la plupart des îles de la Caraïbe	52,17%	47,83%
La Caraïbe c'est comme la Martinique, mieux vaut partir dans un grand pays	46,74%	53,26%
Ils ont du retard au niveau technologique et manquent de moyens	48,37%	51,63%
Il n'y a pas beaucoup d'activités culturelles et de loisirs	30,43%	69,57%
C'est trop compliqué de circuler dans la Caraïbe	37,50%	62,50%
A l'étranger on est exploité	22,28%	77,72%
Mieux vaut être en Martinique sans travail mais avec des aides, qu'avec un petit salaire à l'étranger	34,78%	65,22%
La Caraïbe pour se distraire et les croisières oui, pour y travailler, non	24,46%	75,54%

A l'issue de cette première phase de recueil du contenu des représentations de l'objet et de son organisation, par divers moyens de collecte de données et au sein de différents groupes, nous constatons que l'expression des personnes interrogées se construit presque systématiquement autour des deux axes que nous avons évoqués précédemment et que nous rappelons. Il y a en premier lieu un positionnement par rapport au travail et aux attentes nourries à son égard, de la contrainte socialement reconnue, un confort matériel, de la reconnaissance sociale, un moyen d'expression d'épanouissement, ou d'enrichissement dans les échanges sociaux. Puis en second lieu l'expression se construit comme une appréciation de la réponse que constituerait une mobilité professionnelle et géographique dans la Caraïbe par rapport à la valeur accordée au travail. Il en résulte des jugements d'aversion, d'attraction ou d'équanimité qui sont argumentés. C'est ainsi que nous retrouvons des arguments autour du contexte socio-économique, de la sécurité, du niveau des rémunérations, ou encore de la dimension des pays, trop petits, pas assez industrialisés pour constituer des espaces d'épanouissement professionnel, arguments déjà évoqués avec les autres groupes.

Les scores et classements qui ont été effectués à partir de l'analyse de contenu du matériau recueilli tant auprès d'un groupe FOCUS de demandeurs d'emploi, faiblement qualifiés en situation de chômage de longue durée et en formation, que d'un groupe MOBIL de demandeurs

d'emploi et de salariés, ayant un projet de mobilité affirmé, ne se prête à pas à une analyse comparative qui soit pertinente, même s'il se dégage quelques grandes tendances pour chaque groupe. En effet, à mesure que nous progressions dans nos investigations à travers des entretiens, des échanges informels que nous avons eus, nous avons constaté que les situations de certaines personnes interviewées avaient évolué, passant ainsi du statut de demandeur d'emploi à celui de salarié et inversement. De même, des personnes identifiées comme ayant déclaré avoir un projet de mobilité au début de l'enquête, n'étaient plus intéressées par une mobilité dans l'immédiat quand elles ont été recontactées au bout de 6 mois. Certains projets en mobilité sont quelques fois des choix par défaut ou « des bouteilles jetées à la mer » correspondant à une représentation d'une situation personnelle de travail ou de non travail à un instant précis. Ces situations repérées au commencement de nos travaux comme significatives de l'appartenance à un groupe se révèlent à l'usage très volatiles puisqu'en l'espace de 6 mois, un sujet repéré comme appartenant à une catégorie à un instant donné peut changer de point de vue ou de situation et ce faisant, fausser les résultats.

A ce stade de nos travaux il n'est pas possible de tracer une ligne de démarcation claire entre les représentations sociales d'une catégorie, de demandeurs d'emploi ou de salarié, ni d'une autre catégorie de personnes ayant un intérêt pour la mobilité et d'autres ne l'ayant pas. En l'état actuel des données que nous avons, nous aurions ainsi une photographie équivalente à une sondage d'opinion sur un objet qui est celui de partir travailler dans la Caraïbe. Le repérage de la structure hiérarchisée de cette représentation, telle qu'elle est proposée par J-C ABRIC, semble plus pertinente pour refléter la dynamique de la représentation sociale qui est étudiée, notamment par la zone muette du noyau central

3.4.4.2 Repérage de la zone muette du noyau central

Les premiers éléments collectés par la méthode du questionnement décontextualisé, ont permis de constater qu'il pouvait y avoir sur ce sujet une part de « non-dit » ou d'autocensure, constitutive d'une zone muette du noyau central que nous nous attachons à repérer. Par ailleurs, compte tenu des informations que nous avons présentées sur l'environnement de la Caraïbe, certaines affirmations ou jugements au sujet de la Caraïbe semblent procéder plus du stéréotype (le contexte socio-économique, l'absence de sécurité, la pauvreté) que d'une connaissance objective. En ce qui concerne le repérage de la zone dite muette du noyau central, le résultat d'une analyse se présente comme suit :

Tableau 31 Mise en évidence de la zone muette du noyau central

	Contexte normatif		Décontextualisation normative	
	<i>premier rang</i>	<i>dernier rang</i>	<i>premier rang</i>	<i>dernier rang</i>
Très fréquent	La Caraïbe, une destination attractive pour se réaliser et s'exprimer.	Des régions du « manque de et de pas assez de» Petits pays.	Le contexte socio-économique de la Caraïbe est peu favorable à la mobilité. Difficultés d'intégration liées aux langues.	L'état d'esprit des martiniquais ne facilite pas les échanges avec la Caraïbe (<i>La Caraïbe, n'est pas une destination pour se réaliser et s'exprimer-échanges interpersonnels et altérité</i>).
Peu fréquent	Difficultés d'intégration liées aux langues.	Des préoccupations d'ordre matérielles et personnelles. La Caraïbe, destination de loisirs. Insécurité	Insécurité Préoccupations d'ordre matérielles et personnelles	La Caraïbe, destination de loisirs.

La lecture directe de ce tableau résumant les deux productions d'un même groupe dans deux contextes différents, montre que certains propos ou certaines postures peuvent dissimuler des convictions différentes. Nous n'excluons pas le biais introduit par la situation d'enquête elle-même, pour laquelle il a été clairement indiqué qu'elle était réalisée en partenariat avec Pôle Emploi. On peut considérer qu'un demandeur d'emploi interrogé par questionnaire ait intérêt dans ce contexte à répondre par la positive à toute question posée par une institution ou toute personne mandatée par elle, pour au moins deux raisons.

La première étant que la réponse donnée est susceptible de mesurer sa motivation et sa détermination à retrouver du travail et la seconde raison est qu'une réponse positive à l'éventualité d'un départ en mobilité sans qu'une offre concrète ne soit proposée à la clé, ne soit

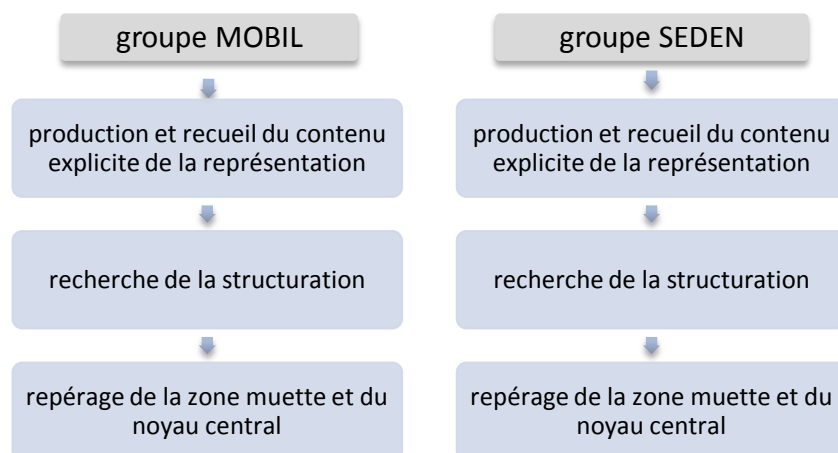
pas engageante venant de sa part. Il n'est donc pas étonnant qu'il puisse y avoir des positions diamétralement opposées pour un même groupe soumis à deux protocoles différents d'interviews, tels que nous le constatons dans ce tableau (difficultés liées aux langues ou l'insécurité), ou des données complètement nouvelles (l'état d'esprit des Martiniquais).

A partir des données collectées par étapes successives de validation, d'un groupe à l'autre nous avons pu repérer un large spectre d'expressions qui caractérisent les freins à une mobilité dans la Caraïbe. Par conséquent, nous sommes en mesure de passer à la deuxième étape du repérage du noyau central consistant à la hiérarchisation des productions des répondants à nos questionnaires.

3.4.4.2.1 Deuxième phase de hiérarchisation

Cette étape consiste à mesurer la fréquence d'apparition des productions des participants après qu'ils en aient effectué un classement par ordre d'importance. Ces deux mesures effectuées permettent de faire émerger la saillance des représentations sociales, indicatrice du noyau central.

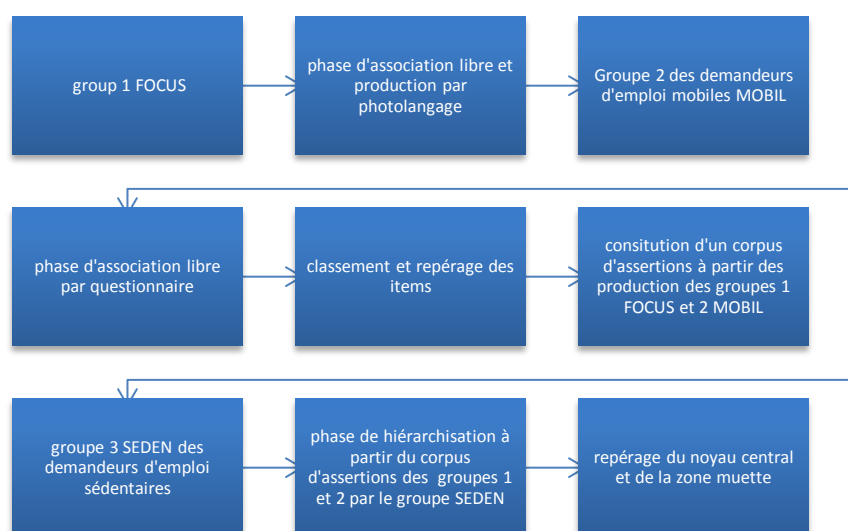
La théorie de Jean-Claude Abric s'inscrit dans un cadre expérimental qui suppose que l'on puisse soumettre un groupe de participants à une expérience par une succession de consignes selon un ordonnancement précis. En appliquant cette consigne, dans le cadre de nos travaux, il eut fallu pour chaque groupe constitué, l'un de candidats à la mobilité, l'autre de sédentaire, procéder comme suit :



Compte tenu d'une part du constat que nous avons fait quant aux différentes catégories de répondants au questionnaire et la relative volatilité de leur situation faisant, qu'ils puissent appartenir tantôt à l'une, tantôt à l'autre catégorie, et de la difficulté d'autre part, à faire produire par un nombre significatif de participants dans la phase de production d'association libre, puis à faire procéder par ces mêmes participants au classement de leur propre production dans un questionnaire adressé par voie électronique, nous avons considéré qu'à l'aide de l'ensemble du corpus collecté jusqu'ici, à savoir, les principaux freins à la mobilité qui ont été cités de manière récurrente, par les deux groupes MOBIL et FOCUS, nous pouvions passer à cette phase de hiérarchisation avec le troisième groupe SEDEN, identifié comme étant constitué de demandeurs d'emploi n'ayant pas de projet de mobilité.

La démarche que nous avons retenue s'articule comme suit :

Figure 17 Synthèse de la démarche d'identification du noyau central



Un rapide sondage effectué à l'occasion des entretiens que nous avons mené aura permis de constater que les informations détenues par Pôle emploi sur le profil des individus, leur situation, leur projet n'étaient pas forcément à jour et que la qualité du fichier qui nous avait été transmis était sujette à caution. Des personnes identifiées comme demandeurs d'emploi ne l'étaient plus au moment de l'enquête, d'autres personnes repérées comme n'ayant pas de projet en mobilité, révélaient en avoir un, mais ne pas savoir qu'il existait une structure de Pôle emploi spécialisée dans l'accompagnement des candidats.

Nous avons donc soumis à un 3^{ème} groupe SEDEN, constitué de 1204 demandeurs d'emploi n'ayant officiellement pas de projet de mobilité professionnelle, un ensemble d'assertions en

vue de leur hiérarchisation. Sur le plan de la méthode, dans la phase de hiérarchisation, chaque destinataire du questionnaire est invité à effectuer un classement sur un corpus d'items. Les réponses recueillies permettent de générer deux indicateurs quantitatifs de centralité, une fréquence d'apparition et un ordre d'importance.

Les 7 assertions qui ont été soumises au groupe SEDEN sont les suivantes :

1. Autant partir dans un grand pays industrialisé, offrant des perspectives
2. Pour les Martiniquais, la Caraïbe est plus une destination de loisirs que d'épanouissement professionnel
3. La langue constitue un barrage, de même que la différence des systèmes sociaux et éducatifs de ces pays par rapport au système français
4. L'environnement économique et social de ces pays n'invite pas à y travailler
5. L'état d'esprit des Martiniquais à l'égard des populations de la Caraïbe ne favorise pas un rapprochement par le travail
6. Il y a des problèmes de sécurité dans beaucoup de pays
7. L'information sur la Caraïbe est insuffisante

La question posée dans le questionnaire a été la suivante :

Nous avons repéré 7 freins principaux à la mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe. Selon vous quels sont les plus importants. Classez-les en mettant le chiffre 1 devant celui qui vous semble le plus important, puis le chiffre 2, et ainsi de suite par ordre d'importance décroissant jusqu'au chiffre 7.

3.4.4.2.2 Résultats de la phase de hiérarchisation

Les réponses données par les participants ont été comptabilisées et classées. Il en résulte un classement moyen pour chaque item qui autorise une première lecture directe :

- La langue semble être le premier frein à la mobilité dans la Caraïbe ainsi que différences de systèmes éducatifs, de santé.

- Ce premier constat ne nous convainc pas car il n'explique pas pourquoi les Etats-Unis et le Canada sont des destinations davantage convoitées que la Caraïbe par les candidats à la mobilité.

Par ailleurs il existe beaucoup d'autres freins réels et objectifs au développement d'une mobilité dans la Caraïbe. Notre recherche va en direction de ce qui n'est pas dit ou ce qui est irrationnel et nous devons procéder à une analyse de la structure de la représentation sociale qui est induite par ces données.

Le classement résultant de cette phase de hiérarchisation se présente comme suit :

Voir tableau page suivante

Tableau 32 Freins à la mobilité selon l'expression du groupe SEDEN et hiérarchisation

Les freins à la mobilité (classement)	1 er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	Total	Classement moyen
L'environnement économique et social de ces pays n'invite pas à y travailler	15,68% 29	16,76% 31	12,97% 24	21,08% 39	16,76% 31	12,43% 23	4,32% 8	185	4,39
La langue constitue un barrage, de même que la différence des systèmes sociaux et éducatifs de ces pays par rapport au système français	24,86% 46	20,54% 38	13,51% 25	11,35% 21	11,35% 21	8,11% 15	10,27% 19	185	4,71
L'état d'esprit des Martiniquais à l'égard des populations de la Caraïbe ne favorise pas un rapprochement par le travail	10,81% 20	17,30% 32	20,00% 37	16,22% 30	10,81% 20	15,14% 28	9,73% 18	185	4,17
Autant partir dans un grand pays industrialisé, offrant des perspectives	13,51% 25	15,14% 28	10,81% 20	18,38% 34	14,59% 27	14,05% 26	13,51% 25	185	3,98
L'information sur la Caraïbe est insuffisante	18,92% 35	15,68% 29	22,16% 41	12,97% 24	17,84% 33	6,49% 12	5,95% 11	185	4,62
Il y a des problèmes de sécurité dans beaucoup de pays	4,86% 9	3,24% 6	9,19% 17	10,27% 19	20,54% 38	29,19% 54	22,70% 42	185	2,83
Pour les Martiniquais, la Caraïbe est plus une destination de loisirs que d'épanouissement professionnel	11,35% 21	11,35% 21	11,35% 21	9,73% 18	8,11% 15	14,59% 27	33,51% 62	185	3,30

3.4.4.3 Repérage du noyau central des freins à la mobilité

Le repérage du noyau central ne s'obtient pas par une lecture directe de score obtenu par un item mais par la mise en relation de ces différents items considérés comme étant à la périphérie ou proche du centre, le noyau n'étant pas significatif à lui tout seul.

L'analyse des évocations hiérarchisées des freins à la mobilité est la suivante :

Tableau 33 le noyau central des freins à la mobilité

	Importance	
Fréquence	<i>Grande</i>	<i>Faible</i>
<i>Forte</i>	<u>case 1</u> La langue, la différence des systèmes éducatifs et sociaux	<u>case 2</u> La Caraïbe est plutôt une destination de loisirs que d'épanouissement professionnel
<i>Faible</i>	<u>case 3</u> La sécurité	<u>case 4</u> L'environnement socio économique est peu favorable. L'information sur la Caraïbe est insuffisante.

Cette hiérarchisation permet qu'une interprétation de la structure des représentations des freins à la mobilité professionnelle dans la Caraïbe soit possible et elle pourrait être la suivante :

Case 1

Selon Jean- Claude Abric, *ce système central résulterait de déterminants historiques, symboliques et sociaux qui sont structurants*. L'idée que les Martiniquais se font d'une mobilité

professionnelle dans la Caraïbe serait constituée à la fois de sentiments d'attraction et de sentiment d'aversion, et que parmi les éléments explicatifs de cette résistance à la mobilité, les résultats de l'enquête indiquent qu'un certain nombre de considérations d'ordre factuel, cognitive, comme la langue, les différences de systèmes en seraient l'explication. Du point de vue de la théorie du noyau central cette partie structurelle de la représentation fluctue très peu dans le temps, et serait peu sujette au changement. De manière objective, les autres pays de la Caraïbe, à l'exception d'Haïti pratiquent effectivement une autre langue que le français et il est également exact que les systèmes éducatifs et sociaux sont différents pour des raisons historiques. Ces données sont une réalité, mais considérer qu'elles constituent un frein à la mobilité est un choix, car tout individu ayant fait le choix d'une mobilité professionnelle à l'international est confronté à cette situation de changement et d'altérité. Aussi notre analyse doit être complétée par les éléments de la première périphérie entourant le noyau central.

Case 2

La Caraïbe considérée comme une destination de loisir plutôt que comme une destination professionnalisante et épanouissante est une assertion située à la première périphérie et qui est complémentaire, explicative, selon Abric de celle exprimée dans le noyau central de la représentation avec deux interprétations possibles, selon nous.

La première lecture consiste à considérer que la langue et les différences entre les systèmes éducatifs et sociaux ne constituent pas des handicaps pour visiter un pays dans le cadre de voyages d'agrément.

Il est fort possible que la représentation que les Martiniquais se font de la Caraïbe puisse avoir été en partie forgée par ce prisme et que le sens commun qu'ils ont eux-mêmes de cette région du monde à laquelle ils appartiennent soit imprégné de l'image véhiculée par les sociétés de croisières. En résumé de la lecture du noyau Central et de la première périphérie .

La Caraïbe n'est pas une destination professionnelle, mais une destination de loisirs, et ceci expliquerait les réticences de certains Martiniquais à partir en mobilité professionnelle pour cette destination.

La deuxième lecture s'appuie sur les autres résultats qui se situent dans des zones intermédiaires du noyau central. Il a été question de « l'état d'esprit du Martiniquais à l'égard des populations de la Caraïbe » qui constituerait un frein à une mobilité professionnelle dans ces pays. Il nous

semble possible que nous nous trouvions ici face à un sentiment de supériorité qui a pris naissance par ce phénomène que Dominique Groux a qualifié de d'exotisme et folklorisation⁸³ dans les échanges éducatifs, *lorsque les pratiques étrangères sont lues par le petit bout de la lorgnette et considérées, en somme, comme des modes d'être assimilables à des clichés, amusants ou consternants* par manque de préparation à cette confrontation avec *la différence*. Au-delà de ce regard porté sur une Caraïbe du loisir se dissimule une forme de dédain et de mépris. La Caraïbe serait une destination pour s'amuser mais pas pour travailler.

Cette zone du noyau central constituée des cases 1 et 2 représente le noyau dur de la représentation que les Martiniquais se font des freins à une mobilité professionnelle dans la Caraïbe. Ce qui est consigné ici, représente un corpus cognitif stable, consensuel qui présenterait une forte résistance au changement. Du point de vue des valeurs humaines, cette opinion a la même force qu'une croyance.

Case 3

Le point de vue exprimé dans la case évoque la question de la sécurité, ou plus exactement du sentiment d'absence de sécurité des personnes et non celle de sécurité de l'emploi, considéré comme étant un frein à la mobilité professionnelle dans la Caraïbe. Cette zone est qualifiée par Abric de *zone des éléments contrastés* pour laquelle le thème évoqué est cité par peu de personnes mais qui la considère comme importante.

Notre interprétation est qu'elle exprime une représentation d'un sous-groupe qui est un peu différente de celle du noyau central. La peur de l'inconnu nourrit ce sentiment d'insécurité. Les phénomènes de violence et les délits qui ont lieu dans les pays de la Caraïbe et qui sont relayés par les médias sont amplifiés lorsque cette violence et cette insécurité sont actualisées en Martinique par des méfaits commis par des ressortissants de la Caraïbe. Comme nous l'avons déjà évoqué pour ce qui est de la situation économique de ces pays et les niveaux de rémunérations qui sont pratiqués, les Martiniquais se forment une opinion en extrapolant ce qu'ils perçoivent de la Caraïbe à travers le mode de vie des Caribéens en Martinique, pauvre, exploités et quelques fois auteurs d'actes violents et stigmatisés par les médias lorsqu'il s'agit des Saintes-Luciens notamment en Martinique et d'Haitiens en Guadeloupe.

⁸³ GROUX Dominique, *Les échanges éducatifs*, L'harmattan Paris, 2000, p44

Case 4

Les éléments qui sont présents dans cette zone du noyau central forment la deuxième périphérie. Ils sont à la fois peu présents et peu importants dans le champ de la représentation nous dit Abric. La périphérie du noyau qui correspond à la case 4 est représentative de ce qui constitue l'opinion, l'attitude et le comportement sur un objet tandis que le noyau central correspondrait aux valeurs et croyances associées à l'objet.

Les éléments qui y sont présents sont par nature plus volatiles, plus instables et moins prégnants dans la structure. Ils disent ce sur quoi il est possible d'agir pour faire évoluer une représentation et dans notre étude par les leviers que constituent l'éducation et la formation par exemple. La métaphore du « pare-chocs » est utilisée par certains sociologues pour expliquer que le contenu de la représentation qui est à la périphérie absorbe les conflits entre la représentation et la réalité.

Il ressort des résultats de l'enquête qu'un certain nombre de considérations qui sont présentées comme factuelles, tels le manque d'information sur la Caraïbe, un environnement socio-économique peu favorable sont des contingences résultant de la vie quotidienne, de l'information ambiante et qui participent à la construction d'une représentation de la réalité altérant l'envie de travailler dans les pays de la Caraïbe. Pour reprendre la métaphore du pare-chocs, et l'interprétation qui serait possible compte tenu de ce que cette structure du noyau central autorise à penser, ce qui est mis en avant ici comme argument se veut d'être objectif, mais cette vision sert à encapsuler un sentiment « muet », une intime conviction qui est du répertoire de l'affect et qui murmure que la Caraïbe ne constitue pas une destination professionnelle pour les Martiniquais. Le mode d'expression, l'extériorisation de cette réticence à la mobilité, dans les attitudes et comportements serait une façon de réduire la dissonance cognitive, l'idée que l'on se fait d'une réalité et le comportement que l'on a adopté vis-à-vis de cette idée de la réalité.

C'est comme si on devait justifier une attitude ou un comportement par des arguments socialement acceptables. « On voudrait bien travailler dans la Caraïbe, mais..on manque d'informations »

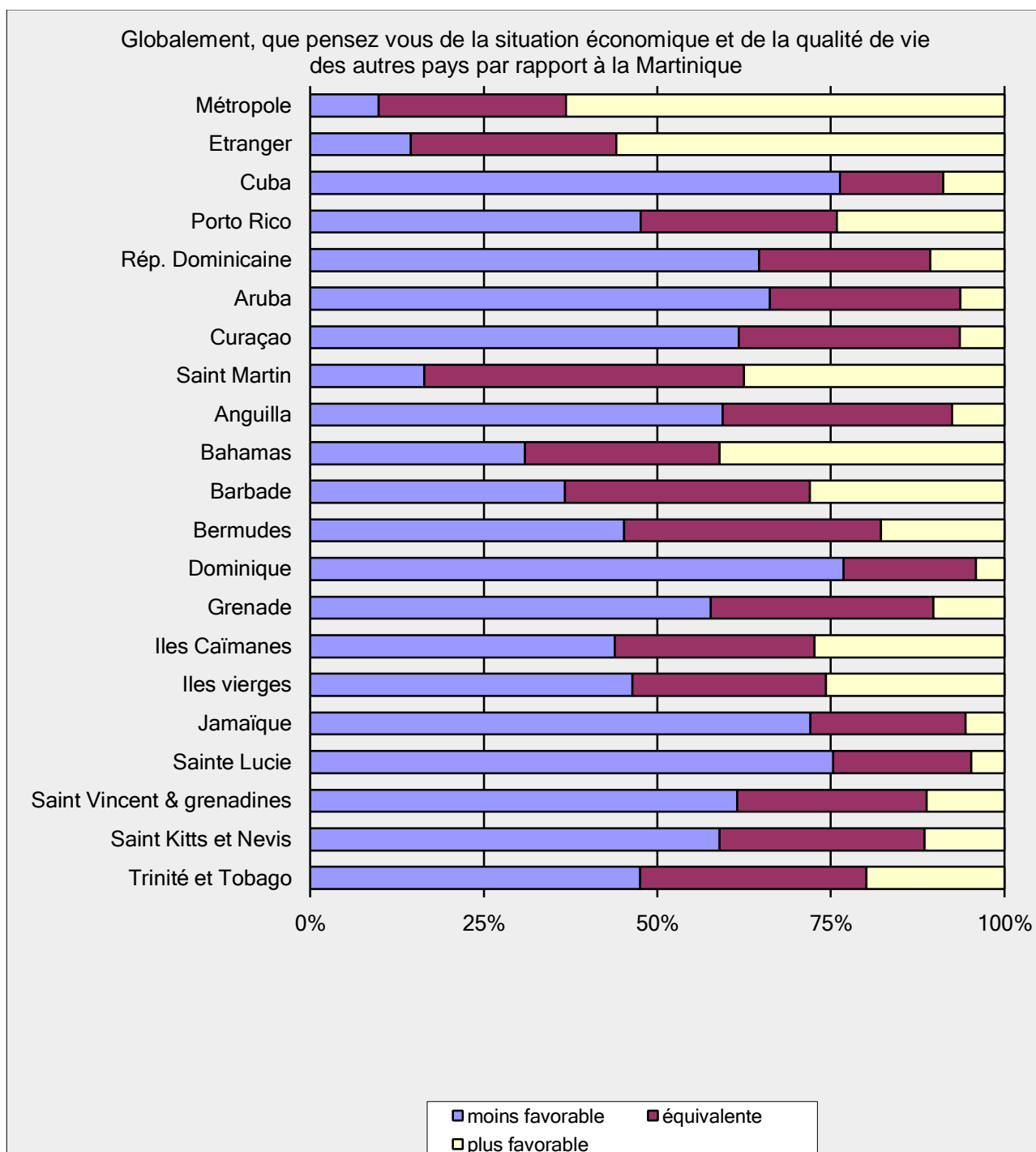
3.4.4.4 Analyse des phases d'objectivation et d'ancrage

Lorsque nous analysons les résultats en procédant à un repérage des phases d'objectivation et d'ancrage, nous comprenons que le fait d'affirmer que la langue, la situation économique des pays de la Caraïbe et l'insuffisance d'information disponible sur la Caraïbe sont des freins à la mobilité, correspond à un processus d'objectivation par lequel les personnes interviewées reconstruisent un réel, en excluant certaines réalités et en se retranchant derrière un certain nombre de considérations normatives qui justifieraient leur position. Ainsi les résultats signifieraient qu'en première approche, ce qui est affiché par les personnes interviewées est une méconnaissance, un manque d'informations sur la Caraïbe qui justifierait un manque d'intérêt. Cette approche rationnelle dicte une attitude, une opinion, un comportement vis-à-vis de cette idée de travailler dans la Caraïbe

-Des données complémentaires nous sont données par l'enquête effectuée par questionnaire.

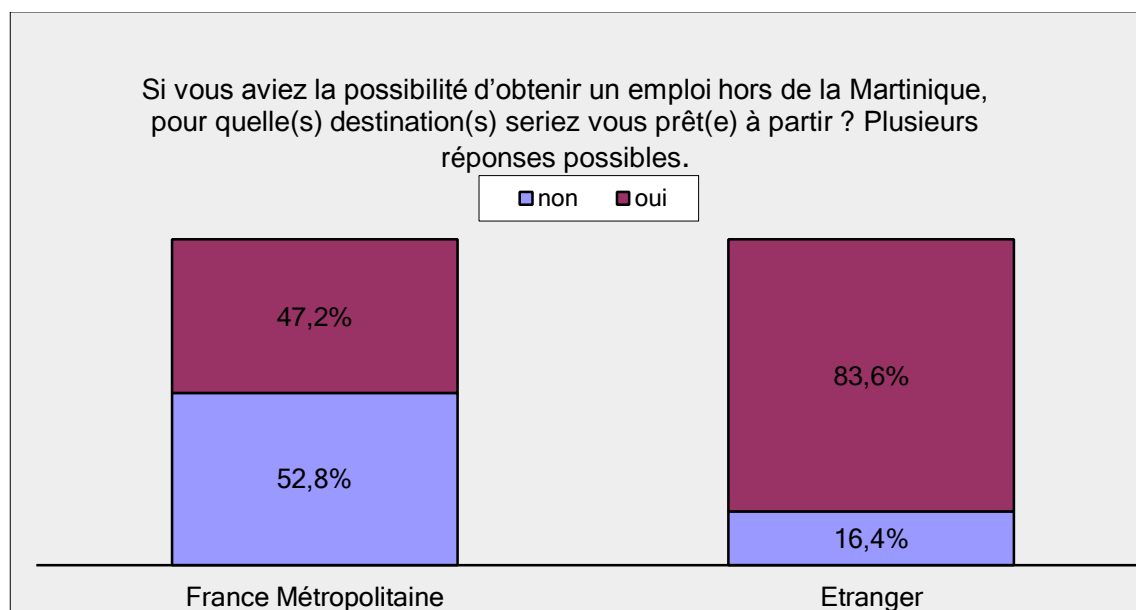
Sur une population de 1204 demandeurs d'emploi, n'ayant pas de projet de mobilité, interrogés sur le fait qu'ils seraient prêts à travailler à l'étranger ou dans la Caraïbe si un emploi leur était proposé, 80 % des 184 répondants se sont exprimés favorablement. Invités à s'exprimer sur leur vision du contexte économique de la Caraïbe, 85% des répondants considèrent que la situation économique à l'étranger est globalement plus favorable ou équivalente à celle de la Martinique, mais à l'exception des Bahamas pour 80 % des répondants à l'enquête, toutes les îles de la Caraïbe sont perçues comme étant dans une situation économique moins favorable que celle de la Martinique.

Figure 18 La situation économique de la Caraïbe perçue par les candidats à la mobilité



Cette même question a été posée à une population de 308 demandeurs d'emploi et salariés, ayant un projet de mobilité à l'étranger. Leur intérêt pour une expérience en mobilité professionnelle à l'étranger a été confirmé. Les réponses ont été les suivantes :

Figure 19 Mobilité professionnelle et choix de destination du groupe MOBIL



Ils sont 80 % à avoir répondu favorablement si une offre d'emploi leur était faite dans un pays de la Caraïbe ou à l'étranger, mais ils ne sont plus que 43 % à choisir un pays de la Caraïbe s'ils en avaient la possibilité, principalement Barbade ou Trinidad et Tobago, 25 % choisirait comme destination une autre Région d'Outre-mer et 17 % choisiraient l'Amérique du Nord et principalement le Canada.

3.4.4.4.1 Analyse du processus d'objectivation de l'objet

La Caraïbe est une région du monde dont les caractéristiques socio-économiques sont très contrastées. Du point de vue du sens commun cette zone se circonscrit tantôt aux Iles de la Caraïbe si l'on privilégie une conception géographique, tantôt, cette zone inclut les 40 pays du Bassin Caraïbéen de l'Amérique du sud et de l'Amérique centrale. En géopolitique, les différentes organisations internationales regroupent des pays de la Caraïbe, indistinctement du fait qu'ils soient continentaux ou insulaires.

Niveau de vie dans la Caraïbe

Selon les données comparatives publiées par l'ONU à la fin des années 2000, la Caraïbe par rapport au reste du monde se situe dans une zone intermédiaire en matière de développement et de niveau de vie.

La moyenne de l'indice de développement humain (IDH) des pays du bassin caribéen s'établissait fin du 20ème siècle à 0,758 contre 0,614 pour la moyenne mondiale, avec des

situations contrastées d'un pays à l'autre avec 0,404 pour Haïti, 0,930 pour les îles Turks et Caïques, et pour la Martinique et la Guadeloupe, respectivement à 0,929 et 0,910.

Dans cette région du monde, l'espérance de vie se situe entre 62 et 81 ans et le taux de mortalité varie dans un rapport de 1 à 4. Selon Henri Godard et Thierry Hartog dans un article publié dans la revue *Terres d'Amérique* du Centre de recherche géographique développement environnement de la Caraïbe, la fracture socio-économique dans cette région du monde est en lien avec le statut politique et la zone géographique. Le Nord industrialisé s'oppose à un sud émergent. Globalement, les états souverains et les territoires sous tutelle ont des indicateurs socio-démographiques qui sont meilleurs que ceux des états nations insulaires⁸⁴.

Le Produit intérieur brut (PIB) exprimé en dollar est de 15912 dollars par habitant tandis qu'il est en moyenne de 10.000 dollars pour le reste du monde. Selon H.Godard et T. Hartog, cinq groupes de pays se dessinent dans le bassin caribéen, incluant les États Unis. La zone États unis, Porto-rico ainsi que tous les micro-états sous tutelle, bénéficie d'une stabilité politique et d'indicateurs de développement et de richesse qui sont les plus élevés de la zone. La deuxième zone regroupe plusieurs micro états prospères, dont Barbade les Bahamas, Costa Rica et Panama dont les économies prospèrent grâce au tourisme. La troisième zone regroupe des pays émergents au développement humain et économique élevés . On retrouve dans cette catégorie, Trinidad et Tobago, la République Dominicaine, le Mexique, le Venezuela et la Colombie, Sainte Lucie. La quatrième zone regroupe tous les autres états restant y compris ceux d'Amérique centrale dont les indicateurs économiques et sociaux sont faibles (PIB, IDH, taux de mortalité), à l'exception d'Haïti qui constitue la cinquième et dernière catégorie.

La sécurité des personnes dans la Caraïbe

Par ailleurs en matière de sécurité la Caraïbe n'est pas repérée par l'*Institute for economics & peace*⁸⁵ comme étant une région à risque. En dépit de la violence et de la délinquance sous

⁸⁴ GEODE Caraïbes, *Terres d'amérique, la Caraïbe un espace pluriel en question*, édition karthala, oct 2011,p.28

⁸⁵ L'IEP est une organisation anglo-saxonne non gouvernementale, constituée de scientifiques et d'Universitaires, principalement des États Unis et d'Australie, travaillant sous la direction d'un groupe international d'experts indépendants avec des données collectées et calculées par l'Economist Intelligence Unit (EIU). Il est composé de 22 indicateurs, allant de niveau des dépenses militaires d'une nation à ses relations avec les pays voisins et le pourcentage de la population carcérale. Les données proviennent d'un large éventail de sources provenant de l'Institut international d'études stratégiques, la Banque mondiale, et de diverses agences des Nations Unies, des instituts de la paix et de l'EIU. Le Global Peace Index classe 162 pays selon 22 dimensions de la paix en fonction de leur «absence de violence». Le GPI est destiné à contribuer de manière significative au débat public sur la paix. L'indice est actuellement utilisé par de nombreuses organisations internationales, des gouvernements et des ONG, y compris la Banque mondiale, l'OCDE et l'Organisation des Nations Unies.

forme d'enlèvements, d'attaques à main armée qui touchent des pays de l'Amérique du Centre et du Sud, tel le Honduras, des effets de la lutte contre les cartels de la drogue au Mexique et en Colombie, des homicides en hausse après le séisme à Haïti, à l'échelle mondiale et de manière relative cette région de la planète n'est pas considérée par les observateurs, comme dangereuse, notamment pour les touristes étrangers. Ainsi l'indice de paix publié en 2013 situe les pays de la Caraïbe dans une position intermédiaire entre la France et les États Unis d'Amérique

Tableau 34 Classement de 162 pays selon leur Indice de la paix en 2013

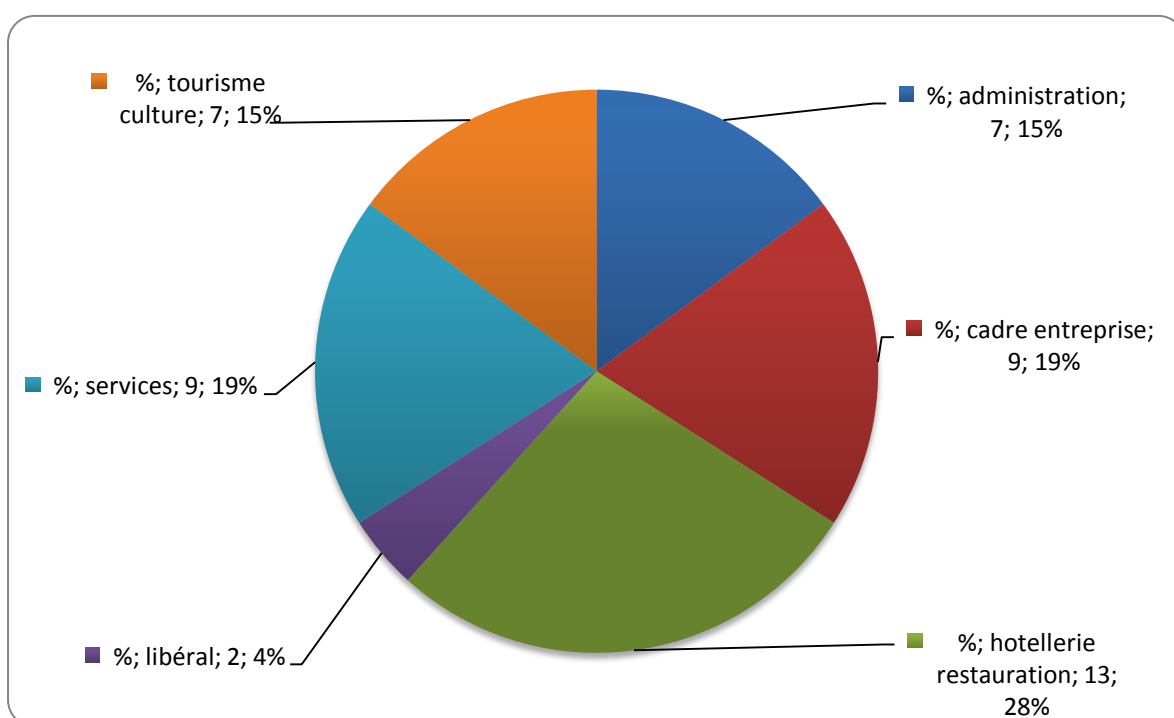
Du pays le plus pacifique au pays le plus à risque

(Positionnement des pays du Bassin caribéen)

Rang	Pays	Indice
1	Islande	1162
53	France	1863
56	Panama	1893
60	Argentine	1907
65	Cuba	1922
66	Nicaragua	1931
70	Guyane	1962
81	Brésil	2051
83	Equateur	2059
84	Paraguay	2060
86	Bolivie	2062
91	Trinidad et Tobago	2074
92	Haïti	2075
94	Rép.Dominicaine	2103
100	Etats Unis d'Amérique	2126
109	Guatemala	2221
117	Jamaïque	2274
123	Honduras	2332
128	Venezuela	2370
133	Mexique	2434
147	Colombie	2634
155	Russie	3060
162	Afghanistan	3440

Le pacifisme des pays est mesuré en fonction de 22 indicateurs, tels que le commerce des armes, le niveau d’incarcération, d’homicides, de criminalités, de conflits internes et externes, de réfugiés et de populations déplacées, d’actes terroristes, le niveau des équipements militaires et le respect des droits de l’homme.

Figure 20 Types d’emplois recherchés par les candidats à la mobilité



La cible principale des emplois recherchés dans la Caraïbe par les candidats à la mobilité relève en majorité du secteur du tourisme, cependant les salaires escomptés correspondent plus aux pratiques actuelles du marché du travail Martiniquais qu’à celles des entreprises de la Caraïbe.

L’enquête menée auprès du groupe MOBIL a donné les résultats suivants :

Tableau 35 Prétentions salariales des candidats à la mobilité

Si vous deviez travailler dans le pays de votre choix, quel salaire mensuel souhaiteriez-vous gagner et pour quel emploi?

Quel salaire mensuel (euros/mois)?	Pour quel emploi?
2 500,00 €	Collaboratrice d'élus
900,00 €	Professeur de langue (chinois et États-Unis)
1 700,00 €	dans le domaine du social
2 000,00 €	Collaborateur d'élus
3000€	Professeur
3 000,00 €	enseignement
4 500,00 €	Chercheur fonctionnaire Unesco
2000-2500€ net	encadrement de personnel
2 000,00 €	commerce, fonction publique, fonction territoriale
3 500,00 €	Ingénieur informaticien - Développement ou gestion de projet
2500 à 3000 €	Comptable
5 000 €	cadre dirigeant industrie ou service
2 000,00 €	Cadre
2 500,00 €	Responsable de la gestion du changement
2 500,00 €	Responsable
5 000,00 €	entrepreneur
au moins 2000€	pour un poste de second, de chef ou autres
au moins 2000€	Responsable de restaurant ou de boutiques, magasins
3 000,00 €	directeur d'hôtel
1 000,00 €	réceptionniste, gérante ou serveuse en restauration
1 300,00 €	Restauration (grillardin ou autre)
1 700,00 €	Accueil/ Pâtisserie/ restauration
2 500,00 €	Gérant en restauration
1 700,00 €	employée polyvalente de restaurant
3 000,00 €	Directeur de restaurant
1 500,00 €	serveuse
2 000,00 €	directeur d'hôtel
1 100,00 €	serveuse ou aide aux personnes malades ou handicapées
3 000,00 €	Restauration
2 500,00 €	kinésologue
1 800,00 €	Transport et la logistique
3 000,00 €	traductrice
2 500,00 €	chargée de communication
2 500,00 €	technicienne de surface
1 500,00 €	relation clientèle
1 200,00 €	agent ou employé
2 000,00 €	commercial
2 000,00 €	Secteur du conseil
1300-1700	Digital Communication Manager
3 000,00 €	sport
1 400,00 €	journaliste
1 800,00 €	attaché touristique
2 000,00 €	agent polyvalent dans une agence réceptive touristique
1500,00 €	Conseillère Voyages
2 500,00 €	Cuisinier
2 000,00 €	Commerciale en Ventes & Marketing dans un hôtel de luxe

En se référant aux niveaux de vie des différents de la Caraïbe et aux salaires proposés dans les offres d'emploi, il convient de considérer que de nombreux candidats n'ont pas affiné leur connaissance du contexte économique de la destination de leur choix. Les données comparatives que nous avons obtenues datent des années 2000, mais elles sont encore le reflet de la réalité.

Tableau 36 Pouvoir d'achat et conditions de vie dans la zone Caraïbe à la fin des années 2000

pays	Indice de dev humain	PIB pouvoir d'achat (s/hab/an)	Espérance de vie (années)	Taux mortalité infantile	de Population	Superficie (m ²)	Densité (ha/km ²)
Antigue et Barbuda	0,76	16500	76	15	69481	440	158
Ant. Néerlandaises	Nd	19000	76	10	222829	906	276
Aruba	Nd	21800	76	13	103065	190	542
Bahamas	0,79	28600	71	14	309156	13880	22
Barbade	0,825	22500	74	12	384589	430	662
Cuba	0,78	9900	78	5	11423952	110860	103
Dominique	0,745	10500	76		72813	750	97
Grenade	0,77	10500	73	11	89971	340	265
Guadeloupe	0,910	21200	80	4	404194	1705	237
Haïti	0,456	1200	62	54	10072492	27750	363
Jamaïque	0,73	8400	71	15	2695164	10990	245
Martinique	0,929	19600	80	4	399637	1102	363
Porto Rico	0,894	19800	79	8	3977663	5950	669
Rép. Dom.	0,702	8600	74	22	9742374	48745	200
Sainte-Lucie	0,725	11100	75	13	49323	360	137
Saint-Kitts et Nevis	0,745	14400	77	10	176972	620	285
Saint-Vincent	0,733	10000	74	14	104217	390	267
Trinidad et Tobago	0,76	22100	71	28	1317714	5130	257
Moyenne Caraïbe	0,758	15912					
Moyenne Mondiale	0,614	10000					

Face à cette réalité contrastée, les groupes sociaux se reconstruisent un réel pour qu'il soit en concordance avec leur projet de mobilité ou de non mobilité.

Pour les demandeurs d'emploi et les salariés qui sont candidats à la mobilité, la Caraïbe est une destination qui est réduite aux îles de la Caraïbe qui ont effectivement une situation socio-économique en grande majorité moins favorable que les régions d'Outre-mer, ce qui n'est pas forcément le cas des autres pays continentaux qui sont géographiquement plus vastes et qui

répondent aux besoins d'espaces, de nouveauté et de pays industrialisés, recherché par certains des candidats à la mobilité.

Le groupe social des demandeurs d'emploi et salariés a priori sédentaire et sans projet de mobilité a pour sa part considéré que les freins à la mobilité pouvaient avoir notamment pour origine le manque d'information sur les conditions de vie et de travail dans ces pays. Il en résulte un sentiment d'insécurité et de peur de l'inconnu qui est en première ligne, en périphérie du noyau central des représentations.

3.4.4.4.2 Analyse du processus d'ancrage

Les données de l'environnement confrontées à ce que les personnes ayant répondu aux questionnaires en disent, montrent à quel niveau s'opèrent le filtre cognitif et la justification qui est en est donnée.

- Les groupes sociaux se construisent une représentation de l'objet « mobilité professionnelle » qui semble conduire à deux types d'ancrage dans lesquels ils se reconnaissent, lorsque la perspective n'est pas attractive.

- Soit la Caraïbe n'est pas associée à l'idée de travail, mais de loisirs, de découverte. Ce qui peut constituer une forme de dédain vis-à-vis d'un objet auquel on n'attache pas de sérieux en matière professionnelle. Dans ce processus d'ancrage la dominante est l'affect, le ressenti. L'expression est plutôt centrée sur la personne. Toute information nouvelle qui est en rapport avec l'objet sera traitée sous cet angle. Pour illustrer nos propos, nous relatons le contenu d'une objection formulée par un demandeur d'emploi invité à postuler dans le cadre d'une campagne de recrutement en Martinique pour la société MSC Croisières : « les croisières, nous, nous les faisons » lancé comme l'expression d'une appartenance à un groupe social ayant un niveau de vie lui permettant de considérer qu'effectivement, comme d'autres personnes, les croisières dans la Caraïbe sont un bien de consommation et non un lieu de travail.
- Soit la Caraïbe est associée à l'idée de risque, d'insécurité, de pauvreté, d'absence, de manque, de peu et de « pas assez de ». Le processus d'ancrage qui est en œuvre ici est placé

sous l'angle de la raison ou se revendique comme tel selon un processus consistant à intégrer une donnée nouvelle de manière comparative, la positionner par rapport à un référentiel personnel existant, à la qualifier pour qu'elle s'intègre sans remettre en cause la position prise par l'individu par rapport à l'objet. A ce stade, il y a bien une modification de la réalité par le prisme de ses représentations. Puis enfin, adoption d'une conduite, d'une attitude vis-à-vis de l'objet. Dans le cadre de nos entretiens nous avons rencontré des personnes qui étaient de véritables inconditionnels de la Caraïbe, militants convaincus et inébranlables dans leurs positions. Parmi les personnes interviewées, ce sont souvent des professionnels confirmés, en fin de carrière, en possession d'une expertise qu'ils pensent pouvoir mettre aux services des autres pays de la Caraïbe, mais même ici les motivations nécessiteraient d'être analysées.

Il convient de noter que nous nous inscrivons ici dans une démarche d'analyse et de compréhension des freins à la mobilité professionnelle dans la Caraïbe lorsqu'ils existent, mais qui n'exclut pas que des Martiniquais puissent tout de même être intéressés par la Caraïbe.

C'est pour ce motif que la recherche du noyau central d'une représentation sociale et plus généralement de sa structuration doit être abordée sous d'autres angles afin de contrôler « la centralité du noyau ».

3.4.4.5 Vérification de la centralité des représentations sociales

La triangulation est la méthode consistant à combiner des approches différentes permettant de vérifier l'exactitude d'un premier résultat obtenu. Pour nos travaux nous optons pour une triangulation méthodologique consistant à utiliser une autre méthode sur un matériau différent.

A cet effet nous avons conduit 20 entretiens avec demandeurs d'emploi et des salariés ayant eu ou pas un projet de mobilité professionnelle et nous avons procédé à l'analyse du contenu de ces entretiens selon la méthode des schèmes cognitifs. Cette deuxième méthode d'approche de la centralité des représentations viendra compléter notre analyse.

3.4.5 Le contrôle de la centralité du noyau.

Le modèle des schèmes cognitifs⁸⁶ permet de qualifier et d'analyser les relations qui existent entre deux éléments de connaissance. Ces relations peuvent être qualifiées de proches, similaires, identiques ou antagonistes. La méthode que nous avons utilisée s'est déroulée comme suit :

Nous avons recherché au sein des échantillons de population ayant répondu aux questionnaires deux profils de répondants, à savoir des demandeurs d'emploi et des salariés, ayant et n'ayant pas un projet de mobilité professionnelle à l'étranger. Deux groupes de 10 personnes ont été interviewés.

La démarche d'entretien compréhensif qui a été adoptée pour ces interviews s'est déroulée autour de deux questions centrales et comme suit:

<i>Organisation des interviews</i>	Questions posées aux 10 interviewés du groupe des MOBIL	Questions posées aux 10 interviewés au groupe des SEDEN
Association continuée	Racontez-moi comment vous en êtes arrivé(e) à cette décision de mobilité ?	Racontez-moi votre parcours professionnel ?
Justification des réponses	Pourquoi pas la Martinique ou pourquoi pas la Caraïbe ou Pourquoi cette destination ?	Pourquoi pas la mobilité géographique ? dans la Caraïbe ?
Analyse des relations entre inducteurs et induits	Repérage des fréquences et de leur centralité	Repérage des fréquences et de leur centralité

⁸⁶ La méthode des schèmes cognitifs de base (SCB) : Guimelli et Rouquette (1992) sont les concepteurs de cette méthode dont ABRIC rappelle le principe

Dans un premier temps, les participants à l'enquête sont invités à une expression libre à partir de l'objet « mobilité professionnelle dans la Caraïbe », puis dans un deuxième temps nous les invitons à justifier leur réponse, puis nous procédons à une analyse des relations qu'entretiennent les mots et expressions produits avec l'objet « mobilité dans la Caraïbe » selon la classification des différents connecteurs proposée par Christian Guimelli.

Les fonctions cognitives susceptibles d'être activée dans le cadre des représentations sociales

Tableau 37 Les schèmes cognitifs selon Guimelli

	descriptif de la fonction	type de connecteurs
Fonction descriptive	activité cognitive consistant à décrire l'objet	Lexique, voisinage, composition (équivalence, opposition, définition, inclusion...)
Fonction prescriptive	activité cognitive spécifique liée aux pratiques réalisées en direction de l'objet	praxie (action, acteur..)
Fonction évaluative	jugements et évaluation à propos de l'objet de représentation	attribution

3.4.5.1 Méthodologie

Le matériau disponible ne permet pas une analyse par la méthode des schèmes cognitifs. En effet il eut fallu notamment que les personnes interviewées procèdent elles-mêmes à la classification de leur propre production selon la grille des 28 Connecteurs de la méthode.

Cependant il nous est possible de procéder à cette analyse, par nous-même à partir du matériau collecté.

La méthode que nous avons retenue procède d'une analyse de contenu à l'aide d'une grille de lecture et au décompte des occurrences constatées dans le discours des personnes interviewées. Le modèle des schèmes est constitué de 28 connecteurs possibles qui, compte tenu de l'objet de la représentation, sont déclinés comme suit :

Tableau 38 les 28 connecteurs des schèmes cognitifs

5 schèmes cognitifs de base	28 connecteurs	la réponse donnée pour une mobilité dans la Caraïbe
lexique	SYN	mobilité signifie la même chose, a le même sens que la réponse de l'interviewée
	DEF	mobilité peut être définie comme la réponse donnée par l'interviewé
	ANT	mobilité est le contraire de...
voisinage	TEG	mobilité fait partie, est inclus dans, est un exemple de ...
	TES	mobilité a pour exemple, pour cas particulier, comprend, inclus...
	COL	mobilité appartient à la même classe, la même catégorie que la réponse donnée par..
composition	COM	mobilité est une composante, un constituant de la réponse donnée...
	DEC	mobilité a pour composante, pour constituant....
	ART	mobilité constituant de la même chose.....
praxie	OPE	mobilité fait la réponse donnée par l'interviewé
	TRA	mobilité a une action....
	UTI	mobilité utilise.....
	ACT	mobilité est faite par la réponse donnée...
	OBJ	mobilité est une action qui a pour objet, porte sur , s'applique à
	UST	pour faire la mobilité on utilise
	FAC	la réponse est quelqu'un qui agit sur la mobilité
	MOD	votre réponse désigne une action que l'on peut faire à l'égard de
	AOB	votre réponse est un outil que l'on utilise pour la mobilité
	TIL	mobilité est utilisée par votre réponse
	OUT	on utilise la mobilité pour faire votre réponse
AOU	mobilité est un outil que l'on peut utiliser pour votre réponse	
attribution	CAR	mobilité est toujours caractérisée par votre réponse
	FRE	mobilité est souvent caractérisée par votre réponse
	SPE	mobilité est parfois, éventuellement caractérisée par votre réponse
	NOR	mobilité doit avoir la qualité de votre réponse
	EVA	votre réponse évalue mobilité
	EFF	mobilité a pour effet, entraine votre réponse
	COS	mobilité a pour cause, dépend de, est entraîné par votre réponse

Sur les fonctions cognitives qui sont en œuvre dans un matériau collecté dans le cadre de l'analyse de la représentation d'un objet, le modèle des schèmes cognitifs de Guimelli en retient trois principales :

- Une fonction descriptive consistant à décrire l'objet de représentation
- Une fonction prescriptive consistant à décrire l'action en direction de l'objet de représentation
- Une fonction attributive consistant à évaluer et juger l'objet de représentation.

Le contenu recueilli dans le cadre des interviews est alors analysé de manière à identifier ce qui dans les discours des personnes interviewées, relève de différents schémas de pensée catégorisés selon les différentes fonctions principales des schèmes cognitifs.

3.4.5.2 Résultat de l'analyse de contenu des interviews

Sur l'ensemble du corpus analysé, 123 locutions ont été repérées comme relevant d'une famille de schèmes cognitifs. Les résultats ont fait l'objet d'une analyse à partir des schèmes et sont synthétisés dans le tableau page suivante :

(Voir tableau page suivante)

Tableau 39 Résultat de l'analyse de contenu à l'aide de la grille des schèmes cognitifs

3 fonctions	<i>fonction descriptive consistant à décrire l'objet de représentation</i>									<i>fonction prescriptive consistant à décrire l'action en direction de l'objet de représentation</i>									<i>fonction attributive consistant à évaluer et juger l'objet de représentation</i>									
	lexique			voisinage			composition			praxie									attribution									
28 connecteurs	SYN	DEF	ANT	TEG	TES	COL	COM	DEC	ART	OPE	TRA	UTI	ACT	OBJ	UST	FAC	MOD	AOB	TIL	OUT	AOU	CAR	FRE	SPE	NOR	EVA	EFF	COS
interview#1	1	1			1									1			1	1	1						3	3		
interview#2	1		1					1								2			1							2		
interview#3	1	1		1													1								3			
interview#4	1												1				1	1			1					3		
interview#5	1	1												2		1			1							3		
interview#6	1															1			1	1					3	4		
interview#7		1														1	1	1							2	3		1
interview#8		1						1				1	2			1										3		
interview#9															3											4	1	
interview#10																1									1	2		
interview#11		1														1	1				1			1	1			
interview#12	1				1								1			1					1				1			
interview#13																2										2		1
interview 14															1											2		
interview#15			2											1		1				1						1		
interview#16															1													
interview#17		1																										
interview#18																			1	1						2	1	
interview#19															1		1											
interview#20															1													
totaux	7	7	3	1	2	0	0	2	0	0	0	1	4	4	7	#	6	3	5	3	3	0	0	1	#	#	2	2
sous totaux	17			3			2			48									53									
totaux	22									48									53									

Le décompte des occurrences permet de produire des statistiques qui montrent que les deux fonctions cognitives qui ont été les plus sollicitées dans le cadre de ces interviews sont les fonctions attributives consistant à évaluer et juger l'objet de représentation et la fonction prescriptive consistant à décrire l'action en direction de l'objet de représentation. L'objet « mobilité dans la Caraïbe » a comme propriété, auprès de la population étudiée, de provoquer un faisceau d'activités cognitives qui décrivent un jugement, une évaluation (schèmes NOR et EVA) et une posture ou une action par rapport à l'objet « mobilité dans la Caraïbe » (Schèmes FAC).

Sur l'ensemble des 20 personnes interviewées, 12 sont des femmes et 8 des hommes. L'âge moyen est de 28 ans. 80% des personnes interrogées sont favorables à une mobilité professionnelle mais 70% des personnes se sont prononcées de manière défavorable à une mobilité dans la Caraïbe, tandis que 3 autres y étaient favorables, et 2 ne se sont pas prononcées. Sur les 14 personnes qui sont défavorables à une mobilité dans la Caraïbe, 7 ont une connaissance de la Caraïbe à travers une expérience de loisirs et considèrent que leurs besoins d'espace, de nouveauté et de découverte, ne seraient pas satisfaits s'ils devaient choisir cette destination professionnelle. Les propos ci-dessous de Sylvie, Interview n°2⁸⁷, d'Hervé, interview n°9⁸⁸ de Nadia, Interview n°14⁸⁹ et Johan, interview n°18⁹⁰, cités successivement, résument la position de ce sous-groupe.

« -.Sainte-Lucie je connais déjà, ça ne m'intéressait pas. Et puis je trouve que Sainte-Lucie n'est pas aussi beau que Barbade et au niveau du festival qu'il y a à Barbade il n'y a pas d'équivalent à Sainte-Lucie et puis le carnaval de Barbade il n'y a pas l'équivalent à Sainte-Lucie. Il y a eu aussi un festival de reggae et tout ça me correspondait beaucoup plus, à la Barbade. Après il y a la Dominique et j'ai des amis qui y vivent et je sais que je ne pourrais pas vivre là-bas parce que la Dominique c'est très rudimentaire, on va dire comme ça, et pour pouvoir vivre en Dominique, je suis allé à Jungle Bay l'an dernier, mais il y a l'état des routes et le fait de savoir que je ne pourrais pas avoir autant d'activités qu'ici. À Sainte-Lucie et à la Barbade il y a des activités mais à la Dominique il n'y en a pas 400 000. Donc je pense que je vais rapidement péter les plombs. »

⁸⁷ Annexes p.305.

⁸⁸ Annexes p.332.

⁸⁹ Annexes p.346.

⁹⁰ Annexes p.353.

« -Non, parce que la Caraïbe je connais à peu près, je n'ai pas vécu mais j'ai déjà fait des voyages à la Caraïbe donc comme je suis toujours intéressé par la découverte, je me suis dit non pas vraiment. »

« -Alors, la Caraïbe, parce que j'ai déjà visité trois pays de la Caraïbe, trois îles qui sont la Dominique, la République Dominicaine, et Sainte Lucie, et en fait je trouve qu'il n'y a pas beaucoup de dépaysement. Pour moi c'est la même famille même si les cultures sont différentes, pour moi le stage à l'étranger_c'est une occasion, un privilège d'aller voir ailleurs et comme j'avais déjà visité la Caraïbe. »

« -En fait je n'ai pas vraiment pensé à la Caraïbe car selon moi la Caraïbe n'est pas n'est pas assez développée pour moi. C'est surtout pour les vacances. Bien sûr il y a certains pays qui sont développés, mais il manque une cohésion dans la Caraïbe car chacun fait sa politique, ils essayent de faire quelque chose en commun mais ce n'est pas encore suffisant selon moi. »

Sur la fonction attributive consistant à juger et à évaluer l'objet de représentation, ici « mobilité professionnelle dans la Caraïbe », le schème cognitif qui est le plus mobilisé ici se réfère à une expérience de mobilité dans la Caraïbe qui a été vécue par les locuteurs dans un cadre ludique et sur laquelle ils s'appuient pour exprimer leur point de vue. On retrouve ici une thématique identique à celle trouvée par la méthode du noyau central de Jean- Claude Abric, avec une pondération pratiquement équivalente en termes de centralité, bien qu'il s'agisse d'un groupe réduit de 20 personnes interviewées.

La deuxième thématique qui ressort des interviews, en périphérie de la précédente et principale concerne l'environnement relationnel de la décision de mobilité qui semble avoir une influence sur la praxie. Pour une grande partie des interviewés, la famille, les institutions et « l'état d'esprit des Martiniquais » sont des facteurs qui peuvent favoriser ou non un choix de mobilité. Les témoignages sont assez significatifs et éclairent sur la structure des représentations qui a été déjà été mise en lumière par la théorie du noyau central.

Pour Mélissa, interview n°1, Francette, interview n°8 Mathilde interview n°13:

« -...les Martiniquais non plus, n'apprécient pas non plus les Caribéens jusqu'à présent. Les mentalités, c'est toujours pareil, je ne veux pas généraliser les cas, mais

il y a quand même des gens qui ont toujours une barrière un rejet par rapport aux étrangers. C'est quand même assez étrange puisqu'on est dans la Caraïbe. »⁹¹

« - Non ça n'est pas une question de taille de pays c'est surtout une question de mentalité donc même pas plus grand mais avec une autre mentalité parce que Martinique Guadeloupe pour moi c'est pareil. Nous, nous sommes fatigués de la mentalité ambiante ... Les gens sont fatigués d'eux-mêmes et de leurs compatriotes et je trouve que les Martiniquais n'aiment pas se remettre en question. Tout le monde peut faire des erreurs mais si on ne veut pas s'asseoir pour faire le point sur ce qu'il faudrait changer ⁹². »

« -..c'est peut-être parce qu'ils ont pris un peu trop de la France ? Parce que même un Martiniquais me disait cela, il trouve qu'ici, vis-à-vis des personnes de la Dominique ou de la Caraïbe c'est un peu différent, c'est comme si les Martiniquais se croient supérieurs aux autres c'est ce qu'il m'a dit lui-même, le Martiniquais.⁹³ »

Pour Sylvie, interview n°2, Kévin interview n°10, Elodie, interview n°16, et Sylvie B., interview n°19, l'environnement institutionnel n'est pas favorable à la mobilité. Il est question ici d'accès à l'information en général et d'accès aux aides institutionnelles.

« -J'ai dû chercher vraiment toute seule mais je pense que passé un certain âge on ne nous aide pas comme on aide un jeune qui veut partir faire un Erasmus⁹⁴.

-Il faudrait à mon avis un meilleur suivi parce que j'ai rencontré des difficultés. Dans le cadre de mon projet j'ai demandé de l'aide à la région, depuis septembre/octobre de l'année dernière. J'ai fait un courrier avec les pièces qu'il fallait fournir. J'ai préféré m'y prendre tôt, j'ai remarqué en février que je n'avais toujours pas de réponse de la Région. J'essaie d'appeler, personne ne répond au téléphone, j'ai dû me déplacer sur place et j'ai appris que mon courrier avait été transmis à l'AGEFMA parce qu'ils avaient vu que je voulais faire un séjour linguistique à Saint-Domingue alors que sur mon courrier c'est bien précisé le lieu Canada Toronto et avec toutes les indications sur l'école, je n'ai pas beaucoup apprécié leur façon de faire. J'ai eu une réponse en mars et au niveau de LADOM. Mais LADOM ne fait que des passeports mobilité pour l'Europe, comme ils ne font pas l'étranger, moi ça ne m'intéresse pas. Je ne comprends pas d'ailleurs, parce que dès que ton projet est cohérent ils auraient dû accompagner les jeunes. Donc pour avoir une aide c'est compliqué. Après j'ai reçu un courrier de la commission formation du Conseil Régional. Il y est répondu

⁹¹ Annexe p.300.

⁹² Annexe p 330.

⁹³ Annexe p.345.

⁹⁴ Annexe p.307.

qu'il m'accorde une somme que je vais recevoir. Ensuite j'ai eu un contact avec LADOM qui m'expliquait que cette somme serait versée à l'organisme dans lequel je fais le séjour linguistique. Alors que j'avais une date limite pour payer cette somme j'ai donc dû prendre sur mes économies pour faire le nécessaire. Donc là c'est un peu complexe puisque les fonds ils les virent à l'école, moi j'aurais déjà dû y être et il faut que j'explique à l'école que les fonds vont être virés sur leur compte, c'est un peu compliqué c'est complexe. Donc il faudrait mieux éclairer les gens sur tous ces points-là qui sont des points délicats et avoir un meilleur suivi correct.⁹⁵ »

« -.Je pense que la mobilité reste quelque chose de positif vu le potentiel qu'on a ici en Martinique, que ce soit au niveau professionnel et de nos capacités intellectuelles mais il faut un énorme suivi derrière sinon c'est la débrouille pour arriver à partir, mais ce qui manque c'est vraiment quelqu'un qui puisse aider⁹⁶ »

« -J'ai voulu chercher à travailler dans la Caraïbe dans les îles telles que Sainte-Lucie j'ai essayé également Trinidad et Tobago ou encore à la Barbade dans des îles qui quand même se développent. Le problème c'est qu'il n'y a pas de plate-forme qui regroupe les offres que peuvent offrir ces pays... . Et ça demande beaucoup de temps et d'énergie, parce qu'au final on ne sait pas vraiment si on nous prend pour nos capacités ou pas, et les démarches sont assez compliquées. Donc ce n'était pas l'envie qui me manquait de travailler dans la Caraïbe mais pour pouvoir savoir quelle était vraiment la demande en emploi et ce qu'ils recherchaient et comment postuler. C'était très difficile, car j'ai quand même fait des recherches sur Internet et sur différents sites ou réseaux sociaux pour savoir dans quels secteurs, dans quelle association il fallait postuler. Mes demandes, mes e-mails n'aboutissent jamais, mes appels téléphoniques non plus. Donc au final quand on a essayé une semaine, deux semaines, trois semaines, on se décourage un petit peu. Donc certes, c'est un délai qui n'est pas très long pour une recherche d'emploi mais c'est vrai que l'accès à l'information de ce genre d'offre n'est pas vraiment très facile contrairement à la métropole ou à l'Europe ou vraiment les offres d'emploi sont mises en avant.⁹⁷ »

Les personnes interviewées se réfèrent à des expériences vécues, des difficultés rencontrées dans leur rapport à l'autre en général pour évaluer le projet de mobilité sur lequel il leur est demandé de s'exprimer.

Il est question ici de rapport entre Martiniquais et de rapport avec l'administration. On retrouve dans les propos des uns et des autres ce sentiment de « manque d'information sur la Caraïbe » qui a été évoqué dans les résultats du questionnaire proposé aux groupes MOBIL et SEDEN, sauf que le contenu en clair des interviews apporte un éclairage nouveau sur le fait qu'il s'agisse peut être d'un déficit d'information sur les aides financières.

⁹⁵ Annexe p. 336.

⁹⁶ Annexe p. 315.

⁹⁷ Annexe p.356

3.4.5.3 Conclusion sur le noyau central des représentations

Nous avons abordé la structure des représentations sociales qui sont en œuvre dans l'objet de notre étude selon deux méthodes. La première, à partir de la théorie du noyau central de Jean-Claude Abric et la seconde par l'analyse de contenu au moyen d'une grille de lecture élaborée à partir des schèmes cognitifs de Guimelli. Nous considérons que les éléments recueillis par l'analyse de contenu sont de nature à conforter la structure du noyau central que nous avons identifié dans les freins à la mobilité professionnelle dans la Caraïbe et qu'il y a convergence dans la centralité qui ressort des différents matériaux collectés.

4eme partie : RÉSULTATS ET PROPOSITIONS

Le contexte de notre étude nous rappelle cette logique du sensible évoquée par Lévi-Strauss qui dans *la Pensée sauvage*, utilise une métaphore du bricoleur qu'il oppose à l'ingénieur, et qui dans son rapport au matériau avec lequel il travaille, est obligé de composer avec un réel sans cesse en évolution et en interaction avec son environnement.

Le bricoleur ne regarde pas le monde de face, comme l'ingénieur, mais de façon détournée [...] Le bricoleur est obligé à ce détour parce qu'il fait partie du monde dans lequel il doit construire son objet, au lieu d'en être séparé comme l'ingénieur. Le bricoleur doit donc faire avec « les moyens du bord »⁹⁸

L'instabilité que nous avons rencontrée dans les situations des personnes ayant fait l'objet de nos enquêtes, tantôt motivées par une expérience professionnelle à l'international, tantôt demandeuses d'emploi, nous a placé dans la posture du bricoleur levi-straussien et esthète, ainsi décrite par Levi-Strauss:

« Il va donc combiner ensemble ces ressources, mais sans pouvoir distinguer ce qui est outil et ce qui est matière : le marteau peut servir à taper sur un clou, mais il peut aussi faire la tête d'un cheval ; le morceau de bois peut entrer dans la composition d'une table, mais il peut aussi servir de cale pour taper sur le clou. Le bricoleur ne peut donc pas distinguer entre la pure matière et la matière prise dans la forme.⁹⁹ »

Il est intéressant de noter cependant que si cette situation peut apparaître comme étant peu propice à une investigation scientifique satisfaisante, sous d'autres contrées, notamment celles qui sont placées sous les auspices de la pensée orientale, la situation du bricoleur serait considérée comme étant la réalité et celle de l'ingénieur de Levi-Strauss comme relevant de l'illusion. Ainsi, au Japon, les écrits de Nagarjuna¹⁰⁰, écrivain, philosophe et moine bouddhiste indien du II^{ème} siècle sur la doctrine de la vacuité des phénomènes, sont une référence de la spiritualité japonaise. Par exemple, la 4^{ème} stance du sutra du cœur scandée tous les jours par les laïques et religieux du Japon, parle *du vide qui est la forme et de la forme qui est le vide*. En occident l'approche est toute autre, il est vrai que la relativité des phénomènes est exprimée autrement. Toutefois, c'est avec ce prisme ainsi présenté que les résultats de nos travaux et les propositions qui seront faites devraient être pris en compte dans cette quatrième partie.

⁹⁸ KECK Frédéric, *Lévi-Strauss et la Pensée sauvage*, Vendôme, PUF, 2004, p.48

⁹⁹ *Ibid.*, p.49

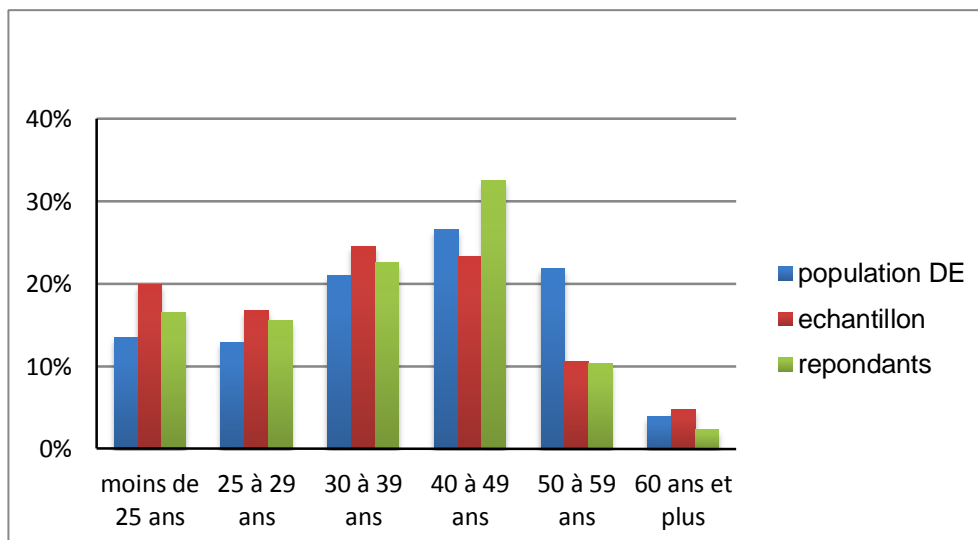
¹⁰⁰ Claude LEVI-STRAUSS a fréquenté dans les années 70 un maître zen japonais, Taïsen DESHIMARU, venu en France pour enseigner le bouddhisme zen, lequel maître zen s'inscrivait dans la succession doctrinale de ses prédécesseurs et patriarches, dont DOGEN (XIII^{ème} siècle) et NAGARJUNA (II^{ème}, III^{ème} siècle). Les écrits de LEVI-STRAUSS publiés après cette époque, tels *Tristes tropiques*, font un clin d'œil à cette période marquée par sa découverte de la philosophie du zen, de la doctrine de la vacuité et son voyage au Japon.

4.1 Population et inférence des résultats

Les caractéristiques démographiques des personnes interviewées dans le cadre des enquêtes, le groupe de discussion, le groupe MOBIL, et le groupe SEDEN, peuvent être consolidées pour être comparées aux données de la population des demandeurs d'emploi, en vue d'en apprécier leur inférence. Quatre types de données sont retenus en raison de leur pertinence par rapport à l'objet de notre étude. Ce sont, l'âge, le sexe, le niveau de diplôme et l'expérience professionnelle à l'étranger.

4.1.1 Population et âge

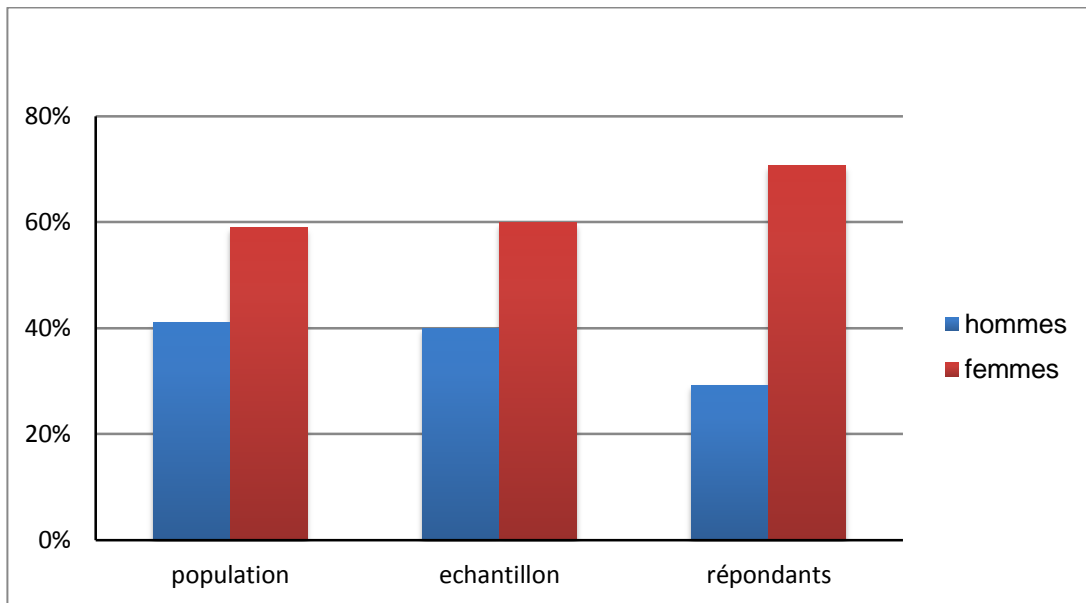
Figure 21 Analyse comparative de la pyramide des âges des populations enquêtées



Les personnes ayant répondu aux questionnaires et entretiens représentent au total 273 personnes. La population des demandeurs d'emploi toutes catégories s'élève à 57471 personnes. Le dépouillement des questionnaires montre que les tranches d'âge des moins de 25 ans et 40 à 49 ans sont surreprésentées dans la population des personnes ayant participé aux questionnaires, par rapport à la population des demandeurs d'emploi. Cette situation peut expliquer les raisons pour lesquelles nous avons eu autant de réponses de candidats à la mobilité, considérant comme prioritaire, l'apprentissage de la langue pour une première expérience en mobilité à l'international. Par contre cette situation n'invalide pas les analyses qualitatives qui ont été faites notamment sur les freins à la mobilité et le noyau central des représentations sociales.

4.1.2 Populations et sexe

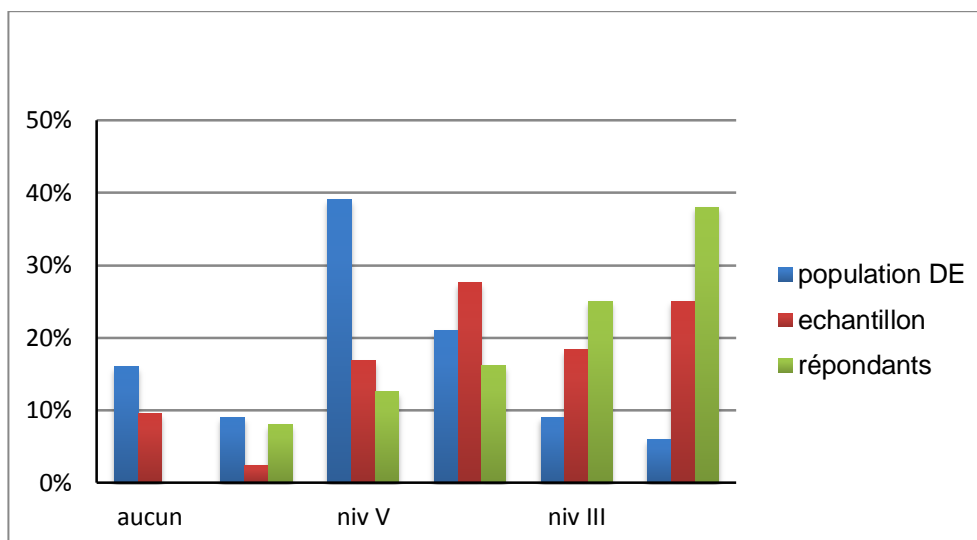
Figure 22 Comparaison par sexe des populations de l'enquête



La lecture des données chiffrées montre que la population féminine est proportionnellement surreprésentée dans la population des personnes ayant répondu aux questionnaires. L'étude produite par l'INED sur les pondérations affectant la probabilité pour qu'une personne soit intéressée par la mobilité montre qu'il existe un rapport allant de 1 pour une femme à 1,41 pour un homme (et 2,67 pour un homme âgé de 18 à 34 ans.) Ainsi la probabilité est forte pour que les répondants aux questionnaires, en majorité de sexe féminin aient répondu négativement au projet de mobilité évoqué. Nous considérons que cette situation ne constitue pas de biais pour notre étude dans la mesure où nous cherchons plus à identifier d'un point de vue qualitatif les motivations qui sont en œuvre dans une démarche de projet professionnel en mobilité plutôt que de quantifier le nombre de personnes potentiellement mobiles. Cependant pour ce qui est des interviews, nous nous sommes assurés de cet équilibre, et la répartition par sexe des personnes ayant été interviewées dans le cadre de cette étude a été de 40 % d'hommes et 60 % de femmes.

4.1.3 Populations et niveaux de formation

Figure 23 Comparaison par niveau de formation des populations de l'enquête



Selon l'enquête FVM de l'INED, la propension à être mobile augmente avec le niveau de formation. Les proportions entre population de demandeurs d'emploi et population des répondants sont inversées pour les niveaux allant de V à I. La conséquence de ce déséquilibre est que les réponses négatives à un projet de mobilité, qui ont été données par les répondants sont d'autant plus significatives qu'ils font partie d'une frange de la population potentiellement mobile. Il convient de noter ici que les personnes retenues par Pôle emploi pour cette enquête répondaient effectivement à des critères de mobilité (langues, expérience à l'étranger, métiers recherchés dans la Caraïbe).

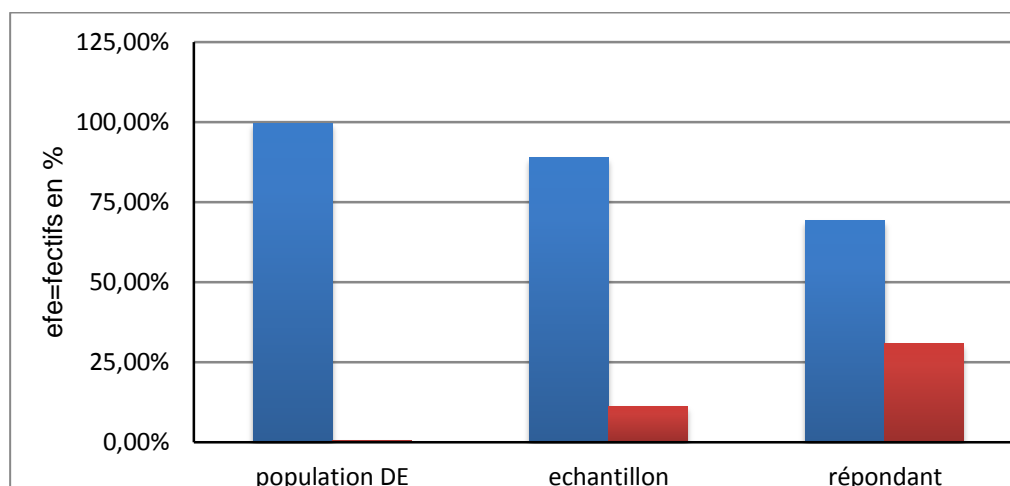
4.1.4 Populations et expérience à l'étranger

Selon les données de Pôle emploi, le nombre total de demandeurs d'emploi ayant eu une expérience à l'étranger à fin septembre 2014 est de 212 personnes ¹⁰¹. Sur 242 ¹⁰² répondants aux questionnaires, 65 déclarent avoir eu une expérience à l'étranger.

¹⁰¹ Source : Pôle emploi Martinique – IOP- Outil opérationnel- septembre 2014

¹⁰² Ce chiffre de 212 est une coïncidence entre le nombre de répondants à l'enquête et les données de Pôle emploi

Figure 24 Expérience à l'étranger-données comparatives



Nous considérons que cette donnée n'est pas fiable et ne permet pas de conclusions sinon de nourrir l'hypothèse selon laquelle, de nombreux ressortissants des DOM considèrent qu'une expérience en mobilité en Métropole est équivalente en termes de vécu affectif à une expérience en mobilité à l'étranger et que les données sont faussées à la source.

4.2 Théorie et limites

La démarche scientifique instrumentalise l'idée d'un homme qui est séparé de la nature. L'homme est approché comme une entité qui se vit dans une forme de dualité avec, la réalité d'un côté, et lui de l'autre, en train de l'observer même s'il en fait partie. Tous ses sens, auditif, olfactif, kinésique lui permettent de co-n-naître avec son environnement, dans une dynamique de co-construction¹⁰³. Pour Claude Levi-Strauss, *il y a pensée parce que l'esprit humain n'est*

¹⁰³ Ce point de vue est partagé par les scientifiques des nouvelles disciplines que sont de l'épigénétique, de la physique quantique et des neurosciences. Les notions d'inné et d'acquis, de présent et de futur, d'interne et d'externe sont aujourd'hui revisités et semblent obéir au XXIème siècle à des nouveaux paradigmes.

*pas en accord avec la nature mais en reste radicalement séparé*¹⁰⁴. Et Levi Strauss de conclure sur cette idée de *la pensée sauvage* en disant que :

« La pensée sauvage, c'est l'ensemble des inversions auxquelles l'esprit humain est contraint lorsqu'il doit penser son rapport contrarié à une nature dont il est séparé, et qu'il ne peut retrouver qu'à travers des déformations idéologiques.¹⁰⁵ »

C'est une des conséquences de notre enseignement nous dit Edgar Morin dans son plaidoyer pour *La tête bien faite*.

« Il(l'enseignement)nous apprend dès l'école élémentaire à isoler les objets de leur environnement, à séparer les disciplines plutôt que de reconnaître leur solidarité à disjoindre les problèmes plutôt qu'à les relier et intégrer. Il nous enjoint de réduire le complexe au simple, c'est-à-dire de séparer ce qui est lié, de décomposer et non de recomposer, d'éliminer tout ce qui apporte désordres ou contradictions dans notre entendement¹⁰⁶. »

La question de la mobilité est effet un objet complexe comme nous l'avons déjà indiqué et nous avons fait le choix d'analyser notre perception de l'objet étudié, à partir d'un certain nombre de théories qui sont des modèles de pensée, des schèmes cognitifs qui doivent nous aider à comprendre ce qui est inintelligible de prime abord ou trop complexe. Nous avons analysé la démarche de mobilité à partir d'un modèle replaçant l'homme dans son environnement naturel, et dans une logique systémique. La dynamique de la pensée et des paramètres individuels qui sont œuvre dans ce contexte a été construite à partir du modèle de la théorie de Rudolf Moos. Dans cette approche, l'homme est pris en compte dans sa dimension personnelle en interaction avec son environnement. L'interactionnisme en psychologie de l'orientation est un courant théorique partant des quatre principes que nous rappelons:

- *La conduite (de l'individu pour un projet de mobilité) résulte d'interactions multiples et continues entre un individu et le milieu dans lequel il se trouve. L'individu subit l'influence de l'environnement, mais en même temps il modifie cet environnement.*
- *Dans ce processus d'interaction, l'individu est un agent fictif qui a des intentions et poursuit des buts ;*

¹⁰⁴ KECK Frédéric, *Lévi-Strauss et la pensée sauvage*, Vendôme, PUF, 2004, p.16

¹⁰⁵ Ibid, p.17

¹⁰⁶ MORIN Edgar, *La tête bien faite, Seuil/Nord compo numérique*, Paris, 1999, p.29

- *Du côté de la personne, les facteurs affectifs et cognitifs sont les déterminants essentiels de la conduite ;*
- *Du côté de la situation, c'est la signification psychologique de la situation pour le sujet, qui est le facteur dominant dans la détermination de la conduite.*¹⁰⁷

A l'usage nous avons pu constater que nos travaux sur la mobilité professionnelle dans la Caraïbe induisaient au moins deux filtres réducteurs et peut-être déformants de la réalité. Celui de notre propre représentation de l'objet et celui qui résulte de notre modèle d'analyse et de nos choix théoriques.

En effet, à partir de ce modèle d'analyse, nous avons constitué deux catégories d'individus concernés par nos travaux. Nous avons exploré ainsi d'un côté, les personnes ayant un projet de mobilité et de l'autre celles n'en ayant pas. Nous avons pensé qu'il était également pertinent de distinguer de ces sous-groupes, les demandeurs d'emploi de ceux qui ne l'étaient pas. Par conséquent nous avons considéré que ces déterminants avaient *une signification psychologique de la situation* pour le sujet suffisamment forte pour justifier cette catégorisation. Toutes les investigations que nous avons menées à l'aide des questionnaires et interviews ont été construites sur la base de cette dichotomie. Cependant, au fil du déroulement des enquêtes, de leur dépouillement et des entretiens, cette ligne de démarcation s'est avérée peu significative, pour des raisons évoquées précédemment sur la volatilité des projets des individus et la fiabilité des données contenues dans les fichiers de personnes enquêtées. Mais aussi parce qu'en cours d'analyse des données recueillies, d'autres déterminants se sont alors révélés plus significatifs que ceux que nous avons retenus au départ, comme celui du rapport au travail des candidats à la mobilité. L'analyse des réponses aux questionnaires a été faite en réalité en prenant en compte cette nouvelle donnée. Pour mieux faire, il eut fallu prendre en compte ce nouveau déterminant pour constituer nos populations et échantillons dès le départ de nos enquêtes.

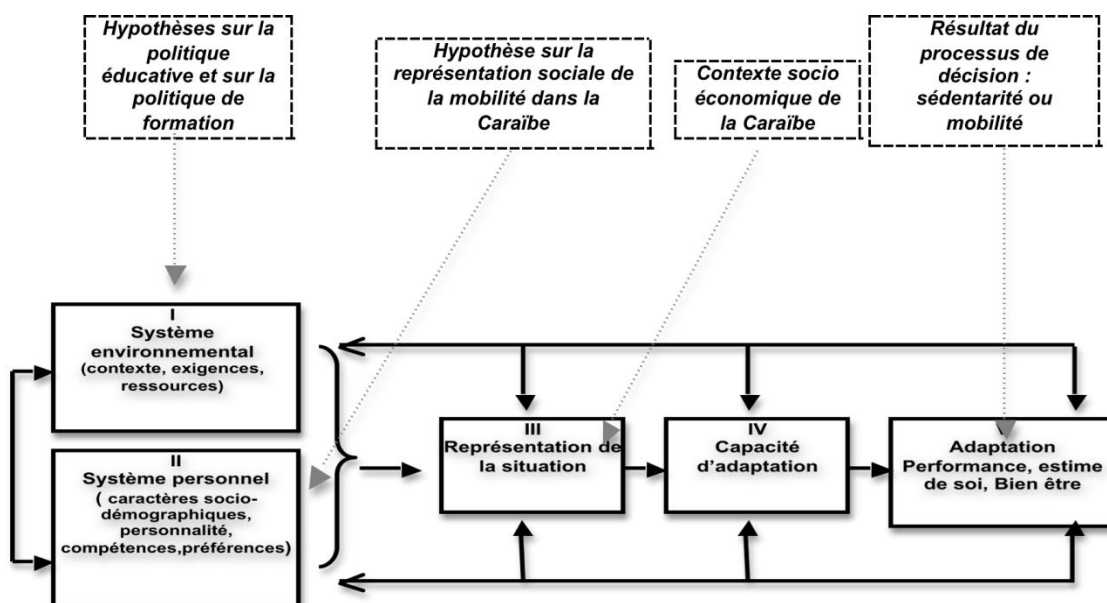
Cet élément de contexte qui a été mis à jour en cours d'analyse n'invalide pas nos conclusions notamment sur la question des représentations sociales. Elles nous obligent seulement à relativiser nos tentatives de catégorisations des résultats et de construction de typologie.

¹⁰⁷ GUICHARD Jean ; et HUTEAU Michel, *Psychologie de l'orientation*, Paris, Dunod, 2001, p.71

4.3 Hypothèses et résultats

Pour notre étude nous avons posé comme hypothèse que l'environnement actuel en matière de politique éducative et de formation professionnelle ne constituait pas un facteur facilitant pour les candidats à la mobilité et que la représentation que les Martiniquais se faisaient d'un tel projet pouvait constituer un frein. Nous avons ainsi exploré certains éléments du modèle d'appariement individu-projet professionnel de Moos. Nos points d'analyse peuvent être schématisés comme suit dans le processus de décision d'un sujet en matière de projet professionnel :

Figure 25 Hypothèses du modèle d'analyse représentées selon la théorie de Moos



Cependant nous devons relever la difficulté du chercheur à obtenir de manière formelle de personnes ressources ou de dirigeants de structures, des informations actualisées ou simplement des informations. Pour ce qui concerne notre étude, nous avons été confrontés trop souvent à des données communiquées « sous le manteau, non diffusable ». Néanmoins nous avons pu nous construire une opinion sur le sujet.

La capacité d'adaptation d'un individu à une situation est d'autant plus facilitée que les objectifs qui lui sont assignés sont clairs et qu'il peut se faire une représentation de la situation. Il en est de même pour ce qui est d'un projet professionnel en général et de mobilité en particulier. Dans le cadre de nos travaux, nous avons sollicité les répondants en les plaçant dans une situation hypothétique de mobilité professionnelle dans la Caraïbe, sans qu'il leur soit donné la

possibilité de se projeter dans un poste à pourvoir et par conséquent de se représenter la situation professionnelle et de travail de manière plus précise. Toutefois en l'absence de ces chaînons manquants dans l'analyse du processus de décision du candidat à la mobilité, nous pouvons considérer comme suffisamment significatifs les résultats que nous avons obtenus en analysant les éléments du système environnemental et du système personnel.

4.3.1 Les résultats de l'analyse du système environnemental.

En replaçant notre questionnement dans son contexte actuel, mais aussi de manière chronologique, il n'est pas surprenant que l'environnement actuel d'une personne qui réside en Martinique ne soit pas particulièrement favorable à un projet de mobilité dans la Caraïbe. En effet, il convient de considérer que les avancées significatives du pouvoir exécutif local en matière de coopération dans la Caraïbe sont récentes, avec notamment l'adhésion de la Martinique à l'Association des États de la Caraïbe et qu'en effectuant un état des lieux à un instant t, des politiques publiques en matière de formation ou d'éducation, qu'il puisse y avoir un temps de latence, entre des décisions que nous considérons comme majeures et relevant de choix de société et des décisions secondaires, de politiques publiques devant les accompagner. Cette circonstance peut apparaître comme étant atténuante de notre appréciation de la situation, mais elle ne contredit pas le fait qu'aujourd'hui les politiques publiques qui sont en œuvre dans le champ de l'orientation professionnelle ne sont pas alignées sur notre sujet d'étude. Notre regard sur la situation nous amène à formuler l'hypothèse que le modèle de développement endogène, implicite ou explicite qui est en œuvre en Martinique n'intègre pas suffisamment et de manière systémique la composante humaine autrement que dans son rapport à l'économie et donc au travail, et que les questions d'évolution de la société Martiniquaise, de bien être, autrement mesurées que par le PIB, et le taux de croissance ne sont pas traitées. La mobilité est un enjeu démocratique consigné dans l'article 13 de la déclaration universelle des droits de l'homme et que nous rappelons.

- 1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un état.*
- 2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays*

Il appartient au pouvoir exécutif du territoire d'être le garant de cette valeur universelle, revisitée dans un contexte d'intégration dans la communauté caribéenne. Dans une société démocratique, il ne saurait y avoir de conflits entre des intérêts individuels en faveur d'une mobilité professionnelle dans la Caraïbe et des intérêts collectifs souhaitant maintenir sur place une jeunesse désillusionnée par une situation économique locale préoccupante. Il est question de société et de valeurs partagées. Les mots du poète et peintre libanais Khalil GIBRAN que beaucoup de parents confrontés aux départs des enfants du nid familial connaissent, nous semblent appropriés dans ce contexte.

« Vos enfants ne sont pas vos enfants

Ils sont les fils et les filles de la vie qui a soif de vivre encore et encore

Ils voient le jour à travers vous mais non pas à partir de vous

Et bien qu'ils soient avec vous, ils ne sont pas à vous....

Car leurs âmes habitent la demeure de demain que vous ne pouvez visiter même dans vos rêves.

Vous êtes les arcs par lesquels sont projetés vos enfants comme des flèches vivantes....¹⁰⁸ »

Il devrait en être ainsi de l'éducation et des choix d'orientation.

4.3.1.1 Echanges éducatifs, altérité et égalité.

Les vertus des échanges éducatifs dans l'évolution des individus sont incontestables, sauf, comme nous l'avons indiqué dans notre analyse de la politique éducative de l'académie de Martinique, lorsqu'ils ne sont pas préparés et qu'ils déforment plus qu'ils ne forment la jeunesse en renforçant stéréotypes, préjugés et opinions négatives à l'égard de l'autre, étranger. Au plan international, le bilan dressé par la Commission européenne à l'occasion des 25 ans du dispositif d'échanges Erasmus, a mis en évidence un ensemble d'impacts vertueux de la mobilité qui se constatent aujourd'hui et qui peuvent être extrapolés dans le cadre d'un développement de la mobilité professionnalisante et professionnelle dans la Caraïbe. Une étude d'impact a été réalisée par la Commission européenne portant sur les retombées sur la communauté éducative et sur les compétences transversales acquises par les étudiants en

¹⁰⁸ GIBRAN Khalil, *Le prophète*, Libro, Paris, 1997, p.16

mobilité Erasmus et qui sont recherchées par les employeurs. En ce qui concerne la communauté éducative, l'enquête¹⁰⁹ indique que :

« En général, une majorité des établissements d'enseignement supérieur considèrent Erasmus comme l'atout stratégique le plus pertinent de tout programme d'enseignement proposé aux étudiants. Parmi les actions Erasmus, la mobilité des étudiants est celle qui est considérée par 83 % des établissements d'enseignement supérieur comme la plus importante pour l'internationalisation de l'enseignement supérieur et par 80 % pour l'évolution de leur profil international. En ce qui concerne l'impact de la mobilité du personnel de l'enseignement, le personnel mobile a obtenu statistiquement des valeurs nettement plus élevées pour cinq des six des traits de personnalité que le personnel non mobile. Plus de 70 % du personnel ont convenu que l'aspect le plus important de leur mobilité a été l'amélioration de leurs compétences et de leur connaissance des meilleures pratiques au profit de leur établissement d'enseignement supérieur d'origine. 81 % du personnel universitaire ont constaté des effets positifs sur la qualité de l'enseignement »

Pour ce qui est de l'évolution des compétences des étudiants, le modèle d'analyse nommé *memo C factors* (monitoring, exchange, mobility, outcomes)¹¹⁰ a été choisi pour une enquête qualitative. Pour mesurer l'évolution des compétences des étudiants et des membres du personnel de l'enseignement après leur séjour à l'étranger, six facteurs, dits «memo© factors», ont été utilisés pour l'étude d'impact Erasmus, qui sont étroitement liés à l'employabilité. Les facteurs sont les suivants:

- La tolérance à l'ambiguïté (l'acceptation de la culture et des attitudes d'autres personnes et l'adaptabilité),
- La curiosité (l'ouverture à de nouvelles expériences),
- La confiance en soi (la confiance dans ses propres compétences),
- La sérénité (la conscience de ses atouts et de ses faiblesses),
- La détermination (la capacité à prendre des décisions)

¹⁰⁹ Cf. Etudes d'impact Erasmus [en ligne]. Disponible sur le Web : <<http://www.agence-erasmus.fr/page/etudes-impact>>

¹¹⁰ Contrôle échanges, mobilités, résultats

-La vivacité (l'aptitude à résoudre les problèmes).

Ces six facteurs dits «memo©» sont ceux qui ont été retenus par la Commission européenne comme étant caractéristiques des traits de la personnalité recherchés par les employeurs.

Les résultats obtenus auprès de 78.891 réponses sont les suivants :

-76 % des étudiants Erasmus avaient de meilleures capacités d'employabilité.

Si on se réfère aux traits de personnalité des étudiants Erasmus, ils étaient déjà avant leur départ en mobilité, dans de meilleures dispositions pour une employabilité que ceux qui ne sont pas partis en mobilité et ils se sont accrus de 42 % par rapport aux autres.

-81 % des étudiants Erasmus ressentent une amélioration de leurs compétences transversales et 64 % de leurs employeurs affirment que l'expérience à l'étranger est importante pour l'embauche et 92 % d'entre eux disent rechercher des compétences transversales. Le taux de chômage des anciens étudiants Erasmus est 2 fois moins important que les autres. Le dispositif Erasmus remplit donc ses objectifs explicites et implicites car si la motivation première de départ des étudiants reste la langue, ils sont 82 % à chercher à améliorer leur employabilité.

Pour ce qui est de la politique éducative en Martinique et du développement des échanges avec la Caraïbe, on peut en conclure que la feuille de route est probablement la bonne. Un consensus existe sur le fait que pour la Caraïbe, ce sont les financements qui font défaut. Pourtant lorsque l'on analyse l'origine sociale des étudiants Erasmus, on se rend compte que 46 % d'entre eux ont des origines familiales non universitaires, comme pour les autres dispositifs d'aides en mobilité et que 62 % des étudiants qui ne sont pas mobiles proviennent de milieu non universitaire, et que les principaux obstacles annoncés par ceux-là sont le manque de ressources et les relations personnelles.

Lorsque l'on analyse les caractéristiques des populations que nous avons étudiées, celle qui se déclare comme étant favorable à la mobilité (MOBIL) et celle qui ne l'est pas tandis qu'elle pourrait l'être (SEDEN), on arrive à des conclusions qui se rapprochent de ce constat fait pour l'impact d'Erasmus:

Pour le groupe MOBIL, 55 % des personnes interrogées ont des parents ayant résidé en France, contre 43 % pour le groupe SEDEN, étant entendu que les motifs de ce séjour en France des parents, sont liés aux études. Le groupe des MOBIL est favorable à 78 % à une mobilité dans la Caraïbe contre 42 % pour le groupe des SEDEN. Le niveau moyen de formation du groupe MOBIL est pour 71 % d'entre eux supérieur à Bac+2 contre 49 % pour le groupe SEDEN. Nous

avons déjà évoqué les limites des chiffres que nous avons obtenus dans le cadre de l'enquête que nous avons réalisé sur ces populations, cependant ceux que nous venons d'évoquer vont dans le sens des propos tenus¹¹¹ par la Chargée de mission pour la formation et l'insertion professionnelle par l'international de l'académie de Martinique et qui sont les suivants :

« Le problème c'est le biais financier. Nous sommes en constante diminution de jeunes qui partent sur la Caraïbe simplement parce que les établissements qui s'investissent dans des recherches complémentaires n'ont pas vraiment de solution proposée. Et donc tout ce qu'on ne trouve pas comme fonds disponibles, reste à la charge des familles et ceux qui ne peuvent pas partir sont rarement des enfants de familles aisées. »

La question de la mobilité n'est donc pas uniquement un problème financier car on constate que, y compris pour les échanges éducatifs, le système éducatif semble reproduire les inégalités sociales, puisque la probabilité pour qu'un enfant de parents ayant suivi un cursus de formation supérieure est plus élevée que celle d'un enfant de parents n'ayant pas suivi de cursus de formation supérieure. Ce qui n'est pas étonnant car les familles n'ont pas les mêmes comportements face à l'école et au savoir en général (Jodelet, 1989). Les familles de milieux socialement défavorisés accordent plus d'importance au rôle de l'école dans l'acquisition des savoirs de base qu'à son rôle dans le développement de fonctions plus larges de formation cognitive telle que l'ouverture d'esprit qui , avec l'acquisition de compétences linguistiques, sont les effets attendus des expériences en mobilité des élèves et étudiants. Il n'est donc pas étonnant que des parents qui n'ont pas fait eux même cette expérience, puissent être relativement indifférent à l'égard du projet de mobilité de leurs enfants.

La question du financement de la mobilité dans la Caraïbe est donc nécessaire mais pas suffisante pour déclencher un effet de levier attendu. Il est question ici de la nécessité d'une politique éducative qui soit offensive voire directive sur cette question. En clair cela signifie qu'il n'est pas productif d'augmenter les moyens financiers dédiés à la mobilité en laissant au volontariat des étudiants et des élèves le soin d'apprécier l'opportunité de partir ou non en mobilité ou s'appuyer uniquement sur la stimulation du milieu familial.

Une véritable réflexion s'impose au nom de l'égalité des chances, sur les cursus de formation des élèves et étudiants de Martinique, et leur sécurisation, et nous pensons en particulier à la

¹¹¹ Cf. Annexe n° 12, p.294.

durée des séjours à l'étranger obligatoires ou facultatifs et à leur positionnement en cours et en fin de cursus.

4.3.1.2 Mobilité en formation professionnelle et insertion

La mobilité a aussi des vertus en matière d'insertion qui peuvent être problématiques. Nicolas Lamic¹¹² a réalisé une enquête¹¹³ sur la mobilité de formation de stagiaires martiniquais vers la Métropole. Cette enquête a été conduite au cours de l'année 2006-2007 auprès d'un échantillon aléatoire de 300 personnes au départ d'une formation vers la Métropole et d'autres pays de la communauté européenne. Les résultats de cette étude montrent que les stagiaires qui partent en mobilité pour une formation, ne reviennent pas tous en Martinique. Il précise :

« Un autre élément mérite notre attention, c'est celui qui montre que 43 % des personnes interrogées déclarent ne pas avoir l'intention de réintégrer leur département d'origine à l'issue de leur formation en mobilité. La plupart de ces personnes nourrissent soit le projet d'acquérir une expérience professionnelle avant de revenir dans leur département d'origine ou de s'installer définitivement en Métropole ou dans un autre pays de la communauté européenne, notamment en Angleterre. Il s'agit en majorité de personnes de la tranche d'âge 18-29 ans, titulaires d'un Bac ou d'un diplôme supérieur au Bac[...]L'étude montre que le fait pour les stagiaires d'avoir déjà eu une expérience professionnelle, avant leur départ pour l'hexagone, a une influence sur le projet d'installation dans leur pays d'origine ou en Métropole. C'est ainsi que ceux qui ont plus de 4 ans d'expérience professionnelle avant leur départ en formation manifestent, plus souvent que les autres, leur désir de s'insérer professionnellement dans leur département d'origine. Ce qui permet de concevoir l'idée que la mobilité de formation concerne également des personnes qui sont insatisfaites de la qualité de leur insertion professionnelle. Pour cette catégorie de stagiaires, la mobilité de formation représente un moyen de satisfaire un désir de promotion professionnelle. Il s'agit de toute évidence d'une population de stagiaires plus âgés que ceux qui souhaitent ne pas revenir aussitôt après leur formation en mobilité dans leur pays d'origine. Ces résultats confirment que ce sont les jeunes, sans expérience professionnelle qui le plus souvent manifestent leur désir de saisir l'opportunité de la formation en mobilité pour s'installer hors de leur pays d'origine. Dans ce sens, ils nous permettent d'appréhender avec plus de précision un phénomène migratoire déjà observé dans une autre étude montrant qu'en 2005, 45 % des stagiaires de la formation professionnelle en mobilité ont fait le choix de ne pas réintégrer leur département d'origine à l'issue de leur formation. [...] Nous

¹¹² Docteur en psychologie sociale de l'université Paris XIII, directeur du cabinet Horizons Conseils et enseignant à l'université des Antilles et de la Guyane

¹¹³ LAMIC Nicolas, *La mobilité professionnelle spatiale: impasse ou solution pour le développement de l'emploi et de la formation dans les départements français d'Amérique?*. Savoirs, 2009, pp.93-114.

apprenons ainsi que parmi les personnes de 15 - 59 ans, nées en Martinique et ayant achevé leurs études, 31 % vivent en Métropole ; la proportion est identique pour les personnes nées en Guadeloupe, et supérieure à celle observée pour la Guyane (20 %). Les auteurs relèvent dans leurs travaux que pour une personne donnée, la probabilité de partir est plus forte quand cette personne est diplômée. « *Par exemple, seuls 15,3 % des non diplômés nés en Martinique émigrent vers la Métropole, contre 40 % des diplômés en deçà du bac ou 36 % des diplômés supérieurs* ». Cependant, lorsqu'ils analysent l'impact de la migration sur le niveau de formation des actifs en Martinique, ils insistent sur la nécessité de dépasser plusieurs effets de trompe-l'œil.[...]. Cependant, même s'ils prennent soin de modérer leurs propos en notant que les très nombreux départs des diplômés inférieurs au bac renforcent la proportion des non diplômés, il se dégage de leurs analyses que la migration aurait un impact plutôt positif sur le niveau de formation de la population active puisqu'il ressort qu'en l'absence de migrations, la proportion de "sans diplôme" serait encore deux fois plus élevée qu'en Métropole, et représenterait 11 points de plus que dans la dernière région métropolitaine. Nos propres analyses ne nous permettent pas de partager les conclusions de cette étude de l'Insee. Il nous semble qu'il serait plus judicieux d'admettre que ces nombreux départs ont un impact plutôt négatif au niveau de la population active. Cela est d'autant plus vrai si l'on considère que ces nombreux départs de jeunes diplômés contribuent au vieillissement de la population active. »

La prise en compte des résultats de cette enquête rend paradoxale la politique régionale formation professionnelle en matière de mobilité. Aujourd'hui, l'aide individuelle à la formation proposée par le Conseil régional est détournée de son objectif premier qui est d'élargir son offre de formation et constitue au moins pour 50 % à une aide au départ en mobilité sans retour, du fait des dynamiques individuelles. Compte tenu du poids des bénéficiaires de ce dispositif par rapport à l'ensemble des stagiaires de la formation professionnelle, cette pratique affaiblit la légitimité de l'impact de la formation professionnelle sur l'emploi. En résumé, la politique régionale de formation est articulée sur deux dispositifs, l'un structuré et pensé, pour la formation des apprentis, des jeunes et des adultes, et l'autre, ouvert et libre, fonctionnant comme un guichet libre dont le poids vient affaiblir l'impact d'une politique publique de formation et qui plus est, se retrouve en concurrence, de fait avec un dispositif en mobilité de LADOM. Notre avis est que la politique régionale de formation gagnerait en cohérence à réduire voire abandonner son interventionnisme dans les projets individuels de formation qui par soucis de cohérence devraient être laissés à un autre opérateur public.

4.3.1.3 Caraïbe et stéréotypes

La Caraïbe peut être définie selon des chercheurs en géographie et en sociologie de l'université des Antilles et de la Guyane, comme un exonyme, c'est-à-dire comme *un nom utilisé dans une*

langue pour désigner un toponyme et qui diffère du toponyme dans la langue de ceux qui y résident. En effet, la grande majorité des ressortissants de cette région ne nomme pas ainsi leur pays de résidence et les ressortissants Français que sont les Martiniquais et Guadeloupéens se définissent plus fréquemment comme des Antillais que comme des Caribéens . Selon l'analyse de Romain Cruse,

« La Caraïbe est donc une étiquette toponymique malheureuse : elle dérive de la perception européenne des amérindiens Kalinagos comme des mangeurs d'homme (qu'ils appelleront « Caribs », racine à partir de laquelle se formeront les mots caribales, puis cannibales) et fut popularisée durant l'extension géopolitique des Etats-Unis. Elle est en outre utilisée pour désigner des espaces de différentes dimensions (physique, culturelle, politique, etc.) qui ne se juxtaposent souvent pas parfaitement. »¹¹⁴

Cette étiquette donc date de la fin du 19^{ème} siècle et est un héritage historique de la vision européenne du monde. Il en résulte de nombreuses définitions qui privilégient tantôt la dimension historique en faisant référence à l'économie de plantation et au commerce triangulaire, tantôt c'est l'aspect culturel qui est mis en avant à travers la diversité des langues qui sont pratiquées (anglais, espagnol, français) et du métissage afro-latino-américain des populations.

D'autres approches privilégient les aspects géopolitiques ou océanographiques puisque cette région est à la fois une mer et un bassin. Et enfin la Caraïbe peut être approchée à travers le prisme d'un territoire au sein duquel il existe des flux et des échanges et chaque habitant de cette région a tendance à se retrancher derrière le vocable plus sécurisant de sa région d'appartenance pour se situer.

Le champ est donc libre pour nourrir des clichés et des stéréotypes, et la construction d'une citoyenneté Caribéenne rend nécessaire la mise à jour des représentations sociales qui sont en jeu et singulièrement pour le développement d'un sentiment d'appartenance des candidats à une mobilité professionnelle dans la Caraïbe. Car il est tout aussi vrai que l'image de la Caraïbe véhiculée par les médias en font plus une destination de loisirs qu'une destination économique et compétitive. Une recherche effectuée sur le web par un moteur recherche à l'aide de la

¹¹⁴ Cf .CEREGMIA, Université des Antilles et de la Guyane. Caribbean atlas[en ligne]. Cruse R. (2013). "Introduction à la Caraïbe perçue" in Cruse & Rhiney (Eds.), .[consulté en février 2013] Disponible sur le Web : <<http://www.caribbean-atlas.com/fr/thematiques/qu-est-ce-que-la-caraibe/introduction-a-la-caraibe->>

fonction « rechercher images » associée au mot clé « caraïbe » montre que sur un total de 419 images affichées sur les 20 premières pages de résultats, 31% des images représentent des plages, la mer et un verre de cocktail, 28% des images sont des cartes géographiques, 11% des hôtels et 12% des avions long courrier ou des bateaux de croisière. Mais cette analyse sommaire de l'image véhiculée par un média n'explique pas à elle seule la représentation que les Martiniquais se font de la Caraïbe à travers un projet de mobilité professionnelle et il devient nécessaire de comprendre comment ces éléments de contexte interviennent dans les mécanismes sociaux, car la société n'est pas seulement un objet qui attire à soi, avec une intensité égale, les sentiments et les activités des individus, écrit Durkheim, elle est aussi pouvoir qui les règle et il nous semble nécessaire de comprendre comment s'opèrent les interactions des comportements individuels dans notre sujet d'étude.

4.3.2 Les résultats d'analyse du système personnel.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les données collectées ne nous permettent pas de nous prononcer sur une typologie ou des catégories d'individus, cependant des corrélations peuvent être établies et des schèmes cognitifs repérés notamment à partir des représentations sociales.

4.3.2.1 Incidence de l'expérience sur un choix de mobilité professionnelle dans la Caraïbe.

Nous avons constaté qu'il existe une corrélation forte entre les personnes ayant déjà eu une expérience professionnelle à l'étranger et celle intéressées par un projet de mobilité dans la Caraïbe. Ainsi sur le groupe MOBIL, pour 31 % des personnes ayant déjà eu une expérience professionnelle à l'étranger, 90 % d'entre elles sont favorables à une nouvelle et première expérience dans la Caraïbe. Cependant aucune des personnes ayant visité la Caraïbe dans un contexte de loisirs ne souhaite y avoir une expérience professionnelle en mobilité.

La Caraïbe n'est pas une destination prisée pour les candidats qui souhaitent avoir une primo expérience en mobilité professionnelle. 69 % des personnes interrogées dans le groupe MOBIL qui n'ont jamais eu d'expérience à l'étranger préfèrent pour 75 % d'entre elles une autre destination professionnelle que la Caraïbe. Par ailleurs, les stages ou périodes en entreprise organisés durant les cursus scolaires dans la Caraïbe ne semblent pas avoir d'impact sur les choix ultérieurs des candidats à la mobilité professionnelle.

4.3.2.2 Incidence des représentations sociales sur les choix de mobilité professionnelle.

Les représentations que les Martiniquais se font de la mobilité professionnelle dans la Caraïbe ont une influence sur le processus de décision et sur la décision. Un faisceau de preuves collectées selon différentes méthodes et à partir de sources également différentes confirme cette hypothèse. Nous avons constaté une corrélation significative entre le degré de connaissance que les individus ont du contexte économique et social Caribéen, sans en avoir l'expérience, le niveau de diplôme et l'attraction ou l'aversion pour la Caraïbe comme destination professionnelle.

Plus la connaissance du contexte économique de la Caraïbe est faible et moins les individus expriment de l'intérêt pour la Caraïbe en choix de mobilité professionnelle. Cette corrélation comporte une variante subtile en fonction du niveau de diplôme. Plus le diplôme est élevé et plus le mode d'expression de cette aversion est indirect. Et le fait de déclarer que la Caraïbe n'est pas un lieu d'épanouissement peut être une façon d'exprimer un sentiment plus tranché dans la forme.. A contrario, l'expression de cette aversion émanant des personnes moins qualifiées se situe soit dans le répertoire de la crainte (problème de sécurité), soit dans celui de la plainte (manque d'informations, manque d'aides..)

Notre propos n'est pas de nous livrer à un exercice de mise à jour de nouveaux stéréotypes car les données que nous avons collectées ne nous permettent pas de le faire, cependant, l'idée que l'on puisse mettre en équation individuelle le processus de décision nous semble à la fois possible et conforme aux courants théoriques dans lesquels nous nous reconnaissons.

Ainsi en synthèse, nous proposons une représentation de ces résultats sous la forme d'une équation qui aurait pour inconnue la décision (favorable ou défavorable) prise par le sujet en matière de mobilité dans la Caraïbe, et dont les variables seraient les suivantes

- Co : Connaissance du contexte socio-économique Caribéen
- Eo : Expérience personnelle du milieu Caribéen (autre que stage, séjour linguistique)
- Ex : Expérience à l'étranger
- Fo : Niveau de formation
- Lo : Maîtrise de la langue du pays de destination
- Vo : Positionnement de la valeur travail dans le système de valeur personnel
 - o Vo + : le travail comme source d'épanouissement
 - o Vo- : le travail comme contrainte
- Mo : Décision de mobilité ou de non mobilité dans la Caraïbe
 - o Mo+ : mobilité dans la Caraïbe
 - o Mo- : autre choix de mobilité ou sédentarité
- Opérateurs : opérateur (+) lorsque les facteurs s'additionnent pour donner un résultat et opérateur (x) lorsque nous avons considéré le facteur comme déterminant ou ayant un poids plus important que les autres.

$$Mo = Lo \times Vo (Co - Eo + Ex + Fo)$$

Plus les valeurs de l'équation sont élevées et positives et plus le candidat est susceptible d'envisager une mobilité professionnelle dans la Caraïbe, étant entendu que la valeur Eo expérience dans la Caraïbe, est positionnée dans notre équation comme une contre-valeur et donc précédée du signe (-).

L'ensemble des conclusions de cette étude nous permet d'envisager des pistes de travail pour une issue positive de notre problématique ainsi mise en équation.

4.4 Des outils pour l'action

Les résultats de nos travaux de recherche ont mis en lumière des pistes de travail permettant d'optimiser les conditions de mise en œuvre de la mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe. Certains leviers ne relèvent pas du champ de la recherche, ni de la science ni même du temps d'une seule vie. Il en est ainsi de la situation économique mondiale ou des flux migratoires. Pour affiner notre analyse, nous aurions pu élargir notre prisme en explorant la situation des Martiniquais à l'étranger et singulièrement dans la Caraïbe pour tenter de modéliser le parcours d'une mobilité professionnelle réussie dans la Caraïbe. De même, pour être pragmatique dans nos solutions, nous aurions pu enrichir notre étude d'un état des lieux du marché du travail dans la Caraïbe et conclure sur les pistes en matière d'insertion pour nos candidats à la mobilité. Ces éléments sont des données de contexte, mais nous avons dû opérer à des choix pour rester dans notre champ de recherche car le sujet est vaste et au risque de nous répéter, complexe. Dans nos analyses, nous pouvons être critiques à l'égard de telle ou telle disposition d'ordre économique ou sociale, épingler une posture ou une mesure, mais sans un retour à l'action nous risquerions de nourrir une attitude contre-productive et stérile. Une grande partie des problèmes que nous avons mis en évidence dans nos travaux sont d'ordre cognitif, éducatifs mais aussi relèvent des questions de l'altérité, du rapport à l'autre. Cette situation résulte sans doute d'un mode d'appropriation de la connaissance, en l'occurrence, la Caraïbe, qui l'a isolée de son contexte, sans cette reliance qu'évoque Pascal au sujet de la méthode lorsqu'il dit : « *je tiens impossible de connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties* » et qui est repris en réquisitoire par Edgar Morin dans son ouvrage *La tête bien faite* dans lequel il invite à une réforme de la pensée :

Cela nous indique qu'un mode de penser capable de relier et solidariser des connaissances disjointes est capable de se prolonger en une éthique de la reliance et de la solidarité entre humains. Une pensée capable de ne pas être enfermée dans le local et le particulier mais de concevoir les ensembles serait apte à favoriser le sens de la responsabilité et celui de la citoyenneté. La réforme de pensée aurait des conséquences existentielles, éthiques, civiques.¹¹⁵

Nous pensons avoir identifié ici un fil directeur de nos propositions d'action : Créer le lien entre les hommes à travers le mode de transmission de la connaissance.

La connaissance doit être contextualisée plutôt que compartimentée, et pour Edgar Morin, c'est le rôle de l'enseignement que de conduire cette réforme de pensée. Il est probable que les natifs

¹¹⁵ MORIN Edgar, *La tête bien faite*, Seuil/Nord compo numérique, Paris, 1999, p.418

de Martinique, qui sont récalcitrants à la mobilité professionnelle dans la Caraïbe aient été dans cette situation et qu'ils aient compartimenté leur vision du monde et ont, sans doute trop longtemps tourné le dos à leur environnement de proximité, se vivant comme séparés, à part, dans la Caraïbe. Il s'ensuit une connaissance déformée de la réalité, faite de préjugés et de stéréotypes. Les démarches compensatrices, correctrices que nous proposons s'inscrivent dans une logique de construction d'une forme de citoyenneté Caribéenne. Cette citoyenneté, commence par la connaissance, la connaissance de l'autre, la connaissance de soi dans son rapport à l'autre, la connaissance de son environnement plus justement comparé.

Pour nos propositions nous nous référerons notamment aux travaux de Dominique Groux et Louis Porcher sur *les échanges éducatifs*, en particulier en matière de préparation culturelle, de décryptage des codes culturels et d'éducation à l'altérité, parce qu'ils s'inspirent également de la pensée d'Edgar Morin que nous avons évoqué précédemment.

4.4.1 Les ateliers de préparation à la mobilité : l'éducation à l'altérité.

Dans la multitude des freins à la mobilité que nous avons repérés, certains peuvent relever de la formation ou de l'éducation. Cependant nous ne pouvons éluder les éléments qui ont été mis en exergue à travers la théorie du noyau central de Jean-Claude Abric et spécifiquement sur la zone muette. Certaines postures des Martiniquais vis-à-vis de la Caraïbe font partie du noyau dur des représentations sociales qui évoluent très difficilement et en tout cas pas avec des déclarations de principe. Il faut des faits qui soient symboliquement suffisamment forts pour faire bouger les représentations collectives. Notre action qui intervient, à la périphérie du noyau central s'inscrit dans une logique éducative à long terme avec pour ambition de répondre à la problématique suivante :

Comment faire pour que des candidats à la mobilité internationale y compris dans la zone Caraïbe, amorcent une démarche réflexive sur leur identité, sur leurs propres codes culturels, sur leurs stéréotypes avant qu'ils ne soient confrontés à la différence ? Car c'est souvent la

rencontre de l'autre qui convoque cette réflexion, comme en témoignent de nombreux Antillais qui font l'expérience d'une mobilité en Métropole.

Les résultats de nos travaux nous dictent que les personnes n'ayant pas eu d'expérience en mobilité ou à l'étranger sont plus réticentes à avoir une première expérience dans la Caraïbe.

Notre proposition est qu'en ayant ce public pour cible, nous puissions mettre en place des ateliers de préparation à la mobilité comprenant un volet d'éducation à l'altérité.

Il s'agirait d'instaurer des ateliers de préparation à la mobilité qui ne soient pas seulement des ateliers dédiés à la connaissance du pays choisi en mobilité et à son projet de vie ou son projet professionnel, mais qui soient des lieux d'éducation à l'altérité au sein desquels les candidats à la mobilité se familiarisent à la question de l'identité, de soi et de l'autre de sa différence. L'idée est de mettre en place un accompagnement permettant d'aborder des questions auxquelles ils seront confrontés sans repères et seuls. De manière concrète, il nous semble que ce type d'objectif peut être associé à ceux des ateliers organisés par Pôle Emploi international pour les candidats à la mobilité, ou, autre exemple, à tout autre demandeur d'emploi bénéficiant d'un financement public pour un projet de mobilité professionnelle internationale et qui en est à une première expérience de quitter son territoire. Un scénario pédagogique ainsi décrit peut être utilisé comme fil conducteur. Pour des publics adultes nous pensons qu'il est plus adapté d'avoir recours le plus souvent possible à des supports utilisant le son et l'image et que la pédagogie soit active et ludique.

Objectif général de l'atelier : L'objectif de l'atelier de préparation à la mobilité est double. Il s'agit de permettre à un public de candidats ayant un projet de mobilité professionnelle dans la caraïbe d'amorcer un processus de réflexivité sur leurs codes culturels et de prendre conscience de leurs représentations

	objectif	contenu	durée	démarche pédagogique	activités du participant à l'atelier	activités de l'animateur de l'atelier	supports pédagogiques et moyens
L'image de soi	Comprendre la mécanique de construction du stéréotype : simplification, qualification, catégorisation	Présentation croisée et quasi fictive des participants à l'atelier : devine qui est ton voisin en imaginant tout ce qu'il ne te dit pas de lui.	10 min/pers-1h30	La démarche consiste à amener les participants à se présenter mutuellement en ayant comme information unique le prénom et en ayant à deviner les autres caractéristiques de leur voisin (quel est son âge, qu'est ce qu'il a comme formation, dans quel pays veut il aller)	Le sujet A fait la connaissance du sujet B prend des notes pose toutes les questions sauf celles dont il doit deviner la réponse, ensuite ils effectuent une permutation. le sujet A présente le sujet B et le sujet B présente le sujet A,	L'animateur de l'atelier est comptable du temps et fait signe lorsqu'il doit y avoir permutation des présentations. Si l'atelier est en nombre impair, le formateur jouera le rôle du sujet manquant	Les participants seront utilisés comme supports de l'exercice. Le formateur conclura l'exercice par un apport sur la fabrication des stéréotypes et des préjugés en invitant les participants à s'exprimer sur le raisonnement qu'ils ont suivis pour deviner ce qu'ils ne savaient pas de l'autre

Le projet pédagogique sous-tendu par de cet exercice est d'amener les participants à prendre conscience du fait que lorsqu'ils ne disposent pas d'une information sur un sujet, qu'ils peuvent être amenés à l'imaginer et que la source d'inspiration dans cette situation est souvent un stéréotype, que dans un projet de mobilité cette mécanique se met en œuvre et peut conduire à des déconvenues, que la seule façon d'y échapper est de s'informer. Mais quelle information ?

	objectif	contenu	durée	démarche pédagogique	activités du participant à l'atelier	activités de l'animateur de l'atelier	supports pédagogiques et moyens
L'image de l'autre	Stimuler l'esprit critique et prendre conscience du rôle de l'information dans la construction des stéréotypes	Prendre de la distance vis à vis de l'information diffusée par les médias et les réseaux sociaux	1h30	Projection d'un court métrage de 8 minutes « la Martinique Terre d'opportunités » produit par le Conseil régional de Martinique pour inciter des investisseurs étrangers à investir en Martinique - le court métrage est volontairement « orienté » et doit provoquer des réactions auprès des spectateurs qui vivent sans doute une autre réalité, de leur pays, compte tenu de leur projet de mobilité	Les participants visionnent le court métrage et sont invités à consigner par écrit leur ressenti en choisissant un ou plusieurs mots clés	Le formateur donnera la consigne suivante aux participants « après avoir visionné le film vous allez choisir deux morceaux de papiers sur l'un vous indiquez par oui ou non si vous investiriez en Martinique après avoir vu ce film et sur l'autre dites ce que vous en pensez.	L'animateur de l'atelier fera un exposé en conclusion sur les sources d'information et sur la manipulation par l'information. Il doit amener les participants à s'interroger sur la qualité des informations qu'ils ont collecté pour construire leur projet de mobilité.

Le projet pédagogique de cette séquence est de créer un vécu sur une situation que l'on pourrait qualifier d'orientée. Les participants ont la capacité de faire preuve d'esprit critique parce que le sujet qui leur est présenté dans le film leur est connu, il s'agit de leur perception de la vie quotidienne. Le projet de l'animateur est de faire prendre conscience, par analogie, que s'agissant du pays de leur choix, les candidats pourraient être abusés par des sources d'information peu fiables s'ils ne faisant pas preuve de vigilance. L'exercice se termine par un Quiz, adapté à chaque participant : Que savez-vous de votre pays de destination. L'exercice est anonyme et auto-corrige de manière collective.

	objectif	contenu	durée	démarche pédagogique	activités du participant à l'atelier	activités de l'animateur de l'atelier	supports pédagogiques et moyens
Orgueil et préjugés	Prendre conscience de ses codes culturels et des quiproquos qu'ils peuvent générer	Exposé de la théorie de la proxémie à partir de l'ouvrage de Hall E.T La dimension cachée et du chapitre 5 « proxémie comparée des cultures allemandes, anglaises et françaises »	2h00	La démarche est déductive- à partir d'apports de l'animateur - audition de récits de Martiniquais parlant des Caribéens et de Caribéens parlant de Martiniquais –discours croisés. Les participants sont invités à construire une grille de proxémie comparée des cultures Martiniquaise/caribéenne	Après l'audition des récits, échanges discussions	Le formateur organise l'audition des 3 récits puis les débats qui s'en suivent. Il invite les participants à prendre connaissance des documents qu'il aura remis sur la proxémie et anime une restitution collective sur le sujet, en sollicitant le plus possible les participants	La grille de proxémie comparée de Hall, les récits collectés dans le cadre de ce projet, en version audio.
<p><i>Le projet de cette séquence est de situer la notion de code culturel dans l'échelle des opinions et jugements. Les participants seront invités à ajouter deux nouvelles colonnes à celles de la grille de proxémie de hall avec ce qu'ils considèrent comme étant leurs propres codes culturels martiniquais dans les rubriques identiques à celles des autres cultures et dans la colonne suivante à indiquer ce qu'ils savent des codes culturels de leur pays de destination, sans tomber dans les travers du premier exercice sur les stéréotypes. La plupart des candidats ne sauront peut être rien de la culture de leur pays de destination en mobilité, cependant l'idée de l'exercice est de créer une réflexivité sur ses propres schèmes et se reconstruire en introduisant l'existence de l'autre par ses ressemblances plutôt que par ses différences.</i></p>							

La grille de proxémie comparée des codes culturels qui serait proposée aux participants à l'atelier, est construite à partir du modèle proposé par Edward T. Hall¹¹⁶ dans son ouvrage *La dimension cachée*. Cette grille invite à un exercice de comparaison et de réflexivité sur les codes culturels. Pour remplir cet objectif, elle pourrait être structurée comme suit :

Codes culturels	Les Anglais	Les Américains	vous	Votre pays de destination
Le regard	Les anglais fixent leurs interlocuteurs, cela fait partie de leur éducation. Ils clignent des yeux pour faire entendre qu'ils ont compris, etc...	Bien au contraire, l'éducation américaine impose de ne pas regarder fixement son interlocuteur ou alors c'est qu'il s'agit de circonstances particulières, etc...	A compléter par le candidat à la mobilité	A compléter par le candidat à la mobilité
La force de la voix	Les anglais sont très discrets et parlent de façons raffinées leur permettant ainsi de ne gêner personne. Pour eux parler trop fort est signe d'intrusion, de manque d'éducation et est un indice de classe sociale inférieure. etc..	Les américains sont toujours accusés de parler trop fort. Ils sont indifférents au fait que tout le monde puisse les entendre, etc..	A compléter par le candidat à la mobilité	A compléter par le candidat à la mobilité
Le téléphone	Les anglais hésitent souvent avant de téléphoner, etc...	Aux états unis n'importe qui peut appeler à n'importe quel moment, etc....	A compléter par le candidat à la mobilité	A compléter par le candidat à la mobilité
Etc...	.../...	.../...	etc.	etc..

4.4.2 Le livret d'apprentissage de la citoyenneté caribéenne.

Les nouveaux moyens de communication permettent de diffuser et d'accéder aisément à des quantités de données sur tout type de sujet. Pour ce qui est de la Caraïbe et de l'information disponible en français, les Chambres de Commerce, le Ministère des affaires étrangères relayé par les ambassades et les consulats dans la Caraïbe constituent des sources d'information fiables et actualisées. D'autres organisations internationales caribéennes ou gravitant dans le périmètre de l'ONU diffusent également de l'information sur la Caraïbe, principalement en anglais. Enfin plusieurs Atlas dédiés à la Caraïbe

¹¹⁶ HALL Edward Twitchell, *La dimension cachée*, Poche, collection points, 1978, chapitre 5

sont accessibles en ligne et sont riches en informations historiques, culturelles et géographiques, mais ne sont pas pensés dans leur ergonomie pour des personnes souhaitant migrer dans un pays de la Caraïbe. Pour les candidats à la mobilité qui s'adressent à Pôle emploi dans le cadre d'un projet de mobilité, il existe des livrets pédagogiques en deux parties : Le premier intitulé « s'organiser pour travailler à l'étranger » comporte trois chapitres, le chapitre 1, *Découvrir*, invite le candidat à prendre connaissance du parcours à réaliser pour travailler à l'étranger, le chapitre 2, *se préparer*, est une auto-évaluation sur ses atouts professionnels, les obstacles, les capacités linguistiques et un quizz sur les conditions de travail dans le pays ciblé. Le chapitre 3, *faire le point*, sur la question du statut d'expatrié, de visa et de budget, protection sociale, contrats de travail. Le second livret est dédié à la recherche d'emploi dans le pays avec trois parties essentielles, la première est consacrée au pays et à ses coutumes, la seconde à la phase de recherche d'emploi et la troisième à la tenue de l'emploi, aux méthodes de travail, les relations entre collègues, les comportements, les relations sociales, les démarches administratives. Ces dossiers sont didactiques et d'une excellente qualité. Leur seul point faible est qu'ils n'existent pas pour la Caraïbe.

Deux raisons, selon nous, peuvent expliquer cette carence. La première est d'ordre sémantique puisque en réalité la Caraïbe est un terme qui comme l'Afrique, ne veut rien dire en soi car il regroupe une diversité de réalités, de pays aux régimes politiques et langues différentes. Par conséquent il eut fallu réaliser un livret par pays soit une quarantaine de fascicules dans le format actuel de ceux existants à Pôle emploi. La deuxième raison est qu'en termes de rapport offres d'emploi disponibles/demandes d'emploi enregistrées, une diffusion nationale de ce type d'information dans le réseau Pôle emploi n'est peut-être pas pertinente. Nous faisons le constat que ces livrets restent à construire et que cette nécessité avait été évoquée dans le cadre d'un projet commun Pôle Emploi, Conseil Régional qui n'a pas abouti.

Nous retrouvons ici le contexte de connaissance morcelé et décontextualisé évoqué tant par Edgard Morin que par Dominique Groux et Louis Porcher. Le candidat à la mobilité internationale peut plus facilement disposer d'une information sur des contrées qui sont à 2000 ou 7000 km qu'à 200 ou 300 Km. Il est institutionnellement coupé de son environnement de proximité et doit faire un effort supplémentaire pour en savoir plus sur ses voisins immédiats. Il nous semble pertinent ici que l'information sur la Caraïbe puisse être relayée à la fois dans sa diversité mais aussi dans sa reliance. Nous entendons par là qu'il convient de communiquer également sur les instances supranationales, telles le CARICOM, l'OECS ou l'AEC dont la Martinique fait partie, toutes ces instances qui donnent corps à une notion de citoyenneté Caribéenne, car comme nous y invite Edgar Morin, *notre mission*

enseignante doit fournir une culture qui permet de distinguer, contextualiser, globaliser, s'attaquer aux problèmes multidimensionnels, globaux, fondamentaux, enseigner l'affiliation à la France, à son histoire à sa culture à sa citoyenneté républicaine et introduire l'affiliation à l'Europe¹¹⁷, Enseigner la citoyenneté terrestre, enseignant l'humanité dans son unité anthropologique et ses diversités individuelles et culturelles, ainsi que dans sa communauté de destin propre à l'ère planétaire ou tous les humains sont confrontés aux mêmes problèmes vitaux et mortels, ici il est question d'emploi, de travail et d'inclusion sociale.

A partir de cet appel inspirant il est possible de structurer une information sur la Caraïbe qui s'inscrive dans un projet éducatif populaire, qui a pour objet de reconstruire cette nouvelle polarité Caribéenne qui donnerait du sens au projet de développement qui est en cours de construction pour ce territoire. Il s'agit d'une contribution qui peut sembler modeste mais elle nous semble fondamentale car elle touche à la connaissance et à la construction de son rapport à l'autre.

Un livret d'apprentissage à la citoyenneté caribéenne conçu dans une finalité pédagogique prenant en compte la problématique que nous avons évoquée, doit répondre à sept principes guides énoncés par Edgard Morin, comme étant les garants d'une pensée qui relie.

Cahier des charges de la rédaction d'un guide pour une mobilité réussie dans la Caraïbe

1 . Premier principe de la pensée qui relie : Le principe systémique qui lie la connaissance des parties au tout et inversement.

Pour satisfaire à ce principe, dans le guide à concevoir il convient de présenter la Caraïbe dans une logique d'ensemble en faisant ressortir les organisations internationales et communautaires qui y sont rattachées. Il serait alors judicieux de mentionner la place occupée par les Régions d'Outre-mer dans ces organisations et de faire mention dans cette partie des données chiffrées permettant au lecteur une approche comparative sur la monnaie, la population, la superficie, le climat etc... . Edouard Glissant dans *Le discours antillais* évoque la réalité Caribéenne en des termes qui illustrent cette problématique.

¹¹⁷ Et nous pourrions ajouter ici, la filiation à la Caraïbe

« ..Donc, la conformation géographique .Il semblerait que cet éparpillement des îles dans la mer caraïbe, qui en effet constitua une barrière naturelle à la pénétration entre elles, ne dût plus jouer dans un monde ouvert par les moyens modernes de communication. Mais en réalité, la colonisation a divisé en terres anglaises, françaises, hollandaises, espagnoles une région peuplée en majorité d’Africains. La poussée de la négritude chez les intellectuels antillais répondait peut-être au besoin par référence à une souche commune, de retrouver l’unité (l’équilibre) par-delà l’éparpillement¹¹⁸. »

2. Deuxième principe de la pensée qui relie : Le principe hologrammique qui met en évidence le paradoxe entre la partie et le tout. La société est présente dans chaque individu en tant que tout à travers son langage.

Pour répondre à cette exigence, les questions de visas et de formalités douanières seront présentées sous l’angle du statut de l’étranger qui réside dans la Caraïbe, les questions de nationalité, et de la libre circulation des hommes entre les territoires seront traitées. Il s’agit ici de mettre en regard la notion implicite de citoyenneté de la Caraïbe, compte tenu des accords permettant un libre-circulation des hommes entre certains territoires, avec celle de nationalité. Cette lecture géopolitique de la Caraïbe participe d’un repositionnement du Martiniquais au sein d’un territoire élargi.

3. Troisième principe de la pensée qui relie :le principe de la boucle rétroactive ou les relations de cause à effet du tout et de la partie.

Des données chiffrées sur les mouvements migratoires entre les îles et sur le nombre de travailleurs étrangers dans chaque pays, donneront du sens à la démarche de mobilité du lecteur. Un paragraphe sera consacré au vieillissement de la population des pays de la Caraïbe et le lien avec la mobilité. Un autre paragraphe fera état des flux financiers entre les différents pays résultant des mouvements migratoires. Il s’agit ici de contextualiser une démarche individuelle de mobilité en faisant ressortir son impact sur les agrégats macroéconomiques. Dans cette même partie il sera fait état des données économiques sur les marchés du travail de la Caraïbe, l’emploi, le chômage, la protection sociale.

4. Quatrième principe de la pensée qui relie : le principe de la boucle récursive. C’est le mécanisme par lequel des phénomènes qui ont des causes, sont des effets qui à leur tour, deviennent des causes qui produisent des effets, dans un système d’auto-régulation.

Pour illustrer ce principe, il convient de présenter la Caraïbe sous l’angle des questions d’environnement et de développement durable. On s’attachera ici à développer une vision géographique et climatique unifiée de la Caraïbe en particulier à travers la chaîne des volcans, les

¹¹⁸ GLISSANT Edouard, *Le discours Antillais*, essais, Saint-Amand,2012, p.22

phénomènes cycloniques et les questions de pollution marine. Le mot clé ici est la notion d'interaction, de système et d'interdépendance des phénomènes volcaniques, sismiques et maritimes. Il s'agit ici encore de transmettre une information contextualisée et s'inscrivant dans un tout.

5. Cinquième principe de la pensée qui relie: le principe d'autonomie/dépendance ou d'auto-éco-organisation.

Ce principe illustre le phénomène de la vie qui s'organise pour produire son propre système de survie dans un cycle perpétuel.

Ce guide pour une mobilité réussie dans la Caraïbe fera état des diasporas Caribéennes dans le Monde, afin d'illustrer cette idée d'un organe vivant qui se nourrit de ses échanges avec l'extérieur et que d'une certaine manière la Caraïbe fait partie de la planète et que les mouvements migratoires ne sont que des mouvements d'inspire et d'expire d'une communauté humaine avec son environnement. Dans cette partie du guide, il sera fait état numériquement de la présence des populations Caribéennes de par le monde et de la présence des étrangers dans la Caraïbe. Ce sont des données qui aident à faire le lien, à se situer, à se comparer.

6. Sixième principe de la pensée qui relie : le principe dialogique qui unit deux notions devant s'exclure l'un l'autre mais qui sont indissociables en une même réalité.

La Martinique est à l'intersection de deux ensembles géopolitiques que sont l'Europe et le marché commun de la Caraïbe. Elle doit évoluer avec cette double appartenance qui résonne sans doute dans les sentiments d'appartenance de ses habitants. Un Martiniquais souhaitant être mobile dans la Caraïbe doit être conscient de cette configuration, qui n'est pas neutre dans les relations entre les populations de ces territoires. Il sera question dans cette partie du guide d'Union Européenne et de relations diplomatiques avec la Caraïbe, information peu connue du grand public en général, mais vulgarisée dans le contexte de ce guide à bon escient.

7. Septième principe : le principe de réintroduction du connaissant dans toute connaissance.

La pensée reliaute qui est évoquée dans ce septième principe est celle de la représentation qui est en œuvre dans tout processus de connaissance et qui ramène la question à celle de l'individu.

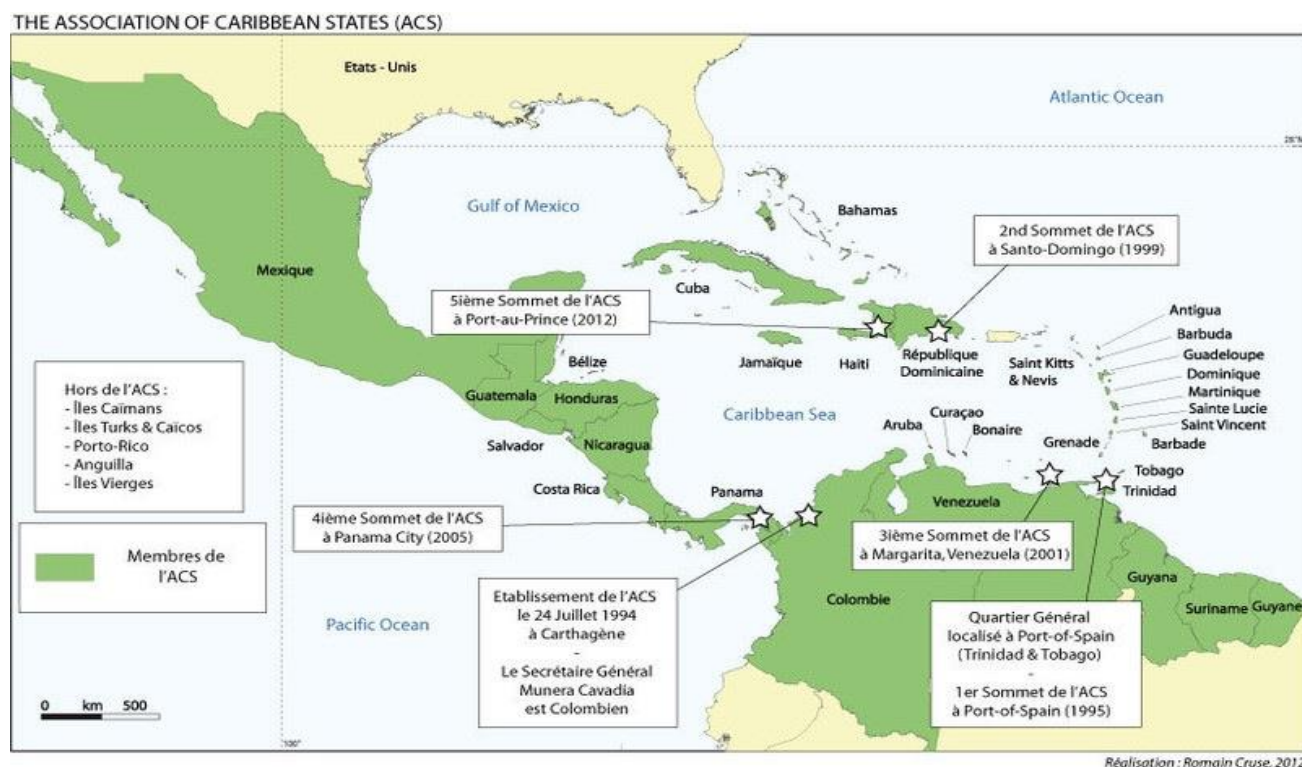
Dans un guide rédigé pour transmettre une information contextualisée de la Caraïbe on ne manquera pas d'insister sur les aspects culturels de ces territoires, sur les us et coutumes. Cette dernière partie clôturera le guide sur des questions ayant trait à la vie quotidienne. On pourra développer dans cette partie ce qui touche à la vie pratique, les transports, la scolarité, les expressions, les fêtes populaires, les pratiques de recrutement, les conditions de vie...

La Martinique et sa population ne doivent pas manquer ce rendez-vous avec la Caraïbe et l'idée de ce guide est de faciliter ce contact. Mais de quelle Caraïbe s'agit-il ? Dans le cadre de cette étude, il nous est apparu que la question relative à la mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe soulevait d'autres problématiques, qui convoquent des questions de rapport des individus au travail, de choix de société, ainsi que de représentation de la Caraïbe comme territoire. En effet, la Caraïbe est une notion multivoque. Tantôt on lui donne comme sens commun celui qui correspond globalement à l'atlas géographique, constitué de l'archipel des îles allant de Trinidad à Cuba. Tantôt une nuance est introduite et on distingue alors les grandes Antilles des Petites Antilles, et enfin tantôt il s'agit du bassin Caribéen ou ce que désormais les politiques nomment la grande Caraïbe qui regroupe à la fois les états insulaires de la Caraïbe et les pays côtiers de la mer des Caraïbes, tels que le Mexique, le Venezuela, le Guatemala, Belize, le Honduras, le Nicaragua, le Panama et les Guyanes. Cette grande Caraïbe regroupe 25 états fédérés depuis juillet 1994 au sein de l'association des états de la Caraïbe (AEC), organisation communautaire qui ne fonctionne pas selon le principe de supranationalité, comme c'est le cas en Europe mais par consensus entre les chefs d'états.

Par conséquent la Caraïbe telle que les politiques se la représentent, avec des visées en termes de développement et d'échanges est différente de la perception qu'en ont ceux qui se réfèrent au sens commun de l'atlas géographique. La vision du territoire correspond à celle indiquée par la carte des pays indiqués en *vert* ci-dessous :

(voir carte page suivante)

Figure 26 La Caraïbe vue par la classe politique et économique (AEC)

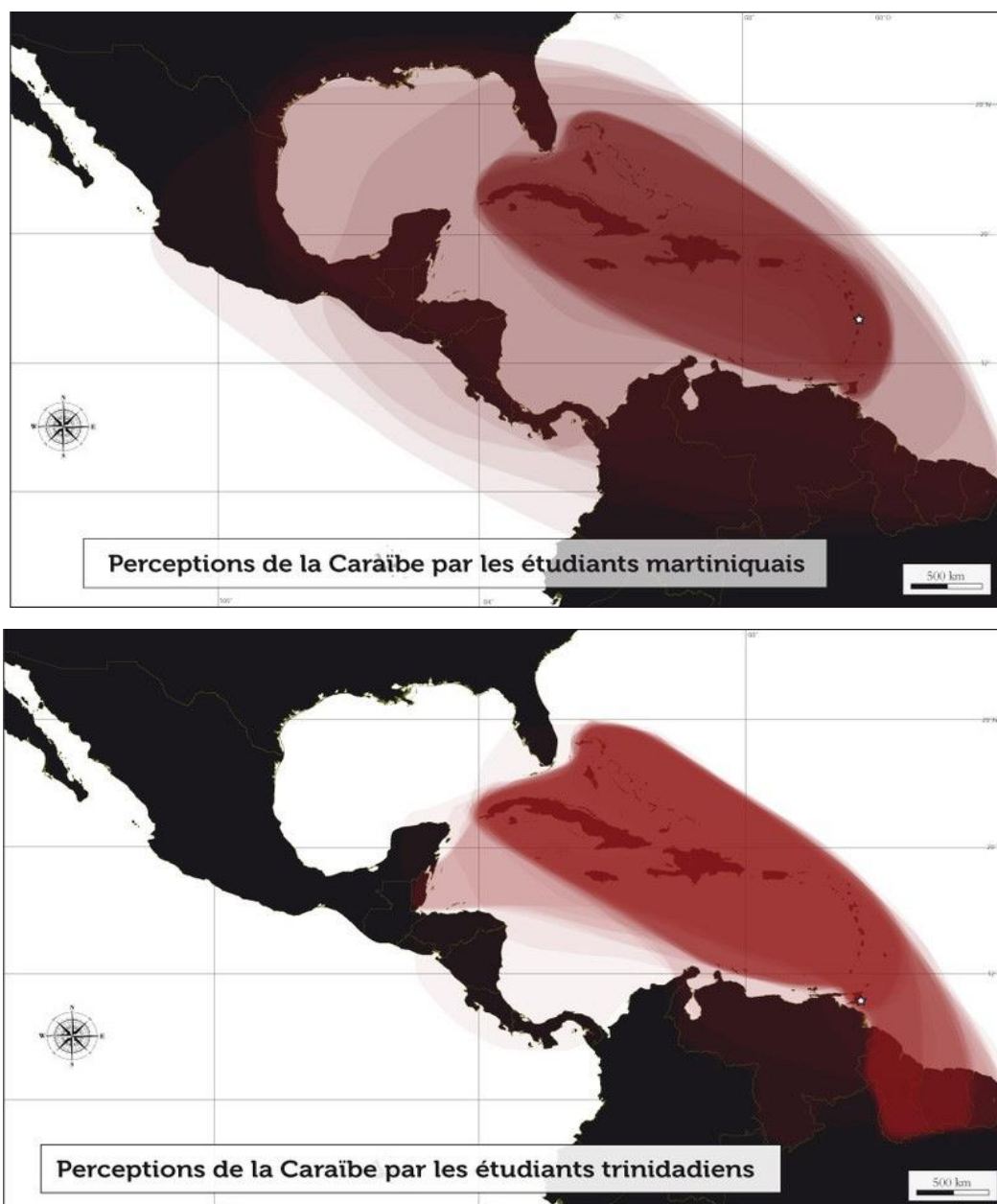


Source : Caribbean atlas ¹¹⁹

Dans notre étude, nous sommes amenés à constater qu'il existe une distorsion entre une vision géopolitique de la Caraïbe et la vision populaire qui a été analysée dans le noyau central des représentations, vision elle-même résultant de stéréotypes tels que nous les avons évoqués dans la zone muette du noyau central. Ce sont également les conclusions de l'étude réalisée par Romain Cruse, ATER de l'université des Antilles et de la Guyane sur la Caraïbe perçue et vécue. Un échantillon de 50 étudiants en premier cycle de chacune des universités de la Caraïbe a été constitué et interrogé sur sa perception de la Caraïbe, puis invité à en faire la représentation sur une carte. A titre d'exemple nous avons sélectionné les cartes représentant la Caraïbe, dessinées par des étudiants Trinidadiens et par des étudiants Martiniquais.

¹¹⁹ Cf .CEREGMIA, Université des Antilles et de la Guyane. Caribbean atlas[en ligne].cartothèque.[consulté en février 2013] Disponible sur le web : < <http://www.caribbean-atlas.com/fr/cartothèque/alliances-regionales.html>>

Figure 27 La Caraïbe vue par des étudiants Martiniquais et Trinidadiens



Source : Caribbean atlas¹²⁰

La superposition des cartes montre à quel point la perception du territoire peut non seulement varier d'un individu à l'autre mais peut aussi avoir un impact direct sur la représentation d'une mobilité à l'intérieur de ce périmètre, puisque la majorité des étudiants Trinidiens interrogés inclut le Venezuela et le Suriname dans la Caraïbe, ce qui n'est pas la perception de l'étudiant Martiniquais.

Pour qu'il y ait cohésion entre décideurs institutionnels et la population sur l'intégration de la Martinique dans la Caraïbe, la solution passe sans doute par une communication qui soit idoine, sur

¹²⁰ Cf .CEREGMIA, Université des Antilles et de la Guyane. Caribbean atlas[en ligne].cartothèque.[consulté en février 2013] Disponible sur le web : < <http://www.caribbean-atlas.com/fr/cartotheque/alliances-regionales.html>>

cette grande Caraïbe même si, les croyances qui sont activées lorsqu'il est question de mobilité professionnelle changeront difficilement dans l'immédiat, comme nous l'avons constaté dans le noyau central des représentations. Nous gageons que ce guide contribue à faire évoluer ces représentations et à poser les contours d'une citoyenneté Caribéenne.

Il existe d'autres pistes pour faire évoluer les représentations, mais qui s'inscrivent dans le long terme et qui sont pour l'instant prématurées. Ainsi, au niveau de l'enseignement supérieur des dispositions pourraient être envisagées, telles que :

1. Mettre en place des filières préparant à une double certification franco-anglosaxonne ou franco-hispanophone, en ciblant les filières offrant des possibilités d'insertion dans la Caraïbe (environnement, gestion et développement touristique, biodiversité, énergies renouvelables..) de manière à faciliter l'insertion des ressortissants français dans les économies et sur le marché du travail caribéen.
2. L'instauration d'une année de césure dans les cursus L3 ou M1 de l'Université des Antilles pour des étudiants de la filière gestion sciences économiques avec pour objectif de construire des projets de développement économique pour ces pays, serait de nature à favoriser un regard coopératif avec la Caraïbe
3. Stimuler les échanges éducatifs dans la Caraïbe par des fonds dédiés, selon la même logique que ERASMUS+

La question de l'opérationnalité de nos propositions et de leur ordonnancement dans le temps, se trouve naturellement posée en même temps qu'un nécessaire recul par rapport à notre problématique, avant d'en tirer des conclusions.

Conclusion

En 2015, Le processus d'intégration de la Martinique du XXI^{ème} siècle dans la Caraïbe se densifie de jour en jour tant par la signature d'accords d'adhésion aux organisations internationales des Etats de cette région que par la structuration de relations diplomatiques. Le gouvernement poursuit ses tractions pour finaliser le processus enclenché¹²¹. Cette intégration progressive et le modèle de développement endogène qu'elle sous-tend interroge la situation économique des pays de la Caraïbe en regard de la situation socio-économique de la Martinique. La Martinique est une région qui a une population vieillissante, ce qui n'est pas le cas de ses voisins. Son produit intérieur brut est dans le peloton de tête des pays de la Caraïbe, mais son taux de chômage figure parmi les plus élevés. Son niveau de vie et son appartenance à l'Union Européenne en font un pôle d'attraction pour certains de ses voisins. Tous ces éléments créent les conditions d'un développement des mouvements migratoires entre la Martinique et les autres pays de la Caraïbe, lesquels pays sont déjà organisés en communauté économique, pratiquant une relative fluidité dans la circulation des personnes et dans le suivi des relations diplomatiques. Le contexte est celui du *push and pull* qui se met en œuvre lorsque des conditions socio-économiques internes à un territoire rendent nécessaire la migration de la population due en particulier à une insuffisance de création de richesse -c'est le cas en Martinique-. Ainsi, le développement des échanges entre la Martinique et ses voisins semble inéluctable. Une communauté professionnelle internationale est amenée à se développer. Il s'agit avant tout du déroulement d'un modèle de développement voulu par les acteurs économiques et politiques comme endogène et dont la médiatisation privilégie des attendus économiques univoques. En effet, ces initiatives interviennent dans un contexte de faible croissance du PIB, d'un chômage structurel et de départs du territoire des jeunes diplômés. La Caraïbe est ainsi envisagée comme porteuse de solutions aux problèmes socio-économiques de la Martinique. Pourtant, les échanges et les flux matériels et immatériels qui s'amplifieront en corrolaire de ce rapprochement et qui auront une incidence sur les grands équilibres de la société martiniquaise ne sont pas abordés de manière prospective dans leur dimension humaine. Cette rencontre avec des populations des autres Etats de la Caraïbe sera aussi un espace de brassage de pratiques et de cultures professionnelles différentes où le rapport à l'autre sera convoqué. Nous entendons ici le défi de la situation comme étant celui de la construction de rapports économiques et de relations de travail entre

¹²¹ Cf. *France Antilles*, GALLION, G. La diplomatie territoriale entre espoirs et frustrations. Martinique: 7 Novembre 2014, 2014. Cf. *France Antilles*, GALLION, G. Une valeur ajoutée à l'action extérieure de la France, Interview de Fred Constant, Ambassadeur de France, délégué à la coopération régionale. Martinique : 7 Novembre 2014, 2014.

des ressortissants d'Etats indépendants, ayant une pratique communautaire, confrontés depuis plusieurs années aux questions de développement endogène, avec des populations des régions d'Outre-mer déjà isolée par la langue pratiquée, et moulées dans un creuset de culture franco-européenne pour ce qui est du monde des affaires. Notre recherche a révélé que si la mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe pouvait être en toute logique une des solutions d'insertion pour la population en recherche d'emploi, elle s'opèrerait en l'état actuel des mentalités, sur fond de malentendu, de stéréotypes et d'incompréhension, façonnée par un environnement se revendiquant comme tourné vers la Caraïbe mais se révélant finalement maladroit voire indifférent à cette altérité.

Pour notre recherche, nous nous sommes référé principalement aux travaux d'Emile Durkheim, de Rudolf Moos et de Jean-Claude Abric pour analyser les interactions qui existent entre un projet de mobilité professionnelle et l'environnement dans lequel il émerge. La vision et la représentation que les décideurs politiques ont de la Caraïbe en tant que promoteurs de cette intégration de la Martinique dans son environnement de proximité est en décalage par rapport au sens commun qui est celui auquel le citoyen se réfère.

En effet, la Caraïbe n'est pas une région du globe aux contours définis puisqu'on peut lui associer à la fois les pays du bassin caribbéen incluant les Etats continentaux de l'Amérique centrale, ou la réduire aux petites et grandes Antilles, avec une population passant du simple au double. De ce fait, de nombreux clichés et stéréotypes sont à l'œuvre dans cette région du monde, qui est souvent associée à la fois à l'idée d'une région historique du commerce triangulaire et de la découverte du Nouveau monde, et de loisirs et d'îles paradisiaques. Interrogés sur la question de la mobilité professionnelle dans la Caraïbe, les Martiniquais qui ont exprimé une résistance, voire une aversion, se sont justifiés par une appropriation de ces clichés et stéréotypes, faisant de la Caraïbe une destination de loisirs, mais finalement tout en s'en excluant du fait de leur appartenance à un territoire français.

De nombreuses analyses s'appuyant sur une approche sociologique ou historique ont déjà pointé du doigt le fait que les Martiniquais vivent le dos tourné à la Caraïbe. La théorie du noyau central d'Abric qui été mobilisée pour cette recherche aura mis en lumière tant la déclinaison de cette représentation sociale de la Caraïbe au niveau individuel, que les mécanismes et les détours qui sont activés pour ne pas exprimer ce qui pourrait apparaître comme de l'ethnocentrisme.

La Caraïbe est donc une destination professionnelle qui est peu prisée et c'est sur cette toile de fond que devrait s'appuyer un projet de coopération avec la Caraïbe, ce qui constitue un écueil car il faut bien intégrer aujourd'hui le fait que si les nouvelles formes de travail dématérialisée et asynchrone de demain ne nécessitent pas que l'on quitte son territoire pour être concerné par les problèmes de la

mobilité, il n'en reste pas moins que les questions du rapport à l'autre et d'interculturalité sont posées. Sinon, comment convaincre l'ouvrier martiniquais qui produit un bien ou un service destiné à l'exportation dans la Caraïbe, de s'inscrire dans une norme qualité internationale, s'il ne se représente pas son *alter ego* de la Caraïbe, comme ayant droit à une exigence équivalente et peut-être supérieure à la sienne.

Pour comprendre la situation, un examen des politiques publiques qui participent à la construction du citoyen actif aura été nécessaire. Les politiques publiques qui sont à l'œuvre au premier chef sont la politique éducative parce qu'elle est adossée au projet de société et à l'exercice de la citoyenneté et la politique de formation parce qu'elle accompagne le monde de l'économie en intervenant sur la qualification de la main d'œuvre. L'état des lieux que nous avons dressé dans le cadre de cette recherche montre que les politiques éducatives et les politiques de formation professionnelle sont structurellement articulées, ce qui est normal, aux politiques nationales et à la logique de continuité du territoire.

Les échanges éducatifs privilégient l'axe Martinique-Europe, parce que les financements y sont affectés, et les aides régionales accordées aux demandeurs d'emploi pour se former sur un axe Martinique-France sont souvent détournées de leur objectif. Par ailleurs, l'analyse des pratiques en matière d'échanges éducatifs avec la Caraïbe révèle au moins deux effets qui sont à contre-courant de la construction d'une citoyenneté caribéenne en Martinique.

Le premier effet renforce les représentations défavorables vis-à-vis de la Caraïbe lorsque les élèves et les étudiants vont à la rencontre de l'autre par le prisme de leur propre culture sans qu'ils aient été préparés à cette altérité. Ils en reviennent trop souvent renforcés dans leur ethnocentrisme. Pourtant les vertus des échanges éducatifs dans la construction de l'Europe sont reconnues. On peut donc escompter que le développement des échanges avec la Caraïbe dans un cadre pédagogique participe à la construction d'un marché du travail caribéen dès lors que sera pris en compte l'état de la recherche sur cette question. Mais il manquera une politique de la mobilité pour faire des échanges éducatifs un moyen de préparer les jeunes générations à une société plus ouverte sur la Caraïbe.

Les travaux menés dans le cadre de cette recherche ont montré comme second effet pervers, que certaines inégalités qui sont constatées dans la société avaient tendance à être reproduites par le système éducatif et qu'ainsi, les enfants de parents auparavant mobiles sont plus enclins à être mobiles à leur tour que les autres enfants. Il faudra donc une véritable éducation à l'altérité qui soit intégrée à un projet pédagogique pour sortir de la vision réductrice des échanges éducatifs aux séjours linguistiques. Il faudra également que des outils pédagogiques soient adaptés aux bénéficiaires d'ateliers de

préparation à l'altérité. Aujourd'hui, la situation économique et sociale de la Martinique fait de la question de la mobilité une perspective migratoire discutable si elle est laissée en jachère, dissociée d'un projet de société prenant en charge la formation de ses jeunes générations et leur insertion dans la vie active. La situation est confuse parce que les politiques publiques ne sont pas toujours cohérentes et la question de la mobilité professionnelle et spatiale, facteur d'insertion sociale, est à mettre en relation avec des problèmes comme le vieillissement de la population, la chute de la consommation, la fuite des cerveaux et... la fermeture des écoles. Les Martiniquais ont évolué dans un environnement éducatif qui les a isolés de leurs voisins. Dans un article publié dans le *Caribbean Atlas*, Romain Cruse résume la situation.¹²²

« La question ici posée est donc la suivante : les « Antillais » originaires de Martinique, Guadeloupe et Guyane sont-ils Caribéens ? L'histoire et la géographie rattachent leurs territoires à cet espace. Cependant, la départementalisation en 1946 a entraîné le façonnement sur un demi-siècle d'une identité « antillaise » toute particulière, entre une France très bien connectée (entre trois et six navettes aériennes journalières directes pour Paris, trois compagnies aériennes) mais lointaine (7 000 km, 8 heures de vol) et une Caraïbe proche (quelques centaines de kilomètres tout au plus pour les autres îles des Petites Antilles) mais au contraire très peu connectée.[...] Rien n'incite d'ailleurs aux échanges entre les habitants des îles françaises et le reste des Caribéens. Les prix des échanges sont prohibitifs, que l'on pense au transport, à l'envoi de marchandises ou même plus simplement aux appels téléphoniques. L'ensemble de ces éléments montrent que, malgré leur positionnement géographique caribéen et les héritages culturels (langue créole, histoire commune, etc.), les Antilles françaises sont avant tout vécues comme des régions françaises. Ceci s'explique en grande partie par l'ensemble des politiques menées depuis la départementalisation (politiques économiques et éducation notamment). La forte connexion avec la France (transport, commerce, médias, etc.) et la coupure avec le reste de la Caraïbe jouent un rôle particulièrement important dans ce processus ».

Mais il existe d'autres freins qui interagissent avec ce fait social et qui résultent tant des représentations individuelles et collectives que de stéréotypes actifs. Pour les besoins de la recherche, nous avons dû neutraliser certaines contingences qui n'ont cessé de nous convoquer tout au long de nos travaux. En effet, les questions identitaires, culturelles, sociétales, historiques, mais aussi et surtout les questions du rapport au travail se sont manifestées et quelquefois imposées comme faisant partie des données à prendre en compte et qui seraient un prolongement possible de notre recherche.

Tous les chiffres connus et toutes les enquêtes qui ont été menées montrent que la jeunesse martiniquaise aspire à de nouveaux horizons et que, dans bien des cas, le retour au pays des

¹²²Cf. CEREGRAMIA, Université des Antilles et de la Guyane. *Caribbean atlas*[en ligne]. [Consulté en février 2013] Disponible sur le Web :< <http://www.caribbean-atlas.com/fr/thematiques/qu-est-ce-que-la-caraibe/les-antillais-sont-ils-caribeens.html>>

Martiniquais expatriés n'est pas envisagé. Faut-il le déplorer ? Face à un taux de chômage structurel, de deux fois supérieur à la moyenne nationale, les discours ne peuvent pas grand-chose sur les individus.

Pourtant, il est encore temps d'infléchir la tendance et d'organiser une mobilité professionnalisante pour les jeunes en apprentissage et pour les demandeurs d'emploi, car ce qui est en jeu, ce n'est pas le travail ni la mobilité en soi, mais bien la question de l'autre et celle du rapport à l'autre. Derrière cette question et les situations paradoxales que nous avons trouvées dans le cadre de cette recherche, c'est tout l'équilibre de la société martiniquaise qui est interrogé. En effet, en Martinique, les mouvements migratoires en général et la mobilité professionnelle géographique en particulier, sont liés à des phénomènes démographiques dont les effets sur les grands équilibres socio-économiques sont amplifiés en raison de la taille du territoire. Deux phénomènes pointent à l'horizon, celui du vieillissement de la population martiniquaise et celui de l'augmentation de la présence sur le territoire de personnes qui ne sont pas natives de Martinique, qu'elles viennent d'Europe ou de la Caraïbe.

Si l'on se projette dans 20 ans, en souhaitant qu'une véritable communauté économique voie le jour avec des valeurs qui soient partagées, la question de la mobilité professionnelle dans la Caraïbe va nécessiter un certain nombre de réponses à des questions préalables autres que politiques, diplomatiques et économiques. Des signaux sont déjà présents qui indiquent que d'autres considérations sont à prendre en compte pour régler les problématiques qui sont à la croisée de l'économique et du social. Pour cette analyse, nous nous référons aux travaux de Dominique Meda¹²³, sur la valeur travail. Il indique que des chercheurs ont constaté que lorsque dans une société, le nombre de personnes inactives augmente, les retraités, les femmes au foyer, mais aussi le taux de diplômés, l'importance accordée à la valeur travail s'affaiblit. En Martinique, avec près de 20 % de la population active inoccupée et un taux de chômage important depuis plus d'une décennie, c'est toute une génération d'enfants qui auront toujours vu leurs parents vivre de transferts sociaux ou de travail informel et qui, à leur tour, deviendront des adultes à qui l'on demandera de s'insérer dans la vie économique par le travail.

Le rapport au travail s'en trouvera peut-être affecté mais il faudra aussi s'interroger sur notre système de valeur et sur l'évolution de notre rapport au travail. Il sera certainement nécessaire de porter un autre regard sur la société qui est en construction pour mieux la comprendre. Selon l'étude de Meda, il semble en effet que le rapport des Français au travail évolue et qu'il intéresse tout particulièrement les sociologues français. Cette question du rapport au travail des natifs de Martinique qui a été soulevée à l'occasion de notre recherche sur la mobilité, reste pour nous sans réponse et nécessiterait des investigations complémentaires qui dépassent le cadre de ce travail.

¹²³ MEDA Dominique, *Travail, la révolution nécessaire*, Editions de l'aube, Paris, 2010, p.15.

Nous constatons que c'est toute la société martiniquaise qui se reflète dans cette problématique de la mobilité professionnelle et géographique, comme une partie comprenant le tout, dans l'esprit de la reliance de Morin et de Glissant. Et nous repons la question. La mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe est-elle nécessaire ou seulement salutaire ? Elle est nécessaire pour toutes les raisons sociales et économiques qui ont été évoquées dans cette recherche. Elle constitue une vraie source d'apprentissage et elle est une ressource inépuisable. Et ce qui se joue véritablement à travers cette recherche, c'est l'enjeu profond de la mobilité, à savoir la découverte de l'altérité.

Cette recherche, par l'analyse de la mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe, interroge la mise en œuvre de l'antillanité. Les intellectuels et les chercheurs ont nourri et nourrissent encore aujourd'hui cette interrogation sur nous-mêmes. Notre questionnement s'inscrit dans un projet d'action et parce qu'il s'inscrit dans le concret, il pourra, nous l'espérons, aider à mettre en lumière certains schèmes qui sont en œuvre dans cette grande réflexion identitaire qui accompagne le projet de développement de ce territoire. Il ne faut pas se voiler la face ni parler la langue de bois en imaginant que la question du développement de la mobilité professionnelle est une question de financement ou de politique. Une réflexion sur la mobilité professionnelle des Martiniquais est salutaire parce qu'elle devrait permettre de mettre en œuvre une politique maîtrisée de la mobilité, et faire en sorte que les pays de la Caraïbe deviennent des destinations professionnalisantes reconnues et valorisées, pour que les forces vives de ce territoire en fassent des lieux de construction d'une nouvelle citoyenneté, que de nombreux Martiniquais appellent de leurs vœux, animés et portés par un désir d'universalité.

Bibliographie

- ABRIC, Jean-Claude. *La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales*. Eres, 2007.
- ABRIC, Jean-Claude. *Méthodes d'étude des représentations sociales*. Erès [Methods for the study of social representations]. Ramonville Saint-Agne,, France, 2003.
- ADDI, Lahouari. *Sociologie et anthropologie chez Pierre Bourdieu: Le paradigme anthropologique Kabyle et ses conséquences théoriques*. La découverte, 2012.
- AUDEBERT, Cédric. *Régionalisme et migrations dans la Caraïbe*, 2011.
- AUDEBERT, Cédric. *Le cadre politico-institutionnel des migrations antillaises: des dynamiques différenciées dans un contexte géopolitique segmenté*. Editions Publibook, 2009.
- BARFLEUR-LANCREROT, Lydia. La politique européenne de gestion des flux migratoires dans la Caraïbe. *Hommes & Migrations*, 2008, no. 1274, pp. 90-102.
- BEAUD, Michel. L'art de la thèse. *Paris: La Découverte*, 2003.
- BERTHIER, Nicole. *Les techniques d'enquête en sciences sociales: méthodes et exercices corrigés*. Édition: Armand Colin, 1997, pp. 1-256.
- BERTHOMIÈRE, William. « Pas de monde sans mobilités ». Dureau, Françoise ; Hily, Marie-Antoinette (Dir.) *Les Mondes de la mobilité*, Rennes, Presses Universitaires De Rennes, 2009, pp. 175-187.
- BÉZILLE, Hélène. "De l'usage du témoignage dans la recherche en sciences sociales ». Feldman, J., Kohn, RC (Éds). *L'éthique dans la pratique des sciences humaines: Dilemmes*, 2000, pp. 201-222.
- BIGOT, Régis; HOIBIAN, Sandra. Mouvement des entreprises de France,. *La mobilité professionnelle bridée par les problèmes de logement*. CRÉDOC, 2011.
- BINET, A. Avant-Propos (Le bilan de la psychologie en 1909). *L'Année Psychologique*, 1909, vol. 16, no. 1, pp. 7-15 Persée <http://www.persee.fr>. ISSN 0003-5033.
- BONARDI, Christine; ROUSSIAU, Nicolas. *Les représentations sociales*. Dunod, 1999.
- BONNET, Annick. *Mobilité étudiante Erasmus, apports et limites des études existantes*. Agence Europe Education Formation France, Commission européenne ed. Bordeaux: mars 2012.
- BONNET, C.; GHIGLIONE, R. ; RICHARD, JF. et al., 1990 b. *Traité de psychologie cognitive*, tome 3. Cognition, Représentation, Communication, Paris, Dunod.
- BOURDIEU, Pierre. *Questions de sociologie*, Les éditions de Minuit, 1980.
- BOURDIEU, Pierre; PASSERON, Jean-Claude. *La comparabilité des systèmes d'enseignement. Éducation, Développement et Démocratie*. [Castel, Robert & Passeron, Jean-Claude, Eds.].Paris: Mouton, 1967, pp. 21-33.
- BOURDIEU, Pierre; WACQUANT, Loïc. *Réponses: pour une anthropologie réflexive*. Seuil Paris, 1992.
- BRETON, Didier, et al. *Les départements d'Outre-Mer face aux défis du vieillissement démographique et des migrations*. Population et société n°460 2009, pp. 1-4.
- CAIRE, Guy. Hervé Domenach et Michel Picouet, La dimension migratoire des Antilles. *Tiers-Monde*, 1993, vol. 34, no. 135, pp. 716-718.
- CALMONT, André; AUDEBERT, Cédric. *Dynamiques migratoires de la Caraïbe*. KARTHALA Editions, 2007.
- CAPRON, Guénola; CORTES, Geneviève ; GUÉTAT-BERNARD, Hélène. *Liens et lieux de la mobilité: ces autres territoires*. Belin, 2005.
- CARAÏBE, Géode. *Dynamiques migratoires de la Caraïbe*. Paris, Karthala, Coll. «Terres d'Amérique, 2007, vol. 6.

- COET-AMETTE, Christelle; JEAN, Nicolas. *Génération Erasmus, 25 ans de bonnes pratiques*. Mission prospective, Agence Europe Education Formation, France, Septembre 2012.
- CLEGG, Peter; PANTOJAS-GARCIA, Emilio. *Governance in the Non-independent Caribbean: Challenges and Opportunities in the 21st Century*. Ian Randle, 2009.
- DE WENDEN, Catherine W. *Atlas des migrations: Un équilibre mondial à inventer: Atlas Autrement*. Editions Flammarion, 2013.
- DE WENDEN, Catherine W. *La mondialisation des flux migratoires*, Ville-école-intégration Enjeux n°131,2002.
- DOISE, Willem. L'ancrage dans les études sur les représentations sociales. *Bulletin De Psychologie*, 1992, vol. 45, no. 405, pp. 189-195.
- DOMENACH, Hervé. *L'évolution au XXe siècle du système démographique et migratoire caribéen*. Diaspora caribéennes. Revue Hommes et Migrations, n°1237, 2002, pp. 13-25.
- DOMENACH, Hervé; PICOUET, Michel. *Systèmes institutionnels et réseaux migratoires: éléments d'analyse politico-économiques dans le bassin Caraïbe*, Union internationale pour l'étude scientifique de la population-actes du congrès de New delhi,1989.
- DURKHEIM, Emile. *Sociologie de l'Education*. Paris: Quadriage, Puf, 1922.
- DURKHEIM, Emile. *Le suicide: étude de sociologie*. Alcan, 1897.
- ELIAS, Norbert. *La société des individus*. Paris, Fayard, 1991.
- FENNETEAU, Hervé. *Enquête: entretien et questionnaire*. Dunod, 2002.
- FLAMENT, Claude. *Structure et dynamique des représentations sociales*. Méthode d'étude des Représentations Sociales, Eres, 2003, pp. 204-219.
- GALLION, G. *Coopération: la page qui s'ouvre est prometteuse, interview de Georges PAU-LANGEVIN, ministre des Outre-mer*. Martinique: France Antilles, 6 Novembre 2014, 2014.
- GALLION, G. *La diplomatie territoriale entre espoirs et frustrations*. Martinique: France Antilles, 7 Novembre 2014.
- GALLION, G. *Une valeur ajoutée à l'action extérieure de la France, Interview de Fred CONSTANT, Ambassadeur de France, délégué à la coopération régionale*. Martinique: France Antilles, 7 novembre 2014.
- GALLION, G. *Génération BUMIDOM, 160 000 déplacés*. Martinique: France Antilles, 19 Décembre 2013.
- GARNER, Hélène; MEDA, Dominique; SENIK, Claudia. *La place du travail dans l'identité des personnes- Données sociales-la société française*. INSEE ed., Janvier 2006.
- GOHARD-RADENKOVIC, Aline; RACHEDI, Lilyane. *Récits de vie, récits de langues et mobilités: nouveaux territoires intimes, nouveaux passages vers l'altérité*. l'Harmattan, 2009.
- GRAWITZ, Madeleine; PINTO, Roger. *Méthodes des sciences sociales*. Dalloz, 1972.
- GROUX Dominique; PORCHER, Louis. *Les échanges éducatifs*. Editions L'Harmattan, 2000.
- GUICHARD, Jean; HUTEAU, Michel. *Psychologie de l'orientation*. Dunod Paris, 2001.
- GUIMELLI, Christian. Structures et transformations des représentations sociales. *Textes De Base en Sciences Sociales*, 1994.
- HARTOG, Thierry. *La Caraïbe, un espace pluriel en questions: au marqueur d'archipels, hommage au professeur Maurice Burac*. KARTHALA Editions, 2011.
- HECQUET, Vincent. *Revue économique et sociale des Antilles-Guyane*. INSEE ed., Mai 2006, 2006, vol. Antiane n° 26.
- JODELET, Denise. *Les représentations sociales*. Presses universitaires de France Paris, 1989.
- KALEIDOSCOPE, e2f2. *Etude d'impact 2014-Synthèse finale-mobilité européenne et retour à l'emploi*. Agence Europe Education Formation France ed. Commission européenne, Décembre 2013, 2014.
- KAUFMANN, Jean-Claude. *L'entretien compréhensif*. Armand Colin, Barcelone, 2008.
- KAUFMANN, Vincent. *Les paradoxes de la mobilité: bouger, s'enraciner*. Collection le savoir suisse, 2008.
- KECK, Frédéric. *Lévi-Strauss et la pensée sauvage*. Presses Universitaires de France, Paris, 2004.
- KHELLIL, Mohand. *Sociologie de l'intégration*. Presses universitaires de France, Paris, 1997.

- LAMIC, Nicolas. La mobilité professionnelle spatiale: impasse ou solution pour le développement de l'emploi et de la formation dans les départements français d'Amérique?. *Savoirs*, 2009, no. 1, pp. 93-114.
- LATINA, COMISSÃO ECONÔMICA PARA A AMÉRICA. *Anuario estadístico de América Latina y el Caribe* 2006. Santiago do Chile: CEPAL, 2007.
- LEIRIS, Michel. *Contacts de civilisations en Martinique et en Guadeloupe*. Gallimard Paris, 1955.
- LÉVI-STRAUSS, Claude. *Les structures élémentaires de la parenté*. Walter de Gruyter, 2002.
- LEVI-STRAUSS, Claude. *Histoire de lynx*. Plon, 1991.
- LÉVI-STRAUSS, Claude, et al. *La pensée sauvage*. Plon Paris, 1962.
- LÉVI-STRAUSS, Claude; POUILLON, Jean. *Race et histoire*. Gonthier, 1972.
- LIPANSKY, Edmond M.; TABOADA-LEONETTI, Isabelle; VASQUEZ, Ana. Introduction à la problématique de l'identité. *Stratégies Identitaires*, 1990, pp. 7-26.
- MAFFESOLI, Michel. *La connaissance ordinaire: précis de sociologie compréhensive*. Klincksieck, 1985.
- MARCELIN, Albéric. *La jeunesse martiniquaise: Priorité des deux prochaines décennies Commission Formation Insertion*. CSER, Martinique ed., janvier 2010.
- MARIE, Claude-Valentin. L'enquête migrations, famille et vieillissement [Première grande enquête menée dans les DOM pour mieux cerner les défis de demain]. *Politiques Sociales Et Familiales*, 2011, vol. 106, no. 1, pp. 98-103.
- MÁRQUEZ, Edouardo. ; FRIEMEL, Edouard. Activation des schèmes cognitifs de base et actualisation des valeurs associées au travail. *Papers on Social Representations*, 2005, vol. 14, pp. 1-28.
- MOOS, Rudolf H. Person-environment congruence in work, school, and health care settings. *Journal of Vocational Behavior*, 1987, vol. 31, no. 3, pp. 231-247.
- MORINIAUX, Vincent, et al. *Les mobilités*. Sedes, 2010.
- MOSCOVICI, Serge; ABRIC, Jean-Claude. *Psychologie sociale*. Presses universitaires de France, 1984.
- NIRAS, Consultant. *La mobilité géographique au sein de l'UE : Optimiser ses avantages sociaux et économiques, Commission européenne, DG emploi affaires sociales et égalités des chances*. Commission européenne ed., GD Emploi, Affaires sociales et égalité des chances ed., Avril 2008.
- PALMONARI, Augusto; DOISE, Willem. Caractéristiques des représentations sociales. *L'étude des représentations sociales*, 1986, pp. 12-33.
- PERETZ, Henri. *Les méthodes en sociologie: l'observation*. Découverte, 2004.
- PIOLLE, Xavier. Mobilité, identités, territoires/Mobility, identities, territories. *Revue de géographie de Lyon*, 1990, vol. 65, no. 3, pp. 149-154.
- QUERE, Michel. Regards croisés sur les relations emploi-formation. La documentation française, Paris: *Revue française des sciences sociales*, janvier-mars 2008.
- QUIVY, Raymond; VAN CAMPENHOUDT, Luc. *Manuel de recherche en sciences sociales.*, 1988.
- REA, Andrea; TRIPIER, Maryse. *Sociologie de l'immigration*. La Découverte Paris, 2003.
- RÉGION, Martinique. *Contrat de Plan Régional de Développement des formations professionnelles Martinique 2011-2015*. Région Martinique ed., Fort-de-France: , 15 Avril 2013, 2014.
- RÉMY, Knafou. *La planète "nomade". Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*. Belin, Paris, 1998, vol. 247, pp. 2001-2002.
- REYNAL, Marie. *La discrimination ethnique. Réalités et paradoxes*. . CNDP ed., Ville-école-enjeux ed. Paris: 2003.
- RICOEUR, Paul; JARCZYK, Gwendoline. *Soi-même comme un autre*. Rue Descartes, 1991, pp. 225-237.
- SABATIER, Colette; MALEWSKA, Hannaand; TANON, Fabienne. *Identités, acculturation et altérité*. Editions L'Harmattan, 2002.
- SAYAD, Abdelmalek; BOURDIEU, Pierre. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. De Boeck Bruxelles, 1991.
- SCHLOSSBERG, Nancy K. *Counseling adults in transition: Linking practice with theory*. Springer Publishing Company, 2005.
- SENNETT, Richard; DAUZAT, Pierre-Emmanuel. *La culture du nouveau capitalisme*. Albin Michel Paris, 2006.
- SIGANOS, Hervé. *Projet de développement 2010-2013*. Académie de la Martinique ed., Janvier 2011.
- STOËSZ, Michel. *Rapports et échanges sur les liens emploi-formation*, Céreq, Collection RELIEF, 2008.

TEMPORAL, Franck. Insertion professionnelle des jeunes ultramarins: DOM ou métropole?. *Population*, 2012, vol. 66, no. 3, pp. 555-599.

WEBER, Max. *Économie et société/2. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*. Paris, PLON (Coll.Agora Pocket), 1995, vol. 13.

WEBER, Max, et al. *Économie et société: les catégories de la sociologie*. Pocket, 1995.

Index des auteurs

<i>ABRIC</i> 44, 45, 53, 117, 133, 142, 146, 148, 152, 157, 158, 159, 160, 177, 180, 202	<i>HALL</i> 207
<i>AUDEBERT</i> 60, 62	<i>HECQUET</i> 20
<i>BERNARD</i> 50, 77	<i>HUTEAU</i> 39, 40, 188, 223
<i>BERTHOMIERE</i> 8	<i>JODELET</i> 42, 194
<i>BOURDIEU</i> 43, 223	<i>KAUFMANN</i> 7, 54
<i>BURAC</i> 24, 223	<i>KECK</i> 51, 182, 187, 223
<i>CALMONT</i> 59	<i>KNAFOU</i> 46, 224
<i>CRUSE</i> 31	<i>LAMIC</i> 195, 223
<i>DOISE</i> 43	<i>LEVI-STRAUSS</i> 50, 51, 182, 186
<i>DOMENACH</i> 57, 222	<i>MARIE</i> 8, 77, 120, 224
<i>DUMONT</i> 49, 50, 53	<i>MEDA</i> 39, 137, 144, 220
<i>DURKHEIM</i> 42, 43, 83, 117, 198	<i>MOOS</i> 40, 41, 117, 189
<i>GIBRAN</i> 191	<i>MORIN</i> 187, 201
<i>GLISSANT</i> 210	<i>MORINAUX</i> 50
<i>GODARD</i> 164	<i>MOSCOVICI</i> 43, 44, 118
<i>GROUX</i> 95, 159, 202, 208	<i>SCHLOSSBERG</i> 41, 224
<i>GUICHARD</i> 39, 40, 188, 223	<i>TANGUY</i> 110, 111
<i>GUIMELLI</i> 172, 180	<i>TEMPORAL</i> 77
	<i>WEBER</i> 10

Table des tableaux

Tableau 1 Classement des îles des petites Antilles suivant l'IDH	23
Tableau 2 Evolution de la population Martiniquaise de 1961 à 2005-Migrations et croissance naturelle ...	25
Tableau 3 Taux de chômage des pays de la Caraïbe	32
Tableau 4 Tendances migratoires des pays de la Caraïbe entre 1950 et 1989	61
Tableau 5 Les migrations intra-Caraïbes.....	63
Tableau 6 Présence des ressortissants de la Caraïbe dans la population active Martiniquaise	67
Tableau 7 Données démographiques de la Caraïbe insulaire en 2010.....	68
Tableau 8 Evolution de la population de 1960 à 1970 dans les trois Régions d'Outre-mer	69
Tableau 9 Flux annuels de 2010 à 2013 de stagiaires de la formation professionnelle et les mobilités de transit	72
Tableau 10 Projet de mobilité et conditions de départ.....	79
Tableau 11 Part des étrangers dans la population Martiniquaise au 1/1/2010	80
Tableau 12 Nombre d'élèves ayant un projet de mobilité (hors financements européens) en 2013	87
Tableau 13 Les départs en mobilité au sein de l'académie de Martinique de 2010 à 2013.....	90
Tableau 14 Mobilité des étudiants de l'UAG en 2011/2014.....	91
Tableau 15 Mobilité des élèves de l'académie de Martinique en 2013	94
Tableau 16 Le questionnement des candidats à la mobilité	98
Tableau 17 Politique régionale de formation/Répartition des bénéficiaires de 2010 à 2013.....	104
Tableau 18 Effectifs/Dispositif régional de formation et de mobilité	105
Tableau 19 Répartition de la population active Martiniquaise par âge et par sexe au 1/1/2010	118
Tableau 20 Répartition des demandeurs d'emploi par âge et par sexe au 30/4/14.....	119
Tableau 21 Liste des facteurs associés à la probabilité d'être prêt à quitter son département pour un emploi	120
Tableau 22 catégories et groupes sociaux	122
Tableau 23 Analyse de contenu de la production du groupe FOCUS	136
Tableau 24 Grille d'analyse de la valeur accordée au travail selon Dominique Meda.....	137
Tableau 25 Analyse de contenu du groupe FOCUS et catégorisation.....	139
Tableau 26 Hiérarchisation de la production du groupe MOBIL par association libre	143
Tableau 27 Analyse de contenu du groupe FOCUS et catégorisation.....	144
Tableau 28 Analyse comparative des productions des groupes MOBIL et FOCUS	145
Tableau 29 Catégorisation des freins à la mobilité professionnelle selon la valeur travail exprimés par le groupe MOBIL	147
Tableau 30 Analyse des freins à la mobilité exprimés par le groupe SEDEN.....	149
Tableau 31 Mise en évidence de la zone muette du noyau central.....	151
Tableau 32 Freins à la mobilité selon l'expression du groupe SEDEN et hiérarchisation	156
Tableau 33 le noyau central des freins à la mobilité.....	157
Tableau 34 Classement de 162 pays selon leur Indice de la paix en 2013.....	165
Tableau 35 Prétentions salariales des candidats à la mobilité.....	167
Tableau 36 Pouvoir d'achat et conditions de vie dans la zone Caraïbe à la fin des années 2000	168
Tableau 37 Les schèmes cognitifs selon Guimelli.....	172
Tableau 38 les 28 connecteurs des schèmes cognitifs	173
Tableau 39 Résultat de l'analyse de contenu à l'aide de la grille des schèmes cognitifs	175

Index des notions

adéquationniste	109
coopération	6, 8, 15, 17, 18, 20 , 22, 31, 38, 75, 82, 190, 216, 223
éducation.....	1, 3, 40, 43, 62, 75, 76, 82, 83 , 89, 92, 96, 99, 111, 113, 160, 190, 191, 202, 203, 207, 219
mobilité	1, 3, 7, 9, 10, 11, 15, 19, 22, 28, 32, 34, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 49 , 50, 51, 52, 54, 57, 59, 61, 66, 67, 69, 70, 71, 72, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 82, 83, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 94, 95, 96, 97, 98, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 110, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 135, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 176, 177, 178, 179, 180, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 214, 215, 220, 221, 222, 223, 224, 234
mobilité professionnelle .	3, 8, 11, 37, 39, 41 , 45, 46, 47, 51, 55, 97, 100, 103, 125, 144, 145, 158, 162, 190, 198, 199, 201, 203, 204, 219, 220, 221
orientation professionnelle	39 , 190
politique éducative	11, 41, 81, 83 , 84, 85, 88, 89, 95, 97, 98, 99, 189, 191, 193, 194
régions ultrapériphériques	13, 14 , 15
représentation sociale	41, 43, 44 , 45, 117, 118, 145, 150, 155, 170
schèmes cognitifs	117, 170, 171 , 172, 173, 174, 175, 180, 187, 198, 224
transition professionnelle	39 , 42, 44

Table des figures

Figure 1 Evolution de la structure par âge de la population martiniquaise de 1990 à 2009.....	26
Figure 2 Présentation schématisée de la théorie de l'adaptation selon Rudolf Moos.....	40
Figure 3 La libre circulation des personnes au sein du Caricom	65
Figure 4 Répartition des stagiaires de LADOM par niveau de formation choisi	72
Figure 5 Résultats de l'enquête du CSER de Martinique sur la jeunesse Martiniquaise	79
Figure 6 Mobilité des étudiants martiniquais en 2011.....	93
Figure 8 Répartition par sexe et âge des jeunes ayant répondu à l'enquête mobilité de l'OREF en 2013.....	106
Figure 9 Résultats du sondage réalisé par l'OREF sur l'intérêt des jeunes pour la mobilité	107
Figure 10 Résultats du sondage réalisé par l'OREF sur la motivation des jeunes pour la mobilité.....	108
Figure 11 Populations et échantillons de l'enquête	123
Figure 12 Répartition par tranche d'âge des candidats à la mobilité de Pôle emploi	127
Figure 13 Répartition selon le sexe des candidats à la mobilité de Pôle emploi entre 2010 et 2012.....	127
Figure 14 Niveau de formation des candidats à la mobilité de pôle emploi	128
Figure 15 Répartition selon la destination envisagée des candidats à la mobilité recensés par Pole Emploi Martinique entre 2010 et 2012	129
Figure 16 Pyramide des âges des demandeurs d'emploi sans projet de mobilité	131
Figure 17 Niveau de formation des demandeurs d'emploi sans projet de mobilité	131
Figure 18 Synthèse de la démarche d'identification du noyau central	153
Figure 19 La situation économique de la Caraïbe perçue par les candidats à la mobilité.....	162
Figure 20 Mobilité professionnelle et choix de destination du groupe MOBIL	163
Figure 21 Types d'emplois recherchés par les candidats à la mobilité.....	166
Figure 22 Analyse comparative de la pyramide des âges des populations enquêtées	183
Figure 23 Comparaison par sexe des populations de l'enquête.....	184
Figure 24 Comparaison par niveau de formation des populations de l'enquête.....	185

Figure 25	Expérience à l'étranger-données comparatives	186
Figure 26	Hypothèses du modèle d'analyse représentées selon la théorie de Moos	189
Figure 27	La Caraïbe vue par la classe politique et économique (AEC)	213
Figure 28	La Caraïbe vue par des étudiants martiniquais et trinitadiens	214

ANNEXES

Contexte socio-economique	231
Annexe.1 extrait du rapport sur les etats generaux de l'outre mer	231
Annexe.1.1 contexte socio-politique et economique pages 15 a 20	231
Annexe.1.2 relations avec la caraïbe pages 38 a 41.....	243
Annexe.2 "les tendances demographiques et migratoires dans les rup.....	247
Annexe.3 les organisations des etats de la caraïbe.	249
Annexe 3.1 cartographie	249
Annexe.3.2 les organismes d'integration en grande caraïbe.....	250
Annexe 3.3 association des états de la caraïbe.....	251
Politique regionale de formation et politique educative	252
Annexe. 4 extrait du contrat de plan regional de developpement de formation professionnelle, programme de l'action 243 consacree au developpement de la mobilite internationale	252
Annexe.5 politique educative et mobilite	256
Questionnaires	258
Annexe.6 protocole entre pole emploi et l'universite des antilles guyane pour l'accès aux données	258
Annexe.7 questionnaire adresse au groupe des personnes potentiellement sedentaires	261
Annexe.8 questionnaire adresse au groupe des personnes potentiellement mobiles	266
Annexe.9 resultats de l'enquete par questionnaire sur le groupe sedentaire.....	271
Annexe.10 resultats de l'enquete par questionnaire sur le groupe mobile.....	277
Entretiens.....	286
Annexe.11 entretien avec la deleguee academique aux relations europeennes et a la cooperation.....	286
Annexe.12 entretien avec la chargee de l'insertion a l'international aupres de la deleguee academique aux relations europeennes et a la cooperation de l'academie de martinique.	291
Annexe.13 guide d'entretien pour le recueil des temoignages	297
Annexe.14 temoignages de travailleurs et demandeurs d'emploi mobiles et sedentaires.....	298
Interview#1	298
Interview#2	304
Interview#3	308
Interview#4	311
Interview#5	315
Interview#6	318
Interview#7	323
Interview#8	327
Interview#9	331
Interview#10	334
Interview#11	336
Interview#12	340
Interview#13	342
Interview#14	345
Interview#15	348
Interview#16	350
Interview#17	351
Interview#18	352
Interview#19	355
Interview#20	356

Contexte socio-économique

Annexe.1 Extrait du rapport sur les états généraux de l'outre mer

Annexe.1.1 Contexte socio-politique et économique pages 15 à 20

Etats Généraux de l'Outremer

Rapport général pour la Martinique

Pour une Martinique performante, solidaire, responsable



Table des matières

Préface	6
Synthèse du rapport	7
Introduction	15
A. Contexte : Mondialisation, crise économique et malaise sociétal	15
B. Vision : La Martinique dans 20 ans, performante, solidaire, responsable	17
C. Etat des lieux : La Martinique aujourd'hui, un potentiel non exploité	18
D. Stratégie : Economie de la connaissance et culture entrepreneuriale	19
Axe stratégique 1. Enrichir la croissance en emplois durables	21
1.1. Privilégier quelques secteurs à fort potentiel	22
1.1.1. Mettre en place une politique de diversification de l'offre touristique	22
1.1.2. Rechercher une compétitivité qualité dans l'industrie	24
1.1.3. Constituer un pôle d'excellence agroalimentaire – biodiversité – pharmacopée	24
1.2. Soutenir les secteurs pourvoyeurs d'emplois	27
1.2.1. Développer les services aux entreprises en facilitant le déploiement des télé-services	27
1.2.2. Professionnaliser le secteur des services à la personne	28
1.2.3. Mutualiser les fonctions support dans le secteur de l'artisanat	29
1.2.4. Développer le marché de la transformation des produits de la mer	30
1.2.5. Créer un pôle mer-logistique	31
1.2.6. S'appuyer sur une agriculture multifonctionnelle	32
1.3. Exporter le savoir-faire martiniquais, en privilégiant les services	34
1.3.1. Fournir des services à forte valeur ajoutée, dans la Caraïbe et ailleurs	35
1.3.2. Exporter des produits, notamment agroalimentaires, vers les « marchés ethniques »	36
1.3.3. Monter des projets communs avec les Caribéens pour conquérir le reste du monde	38
1.3.4. Coopérer dans le domaine de la gestion des risques naturels	39
1.3.5. Abaisser les barrières institutionnelles	40
1.4. Assurer la pérennité de ce développement	42
1.4.1. Faire prendre conscience de l'impact des activités humaines sur l'environnement	42
1.4.2. Mettre en place une politique de R&D ambitieuse dans le domaine énergétique	43
1.4.3. Reconquérir les espaces agricoles	43
1.5. Mettre en place des projets structurants	44
1.5.1. Développer les usages des TIC	44
1.5.2. Localiser la RD&I tout en conservant son caractère international	45
1.5.3. Développer le transport intérieur multimodal	45
1.5.4. Favoriser l'ouverture aérienne	46
1.6. Garantir une formation professionnelle adéquate	47
1.6.1. Créer un guichet unique de la formation professionnelle	48

1.6.2. Créer un Institut du Travail Martiniquais	49
1.6.3. Etablir des contrats d'études prospectives	49
1.6.4. S'adresser à un large public, notamment les étudiants par l'alternance	49

Axe stratégique 2. Enclencher une nouvelle dynamique sociale réductrice des inégalités **50**

2.1. Redéfinir une politique éducative faisant plus de place à la Martinique	53
2.1.1. Enrichir les contenus	54
2.1.2. Optimiser les outils et l'accompagnement des élèves	55
2.1.3. Responsabiliser les acteurs locaux	55
2.1.4. Rationaliser le système	55
2.2. Augmenter le pouvoir d'achat	56
2.2.1. Eduquer les consommateurs	57
2.2.2. Renforcer l'Observatoire des prix et élargir ses missions aux revenus	57
2.2.3. Moderniser le commerce de proximité	57
2.2.4. Mettre en place une plateforme logistique régionale	58
2.2.5. Mettre en place la continuité territoriale du transport de marchandises	59
2.2.6. Moduler le prix des conteneurs: valeurs versus volume	59
2.2.7. Réformer le dispositif d'octroi de mer	59
2.3. Renforcer la cohésion sociale	60
2.3.1. Mieux accompagner les familles	60
2.3.2. Conforter les structures associatives et de travailleurs sociaux	60
2.3.3. Mieux exploiter l'excellence sportive martiniquaise	61
2.3.4. Relancer le logement social	62
2.3.5. Mettre à niveau les établissements de soins	63
2.3.6. Faciliter l'insertion des personnes âgées	63
2.3.7. Mettre en œuvre des actions spécifiques pour les toxicomanes et les détenus	63
2.3.8. Améliorer la perception de la communauté békée	65
2.4. Elargir la solidarité territoriale	66
2.4.1. Dynamiser l'activité économique du Nord, en valorisant Saint Pierre	67
2.5. Mettre en place un plan volontariste pour les jeunes	68
2.5.1. Modifier l'image intériorisée du pays	69
2.5.2. Renforcer l'autonomie financière des jeunes et favoriser leur accès au logement	69
2.5.3. Encourager le respect, la solidarité et la valeur travail	69
2.5.4. Lutter contre la violence et le sentiment d'insécurité	70
2.5.5. Renforcer l'animation socioculturelle	70
2.5.6. Faciliter l'accès aux loisirs et à la culture	70

Axe stratégique 3. Faire des Martiniquais les acteurs de leur développement **71**

Stratégie 3S1. Agir sur la variable culturelle **72**

3.1. Valoriser l'identité culturelle martiniquaise **72**

3.1.1. Développer et promouvoir la culture 74

3.1.2. Organiser et professionnaliser le secteur 74

3.1.3. Se réappropriier la mémoire 74

3.2. Promouvoir la culture entrepreneuriale **75**

3.2.1. Améliorer la perception de l'entreprise 77

3.2.2. Améliorer la qualité des projets portés 77

3.2.3. Favoriser les échanges au sein de l'entreprise 77

3.2.4. Valoriser l'effort et le travail 77

3.3. S'appuyer sur les talents locaux **78**

3.3.1. Promouvoir l'accès aux postes d'encadrement et de direction dans le privé 78

3.3.2. Établir un partenariat renforcé entre l'UAG et des établissements de renom 78

3.3.3. Promouvoir l'accès aux postes de direction de la fonction publique 78

3.3.4. Assurer des conditions d'accès équitables aux concours de recrutement 78

3.3.5. Élargir les conditions d'obtention des bourses pour l'enseignement supérieur 78

3.4. Rénover le dialogue social **78**

3.4.1. Organiser des branches professionnelles à la Martinique 79

3.4.2. Créer un Institut du Travail Martiniquais 79

3.4.3. Mettre en place diverses actions 79

3.5. Rendre plus noble le sens du service, par la pédagogie **79**

3.5.1. Affûter un argumentaire sur la pertinence de cet état d'esprit 79

3.5.2. Faire la promotion de l'excellence dans les services 80

Stratégie 3S2. Améliorer la gouvernance économique **81**

3.6. Mettre en place une organisation économique plus efficiente **81**

3.6.1. Organiser le territoire par pôle d'activités spécialisées labellisés 82

3.6.2. Encourager la structuration de filières 83

3.7. Mieux accompagner les entreprises **83**

3.7.1. Élargir le champ d'intervention des structures de soutien 84

3.7.2. Professionnaliser le personnel des structures d'appui 84

3.7.3. Améliorer la communication sur l'accompagnement 84

3.8. Améliorer la transparence de la formation des prix **85**

3.8.1. Contrôler et communiquer sur les abus de position dominante 85

3.8.2. Faire baisser les coûts de fonctionnement du port 86

3.8.3. Inciter les municipalités à structurer leurs marchés 87

3.8.4. Communiquer sur les surcoûts des produits locaux liés à l'ultra-périphéricité 87

3.9. Clarifier la gestion des biens et services publics	88
3.9.1. Identifier les responsables des politiques publiques	88
3.9.2. Être en mesure de les sanctionner grâce à l'évaluation	88
3.9.3. Multiplier les initiatives de démocratie participative	88
Stratégie 3S3. Renforcer la gouvernance politique	89
3.10. Renforcer le pouvoir local dans un cadre institutionnel simplifié	89
3.10.1. Créer une collectivité territoriale unique	90
3.10.2. Disposer d'un pouvoir local renforcé	90
3.11. Veiller à l'équilibre des pouvoirs et à une démocratie active	91
3.11.1. Mettre fin à l'incertitude institutionnelle au moyen d'une consultation populaire	91
3.11.2. Assurer un équilibre des pouvoirs	91
3.12. Accroître l'efficacité des politiques publiques	92
3.12.1. Rendre plus systématique l'évaluation des politiques publiques	92
Conclusion	93
A. Aspects opérationnels	93
B. Suivi et évaluation	93
Annexe 1. Liste des présidents et rapporteurs des ateliers	94
Annexe 2. Bibliographie	96

Préface

Les états généraux de la Martinique ont été ouverts le 18 avril 2009. 40 réunions publiques et autant de réunions de travail en formation restreinte ont rythmé leur déroulement. Elles ont donné lieu à de très nombreuses propositions formulées par les Martiniquais, apportant une dimension parfois complémentaire aux réflexions qui avaient déjà été conduites par les institutions locales. Les conclusions constituent les fondations du chantier de construction à venir pour la Martinique. Elles seront soumises au conseil interministériel de l'outre-mer.

A l'occasion des rencontres sur le terrain, les Martiniquais ont exprimé une attente forte, avec une passion parfois teintée d'interrogations sur l'avenir. Ces états généraux ont révélé une demande d'un pilotage plus opérationnel pour les principaux projets collectifs. Ils ont aussi révélé des ressources locales qui demandent à être mieux exploitées. Certains secteurs d'activité se caractérisent par un potentiel important d'entraînement et d'effets en chaîne sur d'autres secteurs économiques.

De telles activités sont structurantes appelant à ce titre les efforts de tous en raison de leur impact sur l'emploi et indirectement sur le coût de la vie. Efforts pour passer du projet à l'action sur le terrain, efforts d'unité entre les acteurs, au service du seul bien commun. Leur succès constitue un levier essentiel pour surmonter une part importante des difficultés sociales actuelles. C'est l'un des messages importants que tous les présidents et rapporteurs ont transmis au président de la république lors de la table ronde du 25 juin.

Après trois mois au cœur de la Martinique auprès de ceux qui m'ont communiqué leur passion, je veux porter témoignage de l'investissement personnel des cinquante présidents, rapporteurs d'ateliers chargés d'animer les débats publics et de recueillir l'expression publique. J'ai mesuré leur sens du service et leur volonté de travailler à la réussite de la Martinique. Je veux enfin saluer monsieur Victor Emmanuel Vaugirard, rapporteur général qui a su mettre en valeur nos travaux dans cet ouvrage.

Une nouvelle phase s'amorce avec la mise en œuvre des décisions du conseil interministériel de l'outre-mer, sous l'impulsion du préfet de région. Le sens de l'intérêt général et une dynamique de confiance mutuelle sont un facteur déterminant pour dépasser les divergences et fédérer les efforts dans l'action. La configuration actuelle s'y prête tout particulièrement. La détresse des plus fragiles nous oblige à réussir, collectivement.

an nou bay chabon !

Bertrand de Saint Germain
coordonnateur des états généraux de la Martinique

Introduction

Les Etats Généraux de l'Outremer (EGOM) pour la Martinique visent à apporter des réponses à trois questions cardinales du développement socio-économique : Que veut-on pour la Martinique de demain ? Où en est-on ? Que faire pour atteindre le futur souhaitable ? Auparavant, rappelons brièvement pourquoi ces EGOM ont été tenus.

A. Contexte : Mondialisation, crise économique et malaise sociétal

Le mouvement populaire contre la vie chère de février-mars 2009 a servi de piqûre de rappel de l'existence de nombreuses frustrations en Martinique. **La Martinique n'est plus ce pays sanctuarisé où les transferts de l'Etat et la solidarité la protégeaient des contingences mondiales.** Ce petit pays subit les conséquences de phénomènes qui prennent naissance en dehors de ses frontières, mais aussi en son sein.

CONTEXTE INTERNATIONAL

- ▶ **La mondialisation économique** implique une concurrence exacerbée des pays émergents et un nombre de plus en plus restreint d'activités protégées, non exposées, en Martinique. Cette mondialisation interagit avec des mutations technologiques et financières qui prennent place à un rythme vertigineux et qui génèrent à la fois des opportunités et des menaces pour la Martinique.
- ▶ **La Martinique est en voie de marginalisation dans une Europe élargie.** L'échéance 2013 signifie la fin de la période de programmation des fonds structurels actuels et une remise en cause possible du dispositif d'octroi de mer. L'accord de Partenariat Economique signé en 2008 par l'Union européenne et le CARIFORUM¹ participe de cette même logique de concurrence exacerbée et oblige la Martinique à faire preuve de beaucoup de créativité pour en tirer parti.
- ▶ **La crise économique et financière mondiale** entraîne beaucoup d'incertitudes et de volatilité et oblige à des mesures d'économie tant par les Etats que par les entreprises.

CONTEXTE NATIONAL

- ▶ **La raréfaction des ressources de transfert de l'Etat est une réalité**, puisque la France doit mettre en œuvre des mesures de restrictions budgétaires, nécessaires pour endiguer les déficits publics qui ont pris des proportions insoutenables.
- ▶ **La réforme de l'organisation locale est d'actualité en France²**, et la Martinique ne pourra pas rester à l'écart.

CONTEXTE LOCAL

- ▶ **Malaise sociétal** : une population en manque de confiance, individuelle et collective, des jeunes en manque de repères, des comportements déviants banalisés par des « modèles »

¹ Pays membres de la CARICOM et République dominicaine.

² cf. travaux de la Commission Balladur.

en provenance de l'étranger, un effritement des solidarités traditionnelles dues à un individualisme croissant, une défiance envers les institutions, un sentiment d'injustice en fonction de l'héritage ethnoculturel...

- ▶ **La crise économique** frappe d'autant plus violemment les entreprises locales qu'elles sont déjà fragiles structurellement par leur petite taille et celles qui en ont les moyens n'hésitent pas à délocaliser les prestations dématérialisées (centres d'appels, services informatiques, services comptables, gestion des ressources humaines...), d'autant plus facilement que les centres de décision ne sont pas situés en Martinique dans de nombreux cas.
- ▶ Le **sentiment de dégradation du pouvoir d'achat**, notamment pour les familles modestes, qui s'inscrit en faux avec le discours et les chiffres de croissance du revenu martiniquais. L'exaspération qui en résulte est exacerbée par le **manque de transparence** supposé de l'économie martiniquaise : marchés captifs, collusions, abus de position dominante... **Faut-il préciser qu'il est difficile de distinguer ce qui relève de la réalité et ce qui se rapporte à des impressions, en l'absence de transparence ?**
- ▶ **une vulnérabilité croissante aux risques naturels**, en raison notamment de facteurs exogènes à la Martinique : réchauffement climatique, pollutions..., ce qui rend cette fragilité d'autant plus insupportable.

LES ATTENTES DES MARTINICAISS

En réponse aux revendications des Martiniquais en février 2009, le gouvernement a pris des mesures immédiates comme la mise en place du Revenu supplémentaire temporaire d'activités (RSTA), mais a également souhaité **apporter des réponses pérennes** aux attentes des Martiniquais. C'est la **raison d'être des Etats généraux de l'outremer** et du présent document de restitution des travaux pour la Martinique.

Ces attentes sont :

- Pour la population en général et les salariés en particulier: plus de pouvoir d'achat, plus de transparence, plus de respect et de la solidarité
- Pour les jeunes : des raisons d'espérer
- Pour les chefs d'entreprise : de la visibilité et de la stabilité pour investir, un meilleur accompagnement pour développer leurs entreprises
- Pour les élites politiques: la cohérence de l'action publique, plus de responsabilités

Ces attentes sont accompagnées d'une demande de solutions concrètes: une vision à long terme, certes, mais aussi des mesures à court terme et des **actions opérationnelles**, en explicitant les modalités de mise en œuvre des propositions.

Au total, **les préoccupations des Martiniquais n'autorisent pas le statu quo.**

B. Vision : La Martinique dans 20 ans, performante, solidaire, responsable

Une affirmation de principe : Le Martiniquais est au cœur du développement ; il en est à la fois le bénéficiaire et l'acteur.

Une Martinique performante

- **dynamique** : dont la croissance est convertie en emplois et dont le taux de chômage devient décent et supportable ;
- **compétitive** : où les entreprises deviennent pérennes et dont le taux de couverture des importations s'améliore par l'exportation de services à forte valeur ajoutée ;
- **innovante** : qui tire parti de ses atouts naturels pour valoriser des activités à fort potentiel, comme les énergies renouvelables ou la gestion des risques naturels.

Une Martinique solidaire

- La **mobilité sociale** est une réalité, à l'aune de l'accès à des emplois valorisants, le droit au logement, l'accessibilité de l'enseignement supérieur ou l'effectivité des politiques d'insertion pour tous et pour toutes, indépendamment de l'origine sociale;
- la **solidarité intergénérationnelle** s'exprime à l'égard des personnes âgées, de plus en plus nombreuses à la Martinique, et également au profit des générations futures ; cette dernière préoccupation ferait de la Martinique un modèle de développement durable ;
- l'**aménagement du territoire harmonieux** renvoie au maillage du territoire selon une logique de réseaux : routier, numérique, électrique ; à la constitution de pôles d'activités dans le Nord et le Sud ; et à une maîtrise du foncier.

Une Martinique responsable

- une **société ouverte et tolérante** : actrice du concert des nations caribéennes, respectueuse de la diversité, exempte de violences ;
- un **modèle de culture d'entreprise** : des entrepreneurs audacieux et persévérants; le sens du service d'un peuple qui assume son histoire et en tire parti ;
- un **pays de bonne gouvernance** : des Martiniquais qui participent pleinement à l'activité économique et la vie publique de leur pays.

C. Etat des lieux : La Martinique aujourd'hui, un potentiel non exploité

Il ne s'agit pas ici d'établir un diagnostic territorial exhaustif de la Martinique³. L'objectif est de mesurer la distance qui sépare la Martinique d'aujourd'hui de celle espérée dans vingt ans.

L'analyse fait ressortir une situation socio-économique contrastée.

SUR LE PLAN DU CAPITAL HUMAIN :

- ▶ **L'atout principal de la Martinique est la qualité de la formation** : L'écart avec l'hexagone se réduit significativement d'année en année dans le premier et le second degré⁴, un enseignement supérieur est dispensé localement dans un nombre croissant de disciplines, et la formation professionnelle est de plus en plus diversifiée.
- ▶ **Mais la situation sur le marché de l'emploi demeure préoccupante** : avec 22,4% de chômeurs⁵ en 2008 (soit 3 fois plus qu'en France continentale), et 52,5% de chômeurs chez les jeunes de moins de 25 ans. Les **phénomènes d'exclusion s'exacerbent et de nombreux jeunes y sont exposés**: délinquance, alcoolisme, chômage de longue durée, effritement de la solidarité intergénérationnelle, éclatement de la cellule familiale. La **Martinique vieillit**, avec 18,5% de la population ayant plus de 60 ans en 2007 et 34% à l'horizon 2030, ce qui met en danger les régimes de retraite par répartition et fait croître les dépenses de santé. Il s'avère également que **la culture d'entreprise** ne s'est pas encore suffisamment diffusée dans l'ensemble de la population.

SUR LE PLAN ECONOMIQUE, LE BILAN EST EGALEMENT MITIGE :

- ▶ **D'un côté, le revenu total de la Martinique a fortement cru ces vingt dernières années⁶** (taux de croissance annuel du Produit intérieur brut (PIB) de 4.8% entre 1995 et 2005). En outre, de **nouvelles niches porteuses d'emploi** sont apparues, comme les services à la personne ou certains services aux entreprises, à côté d'un savoir-faire reconnu dans les domaines des services environnementaux et de l'agro-transformation. La Martinique dispose également **d'infrastructures** portuaires, aéroportuaires et routières de bonne facture.
- ▶ **D'un autre côté, le tissu économique demeure très fragile** : les entreprises sont très petites (3/4 des unités productives n'ont pas de salarié, 96% en ont moins de 10)⁷, elles sont largement sous-capitalisées et demeurent fortement dépendantes des aides et de la

³ Le lecteur intéressé pourra se reporter à l'introduction du Schéma Martiniquais de Développement Economique (SMDE) ou aux travaux préparatoires au Programme Opérationnel Convergence de la Martinique 2007-2013.

⁴ Pour illustrer : Comme au plan national, dans le cadre de l'évaluation des acquis des élèves de l'école primaire, une évaluation a été effectuée en fin d'année 2008 afin de mesurer les connaissances des élèves de 6^{ème}. Il en ressort que 51 % des collégiens martiniquais possèdent les connaissances de base en français, contre 57 % en France hexagonale. En mathématiques, la métropole stagne à 64 % d'élèves possédant les connaissances de base, alors que ce taux s'élève à plus de 57 % en Martinique (Source : Rapport annuel 2008 pour la Martinique de l'IEDOM).

⁵ Source : Rapport annuel 2008 pour la Martinique de l'IEDOM

⁶ Le PIB par tête atteint 75% de la moyenne communautaire. Dans la zone Caraïbe, la Martinique se situe au 2^{ème} rang du classement du PIB par habitant (19 650 euros en parité de pouvoir d'achat, en 2005) derrière les Antilles néerlandaises et devant la Barbade (3^{ème}).

⁷ Source: CEROM (2007) « Les entreprises de Martinique »

commande publique, d'où, en définitive, une pérennité insuffisante. En outre, les **surcoûts inhérents à l'ultra-périphéricité** apparaissent largement structurels. Or, les TIC, qui représentent un des outils prometteurs pour relâcher partiellement cette contrainte ne sont pas encore pleinement intégrés dans le tissu économique martiniquais. De surcroît, il y a un **sentiment de forte dégradation du pouvoir d'achat**, dû principalement à la hausse sensible des prix des biens de consommation courante, la stagnation du niveau de vie des plus modestes et l'augmentation de la charge des dépenses contraintes. De plus, **l'éparpillement des compétences sur le plan institutionnel nuit à l'efficacité des politiques publiques.**

LE CADRE DE VIE EST EGALEMENT L'OBJET D'UNE DOUBLE POLARISATION :

- ▶ A l'anode, **la Martinique est riche d'un patrimoine environnemental de premier plan** : bâti, sites, plages, îlets, rivières, biodiversité exceptionnelle...
- ▶ A la cathode, **le potentiel environnemental de la Martinique tend à se dégrader** : l'eau est une ressource en danger, le sol est pollué (par le chlordécone notamment), l'urbanisation non maîtrisée conduit au mitage du territoire, la mitigation des catastrophes naturelles n'est pas à la hauteur de la vulnérabilité de la Martinique. Encore plus grave, le patrimoine foncier paraît hors de contrôle, avec une réduction alarmante des terres cultivables et une hyperinflation des terrains constructibles. En outre, le déséquilibre spatial au profit de la région centre ne s'est pas réduit, avec une congestion corrélative du réseau routier.

D. Stratégie : Economie de la connaissance et culture entrepreneuriale

Que faire pour engager la Martinique dans une dynamique vertueuse pour réaliser cette vision du développement endogène et harmonieux ?

L'avenir de la Martinique est conditionné par les évolutions internationales. Or, plusieurs scénarii sont possibles pour le paradigme qui s'imposera au niveau mondial :

- le monde sera-t-il dominé par une idéologie ultralibérale qui accepte les inégalités engendrées par l'économie de marché libérée de toute contrainte ?
- verra-t-on émerger un équilibre fragile caractérisé par un libéralisme tempéré par la réalisation de quelques investissements sociaux à long terme (santé, éducation...), tout au moins à l'échelle de l'Europe ?
- le scénario (souhaitable) d'une globalisation équitable reposant sur une inflexion vers un développement humaniste et une harmonie mondiale est-il crédible ?
- A moins d'observer ces mouvements pendulaires qui émaillent l'histoire de nos sociétés ?

Face à ces contingences, il ne s'agit ni d'être fataliste ni de faire de l'angélisme. La Martinique peut toujours forger son propre modèle et s'engager résolument dans la voie d'un développement équitable et harmonieux, en étant consciente des contraintes et des conséquences des arbitrages effectués. L'essentiel est d'être cohérent.

► **Enrichir la croissance en emplois durables**

- Pour créer de l'emploi, il faut créer de l'activité :
 - en répondant aux besoins locaux : services à la personne, agro-nutrition, services aux entreprises...et à la demande étrangère : tourisme, santé, gestion des risques...
 - en valorisant les atouts naturels et culturels de la Martinique: mer, biodiversité, patrimoine immatériel...
- Valoriser l'environnement, pour que l'emploi des générations futures ne soit pas compromis, mais aussi parce que, ce faisant, on crée de l'activité ;
- Se préparer aujourd'hui à occuper les emplois qui vont apparaître demain.

► **Enclencher une nouvelle dynamique réductrice des inégalités sociales et territoriales**

Tendre vers l'égalité des chances appelle une stratégie multifactorielle :

- l'amélioration de la situation des jeunes, ce qui est indissociable d'une politique éducative adaptée au contexte martiniquais et d'une réduction de la violence;
- l'augmentation durable du pouvoir d'achat, notamment celui des populations les plus modestes ;
- le renforcement de la solidarité sociale et territoriale.

► **Faire des Martiniquais les acteurs de leur développement**

Cette responsabilisation peut se faire en déployant trois stratégies :

- le développement de l'esprit d'entreprise, ce qui est indissociable de la valorisation de l'identité culturelle martiniquaise ;
- le renforcement de la gouvernance économique au moyen d'une organisation plus efficiente et d'une plus grande transparence du jeu des acteurs et du système ;
- une plus grande efficacité des politiques publiques, consubstantielle d'une simplification institutionnelle.

Ces orientations stratégiques sont déclinées en plans d'actions dans ce rapport de synthèse. Des précisions sont apportées et des fiches actions supplémentaires peuvent être consultées dans les rapports des ateliers thématiques.

Annexe.1.2 Relations avec la Caraïbe pages 38 à 41.

- organisant des forums à l'attention des acteurs de la Caraïbe sur la définition du rhum agricole,
- **associant plus fréquemment des produits alimentaires typiques au rhum AOC**, dans les campagnes de communication.

Stratégie 1.3.3. Monter des projets communs avec les Caribéens pour conquérir le reste du monde

Les producteurs de la Martinique et de la plupart des pays de la CARICOM n'ont pas les capacités de production de leurs grands concurrents, donc ne peuvent pas être compétitifs sur la scène mondiale.

- Des accords de partenariat dans le secteur privé sont possibles et permettraient de renforcer l'offre, dans les domaines suivants :
 - production : sous la forme de **démarches qualités communes, de partage de savoir – faire, de transferts de technologie pour aider les entreprises caribéennes à satisfaire les standards en vigueur dans l'UE** (normes sanitaires SPS, barrières techniques TBT...), d'externalisation partielle d'activités, ou **d'importation de matières premières à bas prix du reste de la Caraïbe (cacao, huile de palme...)** pour les transformer en Martinique et les réexporter ;
 - commercialisation : comme la création de **labels pan – caribéens** dans les secteurs de la banane, du rhum ou des fruits tropicaux³².
- La Martinique a une certaine avance sur les pays membres de la CARICOM en termes de maturité économique et réglementaire qui peut donner lieu à des actions de coopération, par exemple :
 - des **actions de coopération des services douaniers en matière phytosanitaire et vétérinaire** ;
 - des programmes de coopération des services douaniers actuellement en place en matière de sécurité publique, notamment le **transfert de données informatisées**, sont relativement facilement transposables au commerce de marchandises ;
 - la création d'une organisation CARIFORUM – Martinique – Guadeloupe – Guyane pour l'établissement de normes phytosanitaires pour des produits comme la banane et le rhum.
- Travailler ensemble sur les ressources partagées et les menaces communes :
 - Les deux régions partagent des ressources qui peuvent donner lieu à la mise en œuvre de complémentarités économiques, par exemple :

³² Cela permettrait de tirer parti des accords commerciaux de la CARICOM avec certains pays d'Amérique latine et de la République dominicaine avec des pays d'Amérique centrale

- le tourisme multi-destination, tels que les événements sportifs et les festivals culturels incluant plusieurs pays ou l'extension de la zone de tourisme durable de la Caraïbe...
 - Pêche: la Martinique et les autres pays de la Caraïbe sont intéressés par l'accès aux ressources en plus de l'accès au marché, alors que la Commission européenne est seulement concernée par l'accès aux marchés de consommateurs. Ainsi, la Martinique et les pays du CARIFORUM pourraient convoquer leurs propres réunions pour trouver des solutions.
- Les deux régions font face à des menaces communes et cela peut être transformé en atout, par exemple, la gestion des risques naturels.

Stratégie 1.3.4. Coopérer dans le domaine des risques naturels

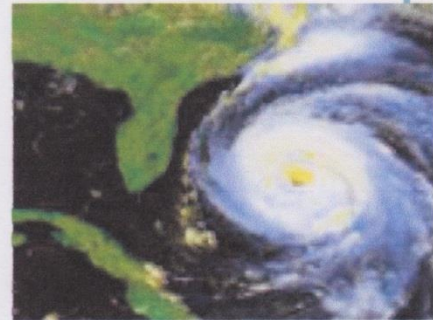
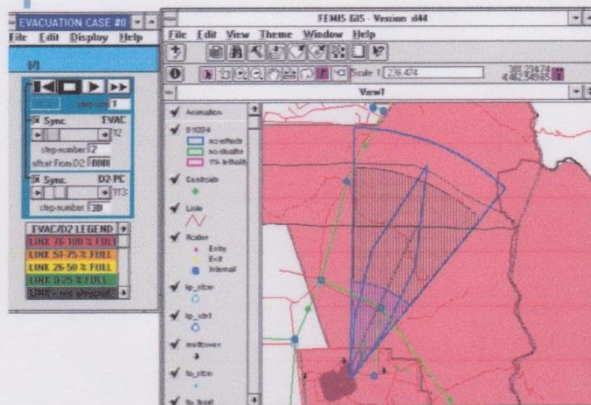
Cette stratégie vise à constituer un pôle de gestion des risques naturels à l'échelle de la Caraïbe (« cluster ») en s'appuyant notamment sur le déploiement d'un système d'information géographique (SIG) dans les pays intéressés. Ce SIG aurait de multiples applications non seulement dans le domaine de la mitigation des risques naturels, mais aussi le management environnemental, le marketing stratégique, l'épidémiologie, la constitution de bases de données cadastrales fiables... On illustre ici avec la gestion des risques naturels.

Fiche action : Renforcer le dispositif de coopération en matière de catastrophes naturelles

Constat	<ul style="list-style-type: none"> - La Martinique et les autres pays de la zone sont confrontés simultanément aux « actes de Dieu » : les cyclones notamment - Le Conseil Général de la Martinique dispose d'une expertise avérée dans le domaine de la prévention et gestion des risques naturels, portée par son système d'information géographique (SIGMA) - les pays de la Caraïbe sont très demandeurs d'un transfert de savoir-faire en matière de gestion des risques naturels par les SIG
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un SIG dont les données rendues seront exploitables pour les deux groupes de pays : Martinique et les autres, ce qui suppose une mutualisation de données - Aider ces pays à mettre à jour leur SIG
Actions et modalités de mise en œuvre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cofinancer le déploiement d'un SIG dans certains ministères sensibles de pays cibles 2. Trouver des sources de financement supplémentaires 2. Accompagner ce déploiement d'audits organisationnels, de prestations de formation...
Partenariats et pilotage	Une telle opération serait menée conjointement par le Conseil Général, les Ministères concernés des pays désignés (par exemple, le ministère de l'aménagement du territoire de Sainte Lucie) et des consultants externes informaticiens, géographes et financiers.
Echéancier	Il s'agit d'une action à court terme, 2010-2011

- artistes et sportifs
- mais l'assouplissement de cette politique nécessite parallèlement le renforcement de la coopération en matière judiciaire, douanière et policière.
- Plusieurs modalités sont envisageables :
 - Intégrer l'espace Schengen mais cela présuppose une nécessaire adaptation des modalités du Traité aux réalités de la Martinique
 - Systématiser l'achat du visa à l'entrée du territoire
 - Participer pleinement à la réflexion menée par la CARICOM qui vise à harmoniser les procédures entre pays

Utilisation des SIG pour la gestion des risques naturels



Moyen 1.3.5. Abaisser les barrières institutionnelles

Les conditions institutionnelles ne sont pas réunies pour permettre une véritable coopération et une intégration de la Martinique dans son environnement régional. Afin de remédier à cette situation et pour que la Martinique se positionne en tant qu'acteur central de la politique internationale de la France et de l'Europe, il y a lieu de créer des conditions favorables, à savoir :

- Améliorer la présence de la Martinique dans les organisations de coopération et d'intégration régionales (dans les domaines économique, du tourisme, de la santé, des risques naturels, de la mer...) en fonction de ce qui est juridiquement possible, notamment la représentation des collectivités territoriales au sein de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC)³³
- Renforcer la présence d'Antillo-Guyanais dans les postes diplomatiques et consulaires français dans la Caraïbe
- Revoir la politique et la pratique de la délivrance des visas et des titres de séjour :
 - pour faciliter l'entrée en Martinique d'un certain nombre de personnes d'intérêt :
 - hommes et femmes d'affaires qui doivent pouvoir venir régulièrement pour suivre l'évolution de leurs affaires
 - universitaires, ingénieurs et techniciens
 - touristes
 - étudiants et stagiaires

³³ Par exemple, il serait souhaitable d'organiser en Martinique un sommet des Chefs d'Etat des pays membres de l'AEC, comme l'a évoqué le Président de la République à la table ronde du 25 juin 2009 en Martinique

Annexe.2 "Les tendances démographiques et migratoires dans les RUP

Quel impact sur leur cohésion économique, sociale et territoriale?"

Interview de Claude-Valentin Marie, Conseiller pour l'Outre mer auprès de l'INED, publiée sur le site de l'INED.

Tendances démographiques et de leurs conséquences dans les Régions Ultrapériphériques

27 août 2012

L'Institut national des études démographiques vient de publier une étude intitulée "Les tendances démographiques et migratoires dans les RUP : quel impact sur leur cohésion économique, sociale et territoriale ?". Sociologue et démographe, ex-vice-président de la HALDE, conseiller pour l'Outre-mer auprès de la Direction à l'INED, Claude-Valentin Marie est responsable de l'étude sur les tendances démographiques et migratoires dans les RUP,

Comment se caractérise aujourd'hui la situation économique et sociale des RUP ?

Dans le contexte mondial de crise, la performance économique globale des RUP a été décevante ces dernières années. L'examen des indicateurs sociaux et économiques confirme que les handicaps qui avaient justifié la mise en place de programmes d'aides spécifiques sont encore loin d'être comblés. Cela vaut pour les performances scolaires, la qualification des actifs, les taux d'emploi, le PNB par habitant, autant que pour l'offre de soins et l'environnement. Sur certains critères, les RUP sont même parmi les dix régions de l'UE les plus éloignées des objectifs de la "Stratégie Europe 2020" (UE 2020). Espérer les atteindre dans les délais impartis paraît simplement irréaliste.

Quelles seront les conséquences prévisibles de l'évolution démographique à l'horizon 2020 et 2030?

Pour la majorité des RUP, les prochaines décennies seront celles d'un vieillissement démographique accéléré. Dès 2020, les Antilles françaises, les Canaries et Madère compteront plus de personnes âgées que de jeunes, les Açores les rejoignant d'ici à 2025. En 2030, plus d'un tiers de la population des Antilles sera âgé de plus de 60 ans, accroissant en conséquence les besoins de santé et des coûts sociaux liés au vieillissement. A l'inverse, sous le double effet d'une natalité forte et d'une immigration soutenue, la Guyane et Saint-Martin devront faire face à une croissance rapide de leur population, avec une majorité de jeunes de moins de 20 ans, renforçant les besoins en santé périnatale et en éducation. Enfin, La Réunion offre l'exemple, plus rare, d'une dynamique démographique combinant vieillissement rapide et natalité soutenue, l'obligeant à assurer la prise en charge des deux types de besoins précédemment évoqués. Au total, dans les RUP de l'Est Atlantique et aux Antilles françaises, le défi majeur est d'élaborer un nouveau modèle de croissance et de cohésion sociale adapté au vieillissement rapide de leur population. En Guyane et à Saint-Martin, il est tout autre : il s'agit, dans un contexte de forte croissance démographique, de trouver les voies et les moyens d'un développement économique et d'une cohésion sociale intégrant l'ensemble de leurs nouvelles populations.

Quels sont les risques potentiels qui s'attachent à ces perspectives ?

Le vieillissement de la population, le chômage et l'inactivité des jeunes constituent un double enjeu. Maintenir les jeunes en marge du monde du travail recouvre, d'abord, le risque d'une dégradation continue de leur statut social personnel, les poussant en nombre dans le cycle de la violence et de « la rupture sociale ». Combiné au vieillissement accéléré, ce non-emploi aurait

pour autre conséquence une augmentation continue des « taux de dépendance effective », c'est-à-dire de la charge pesant sur les actifs occupés. Avec des taux d'emploi maintenus à leur niveau actuel, les RUP françaises compteront pas loin de trois personnes âgées à charge par actif occupé d'ici 2030. A ce niveau de dépendance, la soutenabilité des politiques sociales serait fortement remise en cause, avec les incidences sociopolitiques qui en découlent, dans un contexte où se profile une stagnation (voire une réduction) des crédits et subventions transférés par l'État central.

Peut-on, tout de même, trouver des raisons d'être optimiste ?

Les défis auxquels sont confrontés les RUP doivent être pensés comme autant d'opportunités pour définir un nouveau modèle de développement et de nouvelles politiques publiques. Le vieillissement de la population doit être ainsi l'occasion d'œuvrer à une gestion nouvelle de la prise en charge des personnes âgées, favorisant une modernisation-revalorisation des activités de services qui s'y attachent, et à une amélioration des niveaux de qualifications des personnels concernés, tirant profit pour leur formation du patrimoine culturel, des traditions et des savoir-faire locaux. Plus largement, l'importance des besoins de santé offre l'occasion d'une restructuration-modernisation complète de l'offre médicale, avec un réel souci des économies d'échelle. Le développement accéléré de la télémédecine paraît ouvrir une voie particulièrement pertinente dans les territoires où la petite taille de la population, et/ou sa forte dispersion (La Guyane, ou l'archipel des Canaries) ne permettent pas une bonne couverture de l'offre de soins classique. Les investissements importants que suppose un programme ambitieux de formation du personnel médical pour l'adapter aux innovations technologiques (télémédecine, e-médecine) pourraient être pris en charge par le Fonds social européen (FSE). La politique publique des transports, parfois si déficiente dans les RUP, devrait être repensée pour, tout à la fois, prévenir l'isolement des personnes âgées, faciliter l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes et réduire la consommation des énergies fossiles importées. La demande de logements devrait inciter à un renouvellement dans l'industrie du bâtiment, intégrant les impératifs d'efficacité énergétique et de préservation de l'environnement, tout en favorisant le développement de l'emploi et l'amélioration des qualifications. La demande croissante d'énergie ouvre la voie plus largement encore à la recherche, à l'innovation et donc à la création d'emplois qualifiés dans le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. La même logique vaut pour la prévention des risques naturels, ou pour une production à plus forte valeur ajoutée dans l'agriculture ou la pisciculture. Au total, les défis évoqués doivent être l'occasion de constituer les RUP en « Régions d'excellence », en matière de recherche et d'innovation dans des domaines à fortes potentialités (efficacité énergétique, biodiversité, énergies renouvelables, etc.), en les plaçant comme laboratoires d'étude et d'application des nouvelles technologies en milieu tropical. Compétences, savoir-faire, services et produits nouveaux à forte valeur ajoutée seraient exportables vers des pays de leur zone géographique confrontés aux mêmes réalités.

Que doit-on attendre de l'UE et sa prochaine programmation d'objectifs post-2013 ?

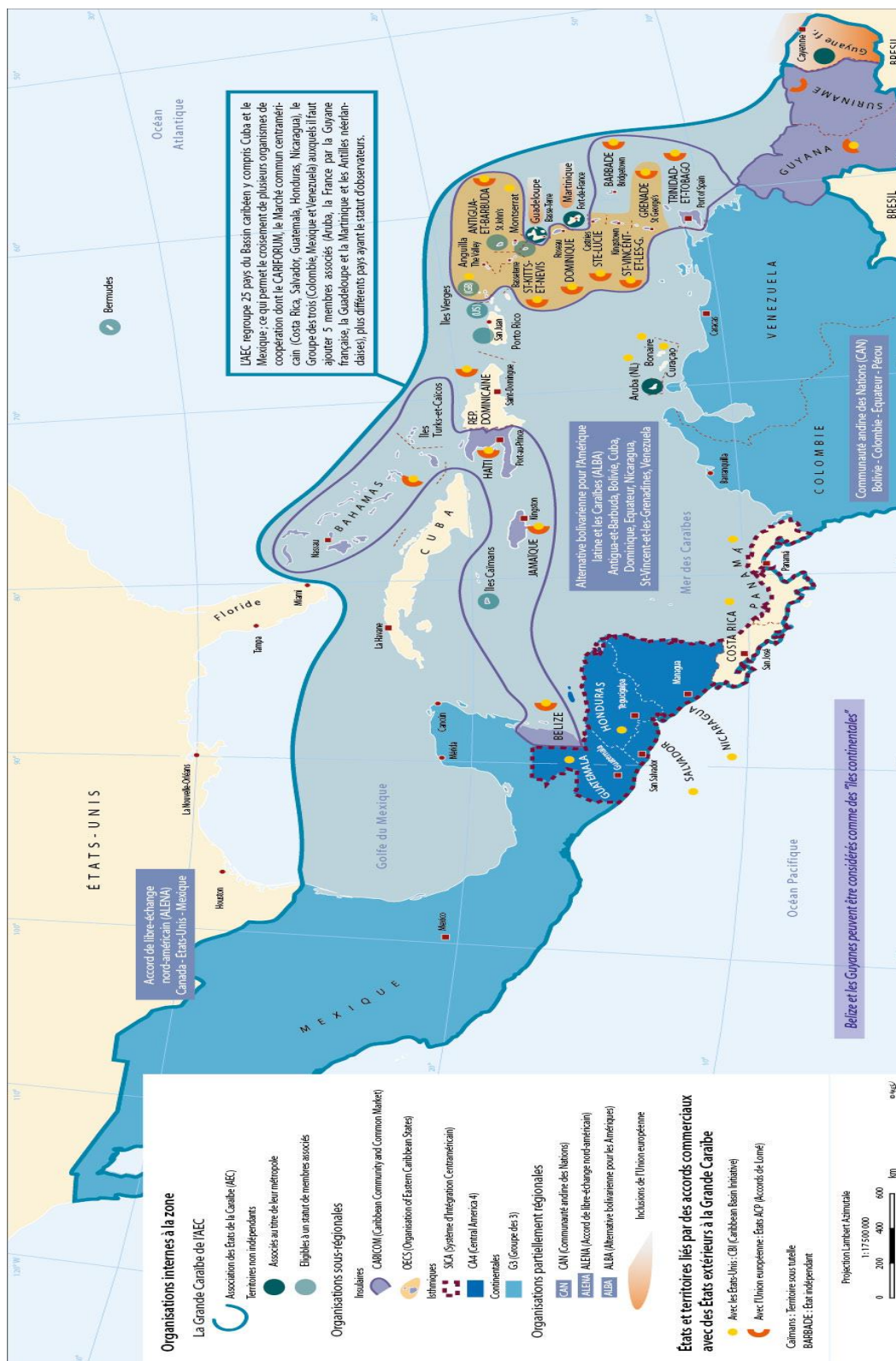
Pour atteindre la cohésion recherchée, les RUP ont besoin d'un effort financier soutenu de l'UE ces prochaines années. Cela concerne tant l'éducation, l'emploi, la santé, que les objectifs environnementaux. Des investissements importants devront y être consentis. L'étude que nous avons conduite a montré que les défis semblent plus grands encore pour les RUP françaises. Les recommandations de notre rapport ont été axées sur quatre thèmes prioritaires :

L'éducation-formation pour améliorer les niveaux de qualification et les taux d'emploi ;
L'investissement dans la recherche-développement ciblant en priorité : la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique ;
La santé pour une offre de soins à la mesure des besoins et mieux adaptés aux réalités des régions (pathologies spécifiques et inégalité d'accès), un développement-modernisation des services, une politique ambitieuse de prévention des risques associés au vieillissement ;

L'intégration des immigrants, pour la cohésion sociale interne, notamment dans les régions où ils constituent une part importante de la population.

Annexe.3 Les organisations des Etats de la Caraïbe.

Annexe 3.1 Cartographie



Annexe.3.2 Les organismes d'intégration en Grande Caraïbe

	Pays	Zone géographique	Organisme à vocation caribéenne			Organismes continentaux		
			AEC	CARICOM	OECS	ZLEA	OEA	Groupe de Rio
1	Antigua & Barbuda	Petites Antilles		Membre associé 1974				
2	Anguilla	Petites Antilles		Membre associé 1999	Membre associé			
3	Aruba	Petites Antilles	Membre associé (Hollande)					
4	Barbade	Petites Antilles		Membre associé 1973				
5	Bonaire	Petites Antilles	Membre associé (Hollande)					
6	Curaçao	Petites Antilles	Membre associé (Hollande)					
7	Dominique	Petites Antilles		Membre associé 1974				
8	Grenade	Petites Antilles		Membre associé 1974				
9	Guadeloupe	Petites Antilles	(France)					
10	Martinique	Petites Antilles	(France)					
11	Montserrat	Petites Antilles		Membre associé 1974				
12	St Kitts & Nevis	Petites Antilles		Membre associé 1974				
13	St Vincent & les Grenadines	Petites Antilles		Membre associé 1974				
14	Sainte-Lucie	Petites Antilles		Membre associé 1974				
15	Trinidad & Tobago	Petites Antilles		Membre associé 1973				
16	Bermudes	Grandes Antilles		Membre associé 2003				
17	Cuba ⁽⁴⁾	Grandes Antilles						
18	République dominicaine	Grandes Antilles						
19	Haïti	Grandes Antilles		Membre associé 2002				
20	Iles Caïmans	Grandes Antilles		Membre associé 2002				
21	Iles Vierges britanniques	Grandes Antilles		Membre associé 1991	Membre associé			
22	Jamaïque	Grandes Antilles		Membre associé 1973				
23	Puerto Rico	Grandes Antilles						
24	Bahamas	Grandes Antilles		Membre associé 1983				
25	Turks & Caïcos	Grandes Antilles		Membre associé 1991				
26	Colombie ⁽³⁾	Amérique du Sud						
27	Guyana	Amérique du Sud		Membre associé 1973				
28	Guyane française	Amérique du Sud	Membre associé (France)					
29	Suriname	Amérique du Sud		Membre associé 1995				
30	Venezuela ⁽²⁾	Amérique du Sud						
31	Belize	Amérique centrale		Membre associé 1974				
32	Costa Rica	Amérique centrale						
33	Salvador	Amérique centrale						
34	Guatemala	Amérique centrale						
35	Honduras	Amérique centrale						
36	Mexique ⁽¹⁾	Amérique centrale						
37	Nicaragua	Amérique centrale						
38	Panama	Amérique centrale						

⁽¹⁾ Également membre de l'ALENA et de l'Association latino-américaine d'intégration

⁽²⁾ Également membres de l'Association latino-américaine d'intégration, du MERCOSUR et de l'ALBA (ALternative Bolivarienne pour les Amériques)

⁽³⁾ Également membres de l'Association latino-américaine d'intégration, de la Communauté Andine des Nations et du MERCOSUR (Membre Associé)

⁽⁴⁾ Également membres de l'Association latino-américaine d'intégration et de l'ALBA

CARIBCAN : Accord préférentiel entre le Canada et Anguilla, Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, les Bermudes, le Belize, les îles Vierges, le Costa Rica, la Dominique, la République dominicaine, le Salvador, la Grenade, le Guatemala, la Guyane, Haïti, le Honduras, la Jamaïque, Montserrat, les Antilles néerlandaises, le Nicaragua, le Panama, St-Kitts-et-Nevis, Ste-Lucie, St-Vincent-et-les Grenadines, Trinidad-et-Tobago et les Turks-et-Caïcos.

Il est entré en vigueur en juin 1986. Il vise à faciliter les échanges commerciaux, l'assistance au développement et la coopération industrielle entre le Canada et les pays du Commonwealth caribéen.

Annexe 3.3 Association des États de la Caraïbe

Les États membres	Membres associés en tant que territoires non indépendants	Observateurs fondateurs	Les Pays observateurs
Antigua-et-Barbuda Bahamas Barbade Belize Colombie Costa Rica Cuba Dominique République dominicaine Salvador Grenade Guatemala Guyana Haïti Honduras Jamaïque Mexique Nicaragua Panama Saint-Kitts-et-Nevis Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les Grenadines Suriname Trinidad-et-Tobago Venezuela	Aruba (territoire d'outre-mer des Pays-Bas) Guyane, Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy et Saint-Martin (territoires d'outre-mer de la France) Saint-Maarten et Curaçao	CARICOM - ,1996 SELA (Système économique latino-américain) - 1996 SIECA (Secrétariat permanent de l'Accord général sur l'Intégration économique centraméricaine) - 1996 SICA (Système d'intégration centraméricaine) - 1996 CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et la Caraïbe des Nations Unies) - 2000 CTO (Organisation touristique de la Caraïbe) - 2001	Argentine Brésil Canada Chili Corée Égypte Équateur Espagne Finlande Inde Italie Maroc Pérou Pays-Bas Grande-Bretagne Russie Turquie Ukraine

Politique régionale de formation et politique éducative

Annexe. 4 Extrait du Contrat de Plan Régional de Développement de Formation Professionnelle, programme de l'action 243 consacrée au développement de la mobilité internationale

Action 2.4.3. Promouvoir l'ouverture internationale et la mobilité géographique des stagiaires et apprenants

Fiche action Promouvoir l'ouverture internationale et la mobilité géographique des stagiaires et apprenants	
Enjeu stratégique	Accéder à l'emploi et enrichir ses compétences grâce à la formation professionnalisante ou qualifiante
Objectif stratégique	Améliorer la qualité de l'offre de formation en développant les partenariats et en professionnalisant les acteurs
Constat et diagnostic	<p>Les échanges ou les voyages d'apprenants martiniquais dans d'autres régions françaises et d'autres pays ne sont pas suffisamment développés. L'enjeu est de s'ouvrir au monde extérieur, désormais globalisé.</p> <p>La maîtrise d'une langue vivante étrangère, et notamment de l'anglais, constitue un atout majeur pour l'insertion et dans une perspective de mobilité professionnelle. Consciente de l'importance de cette compétence dans la formation des élèves, l'Académie de Martinique l'a fait figurer dans ses priorités. Au-delà de l'apprentissage des langues étrangères, la sensibilisation des élèves et du monde éducatif à la diversité culturelle, sociale et économique d'autres régions est un atout pour la construction de la vie professionnelle et pour le développement personnel.</p> <p>Par ailleurs, le développement du tourisme est une priorité de la Région Martinique. Les activités associées génèrent de nombreux emplois pour lesquels il est indispensable de maîtriser les langues étrangères.</p> <p>Le séminaire académique de mai 2011 sur les relations internationales a montré qu'à peine la moitié des établissements scolaires de Martinique commence à développer une vraie sensibilité sur les partenariats éducatifs internationaux. Sept lycées ont obtenu une charte ERASMUS et les bourses afférentes permettant le financement de stages d'étudiants à l'étranger. En 2011, cette opération a concerné 140 jeunes. De même, les élèves de bac professionnel peuvent s'inscrire dans le projet LEONARDO. Ce manque d'exposition à l'ouverture internationale concerne également les autres stagiaires de la formation professionnelle et les apprentis.</p> <p>C'est dans ce contexte que le Conseil Régional de Martinique encourage la formation en mobilité au travers de deux dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une convention avec LADOM signée le 10 janvier 2011, pour satisfaire les besoins en formation des demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 6 mois au Pôle Emploi, qui ne trouvent pas satisfaction en Martinique. Les apprentis sont également concernés. Le Conseil Régional a attribué une subvention de 1,5 millions d'euros à LADOM pour la mise en place et le suivi d'actions de formation de candidats ayant reçu l'accord de prise en charge par le Conseil Régional au cours de l'année 2011. La prise en charge régionale est de 10 000 euros au maximum par an, en incluant la prise en charge des frais pédagogiques et de rémunération. <p>Ces actions peuvent se dérouler en Guadeloupe, Guyane, France continentale ou les autres pays de l'Union européenne. Ce partenariat comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les formations pour lesquelles l'offre de formation n'est pas disponible en Martinique et dont le projet répond au besoin du tissu économique de la Martinique ; - la mise en place de modules préparatoires à l'alternance d'une durée de 210 heures pour les apprentis qui voudraient s'inscrire dans une démarche de suite de parcours, LADOM se chargeant d'effectuer les démarches de recherche d'entreprises et de logement ; - les formations sanitaires ; en effet, dans un contexte de vieillissement de la population

	<p>martiniquaise, le Conseil Régional souhaite anticiper les besoins en main d'œuvre des infirmiers, en soutenant la formation se déroulant à l'IFSI Martinique et en permettant à un effectif réduit de jeunes ayant satisfait aux épreuves d'entrée à l'IFSI Martinique, mais dont l'intégration à l'IFSI serait freinée du fait du numerus clausus limité à 84 par an, d'effectuer leur formation au moyen de la mobilité ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - les candidats bénéficiant d'une action de formation en mobilité dans le cadre d'initiatives martiniquaises, tels que les sportifs de bon niveau reconnus ou les encadrants sportifs non-salariés en formation qualifiante ou les stagiaires en poursuite de parcours en apprentissage ou les stages pratiques en entreprise spécifique à une filière ; - les candidats relevant le cas échéant d'un protocole d'accord signé entre le Conseil Régional et LADOM. <ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil Régional de Martinique, par une délibération adoptée le 11 février 2011, a fixé les modalités de financement des aides en mobilité dans la Caraïbe et l'Amérique du Nord. Ces aides sont attribuées aux demandeurs d'emploi et aux personnes relevant du statut de stagiaire de la formation professionnelle qui suivent une formation qualifiante et / ou débouchant sur un diplôme et qui s'inscrivent dans une démarche de projet d'accès à l'emploi. Les formations ou études dans la Caraïbe et l'Amérique du Nord sont agréées dans la mesure où elles n'existent pas en Martinique ou lorsqu'elles présentent un intérêt à l'échelon régional. L'aide est versée pour le paiement des frais pédagogiques et des frais annexes et est plafonnée à 9 000 euros. <p>Toujours dans ce souci d'ouverture internationale, le Conseil Régional de Martinique, en partenariat avec l'ANPE, l'ADEM et la CCIM, a financé une étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'un espace de mobilité des compétences et des savoir-faire dans la Caraïbe « CARES (CARAïbe Emploi Service)» en 2008, visant à identifier et partager les bonnes pratiques de formation dans les pays de la Caraïbe.</p>
<p>Objectifs opérationnels de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser à l'ouverture internationale (apprentissage linguistiques, échanges) dès la formation professionnelle initiale • Augmenter le nombre de stagiaires de la formation professionnelle en mobilité géographique • Améliorer l'accès à l'emploi des stagiaires
<p>Public cible</p>	<p>Public jeune en formation initiale : apprentis, lycéens, étudiants Public en formation professionnelle continue</p>

<p>Descriptif de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur les vertus de la mobilité géographique <p>Dans un contexte martiniquais où plus de 60% des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage, la mobilité doit être envisagée par certains jeunes. Elle peut être favorisée par une meilleure collaboration des acteurs institutionnels locaux avec LADOM, une information sur les sources de financement disponibles, telles que le « Passeport Mobilité », et une communication régulière, par les élus, sur les vertus de la mobilité géographique. Cette proposition est compatible avec le désir exprimé par de nombreux jeunes de quitter la Martinique, « pour connaître autre chose. »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et accentuer le soutien aux apprentissages linguistiques <p>Pour répondre aux enjeux de la maîtrise des langues, l'objectif est de poursuivre et d'accentuer le soutien aux apprentissages linguistiques par des dotations en matériels, des aides aux projets d'établissements et des aides individuelles sous condition de quotient familial afin que le niveau de ressources des ménages ne constitue pas un obstacle discriminatoire à ces apprentissages.</p> <p>Au-delà de la poursuite des actions matérielles, il s'agit de soutenir les occasions d'immersion linguistique, reconnues par les enseignants comme un facteur essentiel d'amélioration des compétences en langues étrangères, de diverses manières: les stages à l'étranger, les séjours</p>
--------------------------------------	--

linguistiques, les conférences en langue étrangère, les jumelages, etc.

Ainsi, les stages en entreprises à l'international sont une réelle opportunité pour les élèves et étudiants des formations techniques. Ils permettent des acquis linguistiques, professionnels et personnels (confiance en soi, adaptabilité...), véritables atouts pour la construction de leur vie professionnelle, leur employabilité et leur insertion dans la société. Il s'agit de développer cette pratique en favorisant, d'une part, la mobilisation de financements de ces actions, d'autre part, la bonne information et l'accompagnement des établissements dans l'organisation des stages à l'étranger.

Le projet « Région langues », un partenariat Rectorat / Région pour l'apprentissage des langues – stage d'immersion en anglais à Sainte-Lucie

Le dispositif « Région langues » est mis en place, afin que tous les lycées, où qu'ils vivent sur le territoire de la Martinique, aient les mêmes chances de déployer leurs talents car tous les parents ne peuvent pas financer des séjours à l'étranger ou des cours particuliers. Le projet consiste à permettre aux élèves d'être exposés intensivement à la langue étrangère et de la pratiquer dans le cadre d'activités variées, originales et motivantes, sous la forme d'un séminaire organisé au Sir Arthur Lewis College à Sainte Lucie.

Les éléments caractéristiques de ce projet sont les suivants :

- Ce projet concerne 500 élèves de seconde générale, technologique et professionnelle ;
- Un programme pédagogique spécifique a été élaboré par des binômes de professeurs / locuteurs natifs ;
- Ces stages s'organisent soit sur 5 jours pour une durée totale de 15 heures, soit sur 3 jours à raison de 5 heures au quotidien ;
- Le projet vise à renforcer la compétence orale : entendre ; parler anglais ; exposer dans cette langue de manière authentique, motivante et ludique ; jeux de rôle ; simulations ; interviews ; débats ; reportages en occultant la voix, à charge pour les élèves de deviner le commentaire ; ateliers ludiques ; cuisine ; musique ; sports ; arts plastiques.
- Le projet permet de participer gratuitement à une semaine d'immersion totale en langue anglaise.
- Les élèves sont encadrés, sous l'autorité pédagogique de l'Inspecteur d'académie – Inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) d'anglais, par des professeurs d'anglais et des intervenants originaires de Sainte Lucie et d'autres pays anglophones de la Caraïbe.

• Développer les échanges scolaires et les partenariats éducatifs internationaux, au moyen d'une convention entre la Région et le Rectorat

Ces partenariats encouragent les élèves, dans le cadre de rapprochements ou d'appariements avec un ou plusieurs établissements étrangers (Europe, Caraïbes, Amériques), à travailler en collaboration sur un ou plusieurs thèmes choisis en commun, à découvrir la diversité culturelle, sociale et économique de ces régions, à communiquer en langue étrangère et à utiliser les technologies de l'information et de la communication. Une convention entre la Région et le Rectorat pourrait permettre d'ouvrir ces fenêtres d'opportunité à un nombre plus important d'élèves.

• Identifier les formations pour lesquelles une mobilité vers d'autres régions françaises ou d'autres pays peut apporter une plus-value

Ce travail nécessite une collaboration avec les organisations professionnelles sectorielles, outre les travaux déjà menés pour alimenter les dispositifs de LADOM, notamment dans le secteur sanitaire et social (voir constat et diagnostic).

Les aspects méthodologiques de ce travail d'identification sont abordés dans des fiches action dédiées à la mobilité géographique dans le Schéma Régional de l'Apprentissage et le Schéma Régional des Formations Touristiques.

	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'ouverture internationale dans le cadre de la formation des dirigeants d'entreprise <p>De manière générale, la formation des dirigeants des TPE martiniquaises est un enjeu que l'on néglige trop souvent. Contraints d'exercer leur activité au quotidien, sans beaucoup de visibilité sur la demande et dans un certain isolement, ils accèdent insuffisamment à la formation. Il convient donc de faciliter leur formation et d'encourager l'ouverture internationale lors des formations, pour permettre un enrichissement des stagiaires au contact de référents sectoriels en Métropole ou à l'étranger. Cette ouverture peut prendre la forme de la venue de formateurs étrangers ou de la réalisation de stages à l'étranger.</p>
--	--

Acteurs	<p>Pilotage : Région Martinique</p> <p>Partenaires: LADOM, DIECCTE, Pôle Emploi, chambres consulaires, organisations professionnelles patronales en Martinique, nationales et quelques pays étrangers, groupement d'organismes de formation SYNFORM (Martinique), organismes de formation étrangers ou d'autres régions françaises, Rectorat, DAAF, Direction de la Mer, UAG, CFA</p>
Calendrier de réalisation	Durée du CPRDFP
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions d'ouverture et d'échanges mises en œuvre • Nombre d'apprenants concernés • Etude comparative de l'insertion professionnelle des stagiaires de la formation professionnelle ayant bénéficié d'un dispositif de mobilité et de celle des autres stagiaires
Financement	LADOM, Région, Rectorat, FEDER, FSE, Programme INTERREG IV Espace Caraïbe, Pôle Emploi, OPCA
Liens avec d'autres actions du CPRDFP	<p>Promouvoir la mobilité géographique des apprentis (dans le Schéma Régional de l'Apprentissage)</p> <p>Accompagner la création d'une filière de formation à l'étranger (dans le Schéma Régional des Formations Touristiques)</p> <p>Elargir la modularisation des parcours de formation (CPRDFP)</p>

Annexe.5 Politique éducative et mobilité

Extrait d'unMémo interne adressé au Recteur d'Académie de Martinique concernant les orientations en matière de mobilité internationale.

Education

Enjeux

La Martinique a un besoin pressant d'internationalisation, la mobilité étant un vecteur d'ouverture d'esprit et d'acquisition de compétences professionnelles nouvelles, l'immersion linguistique et culturelle, un atout imprescriptible pour l'insertion professionnelle (cf. stratégie européenne « 2020 » mobilité des jeunes)

Renforcer la coopération malgré les freins au développement de l'ouverture internationale due à l'insularité et au coût très élevé des transports dans la zone géographique. Il s'agit notamment de :

- Promouvoir des actions éducatives multilatérales avec des partenaires de l'arc caribéen, et au-delà avec des partenaires des Amériques.
- Favoriser la libre circulation des acteurs de l'éducation (cadres, enseignants, élèves, parents, etc.) dans la Caraïbe.
- Développer des relations internationales dans le domaine de l'éducation, avec comme nécessité la maîtrise des principales langues internationales (anglais, espagnol et portugais) pour favoriser le rapprochement des peuples.
- Favoriser le rapprochement des politiques publiques éducatives pour une meilleure connaissance mutuelle des systèmes éducatifs, pour améliorer les pratiques pédagogiques.

Etat des lieux

En raison des contraintes structurelles évoquées, la coopération est encore balbutiante alors qu'il existe une très forte demande d'ouverture et de coopération avec la région Caraïbe/Amérique de la part de la communauté scolaire, ainsi que des pays voisins qui souhaitent renforcer leurs relations avec les RUP.

- prise en compte des handicaps structurels (exiguïté du marché, chômage endémique (60% des jeunes des moins de 20 ans), isolement, éloignement, coût du transport.
- Inexistence de terrain de stage pour certaines formations (transport logistique par exemple) d'où un besoin impérieux de placement en entreprise à l'étranger.

L'Education Nationale mobilise plusieurs fonds européens afin de favoriser la formation, la mobilité et la professionnalisation de ses acteurs.

Au cours de la programmation 2007-2013, la mobilisation des programmes de formation EFLTV/ FSE/ FEDER s'est concentrée sur les programmes suivants :

- Comenius (partenariats bilatéraux, multilatéraux, accueil d'assistants de langue, formation continue des personnels) ;
- Leonardo dont les frais de gestion éligibles répondent au surcoût généré par l'éloignement des bénéficiaires ;
- Erasmus ;
- Visites d'étude ;
- Le FSE pour des dispositifs d'insertion (formation initiale), de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire et formation des adultes (formation continue).

Solution envisagée

L'éloignement des RUP conduit nécessairement à aborder la problématique de leur intégration à leur environnement géographique immédiat, tout en favorisant leur appartenance et les échanges avec le reste de l'UE. L'objectif recherché serait d'adapter les critères d'éligibilité aux fonds communautaires pour répondre le plus favorablement possible à la double appartenance des RUP.

Moyens

- Eu égard au caractère ultrapériphérique de notre territoire, il serait intéressant d'intégrer aux territoires éligibles des pays américains et caribéens à fort dynamisme économique tels que Trinidad & Tobago, Barbade, Cuba, Rép. Dom, Porto-Rico, les Etats-Unis, le Canada et le Brésil. Il existe déjà avec ces pays des coopérations qui auraient besoin de soutien financier pour affirmer la mobilité dans la zone.
- Dans le cadre de la coopération régionale et internationale, il conviendrait d'imbriquer au mieux les intérêts européens et caribéens de la Martinique en favorisant une maîtrise parfaite des langues devenue le vecteur obligé d'un parcours d'excellence via des échanges et ouverture des structures de formation sur l'environnement régional : apprentissage renforcé des langues pratiquées dans la zone (anglais, espagnol, portugais). Impérieuse nécessité que l'Europe dans la politique d'intégration régionale favorise les conditions effectives de la mobilité physique et virtuelle des différents publics de l'Education Nationale dans la zone en élargissant les conditions d'éligibilité des programmes dédiés à l'Education tout au long de la vie à la Caraïbe, ce qui nous aiderait dans de manière substantielle dans la mobilité de nos personnels et la construction du **Réseau de l'Education de la Caraïbe**. En effet, les programmes communautaires adaptés au rayonnement RUP dans la zone Caraïbe-Amériques comme une alternative de mobilités en adéquation avec les réalités de l'environnement immédiat de la Martinique, est à envisager pour que le rayonnement européen profite aux alentours de la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane.
- A titre d'exemple E twinning constitue une initiative en ce sens à encourager et à soutenir : « eTwinning est une action européenne qui offre aux enseignants des 33 pays participant la possibilité d'entrer en contact afin de mener des projets d'échange à distance avec leurs élèves à l'aide des TICE. eTwinning a été mise en place afin d'offrir aux élèves l'occasion d'apprendre ensemble, de partager leurs connaissances, d'échanger leurs points de vue et de se faire des amis. Elle permet la prise de conscience d'un modèle de société européen multilingue et multiculturel ».
- Adaptation : Ce programme e-twinning offre la possibilité aux ultramarins d'inviter des partenaires caribéens et américains à participer à leurs projets de partenariat virtuel avec un pays européen. Il s'agit donc d'une prise en compte réelle des DFA comme base avancée de l'Europe dans la zone Caraïbe Amérique.

Questionnaires

Annexe.6 Protocole entre Pôle Emploi et l'université des Antilles Guyane pour l'accès aux données



Accord de partenariat en vue du développement de la recherche

Entre

Pôle Emploi Martinique

Les Villages de Rivière-Roche – Zac de Rivière Roches -BP 1067 - 97200 Fort de France
Représenté par sa Directrice Régionale, Madame Martine CHONG-WA NUMERIC

Et

Le Centre de Recherche Interdisciplinaire en Lettres, Langues Arts et Sciences Humaines

de l'Université des Antilles et de la Guyane.

BP 7207-Campus Universitaire- 97275 Schoelcher cedex
Représentée par sa Directrice, Madame Corinne MENCE-CASTER

Préambule

Les parties conviennent d'un intérêt partagé pour la connaissance des mécanismes sociologiques qui sont en œuvre dans les phénomènes migratoires affectant la population active Martiniquaise en général et les demandeurs d'emploi en particulier. La mobilité géographique et professionnelle impactant le fonctionnement du marché du travail Martiniquais, Pôle emploi Martinique est intéressé par toutes les analyses qualitatives en matière de comportement et de motivation des demandeurs d'emploi qui lui permettraient d'améliorer son offre de service, notamment auprès des usagers de Pôle Emploi International.

Pour sa part, le Centre de Recherche Interdisciplinaire en Langues Lettres Arts et Sciences Humaines de l'Université des Antilles et de la Guyane a défini des orientations de travail pour l'année en cours. L'étude des phénomènes de mondialisation et des mutations qu'elle suppose dans les échanges, dans le rapport à l'espace, est un des axes de travail du CRILLASH et notamment sur les modes d'appréhension du réel dans les contextes caribéens et américains (perceptions de soi, de l'Autre, de l'espace, du temps, etc.).

Certains travaux de recherche des élèves de l'École Doctorale Pluridisciplinaire des Antilles et de la Guyane présentant des thèses en Sciences de l'Éducation s'inscrivent dans ce double intérêt des parties.

Le projet de thèse présenté par Monsieur Philippe BONIFACE, Doctorant en Sciences de l'Education portant sur les problématiques de représentations et d'intégration qui sont en œuvre dans les projets et les expériences de mobilités, requiert qu'un état des lieux de la mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe anglophone soit dressé. La réalisation de cette étude nécessite la collecte de données qualitatives et quantitatives auprès d'échantillons de la population active. Considérant la représentativité des demandeurs d'emploi par rapport aux différentes cibles de l'enquête, le présent accord de partenariat a pour objet de définir les modalités de collaboration entre Pôle emploi Martinique et le CRILLASH dans l'accès aux données, leur traitement et l'utilisation des résultats.

Article 1 : Cadre juridique

Le présent accord est régi par les dispositions de droit privé en matière de convention entre les parties ainsi que par les dispositions :

- de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée en dernier lieu par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ;
- du Code de la propriété intellectuelle.

Article 2 : Objet

La présente convention définit les modalités de collaboration entre Pôle emploi Martinique et le Centre de Recherche Interdisciplinaire en Littérature, Lettres, Arts et Sciences Humaines en vue du traitement de données concernant des demandeurs d'emploi. Ces données sont susceptibles de nourrir des travaux de recherches opérés par une personne physique ayant qualité d'étudiant régulièrement inscrit à l'Université des Antilles Guyane en qualité d'élève-chercheur du Centre de Recherche Interdisciplinaire en Littérature, Lettres, Arts et Sciences Humaines. Les travaux sont supervisés et validés par Madame la Professeure Dominique GROUX.

Article 3 : Techniques d'enquête

Il s'agit de conduire une enquête auprès de demandeurs d'emploi selon trois modalités :

1. Des questionnaires comportant des questions ouvertes, fermées et à choix multiples remplis directement par les personnes ciblées.
2. Des entretiens individuels conduits par l'élève-chercheur.
3. Des focus groupes animés par l'élève-chercheur.

Les projets de questionnaires et guides d'entretien seront examinés par Pôle emploi Martinique avant leur utilisation dans le respect de l'article 1 du présent accord.

Article 6 : Calendrier de réalisation

La transmission des données par Pôle emploi Martinique prévue à l'article 2 de la présente convention s'effectuera dans la période du 01 juillet 2013 au 30 novembre 2013.

Article 7 : Confidentialité

Les données nécessaires à la réalisation par questionnaire ne nécessitent pas que l'identité des personnes interviewées soit connue. Seront nécessaires :

-L'adresse, l'âge et le sexe des personnes interviewées, leur appartenance à une catégorie de demandeurs d'emploi.

L'élève-chercheur s'engage à garder la confidentialité des informations, des données et faits dont il aura eu connaissance, pendant et après les enquêtes et interviews et qui ne sont pas en rapport avec l'enquête.

Ces travaux étant menés dans le cadre d'une thèse de Doctorat, les résultats de l'enquête ne pourront faire l'objet d'une diffusion grand public avant la soutenance de la thèse. Toutefois des communications orales internes à Pôle emploi Martinique ou à l'Université des Antilles et de la Guyane seront possibles à l'initiative de l'une ou l'autre des parties sous réserve qu'il soit fait mention du partenariat Pôle emploi Martinique, CRILLASH- Université des Antilles et de la Guyane et au réalisateur de l'enquête.

Article 8 : Financement

Compte tenu de l'intérêt partagé par les parties dans les résultats de cette enquête, aucun flux financier n'est prévu en contrepartie des travaux d'investigation qui seront menés. L'élève-chercheur ne pourra prétendre à aucune indemnité compensatoire pour son travail.

Article 9 : Litiges Différends.

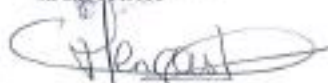
Se référant au droit applicable aux conventions librement consenties entre les parties, les parties conviennent d'un règlement à l'amiable pour tout différend pouvant naître dans le cadre de cet accord passé dans le seul intérêt du développement de la recherche en France en Général et en Martinique singulièrement.

Fait en trois exemplaires originaux, à Fort de France le .../.../2013.

Pour Pôle emploi Martinique
La Directrice Régionale

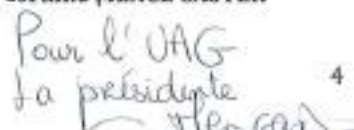
Martine CHONG-WA NUMERIC

Pour le CRILLASH
La Directrice



Corinne MENCE CASTER

Pour l'UAG
La présidente



4

Annexe.7 Questionnaire adressé au groupe des personnes potentiellement sédentaires

Sont ciblés par ce questionnaire des personnes demandeurs d'emploi qui n'ont manifesté aucun intérêt particulier pour travailler ailleurs qu'en Martinique, mais qui ont un profil qui leur permettrait de postuler à une offre d'emploi dans la Caraïbe. Pole Emploi se charge de constituer un échantillon.

Questionnaire anonyme et confidentiel

Madame, Monsieur

Plusieurs offres d'emploi nous parviennent chaque année de tous les pays du Monde. Certaines pourraient correspondre à votre profil. Seriez-vous intéressé(e) à travailler ailleurs qu'en Martinique ?

Afin d'améliorer les chances d'insertion des demandeurs d'emploi et de mieux comprendre leurs motivations, nous réalisons un sondage portant sur les préférences professionnelles des Martiniquais. Vous avez été retenu pour faire partie d'un des échantillons de notre enquête et nous avons besoin de votre contribution.

Nous vous soumettons ce questionnaire. Il est confidentiel et anonyme. Merci de le remplir dans son intégralité. Vous ne devez pas inscrire vos noms et prénoms.

1 - PROJET DE MOBILITE ET CONSTRUCTION DE LA DECISION

1 – Avez vous déjà travaillé à l'étranger

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

2 - Si vous aviez la possibilité d'obtenir un emploi hors du département, seriez vous prêt à partir ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

3 - Chaque année, plus de 100 demandeurs d'emploi de Martinique concrétisent un projet de mobilité professionnelle à l'étranger. Certains ont tenté l'expérience dans la Caraïbe, mais d'autres sont moins intéressés. Lorsque l'on interroge certains Martiniquais qui sont réticents à travailler dans la Caraïbe, on retrouve souvent les mêmes arguments. En voici quelques uns. Qu'en pensez vous ?

1- On vit mieux en Martinique que partout ailleurs dans la Caraïbe,

Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord

2- Les salaires en Martinique et Guadeloupe sont plus élevés que dans les autres îles

Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord

3- Partir dans la Caraïbe, c'est l'aventure, l'inconnu, sans garantie en cas de perte d'emploi

Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord

4- Ce sont des pays indépendants, mais pauvres

Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord

5- Il y a des problèmes de sécurité dans la plupart des îles de la Caraïbe

Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord

6- La caraïbe c'est comme en Martinique, mieux vaut partir dans un grand pays

Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord

7- Ils ont du retard au niveau technologique et manquent de moyens

Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord

8- Il n'y a pas beaucoup d'activités culturelles et de loisirs

Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord

9- C'est trop compliqué de circuler dans la Caraïbe

Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord

10 - A l'étranger on est exploité

Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord

11 - Mieux vaut être en Martinique, sans travail avec des aides, qu'avec un petit salaire à l'étranger

Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord

12 - La Caraïbe pour se distraire oui, pour y travailler non.

Plutôt d'accord Plutôt pas d'accord

4. Maintenant, sur l'ensemble des 12 freins qui ont été cités précédemment, selon vous, quels sont les 5 plus importants ? Pouvez-vous les classer selon l'ordre d'importance que vous leur accordez.

Dans la case n°1, mettez le chiffre qui correspond au frein devant le plus important à la mobilité pour vous, puis le chiffre 2 et ainsi de suite par ordre d'importance décroissant jusqu'au chiffre 5.

1	
2	
3	
4	
5	

5. Et vous, si on vous dit « mobilité professionnelle dans la Caraïbe », quels sont les 5 idées, mots ou expressions qui vous viennent spontanément à l'esprit ?

6. Selon vous, y a-t-il des faits dans l'histoire de la Martinique qui pourraient avoir joué un rôle dans votre choix de mobilité ou de non mobilité professionnelle ?

Oui, sans doute	<input type="checkbox"/>
Non pas du tout	<input type="checkbox"/>

7. A votre avis, vos parents ont-ils joué un rôle dans votre choix de mobilité ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

2 - VIVRE ET TRAVAILLER AILLEURS

8 - Si vous deviez un jour travailler ailleurs qu'en Martinique, quelle serait votre destination préférée ?

--

10 - Dites pourquoi vous feriez ce choix ?

--

11 - Quelles sont selon vous les informations nécessaires pour se décider à travailler dans un autre pays ? Plusieurs réponses possibles.

Sécurité	<input type="checkbox"/>	Autres (précisez).....	<input type="checkbox"/>
Accès aux soins	<input type="checkbox"/>	Autres (précisez).....	<input type="checkbox"/>
Moyens de transports	<input type="checkbox"/>	Autres (précisez).....	<input type="checkbox"/>

12. Savez vous ou et comment obtenir ces informations ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

13. Si vous deviez travailler dans votre destination préférée, quel emploi souhaiteriez-vous exercer ?

13. Si vous deviez travailler dans votre destination préférée, quel salaire mensuel souhaiteriez-vous gagner ? et pour quel emploi

.....	Euros/mois	Et pour quel emploi
-------	------------	---------------------	-------

15. Si c'était le cas, à quelle condition envisageriez vous de partir travailler ailleurs qu'en Martinique ? Une seule réponse possible

A titre provisoire et à condition de revenir après un certain temps	<input type="checkbox"/>
Définitivement et sans conditions préalables	<input type="checkbox"/>
Définitivement sous certaines conditions	<input type="checkbox"/>
Autres à préciser	<input type="checkbox"/>

3. VOTRE ITINERAIRE

16 .Indiquez quel est votre niveau d'études le plus élevé

--

17. Avez-vous déjà résidé hors de la Martinique ?

Non	<input type="checkbox"/>
Oui et plus de 6 mois	<input type="checkbox"/>
Oui moins de 6 mois	<input type="checkbox"/>

si vous avez répondu non passez directement à la question 18

18.Pour quel(s) motif(s) avez vous été amené(e) à résider hors de la Martinique ? Plusieurs réponses possibles (?)

Pour travailler	<input type="checkbox"/>
Pour étudier	<input type="checkbox"/>
Service militaire	<input type="checkbox"/>
familial	<input type="checkbox"/>
Autres motifs préciser.....	<input type="checkbox"/>

19. Quelle est votre situation familiale ?

Seul	<input type="checkbox"/>
Seul avec enfant	<input type="checkbox"/>
En couple sans enfants	<input type="checkbox"/>
En couple avec enfants	<input type="checkbox"/>

20. Vos parents ont-ils déjà résidé hors de la Martinique ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

20 a) Si oui pour quel motif ?

Pour travailler	<input type="checkbox"/>
Pour étudier	<input type="checkbox"/>
Service militaire	<input type="checkbox"/>
Autres motifs	<input type="checkbox"/>

20b) Si oui, combien de temps ?

Moins d'1 an	<input type="checkbox"/>
Entre 1 et 5 ans	<input type="checkbox"/>
Entre 5 et 10 ans	<input type="checkbox"/>
Plus de 10 ans	

21. Durant votre cursus scolaire ou universitaire, avez-vous effectué un stage à l'étranger ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

Si oui, cet échange était-il :

Imposé dans un cadre défini	<input type="checkbox"/>
Le Résultat d'une démarche personnelle et volontaire	<input type="checkbox"/>

22. Vous êtes une femme vous êtes une homme

23. Quelle est votre tranche d'âge :

moins de 25 ans de 26 à 29 ans de 30 à 34 ans

- de 35 ans à 39 ans de 40 ans à 44 ans de 45 ans à 49 ans
 de 50 à 54 ans de 55 ans à 59 ans de 60 ans et +

Remarques

Merci d'avoir répondu à notre questionnaire.

Si vous désirez échanger sur ce thème, contactez-nous par courriel à l'adresse suivante : enquetemobiliteuniversiteuag@gmail.com

Annexe.8 Questionnaire adressé au groupe des personnes potentiellement mobiles

Sont ciblés par ce questionnaire les personnes (environ 400) qui ont manifesté auprès de Pole Emploi International Martinique un projet de mobilité à l'international entre 2010 et 2011.

Questionnaire anonyme et confidentiel

Madame, Monsieur

Vous avez manifesté auprès de Pôle emploi International, votre intérêt pour un emploi à l'étranger. Nous avons besoin de votre participation active dans le cadre d'une étude en partenariat avec l'université des Antilles et de la Guyane, portant sur la mobilité professionnelle des Martiniquais. Votre participation est indispensable pour mieux comprendre vos centres d'intérêts et améliorer les chances d'insertion de tout candidat à une mobilité à l'international.

Nous vous soumettons ce questionnaire, nous vous remercions par avance de vos réponses. Merci de le remplir dans son intégralité. Il est confidentiel et anonyme.

N'hésitez à utiliser la rubrique « remarques » si vous le jugez utile. Vous ne devez pas inscrire vos noms et prénoms.

1 - PROJET DE MOBILITE ET CONSTRUCTION DE LA DECISION

1. Lorsque vous entendez « mobilité professionnelle dans la Caraïbe », quels sont les 5 idées, mots ou expressions qui vous viennent spontanément à l'esprit.

2. Maintenant, classez-les dans l'ordre d'importance que vous leur accordez : mettez le chiffre 1 devant le plus important pour vous, puis le chiffre 2 et ainsi de suite par ordre d'importance décroissant jusqu'au chiffre 5.

1	
2	
3	
4	
5	

3. A votre avis, qu'est-ce qui pourrait ne pas donner envie à un Martiniquais de travailler dans un pays de la Caraïbe ? Donnez les cinq mots ou expressions qui pourraient définir (?) cette réticence.

1	
2	
3	

4	
5	

4. Selon vous, y a-t-il des faits dans l'histoire de la Martinique qui pourraient avoir joué un rôle dans votre choix de mobilité professionnelle aujourd'hui.

Oui, sans doute	<input type="checkbox"/>
Non, pas du tout	<input type="checkbox"/>

5. Vos parents ont-ils joué un rôle dans votre choix de mobilité ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

2 - VIVRE ET TRAVAILLER AILLEURS

6. Si vous aviez la possibilité d'obtenir un emploi hors de la Martinique, pour quelle(s) destination(s) seriez vous prêt(e) à partir ? Plusieurs réponses possibles.

Destinations	oui	non	Destinations	oui	non
Métropole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Caraïbes Zone Anglophone		
Etranger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Caraïbes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Anguilla	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			Antigua-et-Barbuda	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Caraïbes Zone Francophone			Bahamas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Haïti	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Barbade	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			Bermudes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Caraïbes Zone Hispanophone			Dominique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cuba	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Grenade	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Porto Rico	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Îles Caïmanes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
République Dominicaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Îles Turques-et-Caïques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			Îles Vierges américaines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Caraïbes Zone Néerlandaise			Îles Vierges britanniques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aruba	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jamaïque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bonaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Montserrat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Curaçao	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sainte-Lucie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Saba	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Saint Kitts-et-Nevis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Saint Eustache	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Saint-Vincent-et-les Grenadines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Saint Martin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trinité-et-Tobago	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7. Quelle serait votre destination préférée ?

--

8. Dites pourquoi vous avez fait ce choix ?

--

9. Quelles sont selon vous les informations nécessaires pour réussir sa mobilité dans un autre pays ?

Logement	<input type="checkbox"/>	Autres (précisez).....	<input type="checkbox"/>
Accès aux soins	<input type="checkbox"/>	Autres (précisez).....	<input type="checkbox"/>
Moyens de transports	<input type="checkbox"/>	Autres (précisez).....	<input type="checkbox"/>

Savez-vous où et comment obtenir ces informations ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

Sont-elles facilement accessibles ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

11. Si vous deviez travailler dans votre destination préférée, quel salaire mensuel souhaiteriez-vous ?

.....	Euros/mois	Et pour quel emploi
-------	------------	---------------------	-------

12. A quelle condition envisageriez-vous de partir travailler à l'étranger ? Une seule réponse possible.

A titre provisoire et à condition de revenir après un certain temps	<input type="checkbox"/>
Définitivement et sans conditions préalables	<input type="checkbox"/>
Définitivement sous certaines conditions	<input type="checkbox"/>
Autres à préciser	<input type="checkbox"/>
.....	

13. Est-ce que la situation économique et sociale actuelle de la Martinique est un élément déclenchant de votre projet de mobilité ?

Si oui dites pourquoi	
Si non dites pourquoi	

14. Globalement que pensez-vous de la situation économique et de la qualité de la vie des autres pays par rapport à la Martinique ?

Situation économique	plus favorable	équivalente	moins favorable		Situation économique	plus favorable	équivalente	moins favorable
Métropole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Caraïbes Zone Anglophone			
Etranger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

				Anguilla	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				Antigua-et-Barbuda	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Caraïbes Zone Francophone				Bahamas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Haïti	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Barbade	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Caraïbes Zone Hispanophone				Bermudes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				Dominique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cuba	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Grenade	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Porto Rico	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Îles Caïmanes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
République Dominicaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Îles Turques-et-Caïques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				Îles Vierges américaines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Caraïbes Zone Néerlandaise				Îles Vierges britanniques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aruba	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jamaïque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bonaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Montserrat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Curaçao	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sainte-Lucie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Saba	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Saint Kitts-et-Nevis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Saint Eustache	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Saint-Vincent-et-les Grenadines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Saint Martin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trinité-et-Tobago	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. VOTRE ITINERAIRE

15 .Indiquez quel est votre niveau d'études le plus élevé

16. Avez vous déjà résidé hors de la Martinique ?

Non	<input type="checkbox"/>
Oui et plus de 6 mois	<input type="checkbox"/>
Oui moins de 6 mois	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu non passez directement à la question 18

17. Pour quel(s) motif(s) avez vous été amené à résider hors de la Martinique ? Plusieurs réponses possibles (?)

Pour travailler	<input type="checkbox"/>
Pour étudier	<input type="checkbox"/>
Service militaire	<input type="checkbox"/>
Autres motifs préciser.....	<input type="checkbox"/>

18. Quelle est votre situation familiale ?

Seul	<input type="checkbox"/>
En couple sans enfants	<input type="checkbox"/>

En couple avec enfants	<input type="checkbox"/>
------------------------	--------------------------

19. Vos parents ont ils déjà résidé hors de la Martinique ?

oui	<input type="checkbox"/>
non	<input type="checkbox"/>

19 a). Si oui, pour quel motif ? Plusieurs réponses possibles (?)

Pour travailler	<input type="checkbox"/>
Pour étudier	<input type="checkbox"/>
Service militaire	<input type="checkbox"/>
Autres motifs	<input type="checkbox"/>

19b). Si oui, combien de temps ?

Moins d'1 an	<input type="checkbox"/>
Entre 1 et 5 ans	<input type="checkbox"/>
Entre 5 et 10 ans	<input type="checkbox"/>
Plus de 10 ans	<input type="checkbox"/>

20. Durant votre cursus scolaire ou universitaire, avezvous effectué un stage à l'étranger ?

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

Si oui, cet échange était :

dans un cadre défini	<input type="checkbox"/>
Le Résultat d'une démarche personnelle et volontaire	<input type="checkbox"/>

21. Vous êtes :

une femme un homme

22. Quelle est votre tranche d'âge :

- moins de 25 ans de 26 à 29 ans de 30 à 34 ans
 de 35 ans à 39 ans de 40 ans à 44 ans de 45 ans à 49 ans
 de 50 à 54 ans de 55 ans à 59 ans de 60 ans et +

Remarques

--

Merci d'avoir répondu à notre questionnaire.

Si vous désirez échanger sur ce thème, contactez-nous par courriel à l'adresse suivante :

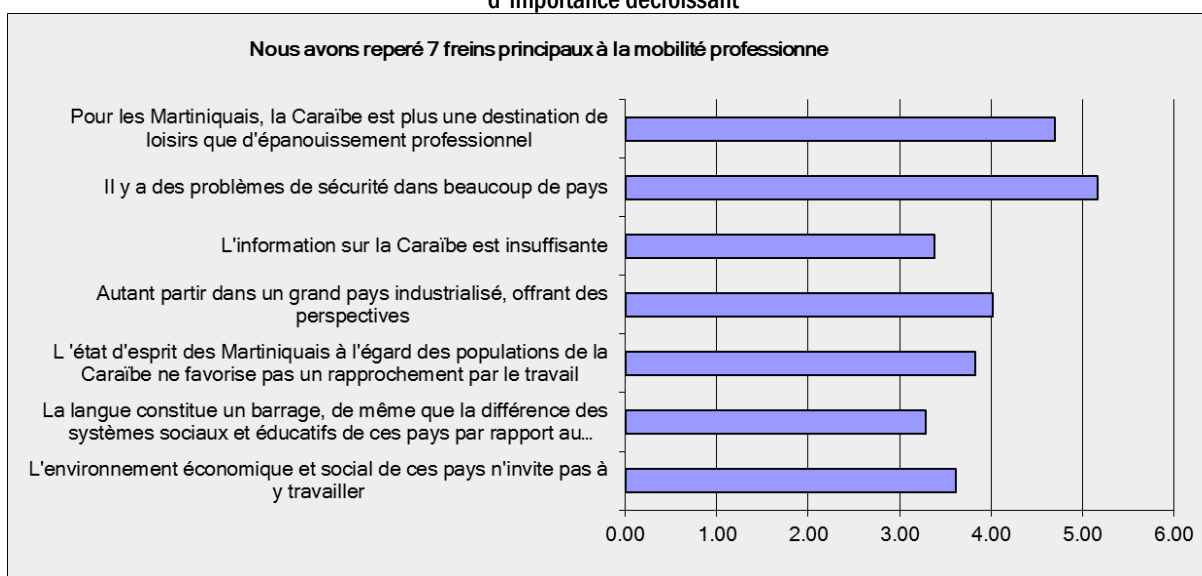
Annexe.9 Résultats de l'enquête par questionnaire sur le groupe Sédentaire

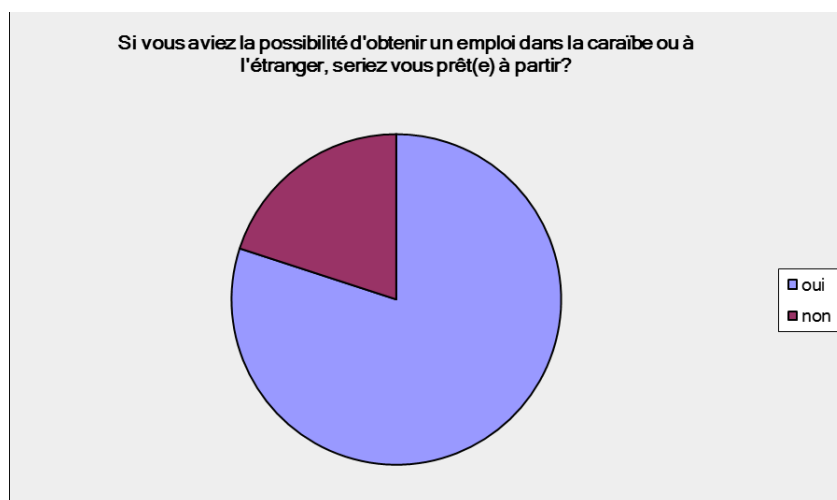
Avez vous déjà travaillé à l'étranger		
Options	Reponse Pour cent	Reponse Nbre
oui	31.4%	58
non	68.6%	127

Aujourd'hui, plus de 40.000 Martiniquais travaillent à l'étranger et chaque année environ 100 demandeurs d'emploi Martiniquais concrétisent un projet de mobilité à l'étranger. Certains ont tenté l'expérience dans la Caraïbe, mais d'autres sont moins intéressés. Lorsque l'on interroge ceux qui sont réticents à travailler dans la Caraïbe, on retrouve souvent les mêmes arguments. Qu'en pensez vous?

Options	plutôt d'accord	plutôt pas d'accord
On vit mieux en Martinique que partout ailleurs dans la Caraïbe	75	110
Les salaires en Martinique et en Guadeloupe sont plus élevés que dans les autres îles	109	76
Partir travailler dans la Caraïbe, c'est l'aventure, sans garantie en cas de perte d'emploi	125	60
Ce sont des pays indépendants mais pauvres	83	102
Il y a des problèmes de sécurité dans la plupart des îles de la Caraïbe	97	88
La Caraïbe c'est comme la Martinique, mieux vaut partir dans un grand pays	86	99
Ils ont du retard au niveau technologique et manquent de moyens	90	95
Il n'y a pas beaucoup d'activités culturelles et de loisirs	56	129
C'est trop compliqué de circuler dans la Caraïbe	69	116
A l'étranger on est exploité	41	144
Mieux vaut être en Martinique sans travail mais avec des aides, qu'avec un petit salaire à l'étranger	64	121
La Caraïbe pour se distraire et les croisières oui, pour y travailler, non	45	140

Nous avons repéré 7 freins principaux à la mobilité professionnelle des Martiniquais dans la Caraïbe. Selon vous quels sont les plus importants. Classez les en mettant le chiffre 1 devant celui qui vous semble le plus important, puis le chiffre 2, et ainsi de suite par ordre d'importance décroissant





Quelle serait votre destination préférée ?	
destination	% de réponses
Caraïbes	41,35%
France	21,05%
Autres	12,78%
Etats Unis	12,03%
Europe	6,02%
Non catégorisé	1,50%

Q7: De quelles informations auriez vous besoin pour réussir votre mobilité professionnelle dans un autre pays

Choix de réponses	Réponses	
Logement	90,23%	120
Accès aux soins	54,89%	73
Moyens de transports	54,14%	72
Autres	21,05%	28
Nombre total de personnes interrogées : 133		

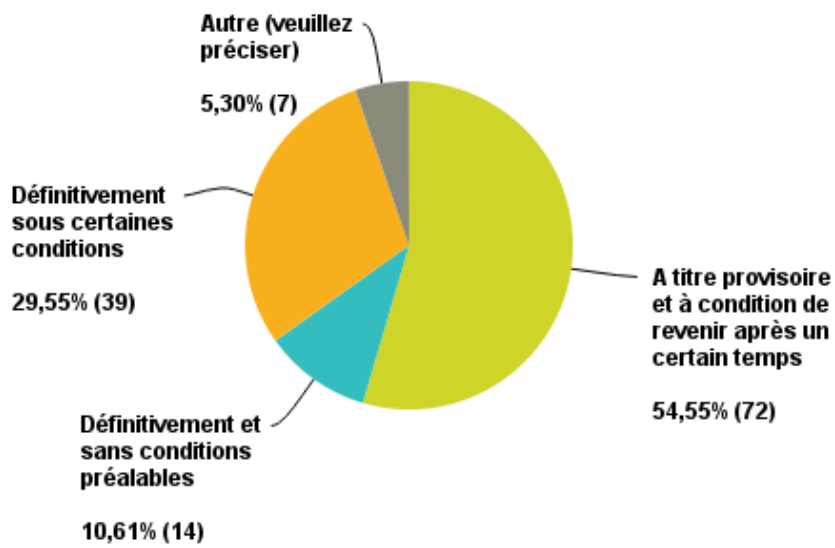
Q8: Savez ou et comment obtenir ces informations

Choix de réponses	Réponses	
oui	32,33%	43
non	67,67%	90
Total		133

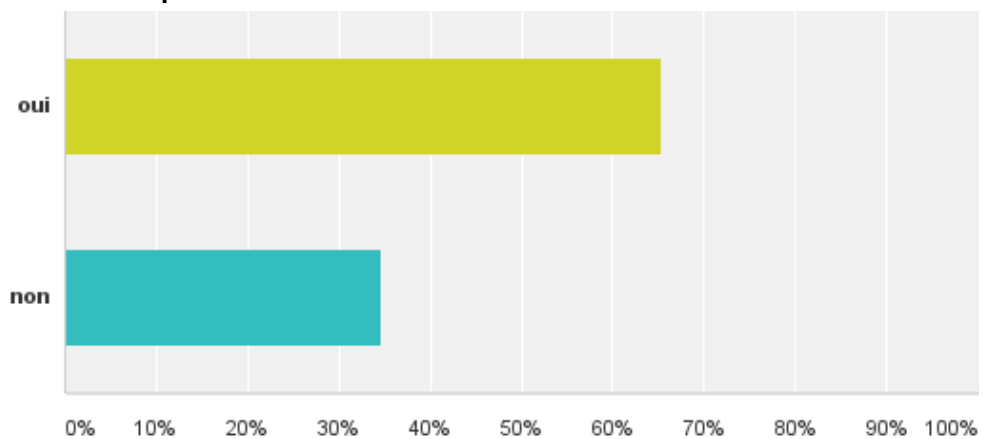
Q9: Ces informations sont elles difficiles à obtenir

Choix de réponses	Réponses	
oui	57,81%	74
non	42,19%	54
Total		128

Q11: A quelle condition envisageriez-vous de partir travailler à l'étranger? une seule réponse possible.



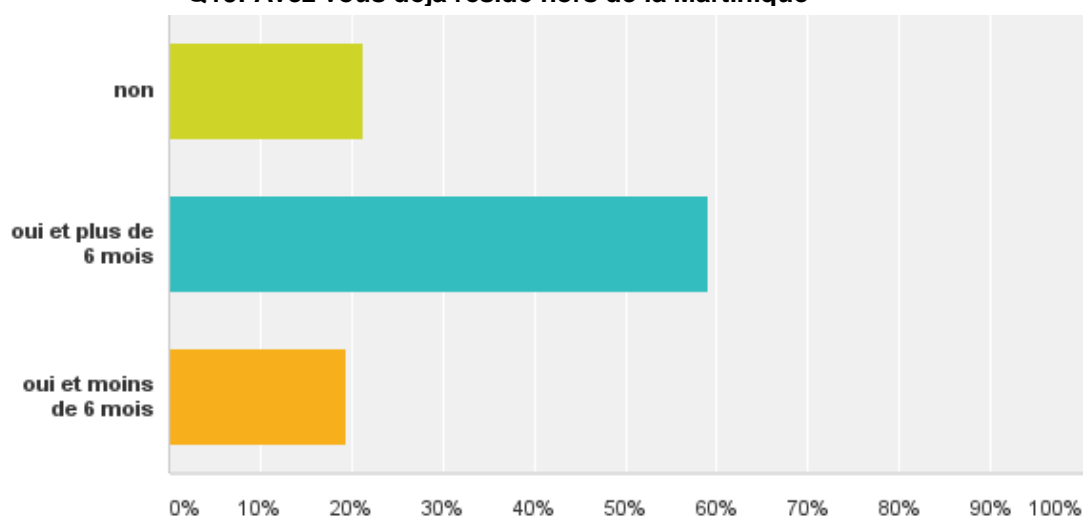
Q12: Est-ce que la situation économique et sociale actuelle de la Martinique est un élément déclenchant de votre souhait de mobilité?



Q14: Indiquez quel est votre niveau d'études le plus élevé

niveau d'études le plus élevé									
	Collège	jusqu'à la 6ème	jusqu'à la 3ème	2ème cycle du secondaire(2nd, première, terminale)	CAP, BEP, BP	baccalauréat	Etudes supérieures 1er cycle (BTS,DUT,etc..)	Etudes supérieures 2eme cycle(Licence, Maitrise,)	Etudes supérieures 3ème cycle(DES, M2, etc..)
indiquez quel est votre niveau d'études le plus élevé	0,00% 0	0,61% 1	0,61% 1	6,10% 10	12,80% 21	17,68% 29	28,66% 47	23,78% 39	9,76% 15

Q15: Avez vous déjà résidé hors de la Martinique



Q16: Pour quel(s) motifs avez vous été amené(e) à résider hors de la Martinique? plusieurs réponses possibles

Choix de réponses	Réponses	Nombre
Pour travailler	45,19%	47
Pour étudier	52,88%	55
Service militaire	1,92%	2
Total		104

Q17: Quelle est votre situation familiale

Choix de réponses	Réponses	
Seul	35,98%	59
Seul avec enfant	24,39%	40
En couple sans enfant	22,56%	37
En couple avec enfant(s)	17,07%	28
Total		164

Q18: Vos parents ont ils déjà résidé hors de la Martinique?

Choix de réponses	Réponses	
oui	48,78%	80
non	51,22%	84
Total		164

Q19: Pour quel(s) motif(s)?Plusieurs réponses possibles

Choix de réponses	Réponses	
Pour travailler	64,94%	50
Pour étudier	19,48%	15
Service militaire	10,39%	8
Autre (veuillez préciser)	33,77%	26
Nombre total de personnes interrogées : 77		

Q20: Combien de temps

Choix de réponses	Réponses	
moins d'1 an	9,09%	7
Entre 1 et 5 ans	23,38%	18
Entre 5 et 10 ans	11,69%	9
Plus de 10 ans	55,84%	43
Total		77

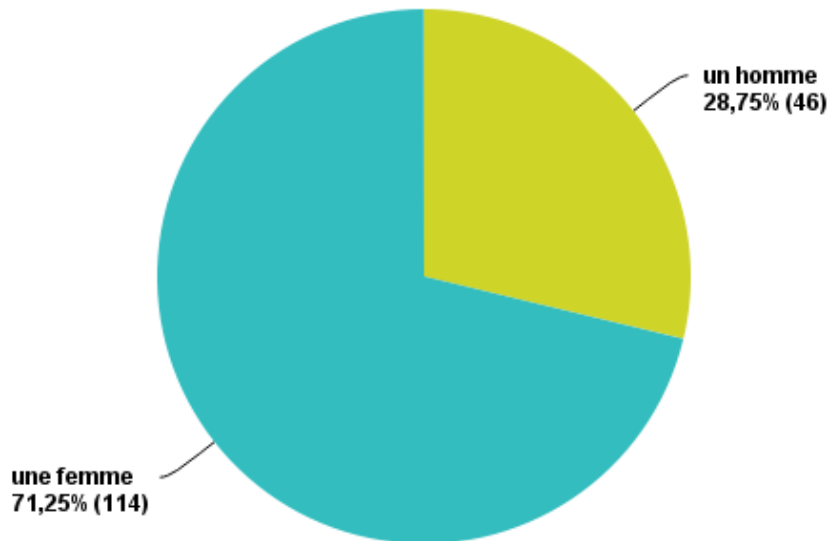
Q21: Durant votre cursus scolaire ou universitaire, avez vous effectué un stage à l'étranger?

Choix de réponses	Réponses	
oui	27,50%	44
non	72,50%	116
Total		160

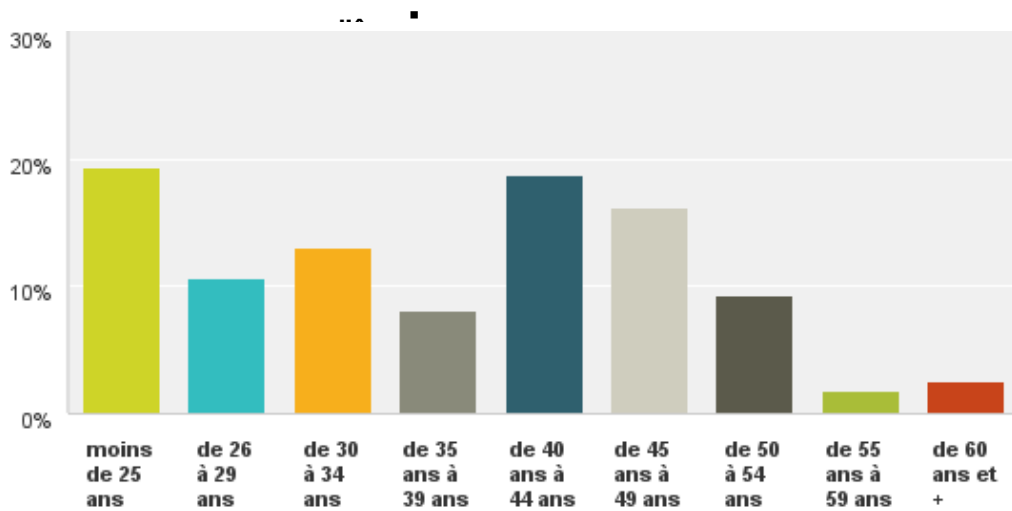
Q22: Cet échange à l'étranger était:

Choix de réponses	Réponses
Dans un cadre défini	47,73% 21
le résultat d'une démarche personnelle et volontaire	52,27% 23
Total	44

Q23: Vous êtes:



Q24: Votre tranche



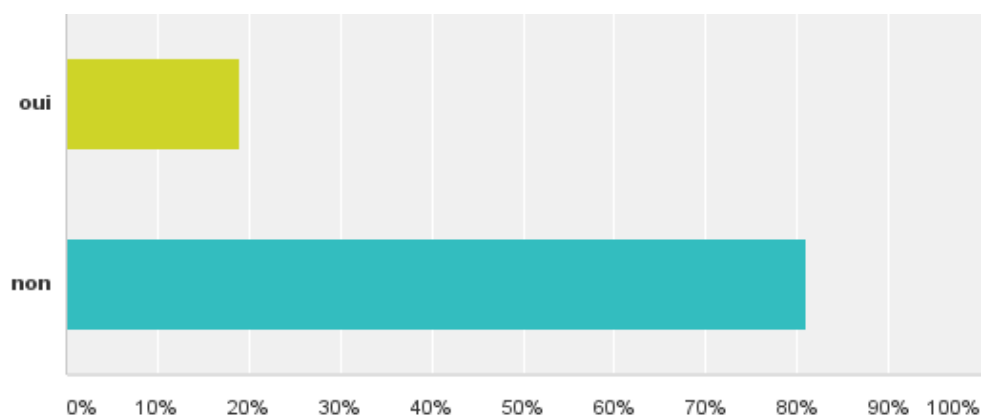
Annexe.10 Résultats de l'enquête par questionnaire sur le groupe mobile

Q3: La Martinique a connu plusieurs phénomènes migratoires au cours de son histoire, et parmi les plus connus, il y a eu la Dissidence durant la 2ème guerre mondiale, la construction du Canal de Panama en début du 19ème siècle, et le Bumidon des années 60. Vous avez choisi la mobilité à l'étranger, selon vous, y a-t-il des faits dans l'histoire de la Martinique qui pourraient avoir joué un rôle dans votre choix?

Choix de réponses	Réponses	
oui, sans doute	20,69%	12
non, pas du tout	79,31%	46
Total		58

Répondues : 58 Ignorées : 0

Q4: Vos parents ont-ils joué un rôle dans votre choix de mobilité ?



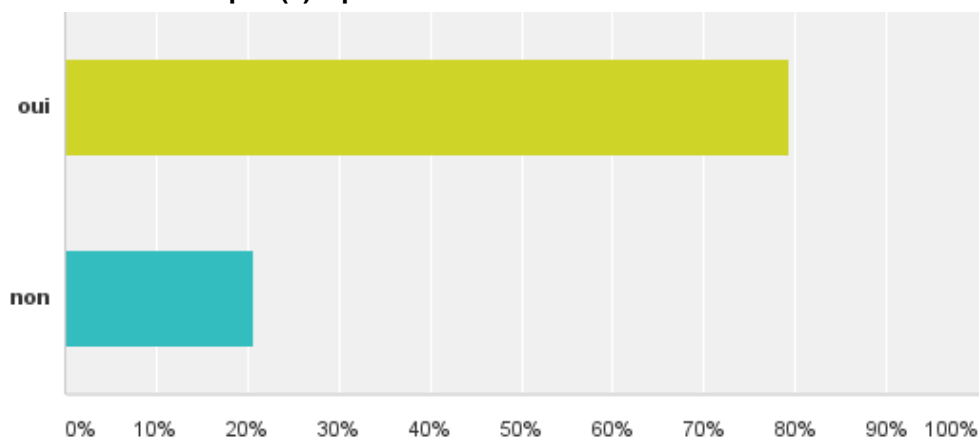
Répondues : 58 Ignorées : 0

Q5: Si vous aviez la possibilité d'obtenir un emploi hors de la Martinique, pour quelle(s) destination(s) seriez vous prêt(e) à partir ? Plusieurs réponses possibles.

	oui	non	Total
France Métropolitaine	47,17% 25	52,83% 28	53
Etranger	83,64% 46	16,36% 9	55

Répondues : 58 Ignorées : 0

Q6: Si vous aviez la possibilité d'obtenir un emploi dans la caraïbe, seriez vous prêt(e) à partir?



Q7: Travailleriez vous dans un pays francophone de la Caraïbe?

Choix de réponses	Réponses
oui	62,22% 28
non	37,78% 17
Total	45

Q9: Travailleriez vous dans un pays anglophone de la Caraïbe?

Choix de réponses	Réponses
oui	84,44% 38
non	15,56% 7
Total	45

Q11: Travaillerez vous dans un pays néerlandophone de la Caraïbe?

Choix de réponses	Réponses	
oui	46,67%	21
non	53,33%	24
Total		45

Q10: Vous avez choisi Caraïbes zone Anglophone, indiquez quel(s) pays.

Choix de réponses	Réponses	
Barbade	89,74%	35
Trinité et tobago	69,23%	27
Bahamas	61,54%	24
Sainte Lucie	53,85%	21
Jamaïque	48,72%	19
Dominique	43,59%	17
Grenade	41,03%	16
Saint vincent et les grenadines	41,03%	16
Antigua et Barbuda	38,46%	15
Iles vierges américaines	33,33%	13
Iles vierges britanniques	30,77%	12
Saint Kitts et Nevis	30,77%	12
Bermudes	28,21%	11
Iles Caïmanes	28,21%	11
Anguilla	23,08%	9
Iles turques et caïques	23,08%	9
Montserrat	20,51%	8
Nombre total de personnes interrogées : 39		

Q12: Vous avez choisi Caraïbes zone Néerlandaise, indiquez que(s) pays.

Choix de réponses	Réponses
Aruba	47,62% 10
Bonaire	42,86% 9
Curaçao	52,38% 11
Saba	28,57% 6
Saint Eustache	42,86% 9
Saint Martin	90,48% 19
Nombre total de personnes interrogées : 21	

Q13: Travailleriez vous dans un pays hispanophone de la Caraïbe

Choix de réponses	Réponses
oui	64,44% 29
non	35,56% 16
Total	45

Q14: Vous avez choisi Caraïbe zone Hispanophone, indiquez dans quel(s) pays

Choix de réponses	Réponses
Cuba	79,31% 23
Porto Rico	82,76% 24
République Dominicaine	58,62% 17
Nombre total de personnes interrogées : 29	

Quelle serait votre destination préférée?

Response	nombre de fois cité
Amerique du Nord/ Canada	8
amerique du sud et centrale	2
caraïbe	23
Autres DOM	14
France	3
Europe anglophone	3
Chine	1
non classé	4

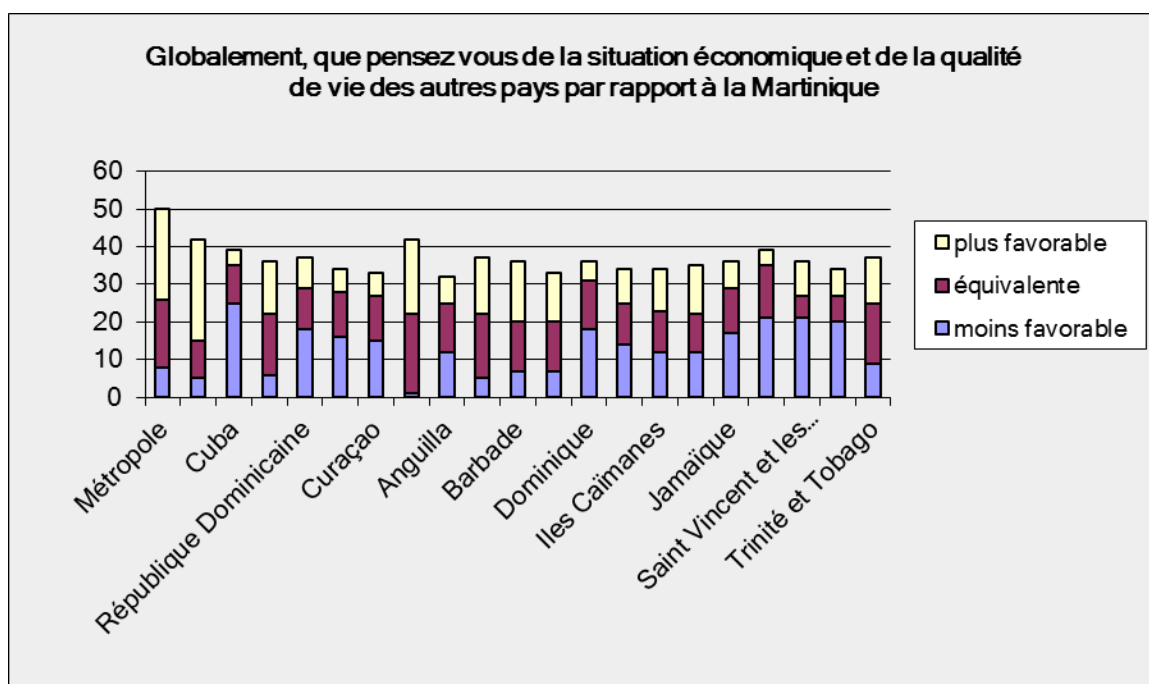
Dites pourquoi avez vous fait ce choix	
destination choisie	exposé des motifs
Amerique Centrale	beauté du pays, gros potentiel de développement touristique, sécurité, habitants sympathiques et ouverts, ressources alimentaires diverses et variées...
Amerique du Nord	C'est un pays où il est possible d'évoluer plus aisément et en parallèle on apprend à développer nos capacités d'adaptation autant relativement au climat qui constitue une formation à toute épreuve lorsque l'on est issue d'un pays chaud. J'ajoute également que la diversité culturelle présente permet une ouverture d'esprit sur le monde mais nous aide aussi dans l'acceptation de l'autre et à baisser la barrière des préjugés; ce que l'on appelle l'intégration par l'acceptation de l'autre. En somme c'est un pays qui a beaucoup à offrir mais il est aussi bon de remarquer que sur certains points, en Martinique, nous n'avons rien n'a leur envie. Nos valeurs sont à préserver. Welcome to Canada importance de la kinésiologie, reconnaissance de la profession, bon salaire et bon cadre de vie. la chaleur
Amérique du Sud	Passion pour ce pays, sa culture, sa langue On y parle français en autres, plus d'espaces plus de choix, plus sécuritaire aussi et surtout.
Canada	Par ce qu'il y a beaucoup d'ouverture dans le domaine de l'emploi pour les jeunes et l'on demande peu d'expérience pour débiter dans types de travail. le secteur touristique y est développé petit pays qui offre des perspectives économiques intéressantes, avec une certaine visibilité dans le monde et imprégné de la culture anglaise par ce que c'est un pays qui me passionne, la culture et coutumes me laissent curieuse et l'histoire du pays me touche particulièrement. J'aime ce pays et aimerai apprendre à le connaître. parce-que ces pays sont en phase d'un fort taux de croissances économiques et que j'aurai aimé faire parti des acteurs économiques de ces pays. Je ne connais pas ce pays En raison du multiculturalisme dans un premier temps, et dans un second temps en raison de la desserte aérienne quotidienne et bon marché dans plusieurs pays de la Caraïbe, l'Europe et l'Amérique du Nord qui donne moins le sentiment d'enclavement que peut conférer la vie dans une petite île. J'ai choisi cette destination parce que cette île me plaît Préférences personnelles Anglophone et puis déjà visité - haute destination touristique! - de nombreuses grandes entreprises! - culture chaleureuse, joviale île à découvrir Barbade proximité du lieu, envie de découvrir ce pays. Trinidad beaux paysages en photos découvrir aussi. Proximité et accessibilité J'y ai de la famille. Ce pays me plaît Haut potentiel de développement et taille de marché importante goût pour cette île et pour la langue espagnole. De plus beaucoup de choses restent à développer à Cuba Il y a deux parties: françaises et néerlandaises. Le coût de la vie y est moindre! Très touristique! Proche de mon île! Culture et langue similaire! Beaucoup de martiniquais y habitent île festive et touristique, idéale pour un jeune souhaitant se lancer dans l'événementiel, le tourisme etc. et dont l'anglais est encore hésitant. Sinon Trinidad c'est pas mal. Double culture Qualités de vie Car je suis un cuisinier et pour mieux apprendre l'anglais la cuisine de luxe et avoir un grand nom d'hôtel sur mon CV serait qu'un plus dans ma vie personnelle et professionnel. culture Pour leur avancées dans le domaine du Digital et leur facilité avec les états du Caricom. Il y a aussi de nombreuses opportunités en terme d'entrepreneuriat. Etudes faites dans le pays, amis. C'est l'île la plus grande de la Caraïbe, bilingue anglophone et hispanophone faisantit partie des Etats-Unis. porte sur les USA Niveau de vie
Caraïbe	
Chine	J'ai fait ce choix car étant en traductologie, j'ai le désir d'être polyglotte, je sais que la chinois fait partie des langues à connaître, d'où mon désir d'apprendre cette langue ainsi que la culture. Et je parle couramment l'anglais, je suis partie aux États unis durant un semestre et j'ai trouvé du travail le lendemain de mon arrivée. Il est plus facile de trouver du travail dans ces pays qui ne se focalisent pas sur l'abondance des diplômes mais sur les qualifications.
Dom	raison personnel je suis bien dans mon pays Car j'y ai déjà travaillé, et que la qualité de vie est bien meilleure quand Martinique! Moins de délinquance Avec mes enfants âgés de 2 à 16 ans très difficile. Veuve et étant seule en Martinique avec mes parents, je ne peux envisager des les laisser seuls. plus grand que la martinique donc plus de possibilité de poste opportunités doubles... mentalité différente... cadre... J'y suis également originaire.
France	Certains membres de ma famille étant déjà présents cela faciliterait mon adaptation Je pense que cette destination me va, d'autant plus que le travail évolue de façon très rapidement, et aussi les conditions de vie est différente de la caraïbe. J'ai déjà travaillé
non renseigné	nr pour une qualité de vie meilleure et de vivre au soleil Ayant entrepris un projet de société je ne me vois plus partir pour le moment. nr Il est important d'évoluer dans un milieu professionnel et un contexte sociale agréable. Connaissant moins bien le marché caribéen je ne peux fournir de destination favorite
Pays anglophone	pour la préférence de la langue anglaise. Raison familiale. Après le système français pourquoi par l'anglophone

De quelles informations auriez vous besoin pour réussir votre mobilité professionnelle dans un autre pays		
Options	Reponse Pour cent	Reponse en Nbre
Logement	76.9%	40
Accès aux soins	59.6%	31
Moyens de transports	46.2%	24
Autres	42.3%	22
Autre (veuillez préciser)		26

Savez ou et comment obtenir ces informations		
Options	Reponse Pour cent	Reponse Nbre
oui	46.2%	24
non	53.8%	28

A quelle condition envisageriez-vous de partir travailler à l'étranger? une seule réponse possible.		
Options	Reponse Pour cent	Response Nbre
A titre provisoire et à condition de revenir après un	40.4%	21
Définitivement et sans conditions préalables	11.5%	6
Définitivement sous certaines conditions	42.3%	22
Autre (veuillez préciser)	5.8%	3





Indiquez quel est votre niveau d'études le plus élevé							
niveau d'études le plus élevé							
Answer Options	jusqu'à la 3ème	2ème cycle du secondaire(2nd, première.	CAP, BEP, BP	baccalauréat	Etudes supérieures 1er cycle	Etudes supérieures 2ème	Etudes supérieurs 3ème
indiquez quel est votre niveau d'études le plus élevé	6%	2%	12%	12%	13%	31%	25%

Avez vous déjà résidé hors de la Martinique		
Options	Réponse Pour cent	Réponse Nombre
non	13.5%	7
oui et plus de 6 mois	76.9%	40
oui et moins de 6 mois	9.6%	5

Q26: Pour quel(s) motifs avez vous été amené(e) à résider hors de la Martinique? plusieurs réponses possibles

Choix de réponses	Réponses
Pour travailler	42,11% 16
Pour étudier	55,26% 21
Service militaire	2,63% 1
Total	38

Q27: Quelle est votre situation familiale

Choix de réponses	Réponses	
Seul	46,15%	24
Seul avec enfant	19,23%	10
En couple sans enfant	13,46%	7
En couple avec enfant(s)	21,15%	11
Total		52

Q28: Vos parents ont ils déjà résidé hors de la Martinique?

Choix de réponses	Réponses	
oui	61,54%	32
non	38,46%	20
Total		52

Q29: Pour quel(s) motif(s)?Plusieurs réponses possibles

Choix de réponses	Réponses	
Pour travailler	55,00%	11
Pour étudier	20,00%	4
Service militaire	10,00%	2
Autre (veuillez préciser)	35,00%	7
Nombre total de personnes interrogées : 20		

Q30: Combien de temps

Choix de réponses	Réponses	
moins d'1 an	55,00%	11
Entre 1 et 5 ans	25,00%	5
Entre 5 et 10 ans	10,00%	2
Plus de 10 ans	10,00%	2
Total		20

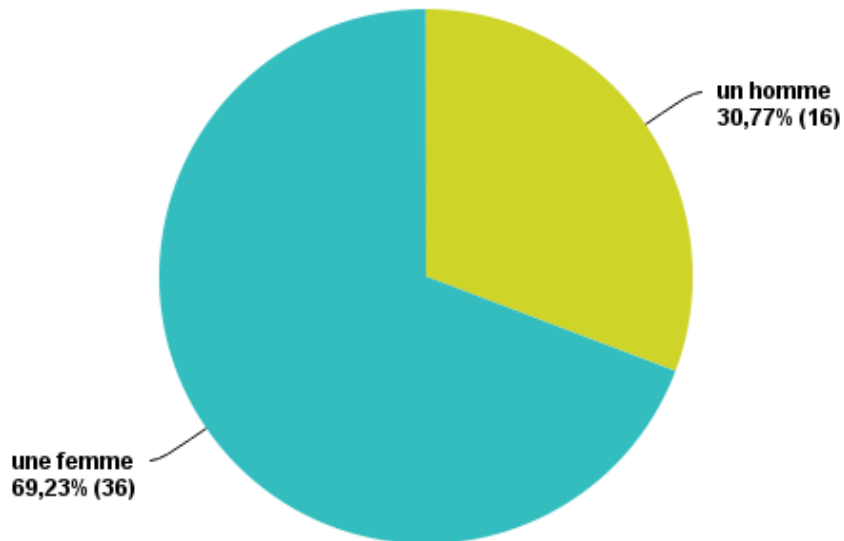
Q31: Durant votre cursus scolaire ou universitaire, avez vous effectué un stage à l'étranger?

Choix de réponses	Réponses	
oui	40,38%	21
non	59,62%	31
Total		52

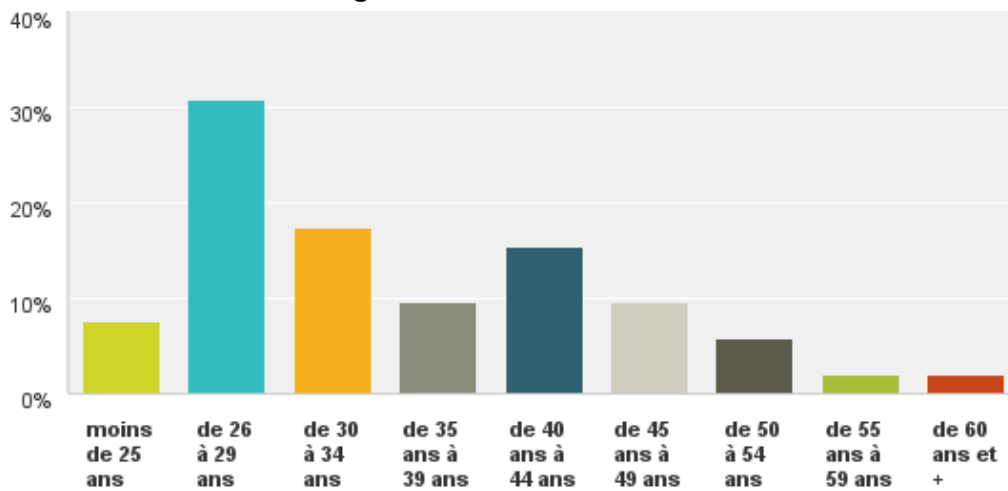
Q32: Cet échange à l'étranger était:

Choix de réponses	Réponses
Dans un cadre défini	57,14% 12
le résultat d'une démarche personnelle et volontaire	42,86% 9
Total	21

Q33: Vous êtes:



Q34: Votre tranche d'âge :



Entretiens

Annexe.11 Entretien avec la déléguée Académique aux relations européennes et à la coopération

Interview de Madame Catherine CISERANNE, Déléguée Académique aux relations européennes internationales et à la coopération (DAREIC)

Question : Y a-t-il pour l'académie de Martinique un enjeu particulier à ce que les jeunes s'insèrent dans la Caraïbe, l'académie a-t-elle regard particulier sur notre environnement immédiat constitué par la Caraïbe ?

Réponse : La population est en voie de vieillissement, les jeunes quittent la Martinique. D'après l'INSEE, après un premier cycle d'enseignement supérieur, les jeunes s'en vont et ne reviennent pas. Ceux qui restent en Martinique sont les moins qualifiés. Aujourd'hui le discours politique est pro Caribéen, et le Conseil Régional a été mandaté par la France pour siéger dans les instances caribéennes internationales. Même au niveau européen, on voit bien que le discours, aujourd'hui, consiste à inviter la Martinique à penser son développement avec ses voisins de la Caraïbe.

Question : Que dit la population de cette ouverture sur la Caraïbe ? Qu'en pense-t-elle ?

Est-ce que selon vous il est nécessaire de s'ouvrir à la Caraïbe ? Est-ce une utopie et est-on loin de la réalité ? Et les populations sont-elles prêtes à échanger ?

Réponse : il y a plusieurs aspects que vous abordez dans vos questions. Au niveau de la politique éducative du Recteur qui est en place en la personne de Mr Hervé SIGANOS, il y a une vraie volonté d'ouverture à l'international. C'est vraiment une thématique qui lui parle. Au niveau du projet académique il y a d'ailleurs un axe 3 qui est vraiment significatif de cette ouverture. Nous sommes d'ailleurs en train de travailler à la contractualisation entre l'académie, les établissements et l'État. L'axe est intitulé comme suit « Ouvrir à l'international et à la culture ». Ceci n'a rien de conjoncturel, parce que ce Recteur n'a de cesse de marteler depuis trois ans cette nécessité d'ouverture. En termes de diagnostic nous avons une population vieillissante, nous avons un taux de chômage endémique de nos jeunes, plus de 60 % de nos jeunes sont au chômage. Face à cette situation, que leur propose-t-on? Une dynamique est mise en place de manière très inégale car elle repose nécessairement sur les hommes, je pense notamment à la politique des langues, l'idée étant que nos élèves puissent maîtriser deux langues étrangères, évidemment l'anglais, l'espagnol et de plus en plus le Portugais parce qu'il y a la présence du Brésil à proximité de nous, même si il y a toujours les questions de logistiques. Il y a des difficultés à s'y rendre mais cela fait partie des freins objectifs sur lesquels

je ne vais pas m'étendre, cette langue dans la Caraïbe est importante. On sait aujourd'hui que la maîtrise des langues constitue un frein à la mobilité en plus des freins logistiques et financiers. Il y a une espèce de convergence d'objectifs au niveau de l'académie et des collectivités territoriales puisque Monsieur Serge LETCHIMY a très bien exprimé un besoin incontournable et imprescriptible de ce rapprochement et de cette ouverture sur le monde géographique proche. Il y a une dynamique, une convergence entre l'académie et les collectivités territoriales. Sur le terrain, nos enseignants sont demandeurs et ce, depuis toujours. Les échanges que j'ai avec eux m'amènent à dire qu'il y a une volonté pour eux d'aller dans la Caraïbe, pour déjà se perfectionner, ou encore mettre en place des projets de partenariat entre des classes de la Caraïbe et les nôtres. Mais, il y a des soucis financiers. Au niveau européen c'est cadré et puissant comme Leonardo, Erasmus, Comenius. Les programmes Comenius touchent tous les publics de la maternelle jusqu'au baccalauréat. Les programmes européens permettent de toucher l'ensemble de la communauté éducative, des chefs d'établissement jusqu'aux élèves. Les chefs d'établissements ont un programme qui s'appelle visite d'étude qui leur permet de bénéficier d'une bourse et partir. Cette visite d'étude leur permet de bénéficier d'une bourse pour partir en Europe, échanger avec leurs homologues européens sur des thématiques communes. Du chef d'établissement en passant par les enseignants jusqu'aux élèves, il y a des possibilités effectives de mobilité. Mais comme vous le savez le principe du financement européen c'est le cofinancement. Il faut donc compléter ces fonds européens. Sur Comenius il existe plusieurs types de programmes et plusieurs volets, par exemple il existe un volet bilatéral, un volet multilatéral, un volet de bourses de formation continue individuelle et également un volet d'échanges entre éducation, collectivités territoriales et associations. Et donc là il y a vraiment les moyens. Par exemple sur un volet bilatéral on prévoit 24 mobilités pour un montant de 27 000 €. Mais notre ultra périphérie renchérit les coûts. Il faut donc que les établissements complètent la somme. Il manquerait environ 10 000 € de plus pour partir avec un groupe classe et ses accompagnateurs. L'idéal serait que nous puissions bénéficier de ce type de dispositif pour la Caraïbe. Le député Serge LETCHIMY qui nous a contactés la semaine dernière est dans une dynamique de réécriture de l'article 349, dérogatoire des régions ultra périphériques et donc, il est dans une dynamique de proposition. Pour ce qui nous concerne nous avons fait des propositions pour que des fonds soient dédiés à la mobilité. Nous avons 220 étudiants qui doivent partir dans le cadre des bourses Erasmus, 90 grâce à la bourse Leonardo et une trentaine dans la Caraïbe. Nous n'avons que ce groupe classe qui partirait dans la Caraïbe et qui se bat aujourd'hui pour obtenir des financements. Et nous voyons par exemple que sur les projets européens ceux qui sont pris en charge aux frais

réels sont les postes qui sont les plus importants pour nous, en matière de dépenses : pour ce qui est des billets d'avion par exemple qui constituent le plus gros poste de dépenses, ils sont remboursés en intégralité. Sur Comenius, il y a des bourses qui sont destinées au personnel d'éducation, aux enseignants et autres personnels. Les enseignants peuvent partir en mobilité en formation d'une à trois semaines. En 2012 les enseignants ont pu bénéficier d'une bourse allant de 2400 € à 3800 € pour partir en mobilité dans le cadre des fonds européens. De notre point de vue, puisqu'on parle d'intégration régionale, il est nécessaire que les fonds européens puissent accompagner jusqu'au bout notre dynamique de mobilité, y compris dans la Caraïbe. Pour l'instant les fonds ne sont pas encore déterminés pour la période 2014-2020, mais pour l'année prochaine la programmation des fonds européens ne prévoit pas de diminution des fonds dédiés à l'éducation. Cependant ils sont dans une dynamique d'augmentation, parce qu'ils ont bien compris que la construction de l'Europe passe par l'économie de la connaissance. La proposition que nous avons faite au député Serge LETCHIMY est d'élargir l'éligibilité des dépenses à la mobilité dans la Caraïbe. Monsieur le Recteur a eu un beau projet en ce sens mais pour des raisons politiques je ne suis pas en mesure de l'évoquer avec vous, il portait notamment en partie sur la formation des enseignants. Parce qu'il faut quand même que nous soyons cohérents si nous voulons que nos élèves parlent bien les langues, il faut que les enseignants s'actualisent en permanence.

Question : Si comme vous le disiez avec la problématique de vieillissement de la population, de chômage, et de fuite de matière grise, si on accentue cette mobilité internationale, le pays va se vider de ses forces vives, comment voyez-vous le développement de cette mobilité dans la Caraïbe à terme ?

Réponse : Je partage cette interrogation effectivement. Mon travail consiste à faire partir les élèves. Je peux leur demander de partir se former, pour se perfectionner au niveau linguistique. En même temps je comprends que le pays est en train de se vider mais la problématique est cruciale. Qu'est-ce qu'on propose aux jeunes en face ? C'est une question de fond. Economiquement parlant, que sommes-nous en mesure de proposer aux jeunes ? Car il faut voir combien de jeunes diplômés sont au chômage. La question est notre économie : comment se développe notre industrie comment se développe notre économie ? Combien de jeunes disent qu'ils sont obligés de partir pour s'insérer ? Mais est-ce qu'il n'est pas opportun de préparer notre jeunesse, car il y a des phénomènes mentaux chez elle, des stéréotypes qui sont réels et chez nous-mêmes, les adultes. J'estime que c'est le rôle de l'école que de les préparer à être des Caribéens dans l'âme. C'est la question de l'altérité. Qui est l'autre ? Avec tous les préjugés qui sont en œuvre sur la Caraïbe que l'on voit comme étant pauvre mais qui nous donne des leçons, par exemple, en matière de tourisme. Notre fierté mal placée. Nous bombons le torse, mais nous sommes champions dans la bêtise. Ce que je préconise, c'est que si on veut développer une citoyenneté Caribéenne il faut travailler à la base et cela partir de l'école maternelle. Je nourris l'utopie que chaque enfant martiniquais ait un correspondant dans

la Caraïbe. Dans le monde et même dans zone Caraïbe- Amérique. Avoir quelqu'un avec qui on échange, ceci a existé à une époque avec l'association Interca. C'est une bonne chose que l'on puisse intégrer des entités diplomatiques mais on ne peut pas faire l'économie d'un travail de fond si on veut que dans 20 ans ou 30 ans, effectivement on ait vraiment un sentiment d'appartenance à une zone. On nous dit européens, mais dans la tête des gens ils ne se sentent pas européens. Il faut voir les résultats aux élections européennes ! Il y a quand même une certaine incohérence : il faut donc développer ce sentiment d'appartenance avec un regard d'égal à égal, mais ça, c'est à faire de part et d'autre. Puisqu'il y a aussi le prisme des caribéens qui nous regardent comme étant les riches dans la Caraïbe. Je pense qu'il y a toute cette prégnance historique avec tout ce que cela comporte. La résilience existe. Il faut sortir de tout ça : il s'agit bien d'éducation. On est à la fois près et loin de cela. Parce qu'il y a des difficultés concrètes. Pour revenir à la politique éducative de l'académie, on a signé deux conventions de partenariat, une avec Sainte Lucie l'autre avec la Dominique récemment. Nous avons choisi ces deux pays parce que nous avons constaté qu'il y avait des déplacements plus fréquents de nos établissements scolaires vers ces destinations et donc, que spontanément, il nous a semblé pertinent de conclure ces accords. Par exemple au collège Louis-Joseph Lagrosillière (Ville de Trinité, Martinique) depuis plus d'une dizaine d'années il y a des échanges entre cet établissement et une école de la Dominique. Pour ce qui est de Sainte-Lucie, c'est plus fréquent. Dans le cadre d'un partenariat, nous avons mis à disposition un enseignant qui est chargé de coordonner toutes les actions dans cette optique avec Sainte Lucie. En plus, l'espace Sud (communauté d'agglomération) a mis en place avec toutes les écoles du bassin Sud (de Martinique), un programme qui s'appelle formule d'avenir et qui consiste à mettre toutes les écoles de Sainte Lucie et du Sud de Martinique en relation via la visioconférence. Mais il se pose la question des mobilités physiques. Pour l'instant nous sommes dans de la mobilité virtuelle. Il s'agit demain de régler le point de la mobilité physique des enfants. Et du coup se pose la question des financements de part et d'autre. Donc nous avons posé le problème de l'accueil de ces jeunes à moindre coût. Je pense que dans le cadre de ces échanges d'hébergement il faut privilégier un hébergement en famille d'accueil. Mais après on est confronté à des problèmes pratiques d'hébergement dans le cas de ces échanges et les seules structures qui peuvent accueillir des jeunes caribéens en Martinique ce sont les auberges de jeunesse, avec des tarifs à 30 euro la nuit pour un jeune de moins de 25 ans. Mais je crois beaucoup à l'hébergement familial. Vous voyez que toute la partie logistique dans le cadre de ces échanges est quand même problématique. Entre la Dominique et la Martinique, entre Sainte Lucie et la Martinique il y a le bateau et donc on arrive à des tarifs qui sont acceptables pour les ressortissants de ces pays. Mais après, sur l'hébergement c'est problématique. C'est compliqué mais on peut trouver des solutions. Je prône l'hébergement en famille d'accueil, après s'être assuré des questions d'hygiène de moralité et de sécurité des familles. Je pense que c'est très formateur pour l'enfant de se retrouver dans une famille d'origine différente. C'est d'ailleurs le schéma européen dans les échanges bilatéraux pour le programme Comenius, l'obligation étant que les enfants puissent aller dans des familles d'accueil. C'est une obligation. Pourquoi ne pas décliner cela ici en Martinique dans le cadre de la mobilité dans la Caraïbe ? Et je suis sûr que de nombreuses familles accepteraient en Martinique de participer à ce type d'échange. En termes de pratiques de langues étrangères nous recevons chaque année des assistants linguistiques et il n'y a aucun problème pour les héberger avec cette formule d'accueil en famille. Ils interviennent dans les établissements de premier et second degré et dès

le mois de septembre j'obtiens de la part des familles je ne sais combien de proposition. Voilà. Donc le fait de recevoir un étranger chez soi n'est pas une situation qui effraie mais il faut qu'elle soit encadrée pour qu'elle se développe.

Question : vous avez évoqué tout à l'heure l'article 349 concernant les RUP sur lequel le député Serge LETCHIMY était en train de travailler ?

Réponse : Monsieur LETCHIMY est missionné par le gouvernement pour faire des propositions sur le traité de fonctionnement de l'union européenne. Cet article est en cours de réécriture pour être efficace dans le prochain programme 2014-2020, notamment au sujet des outils qui vont financer la politique européenne. Il a déjà eu des auditions dans des domaines divers et variés tels que la pêche, l'économie, l'éducation. Notre audition a eu lieu lundi dernier.

Je vous remercie de cet échange et je suis très heureuse que nous ayons pu avoir ce niveau d'échange sur cette politique. Les jeunes avant leur départ dans le cadre de la mobilité bénéficient d'une préparation linguistique et culturelle. Ils sont mis en relation, quand on le peut, avec des locuteurs qui sont natifs de ces pays pour les préparer tant au niveau linguistique et culturel et surtout sur l'interculturel, l'idée est de dire que je vais chez l'autre et comment je m'enrichis de cette inter culturalité, comment mettre en œuvre cette ouverture. Je reviens un autre programme européen dont je ne vous ai pas parlé qui s'appelle e-twinning qui est un jumelage électronique. Il propose aux établissements qui souhaitent monter un projet dans un environnement sécurisé pour les enseignants et pour les élèves afin d'échanger avec les pays de la zone d'appartenance comme la Caraïbe ou l'Amérique. La seule différence qu'il y a avec un partenaire européen c'est que le partenaire est caribéen ou américain. C'est une démarche d'ouverture qui est très intéressante et cela fait parti des mouvements qui sont amorcés pour se rapprocher de la Caraïbe. J'espère avoir répondu à vos questions.

Clôture de l'entretien.

Annexe.12 Entretien avec la chargée de l'insertion à l'international auprès de la Déléguée Académique aux relations européennes et à la Coopération de l'Académie de Martinique.

Interview de Madame DELPHIN Chargée de l'insertion à l'international auprès de déléguée Académique aux relations européennes et à la coopération à l'académie de Martinique.

Question : En quoi l'ouverture à l'international constitue t'il un enjeu pour l'académie ? Quelle est la politique de l'académie de Martinique en matière de mobilité, quelles sont vos pratiques éducatives et quelles priorités accordez-vous à la mobilité internationale ?

Réponse : Ma mission est de recenser les besoins et de stimuler les établissements scolaires pour la mobilité essentiellement par des stages à l'étranger. Cela a démarré pour l'essentiel avec tout ce qui était post bac comme les BTS, notamment pour des filières qui sont : commerce international et assistant de manager. Le BTS commerce international est hébergé par le lycée Frantz Fanon à Trinité et le BTS assistant de manager existe dans deux établissements, au lycée Joseph Gaillard et à l'AMEP. Pour les BTS, le stage est obligatoire en fin de première année. Règlementairement Il est écrit très clairement dans les référentiels de ces diplômes que les élèves doivent effectuer des stages à l'étranger. Ils effectuent en fin de première année, six semaines. Et même si ce stage doit être de six semaines, nous essayons cependant de maximiser cette période et de faire en sorte qu'elle soit de huit semaines sur la Caraïbe et un peu plus longtemps pour les stages financés par Erasmus. Ce qui est beaucoup plus long parce qu'il y a des contraintes financière d'utilisation d'Erasmus. Nous fonctionnons beaucoup avec les subventions Erasmus. Les durées sont au minimum de 2 mois, de date à date, ou 9 semaines et je dis bien que, pour ce qui est de la Caraïbe, les périodes sont de huit semaines. En revanche pour ce qui est des financements européens nous respectons les cahiers des charges. Pour solliciter les fonds Erasmus, les contraintes sont assez importantes avec des conditions d'utilisation pour un post bac par exemple.

Question : Si j'ai bien compris, il y a donc des périodes de huit semaines lorsque les BTS réalisent cette période dans la Caraïbe et neuf semaines lorsque cette période est réalisée en Europe dans le cadre des financements Erasmus.

Réponse: Oui, certains établissements vont au-delà de ces minima. En revanche la difficulté est de pouvoir assurer le suivi, puisque si les périodes sont plus longues, cela déborde sur les vacances. D'où les difficultés qui s'ensuivent.

Question : Si j'ai bien compris l'académie de Martinique a pris des options particulières pour les durées ?

Réponse : Effectivement la durée minimum est de six semaines et après discussion avec le Conseil Régional certaines durées ont été portées à huit semaines. Il nous semblait en effet que ces durées étaient indispensables pour qu'il y ait une immersion professionnelle et culturelle.

Question : En quoi cela est-il important pour vous que des jeunes puissent passer plus de temps dans ces périodes d'immersion et de stage à l'international ?

Réponse : les périodes de stages dans la Caraïbe sont extrêmement difficiles à la fois sur le plan financier puisqu'il n'existe pas au niveau de la Caraïbe comme d'autres destinations, des fonds que l'on pourrait en solliciter comme les fonds européens. La difficulté avec des fonds européens c'est que ce sont de très gros dossiers et qui ne sont pas forcément dédiés à l'éducation. Et a priori pour le moment il n'y a pas d'opportunité sur cette ligne-là pour les actions éducatives. En plus si vous voulez, la difficulté c'est que chaque établissement a son projet et le gère. Et passer par des fonds comme INTERREG, comme cela été le cas une année où nous avons sollicité un fond pour la jeunesse, était un projet commun au départ puis géré par les établissements ensuite et porté par le GIP.

Question : Si j'ai bien compris la difficulté que vous rencontrez c'est, qu'en fait, chaque établissement à son projet et pour accéder à certains fonds il faut les fédérer. Et c'est un peu plus compliqué de fédérer des établissements sur un seul projet pour mobiliser des fonds parce que le cahier des charges de mobilisation de ses fonds exige un certain volume ?

Réponse : Oui c'est bien ça ! Pour le moment c'est quelque chose qui est en projet parce qu'au niveau de l'Europe aussi, pour ce qui est du post bac, les fonds Européens souhaiteraient qu'on passe beaucoup plus par des consortiums, c'est à dire un regroupement d'établissements avec un seul interlocuteur.

Question : Qu'entendez-vous par la logique du post bac ?

Réponse : Je veux parler des règles de gestion des bourses Erasmus. Pour accéder au fonds européen il faut que les établissements adhèrent à la charte Erasmus et donc la charte Erasmus exige que les durées de stage post Bac soit de 13 semaines. Donc chaque établissement doit déposer un dossier. L'établissement répond un questionnaire, sollicite sa charte et entame sa démarche. Il y a en Martinique 10 lycées charte Erasmus, des lycées professionnels qui ont déjà signé et obtenu cette charte Erasmus. À partir du moment où la charte est signée ipso facto ils ont des bourses pour ces périodes en mobilité à l'étranger. Et donc chaque année périodiquement les établissements déposent leurs demandes en faisant état du nombre de bourses dont ils ont besoin pour l'année suivante. Alors, ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'aucun étudiant ne peut plus solliciter de bourse en direct auprès

d'Erasmus par exemple. Il ne peut solliciter cette bourse que via son établissement. L'établissement va garantir qu'il va bien utiliser cette bourse pour un étudiant qui est dans un cursus comportant une période en mobilité à l'international. Il y a un autre cas de figure. L'établissement possède des bourses et il informe les élèves en début d'année scolaire des bourses qui sont disponibles et les invite individuellement à se manifester pour des périodes de mobilité, dans le cas de stages de première année. Ensuite l'établissement va sélectionner les jeunes. En revanche pour ce qui est des jeunes qui ont cette période obligatoire nous prenons des dispositions pour qu'ils partent. Pour les autres jeunes, on va avoir une sélection sur la motivation et sur leur sérieux par rapport à leur projet et décider de ceux qui partiront ou pas.

Question : Donc il y a cette volonté de l'académie de faciliter les départs en stage de jeunes. Il y a d'un côté les stages qui sont obligatoires et puis d'un autre côté des initiatives qui seront possibles dans le cas par exemple d'Erasmus. Est-ce qu'aujourd'hui on sait si la Caraïbe est une région plus choisie que l'Europe ?

Réponse : Le problème c'est le biais financier. Nous sommes en constante diminution de jeunes qui partent sur la Caraïbe simplement parce que les établissements qui s'investissent dans des recherches complémentaires n'ont pas vraiment de solution proposée. Et donc tout ce qu'on ne trouve pas comme fonds disponibles, reste à la charge des familles et ceux qui ne peuvent pas partir sont rarement des enfants de familles aisées. C'est la raison pour laquelle cet accompagnement par l'académie est opéré avec la région. Le Conseil Régional a une participation qui est à hauteur de 30 % du projet. Par exemple cette année il y a un établissement qui n'a pas pu obtenir de fonds dans le cadre des efforts européens et donc cet établissement a dû se retourner à défaut sur la Caraïbe. Et donc nous avons dû négocier avec la région pour que la prise en charge soit plus importante. Maintenant c'est acquis, le Conseil Régional va nous aider, une convention a été signée. Mais il y a un plafond qui est de 30% des dépenses. Cependant, il y a eu un cas particulier que les élus ont entendu puisqu'ils sont allés jusqu'à 60 % de prise en charge exceptionnelle. L'engouement vers la Caraïbe, je crois qu'il ne s'agit pas de véritable désir de découvrir la Caraïbe, mais d'une vraie envie de ne pas trop s'éloigner de la maison. Pour la majeure partie des cas. Bien entendu il doit y avoir des jeunes qui sont motivés pour découvrir, mais vraiment la majeure partie des cas, ceux qui demandent la Caraïbe, c'est ceux qui avaient peur d'aller plus loin en Europe parce qu'ils s'éloignent trop des familles. Ils ont l'impression que c'est à côté, que c'est proche. Quand je dis qu'ils croient que c'est proche c'est parce que certains sont partis sur Trinidad avec un circuit de transport très compliqué et que cela a été très long.

Question : Quand vous dites « de proximité » est ce qu'il s'agit de proximité géographique

plutôt que de proximité culturelle ?

Réponse : Oui, tout le monde a trouvé que c'était très différent, c'est vrai que lorsque je dis qu'ils ont choisi la Caraïbe pour la proximité géographique ils sont rassurés sur le plan climatique. Parce qu'il y en a qui sont très inquiets d'aller en Irlande. On est quand même sur des comportements un peu enfantins.

Question : Je m'intéresse en particulier à la représentation de ces jeunes qui partent en mobilité et je cherche à comprendre comment ils construisent cette idée de travailler ailleurs, aujourd'hui en stage et demain en mobilité professionnelle.

Réponse : J'ai pu souvent faire des constats, quand ils sont partis et qu'on exploite après ce qui s'est passé sur comment ils ont été accueillis, à leur retour. Ils ont trouvé par exemple qu'on ne leur donnait pas assez à manger. Les remarques que j'ai sur la vie en entreprise c'est que c'est beaucoup plus « friendly », c'est que la hiérarchie n'est pas aussi marquée que comme on pourrait le rencontrer en France. Le boss ne va pas autant marquer sa position que dans d'autres entreprises en Europe. Ca n'empêche pas qu'il faut faire le travail, mais ils ont comme retour un vécu différent de la relation hiérarchique stricte entre le chef et le subordonné.

Question : Vous avez parlé tout à l'heure de l'accueil, qu'avez-vous comme retour sur l'accueil de ces jeunes en mobilité ?

Réponse : En général ils sont satisfaits parce que ce qu'on essaye de faire c'est de les placer dans des familles. Sur Sainte-Lucie c'est un peu plus compliqué l'hébergement en famille car ce n'est pas dans les pratiques. Mais nos jeunes ne sont pas forcément très aventuriers et ils ne sont pas prêts à vivre dans des conditions très différentes de celles qu'ils ont connues. Et donc lorsque dans certaines familles les conditions sont très différentes et bien, on a des retours un peu négatifs.

Question : On a parlé jusqu'ici des BTS pour lesquels il y a une période obligatoire de mobilité à l'étranger, qu'en est-il des bacs pro ?

Réponse : Pour les bac pro, il n'y a pas cette obligation de stage à l'étranger mais il y a certains établissements qui ont une option euro caribéenne. Donc pour eux il y a une recommandation pour tous ceux qui prennent cette option DNL (disciplines non linguistiques). Et donc il y a des cursus pour lesquelles il y a dans le programme par exemple l'obligation d'enseigner pendant deux heures dans une autre langue. Par exemple au lycée Place d'Armes ils ont une section vente à l'international. Et donc la matière vente est enseignée en langue étrangère. Pour les jeunes qui ont pris cette option ils doivent faire un stage à l'étranger- c'est l'option de DNL- mais pour les autres il n'y a pas d'obligation, elle n'existe que pour ceux qui ont pris cette option. Ils ont une épreuve spécifique d'exploitation de leur stage à l'étranger et qui se

passé en langue étrangère. Les fonds pour ces jeunes relèvent de Leonardo. Nous mobilisons les fonds Leonardo pour les lycées professionnels pour les bacs pro. Erasmus c'est pour les BTS. Pour Erasmus il peut y avoir deux types d'utilisation des fonds : L'aspect stage et l'aspect étude. Pour les fonds Leonardo chaque établissement dépose son dossier mais il n'y a pas de charte précise. L'établissement doit indiquer les publics, les destinations et les modalités, comment on les accompagne, etc. Pour le programme Leonardo qui est plus généreux que les autres fonds, un lycée qui a un projet mobilité peut le couvrir complètement avec les fonds Leonardo. Le cofinancement est toujours possible avec la région sur la base de 30 % maximum. 30 % étant le maximum. La région n'a pas de fonds élastiques pour la mobilité des jeunes. Pour la commission éducation de la région ces stages sont bien entendus prioritaires mais il faut rester raisonnable. Je m'efforce de mettre en place des procédures pour que ça soit plus transparent pour les établissements dans la consultation de l'accès au financement. Avec LADOM nous avons une négociation annuelle. Cette négociation est épineuse car les jeunes ne sont pas leurs publics. Leurs publics sont les demandeurs d'emploi. Les demandeurs d'emploi et les travailleurs sont le public cible de LADOM. LADOM accepte d'examiner des dossiers de demande en mobilité pour des jeunes en BTS parce qu'ils considèrent qu'ils sont assez proches de l'insertion. Et donc en début de chaque année je fais un état de tous les dossiers de mobilité pour lesquels il n'y a pas eu de financement Européen et je les présente à LADOM pour obtenir un financement global de l'année N -1 pour l'année N. La participation de LADOM est variable d'une année à l'autre et elle se matérialise par une participation au titre du transport. L'an dernier elle a été de 60 %. Mais cela ne préjuge pas de ce qui sera fait sur les années suivantes. Donc pour LADOM la demande est faite de sommes, en termes de volume et donc en fonction du nombre de jeunes qui sont candidats à une mobilité dans le cadre de stages internationaux. Ça se traduit par une participation au titre de transport qui peut être de 40, 50, 60 % en fonction du volume de chaque année et en fonction du nombre de jeunes. Tandis qu'avec la région, c'est une participation sur la globalité du projet. LADOM c'est essentiellement sur le titre de transport une participation de 30 % maximum. Mais pour la Caraïbe on ne s'en sort pas c'est insuffisant. Nous essayons aussi d'obtenir des fonds par le mécénat en raisonnant par filières et donc si ce sont des jeunes qui sont dans la mécanique ou dans le BTP nous sollicitons des entreprises, des organisations professionnelles qui sont actives dans ces secteurs. La question est de savoir quel type de contrepartie peut-il y avoir en face de ce type de mécénat ?

Question : Exploitez-vous l'expérience de ces jeunes qui sont partis en mobilité ? Quels types de retour en faites-vous ?

Réponse : Non. Effectivement ça n'est pas très exploité.

Question : Et en matière de suivi de cohorte est-ce que vous avez un retour ?

Réponse : Non nous n'avons pas de suivi de cohorte. En matière d'ouverture en revanche j'ai vraiment pas mal de jeunes qui sont partis en Europe et vont après leurs études repartir en Europe pour une expérience professionnelle. En revanche je n'ai pas eu ça sur la Caraïbe. Je n'ai pas de jeunes qui soient partis dans la Caraïbe et qui après leurs études soient repartis dans la Caraïbe. Bon évidemment ces statistiques sont établies à partir du retour que les établissements ont des jeunes. Même si ce suivi n'est pas formalisé, lorsque le jeune part en Europe ou s'il devait partir dans la Caraïbe, soit il le dit à l'établissement soit il me le dit. Donc il y a système d'enquête qui est fait mais que l'on peut compléter par des informations informelles que l'on obtient du jeune lui-même. Mais je reste persuadée que le fait d'avoir fait une mobilité ça décoince les jeunes, ça les ouvre. Il y en a plein qui n'imaginaient pas partir d'ici. Malgré les freins, le nombre de jeunes qui partent chaque année est quand même en grosse augmentation. Pour ce qui est de la Caraïbe il y a certains lycées comme le lycée de Bellefontaine qui vont arriver à travailler en partenariat avec des groupes hôteliers et là il y a une dynamique de mobilité qui s'instaure. Pour le BTS ou l'hôtellerie restauration, étant donné que la période dans l'entreprise est de 14 semaines au lieu des six semaines ou huit semaines minimum pour d'autres filières, cela intéresse beaucoup plus les entreprises d'avoir des jeunes qui sont disponibles sur des périodes plus longues. Donc l'entreprise à un retour sur investissement lorsqu'elle accueille le jeune, elle a le temps de le former, et lui, a un peu plus de temps pour s'intégrer. Dans ce cas ils sont nourris et logés. Mais c'est vrai que l'hôtellerie est mieux organisée que les autres secteurs, avec des partenariats qui existent avec la Chine, avec l'Europe, la Caraïbe. Par exemple le groupe Accor. Donc le lycée négocie avec le groupe hôtelier pour des terrains de stage. Que ce soit la Caraïbe ou d'autres régions du monde ou d'Europe. Je ne sais pas ce qu'il adviendra de tous ces programmes.

Clôture de l'entretien.

Annexe.13 Guide d'entretien pour le recueil des témoignages

GUIDE D'ENTRETIEN

Cible : candidats à la mobilité

Exposé du contexte :

OBJET : Pôle Emploi et l'université des Antilles Guyane sont en partenariat pour conduire une enquête sur la mobilité professionnelle des Martiniquais à l'internationale dans l'optique d'améliorer l'accompagnement des volontaires. L'objet de cet entretien est d'améliorer notre compréhension des motivations ;

ECHANTILLON : Vous faites partie d'un échantillon qui a été tiré au sort

Consignes :

DUREE : Pour ma part je ne prendrais pas plus d'une heure de votre temps, mais si vous le souhaitez, nous pourrions aller au delà

TRACE : Pour des raisons pratiques étant seul il m'est difficile à la fois de prendre des notes et de parler, je vais donc m'aider d'un magnétophone, y voyez vous un inconvénient ?

DROIT DE CITER=

Question : Racontez-moi comment vous en êtes arrivé à ce projet de mobilité.

Quelles raisons vous ont incité à prendre cette décision ?

Recadrage en cas de besoin sur le choix de la destination

Annexe.14 Témoignages de travailleurs et demandeurs d'emploi mobiles et sédentaires

Interview#1

Interview de Mélissa, demandeur d'emploi sédentaire, 24 ans

Question : Je souhaiterais revenir avec vous sur votre parcours de formation. Si j'ai bien compris après votre licence de management vous avez passé votre BTS et vous avez eu une expérience internationale, en République Tchèque, pourrions-nous revenir sur cette expérience à l'étranger ?

Réponse : Oui c'était dans le cadre du stage pour mon BTS, de quatre mois, j'ai eu à parler le tchèque et l'anglais. Mais plutôt l'anglais parce que je n'ai pas retenu grand-chose du tchèque quand j'étais à Prague. C'est une bonne expérience parce que là-bas tout le monde sait parler anglais. Les Tchèques parlent entre eux en tchèque mais avec les étrangers ils parlent anglais.

Question : Et quel bilan faites-vous de cette expérience, est-ce que cela vous a donné envie de travailler à l'étranger ?

Réponse : Oui, parce que j'ai pu découvrir une nouvelle culture¹²⁴, c'était un plus grand pays aussi. En matière professionnelle, pas vraiment, parce que j'ai exercé le métier de femme de chambre et techniquement c'est exactement la même chose. J'ai plutôt appris des choses au niveau culturel. Surtout sur Prague, parce que sur Prague et dans la partie ancienne avec les châteaux et les maisons anciennes, il y a la partie nouvelle high-tech avec tout ce qui est dernier cri. Alors quand on parle de la Tchécoslovaquie on dit que c'est un pays pauvre mais je trouve que vis-à-vis de la France ils n'ont rien à envier. Par exemple à la République tchèque les tramways c'est 24 heures sur 24. Ça ne s'arrête pas, les discothèques aussi la journée et le soir, les magasins restent ouverts longtemps au moins jusqu'à 22 heures. Au centre-ville c'est intéressant. Au moment de mon stage on avait le choix des pays et il y avait le Luxembourg le Mexique mais ça devait être obligatoirement l'étranger. C'est le lycée qui payait tout le voyage. On pouvait aussi rester en Martinique mais personne ne voulait rester en Martinique. Et avec l'aide d'Erasmus aussi la famille mettait 100 € de participation donc ça valait le coup.

Question : *Et en quoi cette expérience a-t-elle eu un impact sur votre projet professionnel puisqu'après votre BTS vous avez décidé de préparer une licence en management alors que vous auriez pu dès 2013 vous positionner sur un emploi international avec votre BTS ?*

Réponse : *Non mais j'aurais voulu avoir un peu plus d'années d'études, parce que maintenant*

¹²⁴ Praxie/Aob

lorsque l'on va sur les offres d'emploi on voit toujours bac+2, bac+3 et j'ai constaté que bac+2 ce n'était pas suffisant, et j'ai même constaté que maintenant ça commence à partir de bac+3. Parce que j'ai aussi le projet de continuer en Master administration tourisme, et ça se passe ici en Martinique, mais si je trouve du travail je vais travailler à l'étranger. J'ai déjà postulé à pas mal d'endroits mais je n'ai pas eu de réponse. J'ai postulé essentiellement en Martinique. Mais vers la Caraïbe ça m'aurait intéressé aussi, parce que j'ai toujours dit que j'aurais voulu travailler dans la Caraïbe, vers l'Europe ça ne m'intéresse pas tellement, c'est plus la Caraïbe.

Question : *Alors pourquoi l'Europe ne vous intéresse pas et pourquoi la Caraïbe vous intéresse-t-elle ?*

Réponse : *parce que l'Europe c'est assez grand et la culture est assez différente je trouve, tandis que la Caraïbe est assez proche de la Martinique¹²⁵, c'est le bassin caribéen, c'est à peu près la même culture même s'il y a des divergences, c'est à peu près la même culture. C'est plus pour ça que je me suis tournée vers la Caraïbe et j'ai vu qu'il y a pas mal de pays de la Caraïbe qui commencent à évoluer et c'est vraiment intéressant de se tourner vers cette région¹²⁶. Et en plus, justement, la Martinique a de plus en plus d'échanges. Comme dernièrement il y avait le premier ministre de la Dominique qui est venu ici, il était avec Serge LETCHIMY (Président du Conseil Régional de Martinique, ndlr), et je pense que c'est une bonne chose puisque l'on a de plus en plus de contacts. Parce que avant, les pays anglophones étaient vraiment réticents par rapport à la Martinique, les Martiniquais n'étaient pas très appréciés, jusqu'à présent.*

Question : *vous parlez de ce que les caribéens ressentent vis-à-vis martiniquais et qu'en est-il de ce que les Martiniquais éprouvent vis-à-vis des caribéens ?*

Réponse : les Martiniquais non plus, n'apprécient pas non plus les caribéens jusqu'à présent. Les mentalités, c'est toujours pareil, je ne veux pas généraliser les cas, mais il y a quand même des gens qui ont toujours une barrière un rejet par rapport aux étrangers. C'est quand même assez étrange puisqu'on est dans la Caraïbe¹²⁷. Certains disent que les personnes qui viennent des autres pays de la Caraïbe sont venues prendre leur travail. Ce qui est faux parce que la majorité des emplois qui ne sont pas occupés, c'est parce que les Martiniquais eux-mêmes les trouvent trop pénibles, trop difficiles, trop dévalorisant. Donc au final, les étrangers, comme ils ont besoin de rester en Martinique ils prennent tout le travail quel qu'il soit. Là c'est déjà cette première raison. Ensuite ils disent qu'ils sont venus envahir et qu'on donne aux étrangers les

¹²⁵ Lexique/Syn

¹²⁶ Attrib/Eva

¹²⁷ Attrib/Eva

aides par exemple la CAF (allocations familiales). Par exemple un enfant qui est né sur le territoire français, il est automatiquement français, donc les parents vont avoir les aides. Aussi je pense que c'est un manque d'ouverture parce qu'en fait, je pense qu'ici les gens ne vont pas vraiment vers les autres, ils ne se renseignent pas vraiment sur ce qui se passe à côté, ils ont des préjugés, par rapport à ce qui s'est passé avant.

Question : Quand vous dites par rapport à ce qui s'est passé avant que voulez-vous dire par là ?

Réponse : C'est-à-dire par exemple avec la violence, tout ça, et surtout aussi qu'ils généralisent. Par exemple la violence. Ce qui s'est passé à Sainte-Lucie. Il y a des sainte-Luciens qui commettent des crimes liés à la drogue, mais en fait ici certains Martiniquais généralisent. Ils se disent si c'est un sainte-lucien, il va être forcément être un criminel. C'est pareil pour les dominicains alors que ça n'est pas vrai, parce que il y en a qui sont très bien. Comme par exemple ici, il y a aussi des criminels, on ne doit pas dire que tous les Martiniquais sont des criminels.

Question : Et selon vous y a-t-il à l'égard des autres pays de la Caraïbe d'autres stéréotypes d'autres préjugés ?

Réponse : Ha oui ils vont dire que pour la République Dominicaine, c'est la prostitution, parce que comme il y en a qui pratiquent la prostitution ici, alors ils vont dire que Saint-Domingue c'est la prostitution. Pour Cuba ils vont dire que c'est la dictature, par rapport au régime politique. Par exemple pour Haïti, ils vont dire que c'est la pauvreté, et comme en plus ils ont le vaudou dans leurs pratiques culturelles, alors ils vont dire que Haïti, c'est la sorcellerie. Et tout ça sans forcément comprendre en quoi cela consiste, alors ils ont vraiment toutes sortes de stéréotypes¹²⁸. Et j'ai fait des recherches sur les hôtels en Haïti, qui sont vraiment extraordinaires, même mieux qu'ici et surtout il y a des palaces qui sont vraiment mieux qu'ici et pourtant ils disent qu'Haïti c'est la pauvreté. Et c'est vrai que la télé, les médias ne font que montrer la partie obscure d'Haïti, que montrer la pauvreté alors, dans leur tête quand on va en Haïti c'est la pauvreté tandis qu'il y a vraiment une partie très luxueuse. Et c'est pareil ici on ne fait que montrer la partie luxueuse de la Martinique, que tous les gens sont riches alors qu'il y a vraiment des endroits où les gens sont pauvres en Martinique et ils ne font que montrer la partie où les gens sont dans une espèce de richesse comme si c'était général. Parce que les autres pays quand ils entendent parler de la Martinique pour eux c'est la richesse et des gens aisés. J'ai vu un reportage montrant des Martiniquais qui étaient partis à Haïti et on les avait

¹²⁸ Attrib/Eva

kidnappés, et on avait demandé 3000 € de rançon ! Pour un haïtien ça fait beaucoup, donc en fait vous voyez ce qu'ils ont en tête. Et je suis sûr que quand les haïtiens viennent ici et bien ils doivent être surpris parce que ce n'est pas vraiment ce à quoi ils s'attendaient. Parce que quand même c'est assez dur en Martinique avec tous les débats qu'il y a déjà. Je ne pense pas qu'en Martinique ça soit tellement le paradis.

Question : J'ai bien compris en quoi la Caraïbe vous intéresse comme destination professionnelle pourriez-vous me dire en quoi la métropole ne constitue pas pour vous une destination de choix professionnels ?

Réponse : Je pense vraiment que c'est un piège, vraiment un piège parce que si on part en métropole il faut vraiment avoir un projet. Parce que, quand je regarde les émissions comme 6 égal M6 ou envoyé spécial, je vois que même les gens qui travaillent en France ont des difficultés à joindre les deux bouts et ils vont s'inscrire à la Croix-Rouge et j'oublie, les autres organismes. Et pourtant ils travaillent et le taux de chômage en France est important. Et je vois que beaucoup de gens sont en train de chercher des entourloupes pour payer moins d'impôts. Beaucoup de gens en France sont dans la souffrance alors qu'en Martinique ou dans la Caraïbe mêmes ceux qui n'ont pas de travail arrivent à s'en sortir et ce n'est pas le cas pour la France puisque même ceux qui ont du travail ont du mal à s'en sortir. Alors que dans la Caraïbe à la Martinique on a plus de chances de s'en sortir¹²⁹. Je constate que beaucoup de gens ici qui ne travaillent pas mais ne sont pas forcément dans la pauvreté absolue ou ne sont pas dans des cas extrêmes. Alors qu'en France on montre des reportages de gens qui perdent leur emploi qui perdent leur appartement et qui sont dans des refuges tandis qu'en Martinique ceux qui n'ont pas de travail ils ont quand même un logement. Il y a (y'a) des logements sociaux tout ça, ils arrivent à s'en sortir, alors que dans les grandes métropoles ce n'est pas forcément facile de s'en sortir. Donc pour moi si on va en France il faut quand même avoir un projet déjà établi. Mais il ne faut pas partir et penser qu'on va essayer de chercher quelque chose en étant sur place. Peut-être qu'avant ça fonctionnait comme ça mais maintenant ça ne fonctionne plus comme ça¹³⁰. Même ceux qui sont partis en France, comme des amis à moi, en se disant qu'ils vont aller chez la tatie ou le tonton, au bout d'un moment ils en ont assez aussi. Alors même le tonton quand il voit que tu ne trouves pas de travail, ça commence à faire des tensions, tandis qu'ici on peut quand même trouver quelque chose, on a toujours la possibilité de s'en sortir on peut aller chez les grands-parents chez les amis. Il y a quand même pas mal de fruits et légumes libres d'accès en Martinique, alors qu'en France ce n'est pas possible sauf si on va

¹²⁹ Lexique/Tes

¹³⁰ Attribution/Nor

dans une campagne reculée. Mais je ne pense pas qu'on va quitter la Martinique pour aller dans une campagne reculée en France. Pour moi c'est un piège cette histoire d'aller en France. Moi c'est la Caraïbe à 100 % même si je n'ai pas d'opposition à aller voir ce qui se passe dans les pays européens, mais mon premier choix se tourne vers la Caraïbe.

Question : Comment envisagez-vous ce projet de mobilité ? Est-ce qu'il s'inscrit dans une perspective de retour ou est-ce à titre définitif ?

Réponse : Moi je voudrais quand même aller dans la Caraïbe dans plusieurs pays pour voir comment ça se passe et quand même retourner¹³¹, j'aime bien la Martinique. Et en Martinique il manque beaucoup de professionnels, et par exemple dans l'hôtellerie et le tourisme il manque quand même des professionnels du tourisme ici. Parce que quand je vais dans les hôtels et les restaurants l'accueil est vraiment à revoir. Parce que, parfois le client déjà il paie une somme importante, et quand il a un accueil comme ce qu'on voit ici, il n'a pas envie de retourner. C'est pour ça que la Martinique perd de sa richesse et de sa valeur, d'autant qu'il y a toujours des conflits sociaux en Martinique, comme maintenant la grève d'essence. Je trouve qu'il manque de dialogue social ici, c'est ça le problème parce qu'une grève ça peut immobiliser un pays. Et tout ça parce que la raffinerie de pétrole la Sara a le monopole, en plus les taxis coûtent excessivement cher. Donc vous payez votre séjour 3000 € et ensuite on vous dit qu'il n'y a pas d'essence et vous ne pouvez pas profiter de vos vacances. Comment voulez-vous que le touriste revienne ? Donc avec le bouche-à-oreille les touristes se passent le mot et disent « n'allez pas en Martinique allez plutôt à Sainte-Lucie ». C'est pour ça que moi je voudrais aller dans la Caraïbe voir comment ça se passe revenir ici et pouvoir apporter quelque chose¹³² c'est pour ça que moi je préfère avoir un poste de cadre pour conseiller orienter et améliorer. Et puis je pense ici, que pour développer le tourisme il faut diversifier l'offre. Car le tourisme ici est avant tout balnéaire, alors qu'il y a aussi le tourisme vert.

Question : puisque vous parlez d'enrichissement de votre expérience précisément est-ce qu'une expérience en Europe par exemple en Tchécoslovaquie comme vous l'avez fait ne serait pas plus profitable ? Parce que dans les autres pays de la Caraïbe c'est aussi le même cliché de tourisme balnéaire que vous trouverez?

Réponse : Non pas vraiment. Franchement l'Europe c'est non. Je peux partir en Europe pour à peine deux ans, mais je ne suis pas vraiment attirée par les pays d'Europe. Je n'y ai pas vécu, mais quand je vois tout ce qui se passe avec une Europe qui est déjà pour moi en décadence alors que les pays de la Caraïbe me semblent plus en évolution et qu'ils prennent de

¹³¹ Praxie/Til

¹³² Praxie aob

l'ampleur¹³³ et moi je vois que l'Europe c'est plutôt du déclin. Il n'y a pas d'entente et beaucoup de dettes et je n'ai pas envie d'aller en Europe pour souffrir¹³⁴. C'est plus pour ça que je n'ai pas envie d'y aller. Peut-être que si il y avait une amélioration de la situation économique et si j'avais une opportunité professionnelle, oui, mais y aller de moi-même, non.

Question : Et concernant la Caraïbe est-ce que vous vous êtes documentée sur la situation économique de ces pays ?

Réponse : En ce qui concerne le chômage je ne me suis pas vraiment renseignée, mais lorsque je vois les reportages, on montre plus souvent la pauvreté. Mais pour Cuba j'ai déjà observé que l'on pousse la population à devenir autonome pour viser une autosuffisance alimentaire, pour Trinidad je sais que c'est le pétrole et l'aluminium mais je ne sais pas grand-chose des autres pays.

Question : Selon vous quelle action pourrait on mener pour inciter les Martiniquais à travailler dans la Caraïbe ?

Réponse : Tout d'abord je pense qu'on aurait dû organiser des échanges, des journées d'échanges avec plusieurs pays, inviter plusieurs pays. Ca peut commencer dès l'école primaire par les échanges d'une semaine. Commencer dès le plus jeune âge et pour les plus grands les inciter à s'orienter vers les autres pays en faisant des échanges. Mais en ce qui concerne Pôle emploi on n'a pas grand-chose. Vraiment je n'ai pas d'expérience positive avec Pôle emploi.

Question : Savez-vous qu'il existe à Pôle Emploi une agence spécialisée pour la mobilité internationale et qui aide les candidats à la mobilité à monter leur projet?

Réponse : Ah bon! Non je ne savais pas que cela existait et je vous remercie du renseignement.

Question : *Qu'est-ce qui est prioritaire pour vous dans votre projet professionnel ? est-ce que c'est d'abord vous vous insérer ou est ce la mobilité ?*

Réponse : *C'est d'abord une étape*¹³⁵. *Ici en Martinique je n'arrive pas m'insérer*¹³⁶. *Les postes que l'on propose dans l'hôtellerie sont plutôt des postes d'exécution de serveur, et je n'ai pas fait bac+3 pour exercer ce métier. Mais si vraiment je n'ai pas le choix, je vais devoir le faire. Mais quand je regarde ce que l'on recherche dans les pays de Caraïbes, ils cherchent surtout des personnes pour former, pour dynamiser les autres et ici je vois que quand c'est un formateur il peut le faire toute sa carrière sans qu'il y ait de renouvellement ni de perfectionnement. Et puis après, ça donne le déclin de l'évolution touristique en Martinique. J'ai vraiment cherché beaucoup sur tous les sites d'emploi. Si ça ne marche pas je vais continuer mon Master.*

Je vous remercie de votre entretien

Clôture de l'entretien

¹³³ Attribution/Nor

¹³⁴ Attribution/Nor

¹³⁵ Lexique/Def

¹³⁶ Praxie/Obj

Interview#2

Interview de Sylvie, demandeur d'emploi ayant un projet de mobilité, 30 ans.

Question : avant que vous ne me parliez de votre projet professionnel et de votre parcours d'insertion pourriez-vous me rappeler quel a été votre cursus ?

Réponse : je suis Sylvie. B j'aurai 30 ans à la fin de l'année je suis une jeune créatrice d'entreprise et j'occupe surtout dans le domaine de l'esthétique du bien-être et du développement personnel. C'est vrai que mon parcours au niveau de la mobilité, c'est que je n'ai pas forcément aimé l'anglais quand j'étais au lycée ou au collège, c'est vrai que j'ai compris que c'est très important si on veut voyager ou travailler. Et même pour moi qui veut travailler dans le domaine du bien-être, beaucoup de formations se font en anglais soit au Canada soit aux États-Unis ou même dans la Caraïbe et que si on a envie de découvrir¹³⁷ autre chose, j'ai toujours eu un mur devant moi qui était le mur de la langue¹³⁸. Il me faut un diplôme de langue, même si je parle couramment, il me faut ce diplôme. Après avoir fait mes études en France j'ai travaillé dans de grands SPA. Mais je voulais voir autre chose, c'est ainsi que j'ai postulé à l'île Maurice, mais ils me demandaient un diplôme de langue comme le TOEIC que je n'avais pas. Donc j'ai pu passer la première phase de recrutement mais quand il a fallu passer aux prestations physiques ça me posait problème. Et je n'ai pas poursuivi. Après quelques années je suis revenu en Martinique pour comprendre la culture et baigner dans des ambiances caribéennes. Et je me retrouve beaucoup plus dans tout ce qui est anglophone, je suis donc parti à Barbade avec mon ami de l'époque qui lui est parti à New York. Lui a pu avoir son visa, mais moi je n'ai pas passé haut la main les évaluations en langue courante. Et je n'avais toujours pas de diplôme écrit en anglais. J'ai donc laissé le projet mûrir et de retour en Martinique je me suis dit que j'allais faire un projet dans le cadre d'Erasmus, mais le problème c'est que j'étais trop âgée. Le problème c'est que dans ma branche il n'y avait pas beaucoup de possibilité. Il y en avait beaucoup plus un domaine commercial, mais dans l'esthétique pas grand-chose. Donc que j'ai décidé de partir de mon propre chef au Canada et je me suis inscrite à une école EF éducation first, je suis restée cinq mois au Canada alors que je devais rester trois mois et au final j'ai prolongé parce que j'ai voulu passer ce fameux certificat. Puis après le Canada je suis revenue en France et ensuite en Martinique. Je suis restée quelque temps en France vu que j'avais quelques modules de formation à finaliser et ensuite je suis venue en Martinique. Et là j'ai décidé de repartir pour le Canada. Mais quand j'ai postulé, je n'avais pas suffisamment de

¹³⁷ Praxie/Til

¹³⁸ Composition/Dec

points parce que c'était encore le système : et le fait que je sois célibataire que je sois une femme et que ma spécialité soit l'esthétique ne me donnait pas suffisamment de points. Parce que ça n'était pas un travail pour lequel il y avait beaucoup d'offres au Canada par conséquent mon dossier était en attente mais ce qui me donnait des points, c'est que j'avais déjà passé cinq mois au Canada à Toronto. J'avais fait un petit stage pratique de quelques semaines mais ça n'a pas beaucoup pesé dans le dossier. Aujourd'hui je suis en Martinique mais je cherche absolument à partir soit vers le Canada soit aux États-Unis.

Question : mais en dehors de cette destination n'y a-t'il pas d'autres destinations qui vous intéresseraient dans la Caraïbe ?

Réponse : Sainte-Lucie je connais déjà, ça ne m'intéressait pas et puis à Sainte-Lucie parce que je connais déjà. Et puis je trouve que Sainte-Lucie n'est pas aussi beau que Barbade et au niveau du festival qu'il y a à Barbade il n'y a pas d'équivalent à Sainte-Lucie et puis le carnaval de Barbade il n'y a pas l'équivalent à Sainte-Lucie. Il y a eu aussi un festival de reggae et tout ça me correspondait beaucoup plus, à la Barbade. Après il y a la Dominique et j'ai des amis qui y vivent et je sais que je ne pourrais pas vivre là-bas parce que la Dominique c'est très rudimentaire, on va dire comme ça,¹³⁹ et pour pouvoir vivre en Dominique, je suis allé à Jungle Bay l'an dernier, mais il y a l'état des routes et le fait de savoir que je ne pourrais pas avoir autant d'activités qu'ici. À Sainte-Lucie et à la Barbade il y a des activités mais à la Dominique il n'y en a pas 400 000. Donc je pense que je vais rapidement péter les plombs. Mais je me suis quand même renseignée puisque à l'hôtel dans lequel j'étais à Jungle Bay, ils ont un spa, le spa du soleil, et j'ai cherché à savoir s'ils embauchaient, je me suis renseignée. La réponse était positive ils m'ont dit que je pouvais postuler mais finalement, moi, je pense que je n'aurais pas pu travailler là. Quand je passais mon BTS en France j'ai fait un stage à Saint-Martin parce que ma sœur habite à Saint-Martin, mais Saint-Martin c'est encore trop petit¹⁴⁰ et puis le fait que ma sœur y soit déjà ça ne m'intéressait pas. Mais au niveau de la Caraïbe ça serait Barbade, Trinidad. Précisément il y a une association en Martinique qui propose à des adultes qui veulent faire un stage ou travailler, de rentrer en relation avec ces pays. Mais il est vrai que pour ma branche bien-être c'est un peu compliqué. Cette association existe à Fort-de-France je me suis rapprochée d'eux mais ils n'ont pas trouvé de pistes à me proposer, d'entreprises pour que j'y aille. C'est par rapport à cela que je suis partie au Canada, un peu à défaut. Donc en fait tout en cherchant à partir je continue mon projet de création d'entreprise. Je dois l'immatriculer vendredi prochain et débiter au mois de juillet.

¹³⁹ Attribution/Eval

¹⁴⁰ Attribution/Eval

Question : que retirez-vous de votre expérience à l'étranger ?

Réponse : eh bien j'ai quand même vu des techniques que l'on pratique à l'étranger. Jusqu'à l'année dernière, j'étais à l'origine du spa qui a été créé au Carbet et il y a des choses que j'ai introduites dans les protocoles qui n'existaient pas à la Martinique et j'ai fait cela avec une collègue de la Guadeloupe. Par exemple j'ai introduit le rituel des bains de pieds que l'on rencontre à Bali. Moi je travaille sur un concept différent de ce qui est proposé aujourd'hui à la clientèle des Spas et je proposerai autre chose que des bonbons ou des biscuits aux clientes. Moi j'ai vu des prestations qui se déroulent sur les plages avec des fruits. Moi c'est ce que je veux faire.

Question : Et comment avez-vous eu accès aux informations pour construire votre projet en mobilité ?

Réponse : moi je me suis débrouillée toute seule, personne ne m'a aidée. Je suis allée sur Internet, j'ai fait jouer mes relations personnelles, et puis il y a eu ce contact avec l'école au Canada qui m'a mise en relation avec d'autres personnes. Ce qui est frappant c'est qu'il y a quand même pas mal de monde de Martinique au Canada dans cette école. J'ai eu des propositions à Pôle Emploi, de service civique, mais moi ça ne me correspondait pas. J'ai dû chercher vraiment toute seule mais je pense que passé un certain âge on ne nous aide pas comme on aide un jeune qui veut partir faire un Erasmus. Je pense que j'aurais été lycéenne que je serais allée au CIO, on m'aurait orientée autrement. J'ai demandé au CIO j'ai demandé à Pôle Emploi pour trouver un labo de langues, je me suis adressée à la chambre de commerce, et ils m'ont dit de chercher sur Internet.¹⁴¹

Question : Et comment vous est venu ce goût pour la mobilité puisque vous avez quand même beaucoup « bougé » dans votre cursus ?

Réponse : Je pense que c'est par mes parents, parce que mon père et mon parrain sont profs d'anglais et quand j'étais petite je voyageais beaucoup avec mes parents¹⁴² et c'est vrai que je suis quelqu'un qui touche à tout et je n'aime pas rester sur moi-même et à un moment donné en Martinique on tourne en rond¹⁴³. Et quand vous demandez des informations et qu'on ne vous en donne pas ça vous donne envie d'aller voir ailleurs. Moi c'est vraiment ce qui m'a poussée à aller voir ailleurs et puis un moment donné je saturais vraiment en Martinique. Je suis partie faire mes études en France la mort dans l'âme parce que je ne voulais pas partir en France et au final j'ai bien aimé parce que j'ai su faire un cheminement en France. J'ai d'abord fait le sud

¹⁴¹ Praxie/Fac

¹⁴² Praxie/Fac

¹⁴³ Lexique/Ant

ensuite je suis montée à Paris et c'est vrai que par rapport aux personnes que j'ai rencontrées aussi, beaucoup d'Anglais, mine de rien dans le sud de la France. Ensuite je suis partie en Angleterre j'ai suivi ma meilleure amie qui était en Erasmus en Angleterre et tout cela joue beaucoup. C'est vrai que je suis martiniquaise mais je suis caribéenne dans l'âme et la Martinique ne fonctionne pas assez avec la Caraïbe parce qu'on a tellement de choses à faire ici et je ne sais pas si je peux dire qu'ils ont moins de moyens que nous. En tous cas ils n'ont pas les mêmes aides que nous, parce que nous on a quand même l'Europe qui nous suit et je trouve qu'ils font tellement de choses formidables avec un rien, je me dis zut, quand même !

Question : Et selon vous qu'est-ce qui ferait qu'en Martinique nous n'ayons pas plus de relations et de rapport avec la Caraïbe ?

Réponse : je pense que c'est une réalité historique. Déjà de un, parce qu'on est comme dit mon voisin « papa la France »¹⁴⁴, et on critique beaucoup ceux qui n'ont pas d'argent ou ce qui ne fonctionnent pas comme nous. Parce que je vois les anglophones ou même les haïtiens avec un rien ils font tellement de choses magnifiques, que je pense qu'en Martinique on est, soit jaloux, soit dans une certaine ignorance ou on critique et on voit les choses d'un mauvais œil. On a les moyens mais on ne fait pas plus et je pense que c'est cela qui est embêtant en Martinique. Et puis, et puis lorsque je suis revenue avec l'enthousiasme de ce que j'avais vu au Canada, mes amis m'ont dit que si j'étais si bien je n'avais qu'à y rester. Alors que moi je sens que si je peux apporter quelque chose à la Martinique, et bien les gars, allons-y. Les gens ici se plaignent ils critiquent et finalement les choses n'avancent pas. Et moi ce qui m'embête, et je le vois dans mon parcours de créateur d'entreprise, on n'est pas là pour aider les jeunes. Et là, j'ai pris une sacrée claque aujourd'hui parce que j'étais à la recherche d'un local. J'ai trouvé un local, j'ai des fonds privés pour acheter ce local, j'ai dû déposer des dossiers à la banque. Il y a des gens qui ont joué le jeu d'autres pas. Et là mon dossier vient d'être refusé. Et vous savez ce qu'on m'a dit ? Vous êtes trop jeune et votre dossier est trop ambitieux ! Pour conclure, je dirais comme on a le potentiel en Martinique pour faire des choses, on a plein de jeunes qui en veulent mais il faut qu'on apprenne à écouter les gens et dialoguer. Il faut qu'on arrête ce nombrilisme, si on veut faire avancer la Martinique, il faut qu'on se donne la main. Que ça soit au niveau professionnel ou au niveau personnel, il faut qu'on apprenne à fonctionner en réseau et pas le filon, et ça, on ne le dit pas assez. Et il y a tellement de jeunes qui font beaucoup de choses et qu'on leur barre la route et il a des associations de jeunes qui veulent avancer mais on leur barre la route. **Clôture de l'entretien.**

¹⁴⁴ expression du langage populaire signifiant : assisté, dépendant, infantile.

Interview#3

Interview de Clarisse, femme salariée intéressée par la mobilité, 32ans.

Question : Comment en êtes-vous arrivée à prendre cette décision de partir en mobilité professionnelle ?

Réponse : Moi c'est depuis petite, j'ai toujours été intéressée par les cultures étrangères et j'ai toujours été passionnée des langues, moi mon rêve c'était d'être polyglotte et d'exercer avec plusieurs langues et de bâtir un pont, de bâtir un lien entre la Martinique et les autres cultures¹⁴⁵, mettre en place un fil conducteur. Je recherche, quelque chose de stimulant intellectuellement, de dynamique. En fait c'est depuis toute petite au lycée que j'ai choisi les langues étrangères, après j'ai fait un premier pas vers des études de langues à Montpellier en langues étrangères appliquées. Mais il y a ce côté frustrant parce qu'il n'y avait pas le contact direct avec les populations, avec la langue, avec les gens, avec la culture elle-même. Moi je pense qu'on ne peut pas maîtriser une langue et connaître les gens si on n'est pas sur place. Et puis finalement l'idée a grandi jusqu'à devenir mûre et aujourd'hui encore moi je vise encore ce projet de mobilité, clairement et c'est présent plus que jamais je n'ai pas renoncé à mon projet de mobilité, aujourd'hui je travaille parce que c'est un peu compliqué alors je ramasse un peu de sous.

Question : et en termes de choix de destinations vous aviez choisi le Canada, et pourquoi le Canada ?

Réponse : pourquoi le Canada me plaît bien parce qu'à la base je pensais que c'est un bon mélange entre l'Europe et les Etats-Unis. Là-bas ils sont bilingues¹⁴⁶. L'idée m'est venue à l'issue d'un stage organisé par la mission locale. Ils ont organisé une immersion linguistique pendant un mois, et là, j'ai vraiment pu avoir contact avec la population et j'ai eu confirmation que c'est le genre de milieu dans lequel je veux baigner, c'est dynamique c'est vivant, c'est linguistique,¹⁴⁷ et c'est vraiment ce genre de melting-pot-là que j'aime.

Question : Et pourquoi pas la Caraïbe ?

Réponse : Alors la Caraïbe, on m'avait déjà vaguement parlé de la Barbade, de Saint-Martin aussi, et j'avais entrepris des recherches pour travailler là-bas, baigner dans la langue mais j'ai été vite ralentie, par le manque d'accessibilité on a l'impression que c'est pire que d'aller au

¹⁴⁵ Lexique/Def

¹⁴⁶ Attribution/Nor

¹⁴⁷ Attribution/Nor

Canada alors qu'en réalité on est plus proches. Ce que j'entends par accessibilité c'est l'accessibilité aux informations¹⁴⁸, quand je vais sur Internet et que je tape Canada, j'ai plein de possibilités. Mais travailler à Saint-Martin, apparemment c'est compliqué on n'embauche que les personnes qui sont déjà sur place, qui sont de Saint-Martin, après il y a la question des logements, c'est assez paradoxal mais on n'a pas accès à l'information. À regret, parce que j'aurais bien aimé y travailler autrement que pour les vacances, mais y travailler. C'est très compliqué d'aller travailler là.

Question : est-ce que vous pensez qu'au niveau des représentations cela peut être dû au fait que Saint-Martin soit plutôt présenté comme une destination de loisirs que comme une destination de travail ?

Réponse : oui eh bien c'est comme ça que cela est vendu, on ne nous présente pas trop Saint-Martin comme étant une destination où on peut aller s'installer professionnellement, c'est un peu frustrant mais on fait avec¹⁴⁹.

Question : vous disiez tout à l'heure que vous vouliez construire un pont culturel est-ce que vous pouvez m'en dire plus ?

Réponse : oui un enrichissement personnel¹⁵⁰ déjà, parce que ça m'apporte beaucoup, le contact avec les gens, même si je suis déjà chez moi mais moi j'aime bien partager comme je l'ai dit dans le questionnaire c'est vraiment la notion d'échange. On évolue mutuellement, c'est aussi une source d'opportunités quand on commence à taper à d'autres portes, c'est l'idée de ne pas se limiter aux frontières martiniquaises¹⁵¹, de voir plus loin, pour emmener aussi l'île plus loin puisqu'on se dit que l'on vient d'une petite île. Et moi je me souviens quand j'étais à Montréal il a plein de gens qui ne savaient pas où se situait la Martinique, c'est un peu dommage.

Question : est-ce que votre projet de mobilité s'inscrivait ou pas dans une perspective de retour dans l'île ?

Réponse : ah ben non. Un aller simple, non. Je pense que j'ai besoin des deux, pour mon équilibre, après c'est pour ça que je disais que le métier exercé à l'étranger est important parce qu'il faut qu'il me permette d'envisager un retour, en tout cas de garder le contact avec chez moi ça serait bien. Maintenant si c'est exercer un métier là-bas pour représenter mon pays c'est bien aussi. Ce qui est important pour moi ce n'est pas de quitter la Martinique parce que je suis

¹⁴⁸ Attribution/Eva

¹⁴⁹ Attribution/Eva

¹⁵⁰ Voisinage/Teg

¹⁵¹ Attribution/Eva

née ici, je ne peux pas dire que je connais tout ici parce qu'il y a toujours des choses à découvrir, mais ce que je souhaite c'est aussi apporter quelque chose ailleurs, de m'enrichir. Maintenant, ça passe par le fait de quitter la Martinique, si on veut découvrir un peu ailleurs¹⁵².

Question : Je voudrais que l'on revienne sur votre expérience à l'étranger vous m'aviez parlé de cette immersion organisée avec la mission locale, aviez-vous eu par le passé d'autres expériences à l'étranger ?

Réponse : oui j'ai eu quelques expériences d'une journée à Sainte-Lucie et à Saint-Vincent. C'était à chaque fois une journée mais pas de voyage dans un cadre scolaire.

Question : vous excluez toute possibilité d'insertion sur la France ?

Réponse : moi je vise vraiment les langues : en France on parle français. Je n'exclus pas l'Europe j'avais commencé à chercher au Royaume-Uni, mais très vite je me suis dirigée vers Montréal au Canada, mais je n'ai pas osé sur l'Europe, j'aurais peut-être dû. L'idée m'a effleurée mais ça s'est manifesté comme ça, le Canada a pris les devants et je suis cette piste. En fait c'est parce que j'avais déjà eu une inscription dans une université et que j'avais été acceptée. Et donc je me suis concentrée sur cette destination.

Question : donc si j'ai bien compris il y avait dans votre stratégie une étape consistant à passer par une phase d'étude avant d'envisager une insertion ?

Réponse : ah oui c'est tout à fait cela, vu comme je vois le truc, je pense qu'il faut une formation solide avant pour ne pas aller faire n'importe quoi là-bas,¹⁵³ et y aller en freestyle.

Clôture de l'entretien.

¹⁵² Attribution/Nor

¹⁵³ Praxie/Mod

Interview#4

Interview de Stéphane, demandeur d'emploi projet de mobilité et de retour en études, 38 ans

Question : Comment vous en êtes arrivé à ce projet de mobilité ? C'est parti de quoi, du marché du travail ?

Réponse interrogative: Vous avez pu faire un point sur mon profil ?

Réponse : Oui j'ai vu votre fiche et j'ai vu que vous avez un profil de commercial et un profil de marketing, et que vous êtes chef d'entreprise.

Réponse : Non je n'ai pas un profil de commercial. J'ai un profil de chef d'entreprise puisque pendant 10 ans j'avais deux sociétés. J'ai des compétences transversales. J'ai créé deux sociétés, une en Martinique et l'autre à la Réunion. Mon projet c'est de reprendre des études étant donné que je ne trouve pas d'emploi ici, de manière à pouvoir migrer sur les États-Unis. Mon problème c'est de savoir comment bénéficier de bourses ou de subventions pour partir et comment je peux perfectionner mon anglais. Donc dans un premier temps, ça serait passer une certification là-bas pour pouvoir prétendre à un niveau en anglais et postuler à certains emplois¹⁵⁴. Puis j'en profiterais pour voir là-bas, si on peut monter un projet, pas forcément aux États-Unis, mais pourquoi pas l'international, à partir d'une nouvelle idée ou d'une étude de marché. Mais en effet je cherche à m'expatrier.¹⁵⁵

Question : Lorsque vous dites « garder un pied-à-terre régional » qu'entendez-vous par là ?

Réponse : Garder une activité commerciale avec la Martinique parce que je trouve qu'on a une petite vie très intéressante et qu'il y a beaucoup de choses à développer.

Question : Les États-Unis pour vous est-ce que c'est une destination intermédiaire pour étudier ou pour rester et y vivre ?

Réponse : Pour faire des études mais aussi en fonction des opportunités comme je vous l'ai dit je peux envisager d'y rester pour créer ma propre affaire¹⁵⁶.

Question : D'accord. Pourquoi les États-Unis ?

Réponse : Parce que c'est un marché plus ouvert, parce que c'est un pays où il y a plein de possibilités, je trouve que le système anglophone beaucoup plus performant et valorisant que le système français. Je parle du système privé.¹⁵⁷

Question : Puisque vous parlez de systèmes anglophones, que pensez-vous de la Caraïbe ?

¹⁵⁴ Praxie Mod

¹⁵⁵ Lexique/Syn

¹⁵⁶ Praxie/Out

¹⁵⁷ Attribution/Eva

Réponse : Oui, mais c'est encore un environnement insulaire, on se retrouve limité dans les moyens et sur la largeur de l'offre globale. Le continent offre plus de mobilité et de possibilités et ici le problème c'est que si on ne répond pas à des besoins profilés bien spécifiques on a du mal à faire des affaires.¹⁵⁸

Question : Donc si j'ai bien compris votre stratégie est d'avoir le maximum de possibilités. Et la Caraïbe, connaissez-vous ?

Réponse : Oui je connais pour avoir effectué des voyages personnels, maintenant sur le plan économique, je ne peux pas dire que je maîtrise la situation des îles anglophones,¹⁵⁹ même si j'y suis allé plusieurs fois, je ne peux pas dire que je maîtrise. À Saint-Kitts, j'avais eu une compétition sur un week-end j'ai bien vu que dans les îles ça fonctionne différemment.

Question : Vous dites avoir vécu ici depuis 13 ans et qu'en est-il de l'Europe est-ce que pour vous c'est une destination d'expatriation ?

Réponse : Oui mais à condition d'avoir une maîtrise de l'anglais. Je n'ai pas de problème avec l'Europe comme destination bien au contraire mais il faut d'abord que je m'immerge pendant au moins un an pour bien maîtriser la langue. L'idée c'est que je puisse prendre des cours du soir et dont je pourrais proposer mes compétences ensuite je pourrais occuper un travail alimentaire afin d'être en contact avec la population¹⁶⁰. Tout est une question de moyens tout est une question de timing.

Question : Et vous en êtes ou de votre projet aujourd'hui ?

Réponse : Oui, ce projet se confirme et je suis en train de m'organiser pour collecter de l'information et pour que l'année prochaine en 2014, je ne sois plus là.

Question : Selon vous qu'est-ce qui manque pour améliorer le système, autrement dit que peut-on faire de mieux pour accompagner les candidats à la mobilité internationale ?

Réponse : Mais précisément moi je ne sais pas du tout ce qu'on propose. Je ne sais pas si il existe des subventions, je ne connais pas non plus l'offre d'emploi à l'étranger, je n'ai pas eu de réponse. J'attends un entretien avec Pôle Emploi pour en savoir un peu plus. Je ne sais absolument pas quel rôle peut jouer Pôle Emploi dans un projet d'expatriation. Très concrètement sur la question de la création, je n'ai besoin de personne et je ne suis pas sûr que Pôle Emploi puisse m'aider. Mais j'ai compris qu'il ne fallait pas que je compte dessus pour trouver un boulot compte-tenu de mon niveau de compétence, je ne me fais pas d'illusions. J'ai eu un entretien avec Pôle Emploi sur le fait que je souhaite m'expatrier parce qu'aucune

¹⁵⁸ Attribution/Eva

¹⁵⁹ Attribution/Eva

¹⁶⁰ Praxie/Aob

proposition que l'on me fait ne me convient et qu'elles sont toutes dévalorisantes soit au niveau du travail proposé soit au niveau du salaire. Pour moi la Martinique c'est mort. Étant donné que moi je suis dans une démarche de mobilité, je ne comprends pas que Pôle Emploi puisse me contacter tous les 15 jours pour faire le point sur la situation. Ce qui m'intéressait c'est de savoir s'il y a un appui pour étudier dans une fac aux États-Unis ou si un appui financier est possible et que l'on puisse bénéficier de fonds pour créer une activité.

Question : qu'est-ce qui selon vous que ce qui peut expliquer l'existence de freins à la mobilité chez les Martiniquais ?

Réponse : la question est de savoir si le natif de la Martinique a déjà eu une expérience de mobilité ou de voyages en France à l'étranger dans un cadre professionnel ou de loisirs. Parce que si on n'a pas d'ouverture sur le monde ou sur l'extérieur comment on peut avoir une motivation, un comparatif, on n'a pas de référence pour avoir envie de partir au pas¹⁶¹. Moi je suis métis et ça n'a jamais été un problème pour moi. Ma mère est autrichienne, mon père est Martiniquais, avec mes parents j'ai été beaucoup mobile. Mais je ne pense pas que je représente le profil type de la population. Parce que j'ai quand même une ouverture à un fonctionnement qui est quand même d'emblée très atypique. Par rapport à la vie insulaire et aux mentalités il n'y a pas de comparaison possible. Ce que j'ai constaté c'est que beaucoup de mes amis ou de connaissances qui faisaient des études post bac, soit ils s'intégraient parfaitement en métropole ou soit ils rentraient au pays en disant que ce n'était pas fait pour eux. Moi je n'ai pas d'attachement et d'enracinement ici. C'est plus facile quand on est natif d'ici de s'intégrer. Mais l'intégration c'est une action bilatérale. On peut avoir envie de s'intégrer mais il faut quand même que de l'autre côté, qu'on vous accepte aussi. C'est ça le problème. Tout ne dépend pas de nous. Moi je l'ai vécu. Je considère que les gens ne sont pas si ouverts que ça et que la mentalité est assez étreinte et que c'est un microcosme. C'est quand même très particulier. On n'est pas si ouvert à l'extérieur et vers autrui comme on le pense. Quand je parle de qualité de vie, je parle de qualité géographique uniquement. Entre Strasbourg et ici il n'y a pas photo.

Question : Vous parlez de qualité de vie pour ce qui est de l'environnement et qu'en est-il des relations ?

Réponse : Ensuite on choisit son réseau relationnel et dans n'importe quel endroit où vous allez c'est un élément primordial qui fait que vous restez au pas et c'est la qualité des échanges et des affinités que vous liez avec cet environnement, qui fait que vous restez ou pas. Mais

¹⁶¹ Praxie/Act

vous pouvez très bien en étant expatrié. Ce qui m'a aidé à rester ici c'est mon tissu relationnel qui n'a pas été forcément fait avec des gens d'ici. J'ai un à priori positif sur les États-Unis et la façon dont ça pourrait se passer, bien sûr ce n'est pas tout rose là-bas, je pars avec un certain objectif, mais qui donne une marge de résultat et de manœuvre importante. Je dis pas que je vais finir ma vie aux États-Unis, je dis surtout que c'est une expérience. Du boulot je n'en trouve pas qui me serait payé à ma juste valeur, bien sûr on m'appelle pour des offres, mais les gens ne veulent pas payer, on nous colle des responsabilités mais ensuite le salaire, ça ne suit pas. On nous colle des responsables importantes, je veux bien travailler 60 heures de travail par semaine, mais je veux aussi être payé pour cet effort. C'est pour ça que je pars États-Unis. J'ai bien pris en considération le fait qu'on soit moins assisté dans les pays anglophones, ça fait parti de mon choix et de mon fonctionnement, et qui rentre intégralement dans la qualité de vie. Je trouve que le système d'assistanat français est mal géré. Moi je ne suis pas tributaire de ce système de contact avec Pôle Emploi.

Je suis divorcé avec un enfant en métropole et là je vis avec compagne avec laquelle on va partir aux États-Unis.

Je suis très réaliste sur ma façon de fonctionner et très pragmatique, je dois me présenter en mai prochain pour la validation et j'ai entamé cette démarche parce qu'elle me fera gagner du temps pour avoir une équivalence pour un MBA aux États-Unis. Ça me permettra de faire que la dernière année là-bas pour avoir un double Master.

Je vous remercie de votre entretien.

Interview#5

Interview de Melina, salariée, projet de mobilité, 26 ans

Question : Racontez-moi comment en êtes-vous arrivée à prendre cette décision de partir ?

Réponse : Pourquoi partir ? Moi je ne suis pas née ici, je suis née en France. Ça fait 13 ans que je suis en Martinique. En fait, voir ce qu'il y a ailleurs. Je voulais partir parce que pour moi j'ai fait le tour, j'ai vu assez de choses, j'avais envie de changer et en plus c'est une opportunité¹⁶². J'ai failli partir au Canada l'année dernière. C'est un projet que j'avais avec mon copain du moment. Repartir, lui devait continuer ses études et moi j'allais poursuivre des études au Canada ou chercher un travail. Ensuite j'ai eu connaissance du Pôle Emploi international. On ne savait pas que ça existait et quand j'en parle à d'autres personnes il n'y en a pas beaucoup qui savent que ça existe. Je me suis dit pourquoi ne pas partir au Canada étant donné que je suis dans le social. Le Canada a une réputation pour tout ce qui touche au social, il y a des offres d'emploi. On nous l'a répété encore dans les stages.

Question : Et pour ce qui concerne la Martinique quand vous dites que vous avez fait le tour est-ce que vous pouvez préciser. ?

Réponse : Quand je dis que j'ai fait le tour ça signifie que la mentalité ici ne me convient pas. Je n'ai pas la même mentalité que les Martiniquais¹⁶³. Je n'ai pas grandi autour de ce contexte et je trouve que des fois on est un peu, enfin, je me sens un peu cernée ne serait-ce que pour le transport, quand on est en métropole on peut se déplacer ici c'est plus difficile. J'avais envie de partir, j'avais envie de voir autre chose.

Question : Et vous n'avez pas envisagé de retourner en France ?

Réponse : Oui, ça m'intéresse. Je suis parti récemment pour passer un concours. Pour moi ce qui est important c'est de voir autre chose, de voir ce qui se passe ailleurs. Au lieu de rester là et de ne pas savoir, j'apprends des nouvelles choses, découvrir de nouvelles choses c'est important au plan personnel.¹⁶⁴

Question : Vous parliez tout à l'heure des avancées sociales au Canada et est-ce à dire que pour vous, de toutes les destinations que vous pourriez choisir, est-ce que c'est le Canada qui est le plus avancé sur le plan social ?

Réponse : Là je ne saurais pas répondre, mais en fait par rapport au Canada, on est a

¹⁶² Lexique/Syn

¹⁶³ Praxie/Fac

¹⁶⁴ praxie/Til

l'étranger mais en même temps il y a les parties anglophones et francophones, donc c'est déjà plus accessible¹⁶⁵. Mais par exemple au cours de mon Master quand je faisais mes recherches le Canada était présenté comme un pays suffisamment avancé. Par exemple je suis formatrice et ça m'est déjà arrivé d'utiliser des supports canadiens pour travailler donc cela montre bien qu'il y a une certaine avance. Mais c'est surtout comme je disais, partir à l'étranger et ne pas être forcément bloquée par la langue¹⁶⁶.

Question : Est ce que selon vous la langue peut constituer un handicap à la mobilité ?

Réponse : Oui un handicap quand on ne maîtrise pas. L'anglais ça s'apprend, une autre langue s'apprend, mais selon moi un handicap pour partir c'est peut-être des finances, les opportunités etc.

Question : Et vous n'avez pas pensé à la Caraïbe ?

Réponse : La Caraïbe, non. Ça ne m'est pas venu à l'esprit.

Question : Est-ce parce que c'est une destination qui ne vous intéresse pas ?

Réponse : Non ce n'est pas que ça ne m'intéresse pas, mais je n'y ai jamais pensé.¹⁶⁷

Question : Mais il y a Haïti qui est aussi une destination francophone et qui est l'étranger ?

Réponse : Non je n'y ai pas pensé.

Question : Par rapport à votre perception de la situation en Martinique qu'est-ce qui vous incite à partir ?

Réponse : C'est que j'ai souvent déménagé, rien qu'en Martinique j'ai déménagé sept fois. Même en métropole j'ai beaucoup déménagé. C'est le fait de bouger¹⁶⁸, je ne pars pas seulement parce que je n'aime pas. Mais c'est surtout pour voir s'il y a d'autres opportunités parce que je ne sais pas si je pourrais travailler en Martinique.

Question : Quel métier exercez-vous ?

Réponse : Je suis conseillère en insertion professionnelle, c'est une chance qu'on m'a donnée. J'arrive en fin contrat, je ne sais pas après ce qui m'attend. Même pour la France j'ai envisagé d'y retourner mais j'avais une inquiétude parce que je ne savais pas si je pourrais à nouveau m'adapter. C'est surtout pour voir autre chose, je pense que je me répète.¹⁶⁹

Question : Est-ce qu'avant de partir vous avez analysé le marché du travail du Canada ?

Réponse : Très peu. Parce que ce n'était qu'un projet. Je suis justement allée au Pôle Emploi international pour me renseigner, connaître la démarche, savoir quelles étaient les possibilités,

¹⁶⁵ Attribution/Eval

¹⁶⁶ Attribution/Eval

¹⁶⁷ Attribution/Eval

¹⁶⁸ Praxie/Obj

¹⁶⁹ Praxie/obj

je n'ai pas eu le temps de faire des ateliers, ça c'est dommage. C'est vrai que quand on n'est plus demandeur d'emploi, on ne peut plus avoir droit à tout cela.

Question : Vous disiez tout à l'heure que ce n'est pas un projet qui est mis de côté. Vous pourriez à nouveau envisager à nouveau une mobilité internationale ? Est-ce que ça serait pour le Canada ?

Réponse : Il y a effectivement (d'autres possibilités), maintenant que vous m'en parlez et je pense qu'il faut que je me renseigne sur la destination, mais c'est bien un projet que j'aurais envisagé dans quelque temps.

Question : Vous disiez tout à l'heure que ce projet était en rapport avec votre compagnon de l'époque ? Est-ce que cela a eu un impact sur votre décision ?

Réponse : En fait je devais partir avec lui pour ses études, et moi j'étais déjà dans cette optique que je voulais partir, mais à cette époque il est parti en France... mais finalement je me suis dit que repartir sur le Canada... Nos professeurs nous incitaient à partir, je me suis dit que je me renseignerais par rapport à ça. Effectivement c'est la destination qu'il avait choisie, j'en étais restée là, puisque j'ai fait des recherches. Après c'est vrai, que je ne maîtrise pas parfaitement l'anglais et le Canada c'est pour moi une façon d'adoucir les choses, pouvoir associer les deux. Partir à l'étranger mais ne pas être bloquée pendant un certain moment, c'est-à-dire faire une transition facilement.¹⁷⁰ Il y a d'autres pays qui m'intéressent comme le Royaume-Uni ou les États-Unis mais ça n'est pas forcément faisable.

Question : Quand vous dites que vous voulez voir autre chose est-ce que vous pouvez préciser cet autre chose que voulez voir ailleurs ?

Réponse : C'est plus personnel. J'ai fait une reprise d'études, on va dire que dans mon entourage, ce n'était pas accepté par certaines personnes et donc j'avais besoin de m'éloigner, j'ai envie de m'éloigner. Mais ça m'a réussi de rester, c'est surtout par rapport à mon entourage. À cette époque c'était pour des raisons personnelles, maintenant professionnellement c'est vrai qu'avec un Master dans le social je n'ai pas vraiment vu d'opportunités professionnelles en Martinique.

Question : est-ce que vos parents ont déjà vécu à l'étranger ?

Réponse : Non mais ils ont vécu en France.

Question. : Est-ce que vous souhaitez ajouter autre chose ?

Réponse : non ça va merci..

Fin de l'entretien.

¹⁷⁰ Attribution/Eva

Interview#6

Interview de Janick, 22 ans, salarié, candidat à la mobilité.

Question : Je souhaiterais que nous abordions maintenant votre cursus professionnel. Et je souhaiterais savoir comment vous en êtes arrivé à cette décision de partir en mobilité au Brésil.

Réponse : J'ai été diplômé en design d'espace en juillet 2013. Je suis rentré en Martinique, juste après cela ne sachant pas comment j'allais organiser ma vie professionnelle ni comment j'allais réussir à mettre mon diplôme à profit. Ensuite j'ai passé mes vacances et à la rentrée un peu sur un coup de chance, j'ai eu ce travail chez un cuisiniste *Casa chic*. Cela m'a permis de toucher à mon domaine au final, puisqu'il s'agissait de conception et de dessin. Ce n'est pas tout à fait ce que j'avais espéré faire en rentrant en Martinique mais ça correspondait assez bien à ce que j'avais fait comme formation. Ensuite il s'est avéré que j'avais un statut très bizarre dans cette entreprise et il y avait un certain nombre de dysfonctionnements dans l'organisation et dans la gestion de ma présence et de mon utilité dans l'entreprise. Et puis ce n'était pas forcément dans mes compétences de base d'être vendeur et je me suis confronté à cela. Ça c'est soldé finalement par le fait que j'allais poser des cuisines et que je n'étais pas déclaré comme travailleur. Ça été une solution de fortune pour survivre pendant ces moments-là. Ensuite j'ai postulé dans la restauration rapide, ce qui n'a pas non plus à voir avec mon parcours, ce n'est pas quelque chose qui me plaisait. Je n'étais pas épanoui en le faisant, j'avais plusieurs contentieux d'ailleurs avec les clients et je n'ai pas continué, ce n'était vraiment pas une solution d'avenir et je m'en suis rendu compte très vite. Ensuite est arrivé mon travail chez *Anonyme Art*, cabinet d'architecture qui fonctionne assez bien en Martinique. Mon statut d'auto-entrepreneur que je m'étais créé pour travailler à *Casa chic* a été utilisé pour être collaborateur dans ce cabinet d'architecture en tant que prestataire de services sur le papier. J'ai quand même connu quelques galères de communication avec mon employeur, ensuite j'ai eu du mal à m'adapter au rythme de l'agence parce que je n'avais pas la formation pour travailler en entreprise. J'ai beaucoup donné de ma personne, pour finalement peu de retour. La rémunération était correcte mais j'ai quand même subi une assez grande pression et de la malveillance de la part de mes pseudos-employeurs. Ensuite il y a eu une baisse d'activité dans l'entreprise, ce qui fait que je me suis retrouvé à perdre mon temps dans l'entreprise, de plus je n'avais pas un backup suffisant pour voir comment je pouvais mieux être utile et intégrer ma fonction dans l'entreprise. Je me suis retrouvé à faire des journées mal optimisées, à faire du travail par gros pics en fin de semaine, ensuite à devoir me battre pour récupérer mes heures légitimes de liberté et toute cette situation a débouché sur un arrangement à l'amiable pour que

j'interrompe mon partenariat avec cette entreprise et continuer sur autre chose. Ensuite c'est devenu compliqué, j'ai fait de la peinture, tout un tas de tâches qui n'avaient rien à voir avec ce pourquoi j'avais fait des études et à voir que ça ne me rapportait pas suffisamment de revenus. Donc que je me suis résolu à attendre d'avoir une opportunité, à prospecter ailleurs dans d'autres pays pour voir si je n'avais pas une opportunité meilleure que celle de la Martinique, parce que mon secteur d'activité est considéré comme la cinquième roue du carrosse. Ça touche plus au domaine de l'art, du luxe, de la conception. Et ces domaines-là ne sont pas bien implantés en Martinique et pour lesquels il y a un marché bien implanté et qui permettent d'entrevoir un avenir concret pour la création de sa propre boîte. C'était, soit je revoyais mes exigences à la baisse et je travaillais comme exécutant pour à nouvel un architecte et puis je restais de façon permanente en acceptant de faire des choses qui sont en dessous de ce pourquoi j'étais qualifié, soit partir éventuellement dans un pays, pas forcément la France.

Question : Alors précisément pourquoi pas la France et pourquoi l'international ?

Réponse : Parce qu'en France le marché de l'architecture est saturé et fermé. Et comme ça reste quand même un luxe que le client peut s'offrir donc ce n'est pas quelque chose qui est facile à implanter et donc facile à en vivre. Alors j'avais pensé au Brésil parce que c'est une puissance émergente à l'échelle mondiale¹⁷¹ et qu'ensuite le Brésil, j'avais regardé quelques émissions sur le Brésil et la tendance est telle qu'il y avait de nouveaux riches au Brésil et que justement cette nouvelle richesse pouvait être intéressée par ma formation. Donc j'ai vu qui avait cette solution là, et puis il y avait le côté climatique du Brésil¹⁷² qu'il ne me déplaisait pas et donc l'idée m'est venue de monter quelque chose là-bas ou en tout cas dans un premier temps partir voir comment je peux m'organiser, me débrouiller et m'installer là-bas dans ce domaine un peu du luxe.

Question : Et sur le plan de la langue, parlez vous le portugais ?

Réponse : Eh bien non justement, je ne parle pas le portugais, je parle assez bien l'anglais et j'avais l'intention d'apprendre sur le tas et sur place et de faire un mélange des deux s'il le faut pour arriver à évoluer et me faire comprendre. Mais je pensais que la force de mes idées servirait déjà à soutenir mon propos en dépit de la barrière de la langue.

Question : avez-vous envisagé de travailler dans les îles de la Caraïbe ?

Réponse : non je n'ai pas vraiment envisagé la Caraïbe parce que je trouve que l'exercice de mon métier dépend beaucoup de la superficie du pays et du marché des évolutions des échanges des constructions forcément, et le côté insulaire réduit considérablement le champ

¹⁷¹ Attribution/Nor

¹⁷² Attribution/Nor

d'action donc ça n'a pas été pour moi la solution de qui se présentait.¹⁷³ Pour avoir vécu dans une île depuis ma naissance j'ai un peu constaté que le marché est très susceptible, que le renouvellement perpétuel est nécessaire parce que les gens se lassent vite, qu'ils sont difficiles et très regardants. Il y a quand même une difficulté liée au volume d'activité. Il y a une population qui a un niveau de vie en Martinique mais elle reste restreinte et difficile à toucher et ce n'est pas forcément quelque chose dont on peut vivre au quotidien. Avec mon activité je serais soumis à la précarité. Je n'avais pas suffisamment approfondi par une étude de marché, mon approche a été empirique parce que le design d'intérieur est un concept assez flou. Monsieur tout le monde peut finalement s'y mettre et se déclarer du jour au lendemain designer d'espace, architecte d'intérieur, agenceur.

Question : Et aujourd'hui concrètement vous en êtes ou de ce projet de mobilité ?

Réponse : Aujourd'hui concrètement, j'ai cette formation en poche qui me donne un appui, une sérénité mais avec le recul je pense que je n'aurais pas choisi cette formation qui était le choix de la passion. J'aurais choisi une formation standard qui me permette de vivre, avec des compétences plus recherchées plus stables avec l'assurance d'avoir des débouchés, un emploi. Aujourd'hui ce qui est important c'est d'avoir une rémunération plutôt que de faire ce que j'aime. Parce que le marché est difficile en Martinique et je n'avais pas forcément entrevu les implications de ma formation qui nécessite qu'on fonctionne en free-lance et dans cela, des implications sur son organisation, sur la constance, sur la polyvalence. Car en général, pour être architecte d'intérieur et arriver à durer dans ce domaine il faut être quelqu'un qui a des épaules solides, être capable de relancer la demande, avoir des idées originales en permanence, avoir le contact humain facile, avoir une bonne communication, et un bon rapport commercial avec les gens.

Question : A travers ce que vous dites je constate que vous vous exprimez du regret quant à votre choix en matière d'orientation professionnelle et je me demandais si cette décision de partir au Brésil, ou à l'international, n'était pas à la fois une multiplication de la difficulté avec à la fois le métier et le pays, et si la décision de partir au Brésil n'était finalement pas une décision par défaut ?

Réponse : Ce n'est pas que par défaut, c'est clairement parce que comme je l'ai dit le secteur d'activité dans lequel je suis censé travailler n'a pas obtenu ses lettres de noblesse en Martinique et n'est pas ancré dans les mentalités et singulièrement en Martinique. Je n'avais pas envisagé les choses comme cela. J'aurais aimé travailler dans le design d'espace lié à

¹⁷³ Attribution/Eva

l'événementiel, mais ça nécessite un certain brassage dans le milieu de l'événementiel, ça nécessite du budget, des gens qui sont ouverts d'esprit, qui sont cohérents, compétents, qui ont une certaine ouverture et ce n'est pas quelque chose que j'ai retrouvé assez souvent en Martinique.¹⁷⁴ Ça se trouve mais ça ne constitue pas le fonds de commerce d'une entreprise à plein temps. Les quelques événements sur lesquels j'aurais pu me placer, d'agencement de design de lieu sur lequel j'aurais pu me positionner n'auraient pas été suffisants sur le long terme même en travaillant en faisant des opérations à la pige avec une bonne rémunération je ne suis pas certain que ça soit suffisante pour tenir.

Question : Vous avez vraiment le sentiment d'exercer un métier pour les riches ?

Réponse : Pas pour les riches mais pour les gens qui sont prêts à dégager un certain budget et à mettre un certain intérêt dans le fait d'avoir un designer d'espace, parce que c'est quelque chose dont les gens font vraiment l'économie à 90 % du temps et que c'est tellement plus simple peut-être d'essayer de le faire par soi-même, que d'avoir recours à un prestataire. Donc ce n'est pas du tout facile pour moi d'entrevoir un avenir en Martinique. J'ai déjà fait l'expérience, j'ai proposé mes services à des entreprises, qui m'ont fait comprendre que les services auraient été volontiers utiles mais si on peut en faire l'économie ce n'est pas plus mal parce qu'il y a des choses plus importantes qui mobilisent des budgets importants. Clairement en ce moment j'aurai quand même aimé travailler dans quelque chose qui touche à l'espace, au design. Même un nouvel emploi comme cuisiniste ça me permettrait d'acquérir encore du backup mais la question financière est bien plus urgente pour l'instant et ce qui fait que ça n'est pas évident d'arriver à restreindre sa recherche d'emploi et de construire des projets sur ce besoin financier immédiat, de trouver une voie d'expression de ma passion. Donc j'envisagerais de monter ma propre structure mais pour cela il faut encore des fonds et c'est la raison pour laquelle pour l'instant la priorité est d'avoir des ressources.

Question : pour revenir à votre choix de destination vous avez aussi la République Dominicaine qui compte quand même plusieurs millions d'habitants ?

Réponse : je n'ai pas profondément poussé l'enquête pour trouver les lieux de prédilection.

Question : Alors comment procédez-vous ? Vous choisissez d'abord une destination pour vivre ?

Réponse : Je ne choisis pas une destination comme une carte postale, je choisis une destination par rapport à son potentiel par rapport à mon métier. Certes la question climatique

¹⁷⁴ Praxie/Fac

rentre en jeu parce que j'ai envie d'avoir une certaine qualité de vie¹⁷⁵. Par exemple travailler au Canada j'aurais du mal, mais j'irais travailler au Canada pour d'autres raisons, parce que le Canada ce n'est pas émergent mais c'est un pays où il y a de l'emploi, où il y a de l'événement, où on parle français forcément¹⁷⁶, enfin une partie. Et aussi parce que le design d'espace est une discipline qui est clairement valorisée dans ce pays en ce moment, apparemment. C'est un endroit où on peut exercer ce métier-là. Comme les États-Unis et les États-Unis ce n'est pas le pays où il est facile de s'implanter si on n'a pas de permis de séjour etc. Je ne connais pas le marché aux États-Unis, je ne connais pas les habitudes architecturales. Ça reste un défi. Ce qu'il faudrait faire c'est de travailler comme architecte exécutant. Mais je reste persuadé qu'il n'y a que quelques privilégiés qui peuvent vivre de leur passion. Je reste persuadé que l'expérience à l'étranger est enrichissante¹⁷⁷ parce qu'elle permet de rester polyvalent et objectif sur les choses, de ne pas exercer son métier en restant dans une bulle¹⁷⁸. On est quand même dans une époque où il y a des mutations à une vitesse assez incroyable et je pense que c'est bien d'avoir un point de vue sur l'extérieur autre que la France pour pouvoir exercer de façon intelligente. Même si c'est une petite expérience, mais elle permet d'avoir un peu de recul et c'est ce qui manque en Martinique, du recul par rapport au monde. Les gens regardent leurs pieds quand ils marchent et c'est ce qui fait que l'architecture d'intérieur et le design soient des domaines qui ne soient pas encore implantés en Martinique¹⁷⁹. Ce n'est pas considéré comme étant quelque chose d'indispensable au fonctionnement de l'économie. Et quand on se débrouille à l'étranger c'est plus facile après de s'implanter dans un endroit qu'on connaît, je pense. C'est très formateur. Ça oblige à faire une certaine remise en question¹⁸⁰. Ma génération qui est une génération qui a le plus bougé pour faire des études, c'est une génération qui est en train de porter quelque chose de nouveau à la Martinique en termes de qualité de service, d'innovation, ne serait-ce que l'approche que les gens de ma génération ont, du travail. Je trouve qu'il y a un souci plus important de l'efficacité au travail et pas forcément que l'on soit féru du travail mais dans cette notion de service, de qualité de service, une attention est portée à la communication à l'accueil à l'expression orale et on a tendance à se rendre compte de la qualité de vie que l'on a ici et de ce qu'il est possible que l'on fasse en plus par rapport à ce que nous faisons avant. **Clôture de l'entretien.**

¹⁷⁵ Attribution/Nor

¹⁷⁶ Attribution/Eval

¹⁷⁷ Attribution/Eval

¹⁷⁸ Lexique/Syn

¹⁷⁹ Praxie/Til

¹⁸⁰ Praxie/Out

Interview#7

Interview de Maëlle 28 ans, candidate à la mobilité dans la Caraïbe, résidant à Londres.

Question : Nous allons évoquer votre parcours professionnel pour comprendre comment vous en êtes arrivée à faire ce choix de travailler à l'étranger?

Réponse : Pourquoi l'étranger ? Après un bac scientifique j'ai fait un DUT en technologies de communication et de la formation, pendant le DUT j'avais des stages obligatoires, j'ai fait trois mois de stage, à Abu Dhabi dans une agence de communication et l'année d'après j'ai fait trois mois de stage au Maroc toujours dans la communication. Ensuite j'ai intégré un institut de communication ISCOM pour préparer mon Master à Paris. Ensuite j'ai fait mes stages à Paris. Je me suis spécialisée dans tout ce qui était stratégie de communication et planeur stratégique. Après mon stage de six mois il était question que je sois embauchée à Paris. Il était devenu évident pour moi qu'il était hors de question de travailler à Paris parce que je n'aime pas le rythme de vie ni la vie parisienne. Et dans mon domaine si ce n'est pas la France c'est forcément l'étranger. J'ai considéré que ça pouvait être n'importe où, Londres, l'Australie les États-Unis ou la Caraïbe. J'ai d'abord essayé la Caraïbe et j'ai trouvé ça difficile pour la Caraïbe¹⁸¹. J'ai aussi eu des entretiens en Martinique et là aussi ça n'était pas facile et les gens de Martinique même m'ont conseillé de partir en me disant que si je me faisais de l'expérience à l'étranger que cela serait mieux, partir d'abord et revenir ensuite¹⁸². Si je veux travailler dans la Caraïbe avoir une expérience anglophone pour aller à Londres c'est un bon tremplin. C'est donc par les professionnels de la communication et par le Pôle Emploi que j'ai obtenu ce type de conseil. Je me suis donc concentrée sur le projet de mobilité sur Londres. Arrivée à Londres je n'avais pas beaucoup d'expérience. J'ai tenté d'avoir des entretiens mais mon anglais n'était pas satisfaisant, sans trop de succès. Et donc j'ai trouvé ce programme Léonardo qui permet d'avoir des cours d'anglais et un stage. J'ai commencé par un stage dans une petite boîte puis après je me suis fait embaucher par cette petite boîte qui n'était pas à Londres mais à Cardiff. Je suis restée à Cardiff pendant neuf mois et ensuite la boîte a fermé. Et donc, comme j'étais déjà en Angleterre et que j'avais déjà une expérience pour Londres, c'était un peu plus facile. J'ai commencé à postuler, passer des entretiens et finalement en deux mois j'ai pu avoir un job

¹⁸¹ Attribution/Eva

¹⁸² Attribution/Cos

dans une agence de communication.

Question : Vous aviez évoqué la Caraïbe comme une région du monde dans laquelle vous auriez souhaité travailler, qu'en est-il ?

Réponse : La Caraïbe parce que je pense qu'il y a beaucoup de choses à faire. Il y a un énorme potentiel dans la Caraïbe. Les caribéens sont très avancés dans certains domaines et en Martinique pas forcément, et aussi parce que je n'ai pas envie d'être coincée en Martinique. J'aime bien cette vision selon laquelle il y a beaucoup à faire dans la Caraïbe et je me vois bien contribuer à tout cela¹⁸³. Et je me vois bien faire des va-et-vient entre la Martinique et la Caraïbe mais je ne souhaite pas être basée en Martinique. Maintenant quel pays dans la Caraïbe ? Ca m'est un peu égal, sachant quand même que la Jamaïque et Trinidad sont des pays les plus avancés pour ce que j'ai vu, et dans mon domaine, parce que ce sont des pays qui font partie des grandes îles de la Caraïbe. Alors je n'envisage pas de m'installer dans les autres grands pays du bassin caribéen comme le Brésil ou le Venezuela parce que ce que je cherche c'est justement de pouvoir bouger.¹⁸⁴ Si je m'installe dans un grand pays je n'aurais plus envie de bouger, tandis que si je suis à la Jamaïque j'aurais plus envie de bouger. Mais il y a aussi la question de culture, le Brésil c'est grand mais pour moi ça ne fait pas partie de la culture caribéenne. Et c'est précisément la culture caribéenne qui me séduit je la trouve extraordinaire et géniale¹⁸⁵. Cette culture est magnifique dans la musique dans l'histoire, dans les populations, dans l'art...

Question : et selon vous y a-t-il des freins qui peuvent expliquer que cette destination soit très peu choisie par les Martiniquais ?

Réponse : Je pense au contraire qu'il y en a beaucoup et que la plupart des gens comme moi qui ont fait cette expérience à Londres qui ont fait leurs études en France seraient ok, mais je crois qu'ils ne savent pas par où commencer et je crois qu'en tant que martiniquais on est isolé par rapport aux autres pays caribéens il n'y a pas de connexion il n'y a pas de communication. On est en Martinique et on est très tourné vers la France et très peu sur la Caraïbe. J'ai l'impression que les caribéens entre eux ont plus de connexion, c'est une impression peut-être que c'est parce qu'ils parlent tous anglais. C'est comme le système Erasmus¹⁸⁶, le système Erasmus est très tourné vers l'Europe. Si on est étudiant en Martinique et qu'on fait un Erasmus pour partir en Europe pourquoi ne peut-on pas faire une année d'études à Trinidad ? C'est

¹⁸³ Attribution/Eva

¹⁸⁴ Attribution/Nor

¹⁸⁵ Attribution/Nor

¹⁸⁶ Praxie/Mod

dommage car au final c'est quand même des lieux où on parle aussi la langue. Je pense que de plus en plus de personnes de ma génération ont cette vision que l'Europe, on s'en fout. Après faut savoir comment on met cela en pratique. Moi si je savais que je devais travailler à Londres j'aurais fait ma dernière année d'études à Londres au lieu de la faire en France et du coup ça aurait été plus facile de trouver un job sur place. Et puis les stages que j'ai faits à l'étranger, je pense que j'aurais essayé de les faire dans la Caraïbe. Dans l'ensemble je ne regrette pas les stages que j'ai fait, c'est très important de faire des stages¹⁸⁷. Par exemple au début je voulais être designer et c'est quand j'ai fait un stage que je me suis rendue compte que ce n'était pas ma vocation. Mes stages m'ont beaucoup aidé à me spécialiser à me guider à faire des choix.

Question : quels enseignements retirez-vous de cette double expérience professionnelle à Paris et à Londres ?

Réponse : Quand j'étais à Paris déjà j'étais en stage, je n'étais pas vraiment salariée. Mais je peux clairement voir la différence par rapport à la culture anglo-saxonne. Je dirais que la différence en France c'est que a priori vous pouvez avoir un job qui corresponde exactement au niveau de diplôme que vous avez. Si vous avez un diplôme de manager vous avez un job de manager. Manager junior peut-être mais vous êtes Manager. À Londres peu importe les études qu'on a faites parce qu'on doit toujours commencer au bas de l'échelle. Et donc moi j'ai commencé avec des choses que je pensais éviter dans ma carrière. Donc, dans la mentalité anglo-saxonne peu importe le diplôme que tu as si tu sais faire le boulot. Fais le et après on discute. Moi je n'étais pas contente, surtout que là-bas à Londres les gens finissent leurs études beaucoup plus tôt et ne vont pas plus loin que la licence et finissent leurs études vers 22 ans et à 23 ans ils bossent. Et donc moi je me suis retrouvée avec des personnes plus jeunes que moi, qui travaillaient déjà et moi qui était débutante. Mais au final j'ai quand même beaucoup appris par exemple pour manager un projet, manager une équipe, parce que ça je l'ai fait et ça c'est très important plutôt que d'avoir des petits chefs qui ne connaissent pas leur boulot. Et ce que j'apprécie avec la mentalité anglo-saxonne c'est qu'ils laissent toujours une chance aux débutants. Il y a très peu de règles, mais des objectifs. Peu importe comment on n'y arrive tant que le résultat est là. C'est bien. Alors que j'ai l'impression qu'en France les choses sont plus hiérarchisées et il y a plus de procédures. Et puis en France il y a l'aide sociale, les comités d'entreprise et à Londres c'est beaucoup plus business-business et j'ai l'impression que c'est ce qui fait que les choses avancent. Alors il n'y a pas de traitement particulier parce que tu viens de tel ou tel endroit alors qu'en France c'est un peu différent. En Angleterre que tu viennes de

¹⁸⁷ Praxie/Aob

Chine ou de Croatie c'est le même traitement pour tout le monde, je n'ai pas l'impression qu'on me rappelle à chaque fois que je suis caribéenne. Ils ont cette mentalité business que je pense qu'en Martinique on n'a pas. Je pense que des caribéens ont hérité de cette mentalité anglo-saxonne et le fait qu'il soit indépendants, ils développent cet esprit d'entreprendre et de vouloir faire mieux¹⁸⁸. En Martinique en s'appuie un peu sur nos lauriers. Il y a beaucoup de passivité et pas cette envie de toujours faire plus et mieux. Je n'ai pas retrouvé non plus ce goût pour le business en France comme je l'ai trouvé à Londres¹⁸⁹. Je n'ai pas d'explication mais il y a certainement un lien avec la politique parce que les Français s'intéressent énormément à la politique alors que les Anglais s'y intéressent, mais ça n'est pas le centre d'intérêt premier. En Angleterre si tu veux quelque chose et que tu bosses pour l'avoir et bien tu peux l'avoir. Mais il est vrai qu'il y a certainement moins de préjugés sur l'origine des personnes à Londres qu'en France. Parce que en face de la personne qui en veut il faut qu'il y ait une personne qui accepte de lui donner sa chance.

Clôture de l'entretien

¹⁸⁸ Attribution/eval

¹⁸⁹ Praxie/Fac

Interview#8

Interview de Francette, demandeur d'emploi, non mobile, sédentaire, 37 ans.

Question: je voudrais revenir sur votre parcours professionnel. Et j'ai une question à vous poser. Ou en êtes vous de votre projet professionnel et de votre insertion et qu'est-ce qui ferait qu'aujourd'hui vous seriez ou vous ne seriez pas disposée à travailler à l'étranger dans le cadre d'une mobilité professionnelle ?

Réponse : j'ai commencé par un bac comptabilité, que j'ai obtenu en 1995 et après j'ai fait un BTS comptabilité en alternance pendant deux ans dans un CFA. Puis pendant un an j'ai préparé le DECF sur le campus qui aujourd'hui est le DCG, que j'ai abandonné en cours de route parce que j'avais malheureusement commencé à travailler, mais aussi parce que je n'arrivais pas à cumuler des cours du soir et un emploi en même temps et sans avoir le permis de conduire. C'était un peu compliqué. Ce qui fait que je suis rentrée dans la vie active en 1997 où j'ai cumulé pendant pas mal d'années des CDD. Et en 98 j'ai eu mon premier CDI en tant que comptable unique dans une petite société du BTP qui a grandi jusqu'en 2002 où je suis passée responsable comptable. Je m'ennuyais et je suis partie. Parce qu'à part la place du directeur je ne voyais pas ce que je pouvais avoir comme perspectives professionnelles et je ne voyais pas comment la société dans laquelle je travaillais allait progresser. J'ai quitté d'entreprise et j'avais décidé de me poser un peu avec ma fille, que je venais d'avoir. En réalité je ne me suis jamais posée. J'ai eu plein de missions d'intérim jusqu'en 2003. J'ai donc intégré un groupe où je suis passée de comptable à responsable comptable, jusqu'à l'année dernière pendant 10 ans. Là aussi j'ai le sentiment d'avoir fait le tour le tour de mon métier de comptable fournisseur, comptable clients à la trésorerie. Une fois que vous avez compris les rouages de l'entreprise vous voyez qu'il ne va rien se passer de nouveau. Aussi j'ai peut-être eu tort d'arrêter le DECF après le DCG, mais on vous fait bien comprendre dans certaines structures que vous avez les compétences pour occuper le poste de chef comptable mais comme vous n'avez pas bac+5 on ne peut pas vous nommer par exemple directeur administratif et financier. Et je sentais bien qu'au niveau salaire et au niveau titre que je n'irais pas plus loin. On vous fait bien comprendre que même si vous occupez le poste depuis des années mais vous n'avez pas le diplôme qu'il faut. Mon ancien chef qui est parti en retraite m'a nommé à sa suite sauf que je n'ai pas eu son salaire. Pourtant j'occupais le poste pendant des années et donc s'ils ne m'ont pas licenciée c'est que, apparemment je faisais l'affaire. Et puis vous constatez qu'on embauche des personnes de l'extérieur et sans être raciste, ces personnes viennent d'ailleurs. Ça commence à devenir un peu frustrant et je me suis arrêtée d'un commun accord avec mon employeur. Et puis depuis l'année dernière j'ai recommencé à prendre des cours par

correspondance de contrôleur de gestion. Je m'en veux un peu parce que si j'avais continué je ne serais pas confrontée à ça. Donc j'ai repris les cours. C'est vrai qu'à un moment donné j'étais intéressée par un poste à Paris car j'ai un cousin qui est chasseur de têtes qui m'avait fait des propositions, mais si je dois partir c'est vraiment pour le poste.

Question : Vous avez donc reçu le questionnaire sur la mobilité, comment accueillez-vous cette idée de partir en mobilité ?

Réponse : Quand j'ai reçu ce questionnaire je me suis dit que c'est vrai, il faut que je parte, je suis consciente que lorsque je vois les offres et les salaires qu'on vous annonce, aujourd'hui, j'ai des propositions qui sont inférieures aux indemnités que je touche à Pôle emploi. Donc je préfère rester à Pôle Emploi. Je crois qu'il faut arrêter ce genre de pratique. C'est vrai que c'est la crise mais je ne peux pas brader mes compétences. C'est vrai que je n'avais pas pensé à la Caraïbe parce que je ne voyais pas. Je me suis dit Guadeloupe, Martinique c'est la même chose.¹⁹⁰

Question : Aviez-vous auparavant séjourné à l'étranger ?

Réponse : Non pas du tout.

Question : Vous dites que pour la Caraïbe vous n'y aviez pas pensé et qu'est-ce qui fait que vous ne l'avez pas envisagé après avoir reçu le questionnaire ? Y a-t-il des freins ?

Réponse : Mais bien sûr, il y a la famille, il y a la maison, qu'est-ce que j'en fais est-ce que je la loue ? Quelqu'un dans ma maison, dois-je la vendre ? Et puis je vois bien que ceux qui sont là-bas lorsqu'ils reviennent, il faut tout recommencer. Avec mon mari on en discute, à chaque fois on se dit qu'il faut voir¹⁹¹. Alors mon mari ma fille et moi nous aimons beaucoup les États-Unis, nous avons eu l'occasion d'y séjourner, mais il est vrai que pour la langue dans une situation de loisirs ça peut passer mais pour travailler c'est un peu plus compliqué. Là c'est plus qu'un frein. Mais si on devait partir ça serait les États-Unis¹⁹².

Question : Votre destination de choix serait les États-Unis et pas la Caraïbe donc ?

Réponse : Nous avons eu une destination coup de cœur c'est la Barbade. Mais je pense que quand on est en vacances on discute avec les gens parce qu'on a besoin de survivre mais je me pose des questions sur l'adaptation de ma fille à l'école.

Question : pensez-vous que pour les Martiniquais en général la langue soit aussi un frein ou il y en a d'autres ?

¹⁹⁰ Attribution/Eva

¹⁹¹ Praxie/Act

¹⁹² Attribution/Eva

Réponse : Oui je pense que pour les martiniquais c'est vraiment la langue.¹⁹³ Après, je me suis renseignée pour Miami et j'ai su qu'il y avait une école où on parle français. Maintenant je suis certainement celle de la famille qui pratique un peu plus, mais je ne sais pas si dans le cadre d'un entretien d'embauche avec un employeur ça serait suffisant. Je suis toujours dans une dynamique de formation. J'ai déposé un dossier de validation des acquis et j'ai aussi déposé un dossier de demande pour suivre un cursus proposé par l'ESSEC. Mais c'est beaucoup trop cher ça coûte 16 000 € pour un an. Pour une formation de Master 2. J'ai eu des aides de 3000 € de la région, 3000 € de Pôle Emploi. Donc voilà en gros mon cursus. Je suis les cours par correspondance, c'est un peu difficile avec le décalage horaire et on est seul face à ses cahiers.

Question : quel regard avez-vous aujourd'hui sur le fonctionnement des entreprises et sur le management ?

Réponse : Je suis impressionnée, très impressionnée par les grands groupes dans leur politique de management, et très impressionnée par les locaux aussi. J'ai eu plusieurs cas de figure. Je suis encore plus amère par l'attitude des locaux parce que j'ai eu comme chef une femme antillaise. Je pense que l'Antillais qui a réussi à besoin de le montrer et de faire preuve d'autorité. Et ça a montré que l'équipe a fini par éclater. J'ai eu à faire face à un surcroît d'activité, en passant de 20 à 100 clients sans qu'il y ait eu reconnaissance. En travaillant du lundi au samedi de six heures à 20 heures. Ce qui me déçoit c'est que je m'implique toujours beaucoup dans la société et au final on se rend compte que c'est « merci beaucoup pour services rendus » mais voilà.

Question : Selon vous comment pourrait-on stimuler la mobilité des Martiniquais dans la Caraïbe ?

Réponse : Déjà au Pôle Emploi on ne m'en a jamais parlé, en plus je suis inscrite sur tous les sites d'emploi. A part DOM emploi où il y a la Martinique la Guadeloupe et la Guyane pour les offres et les demandes d'emploi, il n'y a aucun site sur les offres de la Caraïbe¹⁹⁴, si on est intéressé par la mobilité c'est plus facile sur Paris Bordeaux. A un moment donné on se rend compte que personne ne fera rien pour vous. Et on est bien obligé de se prendre en charge soi-même.

Question : j'ai bien compris votre cursus professionnel j'ai également bien compris votre position en matière de mobilité.

Réponse : c'est vrai qu'avec mon mari quand on a parlé de la Caraïbe on a surtout pensé à la Guadeloupe parce qu'on aime beaucoup mais sortir d'ici pour aller en Guadeloupe je ne voyais

¹⁹³ Composition/dec

¹⁹⁴ Praxie/Uti

pas la différence.¹⁹⁵

Question : vous auriez souhaité partir dans un plus grand pays ?

Réponse : Non ça n'est pas une question de taille de pays c'est surtout une question de mentalité donc même pas plus grand mais avec une autre mentalité parce que Martinique Guadeloupe pour moi c'est pareil. Nous nous sommes fatigués de la mentalité ambiante. Mon mari travaille également dans un grand groupe et nous échangeons souvent sur les relations avec les collègues. Je ne sais pas à quoi cela est dû, si les gens sont fatigués ou exaspérés par les grèves mais vraiment ça devient compliqué. J'ai un père qui est artisan et quand on discutait avec mes parents et après un voyage aux États-Unis mon père disait qu'il était bluffé et que s'il était plus jeune il serait parti travailler dans ces pays de la Caraïbe ou aux États-Unis. Ce qui est surprenant c'est que ma mère travaille dans la grande distribution, mais une petite entreprise. Mon mari lui travaille dans un grand groupe et tous les deux ont le même retour sur cette mentalité au travail difficile. Les gens sont fatigués d'eux-mêmes et de leurs compatriotes et je trouve que les Martiniquais n'aiment pas se remettre en question. Tout le monde peut faire des erreurs mais si on ne veut pas s'asseoir pour faire le point sur ce qu'il faudrait changer¹⁹⁶.

Moi Paris je trouve aussi que c'est morose lorsqu'il ne fait pas beau. Il est vrai que régulièrement avec mon mari on en reparle parce que nous avons chacun une bonne situation. Nous avons une bonne situation et notre fille va à une bonne école. Nous habitons un bon quartier tout cela est à prendre en compte. Ma fille veut faire ses études à New York. Donc c'est une perspective que nous envisageons. Donc c'est vrai, qu'en synthèse on a beaucoup aimé Miami, New York, la Barbade, mais la Dominique on n'a pas aimé du tout. On n'a pas aimé la vie, mais les randonnées ça va. J'étais avec mon mari, mais pour ma fille il était hors de question qu'elle vienne en Dominique avec nous, mais ce qui nous a beaucoup choqués c'est deux choses : la première c'est un porteur qui a voulu prendre nos sacs, nous avons voulu refuser et il nous a indiqué qu'il risquait de se faire licencier, ça nous a vraiment choqués parce qu'il nous suivait tout le temps pour nous servir et il nous fatiguait plus qu'il ne nous aidait. La deuxième chose qui nous a choqués c'est que nous avons voulu un jour à 16 heures descendre à la ville pour manger un morceau. Et on n'a rien trouvé, on a cherché un KFC ou un crêpier mais ça n'existe pas, on ne cherchait pas un restaurant quatre étoiles on cherchait un truc du coin. En plus on nous a dit qu'après 20h il ne fallait surtout pas sortir de l'hôtel et descendre à la ville parce qu'on risquait de se faire agresser. C'est tout ce qu'en matière de destination que nous pourrions choisir. Pour ce qui est des autres, en faisant le tour et de mémoire Saint-Barth c'est trop cher, Sainte-Lucie pourquoi pas. Et puis c'est vrai qu'après on ne sait pas comment ça se passe au niveau de notre sécurité sociale, pour les soins. C'est pour ça que pour l'instant on a plutôt pensé à Paris.

Je vous remercie de cet entretien

¹⁹⁵ Attribution/Eva

¹⁹⁶ Praxie/Fac

Interview#9

Interview d'Hervé, demandeur d'emploi, candidat à la mobilité au Canada, 41ans.

Question : Racontez-moi comment vous en êtes arrivé à décider de partir pour le Canada ?

Réponse : En fait, j'ai choisi le Canada parce que tout le monde en a parlé¹⁹⁷, j'ai rencontré des gens qui ont vécu au Canada, et j'avais fait une recherche sur Internet et j'ai vu que dans les métiers que j'exerce il y avait plus d'un million d'offres¹⁹⁸. Et comme aussi bien dans la sécurité que dans la cuisine ici c'est saturé, j'ai pensé directement au Canada. Je me suis dit que j'avais envie d'aller au Canada, il faut bien voyager aussi, je n'ai pas choisi la France que je connais déjà, l'Angleterre, j'aurais pu mais je n'y ai pas pensé du tout, et comme beaucoup d'amis m'en ont parlé, bien sûr il fait froid, mais ça me semble bien.

Question : Et la Caraïbe comme destination pourquoi n'y avez vous pas pensé ?

Réponse: Non parce que la Caraïbe je connais à peu près, je n'ai pas vécu mais j'ai déjà fait des voyages à la Caraïbe donc comme je suis toujours intéressé par la découverte, je me suis dit non pas vraiment.¹⁹⁹

Question : Quand vous parlez de la Caraïbe vous dites que c'est très proche, qu'entendez-vous par le fait que vous n'avez rien à découvrir ?

Réponse : Quand je dis que j'ai déjà découvert c'est parce que j'ai effectué différents voyages pour les vacances, bien sûr, donc ça ne me disait pas dû retourner pour y vivre.

Question : Vous disiez que vous avez déjà vécu à l'étranger est ce que vous pouvez m'en dire plus ?

Réponse : Oui j'ai déjà vécu en Allemagne, c'est le plus loin que je sois déjà allé. J'y ai vécu deux ans. Au début c'était pour mon service militaire, ensuite j'ai profité d'être là-bas pour passer tous mes permis, permis poids-lourds etc. Ensuite quand je suis rentré ici ça n'a rien donné, mes permis sont restés « dans ma main ». Je n'ai pas pu les utiliser en appelant différentes entreprises, même après des démarches. Je suis parti d'Allemagne parce que j'avais peur du froid mais je remarque qu'ici c'est très difficile de trouver du travail dans la sécurité ou dans la cuisine. Il y a des offres pourtant. J'ai rencontré un employeur qui m'a dit que j'avais pas mal de possibilités mais je n'ai pas été retenu parce qu'il m'a dit qu'il me rappellerait, qu'il devait voir d'autres personnes et il ne m'a pas rappelé.

¹⁹⁷ Praxie/Ust

¹⁹⁸ Attribution/Eva

¹⁹⁹ Attribution/Eva

Question : Et aujourd'hui est ce que votre projet est encore d'actualité ?

Réponse: Oui je suis toujours intéressé, j'aurais souhaité trouver un patron pour avoir le visa ; Il faut d'abord avoir trouvé un employeur. D'ici j'envoie des curriculums vitae par Internet dans les différents hôtels, mais je n'ai pas de réponse²⁰⁰.

Question : Et pour vos démarches et votre prospection pour réaliser votre CV avez-vous sollicité Pôle Emploi, avez-vous participé aux différents ateliers qu'il propose ?

Réponse : Non je n'ai pas pu participer aux ateliers, j'ai eu un problème d'Internet, Ils m'ont envoyé une convocation par Internet je ne l'ai jamais reçue.

Question : et pour ce qui est de la langue est ce que vous parlez anglais ?

Réponse : Oui j'ai un Anglais de niveau troisième, je pense qu'il est convenable.

Question : Pour ce qui est de votre départ en mobilité est-ce que vous envisagez un départ avec un retour à terme ou pas du tout ?

Réponse : Moi j'envisage mon départ de manière définitive pour y vivre, et rester²⁰¹. Je connais mon pays, ma famille est ici, mais je n'ai pas l'intention de revenir. Je comptais y vivre et y rester, c'est un choix sur le plan familial de partir. C'est surtout parce que je ne trouve pas à travailler ici que je pars, mais sinon si je trouve un travail ici je ne serais pas parti.

Question : Selon vous, quelles améliorations pourrait on apporter au système actuel en matière d'appui des candidats la mobilité ?

Réponse : Il devrait y avoir un espace où toutes les offres des entreprises sont regroupées et qu'on puisse envoyer directement les CV. On m'a dit de me renseigner au service d'emploi canadien mais je crois que c'est pas un service emploi c'est juste pour que tu déposes ton curriculum vitae. On dépose le curriculum vitae sur Internet et l'entreprise décide. J'ai envoyé des CV au Québec et en Ontario, il y a eu des demandes d'entreprises qui recherchent des cuisiniers français même pour une saison. Ça n'a rien donné.

Question : Dans quelle langue aviez-vous rédigé vos CV ?

Réponse : En français, avec les moteurs de recherche maintenant c'est facile de faire la traduction. Je me suis renseigné sur Internet, il n'y a que deux endroits où on parle français, maintenant, c'est pas un souci, je parle anglais, maintenant, j'ai pensé qu'il fallait que je me perfectionne un peu plus en allant d'abord dans une zone où on parle français et après je pourrais peut-être regarder dans une zone anglophone. Ma stratégie c'est d'abord de passer dans une zone qui parle français et ensuite qui parle l'anglais, c'est pour ça que j'ai choisi le

²⁰⁰ Praxie/ust

²⁰¹ Attribution/Eff

Québec puis Ontario²⁰². Donc je cherche d'abord une entreprise où on parle français.

Question : Cela fait combien de temps que vous cherchez ?

Réponse : Ca fait deux ans, je n'ai pas eu de CDD, je n'ai eu que des petits revenus, après recherche sur Internet j'ai appris que le Canada délivrait des permis pour travailler mais que ça s'arrête jusqu'à 30 ans et comme j'ai déjà dépassé 30 ans, tous les deux mois ou trois ils font des campagnes de recrutement pour le Canada, ensuite j'ai pensé qu'il valait mieux prendre l'option consistant à dire clairement à un employeur qu'on veut vivre là-bas, j'ai pensé que ça marcherait mieux, que si on dit qu'on veut rentrer ne serait-ce que pour une saison. J'ai écrit des lettres, j'ai envoyé mes CV, j'ai ciblé les entreprises qui avaient fait des offres sur Internet mais jusqu'à présent ça n'a pas donné grand-chose.

Question : Et sur l'Europe, sur la métropole allez-vous également tenter votre chance ?

Réponse : Je ne dirais pas qu'il n'y a pas d'offres en métropole mais ça ne m'intéresse pas vraiment. Je suis monté souvent sur Paris pour faire des extras, mais moi ce que je veux, c'est vraiment le changement. Je n'ai pas peur de me retrouver seul, moi ça ne me dérange pas. A l'âge de 13 ans je me suis retrouvé à Sainte-Lucie tout seul et je me suis débrouillé. Mais en France je n'ai pas eu envie d'y retourner. Je connais, il y a plein de problèmes, vis-à-vis de l'État, vis-à-vis des salariés. Je connais des gens, j'ai été appuyé et j'ai pu trouver du travail mais c'est compliqué. Je n'ai pas envie d'y retourner et ça me semble plus accessible au Canada²⁰³. Et puis au Canada on a de nombreux avantages. Par exemple un salaire SMIC canadien équivaut à 2000 €, et puis l'aspect financier pour le Canada qui est quand même intéressant, les loyers ne sont pas trop chers. Je n'ai pas vraiment fait de recherche sur le coût de la vie. J'ai simplement cherché à savoir combien coûte un appartement là-bas j'ai rencontré plein d'amis qui m'ont dit que même si tu as un loft, tu ne payes pas grand-chose. Par exemple même avec 500 € tu te t'en sors très bien. Mais pour habiter et avoir une maison ce sont des possibilités que le Canada offre à tout le monde. Pour s'installer c'est beaucoup plus simple, c'est vrai que pour rentrer au Canada il faut une certaine somme d'argent, pour l'immigration, on demande d'avoir un minimum avant d'y arriver, c'est faisable. Mais sans employeur je ne peux pas aller plus loin.

Question : pour en revenir avec vous sur la Caraïbe y a-t-il des pays où le niveau de vie est plus intéressant que Sainte-Lucie ?

Réponse : oui j'ai connu Saint-Domingue, Barbade Trinidad Tobago j'ai visité mais c'était toujours en vacances, j'ai rencontré des Français qui vivent là-bas et qui parlent couramment anglais et qui m'ont dit que c'est pas vraiment intéressant. Les gens que j'ai rencontré recherchaient le soleil et les cocotiers, mais il y en a qui ne s'en sortent pas du tout.²⁰⁴

Je vous remercie de votre entretien.

²⁰² Praxie/Ust

²⁰³ Attribution/Eva

²⁰⁴ Attribution/Eval

Interview#10

Interview de Kevin, demande d'emploi candidat à la mobilité, 26 ans.

Question : racontez-moi comment vous en êtes arrivé à ce projet de départ pour le Canada ?

Réponse : En fait, ma copine devait faire un stage de trois mois à l'étranger, au début elle m'a dit de l'accompagner. Je n'étais pas enchanté par cette idée. Et puis il s'est trouvé que dans l'entreprise où je travaille, il était question de nouvelle opportunité d'embauche mais pour cela il fallait maîtriser la langue. Il m'était conseillé de partir quelques mois, à l'étranger, soit Barbade soit en Angleterre. Puis je me suis mis à rediscuter avec ma copine nous avons choisi le Canada. Ensuite je me suis mis à chercher des écoles et j'ai vu un site qui proposait des séjours linguistiques dans une université. Puis j'y ai souscrit parce que les conditions me semblaient intéressantes et c'est là où je décide de partir pour le Canada pour étudier.

Question : vous me parlez ici d'un projet de mobilité pour l'apprentissage de la langue, mais envisagez-vous de partir mobilité pour travailler ?

Réponse : En fait oui c'est un projet. Le Canada fait parti des pays qui embauchent comme Dubaï ou comme l'Australie. Ce départ sera une manière de voir comment me situer. L'expérience du Canada me permettra de voir si je puis vivre cette première expérience.²⁰⁵

Question : Et vous avez choisi le Canada et pas les États-Unis ni la Caraïbe ?

Réponse : oui en fait on a hésité un moment donné entre Barbade, Miami et le Canada. Le Canada depuis petit ça m'a toujours intéressé et puis après j'ai regardé et j'ai lu, je me suis renseigné pour savoir comment était la vie parce que je connaissais déjà certaines personnes qui connaissaient ces lieux. Je me suis renseigné et j'ai vu que le Canada, c'est aussi un vrai dépaysement.²⁰⁶

Question : Et pour vous la Caraïbe ne serait pas un vrai dépaysement ?

Réponse : Enfin, pas trop, la Barbade, selon ce que j'ai vu ça ne change pas beaucoup d'ici. Au début c'était ça mon idée première, après j'ai réfléchi je voulais voir vraiment autre chose.²⁰⁷

Question : Et pour ce qui est de l'insertion professionnelle en Martinique comment la percevez-vous ?

Réponse : En fait je trouve que c'est compliqué, comment vous expliquer cela, je trouve que, enfin... Maintenant j'ai le BTS, jusqu'ici je ne n'ai trouvé que des CDD. Ça ne me permet pas de me situer dans la ma vie future.

²⁰⁵ Attribution/Eva

²⁰⁶ Attribution/Eva

²⁰⁷ Attribution/Nor

Question : Si j'ai bien compris c'est la situation économique actuelle qui vous pousse à partir ?

Réponse : C'est compliqué de trouver une embauche pour se situer, et dans laquelle on serait à l'aise. Parfois on peut être embauché.

Question : Selon vous que faudrait-il faire pour mieux accompagner les candidats à la mobilité ?

Réponse: Il faudrait à mon avis un meilleur suivi parce que j'ai rencontré des difficultés. Dans le cadre de mon projet j'ai demandé de l'aide à la région, depuis septembre/octobre de l'année dernière. J'ai fait un courrier avec les pièces qu'il fallait fournir. J'ai préféré m'y prendre tôt, j'ai remarqué en février que je n'avais toujours pas de réponse de la Région. J'essaie d'appeler, personne ne répond au téléphone, j'ai dû me déplacer sur place et j'ai appris que mon courrier avait été transmis à l'AGEFMA parce qu'ils avaient vu que je voulais faire un séjour linguistique à Saint-Domingue alors que sur mon courrier c'est bien précisé le lieu Canada Toronto et avec toutes les indications sur l'école, je n'ai pas beaucoup apprécié leur façon de faire. J'ai eu une réponse en mars et au niveau de LADOM. Mais LADOM ne fait que des passeports mobilité pour l'Europe, comme ils ne font pas l'étranger, moi ça ne m'intéresse pas. Je ne comprends pas d'ailleurs, parce que dès que ton projet est cohérent ils auraient dû accompagner les jeunes. Donc pour avoir une aide c'est compliqué. Après j'ai reçu un courrier de la commission formation du Conseil Régional. Il y est répondu qu'il m'accorde une somme que je vais recevoir. Ensuite j'ai eu un contact avec LADOM qui m'expliquait que cette somme serait versée à l'organisme dans lequel je fais le séjour linguistique. Alors que j'avais une date limite pour payer cette somme j'ai donc dû prendre sur mes économies pour faire le nécessaire. Donc là c'est un peu complexe puisque les fonds ils les virent à l'école, moi j'aurais déjà du y être et il faut que j'explique à l'école que les fonds vont être virés sur leur compte, c'est un peu compliqué c'est complexe. Donc il faudrait mieux éclairer les gens sur tous ces points-là qui sont des points délicats et avoir un meilleur suivi correct.²⁰⁸

Question: Cette mobilité professionnelle est-ce que vous l'envisagez dans une perspective de retour ?

Réponse : On va voir, je vais déjà vous voir ou ça en est pour ce projet ensuite j'aviserais. Si je continue à avoir des petits CDD, là je vais partir, je n'ai pas vraiment de frein par rapport à la langue, je n'ai pas d'appréhension, j'attends juste de voir comment ça se passe pour la vie, pour voir si j'y retourne, puisque j'y vais dans un premier temps... La langue en même temps je verrai si je peux m'installer si c'est possible.**Clôture de l'entretien.**

²⁰⁸ Praxie/Fac

Interview#11

Interview Karine, demandeur d'emploi/salariée ayant un projet de mobilité, 30 ans

Question : Comment vous en êtes arrivée à ce projet de mobilité, vous dites dans votre fiche que vous souhaitez être mobile dans le monde, qu'entendez-vous par là ?

Réponse : Eh bien en fait c'est parce que je me suis retrouvée après avoir enseigné pendant quatre ans, je n'ai pas pu avoir le poste que j'escomptais, donc du coup par rapport à cela, j'avais deux choix, soit j'attendais à nouveau une opportunité d'enseignante soit je me lançais à plein temps dans ma carrière artistique et je me suis dit pourquoi ne pas profiter de cette situation pour le faire. En fait j'ai commencé déjà dans ma carrière d'artiste à mettre le pied dans l'international et j'ai entendu parler par ma conseillère pour l'emploi de cette possibilité de mobilité et donc j'ai essayé d'avoir quelques informations supplémentaires. J'ai été reçue, seulement c'est compliqué parce que pour avoir un projet de mobilité valide il faut avoir un poste qui se libère à l'étranger et en plus dans ma spécialité c'est un peu aléatoire²⁰⁹. Il faut un peu de chance puis il faut trouver quelque chose qui soit du point de vue financier, gérable. Pour l'instant ce qu'on m'a proposé ne correspondait pas ce que je cherchais. Il y avait une opportunité sur le Canada plutôt dans le domaine de l'art du spectacle, mais surtout c'est que même au niveau financier ça ne couvrait pas les frais. Parce que, qui dit étranger dit qu'il faut se loger et on laisse un acquis ici qu'il faut pouvoir gérer.

Question : Donc que je comprenne bien l'analyse que vous avez faite en termes de niveau de vie et de subsistance, vous avez fait une valorisation du salaire, et sur quoi vous êtes-vous basée pour dire que ça ne vous suffisait pas pour vivre à l'étranger ?

Réponse : C'est ce que financièrement, ce que moi je touche par rapport à ce que je gagnais, ça n'est pas suffisant pour vivre. Mais moi j'ai un statut spécifique parce qu'en tant que plasticienne en tant qu'artiste, cela me permet quand même de gagner un peu d'argent. Pour aujourd'hui, je suis salariée en tant qu'enseignante mais ça n'a pas duré. Avec la proposition qu'on me faisait pour l'étranger ce n'est pas suffisant.

Question: Si j'ai bien compris pour faire le point sur vos ressources et vos dépenses sur votre niveau de vie vous avez pris en compte la réalité du pays de destination ?

Réponse : Oui je me suis déjà déplacée sur le Canada que je connais bien, je sais ce qu'il faut pour vivre là-bas, je savais très bien que ça n'était pas jouable et je n'ai pas eu du tout de

²⁰⁹ Attribution/Nor

propositions ailleurs. Et surtout ce qui est compliqué, c'est que la démarche doit venir de nous et Pôle Emploi ne nous aide pas assez pour l'emploi et ne signale pas les postes qui existent. Et la réalité du terrain c'est que il y a un site mais on a beau regarder le site on ne trouve rien. Mais dans mon métier en plus, tout se fait par contact, si vous n'avez pas un contact direct avec l'employeur ou le directeur de projet, et encore, plus dans le milieu artistique qui ne fonctionne que par système de réseau. On pouvait présenter une candidature mais ça n'aboutit jamais.²¹⁰

Il faut rencontrer des gens pour que ça fonctionne et c'est difficile. À moins qu'on ait une priorité par un statut, du fait qu'on soit inscrit à Pôle Emploi et que Pôle emploi puisse avoir une priorité sur les autres personnes présentant des demandes, ça ne marche pas beaucoup.

Question : Vous disiez que votre contrat arrivait à échéance, est-ce que ce projet de mobilité est d'actualité ?

Réponse : Il a toujours été d'actualité. Moi ce qui m'intéressait en priorité ce n'est pas forcément un emploi définitif sur place mais ce que je cherche c'est créer des résidences d'artistes à l'étranger. C'est un principe qui existe aussi en France et en Europe mais qui existe également dans d'autres pays étrangers, et moi je souhaitais faire ce projet parce que c'est pour moi l'opportunité de voyager, de travailler sur la production artistique parce qu'en plus en tant qu'artiste plus vous faites ce type de projet plus votre cotation prend de la valeur.

Question : Est-ce que vous pouvez expliquer ce que c'est qu'une résidence d'artiste ?

Réponse : Une résidence d'artiste est un environnement qui permet à l'artiste se retrouver dans un environnement qu'il ne connaît pas et que l'artiste puisse se nourrir de ce nouvel espace, puisse avoir une production artistique et à la clé de cette production qu'il puisse y avoir une exposition. Voilà c'est un projet vaste et ambitieux que de créer ce type de résidence.

Question : Pouvez-vous préciser votre projet est-ce que ce que vous souhaitez créer ce type de résidence ou pouvoir résider dans ce type de résidence ?

Réponse : Eh bien en fait les deux, dans les deux cas. Quand vous créez la résidence de toutes pièces avec des partenaires privés vous pouvez vraiment travailler en collaboration sur une thématique qui est commune aux deux parties et vous pouvez vraiment adapter le projet mais vous avez aussi des résidences d'artistes où tout est déjà installé où la structure est déjà existante. Il y a des structures d'accueil avec une plaque tournante, avec des artistes du monde entier qui viennent et qui se déplacent qui vivent un temps sur place, qui font leur expo et qui s'en vont. Au Canada ça existe comme dans d'autres pays en Europe aussi aux États-Unis.

Question : Et dans la Caraïbe, est-ce que ça existe ?

²¹⁰ Praxie/Fac

Réponse : Non ça n'existe pas dans la Caraïbe ou très peu. A Cuba ils savent peut-être que ça existe parce que comme il y a la biennale internationale d'art contemporain, en Martinique cela existe parce que j'en ai créés plusieurs.

Question : Est-ce que la Caraïbe vous intéresse pour ce type de projet ?

Réponse : Oui la Caraïbe m'intéresse.

Question : Selon vous que faudrait-il faire pour améliorer la mobilité des Martiniquais dans la Caraïbe ?

Réponse : Les gens en parlent peu, car ce n'est pas forcément quelque chose qu'on propose d'emblée à quelqu'un qui est dans une démarche de reconversion à Pôle Emploi et en plus moi j'ai trouvé qu'il n'y a pas beaucoup de propositions qui sont faites même pour des personnes comme moi qui font l'effort de faire la démarche. Ça serait bien qu'on puisse avoir à un moment donné des propositions concrètes²¹¹.

Question : Est-ce que différence de la langue est un frein selon vous à la mobilité ?

Réponse : Non au contraire la mobilité est une façon d'apprendre la langue. C'était un des objectifs de ma démarche²¹², je profitais de l'occasion pour me déplacer pour réaliser une résidence éventuellement pour exercer mon métier dans un cadre artistique, je cherchais justement un pays où on parle anglais ou espagnol mais plutôt l'anglais en priorité pour pouvoir me perfectionner dans cette langue et profiter de cette mobilité là. Et la personne que je connaissais m'avait proposé de travailler dans l'industrie du textile et de la mode, haute couture. Elle avait décroché en Irlande un travail de six mois dans une maison de confection de robes de haute couture. Pour moi, faire cette expérience d'une langue comme cela, j'aurais accepté.

Question : Mais concernant votre démarche mobilité, est-ce qu'elle s'inscrit à terme dans un projet de retour au pays ou pas ?

Réponse : Si ça marche bien je tente l'aventure mais après par rapport à ma démarche d'artiste j'ai besoin à un moment donné de revenir chez moi. C'est ici que je m'inspire, chez moi c'est la Martinique, je suis citoyen du monde mais temporairement. L'idée était de partir se former avoir une expérience et puis revenir encore plus fort ici.²¹³

Question : Pensez-vous que votre intérêt pour la mobilité soit dû à une sensibilité particulière que vos parents vous ont transmise dans votre éducation ?

Réponse : Ah oui, c'est sûr que dans l'éducation que j'ai reçue, on ne s'est jamais limité à l'île. Mes parents m'ont donné cette façon de voir les choses, de s'ouvrir au monde, dans le milieu

²¹¹ Praxie/Mod

²¹² Praxie/Aou

²¹³ Lexique/def

artistique, bien qu'ils ne soient pas dans le milieu artistique.

Question : Avez-vous voyagé auparavant dans le cadre de vos études ou dans un autre cadre privé ?

Réponse: Oui bien sûr j'ai eu l'occasion de faire mes études en France

Question : Comment vous est venue l'idée du Canada ?

Réponse : J'avais déjà fait un voyage au Canada justement dans une démarche de prospection pour regarder ce qui se faisait là-bas. Je connais beaucoup de gens qui ont tenté l'aventure dans mon domaine, dans l'audiovisuel et la musique et qui vivent là-bas. Aujourd'hui, je m'étais dit pourquoi pas, et puis il se trouve que quand je suis allée à Pôle Emploi, la proposition qu'on m'a faite était plutôt orientée - arts du spectacle - mais ça ne collait pas, ni dans les dates, ni dans les revenus. Bien sûr j'aurais pu m'adapter mais, tant qu'à faire, je m'étais dit que j'allais quand même essayer de rechercher quelque chose qui soit plus dans mon créneau, mais je n'ai pas trouvé.²¹⁴

Je vous remercie de cet entretien.

²¹⁴ Attribution/Spé

Interview#12

Interview Fanny, salariée ayant réussi son projet de mobilité, 24 ans.

Bonjour, je m'appelle Fanny, j'ai 24 ans, je suis actuellement en poste à Madagascar en tant qu'ingénieur des eaux sous un contrat VIE, c'est-à-dire volontariat international pour l'entreprise. Pour ce qui est de mon cursus après avoir effectué une prépa en Martinique durant deux ans en spécialité physique-chimie j'ai effectué mes études en France dans une école d'ingénieurs qui se fait en trois ans. La première année s'est passée à Rennes durant toute la scolarité, ensuite la deuxième année, j'ai décidé de faire une expérience à l'étranger car je voulais approfondir mon anglais²¹⁵, l'améliorer, parler couramment et aussi découvrir une autre culture et un autre pays²¹⁶. Je suis donc partie en Norvège dans la ville de Hoy qui est située au sud d'Oslo, afin d'effectuer un semestre là-bas, de janvier à juin 2012. Ceci m'a permis de découvrir de nouvelles choses et de découvrir une culture, d'approfondir mon anglais et aussi de compléter ma formation d'ingénieur en environnement. Ensuite quand je suis revenue pour ma dernière année à l'école, ayant pris le goût du voyage, de la découverte d'autres pays, j'ai décidé de partir en stage à l'étranger. En effet, en dernière année d'école d'ingénieur on effectue un stage de six mois qui peut se faire en France ou encore dans un autre pays du monde. Après plusieurs recherches et tentatives, j'ai réussi à avoir un contact au Costa Rica, qui m'a permis de pouvoir m'intégrer au sein de l'organisation gouvernementale qui traite les eaux du pays. J'ai donc intégré la section pour traiter les eaux usées en tant qu'assistant ingénieur eaux usées et ce, pendant six mois de mars à octobre 2013. C'était une expérience très enrichissante où j'ai pu approfondir ma connaissance de l'espagnol, ce qui fait que maintenant je suis trilingue : anglais espagnol et français. J'ai aussi appris le métier qui serait mon futur métier c'est-à-dire ingénieur en traitement des eaux. J'ai appris le travail de terrain et ça m'a aussi appris à m'adapter à un milieu totalement inconnu après la Norvège. Par la suite, quand j'ai fini mon stage j'ai été diplômée à Rennes en novembre 2013 et par la suite il a fallu chercher du travail et me lancer dans la vie d'adulte pour un travail d'ingénieur. Je suis donc rentrée en Martinique pour revoir ma famille après une longue période d'absence sur Lille et ensuite j'ai décidé de commencer ma recherche fin janvier 2014 concernant mon futur emploi. J'ai envoyé les demandes en Australie et au Costa Rica parce que je souhaitais retourner à

²¹⁵ Praxie/Aou

²¹⁶ Lexique/syn

l'étranger et aussi parce que après avoir passé près de 20 ans sur une petite île comme la Martinique j'avais encore envie de nouveaux horizons, de nouveaux voyages, de nouvelles découvertes tant sur le plan professionnel que personnel²¹⁷. Ces recherches ne se sont pas avérées très fructueuse au début. J'ai donc cherché à m'insérer dans la Martinique et dans la Caraïbe. J'ai eu quelques entretiens à la Martinique, ça s'est très bien passé. Et c'est comme cela que je me suis intéressée aux contrats VIE qui sont des contrats de volontaires à l'international en entreprise.²¹⁸ Ce sont des contrats qui sont faits pour les jeunes entre 18 et 28 ans de nationalité française et qui souhaitent travailler à l'étranger dans une entreprise française. C'est un contrat qui est fait entre une entreprise française à l'étranger et le gouvernement français qui peut aller de six mois à deux ans maximum et qui n'est valable qu'une fois pour une personne. J'ai donc tenté ma chance et je me suis inscrite sur leur site Web. C'est ainsi que j'ai vu une offre en ingénieur traitement des eaux à Madagascar. C'est une île qui m'a toujours attirée, c'est totalement opposé à la Martinique. Une semaine après on m'a indiqué que j'étais retenue pour l'entretien Skype, si je le souhaitais. J'ai bien sûr accepté. Une heure d'entretien avec quelqu'un de Madagascar au cours de laquelle on a parlé de tout et de rien, de la vie à Madagascar et comment je pourrais affronter la pauvreté du pays, car Madagascar est un pays qui est très pauvre et la population vit sous un seuil de pauvreté extrême. Et puis par la suite de fil en aiguille, j'ai eu cinq entretiens en tout avec le PDG et tout le staff, l'entreprise étant basée à la réunion. Puis après deux mois d'entretien et l'interview de procédure d'embauche j'ai fini par avoir le contrat, j'avais également une offre en Martinique mais j'ai décidé de décliner l'offre de Martinique car je considérais que c'était le moment ou jamais de tenter ma chance à l'étranger, n'ayant pas d'attaches, d'enfants, de famille, pour l'instant. Je suis maintenant depuis un mois et demi à Madagascar cela se passe très bien la culture est très différente le pays est en plein développement et a retrouvé une stabilité politique. C'est un gros challenge pour moi car l'entreprise dans laquelle je travaille est en plein essor, en pleine expansion et j'espère que ça se passera très bien et j'y suis pour un ou deux ans maximum et après peut-être que je me ferais embaucher par l'entreprise on verra par la suite.

Clôture de l'entretien.

²¹⁷ Praxie/Act

²¹⁸ Voisinage/Tes

Interview#13

Interview Mathilde, demandeur d'emploi, non intéressée par la mobilité, 24 ans

Question : Où en êtes-vous de votre projet professionnel ? Pouvez-vous me rappeler quel a été votre cursus et me dire comment vous percevez cette idée de mobilité professionnelle et géographique ?

Réponse : Les études, je les ai faites à la Dominique, j'ai un diplôme de fin d'études qui est équivalent au baccalauréat en France. Et j'ai des certificats d'excellence en comptabilité et principes d'affaires, qui parlent du monde de l'entreprise. En ce moment je recherche une formation en alternance dans un CFA dont la spécialité est la relation client/usager. Je recherche donc une entreprise et c'est très difficile parce que les employeurs préfèrent prendre des stagiaires, en même temps je recherche un travail, j'ai eu des entretiens pour Décathlon cette semaine, on verra comment ça va marcher. Étant donné que je suis bilingue, je veux faire hôtesse d'accueil. Voilà donc je voudrais valoriser le fait que je sois bilingue et exercer par exemple un métier comme agent d'escale, hôtesse d'accueil, guide touristique. Je trouve que l'idée de mobilité est une très bonne idée parce qu'il y a beaucoup de personnes qui le souhaitent²¹⁹ ou poursuivre leurs études autre part mais qui, ont financièrement des difficultés, parce qu'ils n'ont pas de famille, dans la Caraïbe. Je suis inscrite à Pôle Emploi depuis 2009, et je suis originaire de la Dominique. J'ai fait mes classes primaires en Martinique. Et puis il y a eu des soucis au niveau familial et ma mère est venue me chercher pour poursuivre mes études à la Dominique et chaque année, je venais en Martinique pour passer du temps avec mon père. J'ai eu la nationalité française maintenant grâce à mon père. Pour l'instant je ne sais pas encore si je veux rester en Martinique où aller à la Dominique. On dit que la Dominique c'est plus petit qu'ici et qu'ici il y a plus d'opportunités de travail. Mais quand on vient ici et qu'on essaie de chercher on réalise que non ce n'est pas vraiment ça.²²⁰

Question : Votre témoignage m'intéresse d'autant que vous vous êtes originaire de la Dominique et que vous avez pratiqué la mobilité entre les deux îles. Selon vous que devrait-on faire pour faciliter cette mobilité dans la Caraïbe ?

Réponse : Le problème aussi c'est qu'ici en Martinique et pour d'autres endroits dans la Caraïbe mais ici aussi, le niveau d'études et tout ce qu'on demande est un peu différent. Parce

²¹⁹ Attribution/Eval

²²⁰ Attribution/Eval

que moi j'étais prof à la Dominique, j'ai enseigné à des élèves de 9 à 10 ans, mais ici en Martinique je ne peux pas dire que je cherche un travail comme prof parce que je n'ai pas bac+5. Alors, c'est un peu différent, parce que dans ces pays, dès que tu es motivée et que tu es capable de le faire, tu le fais.²²¹ C'est vrai que l'éducation c'est important, mais sur le marché du travail dans les autres pays de la Caraïbe, c'est ainsi que cela fonctionne. Parce que voyez-vous, si la personne n'a pas les moyens de poursuivre des études que peut-elle faire ? Être motivé et savoir faire les choses c'est bien, tandis qu'ici en Martinique on est dans la logique du système français on demande bac+5, un tas de trucs mais je trouve qu'on aurait dû prendre en compte le fait qu'on ait de l'expérience, puisque tu peux continuer à apprendre pendant que tu travailles et approfondir ce que tu fais. Parce que en Martinique, il y a des jeunes qui ont beaucoup de diplômes mais lorsqu'on leur propose du travail ils ne veulent pas le faire, et il y en a d'autres qui savent faire le travail, qui veulent le faire et on ne leur propose pas. Je pense que c'est ce que la personne a dans la tête qui est important. Est-ce qu'elle a un projet d'avenir ? Qu'est-ce qu'elle a dans la tête ? Qu'est-ce qu'elle est capable de faire, est-ce qu'elle est sérieuse ? Je pense que c'est cela qui est important.

Question : Quel regard avez-vous sur le fonctionnement des deux sociétés Martiniquaises et Dominicaines ?

Réponse : Il y a une très grande différence, mais ce n'est pas parce que je suis née à la Dominique, bien sûr nous faisons tous partie de la Caraïbe mais chaque pays a ses propres lois ses propres règles. Par exemple à la Dominique il n'y a pas beaucoup de personnes qui ont les moyens de faire des études mais ils sont quand même motivés à faire des choses. Par exemple moi je veux faire hôtesse d'accueil mais s'il y a un poste de vendeuse qui se libère, à la Dominique la personne va faire le travail tandis que ici, c'est comme si les gens qui veulent faire tel travail ne veulent rien faire d'autre. Ils ne veulent pas envisager de faire quelque chose qui est inférieur à ce qu'ils veulent faire. C'est comme si ce n'était pas à leur niveau. C'est ça la différence, ici les jeunes sont plus, comment dire, qu'ils sont plus relaxés, je ne veux pas généraliser parce que à la Dominique il y a aussi des jeunes qui sont comme cela mais ceux avec lesquels j'ai eu des relations en Martinique sont comme cela.²²²

Question : Et vous pour votre projet professionnel vous avez donc choisi la Martinique et pas d'autres destinations ? Est-ce bien cela ?

Réponse : Oui, à un moment donné j'avais envisagé la France. J'étais rentré en contact avec la mission locale et j'avais des compétences en coiffure, j'ai un don je pense et on devait

²²¹ Attribution/Nor

²²² Attribution/Cos

m'envoyer en formation en France, la conseillère de la mission locale était d'accord mais quand mon dossier est arrivé à LADOM, mon dossier a été refusé parce que la formation est proposée en Martinique et qu'il n'est pas nécessaire de partir pour la faire. Ce qui est exact, mais ici on ne trouve pas de patron pour embaucher des apprentis surtout que moi j'ai 24 ans et que le SMIC à payer est plus important, donc j'ai moins de chance d'être prise. Mais c'est plus difficile de trouver un patron ici. Pour l'instant je suis sur mon projet de CDD avec Décathlon, ensuite je vais tenter ma chance en France. Ils ouvrent fin 2014. Je suis encore en phase de sélection, il y a cinq ou six entretiens passés pour 55 postes à pourvoir, ils recherchent cinq ou six caissières. Pour être en CDD et ceux qui seront retenus pour être en CDI bénéficieront d'une formation. Et le CDD ne me dérange pas parce que j'ai d'autres projets à faire. Parce que moi je veux partir en France pour faire quelque chose d'autre.

Question : Je voudrais revenir avec vous sur les différences de mentalité. Il y a effectivement un certain nombre de stéréotypes qui ont cours sur la mentalité des Martiniquais, j'aurais souhaité savoir ce que vous en pensez.

Réponse : Oui c'est vrai mais il ne faut pas généraliser, c'est peut-être parce qu'ils ont pris un peu trop de la France ? Parce que même un Martiniquais me disait cela, il trouve que ici, vis-à-vis des personnes de la Dominique ou de la Caraïbe c'est un peu différent, c'est comme si les Martiniquais se croient supérieurs aux autres c'est ce qu'il m'a dit lui-même, le Martiniquais.²²³

Je vous remercie de cet entretien et de votre contribution à cette recherche.

²²³ Praxie/Fac

Interview#14

Interview de Nadia, demandeur d'emploi intéressé par la mobilité, 22 ans

Question : Racontez-moi votre projet de mobilité ?

Réponse : Moi c'est tout logique ça fait partie de mon cursus universitaire puisque à l'EGC (Ecole de gestion de la CCI Martinique) en première année j'ai eu l'occasion d'aller en République Dominicaine avec mon école. C'est une mission économique. En deuxième année, on a un stage obligatoire de trois mois à l'étranger dans un pays de notre choix, et en troisième année on a six mois de stage à l'étranger ou en Martinique selon notre choix. Comme je suis en deuxième année, j'étais obligé de chercher un pays pour faire mon stage et voilà comment s'est structuré mon projet de départ l'étranger. Pour la troisième année en revanche je resterai en Martinique. Mon projet est d'avoir un peu d'expérience dans tous les domaines et comme plus tard je souhaite travailler dans le domaine de la finance et que j'ai déjà de l'expérience dans tous les domaines, sauf dans la finance, mon souhait est d'effectuer un stage en tant que contrôleur de gestion à la société de raffinerie des Antilles.

Question : Je voudrais revenir sur votre expérience de mobilité dans la Caraïbe puisque vous êtes déjà partie à Saint-Domingue, vous avez déjà une expérience, comment envisagez-vous votre insertion à l'étranger puisque vous avez projet commun avec votre compagnon ? Quel est votre choix de destination pourquoi pas la Caraïbe ? Pourquoi pas le Canada ?

Réponse : Alors, la Caraïbe, parce que j'ai déjà visité trois pays de la Caraïbe, trois îles qui sont la Dominique, la République Dominicaine, et Sainte Lucie, et en fait je trouve qu'il n'y a pas beaucoup de dépaysement²²⁴. Pour moi c'est la même famille même si les cultures sont différentes, pour moi le stage à l'étranger c'est une occasion, un privilège d'aller voir ailleurs et comme j'avais déjà visité la Caraïbe, l'Europe pour moi c'est pareil que la France, et la France pour moi c'est pareil que la Martinique. Pour moi ce qui est important maintenant c'est de visiter les États-Unis. Alors les États-Unis, en général le niveau de vie est relativement élevé. Donc j'ai cherché ailleurs, et c'est de là que m'est venue l'idée du Canada, et j'ai choisi le Canada aussi parce que c'est un pays anglophone, et que je n'aime pas du tout l'espagnol, d'autant que c'était primordial de partir dans un pays anglais.

Question : Vous expliquez que cette période de mobilité internationale était prévue déjà dans votre cursus à l'EGC, est-ce que vous avez choisi ce cursus parce qu'il comprenait une période

²²⁴ Attribution/Eval

de mobilité internationale ou pas du tout ?

Réponse : Non pas du tout, mais c'est parce que ça fait partie des qualités que j'attribue à cette école.

Question : Et pour votre insertion en Martinique comment l'envisagez-vous?

Réponse : Pour moi la Martinique c'est très compliqué, comme un peu partout en Europe ou en France, puisque je remarque qu'en général si on n'a pas de piston ou si on n'a pas vraiment des diplômes et de l'expérience professionnelle ce n'est pas la peine²²⁵. Dans mon entourage des personnes qui ont un BTS et plein d'autres diplômes n'arrivent pas forcément à trouver de travail. Je ne sais pas si ce n'est qu'en Martinique mais pour moi le marché de la Martinique est complètement bouché. Personnellement j'envisage de partir trouver du travail ailleurs et en l'occurrence au Canada.

Question : Vous dites avoir choisi le Canada parce que c'est un pays anglophone mais il y a aussi le Royaume-Uni ?

Réponse : Oui, c'est exact mais le niveau de vie au Royaume-Uni est plus élevé qu'au Canada. Alors j'ai fait des petites recherches sur plusieurs pays, sur Miami sur la Caraïbe et sur le Canada. Et il y avait plus d'avantages pour le Canada comme le niveau de vie, le taux de violence ou l'embauche. D'ailleurs j'ai quelques témoignages²²⁶, puisque j'ai une amie qui a vécu au Canada et qui m'indiquait être partie complètement à l'aventure, et quand elle est arrivée là-bas, elle a fait un an, elle a envoyé des CV un peu partout. Elle est partie là-bas avec son compagnon, et il y a une entreprise qui lui a répondu, elle est allée à l'entretien d'embauche avec son compagnon, et quand elle est arrivée on lui a proposé tout de suite un emploi ainsi qu'à son compagnon qui l'accompagnait. Du coup tous les deux ont travaillé et en moins d'un mois. Je trouve ça extraordinaire et franchement je ne pense pas que cela puisse se faire en Martinique. Et donc cela a beaucoup compté pour moi et aussi les activités du Canada. C'est super vaste. Je suis décidée à partir et pour l'instant c'est le Canada qui m'intéresse le plus. Je ne suis pas contre le fait de revenir ici si j'ai un emploi, ça n'est pas exclu. Je suis déterminée à partir dans tous les cas et à proposer à mon compagnon de partir avec moi parce que je réalise que c'est vraiment un atout, et si mon compagnon ne partait pas avec moi, je serais de toute façon partie puisque nous sommes plusieurs de la promotion devant partir. Mais pour lui il est déjà demandeur d'emploi, ça peut être intéressant pour lui de partir pour suivre une formation en anglais, puisque l'anglais aujourd'hui est exigé pour tout travail international. Je pars dans un premier temps en famille d'accueil, c'est un choix personnel, parce qu'en famille d'accueil ça

²²⁵ Praxie/Fac

²²⁶ Attribution/Eval

nous oblige à parler l'anglais puisque c'est une famille qui parle anglais et pas du tout français, et comme ce sont des personnes qui vivent là-bas, elles peuvent nous apprendre davantage la culture et nous faire découvrir des choses qu'on n'aurait pas pu découvrir par nous-mêmes.²²⁷

Question : Est-ce que dans votre famille vous aviez eu l'occasion de séjourner à l'étranger avant l'EGC ?

Réponse : Oui, lorsque je suis partie à Sainte-Lucie c'est avec ma grand-mère, à la Dominique c'était quand j'étais au collège en classe de sixième. J'avais fait une semaine en Dominique. Mais sinon je n'ai pas d'expérience à l'étranger et mes parents non plus. Pas à ce que je sache. Sinon j'ai des sœurs qui ont déjà fait des croisières. Je pense qu'il y a des choses à améliorer pour la mobilité. J'ai l'impression qu'en Martinique quand il s'agit d'aider les jeunes... parce que les gens disent que les jeunes ne font rien, ce n'est pas exact. Parce qu'il y a beaucoup de jeunes qui essayent de s'en sortir avec les difficultés, mais il faut que les personnes qui peuvent aider, aident, parce que au niveau de la région, de LADOM et des organismes, je n'ai pas l'impression qu'il y a un véritable suivi, pas forcément pour la mobilité mais pour la formation professionnelle. Je regarde l'EGC où je fais mes études c'est quand même 6000 € l'année. On m'a accordé une subvention pour une première année mais on ne m'a pas accordé pour la deuxième année ni la troisième année alors qu'on a déjà accordé une aide. Alors que je rentre dans les critères et il n'y a aucune raison qui explique que je ne puisse pas bénéficier d'une aide. C'est pareil pour la mobilité, si c'est pas pour la France on n'est pas aidé. Alors il faut savoir si on veut vraiment que les jeunes réussissent. J'ai l'impression qu'en Martinique quand il s'agit de questions d'argent, comme il s'agit d'aider les jeunes à réussir à faire quelque chose de leur vie c'est plus que pas possible. Il faut presque se battre avec les gens. Je trouve ça un peu dommage à l'heure actuelle. Je pense que dans les budgets, il faut des fonds pour aider les jeunes. Je ne comprends pas forcément ce qui se passe. Moi je répète, je remplis les critères, ce sont des choses qui peuvent aller vite, je fais une demande d'aide en septembre, l'argent m'est viré en mai alors que c'est pour payer l'école à la rentrée. En mai, j'ai déjà payé mon école. J'espère qu'au niveau de ce point là ça va s'améliorer. Parfois j'ai même l'impression que c'est une question de relations et que c'est pas parce qu'on de la famille et des gens qui aident que l'on est aidé²²⁸.

Je vous remercie de l'entretien.

²²⁷ Praxie/Ust

²²⁸ Praxie /Fac

Interview#15

Interview Eric, demandeur d'emploi sédentaire, 23 ans extrait

Question : Venons-en si vous voulez bien à votre cursus ?

Réponse : je m'appelle Éric B, après un bac comptabilité j'ai cherché d'abord à faire un BTS en comptabilité mais je n'ai pas trouvé de patron, je me suis orienté vers la vente. Ensuite je suis parti en métropole et j'ai fait une formation dans la vente automobile au Mans et j'ai fait mes stages pratiques ici. J'ai travaillé, en Martinique pendant trois mois chez BMW. Ensuite j'ai préparé un BTS que j'ai eu cette année.

Question : Vous aviez un projet de mobilité, à l'étranger aujourd'hui qu'en est-il ?

Réponse : Le projet de mobilité à l'étranger est toujours d'actualité mais c'est vrai que c'est un peu compliqué parce que j'ai une vie de famille. Mais j'ai une baisse de motivation parce que je n'ai pas envie de partir pour galérer. Je n'ai pas envie de partir à l'aventure.²²⁹ Quand j'ai pensé à cela c'est parce que j'avais envie de voir autre chose et aussi pour pratiquer une autre langue. C'était principalement pour améliorer ma langue.²³⁰

Question : si j'ai bien compris votre projet de mobilité à l'étranger avait pour objectif principal l'apprentissage d'une langue plutôt qu'une insertion professionnelle ? Est-ce bien cela ?

Réponse : Oui, c'est cela

Question : Et vous dites sur votre fiche que vous aviez choisi l'Amérique du Nord et l'Allemagne, pourquoi ?

Réponse : Aux États-Unis c'est pour vivre le rêve américain et l'Allemagne c'est parce que j'ai eu l'occasion d'y séjourner et comme l'Allemagne est performante en industrie automobile, c'était pour moi logique.

Question : Et dans le cas de votre projet de mobilité aviez-vous envisagé la Caraïbe ?

Réponse : Non pas la Caraïbe puisque j'étais attiré par l'automobile et dans la Caraïbe il n'y a pas d'industrie automobile, mais si demain on me propose un emploi dans la Caraïbe je pourrais accepter²³¹.

Question : Donc, si j'ai bien compris vous souhaiteriez poursuivre vos études, et le feriez-vous à l'étranger ?

²²⁹ Lexique/Ant

²³⁰ Praxie/Out

²³¹ Praxie/Obj

Réponse : Oui si ça fait parti du cursus.

Question : Qu'est-ce qui constituerait un frein et qui ferait que vous ne partiriez plus du tout en mobilité à l'international ?

Réponse : Hormis l'aspect familial y en a pas d'autres et que ça ne soit pas une aventure.²³²

Je vous remercie de cet entretien

²³² Lexique/Ant

Interview#16

Interview Elodie, demandeur d'emploi sédentaire, 25 ans.

Extrait

Question : Quel est votre parcours professionnel et quels sont vos projets d'insertion incluant une mobilité à l'international ?

Réponse : Sur le plan professionnel je stagne. J'ai obtenu une licence en Martinique et j'ai obtenu trois certifications de Bachelor management. Pour la poursuite de mes études je devais partir à l'international. Mais je n'ai pas pu partir pour des raisons tout simplement financières et finalement j'ai trouvé un Master en Martinique, mais ça n'a pas abouti parce que l'entreprise dans laquelle j'avais postulé pour faire le Master en alternance a fermé boutique. Et donc je n'ai pas pu terminer en Master de gestion d'entreprise économique. Mon projet a été à l'époque de partir pour le Canada. Aujourd'hui je travaille en Martinique je n'ai pas pu terminer mon Master comme je le souhaitais. J'ai donc passé mon permis de conduire des Bus, ma capacité FIMO et aujourd'hui je suis chauffeur de bus.

Question : Est-ce que vous envisagez toujours une mobilité professionnelle à l'international ?

Réponse : Maintenant non, je n'ai pas bénéficié d'aides compte tenu de la situation de mes deux parents parce qu'ils travaillent²³³. De plus je n'ai absolument aucun contact au Canada donc je ne peux pas considérer que je pourrais obtenir de l'aide de là, mais je pense que le Pôle Emploi aurait pu m'aider mais je n'ai pas pu reprendre contact directement. Je pense que la mobilité reste quelque chose de positif vu le potentiel qu'on a ici en Martinique,²³⁴ que ce soit au niveau professionnel et de nos capacités intellectuelles mais il faut un énorme suivi derrière sinon c'est la débrouille pour arriver à partir, mais ce qui manque c'est vraiment quelqu'un qui puisse aider.²³⁵

Question : Vous aviez choisi le Canada comme destination mais avez-vous envisagé d'autres destinations comme la Caraïbe par exemple ?

Réponse : J'ai fait un stage à Trinidad dans le cadre de l'école de gestion mais parce que j'avais eu un contact ici avec une personne originaire de Trinidad. Je pense que si j'avais pu partir je serais parti sans difficulté. La Caraïbe je pense que c'est une région qui reste intéressante²³⁶.

Clôture de l'entretien.

²³³ Praxie/Ust

²³⁴ Lexique/def

²³⁵ Praxie/Fac

²³⁶ Attribution/evla

Interview#17

Interview (extrait)de Raphael, salarié mobile 35 ans

Question : Pourrions-nous maintenant faire le point sur votre cursus professionnel et sur ce que vous pensez de la mobilité professionnelle internationale ?

Réponse : J'ai préparé un baccalauréat scientifique puis une licence professionnelle en réseau informatique, ensuite j'ai été embauché dans un groupe immobilier pour faire du développement et de l'administration système. J'y ai travaillé pendant plusieurs années et ensuite je me suis lancé en tant qu'auto entrepreneur. Mais aujourd'hui j'ai monté ma propre société et je ne suis plus auto entrepreneur. Dans le cadre de mon embauche dans ce groupe immobilier, j'ai émis le souhait de voyager tout en continuant à travailler parce que mon poste me le permettait. En effet je fais parti d'une équipe de développeurs informatiques du groupe et nous travaillions par Internet et e-mail, Skype, messagerie instantanée. Je suis donc parti en Inde pendant trois mois ensuite huit mois en Australie et j'ai continué à travailler pour cette même entreprise essentiellement à distance via Internet. Et dans le cadre de ma société j'ai effectué des missions d'installation de serveurs en Guadeloupe et en Guyane.

Question : Quel bilan faites-vous de cette expérience en mobilité en Inde et en Australie?

Réponse : Alors effectivement dans le domaine des nouvelles technologies dont internet est la charnière centrale, il serait dommage de ne pas s'appuyer les chances qu'internet nous propose et ne pas les utiliser, c'est-à-dire pouvoir travailler à distance et pour n'importe quel client ou qu'il soit dans le monde surtout quand on prend en compte les décalages horaires. Il y a beaucoup de sociétés par exemple en Inde qui cherchent des entreprises qui pourraient répondre à leurs problèmes à toute heure du jour et de la nuit, et par exemple le fait pour un travailleur martiniquais d'être sur ce fuseau horaire peut être un avantage pour d'autres boîtes qui sont situées ailleurs dans le monde, Internet aidant. Je pense que la mobilité c'est essentiellement une question d'organisation,²³⁷ le télétravail en général c'est disposer de son temps et parvenir à s'organiser pour ne pas rester assis devant la télé mais effectuer des missions pour lesquelles on est payé. Mais au-delà de cela on est bien organisé et on connaît les outils adaptés. Le télétravail est intéressant parce que ce n'est pas évident pour une entreprise de mobiliser un bureau et pour le salarié cela lui permet de gérer son temps comme il l'entend, donc pour moi ça diminue le stress de la vie professionnelle en donnant cette liberté d'action et c'est certainement une forme de mobilité pour demain.²³⁸

²³⁷ Lexique/Def

²³⁸ Lexique/Def

Interview#18

Interview de Johan, demandeurs d'emploi intéressé par la mobilité, 23 ans licence école de gestion ECG,

Question : Pouvez-vous nous parler de votre cursus, de votre démarche d'insertion professionnelle, et de votre intérêt pour la mobilité internationale ?

Réponse : Je suis rentré à l'EGC (ndlr : Ecole de Gestion de la CCI de Martinique) il y a trois ans, qui est une école tournée vers l'international. Nous avons de nombreuses missions et de nombreux stages à faire à l'international et nous sommes très tournés vers la vie professionnelle. En première année nous avons eu une mission à l'étranger et j'ai pu séjourner au Panama pendant 10 jours. Durant cette mission j'ai eu comme projet de trouver des fournisseurs pour une entreprise martiniquaise de sport et de prêt-à-porter et pour cette mission j'étais avec une collègue, et nous avons travaillé au Panama à cette prospection pour cette entreprise. Nous avons eu le contact avec les professionnels de l'étranger de différents centres d'affaires. Le Panama est un pays qui est en changement permanent et il nous a été proposé des emplois dans le commerce et les échanges. En deuxième année dans notre cursus nous avons un stage obligatoire à l'étranger. J'ai souhaité effectuer ce stage au Canada parce que le Canada est une destination qui permet de découvrir un nouveau mode de vie,²³⁹ une autre manière de travailler et cela me paraissait intéressant de s'y atteler, de plus je souhaitais améliorer mon niveau d'anglais et le Canada était une parfaite destination pour cela²⁴⁰. Suite à un problème avec la correspondante au Canada j'ai dû me diriger vers l'Espagne, pour parler espagnol finalement mais cela ne me dérangeait pas. Plongé dès le collège dans l'espagnol notamment par un stage à Cuba cela ne me dérangeait pas de recommencer à parler espagnol et surtout découvrir un nouveau mode de vie. J'ai pu trouver un lieu de stage en Espagne grâce au programme Erasmus, qui est un programme européen. Suite à un entretien téléphonique j'ai intégré l'effectif d'un hôtel de standing aux Baléares. J'ai pu pratiquer l'espagnol mais aussi d'autres langues, tels que l'allemand et l'italien. J'ai également eu des contacts avec la clientèle ainsi que d'autres stagiaires qui faisaient leur stage dans cet hôtel, des stagiaires hongrois, croates, bulgares avec des façons différentes de penser et nous avons échangé non seulement de par nos langues mais aussi de nos modes de vie.

²³⁹ Attribution/Eval

²⁴⁰ Praxie/Out

Question : Est-ce que le stage que vous avez fait en Espagne vous était imposé ou était ce du fait de votre choix ?

Réponse: Le stage est imposé mais le choix de la destination est libre. Et il est obligatoire pour obtenir le diplôme. D'autant que nous avons une validation en langue aussi bien en espagnol qu'en anglais. Mais nous savions dès la première année que nous devrions partir à l'étranger pour des missions de minimum trois mois.

Question : Vous avez terminé votre cursus et où en êtes-vous de votre projet professionnel en mobilité puisque vous avez choisi un diplôme dont la vocation est de travailler à l'international ?

Réponse : Je me positionne sur une suite de parcours dans un Master mais si ça ne marche pas je chercherais un travail à l'étranger afin de me renforcer en langues puis revenir vers un Master et me spécialiser. Parce que moi, ce que je cherche, c'est de travailler à l'étranger, de découvrir d'autres modes de vie. Pour moi c'est important de voyager et d'avoir une certaine ouverture d'esprit qu'apporte l'internationalisation²⁴¹.

Je suis surtout intéressé par les pays hispanophones tels que l'Amérique latine ou Cuba qui sont des pays qui pourraient m'accueillir parce que ces pays sont selon moi en pleine phase de développement et d'évolution et qu'ils peuvent apporter un plus au monde, et moi je pourrais apporter ma contribution dans cette dynamique.

Question : En quoi la mobilité est-elle importante pour vous ?

Réponse : Pour moi c'est très important, parce qu'elle donne une certaine ouverture d'esprit. Même après mon stage en Espagne, j'ai constaté en revenant que les étudiants qui étaient restés en Martinique et qui n'avaient pas voyagé n'avaient pas cette ouverture d'esprit ni une autre manière de penser.

Question : Pourquoi n'avez-vous pas envisagé la Caraïbe comme destination pour les périodes que vous deviez passer à l'international ?

Réponse : En fait je n'ai pas vraiment pensé à la Caraïbe car selon moi la Caraïbe n'est pas n'est pas assez développée pour moi. C'est surtout pour les vacances²⁴². Bien sûr il y a certains pays qui sont développées, mais il manque une cohésion dans la Caraïbe car chacun fait sa politique, ils essaient de faire quelque chose en commun mais ce n'est pas encore suffisant selon moi.²⁴³ J'ai préféré profiter de cette opportunité pour aller un peu plus loin et pourquoi pas découvrir après la Caraïbe. Mais je ne suis pas fermé à découvrir la Caraïbe mais pour le moment ce n'est pas un souhait.

²⁴¹ Attribution/Eff

²⁴² Attribution/Eva

²⁴³ Praxie/Til

Question : Maintenant pour vous quelle est la suite des événements ?

Réponse : Soit je commence mon Master soit que je me mets à travailler dans la Caraïbe ou en métropole, mais je ne suis pas fermé à la Caraïbe mais selon moi ce serait aussi une opportunité dans le futur. Avec la mise en place d'une instance caribéenne, il y aura une dynamique qui va se mettre en place selon moi et qui va booster la Caraïbe, je pense qu'il y a beaucoup de choses à valoriser et pour moi c'est une région porteuse d'avenir.

Clôture de l'entretien.

Interview#19

Interview Sylvie B., demandeur d'emploi, intéressé par la mobilité, 30 ans extrait

Question : Dans le cadre de votre recherche d'emploi vous avez cherché à vous insérer dans la Caraïbe pouvez-vous nous dire comment vous avez procédé ?

Réponse : J'ai voulu chercher à travailler dans la Caraïbe dans les îles telles que Sainte-Lucie j'ai essayé également Trinidad et Tobago ou encore à la Barbade dans des îles qui quand même se développent. Le problème c'est qu'il n'y a pas de plate-forme qui regroupe les offres que peuvent offrir ces pays²⁴⁴, donc j'ai dû fonctionner un peu par piston, c'est-à-dire demander un peu aux amis de la famille aux amis de mon père si ils connaissaient des personnes qui y travaillent, des conseils caribéens ne serait-ce que pour avoir un entretien. Et ça demande beaucoup de temps et d'énergie, parce qu'au final on ne sait pas vraiment si on nous prend pour nos capacités ou pas, et les démarches sont assez compliquées. Donc ce n'était pas l'envie qui me manquait de travailler dans la Caraïbe mais pour pouvoir savoir quelle était vraiment la demande en emploi et ce qu'ils recherchaient et comment postuler. C'était très difficile, car j'ai quand même fait des recherches sur Internet et sur différents sites ou réseaux sociaux pour savoir dans quels secteurs, dans quelle association il fallait postuler. Mes demandes, mes e-mails n'aboutissent jamais, mes appels téléphoniques non plus. Donc au final quand on a essayé une semaine, deux semaines, trois semaines, on se décourage un petit peu. Donc certes, c'est un délai qui n'est pas très long pour une recherche d'emploi mais c'est vrai que l'accès à l'information de ce genre d'offre n'est pas vraiment très facile contrairement à la métropole ou à l'Europe ou vraiment les offres d'emploi sont mises en avant.²⁴⁵

²⁴⁴ Praxie/Ust

²⁴⁵ Praxie/mod

Interview#20

Extrait

Interview : demandeur d'emploi, Loïc, 22 ans, étudiant en Belgique.

Question : Vous êtes actuellement étudiant en Belgique et vous avez choisi de travailler à l'international, pouvez-vous nous dire les raisons de votre choix ?

Réponse : J'ai fait ce choix parce que pour devenir infirmier, l'accès depuis la France pour aller en Belgique est beaucoup plus facile et il faut uniquement payer une certaine somme d'argent. On est accepté dans l'école sans concours, donc c'est uniquement pour l'accès à cette école.

Le cursus de formation des infirmiers est toujours d'une durée de trois ans, mais à l'issue des trois années il y a un quota de diplômes délivrés. Je ne regrette pas ce choix parce que je suis dans une école et que j'étudie, et que de toute façon il faut se battre. C'est sûr que j'aurais préféré être en France et réussir mon concours, parce qu'une fois qu'on a réussi au concours, on peut dire qu'on sera diplômé en trois ans si on est sérieux, mais en Belgique on sait quand on rentre à l'école d'infirmiers mais on ne sait pas quand sort et c'est comme ça.

J'ai beaucoup d'amis antillais qui sont inscrits en Belgique mais il y en a pas mal qui ont refait leur troisième année quatre fois uniquement pour 0,5 point, que ça soit en théorie ou en pratique. Mais l'organisation des études en France est différente que celle de Belgique. En Belgique il faut savoir que beaucoup d'Antillais et de Français une fois diplômés retournent en France et ça ils le savent, c'est la raison pour laquelle en Belgique ils nous font un pont d'or pour que nous restions²⁴⁶.

Question : Est-ce précisément par rapport à cette opportunité que vous envisagez de poursuivre votre cursus à l'international ?

Réponse : Une fois mes études terminées je rentre directement Martinique sans perte de temps.

Clôture de l'entretien

²⁴⁶ Praxie/Ust

Table des matières

SOMMAIRE.....	5
Liste et signification des sigles, acronymes et abréviations	6
Introduction	7
1ère PARTIE : CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	12
1.1 Développement économique endogène et relations avec la Caraïbe	13
1.1.1 La place de la Caraïbe dans l'Europe	13
1.1.2 La Caraïbe dans la géopolitique française	16
1.2 Démographie et emploi	25
1.2.1 Vieillesse de la population et tendance à l'horizon 2040	25
1.2.2 Situation de l'emploi et tendances lourdes	27
1.2.3 Géostratégie et mobilité.....	28
2ème PARTIE : PROBLÉMATIQUE, CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	35
2.1 Problématique	36
2.2 Cadre théorique	37
2.2.1 Mobilité et transition professionnelle	39
2.2.2 Mobilité et représentations sociales	42
2.2.3 Mobilité ou migration.....	46
2.2.4 Mobilité et altérité	50
2.3 Cadre méthodologique.....	52
2.3.1 L'analyse de contenu	52
2.3.2 Le questionnaire	53
2.3.3 Les entretiens	54
3ème PARTIE : RECHERCHE.....	56
3.1 État des lieux de la mobilité professionnelle en Martinique.....	57
3.1.1. Les premiers flux migratoires dans la Caraïbe.....	57
3.1.2 Les Événements à l'origine des mouvements migratoires dans la Caraïbe	59
3.1.3 La réalité caribéenne en Martinique	66
3.1.4 La mobilité professionnelle au 20ème siècle	69
3.1.4.1 Approche institutionnelle : du BUMIDON à LADOM.....	69
3.1.4.2 La mobilité aujourd'hui	77
3.1.5 Les Martiniquais et le Monde	79
3.2 Politique éducative de l'académie de Martinique et mobilité.....	82
3.2.1 Données de cadrage de la politique éducative de l'académie de Martinique 2007-2013....	84
3.2.2 La pratique des échanges éducatifs au sein de l'académie de Martinique	87
3.3 Formation professionnelle et politique régionale de la mobilité	100
3.3.1 Le contexte de la politique régionale de formation professionnelle en Martinique.....	100
3.3.2 La pratique de la mobilité en formation professionnelle	102
3.3.3 Politique publique et bénéficiaire.....	108
3.3.4 Jeux d'acteurs et politiques publiques	114
3.4 Mobilité professionnelle et représentations sociales	117
3.4.1 La population cible	118
3.4.2 Catégories et groupes sociaux.....	122

3.4.3 Population et constitution des échantillons.....	123
3.4.3.1 Travaux d'approche et groupes de discussion	125
3.4.3.2 Les candidats à un emploi en mobilité (Groupe MOBIL).....	126
3.4.3.3 Les candidats à un emploi sans projet de mobilité (Groupe SEDEN)	130
3.4.3.4 Déploiement de l'enquête et données quantitatives de départ	132
3.4.4 Repérage du noyau central.....	133
3.4.4.1 Recueil du contenu explicite et organisation	133
3.4.4.1.1 Le photolangage avec le groupe FOCUS	134
3.4.4.1.2 L'évocation hiérarchisée	142
3.4.4.1.3 Première phase d'association libre	142
3.4.4.2 Repérage de la zone muette du noyau central.....	150
3.4.4.2.1 Deuxième phase de hiérarchisation	152
3.4.4.2.2 Résultats de la phase de hiérarchisation	154
3.4.4.3 Repérage du noyau central des freins à la mobilité.....	157
3.4.4.4 Analyse des phases d'objectivation et d'ancrage.....	161
3.4.4.4.1 Analyse du processus d'objectivation de l'objet.....	163
3.4.4.4.2 Analyse du processus d'ancrage	169
3.4.4.5 Vérification de la centralité des représentations sociales	170
3.4.5 Le contrôle de la centralité du noyau	171
3.4.5.1 Méthodologie	172
3.4.5.2 Résultat de l'analyse de contenu des interviews	174
3.4.5.3 Conclusion sur le noyau central des représentations	180
4eme partie : RÉSULTATS ET PROPOSITIONS.....	181
4.1 Population et inférence des résultats	183
4.1.1 Population et âge.....	183
4.1.2 Populations et sexe	184
4.1.3 Populations et niveaux de formation	185
4.1.4 Populations et expérience à l'étranger	185
4.2 Théorie et limites.....	186
4.3 Hypothèses et résultats	189
4.3.1 Les résultats de l'analyse du système environnemental	190
4.3.1.1 Echanges éducatifs, altérité et égalité.....	191
4.3.1.2 Mobilité en formation professionnelle et insertion	195
4.3.1.3 Caraïbe et stéréotypes	196
4.3.2 Les résultats d'analyse du système personnel.....	198
4.3.2.1 Incidence de l'expérience sur un choix de mobilité professionnelle dans la Caraïbe	198
4.3.2.2 Incidence des représentations sociales sur les choix de mobilité professionnelle	199
4.4 Des outils pour l'action	201
4.4.1 Les ateliers de préparation à la mobilité : l'éducation à l'altérité	202
4.4.2 Le livret d'apprentissage de la citoyenneté caribéenne	207
Conclusion.....	216
Bibliographie	222
Index des auteurs.....	226
Table des tableaux.....	227
Index des notions	228
Table des figures	229
Annexes	231
Contexte socio-économique	232
Annexe.1 Extrait du rapport sur les états généraux de l'Outre-mer	232
Annexe.1.1 Contexte socio-politique et économique pages 15 à 20	232
Annexe.1.2 Relations avec la Caraïbe pages 38 à 41.....	244

Annexe.2 "Les tendances démographiques et migratoires dans les RUP	248	
Annexe.3 Les organisations des états de la Caraïbe.....	250	
Annexe 3.1 Cartographie.....	250	
Annexe.3.2 Les organismes d'intégration en Grande Caraïbe.....	251	
Annexe 3.3 Association des États de la Caraïbe.....	252	
Politique régionale de formation et politique éducative.....	253	
Annexe. 4 Extrait du Contrat de Plan Régional de Développement de Formation Professionnelle, programme de l'action 243 consacrée au développement de la mobilité internationale	253	
Annexe.5 Politique éducative et mobilité.....	257	
Questionnaires	259	
Annexe.6 Protocole entre Pôle Emploi et l'université des Antilles Guyane pour l'accès aux données	259	259
Annexe.7 Questionnaire adressé au groupe des personnes potentiellement sédentaires	262	
Annexe.8 Questionnaire adressé au groupe des personnes potentiellement mobiles	267	
Annexe.9 Résultats de l'enquête par questionnaire sur le groupe Sédentaire.....	272	
Annexe.10 Résultats de l'enquête par questionnaire sur le groupe mobile.....	278	
Entretiens.....	287	
Annexe.11 Entretien avec la déléguée Académique aux relations européennes et à la coopération	287	287
Annexe.12 Entretien avec la chargée de l'insertion à l'international auprès de la Déléguée Académique aux relations européennes et à la Coopération de l'Académie de Martinique.	292	
Annexe.13 Guide d'entretien pour le recueil des témoignages	298	
Annexe.14 Témoignages de travailleurs et demandeurs d'emploi mobiles et sédentaires	299	
Interview#1	299	
Interview#2.....	305	
Interview#3.....	309	
Interview#4.....	312	
Interview#5.....	316	
Interview#6.....	319	
Interview#7.....	324	
Interview#8.....	328	
Interview#9.....	332	
Interview#10.....	335	
Interview#11.....	337	
Interview#12.....	341	
Interview#13.....	343	
Interview#14.....	346	
Interview#15.....	349	
Interview#16.....	351	
Interview#17.....	352	
Interview#18.....	353	
Interview#19.....	356	
Interview#20.....	357	
Table des matières.....	358	